University of St. Michael's College
3 1761 08051778 2

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

REVUE

DU

MONDE

CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

TOME CENT UNIÈME

TOME XXI DE LA QUATRIÈME SÉRIE

PARIS

VICTOR PALMÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

(Société Générale de Librairie catholique)

76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

8, rue Treurenberg, 8

GENÈVE

H. TREMBLEY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

4, rue Corraterie, 4

1890

ABÉLARD ET LE CHANT LITURGIQUE

L'Université de Paris fut, au moyen âge, la grande école de l'Europe catholique. L'Université, au dix-neuvième siècle, s'est proclamée fille de l'Université du douzième siècle, pour se faire l'héritière du mouvement intellectuel qu'elle-même a placé sous le patronage d'Abélard. Chacun sait, et il se voit trop, hélas! que l'Université laïque se trouve aujourd'hui officiellement inféodée aux « lois scélérates » de l'enseignement républicain athée, qui poursuit la ruine de l'Église par « la déchristianisation de la France ». On ne saurait nier qu'en outre du citoyen Gambetta hurlant à tous les échos son cri sauvage : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi! » les citoyens Jules Simon, Paul Bert, Jules Ferry, trois grands maîtres de l'Université, ont strictement pratiqué, en les aggravant à l'envi, les pires errements des traditions jacobines. Ils ont prouvé que leur libre-pensée répond, à travers les siècles, aux athées du paganisme, aux hérésiarques des premiers âges de l'ère chrétienne et des temps modernes. C'est là que plongent et s'alimentent les racines des théories républicaines. L'histoire a démontré que les triomphes de l'hérésie furent toujours suivis d'un avènement démagogique. Aujourd'hui la libre-pensée, l'infamante laïcisation; demain, les anarchistes, les pires explosions « des nouvelles couches »...

Il ne sera pas hors de propos de jeter d'abord un coup d'œil sur ce trio de ministres trop bénévolement oubliés. Ils sont les dignes descendants, les aînés de la postérité scientifique de Maître Pierre, ancêtre et patron reconnu de l'irréligion universitaire et, par là même, de l'athéïsme obligatoire, mais peu gratuit, en vertu de dispositions légales républicaines.

Victor Cousin, leur prédécesseur, publiquement accusé par

Pierre Leroux, philosophe lui aussi, de s'enfermer avec ses élèves de prédilection pour lire en intimité, sous double tour de clef, les collections de *l'Ami du Peuple*, *de* MARAT, prépara les voies et les générations, faisant office de pontife initiateur en Sorbonne, en Chambre des Pairs, etc., etc. Les traditions de ce grand maître ont été continuées par le plus éclectique de ses disciples et de nos philosophes contemporains, lequel tint un rôle de chef d'emploi dans la criminelle révolution du 4 septembre, peu après avoir publié un livre sur *la Religion naturelle*, où se trouve une singulière définition *sui generis* du culte à usage public et privé. Les spiritualistes de l'*Alma parens*, fervents dévots, pour la plupart, des loges maçonniques, n'ont pas d'autre théodicée, et leur culte, si culte il y a, ne doit jamais être qu'une « abstraction » : *Orare in abstracto*. Donc, le culte philosophique par excellence consiste « à ne jamais prononcer le nom de Dieu, sans témoigner extérieurement son respect *par un air de gravité;* à appeler Dieu à son aide *dans les circonstances solennelles de sa vie*, et à faire QUELQUES BONNES ACTIONS en vue de l'honorer ». (Emprunté et traduit de Sénèque le philosophe, sans l'avouer.) C'est peu, sans doute, mais c'est païen et cela suffit. Ses origines juives, trop soigneusement dissimulées, ont dû sembler moins gênantes à M. J. Simon, que les attaches universitaires et maçonniques, qui le contraignent à écrire et à parler comme s'il n'existait ni Bible, ni Évangile, ni Histoire de France, ni Histoire de l'Église, ni même une Histoire de la philosophie : *Servus servorum*.

Soit pudeur, soit conscience de l'insuffisance de ce culte par trop embryologique, M. Jules Simon, que l'on prétend revenu de ses égarements, ajoutait : « Reconnaissons sincèrement que ces quelques préceptes ne sauraient constituer un culte; ils ne suffisent à l'homme ni pour sa sanctification, ni pour sa consolation; ou, pour parler plus exactement, ils suffisent aux âmes d'élite, qui savent aimer et penser, mais le reste de l'humanité a d'autres besoins... » Ces philosophes, parfois si insolents, prêtent fort à rire par l'extrême platitude qu'ils observent à méconnaître l'Église : *Pedarii*. Ceux d'entre eux, qui n'affichent pas l'incurable sottise des *detritus* du dix-huitième siècle et de l'Allemagne rationaliste, savent au moins que, sans l'Église, tous leurs congénères ne fussent jamais parvenus à concevoir, encore moins à définir, la notion théologique et sociale d'un Dieu vivant, infini, personnel, antipanthéistique.

Toujours et partout dissolvant, l'auteur de *la Religion naturelle*, dans son ignorance des seules vraies notions du culte, se dérobe à toute conclusion, sans méconnaître pourtant ce qu'il appelle avec onction universitaire « les autres besoins de l'humanité ». Il eût été plus digne de confesser, en présence de ruines sans nom et sans nombre, que les malsaines propagandes, le dévergondage *scientifique* des leçons de la Sorbonne et du Collège de France, ont fourni la doctrine et les agents qui ont rendu possible un athéisme d'État, menaçant de consommer aujourd'hui la honte et la ruine du pays très chrétien qui fut la France. L'auteur de *la Religion naturelle* ne savait pas si bien dire en réclamant « la souveraineté de la Révolution avec toutes ses conséquences ».

Il semble que M. Jules Simon, docte ami d'Abélard, ait oublié, entre autres discours, celui qu'il fut invité à prononcer, à l'occasion de la *fête solsticiale* (voy. brochure sous ce titre, p. 52) du 14 mars de l'année 1869, dans la loge maçonnique *Mars et les Arts*, actuellement « le Progrès ». Jamais un gouvernement ne fut sommé en termes plus impérieux, plus *radicaux*, par un professeur en Sorbonne, d'avoir à inaugurer « *le règne de l'*Encyclopédie *qui était toute la Révolution* »... « *Avant d'être la torche, nous avions été le flambeau* »... (*Inde fortuna.*) C'est là pourquoi ces salariés de l'État ont détruit l'État enseignant, en imposant et en affirmant que la pensée humaine est au-dessus de toutes les institutions; les rois, les castes et les classes n'ayant d'autre principe et d'autre raison d'être que d'assurer, par tous les moyens, le triomphe et l'omnipotence de la liberté. Les F.·. maçons ont compris ce que parler voulait dire, et vraiment « l'Encyclopédie » règne et gouverne en France : Israël et Genève, centres suprêmes de la maçonnerie dirigeante, ont voulu être et sont chez nous les maîtres souverains de trente-six millions de catholiques. M. J. Simon n'a point nui à ce bel œuvre. Par malheur, les *anarchistes* n'avaient pas été prévus. Ceux-là sont libres penseurs aussi et, sans s'arrêter à des harangues et aux désaveux oratoires, réclament leur place au soleil royal et bourgeois de l'Encyclopédie, par des arguments sans réplique possible : la dynamite et le picrate... Il faut se souvenir que le premier acte de la république du 4 septembre, fondée à la faveur de l'invasion, a été « d'ouvrir la chasse aux crucifix des écoles », mis en charrette et officiellement dénommés *objets mobiliers*, par le citoyen Hérold, sénateur, préfet de la Seine,

enfouisseur civil de son propre fils. Montesquieu, dont s'autorisent ces gens-là, a écrit que « la religion est le bien du peuple. Douter de la vérité de la religion, c'est une erreur personnelle; *la combattre, c'est un attentat contre la société* ». Ces même lettrés affectent de n'avoir jamais su que l'auteur du *Contrat social* et l'auteur du livre du *Pape*, J.-J. Rousseau et J. de Maistre, avaient conclu à « pendre, haut et court, les scélérats qui portaient la main sur les *croyances nationales* ». Par où il se voit que les descendants d'Abélard se refusent à s'amender et a rien concéder de leur jacobinisme, en toutes questions de religion et de politique (1).

Il est acquis à l'histoire que Luther emprunta à des doctrines scolastiques ultérieurement falsifiées, les plus actifs ferments du protestantisme. Nous passons sous silence les princes auxiliaires et complices de Luther, qui sachant par expérience que la logique est le travestissement le plus spécieux de Satan, n'eut qu'à tirer

(1) Longtemps après la Restauration de 1815, un de ses honorables ministres, M. de Montbel, faisait l'aveu public d'avoir compris trop tard que l'erreur, la faute de la Monarchie légitime, avait été de charger de l'enseignement supérieur, des révolutionnaires tels que V. Cousin, Guizot, Villemain et consorts, qui contribuèrent plus que tous au renversement du *trône et de l'autel*.

Le même M. de Montbel eût pu confesser aussi que Louis XVIII, engagé de correspondance avec des conventionnels de marque, manœuvra et régna pour et par la F.·. maçonnerie dont il fut dignitaire, en compagnie de son ministre favori, M. Decazes, de Gascogne, protégé de Fouché, et Tayllerand, parvenu aux plus éminents emplois de l'Etat, soutenu par les sociétés secrètes. Après avoir rappelé de son autorité personnelle les régicides bannis par expresses dispositions légales, M. de Montbel ne comprit pas davantage le crime de février 1820, le meurtre du duc de Berry, une simple étape révolutionnaire se traduisant par l'assassinat d'une dynastie, la France livrée à la royauté citoyenne... Un mot de Schiller, dans sa tragédie de *Fiesque*, éclaire d'une singulière lumière cette pénombre shakspearienne : « La honte diminue quand le forfait grandit. Il est honteux de vider une bourse; il y a de l'impudence à manquer à sa foi pour un million; mais il y a une inexprimable grandeur à voler une couronne. » On croit entendre Macbeth... C'est pourquoi, depuis 1789 et 1815, l'Etat et le budget servent de liste civile aux détrousseurs politiques embrigadés par les *sociétés secrètes*, qui ne cessent de donner l'assaut à tous gouvernements, institutions et pouvoirs publics, alors même que ces derniers, ainsi que l'on peut voir, de nos jours, réalisent les programmes démagogiques et communards. Par là se comprend que les Cousin, les Guizot, les Villemain, etc., etc., aient aujourd'hui pour successeurs les Renan, les Havet, un Soury, un Aulard et tant d'autres. La logique ne perd pas ses droits, alors surtout qu'elle accompagne une révolution qui s'est toujours refusée de chômer ou faire halte d'un jour, si ce n'est dans le sang ou dans la boue. *Omne immundum stercorosumque*.

les conclusions des prémisses posées par Abélard. Après avoir rempli un moment le monde du bruit de son nom et du faux éclat de ses triomphes, à bon droit suspectés, l'infortuné époux d'Héloïse s'en vint, après maintes courses désordonnées, après force mésaventures d'une existence quasi-vagabonde, à bout de tempêtes et de naufrages échouer à Cluni, suprême refuge, qu'il trouva dans la charité de Pierre-le-Vénérable.

Ce fut sans doute dans l'hospitalière abbaye qu'il confessa que « Dieu punit en lui la présomption des lettres ».

Dans ses premières lettres à Héloïse, on trouve ce singulier aveu : *Odiosum me mundo reddidit logica.* Sainte-Beuve semble avoir voulu paraphraser ce mot, alors qu'il dissertait sur ce qu'il appelait « l'atroce méthode de philosophie scolastique ».

Le citoyen Jules Simon, l'ex-député journaliste, « incendiaire » d'hier, aujourd'hui sénateur, pompier centre-gauche, M. Jules Simon n'aurait pas manqué de proclamer « précurseur et *presque* MARTYR DE LA LIBRE PENSÉE, celui, dit-il, qui a fondé la Scolastique, la seule philosophie que le moyen âge pût souffrir... » Victor Cousin, l'hiérophante de l'Eclectisme, que ses élèves d'élite de l'École normale ont, à diverses reprises et toujours publiquement, accusé de les avoir, par corvées de jour et de nuit, asservis à raison « de 1 franc par tête, sans pain ni vin », le tout pour mener à bonne fin et d'urgence, la traduction des œuvres de Platon, ce même Victor Cousin, usant des mêmes procédés, publia sous son nom la traduction de Proclus et de ses *dix-huit arguments contre les chrétiens*, prouvant par là, tant que par ailleurs, que l'Université accorde toujours à la Sophistique ce qu'elle refusait au Christianisme, le poursuivant sans trêve de doctrines calomnieuses, d'attaques et de persécutions aujourd'hui devenues antinationales, au point d'avoir mis en péril l'avenir moral et religieux des générations, l'existence même de la France.

Aucune démonstration ne pouvait être donnée plus haute et plus grave, à savoir : qu'en dehors ou à l'encontre de la tradition et de l'autorité, la science, le génie même, fatalement fourvoyés, ne servant plus qu'à revêtir l'erreur de ses formes les plus spécieuses, de ses plus décevantes apparences, deviennent le plus redoutable auxiliaire des contagions sociales.

Au moyen âge, aussi bien que dans les temps modernes, l'histoire enseigne par l'expérience des siècles que les décadences, plus

spécialement celles survenues dans la discipline ecclésiastique, se rattachent à ce que Montaigne appelle les « Nouvelletés », aux novateurs, sectaires d'irréligion et de matérialisme. C'est la chaîne qui relie les désastreuses conséquences à leur principe de causalité, aussi rigoureusement qu'une filiation à son principe générateur.

L'histoire des religions, dont fait partie intégrante l'histoire de l'art, démontre, par preuves innombrables, qu'à l'opposé des traditions, on ne saurait rencontrer que fantaisies individuelles, révolutions, c'est-à-dire décadence des peuples et des institutions. Thèse immense, trop vaste pour que nous la puissions présenter autrement que sous un seul de ses aspects, thèse fragmentée, réduite aux modestes proportions d'un aperçu monographique, ayant exclusivement trait à *l'influence d'Abélard sur le chant liturgique*. L'œuvre et la vie de ce moine bohème des temps féodaux inaugure l'avènement du dilettantisme et de l'art libre, érigés en principe et par lui-même substitués à la discipline et aux règles traditionnelles. C'est le protestantisme introduit dans l'esthétique sacrée; c'est au moins, par le renom de son auteur, le titre, le précédent dont peut s'autoriser la musique profane, qui a aujourd'hui remplacé le chant grégorien dans la plupart des églises de France et des États catholiques de l'Europe.

Abélard, le sophiste novateur, devenu une des illustrations revendiquées par les libres penseurs de notre siècle, fut l'auteur, entre autres œuvres aujourd'hui connues des seuls érudits, du *Sic et Non*, du *oui* et *non*, et présente ce trait caractéristique d'avoir été, jusqu'à ses derniers jours, tenté d'hérésie. Il crut trouver gloire et profit à personnifier l'instabilité et l'équilibre philosophiques, se complaisant à osciller par passe-temps de bel esprit entre l'erreur et la foi. C'était vouloir continuer Byzance à Paris : ce qui explique pourquoi Victor Cousin, un ex-grand maître de l'Université, qui fut en son vivant l'amoureux, autant rétrospectif qu'infatué, des grandes dames du dix-septième siècle, se fit l'éditeur enthousiaste des œuvres de l'amant d'Héloïse, et mit tous ses soins à faire ressortir que son héros « était beau, poète et musicien; qu'il faisait, en langue vulgaire, des chansons qui amusaient les écoliers et les dames... »

Peut-être préfèrera-t-on, pour sa rude franchise, le témoignage d'un contemporain de l'époque féodale, Othon de Freisingen, qui s'en exprime ainsi : *Tam arrogans suoque tantum ingenio confidens*,

ut vix odiendos magistros ab altitudine mentis suæ humiliatus descenderet (1).

Il semble généralement admis, malgré des contradictions fort vives sur ce point, qu'Abélard avait mis en musique les paroles de chansons composées pour célébrer ses amours. Lui-même les chantait et bientôt elles devinrent populaires, si on en croit l'extrait suivant des lettres d'Héloïse :

« Quand, pour vous délasser des travaux de la philosophie, vous composiez en rimes des chansons amoureuses, tout le monde voulait les chanter à cause de la douceur de leur mélodie. Par elles mon nom se trouvait dans toutes les bouches; les places publiques retentissaient du nom d'Héloïse... *Amatorio metro vel rhythmo composita reliquisti carmina quæ præ nimiâ suavitate tam dictaminis, quam cantus, tuum in ore omnium nomen incessanter tenebant...* Il semble probable que la popularité, si complaisamment proclamée par Abélard et Héloïse, doit être surtout attribuée à la musique. Le malheur veut qu'il soit impossible de donner aucune preuve en dehors des affirmations suspectes émanées du poète musicien et de son héroïne qui n'hésitèrent jamais à subordonner toutes choses, même les plus graves, aux emportements égoïstes de la passion la plus déréglée. L'opinion qui rend probable que les « chansons » ont été composées en langue latine, se fonde sur l'incontestable culture littéraire d'Héloïse et le mépris professé par le monde savant du douzième siècle pour tout ce qui était langue et jargons vulgaires.

Il nous sera permis de remettre en mémoire que V. Cousin, qui était naguère et de notoriété publique le très platonique ami, non

(1) Les plus hautes probabilités rendent vraisemblable qu'Arius fut le modèle d'Abélard.

L'Arianisme fut la plus redoutable épreuve que la foi eut à surmonter. Un moment cette secte fut près de l'emporter dans la lutte théologique, qui domine le quatrième siècle.

Poète et Compositeur, l'hérésiarque des temps païens s'ingénia à mettre *en vers* et *en musique* sa doctrine, à l'effet d'en faliciter la propagande à travers le monde. Il publia sous le titre de *Thalie* un poète satirique à l'usage de ses adeptes et partisans, lesquels le chantaient au moyen d'une musique légère imitée de celle qui servait aux Grecs pour les danses et les festins.

Les comédiens et histrions du quatrième siècle qui étaient encore païens, en prirent occasion de tourner en dérision la religion chrétienne dans les théâtres où ils donnaient leurs représentations. Ces comédiens excitèrent la foule qui entra bientôt en révolte et insulta, ainsi qu'il arrive toujours, aux statues de l'empereur, etc., etc.

plus d'Héloïse, mais d'une « Louise » illégitime, a pris plaisir extrême de parler avec abandon et chaleur des chansons inspirées de l'ancienne Héloïse, lesquelles furent comme la préface du livre d'hymnes et de séquences, composé plus tard pour le couvent du Paraclet (1).

Ce n'est point le très galant éclectique de notre époque, qui eût jamais voulu rappeler au scolastique chansonnier le texte sacré qui n'est compris que des saints ou des artistes s'inspirant aux sources divines : *Et confortatum est cor tuum eo quod amaveris castitatem.* Il ne fut jamais démontré que l'auteur de l'Hexaméron ait fait preuve d'aucun talent dans la musique instrumentale. C'est donc à tort que, de ce chef et de plusieurs autres, un ancien abbé des Chartreux, dom Gervaise, a représenté Abélard comme le type de l'homme universel, incomparable : « Grammairien, orateur, poète, *musicien*, philosophe, théologien, mathématicien, astronome, *jurisconsulte*...! » Les savants religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur ont ramené *l'homme sans pareil* à des proportions

(1) Où trouver ici trace quelconque de la sainteté du cloître? C'est trop de bruit, en vérité, autour d'un roman traversé par une disgrâce honteuse, dégénérée en légende inavouable, pour ceux qui savent. Au contact d'Abélard et selon la mode de son époque, Héloïse, dont la passion ne peut être contestée, fut pédante, voire très pédante. Nous n'en voulons d'autre preuve que le témoignage de l'épouse-nonne faisant connaître qu'au moment de monter à l'autel pour recevoir le voile, elle récita les vers suivant de *la Pharsale* de Lucain, comme eût pu faire une païenne implorant la Vénus Astarté :

O maxime conjux!
O thalamis indigne meis! Hoc juris habebat
In tantum fortuna caput! Cur impia nupsis
Si miserum factura fui? Nunc accipe pœnas
Sed quas sponte luam.

Le trait n'est-il pas décisif et conçoit-on scandale plus flagrant? Il n'y a rien là qui puisse étonner si on se souvient de l'ardente correspondance : *Etsi uxoris nomen sanctius ac validius videatur, dulcius mihi semper existitit amicæ vocabulum; aut si non indigneris, concubinæ vel scorti.*

Jean de Meung, dans son roman de *la Rose*, se crut fondé à conclure plutôt par franchise que par galanterie :

Car certes se Pierre la creust
Ocques espousée ne leust...

Pasquier a presque dit de même : « Ce fut une résolution d'amour paradoxe. » Par contre, M. Jules Simon a écrit sans hésiter « qu'Héloïse rendit son amour même respectable à l'Eglise comme ses vertus! » On n'est pas plus *raison pure* et « libertin » universitaire.

plus réelles et à coup sûr plus vraisemblables. Avoir remis à la mode de son siècle, en le donnant pour œuvre personnelle, un programme d'études dont le célèbre Alcuin fut l'auteur, et qu'il enseigna dans l'école palatine, le *quadrivium* comprenant l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la *musique*, ne nous paraît point un titre suffisant à l'abusive apothéose d'Abélard par dom Gervaise.

On ne saurait admettre un tel excès de glorification en l'honneur d'un homme qui fut un malfaiteur dans l'ordre spirituel, et à qui on doit reconnaître la seule gloire d'avoir déchaîné des luttes stériles autant que périlleuses, d'avoir inauguré un régime de disputes et de discussions, qui a rempli près de sept siècles pour aboutir aux abîmes révolutionnaires, après avoir couvert de ruines les pays et les gouvernements qui l'ont favorisé ou seulement toléré.

Abélard n'était pas sans avoir appris de saint Augustin que « l'Église est seule en possession de toutes les grandeurs, de l'autorité et de toutes les lumières du bon sens ». L'orgueilleux novateur ignora ou se refusa à admettre cette parole de saint Jude, d'une intuition toute prophétique : « Aller à l'encontre de l'Église, c'est n'être plus qu'un astre errant, destiné à jeter les nations assez imprudentes pour le suivre dans des orages sans repos et des ténèbres éternelles. » C'est pourquoi l'on doit relier au sophiste du moyen âge l'infernal apostolat d'impostures et de dépravations laïcisantes, dont la dernière et complète expression se trouve dans la république athée du dix-neuvième siècle.

L'étude la plus superficielle suffit à démontrer que la galanterie fut la préoccupation dominante d'Abélard : *Totus in superbiâ et luxuriâ laboraret, ut ipse iterum loquitur...* Il est facile de juger de l'état de malsaine inspiration par lequel débute le célèbre scolastique. La quasi-confession, telle qu'elle ressort des lettres d'Héloïse, en fournit presque à chaque ligne les aveux les plus imprévus que l'on souhaiterait moins scandaleux.

Il serait sans utilité de reproduire ici les traits consignés dans la biographie ou la légende. Nous nous bornerons à rappeler qu'Abélard, qui vécut de 1079 à 1142, était de naissance aristocratique, l'aîné de sa race, et qu'il préféra, ainsi qu'il dit lui-même, « *les exercices de l'esprit et les triomphes de la logique* aux trophées des batailles ».

(1) Dans *l'Elucidarum Abaelardi*, que d'aucuns ont attribué à saint Anselme, on trouve le curieux extrait suivant, où il n'est rien dit des

L'évêque Othon de Freisingen, oncle de l'empereur Barberousse, a fait cette importante remarque que Rozelin, le précepteur d'Abélard, « établit dans la Logique *la doctrine des mots* SENTENTIAM VOCUM, et que son élève, tenant dans les sciences naturelles pour *la doctrine des mots ou des noms*, l'introduisit dans la théologie ».

Les conséquences de cette doctrine, hérétique au fond et dans la forme, ne devaient pas tarder à frapper les esprits, malgré l'habileté

sophistes, alors que sont évaluées les chances de salut éternel relatives aux diverses professions. (*De variis laicorum statibus.*) « Milites? parvi boni. — Quam spem habent Mercatores? parvam. — Joculatores? nullam. — Varii artifices? pene omnes pereunt. — Fatui? inter pueros. — Agricolas? ex magna parte salvantur, quia simpliciter vivunt, etc., etc. »

Ainsi décide maître Pierre dont la postérité connaît moins le nom patronymique que le sobriquet qui lui fut donné par Tirric, son professeur de mathématiques : *Abaulardus*, *Abaelardus*, ce qui, d'après plusieurs étymologistes, devrait se traduire par LÈCHE LARD. (*Baiolardus*, *baio* i. e., *lingo* et *lardum*.) Maître Alcofribas, abstracteur de quintessence, n'eût pas trouvé mieux.

Abélard a-t-il été chanoine de Paris ou de Sens? *L'Histoire littéraire*, longtemps après les chroniqueurs du treizième siècle et les annales bénédictines, n'a pu émettre sur ce point que des conjectures, des hypothèses, plutôt que des preuves concluantes. *Anno Domini M° C° XL° magister Petrus Abaulard, canonicus primo majoris ecclesiæ Senonensis obiit...* (Geoffroy de Courlon.) Mathoud a écrit de même : « Lector, ignosce in gratiam viri de litteris merixissimi : quin nec toti aberravimus à scopo quibus Senonensis ecclesiæ decora commandantur, si verum sit quod vetus chronicum vivianum annotavit Abaelardum ejusdem primatialis ecclesiæ canonicum fuisse. » On ne trouve à cet égard que conjectures sans preuves à l'appui. Le talent musical qui distinguait le célèbre scolastique aura fait supposer qu'il fréquenta la grande école Sénonaise alors renommée entre toutes. Saint Bernard lui-même paraît avoir ignoré l'église à laquelle se rattachait le titre canonical, d'ailleurs purement honorifique, de celui qu'il foudroya au Concile de Sens.

Il semble peu vraisemblable qu'Abélard ait résidé dans cette ville et qu'il ait pu vouloir passer sous silence les triomphes de ses années d'école et de jeunesse, bruyant prélude dans l'antique cité sénonaise, des succès qui l'attendaient dans Lutèce, sur la montagne de Sainte-Geneviève. Quel que fût le dédain des lettrés et du monde savant pour la langue vulgaire, il est permis de supposer que les chansons d'Abélard furent composées plutôt en langue romane qu'en latin. Le poème populaire, à cause même de sa rusticité, volait de bouche en bouche! *Carmen publicum.* Abélard n'était pas homme à négliger l'emploi d'un moyen pouvant produire popularité immédiate, succès général. La langue latine fut toujours d'un usage restreint dans les contrées reconquises sur les Romains. Les chansons et les gais passe-temps ne manquèrent au moyen âge, pas plus que la danse, les joyeux refrains dont les esclaves païens avaient fourni plus d'un modèle. Saint Césaire, archevêque d'Arles, les a flétris dans les termes suivants : *Quam multi rustici, quam multæ rusticæ mulieres cantica diabolica, amatoria et turpia, ore decantant.*

et les ménagements déployés en vue de ne pas rompre ouvertement avec l'Église. Ces novateurs se bornèrent, sous le couvert philosophique, à préconiser le doute à l'égal d'un évangile légitime et autorisé pour tous et pour chacun. « Douter! La clef de la sagesse, c'est le doute; le doute amène l'examen et l'examen la vérité. C'est la vérité qui nous dit : Cherchez et vous trouverez, frappez et l'on vous ouvrira. »

Avec Abélard disparaît la philosophie, servante de la Théologie, *ancilla Theologiæ*. On entrevoit Descartes et le dix-huitième siècle, sans parler des congénères succédanés, jansénistes, gallicans, encyclopédistes, éclectiques, parlementaires, et aussi nos modernes catholiques libéraux, toutes variétés et nuances du monde de l'hérésie, des sectes réfractaires et des « sociétés secrètes ».

Un mot de saint Thomas, l'Ange de l'Ecole, suffit à réfuter tous ceux qui ont raisonné en révoltés, conscients ou inconscients, dans le passé aussi bien que de nos jours. *Philosophiam tunc solum ancillæ munere fungi, cum a theologia ad illustrandas fidei veritates adhibeatur.* « Que la philosophie ne remplit l'office de servante, qu'alors qu'elle est employée par la Théologie à mettre en relief les vérités de la foi. »

On pourra croire Michelet, lorsqu'il écrivait avant d'avoir été atteint de christianophobie : « Cette philosophie circula rapidement; elle passa en un instant la mer et les Alpes; elle descendit dans tous les rangs. *Les laïques se mirent à parler des choses saintes.* Partout, non plus seulement dans les écoles, mais sur les places, dans les carrefours, grands et petits, hommes et femmes, discouraient sur les plus graves mystères (1). » Il serait difficile de

(1) Nous signalons à l'attention ces lignes de Michelet, qui n'a fait que traduire, sans en faire connaître l'origine, la lettre que les évêques de France adressèrent au Pape, en 1140 : « Cum per totam fere Galliam in civitatibus, vicis et castellis, à scholaribus, non solum inter scholas, sed etiam triviatim; nec à litteratis aut provectis tantum, sed à pueris et simplicibus, aut certè stultis, de sancta Trinitate, quæ Deus est disputaretur. »

Saint Bernard avait écrit aux cardinaux : « Irridetur simplicium fides, eviscerantur arcana Dei, questiones de altissimis rebus temerariè ventilantur... »

L'illustre abbé de Clairvaux dénonçait à l'autorité ecclésiastique les doctrines du protestantisme à venir, lequel devrait porter le nom d'Abélard, bien plutôt que celui de Luther, le moine apostat et plagiaire. La chronique manuscrite de Cluny a tout dit d'un seul mot :

De fide dogmatisavit perfide...

préciser en traits plus saisissants le point de départ, les premiers pas du protestantisme et de la Révolution.

Bertrand d'Argentré a, d'un mot profond, résumé autant que défini Abélard et son œuvre : « Il se mesla d'entrer si avant aux hauts secrets, qu'il y perdit le fonds. » Le même historien de Bretagne termine par cette remarque « qu'en disputation contre les hérétiques, on n'y profita jamais guère, car c'est sans cesse qu'on réplique ». « Qu'ont-ils vu, s'écrie Bossuet, ces rares génies, qu'ont-ils vu de plus que les autres?... Car pensent-ils *avoir mieux* vu les difficultés, *à cause qu'ils y succombent*, et que les autres qui les ont vues les ont méprisées? »

La preuve de l'influence rapide et pénétrante de la nouvelle doctrine se trouve, notamment, dans ce fait que, deux siècles après Abélard, Dante, le poète théologien, venu, lui aussi, en pèlerinage scientifique près de l'Université de Paris, a pu résumer en un seul vers l'enseignement du romanesque sophiste, à qui les universitaires de nos jours ont décerné le surnom nullement justifié « d'Aristote du douzième siècle ».

Che non men' che saper, dubbiar m'aggrada,
« Il me plaît de douter, non moins que de savoir. »

. . . . . .

. . . . . .

Quare te, mi Jonathan,
Manus stravit impia...
Raucis planctu Vocibus
Deficit et spiritus.

Ainsi chantait (paroles et musique) celui dont Bérenger de Poitiers, son disciple et son apologiste, a dit « qu'il eut plus que tout autre la grâce des lèvres ». Abélard a tenu à déclarer et affirmer que ses compositions chantées par lui-même furent son plus grand moyen de séduction et de succès. A cet égard, Héloïse a laissé l'aveu le plus explicite : *Fateor tibi specialiter inerat, quibus feminarum quarumlibet animos statim allicere poteras, dictandi videlicet et cantandi gratia.* Longtemps après ses infortunes. Abélard rappelle avec une évidente complaisance qu'il négligeait ses leçons pour ses amours, préférant ce qu'il appelait les *Carmina amatoria* aux *Secreta philosophiæ*, préférant surtout ses chansons amoureuses « qui furent partout chantées en plusieurs provinces » : *Quorum*

(*amatorium*) *etiam pleraque adhuc in multis, sicut et ipse nosti, frequentantur et decantantur regionibus, ab his maxime quos vita simili oblectat* (Hist. Calamit) (1).

Après avoir forfait à la parole donnée à Geoffroi, moine de Clairvaux, Abélard se jeta de nouveau dans la lutte qu'il entretint et propagea sans relâche par ses leçons, ses propos, ses conversations, ses livres. Au mépris d'un engagement déjà consenti de son plein gré, il supplie l'évêque de Sens, métropolitain de la province, de convoquer dans son église un nombreux concile, où sera appelé l'abbé de Clairvaux. Il fut fait droit à ses demandes (Concile de Sens, 1140), et lui-même fut invité « à répondre librement et en toute sécurité, et à vouloir bien entendre et supporter avec patience ce qu'on aura à lui objecter ».

Saint Bernard, sans recourir à aucun mouvement oratoire, par le seul effet de son autorité universellement reconnue, se borna à énoncer, par-devant le roi et le concile, les griefs et reproches encourus au regard de la doctrine de vérité. Son propre témoignage nous livre sa pensée : *Ego vero securus in magistri gentium sententiam pergo, et scio quoniam non confundar.* Dès qu'il se trouva en sa présence, l'orgueilleux contradicteur, dont on avait annoncé merveilles et miracles, se prit à fondre en larmes et se réduisit de lui-même à prendre honteusement la fuite, comme s'il eût été frappé d'une irrésistible et subite décomposition morale. Ce fut sa seule réponse, en dépit de sa renommée de « foudroyer et terrasser les gens par tant de sortes d'ergoteries et de syllogismes, qu'il ne les rendait pas moins étonnés que confus ». L'illustre abbé

(1) Il y a lieu de faire observer que les chansons, ou plutôt les chants qui se trouvent aujourd'hui dans la bibliothèque Vaticane ont été moins souvent et moins directement inspirés d'Héloïse. Si on en juge par le choix du sujet et par la teinte sombre qui domine, il est vraisemblable qu'Abélard fut préoccupé de chanter plutôt ses infortunes récentes que ses anciennes amours. Six complaintes, *Odae flebiles* de longueur démesurée, témoignent surabondamment sur ce point.

Planctus Dinæ filiæ Jacob;
Planctus Jacob super filios suos;
Planctus Virginum Israelis super filium.
Jephtæ Galaditæ;
Planctus Israel super Samson;
Planctus David super Abner.
Planctus David super Saul et Jonathan.

(Bibl. Vatic., parchemin in-fol., n° 288, du treizième siècle ; provenant du fonds de la reine Christine de Suède.)

de Clairvaux va caractériser pour jamais, dans une des éloquentes lettres qui faisaient loi par toute l'Europe, l'enseignement plus qu'audacieux d'Abélard et de son disciple Arnauld de Brescia. « Voyez que notre théologien place comme Arius une hiérarchie et des degrés dans la Trinité; comme Pélage, il met le libre-arbitre au-dessus de la grâce; comme Nestorius, il divise le Christ, et exclut son humanité de la compagnie des trois personnes divines. Parcourant ainsi presque tous les sacrements, il va hardiment d'une extrémité à l'autre et dispose tout d'une manière abominable... Il se glorifie d'avoir infecté la cour de Rome du venin de sa nouveauté; d'avoir ouvert aux cardinaux et autres clercs de la cour de Rome *les sources de la science*. J'aurai raison d'appeler impudique celui qui a souillé l'honneur de l'Église et la pureté de la Foi. Cet homme, c'est Pierre Abélard. Il écrit, il enseigne, il discute pour pervertir ceux qui l'écoutent. » On en doit croire saint Bernard, accusant, preuves en main, maître Pierre d'avoir poussé le blasphème et l'arrogance jusqu'à oser dire : « Pour moi, je ne puis me persuader que le Fils de Dieu ait voulu prendre chair humaine dans le but spécial de retirer l'homme de son esclavage et pour lui rendre sa liberté. » L'Église et l'histoire ont recueilli les foudroyantes réponses de saint Bernard. L'illustre moine, qui a forcé et poursuivi l'hérésiarque jusqu'en ses plus ténébreux replis, a répondu en homme d'autorité, de grand sens pratique : « Il y a bien de l'apparence que cet homme ne nous servira que des eaux dérobées et des pains volés. Il serait, ce semble, bien plus à propos de fermer par le bâton cette bouche criminelle, que de réfuter ses extravagances par des raisons décisives. » C'était conclure comme les empereurs romains à l'endroit des sophistes, et plus tard, saint Louis, contre les blasphémateurs.

Après cette sentence, dont les seuls libres-penseurs ont, naguère, interjeté appel, Bossuet a marqué d'un de ses dires ineffaçables « l'astre errant qui se glorifiait dans ses routes nouvelles et écartées », contre lequel des actes d'accusation d'hérésie surgirent de toutes parts. Saint Bernard reçut mission « d'opposer, à ce charme trompeur de la nouveauté, la pierre sur laquelle nous sommes fondés, et l'autorité de nos traditions, où tous les siècles passés sont renfermés, et *l'antiquité qui nous réunit à l'origine des choses* ». Après Bossuet, J. de Maistre a excellemment dit « qu'on n'a aucune prise sur un esprit sans religion. »

L'histoire grecque nous a conservé ce trait caractéristique que chaque ville de l'Hellade était pourvue d'un sophiste, (institution *sui generis*), d'un personnage toujours parlant et toujours écouté. Quoi de plus instructif que de rechercher et suivre ce long travail du sophisme à travers les siècles et les différentes nations? C'est ainsi que devrait procéder la méthode experimentale, appliquée en vue de retracer l'historique de la décomposition d'un peuple, opérée sans trêve ni merci par l'agent irresponsable qui, jour par jour, dépravе, avilit l'esprit public jusqu'à ce qu'il se résolve et tombe en poussière sans nom. L'histoire moderne contemporaine rendrait facile, à bien des égards, de recomposer et reconstruire ce qui fut l'histoire de certains peuples, aujourd'hui disparus.

C'est principalement au douzième siècle que reparaît, toujours persistant et brillamment personnifié, le type du sophiste en honneur dans l'antiquité païenne, nonobstant Socrate et son ironie. Mêlé à tous les événements, en rébellion occulte ou déclarée contre la religion et la royauté, faisant échec à l'autorité, donnant l'assaut à l'ordre public par les discussions, les harangues séditieuses et bientôt par les armes, il s'est fait gloire, à toute époque, de marquer ses progrès et son avènement par les catastrophes amoncelées dans le cours de l'histoire religieuse et politique de la France.

Toujours plus révolutionnaire, ce type va se dégradant de siècle en siècle, à partir des anciens légistes et des parlementaires, succédanés des scolastiques, pour aboutir au cuistre et au normalien modernes, ces implacables destructeurs (1).

(1) Nous passons sous silence l'apostat Loyson (Hyacinthe), naguère Dominicain, hier encore Carme-Déchausse, aujourd'hui échoué dans des parages qui confinent à la libre pensée et à la démagogie. Nous signalerons plutôt ce fait que moins l'éloquence, le « styliste » Renan présente de singulières analogies avec Abélard. Même absence de caractère et de sens moral, même surabondance de vaniteux égoïsme chez les deux sophistes. Il a suffi d'une fausse érudition, d'une science, plus que suspecte d'exégète allemand pour valoir à l'apostat-académicien le renom de mauvais aloi qui s'attache d'ordinaire à ceux qui font métier d'exploiter les plus détestables tendances d'une époque, sans négliger de battre monnaie avec la crédulité ou l'ignorance de leurs contemporains. M. Renan a bien mérité de l'Allemagne rationaliste.

Un homme qui l'a connu et jugé dans la plus étroite intimité des années du Séminaire de Saint-Sulpice, a raconté comment M. Renan fut fait clerc tonsuré de la main de Mgr Affre, l'archevêque martyr des journées de Juin. Le récit mérite d'être reproduit. « ... M. Renan trouve dans ses promesses cléricales, qui pour d'autres auraient été un souvenir pénible et une cause de remords, *une des pensées qui lui reviennent avec le plus de charme*. Il est

On a trop oublié, si on ne les ignore généralement, les cris d'alarmes que saint Bernard fit entendre au sujet des *cavillations des légistes;* suppliant le Pape, son ancien élève, Eugène III, de sauver la chrétienté : *Præcide linguas vaniloquas et labia dolosa claude. Hi sunt, qui docuerunt linguas loqui grandia, quum operantur exigua : largissimi promissores, paucissimi exhibitores, diserti adversus justitiam, eruditi pro falsitate, sapientes sunt, ut faciant malum, bene autem facere nesciunt.*

Au temps de la Rome impériale, le Souverain disait : *Desine sibillare, vipera.*

En 1122, le concile de Soissons condamna Abélard à brûler de sa propre main son écrit *De Trinitate*, déclaré convaincu d'hérésie. Les Pères avaient entrevu et pressenti, dans le nouvel hérésiarque, le fauteur de la libre-pensée qui allait répandre les germes des révolutions prochaines.

Vers les premières années du treizième siècle, Roger Bacon, le docteur *mirabilis*, se faisant l'écho de la conscience publique, suppliait de même un Pape, qui avait été un grand jurisconsulte, de

vrai qu'en les prononçant, il fit une restriction mentale qui, au premier abord, peut paraître *un mensonge bien caractérisé*. Ni Mgr Affre, qui reçut les promesses du séminariste prosterné à ses pieds, en soutane et en surplis, ni le clergé, ni les fidèles présents à la cérémonie d'ordination ne purent se douter qu'en prononçant ces paroles : *Dominus pars hereditatis meæ...*, M. Renan les détournait mentalement de leur sens naturel et exigé par l'Eglise, afin de soustraire sa conscience à l'engagement très précis qu'elles expriment, et qu'au lieu de se consacrer au Dieu chrétien dans la cléricature catholique, *il n'entendait se dévouer qu'à la recherche du Dieu caché et introuvable de la libre-pensée.* Il est certain de plus que si le prélat consécrateur avait pu soupçonner l'*intention secrète du lévite-boursier et libre-penseur*, il se fût abstenu de lui couper les cheveux et de l'introduire dans le for de l'Eglise. Mais pour M. Renan, il en est de la morale comme du bonheur. *On n'est vertueux, comme on n'est heureux, qu'à la dérobée.* »

M. Renan connaît la main qui a écrit les lignes qui précèdent.

Le Sulpicien en rupture de conscience, qui a forfait à la parole sainte, n'a eu garde de protester contre le témoin qui a vu et entendu l'ex-clerc minoré. M. Renan a trouvé plus digne de préparer en France l'avènement de ce que lui-même a appelé le *Dieu du christianisme pur de l'Allemagne!* » Comme l'Abélard, la popularité est son unique principe, son seul objectif, et lui-même en fait l'aveu : « Je n'ai existé pleinement que pour le public; il a eu tout de moi » Ce qui explique qu'il ne lui reste d'autre évangile que celui formulé par lui-même : « Le dédain est discret, parce qu'il se suffit. » *Impius cum in profundum venerit, contemnit.* Il nous sera donné de voir les sceptiques de son école idéaliser bientôt les trente deniers de Judas et la traite des âmes. Certains exégètes ont été trop souvent de nos jours les proxénètes de la fausse science et de l'érudition mensongère.

protéger la société chrétienne contre *les cavillations et les fraudes des légistes*, acharnés adversaires de l'Église, ancêtres de tous les révolutionnaires, passés et présents.

Sous Napoléon Ier, les *idéologues*, les avocats, qu'il méprisait si ouvertement, ont couru le danger d'avoir la langue coupée par ordre d'un révolutionnaire devenu empereur.

Il se voit enfin et on sait aujourd'hui que les monstruosités féodales sont des inventions, des impostures, qui ont seulement prouvé la satanique imaginative des anciens légistes imbus d'idées protestantes et césariennes, et des modernes parlementaires escortés de leurs satellites ordinaires, gazetiers, libellistes etc., plus ou moins faiseurs d'émeutes et vulgaires F.·.-maçons. Il est hors de doute que, sous l'inspiration et par les manœuvres des légistes, les rois de France, indignement abusés ou distraits, ont accompli l'œuvre, à jamais regrettable, de la séparation de la politique et de la religion. C'est pourquoi leurs perfides conseillers rencontrèrent toutes facilités de déchaîner le mouvement révolutionnaire du seizième siècle, en donnant par eux-mêmes l'exemple des plus cyniques apostasies publiques. Après la Réforme, cette tradition essentiellement antinationale se constitue et s'affirme par le calvinisme mitigé, plus tard par un jansénisme sectaire et de nos jours, hier encore, par le gallicanisme inconsidéré qui a servi de préface à la libre-pensée, à l'athéisme actuellement érigé en dogme et doctrine idolâtrique d'une république qui finira par *laïciser* jusqu'à la ci-devant déesse Raison. Telle est, esquissée en quelques lignes, la tradition révolutionnaire que les gouvernements de tous les régimes déchus se sont plu à favoriser par les plus absurdes, les plus inavouables compromissions. C'est de là qu'est provenue cette postérité sans nom, tourbe insurgée, que l'on doit, pour une large part, attribuer à Abélard et à son œuvre, dans lesquels, depuis des siècles, de savants Bénedictins ont entrevu et signalé avec une prophétique sagacité, le chef des premiers « nihilistes » (selon leur très remarquable expression), avant-coureurs de ceux-là que, six siècles plus tard, le comte J. de Maistre devait signaler, longtemps avant leur apparition en Russie et en France.

Au lendemain des disgrâces, des catastrophes, des condamnations qui résultèrent de ses fautes accumulées, Abélard se résigna enfin à faire amende honorable, ainsi que nous l'avons dit déjà. S'il se fût agenouillé en chrétien pénétré d'une réelle humilité, sa soumis-

sion eût pu être le plus édifiant chapitre de son *Historia calamitatum*, et lui faire prendre rang dans la glorieuse compagnie de ces confesseurs de leurs erreurs, de leurs faiblesses, les Augustin, les Dante, les Pétrarque. Ce fut moins par piété que par dépit qu'il entra dans le cloître, où il s'efforça d'affecter les apparences d'une résignation exclusivement philosophique. C'est là qu'il laissa échapper ce singulier aveu : « La logique l'a rendu odieux au monde », joint à la protestation qui semble un retour à l'orgueilleuse apologie de sa personne et de son œuvre : « C'est, ce me semble, la prévention plutôt que la sagesse qui m'a jugé ainsi (*éminent dans la logique, hérésiarque dans la science de Paul*). On loue en moi la trempe de l'esprit, on m'enlève la pureté de la foi, etc., etc. »

Dans une lettre adressée au cardinal Yves, saint Bernard a tracé d'Abélard un portrait en raccourci d'une fermeté de trait qui dénote une singulière vigueur de main : « Maître Pierre Abélard est un moine sans règle, un prélat sans charge; il n'est attaché à aucun ordre et ne se conforme à aucune loi. *Il ne se ressemble même pas à lui-même :* Hérode à l'intérieur, Jean-Baptiste à l'extérieur; c'est un être inexplicable, n'ayant rien du moine, si ce n'est le nom et l'habit... De toutes les choses qui « sont au ciel et sur la terre, je ne sais ce qu'il daigne ignorer, *si ce n'est lui-même*. Aussi fait-il de sa voix l'écho du ciel, *ponit in cœlo os suum* ».

Le contraste ne saurait être plus tranché avec l'imprudente mansuétude de Pierre le Vénérable, qui aima Abélard de la plus aveugle tendresse, le comparant, dans sa lettre à Héloïse, à des saints tels que saint Germain et saint Martin, proclamant pour un peu que son âme ne méditait, que sa bouche ne proférait, *que sa vie entière n'exprimait que des choses divines, savantes et vraiment philosophiques...* Sans nous arrêter à des divergences inconciliables, il semble que Pierre le Vénérable ait incliné à préférer à la justice, pour ne pas dire à l'orthodoxie, ce que lui-même appelait « l'excès de miséricorde ». Ce n'est point pourtant par une bienveillance universelle et une charité sans mesure que l'orthodoxie pourra jamais être préservée. Il y faut d'autres hommes, d'autres moyens, et, au douzième siècle, l'illustre Guillaume de Champeaux y eût suffi moins que tout autre, malgré, mais plutôt, à cause de ses tendances et de ses concessions d'un incontestable libéralisme.

(*A suivre*). A. SUPER.

CE QUI MANQUE

A LA

MEILLEURE DES RÉPUBLIQUES

Depuis dix-neuf ans et pour la troisième fois, la république existe *de nom* en France; depuis dix ans elle y existe *de fait* et elle est dirigée par des républicains. Que vaut cette forme de gouvernement? A-t-elle, comme le prétendent ses défenseurs, des vertus intrinsèques qui la rendent supérieure à toute autre; ou bien au contraire ne renferme-t-elle pas des défauts inhérents à sa nature même, qui la rendent inférieure à la monarchie?

Les erreurs et les fautes qu'elle a accumulées en France dans ces dernières années, de l'aveu même de ses plus chauds partisans, sont-elles accidentelles, ou sont-elles la conséquence presque nécessaire de ses principes? Suffirait-il d'un changement de personnel gouvernemental pour rendre la république acceptable à la masse des Français catholiques ou simplement honnêtes et respectueux des droits de Dieu et du prochain?

Ces questions se sont souvent posées dans beaucoup d'esprits depuis 1870; depuis 1879 surtout, et le résultat des dernières élections législatives les y a mises plus que jamais à l'ordre du jour.

Je voudrais essayer d'y répondre, non par une démonstration doctrinale, mais par le simple exposé de quelques faits contemporains.

En théorie, la république est une forme de gouvernement admissible : Elle peut être aussi légitime que la monarchie. Cependant, même au point de vue spéculatif, nous pensons que celle-ci est supérieure à celle-là. En fait, il y a eu, il y a encore, tel ou tel gouvernement républicain préférable à telle ou telle royauté : le canton de Fribourg, par exemple, ou l'Equateur depuis Garcia Moreno; mais nous osons affirmer que cela est une heureuse exception, due à des circonstances toutes fortuites et rares.

Nous en chercherons la preuve dans les faits mêmes qui sembleraient les plus propres à démontrer que la république est le meilleur régime : dans l'histoire de l'Équateur.

Certes, si jamais pouvoir public approcha de l'idéal et réalisa dans son intégrité la thèse catholique, c'est celui qu'a institué Garcia Moreno et qui continue à suivre ses doctrines. Où a-t-on vu, depuis Charlemagne et le moyen âge, des lois et des institutions plus pénétrées de l'esprit et des principes chrétiens ; des chefs d'Etat qui se fissent plus hautement gloire d'être les ministres de Dieu pour le bien et, comme disait notre glorieux saint Louis : « Les bons sergents de Jésus-Christ? »

Je sais que le canton de Fribourg marche sur les traces glorieuses de l'Equateur; que deux ou trois autres cantons suisses imitent Fribourg; que la contagion du bien a déjà heureusement atteint plusieurs républiques du sud de l'Amérique. Mais l'Equateur a donné le signal et l'impulsion; ce petit peuple, perdu au pied et dans les replis de la Cordillière des Andes, a plus pleinement restauré qu'aucune autre nation le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et nul n'a mieux expérimenté la vérité de la maxime évangilique, qui était l'adage favori de Garcia Moreno : « Cherchez d'abord le règne de Dieu et sa justice et tout le reste vous sera donné par surcroît. » Cependant, j'ose l'affirmer : l'exemple de l'Equateur prouve que le pire des gouvernements c'est le gouvernement républicain; car pour en tirer quelque chose de bon, il faut un Garcia Moreno, c'est-à-dire un homme exceptionnel; comme il ne s'en trouve pas un par siècle, peut-être pas vingt dans toutes les annales de l'humanité; tandis que pour tirer parti de la monarchie il suffit d'un prince honnête et de bon sens. Gouverné par un homme ordinaire, un royaume peut être heureux et glorieux ; pour qu'une république demeure paisible et prospère, il lui faut un saint de génie comme président.

J'en appelle à Garcia Moreno lui-même; son témoignage me suffit; et je n'en veux pas d'autre, car, par sa compétence comme par ses talents et ses vertus, il est : *testis omni exceptione dignus.*

Lors de sa première présidence, son message au Congrès de 1863 s'exprimait ainsi : « Dans un Etat républicain, la fragilité des institutions, l'instabilité du gouvernement, la fréquence des révolutions, mettent à chaque instant la société sans défense à la merci des passions sans frein. » En ces trois lignes, le grand homme a résumé

toute l'histoire de son pays et, plus ou moins, l'histoire de toute république.

Ecartons une objection. On pourrait dire que les républiques du sud de l'Amérique forment une exception, et que la race hispano-américaine est ingouvernable, avec son sang bouillant, ses têtes chaudes, ses passions brûlantes comme le climat qu'elle habite. Sang bouillant, têtes chaudes, passions brûlantes, tant qu'on voudra; mais ingouvernable, non certes : une race n'est pas ingouvernable, en qui la foi catholique a pénétré et persiste jusque dans la moelle des os, et qui est douée d'une énergie, un courage, une générosité indomptables; la masse de la nation a toujours soutenu Garcia Moreno dans ses entreprises les plus audacieuses contre les faux dogmes de la Révolution. Seule une petite minorité de sectaires, poussés par la Franc-Maçonnerie indigène et étrangère, emportés par la soif des honneurs, des richesses et des jouissances, a fomenté et accompli les désordres et les crimes qui si souvent ont bouleversé et ensanglanté ce pays (1).

Fidèle à Dieu, le peuple de l'Amérique du Sud était fidèle au roi. Il fallut le tromper, pour lui faire accepter l'indépendance d'où devait sortir la répuplique.

Cependant, Dieu sait si la monarchie espagnole avait depuis le milieu du dix-huitième siècle été infidèle à ses devoirs !

Traite des nègres, tolérée sinon favorisée; expulsion des Jésuites, avec des raffinements inouïs de brutalité; entraves continuelles à l'action de l'Église; incurie de la mère-patrie pour les intérêts matériels et la bonne administration des possessions d'outre-mer; incapacité ou indignité des successeurs de Philippe V: tout devait porter les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud à suivre l'exemple des colonies anglaises de l'Amérique du Nord. Charles III, le persécuteur des Jésuites, avait semblé légitimer d'avance leur soulèvement, car il avait aidé les futurs États-Unis à se séparer de l'Angleterre.

Cependant ces pays restèrent calmes pendant vingt-cinq ans; plusieurs tentatives d'insurrection avortèrent.

Le premier soulèvement n'eut lieu qu'en 1809; il eut pour prétexte

(1) Qu'on ne nous oppose pas non plus l'exemple des Etats-Unis; car M. Claudio Jannet a démontré sans réplique dans son savant ouvrage que la grande république de l'Amérique du Nord est rongée par d'incurables et honteuses maladies morales, politiques et sociales.

le maintien des droits du roi légitime d'Espagne contre l'usurpateur imposé par Napoléon.

Le 10 août 1809, au nom de Ferdinand VII et contre Joseph Bonaparte, Quito, capitale du district de l'Équateur, donna le signal de l'insurrection. Le Vénézuéla et la Nouvelle-Grenade suivirent son exemple, chassèrent les autorités espagnoles et organisèrent des juntes provinciales. Le 19 avril 1810, Bolivar créa une junte suprême, mais il eut soin de déclarer que *les pouvoirs de la junte cesseraient avec la captivité de Ferdinand VII.*

Ainsi, dans le berceau de ces républiques, nous trouvons le mensonge : on trompait le peuple par la volonté duquel et pour lequel on prétendait agir.

En 1811 seulement, le Congrès mettait en délibération la question de l'indépendance absolue. Il y eut longtemps des résistances populaires à main armée contre la république. Une province entre autres, le Pasto, située sur la limite de la Colombie et de l'Équateur, devint comme une nouvelle Vendée. En 1822, elle combattait toujours, et peu s'en fallut pour que Bolivar n'y trouvât la défaite et la mort.

Ce n'était pas un homme ordinaire et peu digne d'estime que Bolivar; ni même un homme peu loyal, bien qu'il ait fondé toute son action sur un mensonge.

D'une haute intelligence, d'une indomptable énergie, d'un courage à toute épreuve, grand guerrier et grand orateur, le *Libertador* était profondément chrétien. Il voulait l'union entière de l'Église et de l'État et, persuadé que l'enseignement universitaire empoisonnait la jeunesse, il en ordonna la réforme complète. Dans les derniers temps de sa vie, il proscrivit des écoles les auteurs dangereux et il y introduisit l'étude approfondie de la religion, « afin de fournir aux jeunes gens, disait-il, des armes contre les attaques de l'impiété et leurs propres passions. »

On ne s'imagine pas un Grévy, ni même un Carnot tenant ce langage.

Mais, avec cela, il était imbu des prétendus principes de 89; pour lui, la souveraineté du peuple était un dogme; le *Contrat social*, un Évangile; la *Déclaration des droits de l'homme*, un Décalogue. Il identifiait sincèrement la monarchie avec l'arbitraire, la république avec le respect de tous les droits. Amant passionné de la légalité et de la liberté, il dut violer ou laisser violer sans cesse les lois et la

constitution, et il ne parvint qu'à faire changer son pays de despotisme : tel fut le résultat des déplorables erreurs qui annihilèrent ses excellentes intentions, ses talents et ses vertus.

En 1821, l'Assemblée constituante de la Colombie fut nommée. Bolivar était déjà président de cette république; mais Santander, son lieutenant, qui gouvernait en son nom pendant qu'il continuait à guerroyer contre les Espagnols, trouva moyen, par de savantes et violentes menées électorales, de faire élire par un peuple très chrétien une imposante majorité de francs-maçons. Aussi, un député ayant refusé de voter une constitution qu'il trouvait attentatoire aux droits de Dieu et de l'Église, le Congrès l'expulsa tout simplement de son sein. Un autre citoyen, le docteur Margallo, fut jeté en prison pour avoir flétri les doctrines impies de Bentham, enseignées publiquement dans les écoles, et très en faveur près de Santander.

Persécuteur de l'Eglise, quoique présidé par un chrétien, le gouvernement républicain de la Colombie avait-il du moins apporté à ce pays, catholique par essence, la liberté civile et les biens matériels, à défaut de la liberté religieuse? Voici la réponse :

« En quinze ans, il avait accumulé plus de ruines que l'Espagne en trois siècles. La Colombie devenait un enfer d'où l'ordre était absolument banni. Plus de lois protectrices du foyer, des personnes, des propriétés; le brigandage militaire sous toutes ses formes; les maisons pillées, les couvents transformés en casernes, les églises profanées, des razzias de jeunes gens opérées à main armée sur les places publiques; des provinces entières, comme celle du Pasto (la Vendée du Nouveau-Monde), livrées à l'extermination pour cause de royalisme; des exécutions de huit cents, de mille prisonniers; sur toutes les routes, comme dans les villes et les villages, des bandes de soldats en guenilles, perdus de vices, vivant de rapines, excitant le mépris et le dégoût par l'excès de leur immoralité et de leur impiété : tel était le spectacle déshonorant qu'offrait ce malheureux pays. La guerre, la guerre toujours et par suite plus d'agriculture, plus de commerce, plus de travail, mais des corvées écrasantes, des contributions forcées, la misère partout, la banqueroute en perspective, la ruine infaillible (1). » Ne croirait-on pas lire un tableau de la France à la fin de la première république?

(1) Le R. P. Berthe, *Garcia Moreno, martyr et vengeur du droit chrétien*, pp. 39-40.

Et c'étaient bien les fruits naturels du républicanisme parlementaire. Un historien de la Colombie a constaté que « la simple annonce d'une nouvelle session des Chambres jetait l'effroi dans le peuple, comme si on lui eût prédit un ouragan ou un tremblement de terre (2) ».

Aussi l'instinct des masses, ou plutôt le bon sens populaire, aspirait-il à la restauration de la monarchie, soit par le rétablissement de l'autorité du roi d'Espagne, soit par la proclamation de Bolivar, comme empereur des Andes. A plusieurs reprises : en 1821, en 1826, au commencement de 1830, on lui offrit la couronne; il refusa toujours.

Il fut cependant obligé de violer souvent ses principes républicains et de faire ce qu'il avait juré d'éviter. Son lieutenant Santander était devenu son implacable ennemi, parce qu'il aspirait à passer de de la seconde place à la première. Sa tyrannie décida Bolivar à demander la révision de la Constitution dans le sens autoritaire, c'est-à-dire dans le sens le plus opposé à ses propres idées et à toutes ses déclarations.

Soutenu par la majorité du Congrès, le *Libertador* fut combattu par les républicains de cette espèce, peu rare en tout pays, qui ne reculent devant aucun moyen, crime compris, pour assouvir leur soif de domination.

Le très libéral Santander affirma qu'il préférerait se faire sujet du Grand Turc, plutôt que d'obéir à Bolivar. Obstruction parlementaire, menaces d'exil et de mort, émeutes, tentatives d'assassinat, tout fut employé contre celui auquel la reconnaissance populaire avait décerné le titre de *Libérateur de l'Amérique du Sud*. Le 25 septembre 1828, une bande d'insurgés et de soldats mutinés assaillit le palais présidentiel en vociférant contre « *le tyran* ». Le poignard à la main, ils se dirigeaient vers sa chambre, lorsque celui-ci, que le tumulte avait réveillé, se sauva par une issue secrète.

Alors il se décida à obéir aux vœux de la nation, exprimés par une junte populaire, convoquée contrairement aux lois, mais imposée par la nécessité : il ratifia la déchéance du Congrès, et il prit en mains l'autorité dictatoriale pour un an.

Ivre de joie, la multitude l'avait acclamé en 1828; trompée par les calomnies de ses ennemis auxquels Bolivar n'avait opposé que

(1) Restrepo, *Historia de la Colombia*.

le silence du mépris, la même multitude nomma en 1829 un Congrès presque entièrement santandériste.

Le jour de l'installation du Congrès, le dictateur envoya sa démission, avec un message où il établissait d'un mot le bilan des vingt premières années de la république dans l'Amérique du Sud. « Concitoyens, je le dis le rouge au front, nous avons conquis l'indépendance, mais au prix de tous les autres biens. »

Abattu, brisé physiquement et moralement, il se dirigea vers le littoral avec l'intention de s'embarquer pour l'Europe. Du rivage, il assista au démembrement de sa patrie. Il avait combattu vingt ans pour en faire un Etat vaste et puissant. Avant sa mort, le Vénézuéla et l'Equateur s'en détachèrent et formèrent des républiques séparées. Il apprit que son meilleur ami, son plus fidèle auxiliaire, le maréchal Sucre, avait été lâchement assassiné par des rivaux. Lui, jadis l'idole du peuple, il sut que les étudiants de Bogota s'amusaient à fusiller son portrait. Ses amis, indignement outragés à cause de lui, s'étaient révoltés et rendus maîtres de la capitale de la Colombie. Ils le supplièrent de reprendre le pouvoir; il refusa en disant : « Il n'y a plus de patrie pour moi, les tyrans m'en ont chassé ».

Après quelques mois d'une véritable agonie morale, le 17 décembre 1830, il mourut à quarante-sept ans, découragé, doutant de son œuvre, en proie aux regrets, presque aux remords. « Si une partie du globe pouvait retomber dans le chaos primitif, disait-il quelques jours avant sa mort, ce serait sans contredit la dernière phase des républiques américaines. Tout est perdu et perdu pour toujours : que peut un homme contre un monde? »

Tel a été le début de la république dans l'Amérique du Sud : anarchie, tyrannie, ruine morale et matérielle; finalement, désespoir de celui qui l'avait enfantée.

I. — De Bolivar a Garcia Moreno (1830-1860)

De Bolivar à Garcia Moreno, il s'écoula trente ans. Ces trente années se divisent pour l'Equateur en deux périodes : pendant vingt ans, jusqu'en 1850, les conservateurs furent au pouvoir; pendant dix ans, depuis 1850 jusqu'en 1860, le gouvernement appartint aux radicaux.

Quatre présidents conservateurs se succédèrent d'abord : Flores, Rocafuerte, Roca, Noboa; puis deux radicaux : Urbina et Roblez.

Entre la première présidence de Garcia Moreno et la seconde (1865-1869), deux autres présidents remplirent l'intérim : Carrion et Espinoza.

Certes, ces personnages ne se ressemblaient guère. Florès, l'un des plus brillants officiers de Bolivar, était un homme du monde, aussi distingué dans un salon que brave devant l'ennemi. Mais il était dévoré d'ambition, peu chrétien, ami de la guerre, plus ami du plaisir.

Homme de naissance et de talent, mathématicien, géographe, publiciste, Rocafuerte était moins religieux encore que Florès : son Evangile était le *Contrat social*, sa Bible l'*Esprit des Lois*. « Il avait l'âme d'un sectaire », écrit l'historien de Garcia Moreno (1). Mais il était supérieur à Florès comme administrateur, et son implacable sévérité maintint un semblant d'ordre matériel.

Roca était un homme d'argent, un mulâtre enrichi par la contrebande, un commerçant dénué de scrupules, un caractère astucieux et vindicatif, une intelligence fort médiocre.

Quant à Noboa, c'était un homme de paille, un vieillard débonnaire. Conservateur sans portée politique, il fut élevé au pouvoir par Urbina son futur successeur, qui voulait gouverner sous son nom et entendait bien, — ce qui arriva en effet, — le supplanter à la première occasion favorable.

Autant Noboa se montra doux, faible, bienveillant pour le catholicisme, autant Urbina fut violent, despote, ennemi de la religion. Homme de proie et de joie, pour satisfaire ses passions, il fit peser un joug de fer sur l'Equateur : pendant sa présidence, la Terreur régna sur ce malheureux pays.

Roblez, qu'il fit élire après lui, était sa créature et sa doublure, « un ridicule mannequin », qu'il fit manœuvrer à sa guise.

Les radicaux tombèrent par l'excès même de leur tyranie, et l'Equateur tout entier acclama comme un sauveur Garcia Moreno, dont l'indomptable énergie avait conduit l'opposition et donné du courage aux plus timides.

Le 1er mai 1859, il avait été nommé chef du gouvernement provisoire, qu'un soulevement légitime et salutaire avait substitué au gouvernement révolutionnaire et illégal de Roblez. Le 10 janvier 1861, il fut désigné comme président intérimaire et, peu après, comme président définitif pour quatre ans.

(1) P. Berthe, *Garcia Moreno, vengeur et martyr du droit chrétien*, p. 103.

La Constitution de l'Equateur interdisait la réélection immédiate du président, à l'expiration de son mandat. L'instabilité du gouvernement est la loi fondamentale et l'un des vices nécessaires de la forme républicaine. Si un président pouvait conserver indéfiniment le pouvoir, la république se transformerait de fait en monarchie.

Donc, le 15 mai 1865, le grand homme d'État qui avait déjà donné sa mesure, était remplacé par D. Jérome Carrion. Carrion était le candidat de Garcia Moreno.

« C'était un homme simple et religieux, ami de l'ordre et du travail (1). » On le croyait irréconciliable adversaire des anarchistes et capable de défendre le pays contre leurs entreprises. On s'était trompé : il manquait d'énergie et croyait qu'on pouvait remplacer les principes par des expédients.

Au bout de dix-huit mois, il était usé et réduit à donner sa démission. Le 21 décembre 1866, Garcia Moreno fit nommer, à la place de Carrion, celui qu'il appelait « le catholique et vertueux Espinoza (2) ».

Cet excellent Espinoza fut à son tour victime de l'illusion libérale.

Il se montra si faible, si aveugle, que Garcia Moreno dut le renverser pour empêcher les anarchistes de redevenir maîtres du pouvoir. Ce grand événement qui allait changer les destinées du pays, eut lieu le 16 janvier 1869.

Si différents que fussent tous ces chefs d'État, ils aboutirent donc à peu près au même résultat. Désordre matériel et moral, misère publique et privée, guerre civile presque permanente, intrigues, concussions, tripotages, corruption des idées et des mœurs; ainsi pourrait se résumer leur administration. Tous manquaient de principes, les meilleurs manquaient de caractère. Pour caresser les idées libérales, pour désarmer une opposition qui avait plus d'appétits que de convictions, mais des appétits insatiables, ils firent bon marché des droits de Dieu. Cela ne leur réussit guère. Garcia Moreno suivit la voie tout opposée, et là où conservateurs et révolutionnaires, catholiques libéraux et radicaux avaient absolument échoué, il eut la gloire d'obtenir le succès.

Parcourons rapidement les étapes par lesquelles passa la République de l'Équateur, de Bolivar à Garcia Moreno.

(1) P. 422.
(2) Lettre du 25 décembre 1865 à D. Félix Luque.

II. — Florès et Rocafuerte (1830-1845).

Rappelons que dès 1830, avant même la mort de Bolivar, l'Équateur et le Vénézuéla s'étaient détachés de la Colombie et constitués en États indépendants.

Florès, un étranger, un Vénézuélien, fut nommé président de l'Équateur. C'était, nous l'avons dit, un vaillant et habile général, un brillant gentleman; mais aussi et surtout, un jouisseur.

Il ne tarda pas à indisposer tous les esprits. On l'accusait de se livrer à des spéculations et à des tripotages indignes d'un chef d'État, afin de se procurer l'argent nécessaire à ses plaisirs. Pour se maintenir, il s'entoura d'une armée nombreuse, composée en grande partie de mercenaires venus des contrées voisines, qui regardaient l'Équateur comme un territoire conquis et agissaient en conséquence. Cette soldatesque pouvait voler, tuer, commettre tous les excès; l'impunité lui était assurée.

L'agriculture et le commerce étaient ruinés, le trésor était à sec, la fausse monnaie inondait le pays, le gouvernement lui-même altérait les valeurs, la banqueroute était imminente. Pendant ce temps, joyeuse était l'existence du président et de ses amis. Florès donnait des banquets et des fêtes brillantes, où son esprit caustique prenait, dit-on, pour cible les familles aristocratiques de la capitale et les criblait de sanglants sarcasmes.

Partout fermentaient de sourdes et profondes colères. Un ambitieux se chargea de les attiser pour les exploiter : cet ambitieux, c'était Rocafuerte.

Jusqu'alors il n'avait été qu'un aventurier politique. Député aux Cortès d'Espagne, en 1812, il en avait été chassé pour insultes à Ferdinand VII. En 1820, il était au Mexique, écrivant des brochures contre le catholicisme. Plus tard, il revint à Guayaquil, sa patrie.

Son opposition contre Florès devint si violente, que celui-ci le fit bannir du territoire. Rocafuerte s'échappa des mains des soldats chargés de le conduire en exil. Il fut repris, incarcéré, et il attendait la mort, lorsqu'il vit paraître devant lui son rival. Quelle fut sa surprise? Florès lui représenta avec beaucoup d'onction les maux que la guerre civile faisait souffrir à la République ; il le conjura de l'aider à travailler à la pacification du pays et lui offrit le second

poste de l'État, le gouvernement de Guayaquil, avec la perspective de la succession à la présidence.

Naturellement, le marché fut accepté. Tant qu'ils furent amis, ces deux hommes furent les maîtres. En 1834, Rocafuerte remplaça Florès. Il exila ou fusilla ceux qui tentèrent de bouger, il laïcisa l'Université et, autant qu'il le put, les écoles primaires; il essaya même d'implanter le protestantisme à l'Équateur; mais il n'y réussit pas; la foi ardente du peuple se souleva et chassa un instituteur protestant, introduit dans la capitale. et qui avait osé se moquer du Saint Sacrement.

Au bout de quatre ans, en 1838, nouveau chassé-croisé en sens inverse : Florès redevint chef de l'État, et Rocafuerte, gouverneur de Guayaquil.

Cette fois, Florès trouva que ce qui était bon à prendre était bon à garder; il refusa de continuer ce manège. Arrivé au terme de son mandat, il se fit décerner par une Convention, composée de ses créatures, une nouvelle présidence pour huit ans, avec des pouvoirs très étendus.

Mais, dans l'enivrement du triomphe, il perdit toute mesure. Il laissa les francs-macons créer des Loges à Quito et dans les principales villes; très tolérant pour les non-catholiques, il se montra intolérant envers le catholicisme : Son Parlement osa traiter le clergé en paria et déclarer tous les ecclésiastiques inéligibles au Sénat et à la Chambre des députés. Un décret présidentiel alla plus loin encore : il exigea un serment schismatique des prêtres et des fonctionnaires. La plupart refusèrent; les réfractaires furent destitués, privés de leurs droits politiques, menacés d'expulsion.

Comme en France, il y a un siècle, la constitution civile du clergé et la persécution religieuse furent, à l'Équateur, le signal de la guerre civile. On ne blesse pas impunément les convictions d'une nation catholique jusqu'au fond des entrailles, le peuple courut aux armes et, bientôt, Florès vaincu fut obligé de s'embarquer pour Panama.

III. — Roca (1845-1849).

Hélas! la pauvre république n'avait fait que changer de joug : au despotisme succéda la vénalité. L'opulent Roca acheta les deux tiers des votes du Congrès à beaux deniers comptants ou par des promesses d'emplois. Merveilleuse puissance des pots-de-vin!...

Roca fut nommé président, et les députés reçurent aussitôt le salaire qu'ils avaient si honorablement gagné. C'est ainsi qu'un mulâtre peu honnête devint le chef de cette nation si fière de sa probité et de la pureté de son sang!

Il ne gouverna pas longtemps en paix. A l'intérieur, Garcia Moreno se fit, dans son journal *le Fouet*, le défenseur de l'honneur national outragé par le honteux marché qui avait fait de Roca le premier magistrat de la République.

A l'extérieur, Florès, toujours dévoré d'ambition, entreprit de rentrer en maître à Quito. Cet ancien lieutenant de Bolivar, qui avait tant contribué à arracher l'Amérique méridionale à l'Espagne, s'était retiré à la cour de Madrid, et il conçut le projet de rendre à l'Espagne l'Équateur qu'il lui avait enlevé. Bien reçu, choyé de tous les courtisans, il fut particulièrement remarqué par la reine, car il était encore beau et brillant.

Après une grande revue passée en son honneur, Christine se fit son alliée; elle lui ouvrit un crédit de 10 millions et lui accorda toute permission pour équiper une flotte et lever un corps de volontaires, à la seule condition qu'il ferait régner à Quito un prince espagnol, dont il serait le protecteur et le premier ministre.

L'opposition de l'Angleterre fit seule échouer cette audacieuse et peu patriotique tentative. Le commerce de Londres s'émut; les négociants de la cité supplièrent lord Palmerston de mettre l'embargo sur les vaisseaux de Florès, déjà rassemblés dans des ports britanniques et prêts à partir. La presse appuya la demande et le cabinet anglais s'empressa de donner satisfaction au vœu de l'opinion.

Quoique avortée, cette tentative eut une influence considérable sur la situation intérieure de l'Équateur : elle consolida Roca, fort ébranlé par le discrédit où il était tombé. A la voix de Garcia Moreno, tous les patriotes avaient oublié leurs justes griefs pour ne songer qu'à la défense du territoire; l'opposition fit trêve tant que la patrie fut en danger, et la menace de la guerre étrangère délivra pour un peu de temps la république de la crainte de la guerre civile. C'est un triste régime, on en conviendra, que celui où il faut se réjouir d'un mal, parce qu'il fait échapper à un mal plus grand encore.

IV. — Noboa (20 février 1850 — 17 juillet 1851).

Roca avait pu arriver jusqu'au terme de son mandat. Le chef des radicaux, Urbina, aurait voulu dès lors prendre le pouvoir; il n'osa pas, ne se sentant pas encore assez fort; mais il mit en avant cet homme de paille dont nous avons parlé, ce vieux Noboa, digne conservateur, rempli de bonnes intentions, mais dénué de perspicacité et d'énergie. Urbina savait qu'il gouvernerait sous son nom, qu'il l'exploiterait, et qu'au moment psychologique, il se mettrait sans peine à sa place.

Son plan échoua d'abord : la concentration ne put se faire au Congrès sur une candidature; personne n'obtint le nombre de voix exigé par la Constitution, et on dut remettre le gouvernement aux mains du vice-président Robert Ascasubi, beau-frère de Garcia Moreno, digne de cette alliance par ses vertus, son caractère et ses talents.

Ceci se passait en octobre 1849. Ce fut pour Urbina une surprise désagréable. Il ne se tint pas pour battu : le 20 février 1850, il fomentait à Guayaquil un *pronunciamento* contre Ascasubi et en sa propre faveur. Mais les protestations indignées de la population lui ayant fait comprendre que son heure n'était pas venue, il fit élire Noboa par un autre *pronunciamento* de la même garnison de Guayaquil, le 20 mars. Le Congrès ratifia cette nomination révolutionnaire.

Pendant dix-huit mois Urbina entoura Noboa de prévenances hypocrites pour le mieux paralyser.

L'autorisation pour les Jésuites de rentrer à l'Equateur avait été arrachée par Garcia Moreno au débonnaire président, avant que le mauvais génie de celui-ci eût pu être consulté. Peu après, Florès essaya de nouveau d'organiser une expédition contre l'Equateur. Ces deux faits servirent d'arme à l'opposition radicale contre le gouvernement conservateur.

Il n'y avait aucune connexité entre eux, c'est évident. Les journaux d'Urbina déclarèrent cependant que si l'on avait rappelé les Jésuites, c'était pour aplanir les voies au tyran! La République était trahie, les conservateurs étaient les complices de l'ennemi!

Nous savons, en France, combien facilement ces odieuses accusations de trahison trouvent créance, si fausses et si absurdes qu'elles puissent être. Bientôt, à l'Equateur, toutes les têtes furent

en ébullition. A Guayaquil surtout, grâce aux secrètes menées d'Urbina, la fermentation était extrême.

Le naïf président se laissa persuader que sa présence ramènerait le calme dans cette ville. Docile aux inspirations d'Urbina et malgré les avis de ses intimes qui flairaient un piège, Noboa se mit en marche avec toute la pompe du rang suprême : c'était le 17 juillet 1849.

A cette époque, Quito n'était relié à Guayaquil que par des sentiers de chèvre, à peine tracés sur le flanc de la Cordillière des Andes. On sait que la capitale de l'Equateur est située sur un vaste plateau, à 3,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Entre ce plateau et la plaine de Guayaquil, il faut par conséquent descendre le versant oriental des montagnes, et on a à parcourir des défilés dangereux bordés d'effroyables précipices.

Pendant que le candide Roboa accomplissait péniblement ce rude voyage, Urbina lui faisait élever des arcs de triomphe dans la plaine de Guayaquil, mais en secret il préparait sa chute. Le jour où le président devait faire son entrée dans sa bonne ville, toute pavoisée en son honneur, l'intrigant se rendait dans les casernes, accompagné de trois généraux préalablement achetés : Villamil, Roblez et Franco. Ils donnaient de l'argent aux officiers et aux soldats, et les décidaient à prononcer la déchéance de Noboa et l'avènement d'Urbina.

A la même heure, le vieux chef de l'Etat arrivait sur les bords du fleuve qui arrose Guayaquil, le Guaya. Un vapeur pompeusement orné l'attendait. Il y monta, mais au lieu de le débarquer dans le port, le paquebot le conduisit en rade, le jeta sur un vaisseau à voiles qui leva l'ancre aussitôt, et pendant plusieurs mois le pauvre homme erra sur l'Océan, sans que personne, même les membres de sa famille, pût savoir ce qu'il était devenu. Il fut enfin mis à terre au Pérou, lorsqu'Urbina se crut tout à fait consolidé.

V. — Urbina (1851-1855).

Ce coup d'Etat s'était accompli le 17 juillet 1851. De ce jour date pour l'Equateur une des plus tristes périodes de son histoire. Jusqu'alors, malgré leurs fautes et leur médiocrité, les gouvernants valaient mieux que les institutions; maintenant les faux dogmes

de la Révolution allaient être appliqués par des hommes pires que leurs erreurs.

Urbina avait fait ratifier immédiatement son usurpation par une sorte de réunion populaire. Quelques expéditions lancées contre les provinces de l'intérieur prévinrent les résistances, et une Convention, formée presque exclusivement de créatures du nouveau maître, confirma le *pronunciamento* de Guayaquil.

Comme sa sanglante homonyme de France, cette assemblée fit régner la Terreur.

Toutes les mesures conservatrices édictées par l'ancien gouvernement furent rapportées. La première détruite fut la loi qui avait rouvert aux Jésuites le territoire de la République : c'est toujours aux vaillants fils de Saint-Ignace qu'échoit l'honneur de recevoir d'abord les coups de la Révolution. Garcia Moreno avait arraché a Noboa leur rappel, moitié par surprise, moitié par ses instances pressantes. Déjà leurs services les avaient rendus extrêmement populaires, si populaires, que le dictateur n'osa pas assumer l'odieux de leur expulsion ; il la fit décider par sa Convention.

L'assemblée s'entoura de mystère, accomplit cette iniquité comme on trame un complot : en séance secrète, au dernier jour de son mandat.

Mais le silence n'avait pas été bien gardé. D'innombrables pétitions couvertes de milliers de signatures avaient été déposées à la tribune. Les députés ne s'arrêtèrent pas devant ces protestations de la conscience nationale. Le jour même, les vénérables religieux furent arrachés de leurs cellules. C'était au nom du peuple que ce crime était commis. Ainsi le veut d'ailleurs, sous le régime républicain, une invariable coutume. Or l'indignation publique fut si forte et si unanime, qu'on dut faire passer les proscrits par des chemins détournés et dissimuler le lieu où on voulait les embarquer : ils furent conduits au petit port de Naranjal, et de là emmenés à Panama.

Tel fut le début du gouvernement radical ; la suite répondit au commencement : « Le vol, le pillage, l'assassinat, le sacrilège, furent à l'ordre du jour, écrit le R. P. Berthe (1), aussi bien que les contributions forcées et les déportations au Napo. » Le Napo est une province stérile et presque déserte, habitée seulement par

(1) *Garcia Moreno*, pp. 170 et 151.

quelques Indiens féroces. — Le dictateur avait une garde composée de Tauras, espèce de sauvages qu'il trouvait plaisant d'appeler ses *chanoines*.

« Les Tauras, armés de lances et de poignards, vagabondaient à leur aise, attaquant les citoyens inoffensifs, insultant les femmes, assassinant ceux qui osaient se défendre. Si l'on s'enhardissait à porter plainte contre eux, le tyran répondait qu'à partir de six heures un honnête homme devait se confiner dans sa maison, et qu'en tout cas il ne répondait point de l'ordre après le coucher du soleil. Pour mener joyeuse vie avec ses prétoriens, Urbina épuisait le trésor public et commettait les plus infâmes exactions contre les particuliers. La Convention, avant de se dissoudre, décréta qu'un si grand homme était au-dessus de tout contrôle et qu'on ne pouvait lui demander des comptes. D'ailleurs, comment mettre sur la sellette cet usurpateur éhonté, alors que la moindre allusion à ses crimes était journellement punie de la prison et de l'exil? »

Pour avilir et asservir l'épiscopat et le clergé séculier, pour déshonorer et corrompre le clergé régulier, les mesures les plus odieuses furent prises. Le gouvernement prétendit destituer, de sa propre autorité, l'évêque de Guayaquil et le remplacer par une de ses créatures. Le Saint-Siège avait refusé de transmettre aux républiques, nées des colonies espagnoles, le droit de présentation aux évêchés, et les autres privilèges accordés par les Papes aux rois catholiques en reconnaissance des services qu'ils avaient rendus à la religion. En 1824, un Congrès de la Colombie, au lieu de tenir compte de ce refus, avait voté une loi dite *du patronat ecclésiastique*, qui entreprenait de donner aux pouvoirs républicains des droits beaucoup plus considérables que n'en avait jamais eu la monarchie espagnole, plus étendus même que ceux du Pape. Droit d'ériger de nouveaux diocèses et d'en tracer les limites, de fixer le nombre des prébendes dans chaque cathédrale, d'interdire ou de convoquer les conciles nationaux ou provinciaux et les synodes diocésains, de permettre la fondation de nouveaux monastères et de supprimer les anciens; de nommer les évêques, chanoines, curés, etc., jusqu'aux prêtres sacristains et aux vicaires forains; droit d'examiner les bulles pontificales et les constitutions des réguliers et de leur accorder ou de leur refuser l'*Exequatur* : appel comme d'abus, main-mise sur les biens ecclésiastiques, jugement des clercs par les tribunaux civils; toutes les armes rouillées du gallicanisme,

toutes les mesures spoliatrices et persécutrices de la Révolution, avaient été réunies, comme en un arsenal, dans cette loi du patronat.

Tandis que le Souverain Pontife laisse aux Evêques la liberté de réunir les conciles provinciaux lorsqu'ils le jugent utile, de nommer leurs vicaires généraux, les chanoines, supérieurs de séminaires, curés, etc., de leur diocèse; tandis que l'Eglise consacre pour les communautés religieuses le droit d'élire leurs supérieurs, les Etats républicains de l'Amérique du Sud prétendaient régler en maîtres toutes ces questions. Ils exigeaient même la présentation des décrets rendus par les évêques en cours de visite pastorale pour les réformer ou les annuler selon leur bon plaisir! Napoléon Ier n'était pas allé si loin dans ses tentatives d'asservissement de l'Eglise que ces tyranneaux d'outre-mer.

Et, comme la cupidité marche ordinairement de pair avec l'ambition; des évêchés restaient vacants pendant des années, afin que le gouvernement en touchât les revenus : Cuenca, par exemple, fut sans évêque pendant près d'un demi-siècle, de 1805 à 1848.

On comprend, sans qu'il soit besoin d'insister, quels désastreux résultats ces usurpations du pouvoir civil en matière religieuse avaient produits; combien la dignité, la fermeté, la moralité du clergé avaient subi de profondes atteintes.

Aux mains d'Urbina, cette loi schismatique du patronat devint une arme terrible. Il logea ses troupes dans les couvents et força les religieux à vivre à peu près de la vie de caserne. Ils étaient obligés de s'asseoir à la même table que les soldats et souvent de rôder la nuit, en quête d'un domicile que le monastère encombré ne pouvait plus leur offrir. Il était impossible que la vie monastique pût subsister dans de pareilles conditions.

Pour pervertir le clergé séculier, le président radical s'attacha soigneusement à choisir comme supérieurs des séminaires, des hommes dévoués à sa politique; il tenta même de faire diriger les établissements ecclésiastiques par des administrations mixtes dont les membres, prêtres et laïques, étaient à sa dévotion et repoussaient toutes les mesures utiles proposées par l'évêque.

L'instruction publique, ce grand cheval de bataille des républiques modernes, n'était pas mieux traitée : les écoles primaires furent complètement négligées, les collèges furent transformés en casernes; on juge quelles en furent les conséquences pour les études

et les mœurs de la jeunesse. L'Université fut désorganisée, les grades devinrent le prix de la faveur ou de quelques piastres données au bon moment.

Les Tauras faisaient école; le banditisme florissait sans entraves à l'Equateur; on n'entendait parler que d'assassinats : généraux et officiers, juges et prêtres, tombaient sous les coups de misérables toujours impunis. Partout le vol, le brigandage, la licence la plus effrénée. Les caisses publiques étaient toujours vides; pour les remplir, le président accusait les citoyens riches de conspirer en faveur de Florès. Un décret les condamnait à d'énormes amendes sous le nom de contribution forcée. Si les spoliés résistaient, on les jetait en prison et on vendait leurs meubles à l'encan.

Pour augmenter sa fortune, Urbina essaya même de vendre une partie du territoire de la République : les îles Gallepagos.

Cependant les prétendues libertés et garanties du régime parlementaire et constitutionnel continuaient, officiellement du moins, à protéger les citoyens de l'Equateur : les Chambres se réunissaient régulièrement; elles délibéraient et votaient, mais elles votaient toujours ce que demandait le gouvernement. Si, par hasard, un député indépendant était nommé, il était aussitôt *fructidorisé* à la requête du président. Garcia Moreno fut le premier à subir ce traitement. Nommé sénateur de Guayaquil par une imposante majorité, il fut empoigné, incarcéré, embarqué sans jugement et jeté sur les côtes du Pérou, sans avoir même été invalidé.

Courtisan servile, le Parlement investit Urbina de pouvoirs dictatoriaux. Celui-ci avait promis que l'augmentation de son autorité serait le signal d'une ère de prospérité sans pareille; ce fut le début d'une recrudescence de la misère et de la tyrannie; les arrestations et les déportations se multiplièrent : tous ceux qui déplaisaient au maître furent exposés à la captivité et à l'exil; les femmes comme les hommes : « De nobles dames, des jeunes filles furent jetées en prison ou internées dans des couvents pour des motifs politiques (1). »

Personne ne pouvait élever la voix pour dénoncer tous ces crimes. Garcia Moreno avait ondé le journal la *Nacion*, afin de clouer le gouvernement radical au pilori. A l'apparition du premier numéro, Urbina envoya dire au directeur que, si le second

(1) R. P. Berthe.

voyait le jour, lui et ses collaborateurs seraient déportés, ce qui signifiait internés au milieu des sauvages du Napo et peut-être fusillés dans un défilé des montagnes par une escouade de Tauras.

Le second numéro de la *Nacion* n'en fut pas moins publié dans la matinée du 15 mars 1853. Deux heures après, l'expulsion de Garcia Moreno et de deux de ses amis était signée. Afin de forcer le gouvernement à les arrêter devant tout le peuple, ces trois hommes intrépides se rendirent sur la place publique. C'est de là que, sous les yeux d'une foule indignée, mais terrorisée et muette, ils furent conduits à la Nouvelle Grenade. Par une indigne violation du droit des gens, le gouvernement de cette république les fit incarcérer.

Deux ans après, quelques hommes courageux avaient créé un nouveau journal : l'*Expectador*. Le mandat d'Urbina touchait à sa fin, on était aux premiers mois de 1855. Cette feuille pouvait devenir une arme puissante aux mains des honnêtes gens; le dictateur la brisa.

Le prétexte fut un nouveau projet d'invasion de Florès, toujours aux aguets pour reconquérir l'Équateur. Il s'apprêtait, en effet, à marcher contre ce pays, avec l'agrément du Pérou. Urbina s'empressa d'accuser de *floréanisme* toutes les familles qui ne s'étaient pas courbées sous son propre joug, et de lancer contre elles un décret de proscription : les rédacteurs de l'*Expectador* furent arrachés nuitamment de leurs lits et confinés dans les déserts du Napo, pour y mourir d'une mort lente, mais sûre, comme autrefois à la Guyane les victimes du Directoire de France.

Des vieillards, des soldats, des généraux furent empoignés avec la même brutalité, et internés à Guayaquil, transportés à Panama, ou déportés au Napo.

C'est ainsi que fut préparée et assurée l'élection de Roblez.

VI. — Roblez (1855-1859).

Roblez était une créature et une doublure d'Urbina. Celui-ci voulait recommencer le jeu de Florès et de Rocafuerte, c'est-à-dire reprendre la présidence après quatre ans, et dans l'intervalle gouverner sous le nom de son remplaçant. Le président avait changé, le système ne changea pas : « c'était toujours la Révolution, toujours la guerre civile et étrangère, se disputant des lambeaux de

cadavres sanglants, toujours la persécution de l'Église, l'usurpation sacrilège de ses biens, la proscription de ses ministres, la profanation de ses temples, la déportation de ses enfants, la banqueroute en permanence, le commerce anéanti, l'instruction publique transformée en poison corrupteur, tous les vices s'étalant au grand jour, en un mot, le règne du mal dans toute son horreur » (1).

Cependant l'heure de la délivrance approchait. A la fin de 1856, Garcia Moreno revenait d'exil. Presque immédiatement, il était nommé alcade de Quito, recteur de l'Université, sénateur de la capitale. Il prenait la tête de l'opposition et la dirigeait avec autant d'habileté que d'énergie.

C'était un terrible adversaire : le gouvernement voulut le supprimer; tout fut tenté contre lui, tout, jusqu'à l'assassinat inclusivement. Son courage avait donné du cœur aux honnêtes gens, jusque-là tremblants et muets. Le gouvernement fut renversé, un gouvernement provisoire formé, dont Garcia Moreno fut l'âme.

VII. — Guerre civile. — Trois gouvernements a la fois : Roblez et Urbina; Garcia Moreno; Franco (1859-1860).

Voici dans quelles circonstances eut lieu ce grand événement. A la suite de discussions plus que vives entre l'Équateur et le Pérou, au sujet d'un territoire revendiqué par l'un et par l'autre, les relations diplomatiques avaient été rompues, un ultimatum envoyé par le cabinet de Lima, avec menace, en cas de refus de bloquer Guayaquil.

Roblez profita du prétexte pour demander, par un message hautain et injurieux, des pouvoirs extraordinaires. Le Parlement refusa, jugeant que ces pouvoirs étaient inutiles contre l'ennemi du dehors et qu'ils serviraient seulement contre les libertés publiques et privées.

Furieux, Urbina, l'inspirateur de Roblez, obtint, moyennant finances, que onze députés s'abstiendraient de siéger; ce qui rendit toute délibération impossible, faute du quantum exigé par la Constitution. — C'était annihiler la représentation nationale et détruire tout contrepoids. Roblez se créa *directeur suprême*, constitua Urbina *général en chef*, donna à son gouvernement le nom de *direction suprême de l'armée*, et eut l'impudence d'écrire dans une procla-

(1) Oracion funèbre del Exc. Don Garcia Mareno, por el senor D. V. S. Chaparro.

mation que « le peuple lui avait confié de nouveaux pouvoirs », ces pouvoirs qu'il s'était attribués contre toute légalité et toute justice.

Il se moquait du peuple; cela ne lui réussit pas. Sous l'impulsion de Garcia Moreno, députés et sénateurs protestèrent. — Le conseil municipal de Quito les imita.

Les despotes essayèrent un redoublement de terreur : plusieurs conseillers municipaux de Quito furent saisis et déportés. Condamné au bannissement, pour avoir eu le courage de publier ces réclamations, l'imprimeur Valentia était conduit aux frontières avec plusieurs autres victimes de la tyrannie : leurs gardiens avaient ordre de devenir leurs bourreaux. Arrivés dans une plaine isolée, Valentia fut attaché à un arbre et fusillé; ses compagnons furent assez heureux d'échapper aux assassins. Partout les prisons se remplissaient; comme en France sous la Terreur, amis et ennemis y étaient jetés.

Mais Garcia Moreno avait rendu l'énergie aux honnêtes gens. Une première tentative contre les dictateurs eut lieu à Guayaquil. Vingt hommes, dirigés par le commandant Darquea, avaient arrêté, sans coup férir, le président Roblez à onze heures du soir. Ils l'avaient trouvé jouant aux cartes avec son ami Franco. L'armée paraissait gagnée; on emmena donc les deux prisonniers à la caserne pour les y incarcérer. Pendant le trajet, Franco s'échappa, brûla la cervelle à Darquea, les troupes rentrèrent à leurs casernes, et se soumirent de nouveau au gouvernement radical.

Roblez et Urbina rirent beaucoup de cette échauffourée. Ils ne rirent pas longtemps, car le coup manqué, le 4 avril, à Guayaquil réussit à Quito, le 1er mai suivant.

Une troupe de jeunes gens, armés de vieux fusils, de lances et de bâtons, s'empara presque sans résistance de la caserne; les soldats fraternisèrent avec les assaillants, et la déchéance du gouvernement radical fut prononcée aux acclamations de la multitude. La joie était unanime, mais elle dura peu. Un mois après, nouveau coup de théâtre; les troupes de Garcia Moreno étaient battues le 3 juin, et le 15 Urbina reprenait possession de la capitale.

Uni d'abord en apparence aux « deux jumeaux » (c'est ainsi qu'à l'Équateur on nommait Roblez et Urbina), Franco ne tarda pas à lever le masque. Au fond, il les trahissait, lors même qu'il semblait les soutenir, et il trahissait son pays. Gouverneur de Guayaquil, il s'entendait avec le Pérou, qui bloquait la ville dont la défense lui était confiée.

Pour devenir le maître, il avait consenti à céder à l'ennemi une partie du territoire équatorien. A ce prix, le cabinet de Lima s'était engagé à le soutenir.

Pendant ce temps, ce même cabinet de Lima négociait avec Garcia Moreno, et faisait semblant d'écouter ses propositions de paix, de médiation, ou même d'alliance contre Roblez et Urbina.

Franco faillit réussir : un *pronunciamento* fomenté par lui à Guayaquil mit les provinces maritimes entre ses mains. « Les deux jumeaux » marchèrent contre lui; mais à peine avaient-ils quitté la capitale qu'elle se soulevait derechef contre eux. La garnison fut chassée; les femmes étaient les plus acharnées; elles jetaient du sable et de la cendre dans les yeux des soldats. Quito ouvrait ses portes à un membre du gouvernement catholique, Carvajal, qui accourait après avoir vaincu une partie des troupes des dictateurs. Ceux-ci, se voyant perdus, passèrent la frontière. A Guayaquil même, Franco, malgré la pression la plus violente, n'obtenait *qu'une seule voix de majorité* pour la présidence contre Garcia Moreno.

Les provinces de l'intérieur, toutes dévouées au héros chrétien, continuèrent la lutte. Guayaquil fut bientôt le seul refuge de Franco; ce refuge même ne tarda pas à lui manquer, car après des prodiges de valeur et après avoir réalisé presque l'impossible (1), Garcia Moreno reprit cette ville, et son dernier adversaire dut fuir à son tour à l'étranger.

VIII. — Première présidence de Garcia Moreno (1861-1865).

Au commencement de 1861, le libérateur de l'Equateur était nommé président.

Nous raconterons plus tard ce que fit Garcia Moreno pendant cette première période de son pouvoir; ici, nous voulons seulement exposer les fruits naturels du régime républicain, dirigé par des hommes, dont les vertus ou les vices, le caractère et les talents ne sont ni supérieurs ni inférieurs au niveau commun.

Quatre ans après, le grand homme rentrait dans la vie privée; ainsi le voulait la constitution de l'Équateur; ainsi l'exige nécessairement la forme républicaine : la présidence à vie ou même la rééligibilité indéfinie à la présidence ferait du chef de l'Etat un véritable

(1) Nous donnerons dans la dernière partie de ce travail un aperçu des difficultés qu'il fallut vaincre pour s'emparer de cette place.

monarque. « L'instabilité du gouvernement » que Garcia Moreno notait comme une des caractérisques du régime républicain est donc *obligatoire* pour ce régime. C'est un de ses plus grands défauts. Fût-il un Charlemagne, dit justement l'historien de Garcia Moreno, la stupide égalité républicaine veut que le président cède sa place quand le terme de son mandat est arrivé. Par conséquent, « les longs desseins et les vastes pensées sont à peu près incompatibles avec la mobilité perpétuelle et nécessaire de ce régime. Or la durée est un des éléments indispensables et principaux pour l'accomplissement des grandes choses; surtout lorsqu'il s'agit du gouvernement des Etats. « Les longs épiscopats sont une bénédiction pour « un diocèse », a dit le cardinal Pie. Les longs règnes ne sont pas un moindre bonheur pour un royaume. Les longues présidences ne se peuvent même concevoir, puisque c'est la négation du principe républicain. Les longs ministères ne se conçoivent pas davantage en face de Chambres sans cesse changeantes dans leurs idées et leurs votes comme dans leur composition et maîtresses de la vie et de la mort du gouvernement. Jamais on ne verra, sous une république, un homme rester un quart de siècle et plus au pouvoir, comme Richelieu, Colbert ou Bismarck, ni même sept ans comme Villèle. Il y a donc là une cause d'infériorité très notable de la république par rapport à la monarchie ».

Garcia Moreno avait d'abord posé la candidature de José Maria Caamano qui possédait, selon lui, les qualités essentielles à un homme d'Etat : « Honorabilité sans tache, énergie de caractère, sens droit, esprit religieux, du petit nombre de ceux qui, à Guayaquil, n'ont jamais rougi de pratiquer leurs devoirs de chrétiens, par où il a mérité la haine des franc-maçons si nombreux dans cette ville (1). »

Mais ce candidat était trop impressionnable aux criailleries libérales. Un club urbiniste avait été fermé à cause de ses violences et du secret dont il avait voulu entourer le nom de ses membres. Grand tapage dans le camp de l'opposition, plaintes amères contre la tyrannie du gouvernement. — Sans connaître les motifs de la fermeture du cercle, Caamano déclara publiquement qu'il refuserait une candidature imposée par la force. — Justement blessé Garcia Moreno lui écrivit pour lui prouver que la mesure était légale, légitime, salutaire, urgente. Caamano en convint, et il reconnut

(1) Lettre de Garcia Morena à F. Sarrade, 31 décembre 1864. — P. Berthe, p. 420.

publiquement que le gouvernement avait eu raison et qu'il avait eu tort d'affirmer le contraire. Mais il avait montré trop de précipitation et trop peu de caractère et de clairvoyance; Garcia Moreno l'abondonna.

Il lui substitua D. Jeronimo Carrion. On le croyait « homme simple et religieux, ami de l'ordre et du travail, irréconciliable ennemi des anarchistes et capable par sa fermeté de défendre le pays contre leurs entreprises (1). » Malgré la coalition de toutes les forces révolutionnaires, vingt-trois mille électeurs contre huit mille ratifièrent, le 15 mai 1865, le choix de Garcia Moreno.

IX. — Carrion (1865-1860).

Hélas! les bons sentiments, les excellentes qualités du nouveau président devaient être annihilés par ce besoin qu'éprouve tout chef d'Etat républicain et, en général, tout homme, revêtu d'un pouvoir électif, de plaire aux électeurs et d'éviter ce qui pourrait les froisser. — De là vient que les meilleurs, — à moins de placer leurs convictions et leur devoir avant leurs intérêts et leur ambition, ce qui est infiniment rare, surtout dans un pays démocratisé, — adoptent un système de bascule et s'efforcent de contenter leurs adversaires, sans mécontenter leurs amis. Ils échouent généralement sur toute la ligne, ce qui ne les empêche pas de recommencer toujours.

Pareille mésaventure arriva au digne D. Jeronimo Carrion, et son exemple n'empêcha pas son successeur, le non moins digne D. Xavier Espinoza, de se briser contre le même écueil.

Carrion débuta par un discours très ferme au Congrès : « Avec la coopération de son illustre prédécesseur, il voulait, dit-il... élever un rempart inexpugnable contre les principes révolutionnaires, source de tous les malheurs. » L'illustre prédécesseur n'eût pas mieux dit, mais pour appliquer cette politique il ne se fût pas entouré d'hommes de nuance libérale, et il n'eût pas confié le ministère le plus important, celui de l'intérieur, à D. Manoel Bustamante, connu pour ses idées révolutionnaires; il n'eût pas accordé de saufconduits aux radicaux exilés par le précédent gouvernement, il ne leur eût pas laissé toute licence pour créer des journaux immoraux

(1) P. Berthe, p. 422.

et impies, ni pour organiser des associations politiques ; il n'eût pas violé le Concordat conclu avec le Saint-Siège, ni soutenu d'indignes religieux contre l'autorité apostolique.

Les libéraux de toutes nuances, jusqu'aux radicaux inclusivement, parurent d'abord conquis par le président Carrion : ils le comblèrent d'éloges. En secret, ils s'applaudissaient de le voir travailler à sa perte et à leur profit. Les louanges des radicaux durèrent peu : au bout d'un an, le chef de l'État était l'objet de leurs invectives. Aux élections de 1867, ils triomphèrent. La Chambre fut composée de jeunes libéraux et le Sénat fut rempli des sectaires radicaux les plus ardents et les plus compromis. Garcia Moreno avait été envoyé dans cette nouvelle fosse aux lions : il gênait trop les vainqueurs pour qu'ils se résignassent à sa présence. La junte provinciale, juge sans appel en matière d'élection, l'avait validé; la majorité du Sénat, formée de ses ennemis, l'invalida.

Le président laissa faire. Il fut mis lui-même en accusation avec son ministre Bustamante. Il tergiversa, arrêta quelques individus sous prétexte d'attentat contre la République, — cette accusation est prête toujours, paraît-il ; — le Parlement se fâcha ; le gouvernement fit incarcérer six représentants; le Parlement se déclara en permanence jusqu'au moment où les députés emprisonnés lui seraient rendus; Carrion hésita, il voulut dissoudre le Congrès, il envoya même un bataillon cerner le Palais législatif; puis il recula devant l'exécution de cette salutaire mesure.

Alors, il se retourna vers les catholiques et les appela au ministère; quinze jours plus tard, il offrait au Sénat de les congédier, pour sauver son cher Bustamante traduit devant la haute cour. Le Sénat répondit par la condamnation de l'ex-ministre à la privation de tout emploi pendant deux ans et par un vote solennel de censure contre Carrion. Il le déclarait « indigne du poste éminent auquel l'avait élevé la confiance du peuple », et il prononçait moralement sa déchéance, car il disait : « Laisser le pouvoir en de telles mains serait un immense malheur pour le pays (1). » Tout était préparé pour lui enlever l'autorité de vive force et pour le remplacer par le président du Sénat, Pedro Carbo, un radical forcené.

Garcia Moreno gagna de vitesse les révolutionnaires. Le 6 novembre 1867, il obtint la démission de Carrion, abandonné de tous,

(1) P. Berthe, pp. 468-481.

même de l'armée, et le 21 décembre, son candidat, D. Xavier Espinoza était nommé.

X. — Espinoza (21 décembre 1867 — 16 janvier 1869)

Le nouveau président fut la seconde édition de son prédécesseur « catholique et vertueux (1) », humble et doux, intelligent et consciencieux, il rêva à son tour de réconcilier le loup et l'agneau, la Révolution et l'Église. Faible pour ses adversaires, il ne se montra raide que contre ses amis. Trop naïvement honnête pour deviner les desseins révolutionnaires, il se refusait à croire tout méfait non matériellement démontré, il avait ce qu'il fallait pour être dupé, et il le fut.

Il ne commit pas la faute de confier le ministère de l'intérieur à un libéral, il appela à ce poste important un de ses parents, Camillo Ponce, catholique logique et énergique; mais il le paralysa en lui adjoignant deux collègues, pris dans le camp opposé.

Les libéraux vantèrent la sagesse de cette mesure; les radicaux en firent autant. Leurs éloges achevèrent d'endormir la vigilance d'Espinoza. Il laissa ses adversaires miner le terrain sous ses pas, d'abord sournoisement, puis presque à ciel ouvert. Dans les clubs, dans les feuilles publiques, jusque dans les bureaux des gouverneurs de province et du ministère, on en vint à attaquer le gouvernement. Peu à peu, les radicaux se substituèrent aux conservateurs, dans presque toutes les charges publiques.

Espinoza n'avait été nommé que pour le temps qui restait à courir jusqu'à l'expiration du mandat de Carrion : de décembre 1867 jusqu'en août 1869. Les révolutionnaires de l'Équateur n'eurent pas la patience d'attendre vingt mois.

Dès la fin de 1868, un complot s'organisa presque publiquement, sous la direction d'Urbina, l'ancien président radical, pour renverser le gouvernement conservateur.

Les projets des conjurés furent dénoncés dans une brochure intitulée : *Lunettes pour les myopes*, qui exposa leur plan dans tous ses détails. Les amis d'Espinoza, Garcia Moreno en tête, ses parents, le nonce apostolique, intervinrent pour le supplier d'ouvrir

(1) Lettre de Garcia Moreno à D. Félix Luque. *Ibid.* 481.

les yeux et de se défendre. Tout fut inutile contre son incurable aveuglement.

N'ayant pu le convaincre, son fidèle ministre Camillo Ponce ne voulut pas partager la responsabilité des tristes événements qui se préparaient, et il donna sa démission. Pendant ce temps, le président laissait compléter, au détriment de ses amis, l'épuration des fonctionnaires.

Le 18 janvier était le jour fixé pour l'exécution de la conjuration révolutionnaire. Garcia Moreno prit encore une fois les devants; le 16 janvier, il renversa celui qu'il avait élevé. Les pères de famille et les notables de Quito, réunis le jour même au palais du gouvernement, le nommèrent président intérimaire. Aussitôt après la séance, il courut à marches forcées à Guayaquil, établit en passant son autorité sur les villes qu'il traversait, entraîna l'adhésion des troupes de Guayaquil, et par là celle de la seconde capitale du pays.

Absolument dénué d'ambition, il avait promis publiquement de refuser la présidence définitive et de résigner le pouvoir aussitôt que l'Équateur serait pacifié. Il fut contraint cependant d'accepter la continuation de son mandat. Après avoir épuisé en vain toutes les formules de la prière. la Convention nationale lui *ordonna*, en vertu de son pouvoir suprême et à l'unanimité, de rester le premier magistrat de la République. Il dut se soumettre et renoncer à se démettre.

Nous venons de voir ce que produit, avec des hommes ordinaires, le régime républicain, même dans des contrées où son origine, son histoire, ses doctrines, son personnel, sont bien différents de ce qu'ils sont en France. Il serait facile de montrer ce qu'il faut pour que cette forme de gouvernement produise de bons fruits : ce serait la glorification des doctrines catholiques et de l'homme exceptionnel qui les appliqua avec un si grand courage et un si grand succès; mais ce ne serait pas la réhabilitation du régime républicain.

Marquis DE MOUSSAC.

DE PARIS EN TRANSYLVANIE[1]

VI

La fête de saint Etienne. — Les origines magyares. — Saint Etienne et sa relique. — La procession. — Une galanterie hongroise. — Le Suabhégy. — Une fête populaire au Varos-Liget. — L'aristocratie hongroise et la révolution de 1848. — Déak et le dualisme. — Le couronnement du roi. — La reine Elisabeth.

L'avis qui nous avait été donné par le député I... était un de ceux que des voyageurs, dignes de ce nom, ne laisseraient perdre pour rien au monde ; aussi le lendemain, de grand matin, nous traversions le pont suspendu et nous montions les lacets qui conduisent à la place Saint-Georges, — Szent-György-ter.

De tous les côtés une foule, sans cesse renouvelée, gravissait les différentes voies qui conduisent au sommet du rocher sur lequel Bude est assis. Foule grave, recueillie, qui marche lentement, avec un air méditatif de pèlerins qui s'acheminent vers un sanctuaire vénéré.

La fête de saint Etienne est chère aux cœurs des Magyars catholiques ; aussi les paysans des villages voisins y viennent-ils en masse serrée, et des paroisses distantes de 20 et 25 lieues y envoient-elles leurs délégués.

Quand nous arrivons sur la place, elle est déjà tellement encombrée que la circulation y devient difficile. Voici le clergé des paroisses de Pest, en habit de chœur et précédé de la croix et des bannières ; et pendant que la foule se masse sur les trottoirs pour voir le défilé de la procession, ceux qui doivent en faire partie se dirigent vers la chapelle du château, où est gardée la sainte relique.

(1) Voir la *Revue* du 1er décembre 1889.

Pendant que nous attendons la sortie du cortège, rappelons en quelques mots l'histoire de ce roi dont le souvenir s'est conservé à travers les âges, et qui a mérité de devenir le patron du peuple qu'il a gouverné avec tant de sagesse.

Le pays qui s'appelle aujourd'hui Hongrie, portait, du temps des Romains, le nom de Pannonie; il était habité par une de ces races demi-barbares que les Latins et les Grecs confondaient sous le nom générique de Scythes.

La Pannonie, conquise par les armes de Rome, se couvrit de colonies militaires, et devint le boulevard de l'empire contre les barbares sarmates : mais bientôt ses vastes et riches plaines furent sillonnées en tous sens par les hordes barbares qui, descendues des hauts plateaux de l'Asie, se ruaient à l'assaut de la civilisation corrompue du vieux monde. Elle avait été ravagée par les Goths, les Visigoths, et vingt autres peuples, quand parut Attila; à la tête de ses Huns, il franchit les Karpathes, détruit tout ce qui s'oppose à son passage, et s'établit en maître sur tout le pays compris entre les Karpathes et le Danube. Mais l'émigration des Huns ne devait pas s'arrêter là, cédant bientôt à cette force inconsciente et irrésistible qui les entraîne en avant, les Huns traversent la Moravie, la Bohême, arrivent jusque dans les Gaules, d'où, battus et repoussés par Aétius, ils descendent dans l'Italie centrale et disparaissent.

Nous avons dit plus haut comment un empereur allemand, près de succomber dans une lutte avec les Moraves, avait appelé à son secours les Magyars, tribu de la grande nation Hunnique, établie alors sur le Volga. Les fils de la steppe, sous la conduite de leur chef, Arpad, avaient traversé toute la Pannonie et s'étaient avancés jusqu'au confluent du Danube et de la Morava. Grâce à ce secours, Arnoulf avait triomphé de ses ennemis; mais les Magyars connaissaient maintenant les riches plaines arrosées par la Tisza et le Danube, et bientôt ils y revinrent, non plus en auxiliaires des Allemands, mais en conquérants, et en conquérants définitifs.

Maîtres du sol, ils s'y étaient fortement établis, mais jusqu'à la fin du dixième siècle, ils étaient restés presque complètement barbares. En 977, Sarolta, épouse de Geysa, duc des Magyars, de la dynastie d'Arpad, mit au monde un fils qui devait devenir un jour le civilisateur et le grand législateur de son peuple. Cet enfant reçut d'abord le nom de Vaïk, mais, plus tard, Geysa, converti par sa femme, appela dans ses États Adalbert de Hongrie, qui

baptisa le jeune Vaïk et lui donna le nom d'Étienne. Le jeune prince fut élevé avec le plus grand soin; il reçut une éducation rare pour son temps, puisqu'il parlait, outre sa langue maternelle, le slavon et le latin. Marié très jeune avec Gisèle, princesse de Bavière, il venait d'être nommé Voïvode, c'est-à-dire duc et général d'armée, quand son père mourut. Il prit alors en main les rênes du gouvernement. La première pensée du jeune prince, (il avait à peine vingt ans), fut de détruire l'idôlatrie dans ses États et d'amener tous ses sujets à embrasser le catholicisme. C'est dans ce but qu'il envoya une ambassade au pape Sylvestre; celui-ci lui conféra en retour la dignité royale et lui envoya la couronne, dont nous avons parlé plus haut, et le titre « d'apostolique » que les souverains d'Autriche portent encore aujourd'hui en leur qualité de rois de Hongrie. C'est en l'an 1000 qu'Etienne fut solennellement couronné roi de Hongrie.

Il s'occupa alors de tout régler dans ses États : de concert avec le Pape, il établit d'abord la hiérarchie ecclésiastique, puis il institua les trois ordres qui devaient concourir, avec la royauté, au gouvernement de l'État; les prélats, les magnats et la petite noblesse. Chacun de ces ordres avait une part active dans l'administration du pays; mais, aux diètes, leurs décisions n'étaient valables que quand tous trois avaient pu se mettre d'accord. Les descendants des anciens chefs de bande magyars, qui s'étaient taillé la part du lion dans les dépouilles du vaincu, et qui, pour la plupart, n'admettaient d'autres lois que leur caprice, furent tous investis de la dignité de Magnats, dignité qui, en les maintenant dans leurs possessions, les forçait en même temps à reconnaître l'autorité et la suprématie du roi.

Saint Etienne divisa la Hongrie en comitats, chaque comitat avait à sa tête un Magnat; mais, pour diminuer l'autorité de ces grands vassaux et les empêcher d'en abuser, il avait établi à côté d'eux des tribunaux qui ne relevaient que du roi ou de la diète.

Les membres de ces tribunaux, comme tous les autres fonctionnaires royaux, étaient pris dans la petite noblesse, qui se composait de tous les descendants des anciens conquérants. A côté de ces comitats civils, il y avait les comitats militaires, établis principalement le long des frontières, et dont les chefs résidaient dans les forteresses; ils avaient la charge de défendre le pays contre toute invasion étrangère. L'armée commandée par les magnats, et

qui s'appelait *Kiraly Sereg*, l'armée royale, devait toujours être sous les armes; celle, au contraire, qui était commandée par les chefs des comitats militaires et par la petite noblesse ne devait prendre les armes que quand le roi l'appelait à la défense de la patrie en danger.

Il nous serait impossible de rappeler ici toutes les institutions dont saint Etienne dota son pays; disons seulement que ces institutions, très avancées pour l'époque et en parfaite harmonie avec le caractère et les tendances des populations réunies sous son autorité, assurèrent l'avenir des Magyars en Europe et valurent à saint Etienne le titre de fondateur de la monarchie hongroise.

Ce grand roi mourut le 15 août 1038; enterré d'abord dans la cathédrale de Szekès-Fejervar, qu'il avait fait construire en l'honneur de la Vierge Marie et en souvenir de la bataille de Vesprim, son corps fut plus tard transféré dans la cathédrale de Bude.

Saint Etienne fut canonisé en 1083, quarante-cinq ans après sa mort. On lit, dans la chronique de Hartwig, la description des cérémonies qui précédèrent la canonisation :

« Un jeûne de trois jours fut ordonné, puis on procéda à l'exhumation des restes du saint roi; mais tous les efforts pour débarrasser le caveau de la grosse pierre qui le fermait furent inutiles. D'après l'avis d'une sainte personne, le religieux Canitas, du couvent de Bakong-Semela, on n'y parviendrait que lorsque le cousin du roi, saint Ladislas, surnommé Salomon, qui, ayant brigué le trône, se trouvait alors en prison, serait relâché; ce qui ayant été exécuté et le jeûne renouvelé, la pierre qui recouvrait le caveau put être soulevée sans le moindre effort.

« Quand l'assemblée solennelle descendit dans le caveau, une odeur délicieuse s'exhala de toute part, charmant l'odorat des assistants. Le cercueil était tout rempli d'un liquide, — qui semblait être un mélange d'eau et d'huile, — d'une couleur rougeâtre. Lorsqu'on releva le saint corps, la main droite et l'anneau dont un des doigts était orné ne se trouva nulle part. »

Et Hartwig continue :

« Quel prodige est-ce, mes frères, que, quand tous les autres membres se trouvaient réduits en poussière au point de ne pouvoir être reconnus, la main droite seule s'était conservée dans un état de fraîcheur complète, la peau, les os et les nerfs! La main droite du saint homme avait été jugée digne d'échapper à la décomposition,

car, du vivant du roi, la fleur de la sainte charité était épanouie en elle, car c'est elle qui avait nourri sans cesse les besogneux, aidé les pauvres, affranchi les esclaves, vêtu les pèlerins, enrichi l'Eglise de Dieu et macéré tout le corps, selon les préceptes du Christ, etc. »

Le récit du chroniqueur renferme une contradiction étrange : après avoir dit que la main droite ne se retrouva nulle part, il admire comme elle s'était retrouvée intacte. Cette contradiction a exercé la sagacité d'un très grand nombre d'auteurs. L'explication qui prévaut, et qui semble la plus naturelle, est qu'un membre de phrase a été passé ou oublié dans le texte primitif, qu'il faudrait rétablir ainsi : « Quand on souleva le corps qui baignait dans un liquide rougeâtre, on remarqua qu'il n'avait plus la main droite. Cette main, coupée au raz du poignet, gisait au fond du cercueil où plus tard on la retrouva intacte. »

Quoi qu'il en soit, cette précieuse relique, connue sous le nom de sainte Droite, fut toujours vénérée en Hongrie. Pendant l'invasion des Mongols, en 1240, le roi Bela IV, fuyant devant les Tartars, l'emporta en Dalmatie où elle resta jusqu'à l'avènement de Marie-Thérèse qui la fit rapporter à Bude et la déposa dans l'église du Château, où elle est restée jusqu'aujourd'hui.

Mais voici le cortège qui s'avance. Après les députations des paroisses, avec leurs croix et leurs bannières, vient le chapitre qui précède immédiatement la châsse, portée par huit prêtres en surplis. Elle est en vermeil, enrichie d'une grande quantité de pierreries. C'est un véritable bijou d'orfèvrerie gothique du quatorzième siècle, aussi remarquable par la beauté du dessin et l'élégance des ornements que par la richesse des matières qui le composent.

La châsse est escortée par un détachement des hallebardiers, gardiens de la couronne, qui lui forment une garde d'honneur. Ces hallebardiers portent un costume moyen âge. Ils ont l'Attila rouge, avec galons et brandebourgs en or et la culotte pareille, un large baudrier rouge, brodé d'or, supporte un sabre à lame recourbée, avec poignée en fer forgé; comme coiffure, ils ont un casque en acier poli, relevé par des ornements en cuivre, et terminé par une pointe d'où part une immense plume d'aigle; enfin, tous portent sur l'épaule une hallebarde richement damasquinée. Cette garde palatine, composée d'homme d'élite et portant un costume d'un autre âge, produit un effet imposant. Derrière la châsse vient un groupe assez nombreux de magnats avec leur magnifique costume,

leurs aigrettes, leurs fourrures, leurs agrafes de diamant, leur sabre recourbé, dont la poignée et le fourreau en or disparaissent sous les pierreries; enfin, derrière eux, plusieurs évêques et abbés, et fermant le cortège, l'archevêque d'Esztergom, le prince primat de Hongrie.

La procession s'avance à travers les rangs serrés d'une foule que, malgré notre bon vouloir, nous avons trouvée plus curieuse que recueillie; elle traverse Bude dans toute sa longueur, et arrive sur la place Ferdinand où tout un régiment de hussards à cheval fait la haie, et elle entre dans l'église de la garnison, où le primat doit célébrer la messe.

Outre les hussards à cheval dont je viens de parler, nous avions déjà remarqué que le cortège de la procession était protégé par une haie de fantassins. L'Autriche-Hongrie n'a donc pas encore, comme nous, rayé Dieu de sa législation; si elle a depuis longtemps accordé l'entière liberté du culte, elle a du moins conservé le catholicisme comme religion d'État. Tout le monde sait que l'empereur tient à honneur de suivre, à Vienne, la procession de la Fête-Dieu, avec toute sa famille, sa maison militaire et les dignitaires de l'empire. Et ce n'est pas là le seul acte public de religion de l'empereur : il assiste également, avec toute la cour, aux cérémonies de la Semaine sainte. Le Jeudi saint, il lave lui-même les pieds à douze pauvres vieillards; et le Samedi saint, plusieurs bataillons d'infanterie, rangés dans le Volksgarten, répondent par des salves de mousqueterie aux volées des cloches annonçant la résurrection du Christ.

Pendant que le service religieux se célèbre dans l'intérieur de l'église, où une bien faible partie de la population a pu pénétrer, jetons un coup d'œil sur cette foule qui ne ressemble en rien à celle que nous voyons dans les rues de Pest, où les Juifs et les Allemands composent les trois quarts de la population. Ici, tout est hongrois; autour de nous, nous n'entendons pas prononcer un seul mot d'allemand, et si les habitants de Bude ont adopté ce costume cosmopolite que l'on trouve maintenant partout, parce qu'il est le plus laid et le plus incommode de tous ceux qui aient jamais été inventés, les paysans hongrois ont encore conservé leur costume national. Les femmes ont la jupe courte, très fortement étoffée, quelquefois noire, mais souvent de couleur voyante, rouge ou bleue; sur leur corsage noir, bien ajusté, sont jetés de petits chales en soie claire, couverts de broderies éclatantes; comme coiffure, elles ont la tête enveloppée

d'un foulard gracieusement drapé. Elles sont en général petites, mais bien proportionnées et fortement charpentées, presque toutes ont une ampleur de formes qui va jusqu'à l'obésité quand elles commencent à prendre de l'âge. Leurs chevelures sont magnifiques, chez la plupart d'un beau noir à reflets bleus, comme l'aile des corbeaux; les pommettes saillantes, les lèvres fortes et colorées, le nez généralement un peu fort et épaté. Ce qu'elles ont de remarquablement beau, ce sont leurs yeux, grands, presque toujours noirs, au regard vif, franc, sans rudesse et sans cesse souriant.

Les hommes sont en général de taille moyenne, bruns de chevelure et de peau, ils ont dans le regard quelque chose de fier et d'indompté, particulier aux races guerrières et aux populations qui n'ont pas été abâtardies par un excès de civilisation. Comme c'est fête aujourd'hui, tous portent la botte garnie d'éperons à larges mollettes, ils ont le pantalon en toile blanche, large comme une jupe de femme, leurs vestes et leurs gilets, taillés dans une étoffe de grosse laine, sont ornés de petits boutons d'argent et de broderies vertes ou violettes qui rappellent les costumes des paysans bas-bretons.

La cérémonie religieuse terminée, nous entrons dans une pâtisserie où de charmantes jeunes filles, en fraîches et coquettes toilettes magyares, nous servent du café au lait accompagné de petits gâteaux. Je n'ai jamais rencontré nulle part, même à Vienne, de café au lait aussi délicieux que celui de Bude. Le mélange est servi dans un verre au-dessus duquel flotte une collerette de crême fouettée, véritable neige parfumée, d'une saveur exquise; quant aux petits gâteaux qui accompagnaient le café, ils seraient trouvés parfaits dans la meilleure pâtisserie parisienne.

On nous avait beaucoup recommandé l'ascension du Swabhégy, — montagne des Souabes. — C'est une colline située à peu de distance en arrière de Bude, et qui doit son nom à l'armée souabe qui s'y était établie lors de la reprise de Bude sur les Turcs. On a construit sur les flancs du Swabhégy un chemin de fer à crémaillère, en tout semblable à celui qui nous avait transportés au sommet du Kahlenberg, près de Vienne. Nous étions montés dans un tramway qui conduit à la station du chemin de fer, comme il n'y avait qu'une place libre, je la fis prendre à ma femme, comptant, pour ma part, faire le trajet debout; mais voici que deux messieurs se lèvent et m'indiquent leurs places devenues libres, pour m'engager

à la prendre. Je me défends de mon mieux, et, moitié en français, moitié en allemand, je tâche de faire comprendre à mes trop aimables compagnons de route qu'à aucun prix je ne consentirai à les priver de leurs places. Alors, pendant que l'un des deux me fait presque violence pour me forcer à m'asseoir, l'autre me dit avec le plus gracieux sourire :

— Si, Monsieur... vous, Francais. Il ne faut pas voyager debout.

Et en me saluant, il va se poster près du conducteur.

Si j'ai tenu à rappeler ce petit fait, assez insignifiant en lui-même, c'est qu'il montre jusqu'à quel point va la courtoisie hongroise et la sympathie que cet aimable peuple éprouve pour la France. Car rien dans cette délicate attention dont j'étais l'objet ne m'était personnel, je rencontrais ces messieurs pour la première fois, et selon toute probabilité, je ne les reverrai jamais.

Je ne dirai rien du Swabhégy, sa position, relativement à Budapest, est identique à celle du Kahlenberg, à Vienne. Ses coteaux sont couverts de maisons de campagne, habitées, l'été, par des familles riches du pays. Ce qui attire les étrangers, c'est le magnifique panorama que l'on découvre de la terrasse; c'est avec des horizons plus vastes encore, celui que nous avons admiré du haut des remparts de Bude.

Après avoir contemplé quelque temps l'incomparable tableau qui se deroulait sous nos yeux, nous nous hâtons de descendre et de regagner Budapest, car nous savions que ce même jour une fête populaire devait être donnée au Varos-Liget, — bois de la ville, — sous le patronage de l'aristocratie magyare. Cette fête se donnait au profit des victimes d'incendies et d'inondations qui avaient causé de grands ravages dans le courant de l'année.

Nous nous serions gardés d'y manquer; c'était une occasion trop favorable pour voir de près et étudier sur le vif la population de Budapest.

En suivant une des larges avenues qui mènent au Varos-Liget, nous marchions au milieu d'un véritable flot de peuple qui, de tous les coins de la ville, se rendait à la fête. Pour la modique somme de 30 kreutzers, nous sommes admis à pénétrer dans cette magnifique promenade qui est le Prater de Budapest. Le Varos-Liget, comme l'indique son nom, est un grand bois. A part un charmant petit lac en miniature entouré de pelouses et de massifs de fleurs, on a eu le bon esprit de ne pas vouloir forcer la nature,

les allées serpentent à travers une véritable forêt vierge, où la végétation, nullement contrariée, s'épanouit en toute liberté.

La fête qui s'y donne aujourd'hui nous rappelle celles qu'on a inaugurées, depuis quelques années à Paris, sous le nom de kermesses flamandes. Le long des allées, sous l'ombre des taillis, sous le couvert des grands arbres, sur le bord du lac ou sur les pelouses encadrant les parterres de fleurs, se dressent les cirques, les tréteaux de bateleurs, les voitures des ménageries, les tirs à la carabine, les théâtres ambulants, les guignols, les cabinets de somnambules, les jeux de boule; en un mot tous les genres d'amusements populaires, sans oublier les cafés, les brasseries et les restaurants, à la porte desquels on fait queue, tant il y a de gens assoifés dans cette foule. Sur le lac, une foule innombrable de petites barques se croisent en tous sens; on se jette de joyeux appels ou de gais défis, en attendant l'heure du tournoi nautique, qui doit être, avec l'illumination et le feu d'artifice, la grande attraction de la journée. D'innombrables musiques font retentir les échos du bois, les valses et les quadrilles se croisent dans l'air avec les chants hongrois, raclés par l'archet frénétique de vingt czardas.

La foule est innombrable, toutes les allées sont absolument encombrées. Dans tous les coins, sur toutes les berges, sous tous les arbres, des groupes sont installés; les rives du lac disparaissent sous une houle humaine, dont les costumes aux mille couleurs éclatantes, ressemblent à un prodigieux parterre de fleurs animées. Il y a ici bien plus de couleurs locale encore qu'à la procession de ce matin. Rien de charmant comme ces milliers de jeunes femmes et de jeunes filles qui s'entrecroisent, en marchant par groupes de trois ou quatre, ou appuyées au bras d'un élégant cavalier; elles sont ravissantes, avec leurs jupes rouges et leurs chemises de fine toile blanche, toute couverte de broderies éclatantes; elles sont charmantes de grâce et de fraîcheur, elles ont le mouvement vif, et leur incomparable sourire, en faisant voir la blancheur de leurs dents, allume dans leur regard un éclat pénétrant et indéfinissable.

Mais ce qui nous frappe le plus, c'est la bonne tenue de toute cette foule, qu'on estime à plus de deux cent mille personnes, et où tous les rangs de la société sont confondus, depuis la grande dame, jusqu'à la petite ouvrière, depuis le magnat, jusqu'au portefaix du Danube. Tout ce monde est gai, tout ce monde s'amuse; mais à la différence de bien des foules que nous connaissons,

cette gaieté est calme, digne, sans gouaillerie, sans grossièreté. On sent dans tout ce peuple un sentiment inné de sa dignité, il cause, il rit; mais sans cris, sans éclats de voix : toutes les attitudes sont convenables, et si l'on voit percer par instant le sans-gêne de gens qui se sentent chez eux, c'est un sans-gêne qui n'est pas débraillé, qui n'a rien de vil et de vulgaire. On ne sent pas ici cette haine de ceux qui possèdent peu contre ceux qui possèdent beaucoup. Il semble qu'une réelle fraternité rapproche tous ces enfants d'une même race.

Bien des fois encore pendant notre voyage, nous aurons à faire la même remarque. La Hongrie est, je crois, le pays du monde où les diverses classes de la société sont le moins divisées. Cela tient sans doute à plusieurs causes; mais l'une des principales se trouve certainement dans la conduite de l'aristocratie magyare.

Les grandes familles de Hongrie ont conservé leur position et leur influence; parce que, comme l'aristocratie anglaise, et mieux qu'elle, elles ont toujours pris une part active à la vie du peuple. Pendant les longues guerres contre les Turcs, les magnats marchaient toujours les premiers à l'ennemi, et plus tard, quand, après la paix de Carlowitz, ils durent remettre l'épée au fourreau, au lieu de quitter leurs terres et d'aller vivre à la Cour, comme le faisait la noblesse française, il restèrent au milieu de leurs paysans, s'occupant de leurs affaires, défendant leurs droits et leurs intérêts.

Si une partie de leurs immenses revenus passait trop souvent en dépenses inutiles ou en pertes au jeu, ils trouvaient cependant toujours de l'argent pour secourir les infortunes qui se manifestaient autour d'eux. Comme les évêques, ils dépensaient des sommes énormes pour créer des établissements utiles, des ponts, des routes, des écoles, des collèges. Aujourd'hui encore les magnats ont été les premiers à importer les inventions utiles à l'agriculture, plusieurs mêmes se sont faits industriels, ils ont créé des usines sur leurs propriétés et beaucoup luttent déjà avec avantage contre la concurrence étrangère.

Puis les Hongrois n'ont pas, comme nous, le malheur d'être divisés en différents partis politiques, tous, depuis les princes jusqu'aux derniers czikos, tous sont Magyars et ne veulent être que Magyars; tous se confondent dans l'amour de la patrie et dans la haine de toute influence étrangère. Aujourd'hui, comme lors des invasions turques, tous sont prêts à tous les sacrifices, quand ils croient leur

nationalité menacée. C'est ce que l'on vit lorsque la Hongrie tout entière se leva, en 1848, noblesse, clergé et peuple, contre la domination allemande.

Il faudrait bien se garder de confondre l'insurrection hongroise avec nos révolutions françaises. Notre première Révolution fut la révolte du peuple contre les classes privilégiées d'abord, puis contre la royauté. Plus tard, et surtout aujourd'hui, l'esprit de la révolution, chez nous, c'est la révolte contre toute autorité et surtout contre l'autorité de Dieu; c'est l'assaut de ceux qui n'ont rien contre ceux qui possèdent. En Hongrie, rien de semblable; les différentes classes n'ont pas de haine les unes contre les autres, et toutes s'entendent dans un même sentiment de loyauté envers le roi, que ce roi soit un descendant d'Arpad, un duc d'Anjou ou un Habsbourg.

Mais si les Magyars aiment leur roi, et si toute leur histoire prouve leur indéfectible loyauté, ils sont ausssi jaloux de leurs liberbertés et de leur nationalité; ils veulent que celui, à qui ils ont reconnu le pouvoir, les gouverne selon les lois magyares. Malheureusement les empereurs d'Autriche, Allemands et chefs d'un État allemand, ont trop souvent confié une partie de leur pouvoir à des ministres qui ne voyaient dans la Hongrie qu'une province allemande.

Les Autrichiens, après avoir repris la Hongrie aux Turcs, n'étaient que trop portés à la considérer comme une province conquise, et comme elle supportait impatiemment le joug qu'on voulait lui imposer, le gouvernement de Vienne, repoussant systématiquement toutes les réclamations des Magyars, affectait de les considérer comme des rebelles. Il alla jusqu'à vouloir leur enlever leur langue, il fut interdit de se servir du hongrois dans les affaires publiques, et les Magyars, pour se venger, parlèrent latin. Les provinces autrichiennes avaient besoin de la Hongrie pour écouler leurs produits; et un système douanier, savamment combiné, empêcha tout développement industriel en Hongrie.

Nous ne voulons pas faire ici l'historique de tous les griefs accumulés, depuis la paix de Carlowitz jusqu'en 1848; mais, en ce moment, la haine de l'Allemand était arrivée à son comble; les colères fomentées par une longue suite de vexations et de denis de justice, éclatèrent tout à coup. Depuis longtemps, comme le dit un écrivain hongrois, l'air sentait la poudre; les poètes chantaient l'émancipation; dans les villes, comme dans les châteaux et dans les

czardas de la puszta, on ne parlait que d'émancipation et de liberté. Des députations avaient été envoyées à l'empereur pour lui demander justice, et l'empereur, mal conseillé, avait refusé de les recevoir; alors, comme du temps où les Turcs envahissaient son territoire, un cri de guerre retentit d'un bout à l'autre de la Hongrie. Les villes d'abord s'insurgèrent; on établit un gouvernement provisoire, dont la présidence fut réservée au comte Batthyanyi, un des membres les plus en vue de l'aristocratie; car tous, noblesse, clergé et peuple étaient unis dans une même pensée, dans une même volonté d'obtenir justice et liberté.

La diète insurrectionnelle vote d'abord la création d'une armée de 100,000 hommes; puis, pendant qu'elle cherche les voies et moyens pour solder l'énorme dépense que nécessitera une pareille levée, les villes, les bourgs et jusqu'aux plus petits villages arment des soldats et envoient 200,000 hommes à la diète qui délibérait encore.

Et qu'on ne l'oublie pas, ce n'était pas une révolte, dans le sens français du mot. Ce peuple, qui venait de prendre les armes, ne cessait pas d'aimer et de respecter le souverain qu'il avait reconnu pour son roi et auquel il voulait rester fidèle. Il se soulevait contre la prépondérance allemande, contre la tyrannie du gouvernement autrichien, qui traitait la Hongrie à peu près comme les Turcs traitent les rayas chrétiens. Du reste, la loi magyare, proclamée dans la Bulle d'or, reconnaît au peuple le droit de se révolter contre le roi qui méconnaît ses serments et qui viole la liberté magyare.

Sur ces entrefaites l'empereur avait dû fuir de Vienne, devant son peuple révolté; il s'était réfugié à Inspruck; et sans armée, chassé de sa capitale, il avait été forcé de laisser à la Hongrie le temps de s'organiser militairement. Quelques mois plus tard, Jellachich, Ban de Croatie, qui était rentré triomphant dans Vienne, reçut la difficile mission d'aller réduire les Hongrois à l'obéissance, mais il devait trouver des adversaires dignes de lui.

Jellachich se montra pendant toute cette guerre l'adversaire le plus terrible de l'insurrection hongroise. Plusieurs fois battu, il reconstitua chaque fois son armée et soutint avec une incroyable ardeur la cause de l'Autriche. Les Hongrois n'ont jamais pardonné aux Croates et à leurs chefs le rôle qu'ils ont joué pendant cette guerre. D'après eux, la Croatie fait partie du royaume de saint Etienne; et les Croates, en séparant leur cause de la leur, ont, disent-ils, commis un acte de félonie.

J'en demande pardon aux Hongrois, mais qu'ils me permettent de leur faire observer que la Croatie est, devant eux, dans une situation absolument semblable à celle qu'ils ont devant l'Autriche. Les Hongrois veulent bien reconnaître pour leur roi un Habsbourg, pourvu qu'il ait reçu la couronne de saint Etienne; mais ils prétendent que la nation magyare doit rester absolument indépendante de la race allemande; et dans leurs récriminations contre les Croates, ils me semblent avoir oublié que ceux-ci ne sont pas des Magyars, mais des Slaves, et que, comme eux, en reconnaissant l'autorité d'un souverain autrichien, ils protestent contre tout asservissement de leur race à une race étrangère.

Aujourd'hui, du reste, que la Hongrie a fait, en apparence du moins, sa paix avec l'Autriche; que, par le dualisme, elle s'est presque affranchie de toute servitude allemande, la Croatie, sa vassale, ne cesse de protester contre la sujétion qui lui est imposée. Aujourd'hui encore, les délégués croates refusent de paraître à la diète de Budapest, et la diète d'Agram ne cesse de travailler à s'affranchir de ce qu'elle appelle la tyrannie magyare.

Je sais bien que les Hongrois leur répondent qu'ils ont toujours voulu faire profiter les Croates des libertés qu'ils réclamaient pour eux-mêmes; mais les Croates n'en paraissent pas absolument convaincus, et leur déclarent, du reste, que la seule liberté dont ils soient réellement jaloux, c'est celle de se gouverner comme ils l'entendent, et qu'un maître, qu'il soit allemand, turc ou magyar, est toujours un maître.

Je ne sais comment finira cette querelle, mais j'y vois un grand danger pour le jour où la question d'Orient amènerait sur un même champ de bataille les races allemandes, magyares et slaves. Il me semble que l'intérêt de l'Autriche est de ramener la concorde entre ses deux sœurs rivales.

Mais revenons à l'insurrection de 1848.

Malgré des prodiges de valeur et plusieurs victoires, le gouvernement insurrectionnel avait dû abandonner Budapest et Commorn, pour se réfugier à Debreczin, au centre de la puszta. Là, Kossuth, dans une réunion de la diète, tenue dans la cathédrale calviniste, fit prononcer la déchéance de la maison de Habsbourg. L'insurrection prenait une nouvelle forme et cette forme devait lui être fatale. Après avoir remporté plusieurs victoires sur les armées autrichiennes, elle avait dû reculer devant les forces conduites par Win-

dischgrætz. Elle luttait encore cependant et tout espoir n'était pas perdu pour elle, quand l'empereur de Russie vint au secours de son frère de Vienne. L'armée du czar franchit les Karpathes et entra en Galicie et en Transylvanie. Les Hongrois durent abandonner Debreczin. Les débris de l'armée insurrectionnelle luttèrent comme des héros; mais enfin, trahis par leur général en chef, l'infâme Georgey, ils durent se rendre aux Russes, après avoir perdu la bataille de Villagos. L'insurrection hongroise était définitivement vaincue.

L'Autriche triomphante fit cruellement expier leur défaite aux Hongrois. On montre encore, près d'Arad, l'endroit où treize généraux furent pendus.

Cependant la Hongrie vaincue n'était pas domptée, ses fils avaient dû renoncer à lutter par les armes, mais il leur restait les lettres, la presse, la poésie et la parole. L'Autriche sentait toujours frémir sous sa main de fer ce peuple indompté. C'est alors qu'apparaît la grande figure de Déak.

Déak avait approuvé l'insurrection de 48, il avait même fait partie du gouvernement insurrectionnel ; puis il s'était séparé de ses amis dont ils désaprouvait certaines tendances, certains actes qui, selon lui, dépassaient le but à poursuivre.

L'empereur François-Joseph, qui désirait vivement la pacification complète de la Hongrie, fit appeler Déak et eut avec lui de longs entretiens.

« La Hongrie, disait Déak, veut sa liberté nationale. Elle épuisera son dernier homme et son dernier kreutzer pour atteindre ce but, qui n'est pas inconciliable avec le respect et l'obéissance dus à Votre Majesté. » Et il cita à l'empereur ce mot de Kossuth : « Il rendra inébranlable le trône des Habsbourg, celui d'entre eux qui réformera le système gouvernemental actuel et donnera une constitution libérale aux provinces autrichiennes. »

Ce fut Déack qui amena enfin la réconciliation entre la nation et son souverain, par le dualisme, cette forme de gouvernement sous lequel vit aujourd'hui la Hongrie ; système qui peut avoir ses inconvénients, ses défauts même, mais que les Hongrois feront bien de ne pas changer avant de s'être assurés de le remplacer par un meilleur. Je sais qu'il y a aujourd'hui en Hongrie un parti assez nombreux et très remuant, qui, sous prétexte de nationalité, voudrait l'indépendance complète et absolue, et je crains bien que ceux qui

soutiennent cette idée n'exposent, sans le vouloir, leur pays à de graves dangers. La Hongrie indépendante se trouverait bien isolée entre trois grands États, et n'aurait-elle pas à craindre un jour le sort de la Pologne. Placée entre les deux grandes races allemandes et slaves, le temps n'est plus où la Hongrie était le rempart de l'Europe contre les Turcs; mais le moment vient où la race allemande et la race slave se disputeront forcément la possession du Bosphore, et je me demande alors quelle serait la position de la Hongrie abandonnée à elle-même.

Je n'ignore pas qu'il existe dans ce pays toute une école qui rêve de faire une confédération de tous les États de la presqu'île des Balkans; confédération qui serait placée sous le patronage de la Hongrie. C'est, je le crains bien, une pure utopie : tous ces peuples divers, Bulgares, Bosniaques, Valaques, Slaves, séparés des Hongrois par la race, la langue et la religion, dont la plupart détestent les Magyars, comme les Magyars détestent les Allemands, n'accepteraient jamais la suprématie hongroise et si, par impossible, ils l'acceptaient, s'ils arrivaient à s'unir, ils auraient tout à craindre de la Russie, dont ils dérangeraient les combinaisons.

Les Hongrois ne devraient jamais perdre de vue que, selon l'expression de Mme Adam, *ils sont coupables d'avoir coupé en deux la race slave*, et qu'il est pour eux d'une importance capitale, d'avoir derrière eux un solide point d'appui contre les trames et les convoitises moscovites. Ils auront besoin de s'appuyer sur l'Autriche, le jour où se règlera la question d'Orient.

Et je me permettrai de répéter à mes bons amis les Hongrois le conseil que leur donne Mme Adam : « Améliorez vos institutions, mais ne les détruisez pas. »

Grâce à la sagesse et à la prudence de Déack, la Hongrie était donc réconciliée avec son souverain; mais, suivant la loi magyare, le roi ne peut être reconnu comme légitime que lorsqu'il a reçu la couronne de saint Étienne.

C'est à Pest, sur la place qui porte son nom, que François-Joseph fut solennellement couronné. Dans aucune monarchie cette cérémonie ne se fait avec autant de pompe et d'éclat. Au centre de la place, on a élevé un tertre, avec des terres apportées de tous les comitats. L'empereur sortant de la cathédrale, où le prince primat lui a déposé la couronne sur le front, apparaît aux yeux de la foule.

« Oh! quel grandiose et magnifique spectacle que ce défilé du

cortège royal, écrit M. Tissot. Par un soleil splendide, sous le ciel bleu et les arcs de triomphe, au milieu des banderolles, des trophées, des drapeaux et de la foule entassée sur les quais, dans le flamboiement et l'éclat de ces divers costumes nationaux! Tous les peuples de la monarchie avaient envoyé ce jour-là des représentants à Pest. Ici, des paysans magyars : moustaches cirées, petits chapeaux ornés d'une plume et penchés sur l'oreille, cravates à franges d'argent, s'alignaient d'un air fier et martial; derrière eux, semblables à un vol de papillons arrêté, on voyait les jolies filles de Szegedin : tresses enrubannées et flottantes, épaules couvertes d'un mouchoir barriolé, robes vertes, bleues, violettes ou oranges; à côté d'elles, des Valaques, aux longs cheveux couleur filasse, en tunique de laine blanche, les jambes entourées de bandelettes comme leurs ancêtres de l'époque romaine, se tenaient mélancoliquement appuyés sur un grossier bâton, coupé en chemin, dans une haie; des Juifs au type oriental, longue barbe inculte, nez en bec de faucon, papillottes sortant de leur calotte de velours ou de leur gibus graisseux, le corps serré dans un cafetan de lustrine noire, se faisaient humbles et tout petits et se baissaient pour regarder en dessous; plus loin, de gros paysans allemands, à la mine bouffie, aux cheveux blonds et aux yeux bleus, poussaient de leur ventre insolent des Slovaques maigres, aux traits anguleux, aux regards craintifs, des Secklers à la taille imposante, des Heiduques à la veste chamarrée de galons, des Tziganes, des Ruthènes, des Croates, des Kumans, et tous ces sauvages représentants de la puszta; les Czikos à cheval, aux traits basanés, aux yeux étincelants, à la moustache retroussée, aux longs cheveux noirs, enveloppés dans leur grand manteau de laine blanche; les Gulyas, en pantalons de toile et en bottes montantes, s'entassaient au loin, formant des groupes d'une originalité saisissante de types et de couleurs; puis, à perte de vue, jusque sur les collines et les pentes de Bude, s'étageaient des milliers de têtes, saluant d'eljen enthousiastes l'arrivée du cortège au pied du tertre du Couronnement, les délégués des comitats en tête : les uns portant le dolman en velours bleu garni de peau de cygne; les autres, le manteau en velours grenat, brodé de martre ou d'hermine; derrière eux s'avançaient les magnats, couverts des cottes de mailles en argent, des peaux de léopard retenues sur la poitrine par une agrafe en diamant, armés de masses de fer, et caracolant, comme les preux d'autrefois, sur leurs

coursiers héroïques, caparaçonnés de pierreries, de plumes, de drap d'or et d'argent; les archevêques et les princes-évêques, à cheval, avec leurs mitres d'or, leurs chasubles étincelantes, leurs crosses qui ressemblaient à des soleils fixés au bout d'un bâton, précédaient le roi, qui s'avançait, la couronne apostolique de saint Étienne au front, revêtu du manteau brodé par la reine Gisèle, et que seules des mains royales peuvent réparer; en trois bonds de son cheval, le souverain s'élança sur le tertre du Couronnement, formé de terre apportée des différents comitats, et faisant dresser quatre fois le royal coursier sur ses jarrets; de son glaive de justice, il fendit l'air dans la direction du nord, du sud, du levant et du couchant, pour montrer que, de quelque côté que puisse venir l'ennemi, il le défiait et était là pour le repousser et défendre la patrie.

« Les cloches sonnaient à toute volée, le canon tonnait, les fanfares éclataient, et le peuple, fou de joie, poussait des eljen à faire crouler le ciel. Les hourrahs et les cris redoublèrent quand la reine parut, en costume national, dans l'ancienne voiture de Marie-Thérèse, toute peinte et dorée comme un char de fée, attelée de huit chevaux, à la longue queue pendante; la tête surmontée de panaches blancs et le corps couvert de draperies de velours bleu. Des cavaliers ruisselants de perles, étincelants d'émeraudes, flambants de rubis, chamarrés de colliers, chargés de plaques et d'agrafes, ornés de broderies d'or et d'argent, comme des saints sortis de leur châsse, escortaient la souveraine, dont la beauté émue tirait des larmes. »

A partir de ce jour, Déak, qu'on a surnommé le Salomon de la Hongrie, resta le conseiller le plus écouté de François-Joseph. Homme aussi modeste qu'il était grand, il vécut toujours avec la simplicité et le désintéressement d'un philosophe. On montre encore aujourd'hui la chambre qu'il occupait à l'hôtel de la *Reine d'Angleterre :* une chambre d'étudiant. Et c'est à la porte de ce modeste appartement, situé au second étage, presque sous les combles, que venait frapper l'empereur-roi et où, assis sur une chaise de paille, il causait souvent de longues heures avec ce modèle des hommes d'État.

Nous avons dit que la révolution hongroise n'avait pas été faite contre le souverain. La fidélité à la personne royale est une des qualités distinctives de la race magyare, loyale par excellence; aussi la réconciliation entre le roi et le peuple fut-elle sincère des deux côtés. Le voyage que François-Joseph entreprit, après son couron-

nement, à travers la Hongrie réconciliée, en fut une preuve éclatante; ce fut un véritable triomphe, et maintenant encore, quand il visite une partie de la Hongrie, partout le peuple l'acclame avec un indescriptible enthousiasme. Mais, si l'on peut affirmer que l'empereur-roi a su reconquérir l'affection des Magyars, les sentiments qu'ils éprouvent pour l'impératrice ressemblent à un véritable culte. La nation n'a pas oublié l'heureuse influence exercée par l'impératrice Élisabeth, pendant les années qui ont précédé la réconciliation. Non contente de ce rôle providentiel, elle n'a jamais cessé de lui témoigner en toute occasion sa haute bienveillance; elle a voulu apprendre le hongrois et elle le parle, nous assure-t-on, avec la même pureté qu'une descendante d'Arpad ou de Mathias Corvin. Elle s'est fait bâtir un château à quelques lieues de Budapest, et chaque année elle vient y passer une partie de l'été.

A la mort de Déak, en 1876, le corps du grand patriote avait été déposé dans une chapelle ardente; l'impératrice, ou plutôt comme l'appellent les Hongrois, la reine Élisabeth, voulut rendre un public hommage à la mémoire du grand patriote que toute la Hongrie pleurait. Elle vint en grand deuil, suivie de ses dames d'honneur et du maréchal du palais, s'agenouiller près du catafalque; après avoir prié pendant quelques instants, elle se releva et déposa sur la couche funèbre une couronne de lauriers ornée de fleurs blanches, à laquelle était attaché un large ruban de soie, portant ces mots brodés en lettres d'or : « A la mémoire de Franz Déak. — Élisabeth. »

L'année suivante, lors de l'exposition annuelle des artistes hongrois à Budapest, un tableau du grand peintre Zichy était remarqué entre tous. C'était la reproduction de la scène que nous venons de raconter. Élisabeth y est représentée debout, au moment où elle dépose la couronne sur le corps de celui qui avait été son ami, comme il avait été le confident du roi.

Ce tableau fut immédiatement reproduit par la photographie, la gravure et la lithographie, et il se répandit dans tout le pays. Pour nous, nous l'avons trouvé dans toutes les chambres d'hôtel où le hasard nous a fait descendre, dans nos courses à travers la Hongrie et jusqu'en Transylvanie.

(*A suivre.*) G. DE BEUGNY D'HAGERUE.

LA FOLLE [1]

VII

L'ENLÈVEMENT

La foire de Plaurhan était ouverte; depuis longtemps elle n'avait été aussi brillante. Les malheurs causés par la Révolution commençaient à s'effacer, et les paysans bretons revenaient à leurs anciennes habitudes.

Une foule considérable de riches fermiers venaient y faire leurs achats de bestiaux, amenant les uns leurs femmes, les autres leurs filles, pour jouir de la fête.

Bien que le cœur de la comtesse fût toujours plongé dans un triste désespoir, qu'adoucissait seule sa foi catholique, elle n'avait pas voulu priver ses serviteurs particuliers d'un divertissement qui ne se renouvelait qu'une fois l'an, et successivement, elle avait donné congé à Annick et à Yvonnette; cette dernière, surtout, belle enfant de dix-sept ans, aimait la danse et le plaisir, et ne pouvait s'empêcher, en gardant la petite Angèle, de gagner imperceptiblement l'avenue qui longeait la grande route, afin d'apercevoir les saltimbanques qui, entre leurs heures de représentation, se promenaient dans le pays, récoltant des aumônes, en exécutant quelques-uns de leurs tours.

Depuis plusieurs jours, Henri observait attentivement cette fille, lisant dans son regard l'envie qu'elle avait de retourner à la fête; il avait fixé le dernier jour de la foire pour l'accomplissement de son œuvre ténébreuse, et il craignait que, cédant aux désirs de la petite bonne, la comtesse ne confiât l'enfant à Annick, dont la surveillance et l'attachement ne laissaient rien à désirer.

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre 1889.

Dès l'avant-veille, il amena la conversation sur Yvonnette.

— Je ne vous conseille pas de lui donner encore une journée de liberté, dit-il, cette enfant me paraît beaucoup trop légère pour son âge, et ne ressemble en rien à sa sœur. Autant la danse peut être inoffensive pour une fille sérieuse, autant c'est un danger pour une nature en l'air comme celle d'Yvonnette; du reste, nos paysans fêtent souvent un peu trop le dernier jour de la foire, et il ne me paraît pas convenable que vos chambrières sortent ce jour-là.

Le chapelain se trouvait là, à ce moment. Il approuva la sagesse du conseil, et la comtesse, en comprenant toute la portée, se promit de refuser la permission.

Annick, du reste, ne tenait aucunement à quitter le château, mais, cédant aux sollicitations de sa jeune sœur, elle demanda à Mme de Kernac quelques heures de liberté pour la petite bonne.

La comtesse refusa en expliquant, du reste, les raisons de son refus. Annick se rangea immédiatement à cet avis, mais Yvonnette fut furieuse d'être obligée de continuer à garder Angèle, tandis que bon nombre de ses compagnes passaient sur la route pour aller à la danse.

Henri, qui l'étudiait, la vit plusieurs fois quitter l'enfant pour courir raconter ses plaintes à quelques paysannes qui suivaient le chemin le long du parc.

Ce jour-là, la comtesse était plus triste encore qu'à l'ordinaire. Elle avait été passer plusieurs heures auprès du monument funèbre où reposait le dernier des Kernac, et les larmes qu'elle avait répandues, n'avaient pu soulager son cœur oppressé. A son retour, elle avait pressé avec tendresse la petite Angèle sur sa poitrine, et ne se sentant pas le courage d'entendre les chants joyeux des paysans, elle s'était retirée dans sa chambre, où Henri la trouva accablée sous le poids de son chagrin.

Avec délicatesse et affection, il essaya de remonter le courage de sa belle-sœur, lui parlant de l'enfant que lui avait léguée Raoul. Il la retint ainsi quelques heures à lui rappeler le pauvre mort, seul sujet de conversation qui la captivât assez pour lui faire oublier le temps.

Assis près d'une des larges fenêtres de la chambre, Henri, tout en causant avec Thérèse, suivait de l'œil les moindres mouvements d'Yvonnette, et avec une anxiété qu'il parvenait à grand'peine à déguiser.

Déjà deux fois la petite bonne, suivie de l'enfant, était entrée sous l'ombre des arbres, et avait gagné la route, où elle était restée à causer, tandis qu'Angèle jouait entre les broussailles.

L'heure du retour des villageoises commençait à approcher, et les paysannes, qui habitaient un peu loin, s'acheminaient par bandes joyeuses vers leur hameau.

L'ombre descendait et l'agitation d'Henri croissait avec les minutes. Par moment, il mordait ses lèvres jusqu'au sang, crispant ses mains sur le bras du fauteuil, pour ne pas laisser voir le tremblement d'impatience qui les secouait.

Il apercevait depuis un instant le jeune homme, riant avec une dizaine de fillettes qui lui montraient des croix et des rubans achetés à la foire; la silhouette de l'enfant n'était pas visible pour lui; mais comment s'assurer si Angèle n'était pas quelques pas en arrière, sans attirer l'attention de la comtesse qui, certainement, donnerait l'ordre de rentrer sa fille, en voyant la nuit tomber.

En ce moment, il parlait de la première année du mariage de Raoul, rappelant certains incidents où le souvenir de la bonté du comte remplissait de larmes les yeux de sa veuve qui, l'esprit envolé vers cette époque, déjà si éloignée, ne se rendait pas compte de l'obscurité qui envahissait sa chambre. Son cœur ne lui disait pas qu'en ce même moment, un homme brisait le dernier lien qui la rattachait à la vie.

Germain, que nous avons quitté au moment où il gagnait sa remise, avait rapidement mis le cheval à la voiture, puis, s'étant enveloppé du manteau et de la couverture, il avait gagné, au petit trot, une des barrières de la ville.

Pendant sept jours, il suivit la grande route pour atteindre la Bretagne. Son cheval marchait admirablement, mais le nombre de lieues à parcourir, par douze heures, avait été scrupuleusement calculé pour ne causer aucune fatigue à l'animal. Germain le ménageait évidemment, afin que, à un moment donné. il pût facilement tripler l'étape journalière.

Lorsqu'il arriva dans le pays qu'il avait si récemment quitté, il abandonna son costume de citadin et revêtit le pantalon flottant, le gilet brodé, la veste et le large chapeau de nos paysans bretons. Il avait assez vécu dans cette partie de la France pour en comprendre l'idiome. Il n'y avait donc qu'un danger pour lui, c'est que son visage fût reconnu.

Il prit le parti, cinq lieues avant Kernac, c'est-à-dire pendant la dernière étape, de ne voyager que le soir dans l'obscurité. A ce moment de l'année, à cause de la foire, on rencontrait du reste bon nombre de charrettes pendant les heures de nuit, beaucoup de paysans, partant de chez eux, de façon à arriver au jour au marché; aussi sa voiture passa-t-elle inaperçue dans le nombre.

Lorsqu'il fut à une demi-lieue du château de Kernac, il quitta la route frayée et, prenant un chemin où son cheval n'avançait qu'avec peine, il se dirigea à travers la lande vers un point dont il avait dû étudier avec soin tous les abords, car il n'hésita pas et marcha droit à une métairie abandonnée au milieu d'un bouquet d'arbres et d'arbustes enchevêtrés.

Cette masure, brûlée en partie au moment de la Révolution, appartenait au comte de Kernac, et depuis la nuit terrible où le feu y avait été mis, et où son toit, en s'effondrant, avait enseveli sous ses décombres brûlants une vingtaine de braves Vendéens morts en criant : « Vive le roi! », une terreur superstitieuse, bien commune dans ce pays, où chaque pierre a sa légende, empêchait les paysans de passer dans ce lieu, où les âmes des Vendéens, morts en martyrs, revenaient la nuit, disait-on. Germain connaissait ces détails; aussi, n'ayant crainte d'être surpris, et pourtant s'entourant de précautions, il introduisit cheval et voiture dans la salle basse, dont une partie écroulée du mur formait une brèche naturelle.

Lorsqu'il se fut assuré qu'on ne pouvait l'apercevoir du dehors, à moins de franchir l'ouverture, il s'installa le moins mal qu'il put dans une petite pièce contiguë, et s'y endormit, roulé dans l'épaisse couverture qu'il avait apportée.

Le lendemain matin, il ne quitta pas son réduit jusqu'au moment où le pas d'un cheval résonna à côté de la masure. Au bruit, il avança légèrement la tête contre une ouverture de la muraille :

« C'est bien lui! » murmura-t-il, en considérant le cavalier qui s'arrêta le quart d'une seconde et repartit au galop.

Il se glissa alors hors de la brèche, ramassa un papier sur l'herbe au milieu du taillis, regagna sa cellule et lut :

« Ce soir, si c'est possible, et chaque soir jusqu'à réussite, entrez dans le parc par l'endroit convenu; la voiture à proximité; profitez de toute occasion. Je me charge de distraire la comtesse! »

Le billet était sans signature et d'une écriture habilement contrefaite.

« N'est-il donc pas certain que ce soit pour aujourd'hui ! murmura le misérable avec inquiétude, en songeant à sa situation critique dans la maison abandonnée. Je ne crains pas les gens du pays, rien ne les ferait approcher de ce lieu hanté ; mais, en ce moment, beaucoup de Bretons des localités éloignées sont en passage ici, il suffit d'un étranger qui suivrait ce chemin écarté pour me désigner plus tard à la justice ! »

La journée fut affreuse pour l'ancien valet de chambre du vicomte ; il tressaillait à chaque bruit insolite, et le hennissement de son cheval lui causait une terreur mortelle. La perspective de subir ces inquiétudes plusieurs jours de suite faillit lui faire abandonner l'œuvre qu'il allait accomplir ; mais la pensée des sommes promises et surtout de celles qu'il arracherait plus tard à Henri l'empêcha de fuir.

A partir de la seconde moitié de la journée, une énergie factice, causée par l'effroi que lui inspirait l'idée de prolonger son séjour dans la métairie, s'empara de lui : « Il faut réussir aujourd'hui même », se répétait-il, en attelant son cheval. Il enfonça profondément sur sa tête son grand chapeau, dont les bords lui cachaient toute une partie du visage, et mena l'animal dans la direction du parc.

La route était sillonnée de nombreuses voitures ; il était donc facile de passer inaperçu dans le nombre, mais il croisait sans cesse des figures connues, et tremblait à chaque pas d'être interpellé.

Au moment où il s'engageait dans un petit sentier, où il était facile d'attacher le cheval à l'abri d'un épais buisson, qui le dérobait aux regards des passants, une fraîche paysanne lui mit la sueur au front.

— Vous vous arrêtez là, lui dit-elle en breton, pourquoi ne venez-vous pas jusqu'au village, vous y trouveriez bon gîte et bonne nourriture.

Germain dut répondre, et sa voix tremblait pendant que, la tête baissée vers son cheval afin de dérober ses traits, il répondait presque brusquement :

— Je n'ai besoin de rien, je quitte la foire et je retourne chez moi. Merci, la belle enfant, mais dès que j'aurai arrangé la sangle, je prendrai une direction opposée au hameau.

Pendant ces quelques mots, l'ex-valet de chambre frémissait de peur et d'inquiétude. Heureusement pour lui, la villageoise, se voyant si mal reçue, continua sa route sans rien ajouter.

La brume commençait, et une fois le cheval attaché, Germain, suivant à la lettre les instructions du vicomte, pénétra, invisible pour tous, presque jusqu'à l'endroit où jouait l'enfant. Il avait préalablement pris dans le coffre un objet qu'il avait caché sous son manteau.

Deux ou trois fois, il n'aurait eu qu'à étendre le bras pour s'emparer d'Angèle, mais craignant que la petite fille effrayée ne jetât des cris qui auraient attiré Yvonnette, il se retint, espérant que la jeune bonne s'éloignerait assez de temps pour lui permettre d'agir sans risque.

Ce fut pour le misérable un moment d'angoisse indescriptible; le temps s'écoulait, la nuit venait, d'une seconde à l'autre la comtesse pouvait rappeler son enfant et faire manquer l'enlèvement.

A la présence d'Angèle au jardin à pareille heure, il comprenait qu'Henri occupait la mère; ce manège, pouvait-il le recommencer le jour suivant. Puis ce retour à la masure, cette seconde journée d'inquiétude, cette voiture remise le lendemain à la même place, toutes ces idées tourbillonnaient dans son cerveau; le temps s'écoulait, l'occasion ne se présentait pas!...

Tout à coup, des voix jeunes et fraîches retentirent sur la route; elles chantaient une complainte sur la bonne sainte Anne d'Auray, répétant le refrain en chœur. La petite Angèle n'avait pas quitté l'endroit où elle s'amusait à faire des tas de sable, mais Yvonnette s'était élancée vers le mur qui bordait la route et appelait ses compagnes.

Plus rapide que l'éclair, Germain tira de dessous son manteau la poupée aux couleurs voyantes apportée de Paris, et la tendit à l'enfant avant même de se montrer à elle. Angèle s'arrêta un instant interdite en riant à la poupée. Arrachant son chapeau, le valet de chambre s'avança de quelques pas.

— Venez, mignonne, dit-il de la voix douce avec laquelle il parlait à l'enfant deux mois avant; venez, c'est une belle poupée que je vous apporte.

La petite fille le regarda d'abord avec étonnement, puis, le jour se faisant dans son intelligence, elle reconnut le domestique et lui tendit les bras.

Germain la saisit, lui mit la poupée entre les mains, et courant avec son fardeau disparut dans le bois, répétant d'une voix haletante :

— Venez, Mademoiselle Angèle, je vais vous donner des joujoux, des poupées, j'en ai tout plein ma voiture!

Cette scène n'avait pas duré le temps qu'il faut à la raconter, mes chères filles, et le misérable était déjà loin avant qu'Yvonnette n'eût quitté ses compagnes. Cependant, il put encore entendre une voix, dont le son lui était connu, crier d'une fenêtre du château : « Ramenez-moi Angèle tout de suite. »

Cet appel accéléra la rapidité de sa course; il déposa dans la voiture la petite fille qui, tout occupée de la poupée et nullement effrayée, le laissait faire.

Arrachant plutôt qu'il ne dénoua la bride du cheval, il lança celui-ci sur la route, et, quelques secondes après, le mit au galop. L'enfant, tout en tenant sa poupée, battait des mains en voyant courir l'animal et riait à son ravisseur. Celui-ci eut un instant de remords; il crut entendre bruire à ses oreilles les reproches d'Ernest : « Ah! se dit-il, c'est maintenant que je suis heureux d'avoir obtenu de sauver la vie à la fille du comte; s'il eût fallu la tuer, jamais je n'aurais pu! »

Pendant que le ravisseur et sa victime étaient emportés au galop du vigoureux cheval, une scène déchirante se passait à Kernac, scène qui faisait frémir malgré lui le frère de Raoul.

A l'appel de la comtesse, Yvonnette avait quitté précipitamment les villageoises et s'était élancée vers l'endroit où elle avait laissé la petite fille jouant dans le sable.

Ne l'apercevant pas, la jeune bonne resta un moment interdite, mais, convaincue qu'Angèle avait quitté sa place pour la rejoindre, elle l'appela à deux ou trois reprises; aucune voix ne répondit à la sienne.

Prise d'effroi, elle parcourut rapidement tout le parterre où l'enfant restait habituellement, espérant qu'elle s'était cachée derrière quelques petits arbres pour l'effrayer; vaine recherche!

— Annick! appela alors Yvonnette épouvantée. Annick! où est la petite?

A ce cri, la femme de chambre de la comtesse accourut.

— Angèle a disparu, balbutia sa sœur en se tordant les mains.

— Mais tu deviens folle, n'étais-tu pas avec elle?

— Non, je l'ai laissée une seconde pour parler à des filles du pays!

— Malheureuse! si elle n'est pas dans le bois, elle est dans l'étang!

Et, toutes deux, terrifiées, se mirent à courir en appelant l'enfant à grands cris.

Thérèse, étonnée du retard qu'on mettait à lui amener sa fille, s'apprêtait à descendre ; ces cris frappèrent son oreille.

— Qu'y a-t-il, mon Dieu? dit-elle, en levant sur Henri un regard éperdu.

— Je ne sais, articula avec peine le misérable, qui, au premier appel que son oreille avait saisi, était devenu d'une pâleur livide. Je vais voir, ajouta-il, en essayant de retenir la mère qui s'élançait vers le grand escalier.

En ce moment le tumulte devenait effroyable, les cris des deux bonnes avaient fait sortir les serviteurs, et tous couraient affolés, appelant Angèle.

Avant même d'avoir franchi les dernières marches de l'escalier, la malheureuse comtesse avait compris l'épouvantable malheur qui la menaçait.

Terrifiée, elle repoussa la main que son beau-frère étendait vers elle pour la soutenir, et se précipita dans le parc.

— Des torches, des lumières! criait-elle, en courant, ma fille, où est-elle?

On n'avait pas attendu les ordres de la mère, des lumières circulaient déjà partout, plusieurs paysans qui passaient s'étaient joints aux domestiques, le parc fut fouillé de fond en comble.

Tout à coup la comtesse poussa un cri déchirant : « L'étang! » murmura-t-elle, en tombant agenouillée sur le bord de l'eau tranquille.

Hélas! personne n'en parlait, mais chacun y pensait. Cette enfant si incompréhensiblement disparue avait dû s'enfoncer dans le parc pendant la courte absence d'Yvonnette, et qui sait, si en accourant aux cris de sa bonne, elle n'avait pas trouvé l'abîme sous ses pas.

Les bords n'en étaient pas profonds ; pendant qu'agenouillée sur le sol, n'espérant qu'en Dieu, la pauvre mère continuait d'appeler sa fille d'une voix déchirante, tout le personnel du château faisait le tour de la pièce d'eau, cherchant à découvrir un indice ; mais comment fouiller cet étang extrêmement profond dans le milieu?

Plusieurs Bretons dévoués à leur maître arrachèrent leurs vestes, et, sans attendre qu'on le leur demandât, se jetèrent à l'eau, plongeant avec ténacité, et ne revenant à la surface que pour reprendre haleine.

Le chapelain était accouru un des premiers; il essayait de calmer la comtesse, dont le désespoir était effrayant. Chaque fois qu'un des nageurs reparaissait, elle se précipitait vers lui, espérant qu'il lui rapportait le corps de son enfant, et chaque fois elle retombait dans des spasmes épouvantables.

Henri, sous prétexte de diriger les recherches, s'était éloigné de sa belle-sœur, dont il ne pouvait, malgré toute sa dépravation, supporter la douleur. Pour tous, il paraissait sous le coup d'une épreuve au-dessus de ses forces. Ses joues pâlies, sa parole stridente et, par moment, son accablement, faisaient dire à plusieurs : « Pauvre monsieur, comme il aimait la fille de son frère. »

Lorsque tout espoir de ramener l'enfant vivante du fond des eaux, fut entièrement anéanti, le prêtre essaya d'arracher la pauvre mère à ces rives fatales.

— Non! criait-elle, tandis que ses yeux brillants et sans larmes restaient fixés sur l'étang, non! là est la tombe de ma fille, là je dois rester!

C'est en vain qu'on lui parla de Raoul, ce nom, qui, jusqu'à cette époque, avait le don de lui inspirer tous les sacrifices, surexcitait au contraire son désespoir.

— Raoul, mais il me maudit, ne voyez-vous donc pas que j'ai laissé mourir sa fille, l'enfant que, à son lit de mort, il m'avait fait jurer de protéger!

Et une nouvelle convulsion venait secouer tous les membres de la pauvre femme.

Ni prières ni supplications n'y firent, elle ne voulut rien entendre, et toute la nuit elle resta autour de l'étang fatal, cherchant, dans le moindre froissement de l'herbe, les traces du pied d'Angèle.

Henri lui avait juré que, dès le jour, on viderait la pièce d'eau, afin qu'elle pût au moins réunir le corps de la fille à celui du père.

Ce fut cette nuit-là, une nuit effroyable. Yvonnette, prise d'un transport au cerveau, se mourait au château; Annick, qui reconnaissait dans tout ce qui arrivait la faute de sa sœur, était cependant prise de pitié pour la jeune fille que la fièvre brûlait.

Henri, tout en étant satisfait du résultat obtenu, ne pouvait supporter la vue des larmes de sa belle-sœur, qui, par moment, s'accrochait à lui, le suppliant de lui rendre son Angèle.

Lorsqu'arriva le jour, la scène devint encore plus terrible. Les ouvriers s'étaient mis à vider l'étang et ce travail lent surexcitait

encore les angoisses de l'attente. A mesure que l'eau s'écoulait, on constatait avec étonnement que sur une partie déjà considérable du fond l'enfant n'apparaissait pas et l'on cherchait vainement à s'expliquer la cause qui aurait pu l'entraîner dans la partie la plus profonde. La comtesse avait exigé qu'on dressât un brancart couvert de blanc pour y déposer le corps de la petite fille dès qu'on le découvrirait. Agenouillée à côté de ce lit improvisé, elle regardait avec terreur le travail s'accomplir sans amener de résultat. Quelques heures après, il ne restait plus aucun doute, Angèle n'avait pas été noyée!...

— Mais alors, mon Dieu, où est-elle? cria la pauvre femme, ressaisissant un lambeau d'espérance.

Tous les assistants se regardèrent sans pouvoir résoudre la question.

Il est certain que l'absence d'Yvonnette n'avait pas été d'assez longue durée pour permettre à l'enfant de sortir du parc; c'est donc dans le bois même que le mystère s'était accompli.

De nouvelles recherches furent faites avec soin; on retrouva les tas de sable, les petits jouets, mais aucun indice ne vint éclairer cette ténébreuse affaire.

La voiture même de Germain, roulant sur un chemin sec, n'avait laissé aucune trace, et lors même qu'il en eût été autrement, trop de charrettes avaient sillonné le pays pour qu'on pût en déduire quelque chose.

Ce fut la comtesse qui, pour la seconde fois, mit tous ceux qui cherchaient sur une fausse piste.

— Les bohémiens de la foire, dit-elle, en frémissant.

Immédiatement, tous les esprits se tournèrent vers cette nouvelle solution. Ainsi, que l'avait du reste prévu le vicomte, l'enlèvement de la petite fille coïncidait avec le départ des théâtres forains, des acrobates, et pendant huit jours le château avait été assailli par des bandes de bohémiens venant demander l'aumône :

Henri partit aussitôt prévenir les autorités, et mettre toute la police sur pieds, afin d'atteindre ces gens-là avant qu'ils ne fussent hors de portée.

« Le temps de ces démarches, à une époque où l'absence de chemin de fer rendait toute communication lente et difficile, servira à Germain », pensait le misérable.

Quant à la comtesse, un rayon d'espoir s'était glissé dans son

cœur, du moment où elle avait vu infructueuses les recherches dans l'étang.

« On ne vole pas un enfant pour le tuer, répétait-elle, si ma fille vit encore, je la retrouverai, dussé-je fouiller le monde entier. Elle porte au cou un reliquaire en or dans lequel ses initiales sont gravées ; ou les misérables vendront cet objet de valeur, et l'on finira peut-être par découvrir le recéleur, ou ils le lui laisseront, et ce sera un signe de reconnaissance. »

Malgré cette fugitive espérance, le désespoir de la malheureuse mère était effrayant à voir. Son état inquiéta même si vivement l'abbé, qu'il conseilla à M. de Chollet d'écrire à Mme de Mortarembert qui était encore en Normandie, et même de lui envoyer un courrier pour la prier de revenir.

C'était là le dernier conseil que le vicomte eût désiré recevoir, mais dans le rôle de dévouement qu'il jouait consciencieusement, il lui était impossible de repousser cet avis.

Sans même prévenir sa belle-sœur, il fit partir un homme sûr pour la ville où il savait qu'on pourrait trouver le baron et sa femme.

La lettre qui contenait la triste nouvelle frappa Mathilde comme d'un coup de foudre. Elle s'arrêta en la lisant, et d'un geste sembla repousser une idée monstrueuse qui traversait son cerveau.

— Charles, il faut partir à l'instant même, dit-elle à son mari, qui du reste donnait déjà des ordres en conséquence.

Les postillons, auxquels le baron fit miroiter l'espoir d'une forte récompense, rivalisèrent de zèle pour franchir les distances avec une rapidité vertigineuse. Aussi trois jours avant l'époque prévue par Henri, Mathilde et M. de Mortarembert descendaient devant le château.

La comtesse n'avait pas encore été avertie de la démarche faite auprès de son amie, mais elle était habituée à l'heure de la souffrance de toujours trouver à côté d'elle ce cœur fidèle, et elle ne s'étonna pas de son arrivée.

Ce fut, pour les deux amies, une entrevue pleine de larmes. Thérèse raconta, dans tous ses détails, la mystérieuse disparition de son enfant, les fouilles sans résultat de l'étang, et la nouvelle direction donnée aux recherches.

— Qu'a fait à ce sujet le vicomte ? demanda la jeune femme.

— Ah ! chère amie ! Henri souffre presque autant que moi de la

perte de cette enfant, à qui il s'était passionnément attaché, et, depuis quatre jours, il s'adresse à tous ceux qui peuvent avoir une influence quelconque pour les recherches commencées, à la police, à la gendarmerie, partout, afin qu'on nous vienne efficacement en aide.

— Mais depuis six jours, on a dû déjà retrouver un grand nombre des industriels de la foire; ces gens-là vont à petites journées, et ne parcourent qu'une étendue restreinte de chemin par vingt-quatre heures.

— On en a rejoint plusieurs, en effet; mais ils ont pu facilement prouver leur innocence; quelques autres ont pris des directions encore inconnues; et, du reste, qui nous dit qu'après avoir volé mon enfant, ils ne l'aient pas passée à quelques bohémiens n'ayant pas assisté à la fête.

Mathilde réfléchissait.

Il était certain pour elle que la version admise par la comtesse était vraie; des exemples récents prouvaient la facilité avec laquelle on opérait des enlèvements à cette époque; mais il lui semblait étonnant qu'on eût pu en six jours retrouver tous les groupes qui avaient pris part à la foire.

« La conduite de l'affaire a dû être mal entreprise, se disait-elle. » Et le soir même, elle pria son mari de reprendre l'œuvre en sous main.

Le baron avait des connaissances puissantes à Paris, il écrivit et obtint l'emploi de tous les moyens habituellement en vigueur pour découvrir les crimes les plus cachés.

Des policiers intelligents lui furent envoyés à Kernac et s'occupèrent activement de rechercher les moindres indices.

Ils battirent le pays jusqu'aux côtes, demandèrent et questionnèrent, tout fut inutile. Quinze jours après ils rentraient à Kernac, sans rapporter le moindre renseignement.

Un seul manquait encore à l'appel; c'était un jeune homme ambitieux qui s'était juré d'éclaircir ce mystère, et d'y gagner un avancement qui, selon lui, se faisait trop attendre et qu'on lui avait promis en cas de réussite.

Lorsqu'il se présenta, deux jours après ses collègues, on devina qu'il avait dû être plus heureux qu'eux. Aussitôt arrivé, il demanda à parler au baron et au vicomte.

— Auriez-vous un indice? questionna ce dernier avec émotion.

— Plus qu'un indice, une certitude.

— Ma nièce vit-elle?

— Hélas! je n'ai pas une aussi bonne nouvelle à vous annoncer, et il m'est même impossible de découvrir quel peut être son ravisseur, car il a péri avec elle sans laisser de traces.

— Alors comment savez-vous?

— A Cherbourg, comme dans toutes les villes un peu importantes de mon parcours, j'ai fait une enquête minutieuse sur les événements qui ont pu se passer depuis trois semaines. Là, un brave homme, au courant de toutes les histoires de la localité, me parla d'une découverte faite à une époque qui doit à peu près correspondre à quatre où cinq jours après l'enlèvement. Voici ce dont il s'agissait: Le matin, des pêcheurs, longeant en barque les falaises, remarquèrent avec étonnement un amas de débris amoncelés sur des roches que l'eau de la mer ne baigne qu'aux fortes marées; ils approchèrent avec précaution de ces brisants, et virent le corps mutilé d'un cheval et les débris d'une voiture. L'eau avait passé plusieurs fois sur ces épaves, et avait emporté toutes celles dont le poids n'avait pas fait de résistance. Ils prévinrent les autorités et l'on constata que la voiture avait dû tomber du haut de la falaise. L'inspection de ce qu'il en restait fit découvrir, dans un coffre à demi brisé, un vêtement de saltimbanque, quelques menus objets du métier et une robe blanche d'enfant, attachés à la capote de la voiture; on trouva encore un vieux foulard noué à un clou, et en dessous une chaîne d'or à laquelle pendait un reliquaire.

Ces quelques objets furent déposés à la mairie de la ville; le cheval fut jeté à la mer et les vagues emportèrent le reste de la voiture avant qu'il fût possible de les transporter en terre ferme. On n'avait pu y découvrir aucune indication sur la provenance du véhicule ni sur ceux qui le conduisaient. Rien ne put donc guider les recherches, d'autant plus qu'à dix lieues à la ronde, personne n'avait hébergé des voyageurs dans les conditions indiquées, on en conclut forcément que, tués eux-mêmes dans la chute, ils avaient été emportés par des marées qui suivirent la catastrophe.

— Et ce médaillon? demanda Henri avec hésitation.

— Le médaillon porte les deux initiales que vous m'avez indiquées, et il est en tout point conforme au signalement que vous m'en avez donné. Quant à la robe trouvée dans le coffre brisé, c'est celle que portait Mlle de Kernac le jour où elle a disparu. Ces objets, du reste, sont tenus à votre disposition, et le maire est prêt à faire

un acte constatant la mort probable de l'enfant à qui appartenaient ces objets.

Quant à l'homme, ce maillot de saltimbanque, ces billes, ces trompettes sont les seuls indices qu'on ait sur l'état qu'il exerçait, et rien n'a fait soupçonner sa personnalité, ni le lieu où il se rendait.

— Oh! la pauvre enfant, murmura le vicomte, et que va devenir sa malheureuse mère devant des témoignages aussi irrécusables; jamais, non jamais, je n'aurai le courage de lui annoncer cette nouvelle.

— Il faut en charger Mathilde, mon pauvre ami; elle saura trouver, dans son cœur de femme, des paroles de consolation qui adouciront cette terrible épreuve. Je partirai demain avec vous pour aller chercher les preuves de la présence de l'enfant dans la voiture brisée, et vous aider à faire établir un acte de décès.

— Pauvre petit ange! répétait Henri, mais si l'on pouvait seulement deviner le mobile que a fait agir ce ravisseur inconnu.

— Le fait resterait le même, mon ami; du reste, les vêtements trouvés prouvent que la comtesse ne s'était pas trompée dans ses pressentiments. Ces misérables volent facilement les enfants pour en faire des élèves, et peut-être aussi pour les rendre aux familles plus tard, à l'aide d'un compère qui s'arrange pour obtenir une récompense.

— Deux choses m'étonnent dans cette affaire, dit alors le policier, qui, jusque-là avait écouté les deux gentilshommes sans les interrompre, c'est que la voiture ait été conduite par un seul individu et la nature même de cette voiture, qui, d'après les débris qu'on a retirés, ne ressemble en rien aux grandes charrettes couvertes, espèces de maisons ambulantes dont se servent habituellement les saltimbanques.

Si en ce moment on eût pu voir le visage du vicomte, on aurait été surpris de la pâleur de ses traits.

— Nous continuerons nos investigations, ajouta l'agent, et peut-être parviendrons-nous à saisir la trame de cette mystérieuse affaire.

Henri approuva de la tête.

— J'ai rapporté le procès-verbal fait à Cherbourg sur cet événement, et je questionnerai ici, afin de savoir si cette voiture peut être reconnue par quelques-uns des aubergistes du pays. L'homme ne pouvait deviner l'accident qui lui arriverait, et pensant probablement gagner la frontière, avant qu'on fût sur ses traces, il n'a pas dû chercher à dissimuler sa voiture.

Sous ce rapport, le vicomte était tranquille, car il savait que, grâce aux précautions convenues, Germain n'avait séjourné dans aucune hôtellerie, et que la voiture était restée pendant la durée de l'enlèvement dans une métairie abandonnée.

Malgré cette conviction, il aurait vivement souhaité que l'agent parisien ne continuât pas ses recherches, et il se promit de les lui faire abandonner dès qu'il le pourrait, sans éveiller de soupçons. Pour le moment, il devait faire montre de dévouement pour les siens, et il ramena la conversation sur les précautions à prendre pour annoncer la fatale nouvelle à la comtesse.

D'après les conseils du baron, il fut décidé que les deux hommes iraient à Cherbourg chercher le médaillon et les vêtements de l'enfant, et que, pendant ce temps, Mathilde préparerait son amie à cette nouvelle. Le soir même, Henri et son hôte se mirent en route.

La veuve les vit partir sans appréhension, elle savait qu'ils avaient entrepris en grand les recherches relatives à son enfant, et convaincue maintenant qu'Angèle vivait entre des mains étrangères elle se rattachait, chaque jour de plus en plus, aux moindres démarches faites dans le but de retrouver sa chère petite fille.

La tâche que devait remplir Mathilde lui était affreusement pénible.

C'est en vain qu'elle essaya, devant son amie, d'admettre la possibilité d'un irréparable malheur, elle se heurtait à une conviction qui semblait s'être incrustée dans le cœur de Thérèse.

Pourquoi aurait-on volé sa fille afin de la tuer? il eût été bien plus facile de la noyer dans l'étang comme on l'avait pensé d'abord.

— Non, répétait la pauvre mère, Dieu a permis qu'Angèle fût enlevée, mais il me la rendra un jour, un pressentiment me le dit.

Soit par l'effet d'une surexcitation, soit par suite d'une foi inébranlable dans la Providence, cet espoir soutenait la jeune femme, et son amie se demandait avec effroi ce qui résulterait de la révélation qu'elle était destinée à lui faire.

Deux jours se passèrent ainsi, sans amener aucun changement; chaque fois que la baronne voulait parler, la pauvre mère lui fermait la bouche.

— Laisse-moi croire à son prochain retour, répétait-elle, cette espérance seule me sauve du désespoir.

Enfin un courrier arriva précédant seulement de quelques heures les deux voyageurs. Il remit à Mathilde une lettre de son mari.

— Avez-vous agi lui demandait celui-ci, nous rapportons les tristes reliques de l'enfant, préparez votre amie à revoir ces objets qui, plus tard, seront pour elle des souvenirs qu'elle sera heureuse de posséder.

Devant ces quelques lignes la jeune femme sentit son courage faiblir.

— Pauvre Thérèse! murmura-t-elle; mon Dieu, donnez-moi la force de parler.

D'une des larges ouvertures de la salle basse, la comtesse de Kernac avait vu arriver le courrier, un nuage avait passé devant ses yeux, et incapable de se soutenir, elle attendait que Mathilde vînt lui donner des nouvelles de ceux qui cherchaient son enfant.

Voyant les minutes s'écouler, elle fit un effort sur elle-même, se traîna jusqu'à la chambre de la baronne, et s'arrêta muette et pâle devant le visage couvert de larmes de cette dernière.

— Angèle! murmura-t-elle en bondissant sur le papier que tenait Mathilde, et que celle-ci n'eut pas le temps de cacher.

Elle ne fit que d'y jeter les yeux, un cri épouvantable jaillit de sa gorge, elle porta ses mains en avant et tomba à la renverse.

Aux cris de Mme de Mortarembert, tous les serviteurs accoururent.

Mis au courant de l'affreuse vérité, ils s'empressèrent auprès de leur maîtresse pour la rappeler à l'existence, mais il semblait que la dernière fibre de vie eût été rompue chez la comtesse, pas un mouvement n'indiquait qu'elle vivait encore.

C'est en vain que son amie bouleversée bassinait ses tempes avec du vinaigre, frictionnant les membres inertes, le cœur battait encore mais si faiblement qu'on le distinguait à peine.

— Pauvre dame! murmura Annick, elle est allée rejoindre ceux qu'elle aimait tant; oh! ma malheureuse sœur qu'as-tu fait?

Deux heures se passèrent dans cet épouvantable anxiété et la comtesse n'avait pas encore repris connaissance lorsque le baron et Henri arrivèrent au château.

A la vue du corps inerte de sa belle-sœur, le vicomte tressaillit et de son regard jaillit un éclair de satisfaction avant qu'il eût le temps de composer son maintien.

En ce moment, Mathilde tenait ses yeux fixés sur lui; ce fut une révélation, elle chancela et fut forcé de se retenir au fauteuil sur lequel était étendue la comtesse.

— Oh! mes pressentiments! murmura-t-elle.

Cette scène n'avait duré qu'une seconde, et Henri lui-même ne put avoir l'intuition de ce qui venait de se passer.

— A-t-on été chercher un médecin demanda-t-il en prenant la main de la malade dont le froid lui confirma la pensée que sa belle-sœur était morte réellement.

— Le pouls bat encore dit, tout à coup, le baron, qui avait pris l'autre bras, il est inutile, peut-être même imprudent d'attendre le docteur, il faut renouveler tout ce qu'on a déjà fait.

En disant ces mots, il cherchait du regard sa femme toujours si active, si courageuse dans ces moments de crise, et resta stupéfait de l'air égaré qu'il lui trouva.

Deux fois il fut obligé de l'appeler pour attirer son attention.

— Pauvre femme! pauvre mère! répétait-elle sans s'en rendre compte.

Le baron attribua cet état de trouble aux émotions qu'avait subies sa compagne, et se mit lui-même à prodiguer à Mme de Kernac les soins que la baronne semblait hors d'état de lui rendre.

Petit à petit, la malade revint à elle, sa poitrine se souleva, ses mains se réchauffèrent, les paupières de ses yeux battirent, et chacun attendit avec une anxiété visible la crise de désespoir qui succéderait à cet évanouissement.

Mathilde, agenouillée près d'elle, suivait ce retour à la vie, se demandant s'il n'eût pas mieux valu que la pauvre femme eût été rejoindre son enfant.

Un silence solennel régnait dans la pièce...

Tout à coup la comtesse ouvrit les yeux, son regard était calme et sa physionomie n'exprimait aucune souffrance, mais elle ne semblait voir aucun de ceux qui l'entouraient.

— Amenez-moi Angèle, murmura-t-elle d'une voix douce.

Puis se soulevant avec peine, elle ajouta : « Il est l'heure de la coucher » ; et elle se dirigea d'un pas chancelant vers la chambre de l'enfant.

Les assistants de cette scène étaient muets et glacés d'épouvantes; le vicomte lui-même sentait son front couvert d'une sueur froide.

On suivit la comtesse, prêt à la soutenir dès que l'effroyable réalité se ferait jour dans son cerveau. Elle gravit ainsi l'escalier, entra dans la chambre de la petite fille, en fit le tour, s'arrêta devant le berceau vide.

— Le médaillon! dit Mme de Mortarembert.

Son mari tendit à la mère la dernière relique de son enfant.

Sans paraître voir celui qui la lui remettait, la pauvre éprouvée prit le bijou, le retourna plusieurs fois entre ses doigts, comme pour y chercher un ressort.

Tout à coup sous une pression plus nerveuse, le bijou s'ouvrit; cela fit sur la malade l'impression d'une décharge électrique, elle jeta un cri terrible, porta d'un air égaré ses mains à son front.

— Angèle! Angèle! dit-elle par trois fois d'un accent déchirant.

— Elle est sauvée! murmura Mathilde qui se soutenait à peine, en essayant d'attirer à elle sa malheureuse amie.

— Elle est perdue! gémit le baron, en entendant l'éclat de rire effroyable qui suivit cet appel.

A partir de ce moment, il n'y eut plus aucun doute dans l'esprit de tous; la folie, cette épouvantable maladie, s'était emparée de la comtesse de Kernac, dont la vie sembla, dès ce moment, se partager en deux parties distincts. La première consistait dans un état d'atonie, de douceur et de calme, pendant lequel elle parlait de longues heures à son enfant absente; pendant le second, une surexitation extrême s'emparait d'elle et était accompagnée de crises les plus violentes.

C'est en vain que Mathilde, désespérée, fit venir les plus habiles médecins de l'époque, et prodigua à la malade des soins touchants, rien ne put amener même à un mieux relatif.

La jeune femme ne quittait presque jamais son amie, et c'est inutilement que son mari cherchait à l'entraîner hors de ce triste milieu.

— Non, répétait-elle, tant que Thérèse sera ici, je ne la laisserai pas seule une heure, croyez-moi, mon ami, c'est un devoir sacré que nous pourrions regretter toute notre vie de n'avoir pas accompli.

Le baron se demandait par moments si l'esprit de sa femme n'avait pas été aussi trop vivement ébranlé par tous ces malheurs, mais devant la fermeté de la baronne il n'osait insister.

M. DE VILLEMANNE.

(*A suivre.*)

LES QUESTIONS HISTORIQUES

CONTROVERSÉES

I

Chaque siècle a sa façon de comprendre l'Histoire. Autrefois, on ne la concevait que sous la forme de compilations interminables, ressassant invariablement les mêmes faits, sans se préoccuper de leur exactitude intrinsèque, et où, pour toute modification, l'auteur, qu'il s'appelât Nicole Gilles ou du Haillan, Mézeray ou Velly, se contentait de les habiller des idées qui avaient cours dans sa génération. On vécut ainsi longtemps, longtemps sur le vieux fond traditionnel des *Grandes Chroniques de France*, simplement remis au goût du jour tous les quarante ou cinquante ans.

Nous sommes loin de ces temps-là. Les véritables sources historiques, — chroniques ou pièces d'archives, — compulsées, analysées, contrôlées les unes par les autres, nous ont déjà livré le secret de maints ressorts oubliés de notre vie nationale; elles ont permis de faire justice de bien des fables séculairement accréditées. Mais, pour avoir fui un excès, nos historiens ne sont-ils pas tombés dans un autre? En leurs devanciers des seizième, dix-septième, dix-huitième siècles, le père de l'histoire moderne, Augustin Thierry, n'a pas seulement censuré le vague pompeux du récit et le manque de critique. Il leur reprochait aussi, et plus encore peut-être, l'absolu défaut d'une qualité qu'il avait, lui, il est vrai, à un trop haut degré pour en souffrir l'absence chez les autres : l'art de rendre son cadre convenable, son cadre vrai à chaque tableau, grand événement ou grande période, cet art nécessaire surtout dans un ouvrage de longue haleine, embrassant des époques si distinctes, où l'on doit suivre l'évolution lente, incessante des esprits et des cœurs, la couleur locale en un mot. Or, avons-nous rien gagné de

ce côté? Je n'en crois rien, quant à moi. Libre à nous de nous égayer de l'étrange aberration de ce narrateur célèbre (1), qui, par une façon malheureuse de présenter les faits, a semblé attribuer les mœurs polies des courtisans de Louis XV aux contemporains de tel ou tel roi chevelu. Toutefois, il serait injuste de conclure d'un cas particulier à une loi générale. Il faut bien reconnaître que, si les anciens historiens avaient des vues fausses sur nombre de points, ils excellaient en revanche à donner l'impression d'ensemble, tandis que les nouveaux, incomparablement plus ferrés sur les détails, se trouveraient fort empêchés d'en dégager un tout harmonieusement composé et d'agréable lecture. L'érudition est une fort belle chose sans doute, mais elle n'est pas l'histoire; elle n'est que son instrument. On est trop disposé à confondre de nos jours le travail de l'ouvrier et celui de l'architecte. Un peu plus, et à Notre-Dame on préférerait un chantier de construction.

La manie de l' « inédit » a envahi tout, desséché tout. Le « document », — aussi sot maître, a-t-on dit, qu'intelligent serviteur, — règne en souverain absolu, et malheur à qui enfreindrait ses lois : le moins qui pourrait lui arriver serait l'épithète dédaigneuse de « déclamation sans valeur », accolée à ses travaux. La myopie est à l'ordre du jour. L'un, devant l'anomalie que présente le nom d'un vieil annaliste, composé d'un vocable francisé soudé à un autre resté dans la forme latine (2), prendra la mine désespérée des victimes du sphinx quand le monstre ouvrait ses mâchoires, prêt à les dévorer pour les punir de n'avoir pas su répondre à ses questions. Un autre affectera des airs vainqueurs pour avoir découvert dans « les textes » quelque dérogation à une règle grammaticale infime. J'en passe et des meilleures, de ces chinoiseries dont les Allemands avaient eu le monopole pendant des années, monopole de chimistes impuissants que plus d'un parmi nos compatriotes croit à présent faire œuvre pie de leur disputer.

J'ouvre, par exemple, l' « Étude sur Guibert, abbé de Florennes

(1) Velly précisément. — Sur tout cela voy., *passim*, les *Lettres sur l'Histoire de France* d'Augustin Thierry.

(2) « Pourquoi l'appelle-t-on *Raoul Glaber*, plutôt que *Glaber Raoul*, alors qu'il déclare lui-même se nommer *Glaber Rodulphus*? Pourquoi traduit-on en français l'un de ses noms et laisse-t-on à l'autre sa forme latine? » *Revue historique*, livraison de mai 1889.)

et de Gembloux », du R. P. Delehaye (1). Sans méconnaître les qualités de chercheur dont l'auteur a fait preuve pour retrouver, rassembler les traces éparses du passage du moine-écrivain ici-bas, il est permis de se demander si cette page de l'histoire littéraire du douzième siècle valait les longs développements auxquels il s'est complu. Ramassée en un court article, la vie de Guibert aurait, ce me semble, offert plus d'intérêt. Je ne vois pas ce que l'on gagne à connaître tant de minuscules épisodes dont il a chargé, surchargé son récit, et je vois au contraire très nettement ce que l'on y perd. La monotonie est l'inévitable écueil de l'histoire d'une existence entière passée dans l'ombre des cloîtres ou dans de pieux entretiens avec les grands personnages à la vie desquels l'a mêlée par intervalles le hasard des guerres qui désolent le pays ou des discordes intestines fomentées dans le couvent même par quelques esprits aigris. Ici, cette monotonie s'accroît des discussions de dates douteuses, de synchronismes controversés, qui, à chaque instant, rompent le cours de la narration et qu'il aurait été si facile de rejeter en note, n'en donnant que le résultat en plein texte. Elle s'accroît aussi du peu d'art qui a présidé à la composition, tout apparaissant sur le même plan dans une sorte de brouillard.

L'impression générale qui se dégage de ce copieux mémoire est une absolue disproportion entre les dimensions du tableau et l'importance du sujet qu'il représente. Le P. Delehaye avait à sa disposition de précieux matériaux; il est regrettable qu'il n'ait pas su les mettre en œuvre. Son article est un amas; ce n'est pas un édifice. Il fait penser à ces murailles, bâties à la hâte lors des invasions barbares, où l'on avait jeté pêle-mêle, dans la précipitation de la terreur, de merveilleux morceaux de sculpture arrachés aux temples, et dont la beauté faisait mieux ressortir le disparate de l'ensemble de la construction.

Ce n'est pas au moins que je fasse fi des monographies minutieusement étudiées, ayant pour but d'éclairer tel événement auquel on n'avait pas prêté une attention suffisante, ou telle figure restée jusqu'ici trop dans l'ombre. En aurais-je eu la tentation, en face du déluge de publications indigestes que chaque jour voit naître, quelques-unes, parues en ces derniers mois, m'auraient vite fait

(1) *Revue des questions historiques*, livraison du 1er juillet 1889.

revenir sur cette opinion exagérée. Ainsi, en consacrant une étude à « Publius Clodius Pulcher », — le rival fameux d'un des clients de Cicéron, — M. Lacour-Gayet a eu la main heureuse (1). L'originale silhouette que celle de ce parent de Lucullus et de Quintus Marcius Rex, qui, servant successivement sous leurs ordres, n'en profite que pour soulever impunément des mutineries parmi leurs troupes et faire perdre des conquêtes achetées chèrement; qui, revenu à Rome avec la réputation d'avoir mis le désordre dans toutes les affaires où il avait été mêlé, n'en parvient pas moins à force d'intrigues à se faire désigner pour la questure; de ce patricien, qui, au lendemain d'une scandaleuse aventure suivie d'un acquittement scandaleux où il achève de prendre le sentiment de sa puissance, passe à la démagogie, un peu par ambition, beaucoup par passion de l'anarchie dont, une fois tribun du peuple et de ce chef inviolable, il pourra se donner à cœur joie!

Agitateur sans pareil, agitateur pour le plaisir, voilà en deux mots tout le portrait de Publius Clodius Pulcher.

On sait le reste. On sait comment, allié avec les triumvirs par la communauté de haine contre Cicéron autant que par la communauté des intérêts politiques, tantôt brouillé, tantôt remis avec eux, il fit bannir son ennemi, leva des bandes et, maître de Rome, lâcha bride à ses instincts révolutionnaires, soit dispersant des juges en train de rendre un arrêt, soit apostant un assassin sur les pas de Pompée; comment enfin, l'année d'après, tandis qu'il briguait la préture, dans une rixe entre lui et l'un de ses concurrents, il tomba frappé à mort.

Que pour décrire ces curieuses scènes, M. Lacour-Gayet ait ou non travaillé en terre vierge, je l'ignore, et, pour tout dire, cela m'est fort indifférent. Ce n'est pas d'avoir profité de travaux antérieurs qui, à mes yeux, amoindrirait le charme de son narré simple, clair, léger et dramatique tour à tour, toujours vivant. Vainement m'objecterait-on qu'il est plus aisé de faire une œuvre intéressante, lorsqu'on peut puiser à pleines mains dans l'opulent écrin de la prose et de la poésie de l'antiquité classique que dans les rares et indigestes écrits légués par le haut-moyen-âge. C'est affaire à l'écrivain de choisir entre les innombrables sujets qu'offre l'histoire du monde. La difficulté n'est une gloire que quand on en a triomphé.

(1) *Revue historique*, livraison de septembre 1889.

Mieux vaut une belle statue d'argile qu'une statue informe taillée dans un bloc de porphyre, rebelle au ciseau le mieux trempé.

La même considération m'empêchera de rien réserver des éloges auxquels ont droit, par leurs mérites absolus, « Les Impératrices Byzantines » de M. Carathéodory Effendi (1). Le sujet était attachant, précisément en raison de l'activité intellectuelle qui rendit Constantinople, cette Rome du Bosphore, la digne émule de sa rivale des bords du Tibre, et à laquelle s'associèrent plusieurs de ses souveraines. A plus d'une reprise la plume de l'auteur emprunte les vives couleurs de ce beau ciel de l'Orient dont son nom porte le sceau. Il professe, du reste, une vive sympathie pour ses héroïnes. « A quelques exceptions près, nous dit-il, la plupart des impératrices de Byzance exercèrent la meilleure des influences sur leurs maris. Imbues d'un sentiment religieux intense, qui était le signe caractéristique du monde byzantin, charitables, bonnes, de mœurs irréprochables, elles les aidèrent efficacement de leurs conseils et de leur exemple dans l'exercice du pouvoir. Plusieurs de ces princesses unissaient à de rares qualités intellectuelles une grande beauté... Plusieurs autres se distinguèrent aussi dans les lettres.., Dans la série d'annalistes de la longue période d'existence de l'empire byzantin, une fille d'empereur, Anne Comnène, porte dans le travail historique qu'elle a laissé à la postérité un accent de noblesse et de fierté qui nous séduit. »

Toutefois, l'admiration de M. Carathéodory ne dégénère pas en fétichisme aveugle. Il n'a garde de jeter un voile indulgent sur les débordements de certaines Impératrices d'Orient. Pour n'en citer qu'une, — la plus célèbre, — venant à parler de Théodora, il distingue nettement les deux phases de sa vie qui donnent à la fois tort et raison à ses détracteurs comme à ses panégyristes : une jeunesse orageuse, qui prend fin aussitôt qu'elle s'est assise aux côtés de Justinien sur le trône d'or des Césars, passé honteux racheté dès lors par sa prudence et sa fermeté, et auquel l'Empereur lui-même rendit hommage dans un acte public. Voilà qui surprendra peut-être les habitués de l'Ambigu, qui l'ont vue sur la scène livrée aux bourreaux par son auguste époux !

Dans cet article, auquel je regrette de ne pouvoir m'arrêter

(1) *Revue d'histoire diplomatique*, 3e livraison de 1889.

davantage, il y a encore autre chose, autre chose que les partisans de l'histoire sans âme pardonneront difficilement à M. Carathéodory. Il y a un amour profond de la patrie, sentiment auquel nous devons en partie de le voir prendre la plume. « Il est dur, s'écrie-t-il, d'entendre déverser l'injure sur ses parents! » La sincérité, la chaleur, voilà qui, mieux que la richesse des éléments de son récit, explique le plaisir qu'on prend à le lire.

Mon Dieu! oui, on ne saurait trop le répéter, c'est de l'habileté du lapidaire, non de la qualité des pierres étalées devant lui que dépend la perfection d'un joyau. Le talent du metteur en œuvre est tout; la matière première, rien ou presque rien. Voyez plutôt « Fortunat, panégyriste des rois mérovingiens », par le regretté Charles Nisard (1). Grâce à lui, ce personnage nous apparaît en pied, avec toutes les incohérences, qui en faisaient un type unique à la cour des Frédégonde et des Sighebert : décence de la vie et tolérance souriante pour les excès qui l'entourent, dont il flatte les auteurs, — impudemment, dirait-on, si l'inconscience n'était l'état habituel de son esprit et partant l'excuse de ses plates flagorneries; voilà pour le fond; quant à la forme, la recherche quintescenciée des images faisant bon ménage avec la barbarie de l'expression. Or, à scruter cette âme complexe à travers le trop court article de M. Nisard, qui s'apercevrait de ce qu'il appelle spirituellement l' « obscurité noire » des vers de l'ami de sainte Radegonde, s'il ne prenait soin de la signaler discrètement.

II

Malgré leurs qualités respectives, les différents travaux analysés au cours du précédent chapitre ressemblent un peu aux portraits, aux tableaux de genre qui, dans les galeries des musées, voisinent avec les Lebrun et les Delacroix. Intéressants en eux-mêmes, ils ne doivent point s'attendre à forcer l'attention comme ces grandes pages picturales, où le fini du travail et la science de la composition le disputent à la profondeur de la pensée qu'elles traduisent. Telle est l'impression qui m'a saisi lorsque, quittant « Fortunat » et « Les Impératrices Byzantines » et « Clodius Pulcher », j'ai rencontré sur

(1) *Revue historique*, livraison de novembre 1889.

mon passage l' « Histoire du pays de France » de M. Th. Funck-Brentano (1).

Depuis un certain nombre d'années, il est de mode d'emprunter aux savants d'outre-Rhin non seulement leur méthode, mais même leurs idées sur la facon de comprendre nos annales. Il n'est plus guère aujourd'hui d'esprits assez audacieux pour se constituer les champions de celles qu'Augustin Thierry a émises sur les caractères de la révolution qui, au dixième siècle, nous rendit l'autonomie perdue depuis César et dota la patrie d'une dynastie issue de son sein, élue pour lui donner la grandeur, honneur acheté par la défense du sol contre des pirates dont elle avait vaillamment pris l'initiative. M. Funck-Brentano a eu, lui, ce courage. Cette théorie compromise, à l'appui de laquelle son illustre devancier n'avait pu invoquer que des preuves inductives d'une hardiesse parfois téméraire, il l'a reprise en sous-œuvre, étayée de nouveaux arguments, entre autres du plus probant de tous : l'éternelle logique des faits historiques et économiques. En définitive, il l'a faite sienne, et désormais, bon gré mal gré, les plus obstinés caudataires de la science germanique devront la reconnaître comme la pierre angulaire de l'histoire française.

Avec cette date suprême, — 987, — commence une ère de rénovation, qui va se perpétuer durant des siècles. Nous avons tous appris, dans les manuels scolaires, que la monarchie, après avoir eu surtout le caractère religieux sous les premiers Capétiens, se fit administrative sous Philippe-le-bel et ses successeurs immédiats, pour devenir féodale avec les premiers Valois, et tendre dès lors, de plus en plus, à l'absolutisme avec Louis XI, avec François Ier, avec Louis XIV. Formules s'arrêtant à la surface des choses! répond M. Funck; et il les remplace par une seule dénomination embrassant huit cents années, huit cents années glorieuses, malgré quelques défaillances : le régime patronal. Il serait difficile de mieux définir l'ancien système de gouvernement mort virtuellement en la mémorable journée du 14 juillet 1789 : rude aux puissants, doux aux faibles.

Telle fut l'œuvre de la royauté. M. Funck la suit pas à pas dans ses manifestations diverses de l'aurore du onzième siècle au déclin du dix-huitième, de son avènement à sa chute, de Hugues Capet à

(1) *La Réforme sociale*, livraisons des 16 août, 1er et 15 septembre, 1er octobre 1889.

Louis XVI. Pour ne parler que des époques les plus éloignées de nous, de celle que l'ombre enveloppe et dérobe aux yeux du plus grand nombre, rappelons la constitution des communes aux onzième et douzième siècles, l'organisation des métiers, l'affranchissement des serfs à la fin du treizième. Voyons maintenant quel fut le salaire des promoteurs de ces nobles étapes vers l'amélioration matérielle et morale de la masse.

Au commencement du quatorzième siècle, les Flamands se révoltent, et Philippe-le-bel est obligé d'armer contre eux. « Jamais roi de France n'entreprit une guerre plus légitime et conseillée par une politique plus saine. Les Flandres menaçaient, en se tournant vers le roi d'Angleterre, de devenir une Guyenne du Nord. Incapable de mener cette guerre à bonne fin avec les seules ressources de son domaine, il convoqua les premiers États-Généraux, absolument comme il aurait étendu les attributions de son conseil. Il obtint pour *l'ost* (armée) *de Flandres* un secours dérisoire, quand il aurait fallu des millions, et de plus la noblesse, dont il disposait, se fit écraser à Courtray. Rien ne peut donner une meilleure idée des franchises et des libertés de l'époque que le texte même des rescrits du Roi demandant secours à ses sujets. « Vous devez, écrit-il à ses prévôts et baillis, être avisés de parler au peuple par de douces paroles, et démontrer les graves désobéissances et rébellions de nos sujets de Flandre et ensement (*en même temps*) devez-vous faire les levées de finances au moindre esclandre que vous pourrez et commocion du même peuple... »

« Rien ne servit. La guerre reprit en 1314, et, comme le Roi demandait de nouvelles aides, la révolte devint générale ; les villes, le clergé, la noblesse, à l'est, au nord, au centre, tous y prirent part. Le Roi dut céder et retirer ses projets d'impôts. Philippe-le-bel mourut ainsi à la tâche, emportant au tombeau la réputation de despote et le surnom de faux-monnayeur, alors qu'il avait peut-être mérité d'être placé au premier rang des hommes d'État du moyen-âge. »

Même spectacle lors des guerres anglaises. Les villes refuseront des subsides. Ajoutons qu'on devra s'estimer heureux qu'elles veuillent bien ne point pactiser avec l'étranger, à l'exemple du Paris d'Étienne Marcel, digne ancêtre du Paris de la Ligue, courtisan servile de Philippe II.

Se tenant dans les régions philosophiques les plus élevées,

M. Funck n'a point de cris de colère contre les agissements des ingrats qui reconnaissaient ainsi tant de bienfaits, des aveugles qui entendaient si mal leurs intérêts. Il se contente d'en étudier les causes et les conséquences, les considérant comme des transformations inévitables, logiques, fatales? Au fait, le moyen-âge ne l'a-t-il pas exprimée déjà, cette pensée : « Poignez vilain, il vous oindra; oignez vilain, il vous poindra! » Je ne vois pas qu'on se soit révolté contre Louis XV; on préféra s'en prendre à Louis XVI, clément et bon. Si l'on veut bien se rappeler les quelques mots par lesquels, au début de cette analyse, j'ai cherché à caractériser brièvement la politique de nos souverains et les rapprocher ensuite du dicton qui vient d'être cité, on aura en deux maximes le parallèle entre ces deux êtres abstraits que la fin du dix-huitième siècle vit s'armer ouvertement l'un contre l'autre : le Peuple et la Royauté.

En atteignant les limites de l'espace restreint où il me faut m'enfermer, j'ai le sentiment de n'avoir donné qu'un reflet bien amoindri du mémoire de M. Funck de l'étendue du champ de sa vision, de la profondeur de ses aperçus rétrospectifs, de la terrifiante vraisemblance des vues qu'il ouvre sur l'avenir. L' « Histoire du pays de France », — un titre dont le lecteur remarquera la modestie, — est de ces travaux qui se refusent à l'analyse, qui sollicitent la lecture ; mieux encore que la lecture : une étude attentive, page par page, ligne par ligne, seul moyen de les apprécier à leur juste valeur.

La genèse en est curieuse.

Elle a eu pour point de départ la découverte d'un vieux traité d'économie politique, imprimé en 1615, trahissant les sentiments les plus élevés, les conceptions les plus larges, mais tombé à ce point de discrédit qu'on n'en connaît plus que quelques exemplaires. A mesure qu'il avançait dans l'étude du livre, son auteur, — Antoine de Montchrétien, sieur de Vatteville, — apparaissait de plus en plus à M. Funck comme le fondateur réel de l'école des économistes de génie, qui a fait la gloire du dix-septième siècle. Dès lors ce n'était plus seulement de la réimpression annotée, dont il avait eu d'abord la pensée qu'il pouvait s'agir. Montchrétien devenait le pivot de l' « Histoire du pays de France » ; celle-ci est née de ce projet de réhabilitation d'un grand homme oublié. M. Funck

achève de la réaliser, en donnant ailleurs un résumé de la vie et de la doctrine d' « Antoine de Montchrétien (1) ».

Né en 1575 ou 1576, Montchrétien, à l'âge de vingt ans, publie une tragédie en cinq actes. De 1596 à 1601, il en compose cinq autres, sans compter des stances et des sonnets, sans compter un poème à la mémoire de la femme de Groulard, premier président du parlement de Rouen et un autre en quatre livres, dédié à Mme de L'Isle, sans compter une bergerie en cinq actes.

« Au milieu de cette noblesse de la fin du seizième siècle qui n'avait pas été encore disciplinée par le régime du siècle suivant, à la fois remuante et pompeuse, rude et raffinée, obéissant à ses meilleurs sentiments comme elle obéissait à ses passions dans les luttes civiles et religieuses, mettant la main aussi facilement à l'épée pour se défendre qu'au poignard pour attaquer, Montchrétien conquit une situation brillante, mais il en éprouva aussi les difficultés et les déboires. « Le baron de Gourville, accompagné de son beau-« frère, raconte le *Mercure de France*, tendirent une embuscade « au poète et le laissèrent pour mort sur la place. » Dans une autre circonstance, « il se fit le solliciteur d'une damoiselle de bonne « maison, dans un procès contre son mari qui était gentilhomme, « riche et imbécile de corps et d'esprit »... Une nouvelle aventure, — cette fois un vrai duel dans lequel il tua son adversaire, — changea sa carrière. Poursuivi en vertu des édits, il s'enfuit en Angleterre.

« Dans ce pays, il fut frappé du grand nombre de Français qui s'y étaient réfugiés pendant les troubles de la Réforme et de la Ligue ; il vit l'industrie et le commerce que ceux-ci y avaient apportés, s'intéressa à leur sort, apprit par quels moyens la reine Élisabeth les avait attirés et protégés... De même qu'un cœur généreux et une imagination féconde avaient fait de lui un bon poète, son intelligence ouverte et son patriotisme en firent un économiste passionné. »

Au début du règne de Louis XIII, il fonda dans l'Orléanais une aciérie. En 1615, il publia son *Traité d'économie politique*. — Ces efforts en faveur de l'industrie nationale ne lui valurent que des ennuis et la réputation de faux-monnayeur. « Désespéré de l'état du pays, — les protestants venaient de se soulever, — et de sa propre situation, et toujours tête chaude et prompte, il entra dans la

(1) *Revue politique et littéraire*, livraisons des 14 et 21 septembre 1889.

cabale des huguenots, rapporte Malherbe, sur la recommandation d'un de leurs ministres (1). » Le jeudi 8 octobre 1621, le premier économiste français périssait dans une escarmouche obscure, gâtant par une fin misérable une existence vouée au culte de ces deux grandes choses : le Beau et le Bien !

III

Celui que M. Funck a ainsi vengé du long oubli de la postérité fut en son siècle compris d'un seul homme et, par une étrange coïncidence, précisément de l'homme qui dompta la révolte dans laquelle il s'était jeté : le cardinal de Richelieu. « Il était député du clergé aux États-Généraux de Rouen, lorsque le *Traité* paraissait à Rouen même. Or, non seulement les mesures industrielles et commerciales du cardinal, mais encore les maximes sur le commerce, la marine, les manufactures que nous trouvons dans son testament reflètent l'esprit de Montchrétien ; et, dans les statuts et règlements que le cardinal rédigea pour le collège de la petite ville de Richelieu, nous lisons l'article suivant : *Les professeurs enseigneront en la première classe la morale*, L'ÉCONOMIQUE, LA POLITIQUE *et la métaphysique*. »

C'est le caractère distinctif des esprits d'élite de ne pas vivre uniquement sur leur propre substance, de savoir discerner le bien partout où ils le rencontrent, de s'en emparer sans scrupule, le faisant leur par le sage emploi qu'ils trouvent à la création d'un autre. Tandis que M. Funck, — et c'est sur cette dernière note que j'abandonnerai son « Montchrétien », — tandis que M. Funck met incidemment ce noble plagiat à l'actif du grand ministre, plusieurs études spéciales viennent à point pour rendre à sa figure altière le relief mérité.

Voici d'abord celle de M. le vicomte d'Avenel. « L'administration provinciale sous Richelieu (2) », où ressort si puissamment la vigoureuse centralisation qu'il imprima à la monarchie. Mais l'auteur me permettra-t-il de joindre une légère critique au concert d'éloges qui ont salué les résultats de la vaste enquête par lui entreprise et dont le présent article n'est qu'un fragment détaché? Il me

(1) *Revue historique*, livraison de septembre 1889.

(2) *Richelieu et la Monarchie absolue*, dont les trois volumes déjà parus ont été couronnés par l'Académie française.

semble bien sévère, lorsqu'il lui reproche d'avoir, par l'institution des intendants et l'extension progressive de leurs prérogatives, trop diminué l'indépendance des parlements. Leurs méfaits, après que son successeur eut lâché les rênes qu'il avait tenues si serrées, me paraissent prouver surabondamment le contraire : dans une intuition digne de son génie, il avait prévu les vaniteux brouillons de la Fronde. Cependant, il est incontestable que, comme le dit M. d'Avenel, « la sévère tutelle que l'État, par ses délégués, étendit sur les provinces et la dépendance étroite où il les tenait eux-mêmes, atrophia en France l'initiative individuelle »; et il est non moins dans le vrai lorsqu'il conclut tristement : « Il s'établit en axiôme qu'il n'y a point de milieu dans une sage république entre la révolte ou l'obéissance muette. » Toutefois serait-il équitable de faire remonter la responsabilité de ces fâcheuses conséquences d'une réforme heureuse jusqu'à celui qui, ayant tout trouvé dans l'anarchie, parvint, malgré mille difficultés extérieures et intérieures, à laisser tout dans le meilleur ordre, lorsque la Mort lui donna son premier repos.

Le sentiment naturel qui nous porte à chercher dans l'enfance des grands hommes les premiers balbutiements des pensées de leur maturité, les promesses que celle-ci réalisa, a inspiré à M. Gabriel Hanotaux de bonnes pages sur « La jeunesse de Richelieu (1) ». De savoir qu'elle s'écoula dans ce Bas-Poitou, désolé par les guerres civiles, entre son père, un soldat héroïque, immuablement fidèle, dont il prit le loyalisme; sa mère, douce et subjecte créature, qui mit pour toujours un rayon de poésie dans la rude prose de son existence; son impérieuse grand'mère, enfin, à laquelle il semble avoir emprunté, avec l'orgueil démesuré, l'énergie farouche de ses actes et du mot célèbre où il la réduisit en formule : « Quand j'ai pris un parti, je vais droit au but, je renverse tout, je fauche tout et puis je couvre le tout de mon manteau rouge! », — de savoir en un mot quelles influences diverses entourèrent son berceau et guidèrent ensuite ses premiers pas dans le monde, cela n'en apprend-il pas davantage sur sa psychologie intime que ne le feraient de verbeuses amplifications à propos de sa retentissante carrière? M. Hanotaux l'a compris. Dans son affection vraie pour cette mémoire grandiose, il a patiemment glané les quelques indices

(1) *Revue des Deux-Mondes*, livraisons des 1er juillet et 1er août 1889.

fournies par les archives municipales et les pamphlets contemporains, faisant presque oublier l'aridité de ses recherches, la sécheresse des renseignements qu'il leur doit, par le goût extrême qui a présidé à leur mise en œuvre, — comme un revêtement de marbre, sans nuire à la solidité du blocage de mortier et de moëllons qu'il recouvre, en fait oublier la laideur.

Il serait injuste de ne point associer au nom du cardinal le nom du P. Joseph, son confident dévoué, son infatigable bras droit. Je m'étais trop pressé, il y a neuf mois (1), de déclarer fermé le cycle des travaux de M. Fagniez sur ce personnage, et je suis heureux qu'avec « Le projet de croisade, 1616-1625 (2) », il me fournisse l'occasion de rectifier mon erreur. Il s'agit d'un rêve qui hanta longtemps, sinon toujours, le cerveau du capucin-diplomate, la délivrance des lieux saints, pour laquelle il conçut un instant le chimérique espoir d'unir les nations chrétiennes. Ce sont ces efforts, leur insuccès final que retrace cette fois M. Fagniez, et toujours avec la même force de pénétration, la même rigueur de méthode. Malheureusement la profusion des détails engendre parfois une certaine confusion dans l'esprit du lecteur. Au demeurant M. Fagniez a relevé là, par d'heureuses touches, le portrait qu'il avait précédemment tracé de l'Éminence grise (3).

Il est remarquable que l'ère romantique si féconde en rénovations de tous genres se soit constamment fourvoyée dans ses appréciations sur certains artisans de la grandeur nationale, Au

(1) *Revue du Monde Catholique*, livraison du 1er avril 1889.

(2) *Revue des questions historiques*, livraison du 1er octobre 1889.

(3) Il y a, du reste, à son sujet, tout un mouvement de curiosité sympathique, intéressant à signaler. L'année 1888 a vu paraître les *Remarques du R. P. Hyacinthe de Reims sur les vertus et la mort du R. P. Joseph Le Clerc du Tremblay* et les *Discours funèbres prononcés par les PP. Georges et Léon de Saint-Jean au couvent des Capucins du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris, sur la Mort du T. R. P. Joseph Le Clerc du Tremblay*, deux brochures in-8° éditées, l'une à Calais, l'autre à Nantes, sous les auspices des religieux de la Congrégation à laquelle il a appartenu. — D'autre part, cette année même, M. l'abbé Dedouvres a mis au jour, d'après un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine, *La vie du T. R. P. Joseph, du latin du sieur de Hautebresche, avec quelques additions*, souvent citée par M. Fagniez, et l'a fait suivre d'une notice bibliographique très soignée, comprenant la liste des œuvres de prose et de vers du P. Joseph avec celle des travaux auxquels il a donné lieu. (Angers, Germain et Grassin, 1889, in-8°.)

théâtre comme dans le roman, comme en histoire pure, Richelieu (pour ne citer que lui) figure invariablement avec des airs de despote misérable, qui seraient ridicules, s'ils n'étaient odieux. De ce daltonisme moral notre époque a fait justice. N'eût-elle que ce avantage sur celle qui l'a précédée, elle aurait droit à quelque respect.

Il en a, du reste, toujours été ainsi.

« La littérature est la pire ennemie de l'histoire. C'est elle qui s'empare, innocemment ou non, de la tradition populaire, la frelate en l'embellissant, et la transmet ainsi altérée aux générations suivantes. On l'a bien vu dans notre siècle, sous le règne même de cette révolution si hostile aux superstitions politiques ou religieuses ; il a suffi de la rhétorique ampoulée de Barrère, pour accréditer la fable de Barat ; un conteur aimable et un orateur-poète, Charles Nodier et Lamartine, ont transfiguré les Girondins au pied de l'échafaud en convives d'un banquet platonicien. »

J'extrais cela d'une piquante étude de M. Léonce Pingaud : « La Légende et l'Histoire, Henri IV et Louis XIV (1) », dont il me reste à donner les conclusions, fort instructives pour qui aime à se rendre compte des virements d'opinion du peuple, dont les sentences, si le proverbe que l'on sait était juste, équivaudraient aux jugements de Dieu. Sous Louis XIII, tout est à la mémoire de Henri IV. Nouveau règne, changement à vue. On ne connaît plus que le souverain actuellement sur le trône, du moins pendant ses belles années : car, avec l'instinct bas qui le caractérise, le peuple ne voit pas plus tôt la fortune se déclarer contre son idole de la veille qu'il crie *haro!*... dans les bornes que lui prescrit la prudence. On sait le débordement d'injures qui escorta son cercueil à Saint-Denis. Ce dénigrement systématique, succédant à une adulation sans vergogne, ne fit que croître et embellir tout le long du dix-huitième siècle. Grimm l'a constaté dans ses lignes que rappelle à propos M. Pingaud : « A mesure que l'esprit philosophique s'est étendu, le souvenir des qualités aimables et excellentes de Henri IV est devenu plus cher aux Français, la réputation de ce bon prince s'est accrue et celle de Louis XIV, pendant longtemps si imposante, a sensiblement diminué. »

La Révolution allait mettre d'accord les deux fétiches de la foule,

(1) *Revue des questions historiques*, livraison du 1er juillet 1889.

en brisant leurs statues, en jetant au vent leurs cendres. Mais le plus surprenant c'est de voir Napoléon mêler jusqu'à un certain point sa voix à ce concert de voix haineuses, n'aimant de Louis XIV que l'orgueil implacable qui l'avait fait haïr, détestant chez Henri IV cette bonhomie si chère au cœur de ses indignes sujets.

IV

Henri IV, Montchrétien, Richelieu, le P. Joseph, Louis XIV, voilà quelques-uns de ceux qu'a engendrés l'ancien régime, l'ancien régime honni. Quels furent leurs successeurs, on le sait. Il y a quelques mois, au moment où Paris s'apprêtait à célébrer le centenaire des événements qui mirent pour un temps notre pays au ban de l'Europe, M. Marius Sépet a brossé à grands coups de pinceau le tableau de « La société française au moment de la Révolution (1) ». Ainsi, le voyageur, près de quitter les lieux qu'il aime, attache sur eux un long regard d'adieu. Admirateur fervent de la vieille France, l'auteur nourrit à son égard un culte trop sincère pour se dissimuler que tout n'y était pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Que des réformes y fussent urgentes, il est le premier à en convenir. Mais fallait-il s'en autoriser pour renverser de fond en comble le bâtiment si solide encore, malgré quelques lézardes, et aux lignes si harmonieuses ?

M. Sépet prend successivement à parti la royauté, le clergé, la noblesse, en tous trouvant les mêmes défauts de surface, mais aucun de ces vices organiques, en revanche, contre lesquels les remèdes sont impuissants. Leur stoïcisme devant le martyre allait bientôt prouver ce qu'il y avait de vraie hauteur d'âme sous ces apparences de légèreté et de corruption.

Tout cataclysme a ses prodrômes. Celui auquel nous faisons allusion a le sien dans l'assemblée de Vizille. Elle aussi a eu, il n'y a pas longtemps, son anniversaire. C'est donc un sujet d'actualité que traite M. Champollion-Figeac dans « Les derniers États de Dauphiné (2). » Il faut lui savoir d'autant plus de gré de la peine qu'il

(1) *Revue des questions historiques*, livraison du 1er juillet 1889.

(2) *Revue du Monde latin*, livraisons de février-avril 1889. — Je citerai dans le même ordre d'idées, avec le regret de ne pouvoir que la citer, *Les Cahiers de 1789 dans le bailliage d'Alençon*, par M. le vicomte H. de Broc.

a prise que jusqu'à lui on s'était totalement mépris sur son caractère.

Le début de la crise ressemble à celui de la Fronde. Des édits royaux sont présentés à l'enregistrement du parlement de Grenoble, qui refuse, en vertu de son prétendu droit de remontrances. Le gouvernement lui ordonne de passer outre. Il répond par un nouveau refus, et le conflit se trouve engagé. Un certain nombre de membres des trois ordres tiennent une réunion privée au château de Vizille, l'ancienne résidence du connétable de Lesdiguières, devenue la propriété d'un riche industriel de la région. Peu après, sur la nouvelle que le roi allait convoquer les États-Généraux, ils déclarent que chaque province jouit de ses institutions propres, que le Dauphiné étant *pays d'état*, il lui faut ses États particuliers. Par esprit de conciliation, le Roi céda; en juin 1788, il convoqua les États de Dauphiné pour le 29 août à Romans. « Loin de préparer la Révolution égalitaire, observe malicieusement l'auteur, l'assemblée de Vizille n'avait donc fait que rétablir en Dauphiné un privilège qui remontait aux âges féodaux. »

Là-dessus intervient le corps municipal de Grenoble. « Remarquant que l'assemblée des États, convoquée à Romans pour le 29 août, était constituée par un arrêté du conseil du roi, au lieu de l'être par un édit enregistré au Parlement, il jeta les hauts cris au sujet d'un procédé qu'il considérait comme attentatoire aux privilèges de la province; il s'assembla le 13 août à l'hôtel de ville; Barnave et Didier furent chargés de rédiger le procès-verbal de la délibération. Leur rédaction se fit remarquer par un grand nombre d'expressions violentes. »

Néanmoins, sans s'effrayer de ces anathèmes inoffensifs, les États de Dauphiné prirent séance dans le délai régulièrement fixé. Je passe sur leurs travaux, qui, sur beaucoup de points, ne tardèrent pas à se fondre dans ceux plus connus da la Constituante. Je préfère m'arrêter aux quelques mots par lesquels M. Champollion-Figeac stigmatise les assemblées soi-disant sagement libérales de Vizille et de Grenoble : « L'une est rétrograde, l'autre factieuse; toutes deux représentent le parti de l'anarchie. »

Au demeurant, la Terreur allait sous peu leur donner raison.

Qu'étaient en effet les déclamations furieuses qui s'y étaient échangées? près de ce dialogue des chefs des deux factions rivales du nouveau régime :

« — La guerre, et que l'un des partis périsse ! » disait à Danton le girondin Guadet.

Et il en recevait cette réponse :

« — Tu veux la guerre : tu auras la mort. »

La mort! ce mot résume « La politique de Danton », telle que la décrit M. Albert Sorel (1). Le tribunal révolutionnaire et les commissaires de la Convention délégués aux armées, créations de son génie de destruction, sont aussi ses moyens de gouvernement. Et peu lui chaut que sa diplomatie puérile essuye échecs sur échecs dans ses rapports avec les puissances étrangères. Il est tout-puissant à l'intérieur; cela suffit.

Le moment vint pourtant où la bête fauve, repue, s'endormit sur les cadavres qui emplissaient son antre; ce court instant de répit permit aux victimes déjà désignées de reprendre haleine et de le sacrifier à son tour. Elles devaient, d'ailleurs médiocrement gagner au change : car à Danton succéda Robespierre. Les lecteurs de la *Revue du Monde Catholique* n'ont peut-être pas oublié l'analyse que j'y ai donnée de l'étude consacrée à ce dernier par M. Sorel. Quelque talent incontestable que dénote celle sur Danton, la précédente lui était à mon sens bien supérieure. Chose étrange, le vigoureux crayon de l'historien semble s'être senti plus à l'aise pour reproduire le masque blafard, effacé, que pour rendre la silhouette violemment accentuée. De sa part, j'aurais attendu le contraire.

Pendant qu'une bande d'aventuriers sanguinaires se partageaient les dépouilles de la France, les descendants des nobles familles, qui l'avaient faite si prospère, erraient à l'étranger, en proie aux privations. Heureux ceux qu'une éducation selon les principes de Jean-Jacques avait pourvus des moyens de gagner leur pain! Plus heureux encore, mais plus rares, ceux qu'une circonstance particulière mettait à l'abri du besoin, comme ce chevalier de Cadolle, dont le journal inédit a fourni à M. le marquis de Saporta la matière d'un article sur « L'Émigration d'après un émigré (2) ». Né à Lunel, en Languedoc, le 13 mars 1773, Paulin de Cadolle avait été, en qualité de puîné, affilié dès sa naissance à l'ordre de Malte, — d'où le titre de dignité sous lequel il est connu.

(1) *Revue politique et littéraire*, livraisons des 14 et 21 septembre 1889.
(2) *Revue des questions historiques*, livraison du 1er octobre 1889.

Lorsque la Révolution éclata, il était en Corse, cadet-gentilhomme au régiment de Limousin-Infanterie. Réformé lors de la réorganisation générale de l'armée, il partit aussitôt pour Paris. A son passage à Toulon, il est témoin d'une scène étrange, bien caractéristique de l'esprit nouveau. « Une des manies de l'époque, dit M. de Saporta, était l'obligation d'avoir des passeports et de les exhiber à l'entrée des moindres villages. Le chevalier se rend donc à la municipalité de Toulon dans une salle où siège le maire, assis, la plume à la main, devant une grande table. Devant lui se tient debout un jeune homme qui décline son nom :

— Auguste, dit-il.

— Et celui de votre père?

— Georges.

— Et son métier?

— Roi d'Angleterre.

— F... métier! réplique le maire, sans se déranger, expédiant ce passeport pour passer aux autres.

« C'était là sans doute une comédie jouée pour la galerie. Le maire de Toulon ne pouvait guère ignorer qu'il parlait au duc de Sussex, fils de Georges III, résidant à Toulon depuis quelques mois, connu de lui comme de toute la population, et qui avait reçu de son père l'ordre de se rendre à Rome. Mais quelle bonne occasion de poser vis-à-vis des sans-culottes du lieu et comment ne pas en profiter! »

Autre tableau à Paris. Le chevalier de Cadolle est présenté au Dauphin en même temps que plusieurs de ses compatriotes par Mme de Tourzel, gouvernante des enfants de France.

« — Monseigneur, lui dit-elle, voici d'honnêtes gens que j'ai l'honneur de vous amener.

« — Ce ne sont donc pas des officiers municipaux? » réplique, avec une joie mélancolique, le petit prince, hanté par le souvenir des vilenies dont son auguste famille est l'objet depuis le retour de Varennes.

A quelques jours de là, la reine assista de son balcon à un spectacle dont elle n'était que trop désaccoutumée : parmi la foule sourdement hostile, qui rôdait autour des Tuileries, trois ou quatre personnes, chapeaux bas, attachant sur elle des regards respectueux; c'étaient des amis du chevalier de Cadolle et le chevalier lui-même.

Son départ était déjà décidé alors. L'Autriche et la Prusse s'armaient contre la Révolution, et, les uns après les autres, les gentilshommes quittaient Paris pour mettre leurs épées au service de ces défenseurs de la cause de la Royauté. En ce qui concerne Paulin de Cadolle, il avait la meilleure des raisons pour ne point croire à un retour de bons sentiments chez le populaire : le château de Durfort, qu'habitait son père, avait été incendié, malgré la sauvegarde dont l'avait couvert Rabaud-Saint-Étienne.

« — Les misérables, s'écria ce dernier lorsqu'il l'apprit. *Durfort n'était pourtant pas sur leur liste.* »

Un mot accablant qui vaut d'être signalé.

Mais les espérances de Cadolle sur le concours des alliés de l'Émigration dura peu. Dans son journal, « il insiste sur la jalousie qu'inspirait aux étrangers la puissance de la France, sur leur désir de la voir se déchirer par fractions et se dissoudre dans l'anarchie. Il pense que la nécessité d'y arborer le drapeau fleurdelisé les détourna de prendre Thionville, où les royalistes avaient des intelligences ».

Aussi la retraite de Brunswick après Valmy lui parut-elle un suffisant prétexte pour quitter une partie, où l'avaient engagé des illusions généreuses. On regrette cependant de le voir abandonner à leur sort, avec cette légèreté, les malheureux captifs du Temple, dont l'Émigration, née d'une pensée de délivrance, devait précipiter la perte.

Il se rendit à Malte et y séjourna quatre ans. Revenu en France à la fin de 1797, son cœur ne paraît pas avoir trop saigné, lorsqu'il se mêla à la société aristocratique du temps du Directoire, où tout racontait si cruellement les deuils de la veille ; et si, un peu plus tard, il ne songea pas à tirer avantage d'une ancienne liaison avec le lieutenant Bonaparte, devenu premier consul, j'ai bien peur que ce n'ait été moins par « royalisme persistant », ainsi que le croit son historien, que par indolence naturelle.

Ce qui ne l'empêcha pas, du reste, de mourir chargé d'ans, avec la conviction qu'il avait toujours fait son devoir...

Léon Marlet.

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

I. *Richelieu et la Monarchie absolue*, par le vicomte d'Avenel. (Plon.) — II. *Le Traité de Cateau-Cambrésis*, par le baron de Ruble. (Labitte.) — III. *Anne, duc de Montmorency*, par F. Decrue. (Plon.) — IV. *François de Lorraine, duc de Guise*, par Ch. Buet. (Desclée, à Lille.) — V. *L'Agonie d'un monde*, par Hamon et G. Bichot. (Savine.) — VI. *Histoire du communisme et du socialisme*, par M Bouchot. (Ghio.) — VII. *La Prépondérance juive*, par l'abbé Lemann. (Lecoffre.) — VIII. *Le Mystère du sang*, par H. Desportes. (Savine.) — IX. *L'Education des Jésuites*, par A. Butel. (F. Didot.) — X. *Vie du R. P. Louis Saint-Cyr de la Compagnie de Jésus*, par un Père de la même Compagnie. (Retaux-Bray.) — XI. *Le Pape de demain*, par Jean de Bonnefon. (Dentu.) — XII. *Pensées sur l'histoire*, par Ch. Charaux. (Pedone-Lauriel.) — XIII. *Les Girondins*, par Guadet. (Perrin.)

M. le vicomte d'Avenel continue ses belles études sur Richelieu et l'établissement du gouvernement absolu. (Plon.) Le troisième volume embrasse l'état militaire, la marine, les colonies, les cultes et la justice. L'auteur ne se contente pas d'aperçus généraux, il entre dans les détails les plus minutieux, donne des chiffres précis, énumère et analyse tous les règlements. Après l'avoir lu, nous connaissons la composition exacte d'un régiment de ce temps-là, combien de soldats dans chaque compagnie, combien de compagnies dans chaque régiment. Malgré les efforts de Richelieu et du P. Joseph, il y avait encore beaucoup d'arbitraire, et absence d'uniformité. Il fallut attendre Louvois pour la création d'un instrument militaire fonctionnant régulièrement. M. d'Avenel remarque avec raison que les fonctionnaires civils sont les fondateurs de la discipline militaire. A l'époque dont il s'agit, la France manquait de grands hommes de guerre. On n'en doit que plus admirer les résultats auxquels on parvint avec des moyens insuffisants. La guerre se faisait, d'ailleurs, avec une cruauté dont on n'a pas d'idée de nos jours. Pas de bonne foi dans les capitulations, le

soldat égorgeait parfois sans pitié ceux qui rendaient leurs armes. Le chef d'une place forte qui n'avait pas cédé à la première sommation, courait risque d'être pendu ou fusillé. Les prisonniers, d'abord traités avec une dureté inconcevable, obtinrent peu à peu un traitement plus humain. Le pillage était de règle et l'on vit des officiers y prendre part. Une ville mise à sac offrait l'aspect le plus déplorable, ni la vie humaine, ni les mœurs n'étaient respectées. Quelquefois, on commandait le dégât autour des villes assiégées; le laboureur inoffensif souffrait ainsi du fait des hostilités. On en eut un dernier et terrible exemple dans l'incendie du Palatinat, prescrit par Louvois. Rien n'égalait l'indiscipline des soldats, sinon l'indépendance des officiers. L'armée se ressentait encore des habitudes féodales.

L'état religieux de la France nous paraît fidèlement décrit. Notons une phrase qui exprime, au juste, les relations des deux pouvoirs : « Les rapports de l'Église et de l'État étaient des rapports de cœur, bien plus que des rapports de raison. » On pardonne beaucoup à ceux qu'on aime et dont on se sait aimé. Ainsi s'expliquent les services mutuels très sérieux, très grands, très efficaces après des brouilles et des escarmouches qui, sans ce fond solide de loyale estime, auraient pu amener une rupture. Aujourd'hui le langage est plus poli, on multiplie les saluts et les révérences; mais la défiance règne, et quelquefois l'animosité. L'État donnait volontiers les mains aux réformes ecclésiastiques, et l'Église abandonnait, sans trop rechigner, de ses biens pour procurer la prospérité du royaume. Cette bienveillance mutuelle jette un nouveau jour sur une institution qui florissait à cette époque et excitait une vive réprobation, en partie fort justifiée, mais que l'on a peut-être trop décriée.

M. d'Avenel s'élève longuement et fortement contre les désastreuses conséquences du régime de la commende, il nous montre des sujets sans valeur et quelquefois sans moralité, des laïques, des jeunes gens, des enfants revêtus des plus éminentes dignités de l'Église, élevés à des postes les plus importants. Quel scandale de voir le fruit des libéralités de nombreuses générations chrétiennes qui les avaient destinées à subvenir aux frais du culte public, à l'entretien de moines laborieux et mortifiés, au soulagement des pauvres, consacré au faste si contraire à l'esprit de l'Évangile, ou même aux désordres les plus criminels! La discipline monastique ne devait-elle pas aussi souffrir de l'absence des titulaires investis

trop souvent de plusieurs bénéfices, et qui résidaient à la cour, à moins qu'ils ne fussent employés dans des négociations? Ces réflexions, sans avoir le mérite de la nouveauté, n'en sont pas moins justes. Tout a été dit depuis longtemps contre la commende, mais il il nous semble que l'on n'a pas toujours assez distingué entre le principe qui pouvait se défendre, et les abus que l'on ne saurait trop déplorer. On nous permettra d'insister sur ce point d'histoire et de doctrine.

Tout le monde convient, d'abord, qu'avant le Concordat de Léon X et de François Ier, qui a régularisé plutôt qu'il n'a institué le régime commendataire, le système des élections, donnait souvent les plus tristes résultats, l'intrigue s'y donnant libre carrière, et le mérite modeste étant méconnu. Quelquefois la division du chapitre en deux partis égaux et obstinés empêchait toute élection, et une communauté entière se voyait privée pendant plusieurs années de toute direction, si bien que le pouvoir civil était forcé de nommer des administrateurs temporels. Le mal venait non pas du principe électif en lui-même, mais de la défaillance des hommes et de la décadence des institutions. Telle abbaye créée par la ferveur d'un saint, soutenue par le zèle de pieux laïques, était devenue un immense domaine dont la possession excitait les convoitises, soit des religieux eux-mêmes, soit des séculiers du dehors. Nul n'ignore que le relâchement avait pénétré dans les monastères les plus illustres, au point que le Saint-Siège s'était vu obligé de sanctionner des adoucissements à la règle primitive, qui étaient passés depuis longtemps en usage. Il est de même constant que, de tout temps, les souverains s'étaient arrogé le droit de désigner aux chapitres les sujets qu'ils désiraient voir investis du gouvernement d'un diocèse ou d'une abbaye, et de le *recommander* spécialement aux électeurs. Une telle recommandation équivalait à un ordre. On pouvait donc espérer qu'en reconnaissant comme un droit ce qui n'était auparavant qu'un abus toléré, en concentrant, en outre, entre le Pape et le roi le choix des prélats, on arriverait à supprimer ces brigues intérieures qui nuisaient tant à la vie spirituelle, et à obtenir des garanties sérieuses d'impartialité. Un tel résultat eût été certainement atteint, si le Concordat avait été observé à la lettre et surtout dans son esprit.

Si ceux qui parlent de ce document s'étaient donné la peine de le lire, ils sauraient qu'une des clauses prescrivait de ne nommer

aux abbayes que des religieux du même ordre, âgés d'au moins vingt-trois ans. Malheureusement ces sages prescriptions furent souvent violées, mais il ne faut pas l'imputer au Concordat lui-même.

Le plus grand reproche que l'on puisse adresser au régime de la commende, c'est d'avoir mis les biens de l'Église à la disposition de la couronne qui les employait souvent pour reconnaître des services rendus à l'État. Il y avait là, sans doute, d'immenses abus, mais qui n'étaient pas tous, nous ne craignons pas de l'affirmer, sans atténuation. Il convient d'abord d'observer qu'à cette époque l'Eglise était immensément riche, et que ses richesses provenaient en partie, il ne doit pas coûter de le reconnaître, de prodigalités irréfléchies, où la captation n'avait pas toujours été étrangère. En même temps, l'Etat, enlacé dans le système féodal et appauvri par des usurpations qui l'avaient privé de presque toutes ses ressources financières, était extrêmement besogneux. Il était donc tout naturel que l'Eglise riche vînt au secours de l'Etat indigent et qu'elle payât par des générosités volontaires l'appui extérieur et matériel qu'elle en recevait. Cet échange de bons procédés et de services avait toujours été pratiqué; on peut dire que c'était une conséquence nécessaire de l'intime alliance existant alors entre les deux pouvoirs. Que de fois les Papes ont accordé à nos rois, à saint Louis, à Philippe le Bel, par exemple, des décimes ecclésiastiques pour les aider, non seulement dans des croisades dont le but sanctifiait les dépenses, mais dans leurs guerres particulières? L'Eglise manifestait, par ces secours effectifs, son désintéressement, et nous y voyons, quant à nous, un des meilleurs arguments à employer contre son avidité prétendue.

On sait, — et le livre que nous avons sous les yeux contient à ce sujet des indications précieuses, — que, dans les derniers siècles de l'ancien régime, cette contribution volontaire de l'Eglise de France avait revêtu une forme régulière, par le vote périodique de ce que l'on nommait le don gratuit. Eh bien, la mise en commende de nombreux bénéfices, — pas de tous, il importe de le remarquer, — formait une sorte d'annexe à cette contribution ecclésiastique; elle constituait comme un chapitre du budget de l'Etat que l'Eglise se chargeait de remplir. Quand le souverain favorisait peu l'octroi d'un riche bénéfice une famille qui s'était ruinée à son service, il acquittait une dette de l'Etat et suscitait de nouveaux dévouements sans surcharger ses sujets. La combinaison était-elle donc si mau-

vaise? Il y avait abus lorsque la personne investie ne remplissait pas les conditions canoniques. Mais si le fils d'un grand seigneur entré dans les ordres, ou seulement destiné aux ordres, possédait une vraie vocation, l'éducation soignée qu'il avait reçue pouvait le mettre à même d'occuper une prélature avec distinction et de faire un grand bien aux âmes.

Ce mode de procéder, si sévèrement jugé à cause des graves abus auxquels il donnait lieu, a pourtant souvent produit d'excellents résultats, et de saints personnages ont su en tirer profit pour le bien. Quand le choix du pouvoir s'arrêtait sur un Bossuet ou sur un Fénelon, il est permis de douter qu'une élection eût été plus heureuse. Le pieux et zélé cardinal de la Rochefoucauld, — et c'est M. d'Avenel qui nous fournit lui-même cet exemple, — usait, sans scrupule, des revenus considérables qui lui étaient venus de cette source pour opérer les réformes ecclésiastiques auxquelles il avait voué sa vie sacerdotale. Le mal existait, sans doute, et nous sommes loin de le nier, mais il tenait aux hommes plus qu'à l'institution. S'il s'accrut avec le temps et devint à peu près sans remède à l'époque de la Révolution, c'est qu'il tenait à un ordre de choses politique et social dont la ruine était devenue inévitable.

II. — III. — IV

Le traité de Cateau-Cambrésis (1559) est un événement des plus importants dans notre histoire : il met fin aux guerres d'Italie, rend moins aiguë la rivalité de la France et de l'Autriche et inaugure en Europe un ordre de choses qui sera respecté, du moins dans ses lignes essentielles, jusqu'à la paix de Westphalie (1648). Un intervalle de près d'un siècle constitue une période qu'il n'est pas permis de négliger. Quelles furent la portée et les conséquences pour la France de cet acte diplomatique? Il fut, en général, jugé défavorablement par les contemporains qui ne virent pas sans regrets et sans plainte Henri II renoncer à toutes les conquêtes de François Ier en Italie. La postérité s'est montrée plus indulgente, peut-être plus équitable, en reconnaissant qu'en échange et comme compensation de cet abandon, la France recouvrait ou conservait Calais, le dernier poste conservé par les Anglais sur notre territoire, ainsi que Metz, Toul et Verdun, qui nous rapprochèrent de la frontière naturelle du Rhin. Cette négociation, qui fut assez

épineuse, se trouve racontée dans deux ouvrages : *le Traité de Cateau-Cambrésis*, par le baron de Ruble (Labitte), et *Anne de Montmorency*, par F. Decrue (Plon). Le premier de ces écrivains insiste principalement sur l'exécution de ce traité, qui rencontra de grandes résistances au-delà des Alpes, à cause du patriotisme du maréchal de Cossé-Brissac, dont le cœur saignait d'être contraint d'évacuer cent cinquante-trois places fortes, dont la prise et les fortifications nous avaient coûté tant d'or et tant de sang. Ces détails, négligés par la plupart des historiens, sont extrêmement curieux, mais leur exposition a entraîné l'auteur dans le récit d'épisodes qui appartiennent plutôt aux annales des nations étrangères. Ainsi nous n'apercevons pas bien quels rapports étroits peuvent rattacher l'histoire du traité de Cateau-Cambrésis aux aventures scandaleuses des Caraffa, neveux du pape Paul V, et à l'élection du successeur de celui-ci, ou bien aux espièglerie amoureuses d'Elisabeth d'Angleterre, la prétendue vierge reine, dont on a raison, du reste, de faire bonne justice. Nous ne nous plaindrons pas trop, du reste, de ces excursions dans des régions voisines, parce qu'elles sont intéressantes et qu'elles dénotent presque toujours un sage esprit de critique qui va aux bonnes sources et n'accorde pas trop de confiance aux pamphlets.

Le nouvel historien du connétable de Montmorency ne traite qu'incidemment le même sujet, mais il l'a, ce semble, plus fouillé, du moins en ce qui a trait aux discussions qui précédèrent la signature du traité. Il y a, du reste, accord entre les deux auteurs sur les véritables causes qui l'amenèrent. Au fond, la nation était lasse de ces conflits ruineux qui ne pouvaient rien ajouter à sa gloire militaire, acquise par tant de combats, ni assurer sa prospérité. Henri II voulait la paix, non pas tant par l'impatience de revoir son compère et ami le connétable, que par le désir très explicable et très louable de se consacrer tout entier à l'extinction de l'hérésie grandissante et au maintien de l'unité religieuse dans son royaume. Il ne pouvait prévoir que la lance de Montgommery, en interrompant brusquement son règne et en faisant asseoir successivement sur son trône des princes enfants, encouragerait toutes les prétentions avec toutes les audaces, et compliquerait la question de conscience des rivalités d'ambition. Au milieu des troubles qui suivirent, Montmorency joua un rôle de pondération que M. Decrue a fort bien mis en relief. Très attaché à sa foi de catholique, dévot même et sincèrement dévot,

quoique à sa manière, ce vieux guerrier, grand partisan de la paix, parce qu'il avait vu de près les horreurs des combats, se trouvant proche parent de Coligny et de d'Andelot, s'attachait à retenir dans le devoir ces chefs des calvinistes, ou quand ils avaient échappé à sa tutelle, à les sauver. S'il eût vécu plus longtemps, fût-il parvenu à empêcher l'explosion des dernières guerres civiles, beaucoup plus cruelles que les premières, et à prévenir l'horrible massacre de la Saint-Barthélemy? Son biographe l'affirme, sans nous convaincre absolument. Aux époques de troubles et de révolutions, ce sont toujours les violents qui l'emportent. Il nous plaît, du reste, de nous arrêter avec l'auteur devant cette grande figure qui a si noblement occupé plusieurs pages de notre histoire durant cinq règnes. Bien qu'on remarque dans cet ouvrage certaine complaisance en faveur de Montmorency, au détriment du duc François de Guise qui joua pourtant un si beau rôle, on y sent en général un sérieux effort pour atteindre une complète impartialité. Les savantes lectures et les immenses recherches de l'auteur qui a consulté toutes les archives, ne l'ont pourtant pas préservé d'une indulgence que nous jugeons excessive à l'égard des protestants. Il nous permettra encore de lui signaler quelques expressions peu exactes sur les prétendus droits de l'esprit humain qu'il aurait pu se dispenser d'autant mieux d'opposer à l'autorité de l'Église, que cette opinion ne change absolument rien à la réalité des faits. Ce volume n'embrasse que la partie de la carrière politique de Montmorency, depuis son élévation à la pairie sous Henri II.

M. Charles Buet prend, au contraire, le grand duc de Guise pour son héros (Desclée, à Lille), et nous l'en félicitons. Ce livre est, en quelque sorte, la contre-partie et le complément de *Coligny*, du même auteur, qui a obtenu tant de succès, même en Angleterre, et a rabaissé à sa juste valeur un personnage surfait par l'hérésie. Il a semblé à M. Buet qu'après avoir montré les trahisons, les perfidies, l'apostasie de l'homme qui vendait des villes françaises à l'ennemi et appelait l'invasion étrangère sur le sol de la patrie, il ferait bien de montrer les exploits guerriers, les vertus chrétiennes, la fidélité, le dévouement et la foi de celui qui, sans trêve, ni repos, combattait les ennemis de son Dieu et de son roi, et mourait victime, en pardonnant à ses assassins. De l'antagonisme de ces deux hommes, dont l'un fut grand dans le bien, tandis que l'autre fut toujours mesquin, même dans le mal, ressortent des

leçons éloquentes, que l'auteur met en pleine lumière. Le biographe ne se fait pourtant pas illusion sur les imperfections de nos héros, il a le bon goût de reconnaître que François de Guise eut les défauts de son siècle, toutefois il remarque avec raison qu'il n'en partagea pas le penchant à la cruauté, car il sut réprimer les rebelles de la Saintonge par des procédés humains, contraste frappant avec la conduite de son rival de gloire, Montmorency, qui noya dans le sang la ville de Bordeaux, soulevée à la suite d'intolérables exactions. Quant au prétendu massacre de Vassy, il est fait bonne justice des déclamations suscitées par une rencontre fortuite.

M. Ch. Buet a voulu faire un livre sérieux : aussi, bien qu'il se soit proposé pour but la défense de l'Église, il s'est gardé d'interroger un seul parti. S'il a consulté d'abord les chroniqueurs du seizième siècle, les grandes collections, les dictionnaires, il a aussi curieusement fouillé le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, organe de controverse très ardent, très agressif, qui publie des quantités de documents et de notes. Il a également puisé dans les ouvrages pleins d'érudition publiés de nos jours et dont les titres occupent près de quatre pages, au commencement du volume, mais il ne s'en est pas assimilé servilement la substance; car nous avons eu le plaisir d'en voir çà et là la réfutation. Il ne revendique pourtant que le mérite de l'ouvrier mosaïste, qui ne fabrique point ses petits cubes de lapis, d'aventurine, de jaspe et d'agate, mais qui les juxtapose d'après le carton du peintre, les assortit, les cimente et met en harmonie leurs brillantes couleurs. M. Ch. Buet est assurément trop modeste.

V. — VI

L'Agonie d'un monde (Savine) est l'acte d'accusation le plus amer et le plus emporté contre la société actuelle, et même, pourrait-on ajouter, contre toute espèce de société, telle du moins qu'elle a été constituée jusqu'à nos jours. De tout temps, en effet, il y a eu des misères et des méfaits, misères et méfaits qui se sont engendrés mutuellement, sans parler des souffrances inhérentes à la pauvre humanité. Les auteurs n'ont nulle peine à rappeler des faits tristes ou révoltants, à citer des noms depuis longtemps connus de la foule des lecteurs de la presse périodique. Il n'y a rien là, à proprement parler, de nouveau. Ce résumé est fait pour exciter des colères : le

but poursuivi est-il souhaitable? On pousse à la haine, à la destruction de ce qui existe : a-t-on quelque chose à mettre à la place? L'école socialiste, même si on la juge avec toute l'indulgence possible, ne possède pas une doctrine qui défie l'objection, ni des enseignements concordants. Bonne pour la critique, elle s'est montrée jusqu'ici insuffisante pour la pratique aussi bien que pour la théorie. Elle n'a jamais pu présenter une argumentation solide contre le fait primordial de l'appropriation qui n'est que l'exercice légitime de l'activité humaine. Si je n'ai pas le droit de prendre une terre vacante qui n'appartient à personne, de la féconder par mes sueurs et de m'en approprier non seulement les fruits mais encore le fond que j'ai amélioré, le globe et toutes ses richesses latentes ne serviront de rien à l'humanité. La vérité, c'est que la propriété est le fondement de l'ordre social et de la civilisation, mais que les abus qui découlent de l'exercice rigoureux de ce droit peuvent être atténués par une législation prévoyante.

A ce point de vue, nous ne craignons pas de nous rapprocher des auteurs de ce livre et de condamner avec eux la superbe indifférence, pour ne pas dire l'égoïsme monstrueux de l'école économique dite de Manchester. C'est de ses fausses conceptions et de son libéralisme étroit qu'est né en grande partie le fléau moderne de la spéculation à outrance, dont MM. Hamon et Bouchot nous présentent des spécimens si curieux et si affligeants. Le mal est incontestable, nul ne songe à le nier ; mais on n'en triomphera pas en se bornant à crier contre les Juifs et les accapareurs, et c'est tomber dans une exagération évidente que de condamner le principe même de la spéculation. Vous reconnaissez vous-même qu'il existe des lois contre les monopoles et les accaparements, qu'on a le tort de ne pas appliquer. Il ne s'agit donc pas de bouleverser la législation, mais de la mettre en vigueur, après l'avoir révisée suivant les besoins créés par les développements de l'industrie. Ceci est du ressort des pouvoirs législatifs et judiciaires, et relève par conséquent de l'ordre politique. Quoi que vous en disiez, le jour où la société se montrera docile aux enseignements de l'Évangile, l'observation des préceptes de la justice et de la charité fera disparaître la plus grande partie des maux dont vous vous plaignez. Vos diatribes contre le clergé sont une injustice et une absurdité.

Il faut aussi savoir élargir son horizon et porter ses regards au loin. Nous souffrons, en France et dans l'Europe centrale, des excès

de l'industrialisme; mais le sort de l'Irlande est-il meilleur, bien qu'il n'y existe presque point de fabriques? Non, chez elle la question agraire est la plaie vivante. Vous nous tracez un tableau effrayant de la détresse des paysans russes : sont-ils victimes de la rigueur des patrons et condamnés au travail énervant des usines? Non, puisqu'ils vivent au grand air et pratiquent l'agriculture. Les populations de la Chine, que déciment fréquemment des famines horribles, sont-elles plus prospères?

Ce livre, malgré les déclamations fastidieuses et les erreurs de doctrine qui le déparent, offre certain intérêt, précisément à cause des faits nombreux qu'il enregistre, mais dont plusieurs, avons-nous besoin de le dire? auraient besoin d'être vérifiés. Les auteurs nous renvoient souvent à des articles de journaux; or, qui ne sait que ces informations, fournies à l'improviste, manquent souvent de contrôle? De plus, les chiffres allégués à l'appui des affirmations générales ne nous ont pas toujours paru absolument concluants. Ces contradictions sont, si l'on veut, une preuve de bonne foi, mais elles éveillent la défiance quant à la solidité des résultats. De même encore, le ton d'irritation qui règne d'un bout du volume à l'autre manifeste, sans contredit, un intérêt sincère pour les classes laborieuses; mais est-ce un si grand mal que la plus grande partie du genre humain soit contrainte par la nécessité de se livrer au travail des mains? Elle accomplit ainsi la loi d'expiation portée à l'origine, et elle remplit sa destinée. Ceux qui vivent dans l'abondance et dans l'oisiveté sont plus à plaindre, parce qu'ils sont plus coupables.

L'*Histoire du communisme et du socialisme*, de M. Bouchot (A. Ghio), comprend l'analyse des doctrines et le résumé des efforts des principaux écrivains ou chefs d'école, qui ont entrepris de réformer de fond en comble la société et de la rétablir sur de nouvelles bases. En pareille matière, il n'est pas difficile d'apercevoir les erreurs et les injustices, mais on échoue nécessairement quand on se place en dehors de la nature des choses. Tel a été le sort inéluctable de tous les esprits aventureux qui s'en sont pris, dans telle ou telle mesure, à la famille et à la propriété, nous ajoutons à la religion, cet élément essentiel et irréductible de toute société. M. Bouchot le montre fort bien dans son esquisse historique et critique; il affirme, avec raison, sa résolution de ne pas mépriser les enseignements de la nature. Mais nous craignons qu'il n'aille un peu loin dans cette voie, toutes les impulsions naturelles ne sont

pas bonnes à suivre, l'auteur le sait bien, par expérience, bien qu'il ait l'air d'ignorer le fait capital de la déchéance. Les communistes d'ailleurs, et les socialistes, prétendent écouter la voix de la nature. On connaît les utopies dégoûtantes de Fourier. La meilleure solution, la seule vraie solution, est encore celle de l'Évangile : cela revient à dire que la nature, même la nature saine et restaurée, suffit à peine à nous guider, il y faut encore l'action du surnaturel. Quand nos socialogues le comprendront-ils?

Pour donner une idée de la légèreté avec laquelle les adversaires de l'ordre social actuel émettent les assertions les plus hasardées, nous cueillons à la page 42 cet apophtegme de Louis Blanc : « La terre va toujours en augmentant de valeur vénale. » Il n'est plus là pour recevoir le démenti infligé par l'expérience que nous subissons depuis vingt ans. Presque tous ces réformateurs ont versé dans la Révolution et sapé les fondements de la morale. Un d'entre eux écrit que « tous ces guides de l'humanité, Lycurgue, Mahomet, Napoléon, ont été des malfaiteurs... tous ces génies ont aimé à répandre le sang. En conséquence, tous, non seulement les grands hommes, mais encore ceux qui sortent de l'ornière, doivent, par leur nature, être nécessairement des criminels, à un degré plus ou moins élevé. Autrement, il leur serait difficile de sortir de l'ornière. Quant à y rester, ils ne peuvent certainement pas y consentir, et, *à mon avis, leur devoir est de ne pas y consentir* ». Ce verdict indulgent se passe de commentaire.

M. Bouchot passe successivement en revue les œuvres de Thomas Morus, Campanelli, Morelly, Maubly, Jean-Jacques Rousseau, Babœuf, Owen, Louis Blanc, Cabet, Pierre Leroux, Fourier, Considérant, Saint-Simon, A. Comte; sa critique embrasse les nihilistes Herzen, Bakounine. Les beaux-arts, l'éducation, sont également l'objet de son étude. Ce cercle est, on le voit, excessivement vaste. L'auteur a bien compris la lutte entre la vieille société qui se défend, tout en cédant en plusieurs points, et les novateurs qui l'attaquent sans ménagement. A côté d'aperçus fort justes, les idées fausses et les préjugés contre l'empire légitime des idées chrétiennes ne manquent malheureusement pas. Il faut avouer que la multitude des matières traitées engendre parfois la confusion, et qu'il n'est pas toujours facile de démêler si l'auteur parle en son nom ou s'il ne fait qu'exposer le système d'un autre. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que s'il approuve la gratuité de l'enseignement primaire, il

blâme énergiquement la laïcisation ; il trouve même, sur ce sujet, des paroles éloquentes en faveur de la moralisation des classes populaires. En résumé, il y a beaucoup à prendre dans ce *compendium*, mais la doctrine est loin d'être irréprochable. — On nous promet un second volume qui exposera le rôle des socialistes contemporains : Lasalle, Karl Marx et Schœfle.

VII. — VIII

En traitant après tant d'autres un sujet qu'il avait déjà lui-même abordé, l'auteur de la *Prépondérance juive* (Lecoffre) a trouvé le moyen d'être original et de ne pas se répéter. Le caractère distinctif de son œuvre, c'est le calme, la modération, l'amour scrupuleux de la vérité, l'horreur des exagérations, l'attachement à la saine doctrine. M. l'abbé Lemann juge ses anciens coreligionnaires, en chrétien, mais en chrétien indulgent qui a autrefois partagé leurs erreurs et qui a appris, à l'école de son nouveau maître, à ne pas écraser la mèche qui fume encore. Ce n'est pas lui qui niera que les Juifs aient été autrefois victimes de la haine et du fanatisme, ou qui refusera de voir dans les actes d'intolérance populaire et d'oppression légale une des causes qui les ont aigris contre la société chrétienne, mais il reconnaît en même temps que la loi de Moïse, mal interprétée par eux depuis la venue du Messie, les a constitués en état d'antagonisme contre les *goïm*, qu'ils se croient en droit d'exploiter sans pitié. Le malheur est qu'ils se montrent imbus d'idées économiques opposées à celles qui découlent de la morale évangélique, et dont l'application a notablement contribué aux progrès de l'agiotage et à la domination néfaste de la caste financière. M. Lemann établit que l'émancipation des Juifs en France d'abord, puis dans le monde entier, date de la Révolution française ; mais elle avait été préparée quelques années auparavant par les travaux de l'école philosophique et les menées souterraines des francs-maçons. La fameuse « Déclaration des droits de l'homme », en écartant de la Constitution française le nom de Jésus-Christ, brisait le seul obstacle légal qui empêchât les Juifs de faire partie de la nationalité française. Ce fut un prêtre catholique, mais d'un esprit faux et bientôt rebelle contre l'Église, l'abbé Grégoire, curé d'Embréménil, devenu plus tard évêque cons-

titutionnel de Loir-et-Cher, qui obtint pour les Israélites la levée de l'ostracisme dont ils avaient été frappés jusqu'alors et l'octroi des droits de citoyen. Il est digne de remarquer que l'Assemblée Constituante, si facile pourtant à l'enthousiasme et si prompte aux innovations les plus hardies, hésita pendant plus de deux ans devant une pareille démarche, tant elle en redoutait les conséquences.

Le livre de M. Lemann est écrit suivant l'ancienne méthode, qui est la bonne. Il y a un plan et une ordonnance dont l'auteur ne s'écarte point et qui permettent d'embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble de ses récits et de ses déductions. On pourrait peut-être lui reprocher quelques longueurs et certaines répétitions. Nous sommes aujourd'hui habitués à dévorer l'espace. M. Lemann fait sagement ressortir le contraste entre la conduite prudente de Louis XVI qui avait chargé Malesherbes d'améliorer graduellement la situation des Juifs, et les actes de la Révolution qui introduisirent brusquement une race justement suspecte dans la société française, sans la préparer par une lente initiation à l'exercice de ses droits et à la pratique de ses devoirs, et sans prendre aucune mesure de précaution contre les nouveaux venus. Un prince chrétien pouvait apporter des tempéraments; les sectaires qui fondaient l'État sur des bases purement naturelles en dehors de toute révélation, n'avaient aucun motif pour exclure les Juifs; ils furent dominés par leurs propres principes. L'intimidation joua aussi un certain rôle. On nous révèle les manœuvres employées par les amis et les patrons des Juifs pour peser sur l'Assemblée constituante, au moyen des pétitions menaçantes des districts parisiens. En définitive, c'est la Commune qui a fait entrer les Israélites dans la nationalité française. Il convient de ne pas l'oublier.

Les Juifs ont-ils immolé de temps en temps, continuent-ils encore à immoler des enfants chrétiens, en mémoire de la Passion de Jésus-Christ et pour faire servir ce sang innocent à l'accomplissement de leurs rites? Nous avons déjà examiné cette question sans oser la résoudre, tout en enregistrant quelques faits monstrueux. Aujourd'hui l'auteur du *Mystère du sang* (A. Savine) nous apporte des informations plus complètes. Plusieurs de ces informations devraient, à la vérité, être l'objet d'une critique plus sévère, car elles émanent de chroniqueurs peu connus, ou reposent sur de simples bruits populaires. Mais quand on se trouve en présence d'actions juridiques entourées de garanties sérieuses, le doute

devient plus difficile. A partir du douzième siècle, cette coutume barbare paraît bien constatée. Remontait-elle plus haut? C'est plus que probable. On a déjà découvert un enlèvement d'enfant suivi de mort, datant du sixième siècle. L'histoire ecclésiastique nous apprend, d'ailleurs, que ce sont les Juifs qui, après avoir donné le signal des persécutions, comme on le sait manifestement par les Actes des Apôtres, ont dénoncé les chrétiens aux magistrats impériaux. Pourquoi leur haine se serait-elle apaisée après Constantin? Que des crimes secrets aient succédé à des excès publics, il y a toute apparence. Ces horribles attentats se répètent de nos jours, M. Henry Desportes en cite plusieurs exemples. Il est vrai que la plupart des poursuites qui ont eu lieu à l'époque contemporaine se sont terminées par des ordonnances de non-lieu ou par des arrêts d'acquittement. Mais qui ne connaît la puissance de l'intrigue et de l'or? Les riches banquiers israélites, qui sont une des grandes puissances de notre temps, peuvent-ils refuser de mettre leur influence au service de leurs coreligionnaires?

Deux points resteraient à établir : 1° jusqu'à quel point ces rites sanguinaires sont-ils autorisés par les livres des rabbins? 2° Quelle est la fréquence des actes criminels? Quant au premier point, M. Desporte nous cite des passages du Talmud qui semblent justifier tous les attentats à l'égard des chrétiens, et il est permis de croire que des populations ignorantes et passionnées les ont pris à la lettre, mais il serait aussi ridicule qu'injuste de voir dans tout Israélite un assassin. Le nombre de ceux qui cherchent dans les contrées civilisées à se procurer, même par le meurtre d'innocentes victimes du sang chrétien pour assaisonner les pains azymes, doit être relativement très infime, mais nous estimons qu'en Orient les fanatiques sans scrupule ne sont pas rares. Il y a là un danger réel contre lequel on fait bien de nous prémunir. Nous ne pensons pas, au surplus, que les sacrifices humains dont les ancêtres des Juifs actuels ont pu se rendre coupables, lorsqu'ils tombaient dans l'idolâtrie, aient rien de commun avec les immolations d'enfants chrétiens. Le peuple choisi avait la tête dure, sans doute, comme le lui reproche un prophète, mais il valait encore mieux que ceux qui l'entouraient. L'auteur du *Mystère du sang* termine en demandant la relégation des Juifs en dehors de la société chrétienne et leur réintégration dans « les profondeurs du ghetto d'où ils n'auraient jamais dû sortir ». Cette conclusion *ab irato* ne paraîtra admissible

qu'à un bien petit nombre de personnes, et nous ne croyons pas, quoi qu'en dise M. Desportes, que ce soit celle de l'Église.

IX. — X. — XI. — XII

M. Fernand Butel a pensé avec juste raison que le meilleur moyen de défendre les Jésuites, ses anciens maîtres, c'est de les montrer en action. Il a donc pris pour sujet d'études un *Collège breton* (Firmin Didot) ; ce collège est celui de Vannes, qui existait déjà en 1629, et dont il relate la modeste histoire. Emporté dans la tourmente de 1763, ce collège ressuscite en 1852, et depuis il n'a cessé d'être florissant jusqu'à l'exécution des funestes décrets que l'on sait. Rien d'intéressant et de touchant comme le tableau de cette institution, avec ses directeurs à physionomies variées, mais toujours attachantes, contribuant tous à la prospérité de l'établissement, qui a compté plus de mille élèves. Au collège fut adjointe une maison de missionnaires qui faisait merveille. « Nous sommes tellement habitués à la générosité de ces bons Bretons, écrivait l'un d'eux, en 1867, que nous n'y faisons plus d'attention, nous sommes blasés d'héroïsme. » Dans quelques paroisses, le recteur (curé) désignait, chaque jour, publiquement, ceux des habitants qui, le jour suivant, devaient être chargés de nourrir les pauvres de la localité. Ne serait-ce pas là la meilleure solution de la question sociale? En fait d'héroïsme, on ne peut lire sans une profonde émotion la fin de tant d'anciens élèves de Vannes, qui ont versé glorieusement leur sang pour le Saint-Siège ou pour la France. De 1860 à 1870, le collège compte environ cent cinquante de ses enfants sous les étendards de Pie IX. A certaines époques cent vingt anciens s'y retrouvèrent à la fois. Les noms de Monte Rotondo, de Castelfidardo, de Loigny et d'Auvours, méritent d'être inscrits en lettres d'or dans les fastes de l'institution. Après l'ouvrage du R. P. Chauveau, ces pages qui en sont en quelque sorte le complément, se lisent avec le plus vif attrait. Le livre se termine par une analyse détaillée du plan d'éducation des Jésuites : il y a beaucoup à apprendre et à retenir. Nulle lecture n'est plus profitable, ni plus fortifiante.

La vie du R. P. Louis Saint-Cyr, de la Compagnie de Jésus, par un Père de la même Compagnie (Retaux), nous introduit dans l'Hindoustan, à une époque très critique pour les Missions. C'était

le moment où les Jésuites luttaient, d'après les ordres exprès du Souverain Pontife, contre le schisme Goanien. Il fallut toute l'énergie, toute la patience et toute la dextérité du pieux et zélé missionnaire pour triompher, d'une part, de l'apathie des fidèles; d'autre part, de l'astuce et de la violence de pasteurs indignes. A la fin, les religieux blancs mirent à la raison les prêtres *noirs;* la vraie doctrine, courageusement embrassée, rétablit la morale évangélique chez ces pauvres délaissés. Les mœurs des chrétiens de Malabar sont décrites de main de maître : elles offriront tout l'attrait de la nouveauté pour un grand nombre de lecteurs qui admireront, avec l'auteur, les merveilles de la grâce et l'action de la Providence.

L'auteur du *Pape de demain* a la prétention de nous initier aux mystères du Vatican et de nous faire pressentir le prochain Conclave; mais il se borne, en fait, à nous présenter la biographie suspecte des soixante-dix membres du Sacré-Collège : c'est ennuyeux et méchant. Un reproche plus grave encore, c'est d'avoir outragé et calomnié le Saint-Père actuellement régnant, en recueillant sur son compte des racontars odieux, sans consistance, et qui n'ont pas même l'attrait de la nouveauté. Redites sans intérêt et sans exactitude, tel est le nouveau livre. Nous en sommes sincèrement fâché pour M. de Bonnefon, dont les débuts promettaient mieux. La lecture de *Pape de demain* vient d'être interdite aux fidèles par la Congrégation de l'*Index*. — Nous sommes heureux d'apprendre que l'auteur s'est soumis sans aucune réserve. Nous n'attendions pas moins de ses sentiments chrétiens.

Signalons les *Pensées sur l'histoire*, de M. Charles Charaux (Pédone-Lauriel). Ces réflexions, dictées par un bon esprit, sans avoir l'attrait de l'originalité, respirent le respect de la morale et de la religion. L'auteur ne tient peut-être pas en assez grande estime la force qui est nécessaire au service du droit, et il nous paraît faire un cas excessif du côté purement intellectuel et artistique de la civilisation; il se montre aussi très favorable aux Juifs; mais le fond est excellent.

Léonce de la Rallaye.

Je ne dirai qu'un mot du livre intitulé *les Girondins*, par M. J. Guadet, neveu du représentant. C'est tout simplement une apologie des Girondins; on les voit là à l'œuvre et on peut apprécier

leur rôle après la plaidoirie d'un de leurs disciples : c'étaient des théoriciens, des parleurs, des caractères mous, qui sacrifièrent la justice par peur, et immolèrent le roi qu'ils désiraient sauver. Leur panégyriste représente très bien leur caractère, leur faiblesse et leur trahison en face de la vérité, à propos du procès de Louis XVI. Ils le défendirent tant qu'il ne s'agit pas de porter l'arrêt; mais, au moment même, ils tremblèrent et prononcèrent le mot : Il mérite la mort! M. Guadet, après le récit du jugement, prétend expliquer leur vote, et voici ce qu'il écrit : « Louis XVI était certainement *criminel;* pas une voix ne s'éleva pour dire : Non, il n'a pas conspiré contre la liberté publique (la liberté des 5 et 6 octobre, du 20 juin, etc.); non, il n'a pas attenté à la sûreté de l'État. Louis XVI était coupable des crimes qu'on lui imputait. » C'est toujours le même argument : « C'est le lapin qui a commencé ». On l'attaquait, le misérable s'est défendu! » Et M. Guadet conclut : « Plus on s'éloignera du jour où Louis XVI périt, plus se montrera sévère sur le roi de 1792 l'impartial jugement de l'Histoire. » Le jugement de l'impartiale histoire n'a pas attendu pour se prononcer sur les Girondins : ils ont été immolés par les Jacobins; dès le premier jour, le sentiment public a déclaré qu'ils avaient mérité leur sort, et, depuis un siècle, ce jugement n'a pas varié.

E. L.

REVUE LITTÉRAIRE

LES ROMANS NOUVEAUX

1. *Fin de Rêve*, par Georges Duruy. (Ollendorff.) — II. *Dernier Amour*, « les Batailles de la Vie », par Georges Ohnet. (*Id.*) — III. *Le Vœu d'une Morte*, par Emile Zola. (Charpentier.) — IV. *Les Mirages du Bonheur*, par Marie de Besneray. (Plon.) — V. *L'Avenir d'Aline*, par Henri Gréville. (*Id.*) — VI. *La Princesse Pâle*, roman parisien, par Robert de la Villehervé et Georges Millet. (Ollendorff.) — VII. *Scènes de la Vie cosmopolite*, par Edouard Rod. (Perrin.) — VIII. *Marie Bas-de-Laine*, par Fortuné du Boisgobey. (Plon.) — IX. *Le Mystère d'un Hanson Cab*, par Fergus W. Hume, traduit par Léon Bochet. (Hachette.) — X. *Ce Lutin, Petite Folle*, par John Strange Winter, traduit par Marie Dronsart. (*Id.*) — XI. *Rosella*, par Camille d'Arvor. (Bibliothèque des Mères de Famille. — Didot.) — XII. *Causeries littéraires*, par Edmond Biré (Witte et Perrussel.)

I

Notre siècle « se travaille à sa fin », comme disaient nos pères, il est fatigué de sa course ; ses romanciers, on le sent, le sont aussi ; quelques-uns de leurs titres l'indiquent : *Fin de Rêve*, *Dernier amour*... Et le public n'est-il point las de les lire, n'a-t-il point assez de tant de paradoxes délayés dans une phraséologie *déliquescente*, de tant de turpitudes brutalement fouillées, sous prétexte de *vécu*, de documentaire, de psychologie, de physiologie, etc.? Non, il achète, il lit toujours, il semble insatiable de cette littérature malsaine, il se plaît au milieu de cette fange. Aujourd'hui la masse tout entière lit, les criminels sortis de son sein fournissent les données aux romanciers, et les romanciers réveillent les instincts criminels au milieu de la foule ; incessant échange qui est un des signes de notre décadence, et qu'on ne saurait assez déplorer ! De cette

décadence, orgueilleusement affichée, on prétend faire naître une humanité perfectionnée, à laquelle on rendra sa force primitive en la ramenant à la liberté de l'instinct et à l'indépendance individuelle, et l'on violente notre langue française pour y introduire les termes du darwinisme. — *Strugglifeur* devient, chez nous, un titre de drame... O Corneille, Racine, vous tous, grands esprits de notre grand siècle, que diriez-vous en voyant remplacer la lutte pour le *devoir*, par la lutte pour la jouissance, en entendant justifier, par les lois de l'espèce, la sélection naturelle ou la suppression de l'obstacle humain?

Le *Strugglifeur*, nous le rencontrons dès les premières pages que nous ouvrons aujourd'hui. Le héros de *Fin de Rêve* ne fut-il pas le plus fameux des *strugglifeurs* de notre époque? Souple et vigoureux, il ne recula devant rien pour assurer sa prépondérance et pour se faire la place large. Mêlant la légende héroïque avec les scènes *vécues*, M. Georges Duruy hisse son personnage sur un piédestal fragile, mais gigantesque; qu'on ait songé, après les révélations de l'histoire contemporaine, à écrire un tel roman, et que M. G. Duruy s'en soit chargé, cela prouve quel épais bandeau certains hommes appliquent sur leurs yeux, quelquefois avec conviction... Les fils des voltairiens, du commencement de ce siècle, avaient besoin d'une nouvelle incarnation de leur Vichnou, sous une forme moderne; Gambetta leur en servit. On l'enivra d'encens, cachant, par la fumée, les tares de l'idole. Le dieu mort, on continue son culte au profit du parti; il a été décrété, en dépit d'une fin louche et lamentable. On nous impose un monument, dressé en face des ruines de la monarchie; là, Gambetta, d'un geste en même temps emphatique, grotesque et menaçant, semble désigner encore ceux qu'il poursuivait de sa haine; du moins M. G. Duruy ne peut rendre obligatoire la lecture de son roman apologétique. C'est en quoi nous le préférons au monument des Tuileries.

Cette lecture eût paru difficile à beaucoup de gens, non que le livre soit mal écrit, mais d'abord, parce qu'il n'a rien de récréatif, ensuite parce qu'il faut être opportuniste pour accepter le Gambetta du romancier : un Gambetta tout dévoué à la patrie, courageux, désintéressé, ayant l'âme tendre comme celle d'un enfant... Par moments le Costella de M. G. Duruy est un peu grossier, mais doué de tous les instincts artistiques, il n'en rêve pas moins une république athénienne, voire même une république honnête. Pro-

fond politique, conciliant et large, s'il pousse, un jour, ce cri odieux qui acheva de scinder la France et d'accentuer les discordes intestines, ce fut comme le rugissement, mal contenu, du « lion superbe et généreux ». Il regretta souvent de l'avoir poussé si retentissant, l'auteur nous l'assure.

Illusions dont nous ne voulons pas suspecter la bonne foi, car, autrement, le panégyrique de l'aventurier, si funeste au pays, serait criminel; M. G. Duruy s'est laissé séduire par les côtés brillants de son héros; mais comment excuserons-nous la manière dont il présente l'union libre, dont il canonise la femme qui ne reconnaît d'autre loi que celle de ses penchants et de ses passions? — La Thérèse Gauthier, dont il a pris, dit-on, le type parmi les nombreuses et trop célèbres amies du dictateur, nous apparaît comme une sorte de Lavallière « laïque », sans remords, bien entendu; mais sans ambition et parée de toutes les grâces féminines. Thérèse avait été élevée pieusement, dans une famille honnête et bourgeoise, « elle devient libre-penseuse et républicaine, bien que son éducation première ait été dirigée dans un tout autre sens. Cette évolution de son esprit s'accomplit avec une étonnante facilité, elle était si heureuse de livrer à son maître une partie de son être, où il n'avait pas encore pénétré. » L'abandon complet de l'âme avec le corps, M. Georges Duruy le compare au sacrifice religieux : « Il imprimait, sur les traits de Thérèse, ose bien nous dire le romancier, la sérénité, signe de l'absolue pacification intérieure que l'on remarque fréquemment sur la blanche figure des Sœurs de Charité! » Elle est, en effet, si charitable, cette excellente Thérèse, qu'un jour, apercevant, chez Costella, la trace du passage de quelques cabotines, au lieu de s'abandonner à la jalousie, pleine de compassion pour le cher grand homme, elle s'écrie : « Tu aurais bien tort de te gêner, va! si cela t'amuse! » Quant à M. Georges Duruy, il a raison, nous l'espérons; « la moyenne des femmes honnêtes » n'admettra pas cette sainte irrégulière, cette prêtresse de l'amour libre dont la conscience facile « se persuade qu'on peut substituer à la vulgarité d'une chute, la noblesse d'une immolation totale et désintéressée ».

Mieux vaut presque la fille du peuple mal élevée, franchement corrompue, qui ne s'effraie pas plus des mots que des actes, qui ne dissimule pas son dévergondage sous des phrases mystico-sentimentales, qui sait ce qu'elle est et en convient brutalement : le roman-

cier en a fait un portrait vrai, aux couleurs vigoureuses. Ce sera le fils de cette Aurélie et, si l'on en croit le bruit public, de Costella, qui sera le Brutus de la tragédie. Il venge, à la fois, sa mère, son parti et lui-même, des trahisons ou des mépris du dictateur.

Les détails repoussants de la fin réelle disparaîtront au milieu du nimbe dont M. Georges Duruy entoure le héros de Saint-Sébastien et Thérèse. Costella expire doucement entre les bras de cette dernière et d'un ami fidèle; il divague et murmure : « O mon Alsace, ô ma Lorraine! » à la façon de ces vieux rois qui mouraient de douleur, lorsque l'ennemi leur arrachait une province!

Le pompeux récit des funérailles maçonniques de Gambetta termine, par l'apothéose, la légende du « grand citoyen »; mais ce roman a une double face; l'auteur y mène de front deux épisodes de l'histoire contemporaine, qu'il rapproche et confond, en enjambant les dates. Il donne à Costella un demi-frère, né d'un Anglais et sous le nom duquel on reconnaît l'exacte portraiture de M. Wilson, ce bouc émissaire chargé de porter tout le linge sale de la période gambettiste. Au moyen de cette singulière transposition, le gendre de M. Grévy sert de repoussoir à Gambetta rayonnant; l'affaire Caffarel, les entremetteuses, etc., étourdissent le lecteur par l'exactitude des détails, de sorte qu'il oublie complètement les affaires Morgan, Ferrand et autres, et que le héros de M. Georges Durny sort blanc comme neige de la comparaison. Le procédé, même au point de vue littéraire, est-il bien irréprochable?... Nous ne le pensons pas; nous attendions mieux du romancier qui, dans l'*Unisson*, avait semblé, en s'inspirant de l'exemple fraternel, essayer un retour vers les principes dont le génie lui-même ne s'affranchit point impunément. Son talent n'y avait rien perdu, il n'a pas beaucoup gagné, ce nous semble, en célébrant Gambetta.

II. — III

Dernier Amour. Les romanciers *arrivés* se laissent mettre en coupe réglée. Ils doivent fournir tant de volumes à tel éditeur, tant de feuilletons à tel directeur de Revue ou de Journal; la plume marche sans relâche, même quand la veine s'épuise; il faut bien remplir son engagement. Voilà, peut-être, pourquoi M. Georges Ohnet se bat aujourd'hui les flancs; pourquoi, abandonnant la charpente aisée et solide que d'autres lui enviaient, il cherche à se

faire analyste et force son talent. — Pareil à l'homme entre deux âges de la Fontaine, le héros de M. Georges Ohnet se débat entre deux femmes, l'une vieille, l'autre jeune; entre deux amours, celui du passé dont les souvenirs lui pèsent et qui, depuis trop longtemps est installé à son foyer; celui du présent, le dernier, le jeune amour attrayant, parce qu'il fait goûter, à la fois, le fruit défendu et une sorte de renouveau. Le comte de Fontenay avait aimé la belle princesse de Schwarzbourg, quand elle était la femme d'un autre et que, très jeune alors, une femme plus âgée que lui, flattait son amour-propre; vieillissant, il aime Lucie, parce qu'elle a dix-huit ans. Mais les deux femmes, loin d'arracher au comte ses cheveux blancs ou noirs, lui témoignent une véritable idolâtrie; ce charmant homme aurait dû naître pacha! Mme de Fontenay et Lucie agissen aussi, vis-à-vis l'une de l'autre, avec toutes sortes d'égards. La femme légitime se souvient d'avoir trompé son premier mari, un vieillard indulgent qui a tout pardonné; elle entrevoit une expiation dans la souffrance qu'elle éprouve et se prend, pour Lucie, d'une affection maternelle, que sa jeune rivale paye d'une filiale pitié. On remarquera que celle-ci se nomme : Audrimont, tout court, quoiqu'elle soit très proche parente du comte de Fontenay; par la mésalliance de sa mère, s'est accompli en elle le fameux croisement de races, dont M. Ohnet ne veut pas démordre. Tandis que le romancier s'efforce, sans beaucoup y réussir, de peindre la princesse de Schwarzbourg en très grande dame, il tient à nous montrer la supériorité que donne à Mlle Andrimont, ce mélange de sang roturier. Elle reste digne et forte dans *la bataille de la vie*, où la princesse a faibli et qu'elle va déserter. Cette bataille, du moins, s'engage pour l'honneur; le comte lui-même, malgré son peu de caractère, n'est pas un Paul Astier. Il ne songe nullement à supprimer sa femme devenue gênante; il refuse même de se prêter au divorce qu'elle lui propose : « Vous, dit-il, une femme pieuse, une fervente catholique, vous y consentiriez?... » Et que m'importe ma religion, que devient ma piété, quand il s'agit de toi? s'écrie l'ardente Autrichienne; puis sachant Fontenay résolu au suicide, elle se décide à disparaître, lui permettant ainsi d'être heureux. Elle se tue, en union avec le Sauveur mourant sur la croix, ne meure-t-elle pas aussi « pour le salut d'un homme? » Est-ce là une des manifestations de « ce réveil de l'Evangile dans le roman moderne », que nous annoncent certains critiques, et qui avait semblé poindre chez

l'auteur du *Docteur Rameau*? L'ignorance du dogme, de la pratique, du sentiment chrétien, est telle à notre époque, même chez les bien intentionnés, qu'à cet égard, rien n'étonne! On voit des romanciers, afin de parachever une description technique, pâlir sur le *Guide du marchand de fromage* ou sur le *Manuel du parfait bonheur*, étudier l'art de l'acrobate ou celui du couturier pour dames; quand il s'agit, soit d'attaquer la religion, soit d'en tirer quelques effets dramatiques, on n'en voit guère ouvrir même un petit catéchisme!

Le Vœu d'une morte : M. Zola ne dédaigne plus pour ses vieux jours l'agréable retraite de l'Académie avec les allées de Chantilly en perspective. Il condescendra, très probablement, un jour ou l'autre, aux démarches et formalités d'usage. Si l'on en juge par certains noms, si l'on en croit des chroniqueurs bien informés, assurent-ils, quoique n'étant pas de la maison, le palais Mazarin peut ouvrir, actuellement, ses portes au grand maître du naturalisme. M. Zola peut entrer avec son bagage, son fumier, sa *Pot-bouille;* il peut faire asseoir, à ses côtés, *Nana* et la *Bête humaine*... Les temps sont venus!... C'est sans doute, afin de simplifier la besogne à l'académicien qui sera chargé de le recevoir, que M. Zola « permet » la réédition du *Vœu d'une morte*, mais c'est surtout, afin que la postérité ne perde aucune bribe de son œuvre. « Ce roman, publié en 1865, était le seul de ses livres qui fût épuisé », l'auteur pense que « les curieux en littérature feront, un jour, une comparaison intéressante entre cette œuvre de sa jeunesse et celles qui suivirent ». En 1865 M. Zola écrivait un peu comme tout le monde, la griffe ne lui était point encore poussée; il n'était pas entré encore, avec fracas, dans la voie du naturalisme déjà ouverte, mais où il allait se signaler entre tous et par laquelle, abstraction faite même du talent, ses audaces, en un siècle comme le nôtre, devaient le conduire au succès, à la popularité. Dans son premier, ou plutôt son second roman, l'auteur racontait, sans recherche des choses ni du langage naturaliste, l'histoire d'un martyr de l'amitié, d'un de ces illogiques, qui, s'ils ne croyaient à rien, comme ils le disent, seraient bien fous de laisser la proie pour l'ombre. Les curieux en littérature compareront plus tard, si bon leur semble, *le Vœu de la morte*, avec la dernière production de M. E. Zola; si nous signalons cette réédition, c'est uniquement à

cause de la réclame, toujours tapageuse et parce que ce volume nous paraît à peu près lisible; sauf les quelques nouvelles qui en augmentent l'épaisseur. Elles ont presque toutes un thème semblable : le romancier s'y attendrit sur la vieillesse des joyeuses et faciles beautés du quartier latin; encore, s'il décrivait leur décrépitude à la façon de Villon, dont l'impitoyable cynisme peut servir d'avertissement; mais il les célèbre de manière à faire regretter qu'il n'ait pas été, cette fois, plus réaliste. Comme M. G. Duruy, il nous vante « la dignité de vie, trouvée dans la passion vraie ». M. E. Zola n'en est pas resté à ces fadaises, « la dignité de la vie » ne le préoccupe plus guère, généralement, lorsqu'il écrit un roman.

IV. — VIII

Les Mirages du bonheur... Mme de Besneray a publié aussi, *Heureuse?* Le bonheur se compose-t-il de jouissances matérielles, consiste-t-il dans la passion satisfaite? se demande toujours le romancier, et sa réponse est plus morale que celles de MM. Duruy et Zola. Mais le bonheur se trouve-t-il infailliblement dans le devoir accompli?... Mme de Besneray ne l'affirme pas; ici-bas, en fait de bonheur, tout lui semble *mirage*. De ses deux sœurs : Lucy et Marthe, l'une marche droit dans le chemin de la vertu et s'y blesse à de cruelles épines; un malentendu lui a fait manquer un mariage d'amour; elle estime le mari accepté plus tard, elle ne l'aime pas et l'image, la présence même de Daniel, trouble les joies du foyer. L'autre, qui s'abandonne, sans retenue, aux passions, sera plus malheureuse encore. Le viveur qu'elle avait choisi pour mari, devient fou; elle l'abandonne et s'attache à séduire Daniel, surtout par dépit contre Lucy... A la fin du roman, arrivera l'inévitable suicide; fils d'un suicidé, Daniel est marqué par la fatalité; il expire entre les bras de Lucy en maudissant Marthe. Malheureux sur cette terre, les passagers de la vie ne regardent plus au delà, ils n'osent plus rêver, en un monde meilleur, ce que leur âme réclame si impérieusement. On nous parle d'un repos sans rêves, sans réveil, ajoutant, il est vrai que le réveil pourrait bien surprendre les endormis... La vie peut aussi bien subsister ou se transformer que s'anéantir. On reste sur ce fameux *peut-être* qui indignait si fort Pascal. Tout ce qu'on sait, c'est qu'on n'a point affaire à une panthéiste. « La nature, écrit Mme de Besneray n'a d'âme que quand nous lui prêtons; elle ne console que

les consolés. Ce que dit l'auteur du mariage, des écueils que « les rêveuses » y rencontrent, de l'amour raisonnable et profond « auquel les jeunes filles préfèrent trop souvent les affections déréglées et romanesques », etc., tout cela nous semble excellent ; mais le fond chrétien manque pour appuyer cette morale et, jusqu'ici, le christianisme, seul, a pu sanctifier l'amour. Quelques scènes risquées, une nuance de sensualisme assez accusée, choquent chez une femme, chez une mère qui dédie son roman à ses enfants « à sa fille, à son fils ». Mme Marie de Besneray écrit du reste d'une main trop ferme pour avoir besoin d'affecter, comme elle le fait, un style cavalier en répétant, par exemple, d'une manière plus que fatigante, ce juron vulgaire : « *Parbleu!* »

L'Avenir d'Aline. Si Mme de Besneray se laisse entraîner par le scepticisme actuel, du moins elle en déplore les fruits désolants ; elle répète souvent que son héros n'avait pas reçu le bienfait d'une éducation religieuse, qu'il n'était point armé contre les passions ou le désespoir. Il est une autre catégorie de romanciers sceptiques, ceux-là, loin de regretter les fortes convictions qui disparaissent, travaillent à en déraciner les restes dans les âmes, ils procèdent à cette opération avec un certain calme plus dangereux quelquefois que l'hostilité déclarée. Ainsi Mme Henri Gréville, depuis la publication de son *Manuel civique*, suit un plan d'éducation basé sur la morale indépendante, et suppose tranquillement, dans ses livres, une société où le vide religieux est complet ; elle vise par là même, à déshabituer la femme de toute pratique chrétienne. Ses romans nous attristent plus que d'autres réputés comme bien moins inoffensifs, car ils nous introduisent au sein d'un monde, où les convenances sociales sont observées, mais qui se compose de gens sans culte ; d'un monde que nos neveux verront, peut-être, et qui semble prédit dans l'Évangile, mais dont la froide peinture a quelque chose d'effrayant et de prématuré. On trouvera néanmoins, quelques réminiscences chrétiennes dans *l'Avenir d'Aline*, la morale indépendante en est faite ; Mme H. Gréville rouvre quelquefois, avec sympathie, les pages de l'Évangile ; seulement, nous avons eu déjà l'occasion de le remarquer, lorsqu'elle cède au besoin de religiosité, elle demande le livre divin à l'Église russe, c'est le culte protégé par la rude main du czar qui l'attire. Ses héroïnes n'osent jamais être chrétiennes que sur les bords de la Néva. Si l'on se

place au point de vue de la simple décence et d'une morale toute laïque, nous avouerons volontiers que *l'Avenir d'Aline* peut être lu par les jeunes filles. Nous préférons même ce dernier roman aux deux ou trois précédemment écrits pour l'éducation, par Mme Gréville; les tirades philosophiques n'y paraissent guère qu'à la fin et dans la première partie surtout, les caractères ont été étudiés d'une manière très intéressante. L'auteur combat l'égoïsme et l'ingratitude qui se développent, d'une manière si marquée, parmi les générations nouvelles. Aline, orgueilleuse et sèche de cœur, trop avancée, trop pratique pour son âge, désole, sans parvenir à le lasser, le dévouement d'une mère excellente, mais faible; puis une double déception brise, soudain, ses rêves et son amour propre, et, tout comme dans un naïf roman clérical, la jeune fille se convertit au bien. Ce changement complet que l'auteur ne peut expliquer par la grâce d'en haut, étonne un peu; on s'attendait à autre chose de la part de cette jeune *sphynge*. Mais il ne faut pas trop reprocher à Mme H. Gréville son édifiante conclusion!

La Princesse Pâle. Cette courte étude qui ne demandait ni recherches difficiles ni invention compliquée, mais qui exigeait de l'unité dans l'observation et dans le sentiment général, si l'on peut s'exprimer ainsi, a pourtant été composée en collaboration. Ses auteurs, MM. de la Villehervé et Millet, dédient leur livre à leur « maître », M. Catulle Mendès, dont le nom ne recommanderait pas précisément ici : *la Princesse Pâle*; si nous nous y arrêtons, c'est qu'à travers les idées et les peintures d'une littérature que nous goûtons peu, nous avons rencontré une indignation sincère contre les mœurs de la bohème actuelle. Les deux collaborateurs fréquentent le monde qu'ils photographient avec tant d'exactitude; ils pourraient peut-être nous dire le véritable nom de ce peintre : Michel Wattelin, un excellent garçon, un artiste bien doué que sa faiblesse et les habitudes d'atelier font tomber dans une sorte d'abjection inconsciente. Marié par amour à une jeune fille honnête, Wattelin n'a pu renoncer longtemps aux vieilles habitudes de la vie d'artiste. Cécile est morte de chagrin, laissant une petite fille, Nélie, qui s'élève toute seule, entre un père apathique et un *modèle*, la cynique Méa, laquelle remplace la mère au foyer. Wattelin ne comprenant même pas la souillure d'une pareille promiscuité pour son enfant! Quant à Nélie, elle ne comprend que trop. Toute jeune,

elle aime, avec une enfantine passion, un des habitués de l'atelier et devine quelles honteuses intrigues se lient entre ce jeune homme et Méa. L'enfant souffre silencieusement, la phtysie léguée par sa mère l'emporte à seize ans. Sa mort est presque héroïque; car, afin de réveiller le talent paternel, la fillette pose jusqu'au dernier souffle, forçant Wattelin à terminer, sous son inspiration, les illustrations d'un roman qui va devenir célèbre : *la Princesse Pâle*. On couvre de fleurs le pauvre petit corps, seule ressource du paganisme de tous les temps, pour dissimuler l'horreur de la destruction Nos romanciers, du reste, se servent poétiquement d'une formule chrétienne, ils envoient l'âme de Nélie parmi les anges. Ils ont pourtant laissé vivre et mourir l'enfant sans religion. Ses grands parents maternels, braves gens dont l'intérieur bourgeois fait contraste avec le débraillé de leur gendre, ne songent pas même à la première, ni à la dernière communion de la fillette. Seulement Nélie a eu pour compagne une petite voisine, bientôt chassée par Méa; Jacquine, en couchant sa poupée, lui répétait une invocation au *petit Jésus*. Cette naïve prière, la fille du peintre l'avait retenue, elle la récitait au milieu de ses grands chagrins. Ceux qui ont écrit la scène charmante de la prière de la poupée ne sentent-ils pas que l'âme a besoin de croire en Dieu et de l'invoquer? Peignant, en réaliste, un milieu plus sensuel encore qu'il n'est sceptique ils n'ont rien gazé; leur œuvre est une histoire *vécue*, bien plus qu'un roman; la passion enfantine et maladive de Nélie, les brutales aventures de Méa, n'ont rien de romanesque. L'espèce de martyre moral subi par une malheureuse enfant que son père oublie de faire respecter, émeut profondément parce qu'elle a d'abord ému ceux qui l'ont retracée. Ce récit d'atelier porte avec lui sa leçon, mais le monde auquel cette leçon s'adresse en profitera-t-ils? Certaines gens trouvent, aujourd'hui, tant d'étranges raisons de se croire *respectables!*

Scènes de la vie cosmopolite. Le titre choisi par M. Rod semble annoncer une tournée d'explorations, le jeune professeur de Genève ne sort guère cependant de la Suisse. Il emploie ses vacances à la parcourir, rencontrant, dans les nombreux hôtels de ce pittoresque pays, des touristes de l'ancien et du nouveau monde qu'il étudie en même temps que les sites agrestes.

Les notes, travaillées avec le soin d'un styliste, offrent tantôt des descriptions charmantes, tantôt des analyses psychologiques d'un

fini remarquable. On ne saurait rien reprocher à la forme, quant au fond, on n'ignore pas que M. Édouard Rod, disciple très brillant de M. Taine, suit à peu près les doctrines de son maître. On a pu, d'ailleurs, juger de ses idées personnelles dans des ouvrages de critique fort appréciés et un dans roman intitulé : *le Sens de la vie*, que l'Académie vient de couronner. Nous avons signalé, en son lieu, le danger de ce dernier livre, pour le commun des lecteurs; nous n'y reviendrons point. Quant aux *Nouvelles cosmopolites*, elles ont également leur nuance philosophique; ce n'est pas dire qu'elles soient très morales, ni que nous les conseillons davantage. M. Rod rapproche volontiers l'âme humaine de la nature, le calme d'une belle soirée lui paraît s'harmoniser avec celui d'une conscience bien équilibrée, rien de mieux, mais nous admirons beaucoup moins la femme qui offre à tous ses charmes, comme la nature offre ses dons, jusqu'à ce que vienne l'hiver dont les frimas chassent l'amour; l'hiver, après lequel sa beauté ne se renouvellera pas. Le jeune écrivain, tout en laissant tomber une larme sur les Aspasies vieillissantes, se fait un autre idéal de la compagne de sa vie et croit en trouver la réalisation parmi les femmes de race anglo-saxonne. Il ne manque, au portrait de l'épouse rêvée, qu'un dernier coup de pinceau pour qu'elle soit parfaite; c'est-à-dire chrétienne. M. Rod, qui doit être protestant, se souvient pourtant quelquefois de la Bible. Son récit : *le Pardon* contient une application touchante des paroles du Sauveur à la femme adultère. Ces pages ont été écrites en 1885, sans quoi on aurait cru à une imitation du *Docteur Rameau*. La dernière nouvelle : *les Noces d'or*, a quelque chose de navrant et d'amer. On y montre une âme intérieurement révoltée, et n'acceptant la souffrance, avec une passivité apparence, que sous la contrainte de la nécessité, sans que rien ni en ce monde, ni au delà, l'encourage ou la soutienne. Mieux vaudrait l'indignation violente que l'avilissement de cette haine d'esclave, gardée pendant un demi-siècle, au fond du cœur d'une femme. Le livre s'achève ainsi, sur une impression pénible.

Marie Bas-de-laine. Les romans de M. du Boisgobey ne sont pas toujours non plus d'une gaieté folle, du moins n'ont-ils rien de « philosophique ». Leur grand défaut consiste à tomber de plus en plus dans le genre portière, avec des trivialités d'expressions vieillottes : « son galant, son amoureux, etc., » et de traîner toujours le

lecteur parmi les tripots, les bouges, les bals publics. Les ficelles et les trucs du fécond romancier commencent aussi à s'user, les derniers chapitres deviennent d'un tragique par trop abracadabrant. M. du Boisgobey se surpasse lui-même en horreur, il ne pourrait cependant pas dire tout à fait comme Mérimée : « Ainsi finit la comédie et la famille Carvajal : le père est poignardé, la fille sera mangée, excusez les fautes de l'auteur! » Le père est poignardé, dans ce nouveau roman, mais la fille se porte à merveille; elle s'empressera d'épouser, dans le plus bref délai, un monsieur, à la tête duquel, depuis le début, elle ne cesse de se jeter, avec une ingénuité vraiment phénoménale.

IX. — X

Le Mystère d'un Hanson Cab a de quoi piquer la curiosité; il arrive en droite ligne de Melbourne, et l'on s'étonne de rencontrer un romancier parmi les colons australiens qu'on se représente tous, fièvreusement occupés à exploiter les mines, à défricher le sol, à élever des bestiaux ou à brasser des affaires! M. Fergues W. Hume ne se défend nullement d'imiter ses devanciers et ses confrères du vieux monde, mais comme tous les *jeunes*, il cherche à les surpasser, défiant jusqu'à M. du Boisgobey! L'auteur du *Drame dans un omnibus*, à l'entendre, « n'aurait jamais été assez hardi pour baser son action sur un assassinat, dans un endroit aussi invraisemblable qu'un Cab ». Quoi qu'il en soit des prétentions de l'écrivain de Melbourne, son roman se lit avec intérêt, il joint à « l'attraction » d'une esquisse de mœurs australiennes les émotions d'un drame judiciaire dont les péripéties sont combinées avec l'ingénieuse patience des auteurs anglais; en outre, il a l'avantage de n'être ni atroce, ni scandaleux. Le nœud de l'affaire gît dans un secret, obstinément gardé par un accusé innocent; là, peut-être aussi, se trouve le point faible; car la révélation de ce fameux secret n'entraînerait pas, ce nous semble, autant d'inconvénients que l'insinue le romancier. On sent trop qu'il veut nous tenir en haleine le plus longtemps possible. Bien que M Hume s'applique à garder une réserve relative, en décrivant l'affreuse population des faubourgs de Melbourne, nous hésiterions à indiquer ce roman pour les lectures du foyer. En somme, le fond de l'affaire est peu édifiant; puis le romancier australien nous fait l'effet d'un libre-penseur qui englobe, dans ses

dédains, toutes les confessions religieuses. Il croit avec Georges Elliot que « nos existences sont ce que les font nos actions », et suppose, ce qu'il n'a vu nulle part, dès cette vie, une balance rigoureuse des mérites et des récompenses, des fautes et des châtiments. Balance dont l'homme ferait pencher les plateaux à son gré, sans qu'une justice supérieure intervienne. M. Hume se plaît à railler ceux qui reconnaissent le doigt de Dieu dans les événements d'ici-bas; c'est, pensons-nous, employer son esprit à une dangereuse et triste besogne.

Ce lutin, *Petite folle*. Les deux nouvelles, composant ce volume, ont été traduites de l'anglais, par Mme Dronsart, qui est elle-même un écrivain distingué, mais, en dépit de son habile traduction, nous y apprécions peu les agréments du badinage anglais. Il n'y a guère d'intérêt pour nous, du reste, dans ces aventures légèrement esquissées de quelques jeunes insulaires avec les officiers des lanciers britanniques ou du Royal-Cavalerie. Un simple et honnête lecteur serait sans doute tenté de classer ces trop entreprenantes demoiselles parmi les... irrégulières. Outre-Manche, il paraît que le désir de s'assurer un époux et un « établissement » explique tout; ou permet à ces *flirteuses* enragées de se disputer entre elles, comme des chats tigres, de mentir, de se compromettre, etc., jusqu'à ce qu'elles soient arrivées à leurs fins. On nous répète qu'après cela elles deviennent d'excellentes femmes, des mères modèles. Ainsi soit-il. N'importe, si l'auteur anglais fait une peinture exacte de ses compatriotes, il nous donne une singulière idée de ces jeunes miss, tant vantées par M. Édouard Rod!

XI

Roselle. Nous n'avons, cette fois, qu'un seul roman composé spécialement pour les jeunes filles chrétiennes, roman un peu romanesque, mais dont le nom du pieux et aimable auteur rassurera tout de suite les mères de famille. Mlle Camille d'Arvor nous raconte l'odyssée tragi-comique d'un Parisien dilettante, courant après une voix d'ange. Pour son malheur, le pauvre garçon rencontre, sur son chemin, une Anglaise, fervente adepte de la métempsycose, laquelle s'imaginant que l'âme de son défunt fiancé a *transmuté* dans le corps de Maurice, prétend l'épouser malgré lui. L'histoire

menace de tourner au drame. Milady ne balance point quand il s'agit d'écarter une rivale; tous les moyens lui sont bons. Heureusement, la Providence déjoue les cruelles machinations dont l'Anglaise, trop passionnée, n'a pas craint d'user, et dont elle sera la seule victime.

XII

Les *Causeries littéraires* de M. Edmond Biré s'adressent surtout aux grands élèves des institutions catholiques; un premier recueil des articles, parus dans différents journaux, a été donné sous cette forme par l'auteur et offert en prix aux jeunes gens qui achèvent leurs classes; le deuxième volume ne le cède en rien au précédent, il nous semble même encore plus intéressant. Nous avons eu déjà occasion de le dire, les jeunes hommes prêts à sortir des collèges apprendront, par les *Causeries* du consciencieux et sympathique écrivain, comment il faut juger les célébrités politiques ou littéraires, tantôt surfaites et tantôt amoindries, suivant les caprices de l'opinion; ils s'habitueront à réformer celle-ci à l'aide de l'étude et de la réflexion, à déjouer les tactiques des partis qui la faussent, quelquefois jusque chez les honnêtes gens. Le livre de M. Ed. Biré présente deux divisions : dans la première, consacrée aux questions historiques, on remarquera un très curieux article sur le *Pacte de Famine*, dont l'auteur s'attache à détruire la légende odieuse; un parallèle entre Mirabeau et Mauri, fourni au critique par l'ouvrage de Mgr Ricart; quelques pages très justes au sujet de la polémique échangée, entre M. Taine et le prince Napoléon, sur le premier empereur; on y lira avec un plaisir particulier la réfutation des erreurs que certains historiens se sont efforcés d'accréditer.

L'étude sur Michelet et la Vendée, tracée avec l'autorité que donnent à M. Ed. Biré ses longues et curieuses recherches historiques, montre jusqu'où peut aller l'aberration de la conscience chez un homme de grand talent, mais animé de l'esprit de secte... Les brillants mensonges qui défigurent l'histoire ont besoin d'être sans cesse combattus... Cette année, au Salon, un certain nombre d'artistes semblaient suivre un mot d'ordre, en exposant divers épisodes de la guerre des *Chouans*, où les républicains jouaient le rôle d'innocentes victimes; la foule, impressionée, regardait et commentait. Parmi tout ce public, combien peu eussent été capables de

faire la part exacte, entre les « brigands » sublimes et les exterminateurs aussi fourbes qu'impitoyables? Cette part, M. Ed. Biré l'a tranchée pièces en main; il ne déguise point ses sympathies, mais surtout il revendique les droits de la vérité. La seconde partie du volume se compose de *Causeries*, très agréables et très fines, sur Chateaubriand, Berryer, Nisard, M. de Pontmartin, etc. Dans un charmant article, à l'occasion des prix distribués par l'Académie, M. Ed. Biré se plaint, avec raison, de voir ces prix multipliés, de nos jours, avec une prodigalité qui en diminue la valeur; il eût pu joindre d'autres plaintes à celle-là; néanmoins, il faut le reconnaître, l'Académie est parfois encore impartiale : elle vient de décerner le second prix Gobert à M. Ed. Biré, pour son ouvrage : *Paris en* 1793; le lauréat nous permettra de l'en féliciter, peut-être devrait-on féliciter davantage ceux qu'ils le lui ont décerné. *Les Causeries littéraires* se terminent par une critique très sage et très spirituelle de l'œuvre de M. Ed. de Goncourt et de l'école naturaliste. Dans l'article qui précède, l'auteur, en parlant d'Alfred de Courcy, rappelait ces vers adressés, par Lamartine, à un illustre romancier bien démodé de nos jours : Walter Scott :

Sur la table du soir, dans la veillée admis,
La famille le compte au nombre des amis;
Se fie à ton honneur, et laisse, sans scrupule,
Passer de mains en mains le livre qui circule.

M. Ed. Biré, lui aussi, compte au nombre des amis de la famille; historien, il ne saurait toujours voiler la crudité des faits, mais tandis que l'on corrompt les jeunes générations, il défend, pour les leur transmettre, les principes sacrés de la religion; il leur enseigne à aimer la France dans ce qu'elle a de vraiement grand, d'incomparablement glorieux. On le fait lire par les jeunes gens, afin de former, chez eux, des opinions saines et de fortes convictions, on le relit soi-même, avec infiniment de plaisir; car il n'est pas de satisfaction plus grande, pour les lecteurs honnêtes, que de voir venger la vérité.

J. de Rochay.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Sans l'agitation encore récente de la période électorale, sans l'intérêt avec lequel on a suivi les deux scrutins du 22 septembre et du 6 octobre, sans les commentaires de toute sorte dont les journaux ont entretenu pendant plusieurs semaines le public au sujet des résultats du vote, on pourrait croire que rien ne s'est passé depuis six mois, qu'aucun incident n'est survenu dans la situation, que la Chambre qui siège actuellement au Palais-Bourbon est la même qui siégait à l'époque de l'ouverture de l'Exposition, que le Parlement n'a pas plus changé que le ministère et qu'on est seulement en hiver au lieu d'être en été.

Et, en effet, le cabinet Constans continue de présider aux affaires, et il jouit de la même confiance que la majorité lui accordait avant les élections. La nouvelle Chambre se montre si semblable à celle qui l'a précédée qu'on dirait qu'elle n'est que la continuation de sa devancière, et M. Floquet est remonté au fauteuil de la présidence, comme s'il n'y avait eu qu'une interruption de la session. La seule question qui avait été posée devant le suffrage universel, celle de la révision de la constitution, d'où une situation nouvelle aurait pu sortir, s'est trouvée si prestement escamotée dès les premiers jours qu'on eût dit qu'elle n'avait eu aucun rôle dans les élections. Les choses en sont donc restées au point où elles en étaient avant le 22 septembre. Les élections paraissent n'avoir servi à rien.

La majorité républicaine s'est retrouvée, comme si aucun élément nouveau ne s'y était introduit. On n'a tenu aucun compte des intentions formelles de tant d'électeurs qui, en réélisant des députés républicains, moins par égard pour leur personne qu'en considération du gouvernement établi, entendaient bien que les nouveaux élus ne continueraient pas les anciens errements. Tout a repris

naturellement son train, en dépit de la consultation du pays qui voulait un changement.

L'esprit de secte a reparu dans la vérification des pouvoirs. On n'a pas cherché à s'assurer de la sincérité des élections, on n'a pas pris pour règle de n'admettre comme députés que ceux qui avaient été librement élus; surtout on n'a pas pesé dans la même balance les élections des membres de la droite et des membres de la gauche. La majorité a fait œuvre de parti. Tous ceux qui portaient l'étiquette républicaine ont été validés, sans égard pour les moyens de corruption et de pression auxquels beaucoup d'entre eux avaient dû leurs succès; parmi les députés de l'opposition, conservateurs et boulangistes, un certain nombre ont été invalidés, sans qu'on pût alléguer à leur charge aucun grief sérieux. Les plus futiles, les plus ridicules prétextes ont paru bons.

Tout cela n'était qu'hypocrisie. Si l'on allait au fond de toutes les élections, on n'en trouverait aucune d'absolument pure, sauf celle de Mgr l'évêque d'Angers qui n'a même point paru dans sa circonscription électorale du Finistère et s'est borné à poser sa candidature. Il est admis que l'argent a une certaine part dans le jeu du suffrage universel. Les élections ont un prix; on sait à peu près, pour chaque circonscription, ce qu'elles coûtent. C'est partout une question de dépense. Après cela, les républicains qui, plus que les conservateurs, usent si largement des moyens pécuniaires, sont bien mal venus à reprocher aux auteurs des faits tellement insignifiants, qu'ils font au suffrage universel une véritable injure en supposant que l'élection de leurs adversaires tient à quelques libations du cabaret dont, çà et là, des amis un peu trop zélés ont fait les frais.

Rien n'est moins respectueux non plus pour la loi souveraine du nombre que toutes ces chicanes sur les chiffres des scrutins, que cette juridiction souveraine que la gauche s'arroge en matière de vote, et qui lui fait décider à son gré que telle ou telle élection est mauvaise, parce que l'écart entre l'élu et son concurrent est faible, ou parce que la majorité dépend de bulletins qui lui semblent indûment portés en compte. C'est pour cette raison, ou pour des raisons invraisemblables de fraude et de corruption électorale que plusieurs des députés boulangistes de la Seine, entre autres M. Naquet, ont été invalidés.

Du reste, l'arbitraire a présidé à la vérification des pouvoirs,

comme en 1885. La gauche s'est montrée partiale jusqu'à l'impudence dans l'affaire de l'élection du quartier de Clignancourt. Elle pouvait se permettre d'annuler l'élection du général Boulanger, en vertu du jugement de la Haute-Cour de justice qui l'avait rendu inéligible. Il n'en est pas moins vrai que ce condamné avait obtenu 8.000 voix, tandis que son concurrent n'en comptait que 5.000. Comment M. Joffrin se trouvait-il élu, avec une minorité, par cela seul que le général Boulanger était invalidé? C'est ce que tous les arguments des orateurs de la gauche n'ont pu faire comprendre. Et de fait, il n'était question ici ni de droit, ni de raison. Il fallait simplement se débarrasser d'un adversaire redouté, et empêcher qu'il ne fût réélu, comme cela serait arrivé, si la Chambre s'était bornée à annuler les opérations électorales du quartier de Clignancourt.

La gauche n'avait jamais rien fait d'aussi excessif que de se substituer au suffrage universel. Un tel arbitraire a permis au général Boulanger de dire dans une protestation adressée à ses électeurs : « La souveraineté du suffrage universel est reniée et outragée. Elle a cessé d'exister, aussi bien en principe qu'en fait, après l'acte effronté par lequel la majorité parlementaire a validé l'élection d'un candidat qui ne devait même pas être proclamé élu. » C'est bien cette majorité, en effet, qui a élu M. Joffrin, malgré les électeurs. Que respectera-t-elle, à quel droit aura-t-elle égard, si elle ne tient même pas compte du suffrage universel, que la charte de la Révolution, que la constitution républicaine, proclament comme le seul et unique souverain? C'est bien la preuve que la nouvelle majorité est restée ce qu'était l'ancienne, qu'elle obéit aux mêmes passions, qu'elle est animée du même esprit de parti. L'affaire de la vérification des pouvoirs a été un véritable scandale, tant par le silence de la droite qui, par tactique, s'est abstenue de combattre les élections de la gauche, que par la conduite de la majorité qui a validé effrontément les élections des siens les plus entachées de manœuvres frauduleuses. Il n'est pas d'actes de corruption ou de pression, pas de mensonges et de calomnies qu'elle n'ait absous, pendant qu'elle invalidait systématiquement ceux des membres de la minorité qui lui déplaisaient le plus ou dont elle comptait empêcher la réélection par les moyens à l'usage du gouvernement et de ses candidats.

Aussi n'a-t-elle montré aucun empressement à faire la lumière

sur les abus de pouvoir dont le ministère s'est rendu coupable après les élections, pour dédommager ceux des candidats officiels qui s'étaient dévoués pour la cause et qui ont échoué devant le suffrage universel. Ceux-là, on les a récompensés en les pourvoyant, contre toute règle hiérarchique, de hautes fonctions judiciaires ou de riches sinécures. Un député de la droite, M. Chiché, demandait à interpeller le ministre de la justice sur ces faits. On lui a répondu par des vociférations, et l'interpellation qu'on trouvait absolument indiscrète et impertinente a été renvoyée à un mois. D'ici là tous les repoussés du suffrage universel qui ont quelque titre aux faveurs gouvernementales, seront pourvus et la gauche répondra aux accusations de M. Chiché par 50 ou 80 voix de majorité en faveur du ministre.

A quoi donc aura-t-il servi à la droite d'user de ménagements envers la majorité? La réserve qu'elle a observée dans la vérification des pouvoirs, l'indulgence dont elle a usée à l'égard de ses adversaires, dont beaucoup n'ont dû leur élection qu'aux moyens les moins avouables, n'a pas empêché la gauche de se montrer injuste et intolérante. La vieille accusation de cléricalisme a reparu avec tout l'acharnement des anciennes haines. Si la majorité a épargné quelques députés notoirement catholiques, tels que MM. de Montsaulnin, de Montalembert, Fauvé, dont la réélection paraissait certaine, elle en a invalidé un plus grand nombre pour ingérence cléricale. C'est ainsi que MM. Arnault, de Mesnildot, Charles Neyraud, le comte Multado, et d'autres encore, ont été renvoyés à leurs électeurs sous les plus futiles et les plus faux prétextes d'immixtion du clergé dans l'élection. N'a-t-on pas été jusqu'à parler d'intervention cléricale à propos de l'élection de M. Naquet, à Paris? Lui aussi, ce fils d'Israël, cet auteur de la loi sur le divorce, a été invalidé, comme un simple catholique. Il est vrai que la gauche l'a repoussé surtout comme boulangiste et c'est à ce titre aussi qu'elle a annulé l'élection de MM. Laur, Thirion-Montauban, de Belleval, Revest et autres candidats du général.

Les débats auxquels a donné lieu la vérification des pouvoirs, ont fait tomber du premier coup les illusions que l'on pouvait avoir sur les beaux projets d'apaisement et de conciliation dont on parlait après les élections. Les républicains n'ont qu'une manière d'entendre la conciliation, c'est que leurs adversaires fassent toutes les concessions, et la première à faire pour obtenir la pacification

religieuse, qui semblait devoir être la conséquence du scrutin des 22 septembre et 6 octobre, c'est que la droite abdique son catholicisme et se fasse anticléricale comme la gauche. Sous ce rapport, en effet, la gauche n'a changé en rien. Cette majorité intolérante, passionnée, qui a voté ou approuvé toutes les lois, toutes les mesures de persécution religieuse, se trouve un peu réduite par les élections, mais elle est toujours la même majorité sectaire que l'on a vue à l'œuvre dans les dernières législatures. Elle continuera donc son œuvre détestable de destruction religieuse; elle continuera à poursuivre le clergé et les catholiques de ses haines, à opérer la laïcisation de la société par hostilité contre le christianisme. « Entre l'Église et les républicains, il ne peut pas y avoir de conciliation », disait M. Clémenceau, en traduisant, avec une franchise brutale, la pensée de son parti. La nouvelle Chambre le montre : elle n'a rien perdu de l'esprit antireligieux qui animait sa devancière.

Et en cela, le Sénat se montre digne de la Chambre. N'y a-t-on pas entendu l'expression des mêmes préjugés, des mêmes passions contre le catholicisme lors de la discussion sur la loi relative au travail des enfants et des femmes dans les manufactures? Quand il s'est agi de fixer au dimanche le jour de repos obligatoire, que la nouvelle loi stipule pour les serfs de l'industrie moderne, n'a-t-on pas vu M. Charles Ferry, le digne frère du triste auteur de l'article 7 et de la loi de 1882, repousser une proposition anssi sage, aussi conforme aux traditions et aux habitudes, et venir afficher son hostilité envers l'Église, en refusant d'accorder à l'usage et aux convenances ce jour de repos du dimanche, de peur de paraître l'accorder au christianisme? Et le Sénat a écouté ce langage de la passion, il s'y est associé par son vote, il a manifesté son mépris pour la loi divine et, plutôt que de s'y conformer, il a préféré exposer les femmes et les enfants à être privés de ce jour de repos, reconnu nécessaire, et qui aurait eu bien mieux la sanction de la loi, s'il avait été uniformément fixé au dimanche.

Le Sénat n'a guère été moins odieux à propos des suppressions de traitement infligées aux ecclésiastiques. Le ministre des cultes en est venu à traiter le clergé comme un corps de fonctionnaires à la solde du gouvernement. Les dernières élections ont donné lieu aux plus iniques abus de pouvoir de sa part. A la Chambre, la droite, gênée par une fausse tactique de prudence, n'a pas encore jugé à propos d'élever la voix pour protester contre la spoliation

dont tant de prêtres ont été victimes à l'occasion de la lutte électorale. C'est au Sénat qu'une interprétation a été adressée à ce sujet, M. le marquis de l'Angle de Beaumanoir a demandé compte au ministre des cultes de sa conduite. En vain, l'orateur a-t-il rappelé les termes du Concordat, par lequel le gouvernement français, reconnaissant la dette contractée envers le clergé lors de l'appropriation, par la nation, des biens ecclésiastiques, s'est engagé, à la suite de l'Assemblée nationale de 1789, à pourvoir, d'une façon convenable, à l'entretien des ministres du culte. De quel droit le gouvernement suspend-il l'exécution de ses engagements et prive-t-il des prêtres, qui sont, en réalité, les créanciers de l'État, d'un traitement qui est leur propriété? Et sous quel prétexte en agit-il ainsi? A quel titre refuser aux prêtres l'exercice de droits politiques que possèdent les autres citoyens, alors surtout qu'on leur impose, comme aux autres, le service militaire? Devant un Sénat aussi hostile à la religion, M. Thévenet a pu soutenir la thèse exorbitante, mise au service de la république par un conseil d'État complaisant, et justifier les mesures de spoliation prises contre les prêtres signalés à la vindicte gouvernementale. Le ministre des cultes a osé dire que c'était peu, en raison des nombreux écarts de conduite du clergé, d'avoir supprimé le traitement de deux cent treize ecclésiastiques, et il s'est targué, après cela, de modération. Malgré l'éloquence de M. Chesselong, qui s'est élevé, avec force, contre les prétentions injustes du gouvernement, la triste majorité du Sénat a donné raison au ministre des cultes; elle a approuvé son étrange manière d'interpréter et d'appliquer le Concordat. Le vote du Sénat est plus qu'une sanction de la conduite de M. Thévenet, c'est la consécration d'une théorie tyrannique à l'égard du clergé et un encouragement au gouvernement à persévérer dans cette politique de tracasserie et d'oppression qui va continuer, après comme avant les élections, à être la caractéristique du régime républicain.

Pourquoi la majorité parlementaire aurait-elle remplacé un ministère qui a si bien servi ses intérêts politiques, depuis le procès du général Boulanger jusqu'au dénouement de la lutte électorale, et qui répond si bien à ses passions antireligieuses?

Elle s'en est bien gardée. Dès la première question de gouvernement qui s'est posée à la Chambre, la question des fonds secrets, la gauche s'est empressée de témoigner sa confiance au ministère

et, en particulier, au ministre de l'intérieur qui a si bien mené la campagne électorale. A la dernière session, M. Constans étant ministre de l'intérieur, les fonds secrets lui furent refusés. A ce moment-là, les radicaux n'avaient pas confiance en lui ; mais après les élections, pouvaient-ils rien refuser à un ministre à qui beaucoup d'entre eux ont dû d'être renommés? Et pourtant, n'avait-on pas assez protesté dans le camp radical contre le caractère des fonds secrets? Pour sauver l'honneur des principes, certains intransigeants, tout en étant disposés à accorder au ministre de l'intérieur un argent dont il avait suffisamment prouvé qu'il savait faire bon emploi, voulaient trouver du moins un moyen d'enlever à toutes les dépenses dites secrètes « ce caractère répugnant de dépenses dissimulées ». Dans ce but, les uns proposaient de faire contrôler ces dépenses par une Commission parlementaire, les autres par les présidents du Sénat et de la Chambre. En séance, quelques-uns ont demandé qu'à la fin de chaque année, le contrôle des fonds secrets fût exercé, non plus seulement par le président de la république, mais par le conseil des ministres tout entier; puis, qu'il fût rendu compte des fonds secrets devant une Commission de sénateurs et de députés; puis, encore, pour essayer de contenter tout le monde et le gouvernement, que les crédits fussent simplement réduits à 800,000 francs. Sur aucun de ces points, le ministère n'a voulu céder. C'était moins pour lui une question d'argent qu'une question de confiance. En soi, on peut admettre qu'un gouvernement ait besoin d'avoir à sa disposition des sommes assez fortes pour faire face à des dépenses dont l'objet ne peut être publié. Le ministère voulait que les fonds secrets lui fussent attribués sans contrôle ni réserve. Tout ou rien : c'est ainsi qu'il avait posé la question. Le cabinet, pour mieux marquer l'importance du vote, s'est entièrement solidarisé à la tribune. Le président du conseil est intervenu avec le ministre de l'intérieur pour réclamer, à titre de témoignage de confiance, le vote intégral du crédit de 1,600,000 francs. Deux cent quatre-vingt-huit voix de gauche ont répondu à l'appel du gouvernement, M. Constans a obtenu le succès qu'il avait mérité.

Cette majorité de 100 voix, c'est celle qui est désormais assurée au ministère dans toutes les questions de gouvernement, dans toutes celles où l'intérêt républicain sera en jeu; c'est la majorité ministérielle, quel que soit d'ailleurs le ministère. Ce n'est pas à dire, en effet, qu'elle soit irrévocablement acquise au cabinet

Tirard. Radicaux et opportunistes restent divisés, et un jour ou l'autre, peut-être même tout de suite, sur la question du monopole des allumettes, leurs divisions tourneront contre le ministère qui a aujourd'hui leur confiance.

C'est exactement la même situation que dans l'ancienne Chambre, avec une majorité moins forte. L'antagonisme de groupes, la rivalité d'intérêts subsiste; mais la cause républicaine et surtout la passion antireligieuse reste le lien commun. Toutes les fois qu'il s'agira de la république ou du cléricalisme, l'unité se fera dans la gauche contre les conservateurs et les catholiques. Ce sera au ministère à rester sur le terrain où il est sûr de réunir toujours une majorité. Tant qu'il continuera à sévir contre le clergé, à maintenir les décrets d'expulsion contre les congrégations religieuses, à défendre les lois scolaires de laïcisation contre les réclamations des conservateurs et même contre les rapports des inspecteurs d'académie, qui constatent que partout l'enseignement de la morale a disparu des écoles laïques avec l'enseignement de la religion, tant qu'il traitera le catholicisme en ennemi, qu'il dirigera la politique vers la séparation de l'Eglise et de l'État, qu'il appliquera aux élèves des séminaires la loi militaire, avec une rigueur dont il a su se départir à l'égard des élèves de l'École normale, sur la réclamation des intéressés, il ralliera toujours autour de lui la majorité républicaine.

Nous allons de plus en plus au rebours des autres nations. Tandis que la guerre religieuse continue de plus belle chez nous, en dépit des déclarations hypocrites de M. Thévenet, qui a osé dire que le gouvernement actuel était un gouvernement de paix, la pacification religieuse se fait de plus en plus chez nos voisins.

C'est grâce à un certain apaisement général des esprits, en Belgique, depuis que le gouvernement, occupé aujourd'hui par le parti catholique, y est devenu plus juste et plus libéral, que le ministère vient d'échapper à un gros péril. Les scrupules politiques sont plus grands, paraît-il, en Belgique qu'ailleurs, les susceptibilités libérales plus vives aussi. On avait fait un crime au ministère de certains procédés de police employés pour la découverte des coupables. L'émotion était telle que l'affaire dite des agents provocateurs était devenue une affaire d'État. Quatre jours durant, elle a occupé la Chambre belge, Les explications de M. Jacobs ont fini par faire tomber ce grand émoi, et le débat s'est terminé par un ordre du jour de confiance dans le gouvernement. La vraie force

du ministère, c'est que le pays, en somme, se trouve bien d'être délivré des querelles religieuses qui étaient beaucoup plus vives du temps que le parti des Frère-Orban et des Bara tenait le pouvoir et voulait implanter en Belgique la politique et les mœurs du *Kulturcampft*.

En Hollande, la paix vient de se conclure sur un point qui agitait le pays depuis plus de trente ans. Là aussi, il y avait une question scolaire qui était le sujet de luttes sans cesse renouvelées. Comme aujourd'hui en France, régnait dans les Pays-Bas le système de l'école publique neutre, subventionnée par l'Etat aux dépens des catholiques et des conservateurs protestants, qui, de leur côté, étaient obligés de subvenir aux frais des écoles confessionnelles. Ce régime a fini par paraître intolérable. Devant les réclamations de l'opinion contre une loi qui obligeait les conservateurs à payer, par l'impôt, les écoles laïques, tout en laissant les leurs entièrement à leur charge, il a fallu céder. Les élections, en faisant arriver, l'an dernier, au pouvoir un ministère conservateur, ont procuré une réforme qui donne quelque satisfaction aux consciences. Sur l'initiative du ministère Mackay, les Chambres hollandaises ont enfin voté une loi qui, en même temps qu'elle diminue les frais de l'enseignement scolaire, accorde aux écoles confessionnelles, comme aux autres, une part dans les rétributions de l'Etat. Cette transaction mettra fin, sans doute, aux luttes interminables provoquées par l'intolérance du parti soi-disant libéral qui, jusque-là, avait refusé, à ceux qu'on appelait également en Hollande les cléricaux, une aussi juste satisfaction. C'est aussi une grande difficulté de moins pour le ministère et, grâce à la sage révision de la loi scolaire, le Parlement, moins divisé, moins exposé aux conflits irritants, que la question scolaire ne cessait de provoquer, pourra s'occuper, dans de meilleures conditions, des projets militaires et financiers à l'ordre du jour.

L'Allemagne aussi vient de nous donner une nouvelle leçon. Les luttes religieuses s'y apaisent de plus en plus. Les derniers restes du *Kulturcampft* tendent à disparaître, grâce à la constance et au courage du parti catholique. Le prince de Bismarck est obligé de s'incliner devant M. de Windhorst. Vaincu dans sa lutte contre l'Église, le gouvernement impérial s'est abstenu de prendre part au débat engagé devant le Reichstag allemand, sur la proposition de M. de Huene, relative à la situation militaire des étudiants en

théologie. Cette abstention était un acquiescement à l'adoption du projet de loi. Ainsi l'a compris le Reichstag qui a voté, par 127 voix contre 111, la proposition du vaillant député catholique. D'après la nouvelle loi, les élèves ecclésiastiques des différents cultes ne sont plus, comme en France, sous l'empire du droit commun. En temps de paix, il leur sera accordé, sur leur demande, un sursis d'appel jusqu'au 1er avril de leur septième année de service militaire. Si, avant cette date, ils ont été admis à exercer le saint ministère, à titre de candidat, dans le culte protestant, ou de sous-diacre, dans le culte catholique, ils sont versés dans la réserve et dispensés de tout exercice. L'Allemagne ne craint pas de manquer de soldats en dispensant effectivement du service militaire quelques milliers de jeunes gens engagés dans la carrière ecclésiastique; elle sait que les hommes qu'elle enlève à l'armée, elle les donne au clergé et qu'ainsi elle accroît la force morale de l'empire, sans diminuer en rien sa force militaire. C'est ce que la France républicaine ne saurait comprendre.

L'apaisement religieux est d'autant plus nécessaire en Allemagne que le socialisme y grandit. Le gouvernement comprend qu'il a besoin de toutes ses forces pour mener plus énergiquement la lutte contre l'esprit révolutionnaire, qui, de Berlin, a gagné les grandes villes et travaille principalement la Saxe et le Sleswig-Holstein. Les grèves de Westphalie et des charbonnages rhénans seraient bien plus graves encore qu'elles ne le sont, si l'esprit religieux des populations ouvrières n'y tempérait l'ardeur des revendications sociales. Plusieurs d'entre elles, il faut le reconnaître, sont justes et méritent d'être prises en considération. Le gouvernement se préoccupe de cette situation; il cherche à y remédier par des mesures qui n'ont que le tort d'être trop inspirées d'un certain socialisme d'État non moins dangereux que l'autre; en même temps, il travaille à combattre l'action publique des socialistes révolutionnaires par des lois de répression.

En ce moment, la question des prochaines élections générales pour le renouvellement du Reichstag prime tout. La politique de l'empereur Guillaume et de M. de Bismarck a besoin de s'appuyer sur une majorité, que les compétitions de parti ne puissent pas compromettre. C'est dans ce but que le gouvernement impérial a favorisé l'arrangement connu en Allemagne sous le nom de *Cartel*, et qui sera la loi des élections de février. Malgré certaines velléités

d'indépendance des nationaux-libéraux allemands et les résistances des conservateurs vieux-prussiens contre le prétendu libéralisme gouvernemental, l'entente s'est établie, sous le patronage de l'empereur, entre les trois groupes des nationaux-libéraux, des conservateurs et des unitaires, qui se sont engagés à se soutenir réciproquement dans la lutte électorale contre les candidats non compris dans le *Cartel*. Grâce à cet accord publiquement recommandé par le souverain, comme l'expression du vrai conservatisme gouvernemental, M. de Bismark est assuré de retrouver une majorité plus disciplinée et plus dévouée encore pour soutenir la politique de l'empire. Le centre a été tenu à l'écart de la combinaison ; c'est qu'il peut se représenter devant les électeurs catholiques avec la certitude d'être réélu, ayant bien rempli son mandat. Le gouvernement n'avait pas à lui proposer de pacte. Il dépendra de lui que, dans le prochain Reichstag, le centre, tout en restant un parti indépendant, ne soit pas un parti d'opposition. Qu'il continue à donner la paix religieuse à l'Allemagne et il n'aura en face de lui comme adversaires que les socialistes et les particularistes. Avec le Parlement, il pourra poursuivre avantageusement sa lutte contre le socialisme, pourvu toutefois qu'il compte plus sur l'efficacité de la religion que sur les moyens de répression pour la solution des problèmes si complexes et si graves de la question sociale moderne.

C'était le conseil donné récemment aux souverains par Léon XIII. Il ne paraît pas que le roi Humbert en ait profité. Le discours du trône, à l'ouverture des Chambres italiennes, n'annonce aucune préoccupation à cet égard. Loin de là, le gouvernement italien fait tout pour ruiner l'autorité et l'influence du clergé, si nécessaires au maintien de la paix sociale. Le roi Humbert a sanctionné les dispositions du nouveau code pénal qui atteignent et le clergé et le Saint-Siège lui-même. La Chambre italienne vient aussi d'approuver le projet de loi de main-mise de l'État sur les œuvres pies, avec exclusion du clergé de l'administration des ces biens. On veut empêcher l'action du prêtre, détruire la religion elle-même, sans considérer qu'elles sont la seule sauvegarde de l'ordre et de la paix, la seule barrière efficace contre le socialisme.

Et cependant la crise économique, qui s'aggrave chaque jour en Italie et qui concorde avec les progrès de l'esprit révolutionnaire, est le prélude des difficultés sociales où la jeune Italie pouvait succomber rapidement. L'optimisme de M. Crispi, qui parlait par

la bouche du roi Humbert, n'a fait illusion à personne. Le peuple juge la politique à ses résultats, un gouvernement à ses œuvres. La triple alliance, l'extension coloniale et les autres merveilles de la grande politique extérieure de ce faquin, échappent à la masse de la nation, mais elle sent très vivement la crise agricole et industrielle qui sévit sur le pays, et elle supporte impatiemment les longues charges de l'impôt. Pour remédier à cette situation, le discours du trône annonçait un projet de loi pour l'abolition de la surtaxe sur les marchandises françaises. La loi a été votée à la demande de M. Crispi lui-même. C'est un retour au régime des traités de commerce, si fâcheusement abandonnés pour l'Italie, par la complaisance servile de M. Crispi pour l'Allemagne. C'est une invitation à la France à renouer ses relations avec l'Italie. Le gouvernement estime que l'abolition des droits différentiels produira des effets économiques avantageux pour la Péninsule. Le palliatif est insuffisant. Le vrai mal de l'Italie, c'est d'être écrasée par des charges militaires en disproportion avec ses ressources réelles, c'est d'être sous un régime de centralisation qui a changé les conditions économiques du pays. De l'avis général, la continuation du système actuel, c'est la ruine financière de l'Italie, sans aucune de ces compensations d'agrandissement territorial et d'enrichissement public, que font miroiter aux yeux des simples les perspectives de la triple alliance ou les beaux plans de colonisation. Car la triple alliance, avec son caractère d'association purement défensive, ne donnera jamais à l'Italie que ce que l'Allemagne et l'Autriche lui permettront d'en tirer, et ce peut être la défaite et la ruine aussi bien que la victoire. Quant à la politique d'extension coloniale, elle n'a été, jusqu'ici, pour la Péninsule, qu'une source de dépenses et de déceptions. M. Crispi est loin de tenir l'Abyssinie, dont la possession devait consacrer, dans ses plans, la haute position morale qu'il se flatte d'avoir assurée à l'Italie par la triple alliance. Les affaires de ce pays sont loin de tourner en sa faveur. Les prétendants ne manquent pas contre son protégé Ménélik. On en a vu surgir inopinément un nouveau dans Mangascia, qui peut avoir été battu par les troupes de Ménélik, mais qui n'est pas détruit; le terrible Ras Alouula, tant de fois vaincu et tué, est toujours là aussi. Il s'en faut bien que la pacification de l'Abyssinie, d'où le protectorat italien doit sortir, soit terminée.

Du reste, la politique coloniale dans laquelle se sont jetées à l'envi

les puissances continentales, n'a que des surprises désagréables pour tout le monde. L'Allemagne n'est pas au bout de ses peines dans le Zanguebar, pour avoir capturé et fait pendre sommairement son principal adversaire Bushiri. De tels procédés, qui doivent donner aux populations de ce pays une singulière idée de la civilisation européenne, ne fondent pas une conquête. Ces mesures rigoureuses sont plus capables d'exaspérer les nègres et de les pousser à une résistance acharnée que de les terroriser.

Le cas est plus grave sur les rives du Zambèse, parce que l'ardeur de colonisation a mis aux prises le Portugal et l'Angleterre. Derrière la compagnie anglaise du « Sud africain », qui allègue des traités avec les chefs indigènes et une charte d'établissement de la reine, c'est l'Angleterre elle-même qui dispute au Portugal sa vieille domination dans le Mozambique. Le gouvernement de Lisbonne a opposé ses droits aux prétentions britanniques; il a envoyé une petite expédition pour faire respecter sa domination et son drapeau dans toute la région du Zambèse. L'Angleterre allègue l'occupation effective qui est, d'après le traité de Berlin, la condition des conquêtes coloniales et sert à déterminer les droits réciproques des concurrents. C'est un cas de conflit analogue à celui de l'Allemagne et de l'Espagne au sujet des Carolines. Il appelle aussi un arbitrage semblable. Mais n'en coûterait-il pas plus à l'Angleterre qu'à l'Allemagne de s'en remettre à la décision du Pape? Pour le moment, elle s'en tient aux menaces, aux protestations du Portugal; elle va répondre par une note comminatoire. C'est toujours le droit du plus fort.

Arthur Loth.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIVRES D'ÉTRENNES

L'activité fiévreuse qui régnait, il y a quelques mois, dans tous les magasins de Paris, a cessé tout d'un coup, depuis la clôture de l'Exposition, pour faire place à une accalmie commerciale dont tout le monde se plaint. On se demande avec raison si les affaires reprendront quelque vigueur à l'approche du jour de l'an, et l'on vit au jour le jour dans l'attente d'un lendemain meilleur.

Est-ce à dire pour cela que l'on n'ait plus rien à nous offrir pour les étrennes? Telle n'est point notre pensée. Les établissements de premier ordre ont toujours des stocks importants de nouveautés en réserve. Ils ont travaillé à deux fins cette année, pour l'Exposition et en même temps pour le nouvel an. Ainsi, en ce qui nous concerne, nous aurons encore à signaler ici de belles publications littéraires et des chefs-d'œuvre artistiques de haute valeur. Commençons donc sans plus tarder notre excursion au pays des livres.

***

La maison Victor Palmé (Société générale de librairie catholique) nous offre la collection complète, aussi attrayante qu'instructive du *Littoral de la France*. (6 vol. grand in-8°, ornés de nombreuses gravures et de belles cartes.)

Le Littoral, nous ne saurions trop le répéter, abonde en chapitres admirables au triple point de vue du style, de l'élévation des pensées et de l'entrain communicatif. C'est un brillant, un mobile tableau commençant à Dunkerque et finissant à la frontière d'Italie.

Nous n'avons pas l'intention de revenir en ce moment sur les éloges mérités que l'Académie française et la presse de tous les partis ont donnés à son auteur. Nous nous bornerons seulement à réduire ici le vaste panorama que nous en avons tracé ailleurs, de manière à en donner une vue d'ensemble pour les lecteurs.

Le Littoral de la France commence, pour le premier volume, à Dunkerque, et finit au mont Saint-Michel, ce superbe joyau légué par le moyen âge.

Ouvrez le livre au hasard, vous y trouverez là une page de toute beauté

sur les sauveteurs havrais ; ici, une excellente étude sur la navigation de la Seine, des descriptions colorées comme le pays parcouru, des traits héroïques sauvés de l'oubli. Grâce à l'auteur, on redira le dévouement sublime de Mauger, le pilote beuzevalais, de Michel Cabilu, le pauvre garde-côte d'Ouistreham, de Hervé-Riel, le pilote breton qui sauva les navires échappés au désastre de la Hougue.

Avec le *Littoral*, nous apprenons à aimer la marine militaire et la marine marchande, ces deux forces vives de notre patrie. Nous comprenons tout ce qu'exige de sacrifices, d'énergie, de travail, la dure profession de marin. Nous sommes fiers de posséder tant d'éléments de prospérité, nous connaissons, même sans sortir de notre foyer, nos voyages, leur passé, leur présent et leur avenir.

De Dunkerque au mont Saint-Michel, l'auteur nous montre en quelques pages les plages normandes, chargées de l'armée de Guillaume le Conquérant, s'embarquant pour l'Angleterre, il y a huit cents ans, puis de nos jours couvertes d'une foule de touristes et de baigneurs.

Les côtes de la Flandre française, de la Picardie et de la Normandie sont explorées de la même façon. Les localités les plus fréquentées ont une belle page : Boulogne, Dieppe, le Havre, Trouville, Cherbourg, Granville et la baie du mont Saint-Michel.

L'illustration est à la hauteur du texte. Les gravures et les dessins sont tellement importants par leur étendue, leur valeur artistique et leur nombre, qu'on se demande lequel des deux, du texte ou de l'illustration, est la partie principale. Les planches hors texte suffiraient, à elles seules, pour former un superbe album, et feraient une sorte de panorama dans lequel se dérouleraient toutes les villes et toutes les plages de cette côte de 150 lieues au moins.

Avec quel attrait le second volume ne décrit-il pas les côtes de la Bretagne.

Il suffit de les nommer pour donner une idée du charme qui s'y attache. Ici, ce sont : Saint-Malo, Dol, Cancale, Saint-Servan, Dinan, le Gueldo, Erquy, Dehouët, Saint-Brieuc, Ploufragen, Paimpol, Binic, l'abbaye de Beaufort, Portrieux, Bréhat, Tréguier, Lannion, le Finistère, Morlaix, Plougamon, le château du Taureau, Saint-Pol de Léon, Batz, Notre-Dame du Folgoët, Lesneven, l'île d'Ouessant, le Conquet, Brest, Dinan, Douarmenez avec sa baie qui a tant de ressemblance avec la baie de Naples, la baie des Trépassés, aux sinistres souvenirs, l'Enfer de Plogoff, Penmar'ch, Pont-l'Abbé, les îles Glenans, Concarneau, Quimperlé. Là, ce sont des rivages harmonieusement étendus sur une courbure de plus de 50 kilomètres, des collines boisées ou arides, des montagnes élevées, des cribles de sable fin, des falaises rocheuses, des cavernes profondes, des villages sans nombre, des côtes désertes, le cri rauque des oiseaux de mer, des îles et des îlots, des clochers aux pyramides dentelées. De ce côté s'étendent les territoires du Teigrue, de Saint-Nic, dominé par une montagne au triple sommet, parsemé de débris druidiques.

Le troisième volume continue la description du brillant panorama que nous avons tant admiré de Dunkerque au Mont Saint-Michel et du Mont

Saint-Michel à Lorient, et qui se prolonge aujourd'hui jusqu'à la Rochelle. Voici l'estuaire du Blavet et du Scorff, le port de Lorient, la petite ville d'Hennebont avec ses ruines historiques et religieuses; là, s'étendent Port-Louis, Plœmeur; nous doublons la pointe de Larmor; plus loin apparaissent l'île de Croix, Plouharmel, Carnac, avec ses souvenirs druidiques et ses gigantesques dolmens; Auray, célèbre par son antique pèlerinage à sainte Anne; le château de Josselin, la colonne des trente chevaliers, élevée à la mémoire de ces preux; là, s'élève la tour d'Elven; nous admirons, en passant, Vannes, le golfe du Morbihan, à l'aspect si poétique; Belle-Ile en Mer, Houat et Hedic, Saint-Gildas de Ruys, Sarzeau, le port Saint-Jacques, le château de Sucinis, la baie d'Abraham, les ruines de l'abbaye de Prières, la Roche-Bernard, Rieux, Redon, les sites variés des rives de la Vilaine, Nantes, ville ancienne et moderne.

On retrouve dans le quatrième volume, la même science, le même art d'agencement et surtout cette verve qui rend un ouvrage attrayant et force à y revenir sans cesse. Ce volume nous conduit de la Rochelle à la frontière d'Espagne, en nous faisant visiter La Rochelle historique, son port actuel, l'île d'Oléron, la pointe de la forêt de la Coubre, Bordeaux, Lesparre, le bassin d'Arcachon, la ville de Teste, le littoral du département des Landes, Dax et le canal des deux mers.

Le récit du cinquième volume se déroule jusqu'aux abords de Marseille. Il y passe en revue tout ce que la légende populaire, tout ce que l'aspect des lieux peuvent lui fournir, depuis le cap Cerbère jusqu'à Marseille : Banyuls, la flore merveilleuse; Port-Vendre, la rade protectrice; Callioure, sa rade pittoresque et fortifiée; Leucate; Gruisseau; la vieille Agde; Cette; Maguelonne; la Camargue; la Grau, cette Arabie-Pétrée de la France; Nîmes, Arles, ces villes romaines, et les Martigues, qui a un reflet de Venise.

Le sixième et dernier volume complète admirablement les cinq autres et nous conduit avec le même entrain de Marseille à la frontière d'Italie. Avec lui nous visitons Marseille, la reine de la Méditerranée; Aix, célèbre par les vestiges sans nombre qu'y laissa la domination romaine; Toulon; Sainte-Marguerite, les îles d'Hyères, Fréjus; la Napoule, Cannes, les îles de Lérins, Antibes, Nice, Monaco, Roquebrune, Menton, Monte-Carlo et mille autres localités qu'il serait trop long de nommer.

Le Littoral est donc une des œuvres les plus remarquables de l'époque, et, à ce titre, il doit faire partie de toutes les bibliothèques de France et se trouver dans tous les salons.

*
* *

Signalons encore, parmi les plus beaux livres d'étrennes deux chefs-d'œuvre hors ligne : *la Vie des Saints*, par Mgr Guérin, et *la Chevalerie*, par Léon Gautier.

La Vie des Saints, d'un format grand in-4°, illustrée avec le plus grand soin par Yan'Dargent, a reçu des éloges unanimes de la presse entière. Tous s'accordent à proclamer que le texte et l'illustration ont le même charme et ne savent qu'admirer le plus du style de l'auteur des *Petits Bollandistes* ou des dessins riches et variés de l'artiste chrétien.

*
* *

Le splendide livre de M. Léon Gautier, *la Chevalerie*, auquel l'Académie française a accordé le grand prix Gobert, et dont la presse entière a été unanime à reconnaître la haute valeur historique et littéraire, restera toujours l'un des plus beaux et des plus sérieux livres d'étrennes que l'on puisse donner et désirer.

*
* *

Nous appelons également l'attentions des amateurs du beau sur la magnifique édition illustrée de *Christophe Colomb*, par M. le comte Roselly de Lorgues. Tout a été dit, depuis vingt ans, à l'éloge de ce livre; il serait difficile d'y rien ajouter, sinon que M. Roselly de Lorgues a, plus que jamais, foi en Christophe Colomb, qu'il poursuit sans relâche et avec une sublime persévérance l'œuvre de réhabilitation de Colomb, dont il s'est fait l'intrépide chevalier et que Léon XIII a daigné nommer récemment postulateur de la cause de Christophe, honneur insigne et rare pour un laïc.

Nous ne parlerons également que pour mémoire de la beauté, de la richesse, de la variété et du charme des illustrations qui encadrent et ornent le *Christophe Colomb*.

Elles sont dues, on le sait, à l'inspiration du talent le plus fécond, le plus varié et le plus original, de M. Yan'Dargent, en un mot, qui a attaché son nom à tant de chefs-d'œuvre.

*
* *

Depuis quelque temps, Jérusalem et les lieux saints sont devenus le centre d'un mouvement extraordinaire qu'il importe de développer. Chaque année s'organisent en France des pèlerinages dits de pénitence; une foule de chrétiens fervents se rendent au berceau de notre foi. C'est pour imprimer, s'il est possible, un nouvel élan à ces pacifiques croisades que le Directeur de la Société générale de Librairie catholique a cru devoir publier le magnifique volume in-4° splendidement illustré, qui a pour titre : *Jérusalem*, ou souvenirs d'un voyage en Terre Sainte, par J. T. de Belloc. L'ouvrage se divise en quarante-cinq chapitres, dont l'intérêt va toujours croissant à mesure que l'on approche de la ville sainte. Mentionnons pourtant comme particulièrement intéressants les chapitres intitulés : *Campement de Nazareth; les Montagnes d'Ephraïm; Jérusalem; la Fête de l'Ascension sur le mont des Oliviers; Béthanie et ses souvenirs; le Calvaire et le Saint-Sépulcre; Bethléem; les Vasques de Salomon; le Saint-Sépulcre; Une nuit au Saint-Sépulcre; Promenade autour des murs de Jérusalem; Vallée de Josaphat; Grotte de l'agonie; le Jardin de Gethsémani*; etc. De belles vues et de nombreuses gravures hors texte font de ce volume un ouvrage de premier ordre.

*
* *

Nous ne devons pas oublier non plus de mentionner en première ligne, comme le plus utile et le plus riche en cadeau aux savants, aux professeurs, aux érudits et à toutes les bibliothèques publiques, à l'occasion du jour de

l'an, *le Trésor de chronologie, d'histoire et de géographie*, pour l'étude et l'emploi des documents du moyen âge, de M. le comte de Mas Latrie, membre de l'Institut.

Cet ouvrage forme le complément nécessaire et indispensable des grandes collections bollandiennes et bénédictines. Il facilite d'une manière merveilleuse l'emploi des précieux documents qui y sont renfermés. Avec lui, le savant poursuivra, sans crainte de s'égarer, l'étude si pleine de difficultés de nos monuments littéraires et historiques.

Ce recueil se divise en trois parties complètes : *la Chronologie technique, les Séries historiques* et *les Index géographiques*.

Ainsi se trouve agrandi et complété le cadre de *l'Art de vérifier les dates*, monument incomparable qui reste la base, le guide et le contrôle indispensable de tout travail et de toute discussion historique portant sur les faits et les documents de l'histoire générale des temps postérieurs au christianisme.

Mentionnons encore *les Episodes miraculeux de Notre-Dame de Lourdes*, par M. Henri Lasserre, édition monumentale dont le succès ne s'est jamais ralenti, et qui a été traduit dans toutes les langues.

Un grand nombre de personnes profitent du nouvel an pour faire, en dehors des livres d'étrennes, un cadeau spécial à des amis ou à des bienfaiteurs. A ces personnes, qui sont souvent embarrassées dans leur choix, nous leur dirons : Voulez-vous offrir un cadeau à une mère de famille, à une jeune fille, à un enfant qui se prépare à sa première communion, à un prêtre, à un séminariste, à une supérieure de communauté ou à une religieuse? Choisissez entre tous : *l'Ecrin elzévirien des dames*, composé de 4 volumes, ou *l'Ecrin complet*, comprenant 10 volumes, par Mgr Landriot; les divers écrins des jeunes personnes et des jeunes filles, *la Première aventure de Corentin Quimper et les contes de Bretagne*, par Paul Féval; *la Première Communion*, illustrée, par Mme Léon Gautier; *la Vie de Jésus-Christ*, d'après Ludolphe le Chartreux; *l'Histoire du monde*, par de Riancey, dont le 12e volume vient de paraître; *la Sainte-Cécile*, de dom Guéranger; *les Souvenirs illustres du pays de sainte Thérèse*; *les Serviteurs de Dieu au dix-neuvième siècle* ou *l'Ecrin des jeunes gens*, composé de cinq chefs-d'œuvre de Louis Veuillot; au *Service du pays*, par le R. P. Chauveau; *l'Algérie contemporaine*, par Lady Herbert ou *l'Histoire contemporaine de France*, par Petit, qui se termine avec le règne de Napoléon III et qui compte 12 volumes. D'intéressants voyages à travers l'hémisphère sud, par M. Michel.

Ch. de Beaulieu.

La Maison Firmin Didot s'est attachée, cette année, à publier des livres d'étrennes instructifs pour les jeunes gens. Le principal est la *Sainte-Russie*, par le comte Vasili, ce fameux comte Vasili, dont le nom a couvert les pseudonymes de tant de livres : la *Société de Vienne*, la *Société de Berlin*, la *Société de Paris*, etc., et qui pourrait bien être lui-même un pseudonyme. Quoi qu'il en soit, que ce nom cache un ou plusieurs auteurs, celui ou ceux qui ont écrit la *Sainte-Russie* connaissent parfaitement ce vaste empire. Il n'en est pas une partie qu'ils ne nous décrivent, qu'ils ne nous montrent,

qu'ils ne nous racontent. Que vous soyez curieux de mœurs, de monuments, d'ethnographie, d'art, d'histoire, etc., ils vous renseignent sur tout : les villes, les capitales, car la Russie en a deux, les régions diverses, les populations aussi diverses et aux noms souvent bizarres : Tavastes, Vogules, Bachkirs, grands et petits Russiens, Tartares, Mordves, Karéliens, Kalmoucks, la Cour, la famille impériale, la société, les moines, la petite bourgeoisie, l'armée, les paysans, etc., etc. Rien n'est oublié; on vous dit le chiffre des impôts, le nombre de soldats qui composent cette complexe armée, et la quantité de canons de la flotte; on vous fait voir les cathédrales de Moscou (il y en a plusieurs), de Novgorod, de Saint-Pétersbourg, la Lavra de Kiew, les couvents aux dômes multiples et ovoïdes; on vous mène jusqu'au Caucase, à la mer Caspienne, à Kars, à Tiflis; on vous fait assister aux fêtes, aux cérémonies religieuses, aux bals de la Cour, au couronnement de l'Empereur. C'est un voyage complet en chemin de fer, en traineau, en bateau, en arba, en troïka, à travers les forêts, les steppes, les plaines sans limites, sur les fleuves immenses, sur la glace, et où l'on rencontre, de temps en temps, des bandes de loups et des ours qu'on chasse avec des chiens presque aussi grands que les ours. Quand on revient de ce long voyage, on peut dire qu'on a vu la Russie dans toutes ses parties, et se flatter d'en avoir une idée. Il n'est pas nécessaire de dire que ce texte si varié est, presque à chaque page, coupé par des gravures qui achèvent l'explication écrite. On remarquera surtout des chromolithographies très finement exécutées, et les portraits de l'Empereur et de la famille impériale. En voyant ces beaux et vigoureux grands ducs, et ce superbe czar, on a quelques doutes sur l'exactitude du romancier qui, dans un livre à sensation, a représenté les familles royales d'Europe comme des races décrépites, ramollies, déchues; et la famille impériale de Russie n'est pas la seule, la plupart des autres familles royales, de Suède, de Danemark, d'Autriche, d'Angleterre, présentent d'assez beaux types d'hommes solides et qui témoignent d'autant de force que de sève et de vie.

A la *Sainte-Russie*, le principal livre d'étrennes de la Maison Firmin Didot, se joignent deux livres de guerre : le *Drame de Metz*, par M. G. Marchal, et le *Journal d'un lycéen de quatorze ans*, pendant le siège de Paris, par M. Deschaumes; qu'un collégien ait ou non écrit entièrement ce livre d'histoire, il n'importe; ces deux volumes ont pour but de raconter et de rendre aussi saisissants que possible les principaux faits, les combats, les luttes et les souffrances de la dernière partie de la guerre franco-allemande et du siège de Paris. On y voit et l'on y admire, malgré les défaites répétées ou les succès incomplets, la valeur toujours brillante de nos soldats, et aussi les qualités, trop souvent niées ou contestées, de nos généraux. On les a souvent accusés de mollesse, d'impéritie, même de trahison, mais on ne saurait trop le remarquer, ces accusations si légèrement portées le sont toujours par des officiers inférieurs : les généraux qui étaient à Metz n'ont jamais pensé à accuser le maréchal Bazaine de trahison. En fait de trahison, il n'y en a qu'une certaine, car elle s'est affichée, celle de Trochu. Les gravures de ces deux derniers ouvrages représentent presque toutes des scènes animées de bataille; les dessinateurs semblent les avoir vues, et ils inspirent cette

réflexion : que toutes ces batailles deviennent assez vite des combats corps à corps, et que, après les premiers temps de canonnade, on se joint et on arrive à lutter à coups de sabres et de baïonnettes. Il en sera probablement de même avec les nouveaux engins de guerre si perfectionnés qu'ils soient, et nous devons nous en féliciter, car nous ne serons pas pris, la prochaine fois, au dépourvu, par un ennemi qui nous guettait, et nous a attaqués à l'improviste avec des forces quadruples et de longtemps préparées ; et nous pourrons employer et lui faire reconnaître les qualités de notre race, cet emportement qu'on a appelé la *furia francese*, et cette impétuosité de choc qui enlève la victoire.

La Maison Mame publie le livre probablement le plus beau de cette année, *Polyeucte*. Les bibliophiles et les artistes se souviennent avoir vu ce superbe volume à l'Exposition universelle, où il était fort admiré. Tout est réuni, en effet, pour en faire une œuvre considérable. Il serait superflu d'insister sur le choix du sujet, *Polyeucte*, que les juges les plus difficiles, Boileau le premier, regardaient comme le chef-d'œuvre de Corneille. Les éditeurs ont voulu que tout fût digne de cette tragédie chrétienne. Les cinq grands sujets (un par acte) ont été confiés à M. Maignan, dont on connaît les éminentes qualités de dessinateur et de peintre dramatique. On remarquera particulièrement le tableau du 4e acte, la scène de la prière de Polyeucte :

> Seigneur de vos bontés il faut que je l'obtienne,
> Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne!

où l'attitude et l'expression rendent noblement ces vers sublimes. L'ornementation, les sujets accessoires sont dessinés par les artistes les plus compétents, qui ont représenté, ici, les antiquités chrétiennes des catacombes, là, les scènes théâtrales d'après les maquettes conservées à l'Opéra et à la Comédie-Française, avec une exactitude parfaite. Les graveurs se sont montrés dignes des artistes peintres. Le portrait de Corneille, placé en tête du volume, est fort beau : il a été dessiné par Gaillard, peu de temps avant sa mort, et terminé par un de ses meilleurs élèves, M. Burney. Le texte de la tragédie est suivi de notes, éclaircissements, commentaires, qui donnent une idée, complète de l'admiration et de l'attention qu'a excitées en tout temps cette œuvre maîtresse : *Polyeucte* dans la légende et dans l'histoire, devant la critique ; costumes, décors, mise en scène ; portraits des principaux acteurs ; bibliographie, éditions, traductions, imitations, opéras inspirées par *Polyeucte*, etc. Enfin, disons que la tragédie de Corneille est précédée d'une *Introduction* éloquente et savante de M. Léon Gautier ; que le livre est imprimé sur un très beau papier avec des caractères qui rappellent les belles éditions du Louvre ; MM. Mame peuvent se rendre cette justice qu'après avoir consacré plusieurs années à la préparation et à l'exécution de ce volume de *Polyeucte*, ils ont élevé un véritable monument typographique à la gloire du grand Corneille.

La maison Hachette, comme à l'ordinaire, est la librairie qui publie le plus de livres d'étrennes. Aujourd'hui, outre les *Œuvres de Boileau*, superbe

volume, d'un prix élevé et tiré à un nombre restreint d'exemplaires, elle édite un livre particulièrement intéressant : les *Lacs de l'Afrique Centrale*, par M. Giraud, lieutenant de vaisseau. C'est un voyage dans une des parties les moins connues de ce pays si peu connu, l'Afrique, et exécuté, pendant deux ans, dans les circonstances les plus dramatiques. Les lecteurs qui aiment les émotions trouveront ici ample aliment à leur curiosité. Il est difficile de faire un voyage plus accidenté, plus pénible, plus dangereux. L'énergique et très intelligent voyageur a eu à lutter contre toute espèce d'obstacles : les déserts, les tempêtes, les torrents, les montagnes, la fièvre, la famine, les lions, les éléphants, les hippopotames, les grands singes, les animaux féroces de toutes sortes, et des êtres bien plus féroces que les animaux, les hommes. On frémit d'horreur, de dégoût et d'indignation à lire les atroces barbaries commises par des sauvages, qui n'ont de l'homme que la figure et dont l'intelligence s'applique à torturer leurs malheureuses victimes par des supplices impitoyables. L'audacieux explorateur a affaire à ces bandits (c'est ainsi qu'il les appelle) qui le trompent, lui mentent, le trahissent, le retiennent prisonnier, des mains desquelles il ne s'échappe que pour courir d'autres dangers. A chaque instant, on se demande comment il va se tirer de ces périls sans cesse renaissants. Il se sauve cependant, et quand il est sorti de ce pays de feu, on apprend, sans s'étonner, que, pour se reposer de l'Afrique Centrale, il est parti pour l'Islande ; de la flamme à la glace! Son voyage, du reste, a eu des résultats féconds ; il n'a pas seulement exploré les grands lacs déjà connus, le Nyanza et le Tanganika, il a découvert deux autres lacs moins étendus, le *Banguéolo* et le *Moëro*. Il nous révèle aussi les progrès rapides des Anglais, accomplis lentement, sans bruit, mais sûrement dans l'Afrique centrale : il a vu les routes tracées par leurs ingénieurs, les bateaux à vapeur, commandés par des officiers anglais, qui circulent sur les lacs, les maisons de leurs missionnaires et de leur famille, qui servent de centre à d'autres habitations. Dans quelques années, ils seront établis là, en pied, nombreux, occupant le pays par le commerce, par l'industrie, par les terres défrichées ; ce sera un vaste empire qu'ils déclareront leur appartenir, et qui sera regardé et accepté comme une dépendance de la couronne d'Angleterre. Nous pouvons les envier, mais nous devrions les imiter.

Ce voyage est illustré de nombreuses gravures animées, pittoresques, qui font connaître le pays, les habitants, les costumes, qui représentent les scènes principales et les types les plus caractérisés. C'est un épisode, et des plus attrayants, de la grande invasion de la civilisation dans le continent noir ; et, quoi qu'on dise, et si peu que fassent les gouvernements, cette civilisation sera chrétienne.

Ce livre : *les Lacs de l'Afrique Centrale*, est le livre capital de la maison Hachette ; elle publie, en outre, une nouvelle édition, avec gravures, en 2 volumes in-12, du deuxième voyage si intéressant, si bien informé, écrit avec tant d'élévation, de M. le baron de Hübner, autour du monde, sous le titre : *A travers l'Empire Britannique*. Le succès de ce livre est fait depuis longtemps ; on n'a pas à le recommander. Puis, la deuxième partie de l'ouvrage, de M. O. Reclus : la *France et ses colonies* ; ce deuxième volume

comprend nos colonies en Afrique, en Asie et en Amérique, et elles sont décrites avec une exactitude et un pittoresque qui mettent, on peut le dire, les paysages sous les yeux, et dont le texte est, de plus, complété par une quantité de gravures excellentes. Parmi les ouvrages moins importants et d'un petit format, il faut citer le *Toit du monde*, par M. P. Capus, voyage dans le Pamir, au centre de l'Asie, contrée aussi peu connue que l'Afrique Centrale, et que trois Français ont eu le courage d'affronter et l'heureuse fortune de traverser, parmi les glaces, les neiges et les avalanches, par 3000 mètres d'altitude en moyenne et avec des incidents émouvants. Le *Toit du monde*, illustré de paysages et de types curieux, fait partie de la *Bibliothèque des Merveilles*, dans laquelle se trouvent trois autres volumes : les *Couleurs*, par M. Guignet; le *Désert*, par M. Mellion, et le *Bronze*, par M. Maxime Hélène ; le premier nous initie aux modifications de la lumière et aux mélanges des couleurs et à leurs applications dans les arts et l'industrie. Le deuxième peint les déserts de Gobi, de Syrie, d'Afrique et d'Amérique, avec des détails très intéressants; le troisième nous donne la description et la représentation, au moyen de gravures très habilement copiées, des principaux chefs-d'œuvre artistiques des statues les plus célèbres, en bronze, de l'antiquité et des temps modernes. Ajoutez-y plusieurs romans amusants et qui peuvent être mis entre toutes les mains : *Cœur muet*, par Mme Z. Fleuriot; *Un oncle d'Amérique*, par Mme J. Colomb; l'*Épave mystérieuse*, par Mme de Nanteuil; le *Commis de M. Buvat*, par M. J. Girardin ; *Tout droit*, etc.; le *Journal de la jeunesse*, dont les qualités sont depuis longtemps appréciées; la librairie Hachette a une collection de livres d'étrennes digne des années précédentes.

La maison Plon a la spécialité des livres d'art et de fantaisie : elle édite à la fois cette année Caran d'Ache et Raphaëlli. Le livre illustré par Raphaëlli, intitulé les *Types de Paris*, est juste le sujet qui convenait à son talent. Raphaëlli est un artiste réaliste, qui ne pense jamais à chercher l'idéal, mais qui regarde autour de lui, observe avec soin et traduit avec une vérité saisissante ce qui caractérise le plus les personnages, les intérieurs, les gestes et les mouvements. Ces *Types de Paris* comprennent des comédiens, des ouvriers, des domestiques, des petits bourgeois, etc., en somme des gens de condition commune; mais tous sont vrais, on les reconnaît sans que leur nom soit écrit : voilà bien un *père noble* de province, un cocher de bonne maison, un savetier, deux vieux petits rentiers qui, au bout d'un banc, causent de leurs affaires et de leurs maux; il a su attraper le trait le plus saillant de leur physionomie, leur geste familier, leur attitude ordinaire, et sous le dessin même on devine la couleur ; cette couleur, dans les tableaux du peintre, est souvent noire, mais dans ses illustrations, il colore le dessin.

Il n'y a pas seulement des dessins; l'illustration est commentée, à l'inverse des autres ouvrages d'étrennes, par le texte. Le texte est signé d'auteurs la plupart réalistes, et même quelques *décadents*, aussi, on le pense bien : MM. Alph. Daudet, Richepin, Bourget, O. Mirbeau, de Maupassant, Céard, Rosny, St-Mallarmé, etc. Ils sont parfois bizarres, mais pas ennuyeux;

on les lit avec curiosité; M. Mallarmé, le chef des décadents, est le plus singulier, mais il se sauve par quelque plaisanterie inattendue, et on lui pardonne de n'avoir pas compris le reste. L'ensemble de tous ces types, texte et dessin, forme un album très piquant, très artistique et amusant.

Il n'est pas nécessaire de louer Crafty, *Paris au bois*; qui n'apprécie la supériorité de cet artiste-écrivain, pour décrire et représenter le cheval et l'homme de cheval? Il sait les rendre plaisants, émouvants. Aujourd'hui, il nous fait suivre au bois les *sportmen*, les amazones, les voitures de toute forme; c'est un défilé aussi vrai, aussi intéressant que la réalité même, plus comique et plus spirituel que les albums des autres années, s'il est possible.

La librairie Plon publie, de plus, un second album : *Nos soldats du siècle*, par Caran d'Ache. Tout le monde connaît le talent original de ce spirituel dessinateur. Il a abordé ici un nouveau genre : la représentation de l'armée française, depuis le Consulat et l'Empire jusqu'à nos jours. Cette fois, il ne raille plus nos *pioupious*, il entre dans les rangs de ces héros inconnus, il vit, il combat avec eux, il décrit avec amour leurs uniformes, on le prendrait pour l'un d'eux; aussi ne s'étonne-t-on pas des scènes humouristiques et vraies, par lesquelles il égaie le drame épique de la guerre; dans ces scènes historiques, il réussit aussi bien que dans ses scènes comiques.

A ces albums vient se joindre un voyage des plus pittoresques dans une des parties les moins connues de l'Amérique du Sud, *des Andes au Para*, à l'embouchure du fleuve des Amazones, par M. Marcel Monnier, où le lecteur, il faut l'avouer, a presque tout à apprendre, et est charmé à chaque instant par des sites, des monuments, des types intéressants, accompagné de belles gravures hors texte, de plusieurs cartes et de jolies illustrations de E. Profit. Ce livre *des Andes au Para* est un des récits d'exploration les plus attrayants de cette année.

La maison Hennuyer publie un livre aussi utile qu'agréable : *Paris, promenades dans les vingt arrondissements*, par M. Alexis Martin. C'est une revue de Paris, très bien faite, fort complète, où l'on promène le visiteur dans tous les quartiers, en lui racontant l'histoire des principales rues, de leurs monuments, entrant dans les églises, dans les palais, dans les musées, lui montrant les chefs-d'œuvre de l'art, lui nommant les personnages qui ont habité les hôtels célèbres, etc. C'est à la fois une histoire, un voyage, une description artistique et pittoresque de Paris, qui sera fort commode pour les étrangers, et aussi pour les Parisiens, qui ne sont pas moins ignorants que les étrangers des beautés de leur capitale. Le récit vivement mené est accompagné, bien entendu, de nombreuses et jolies gravures, de MM. Lix, Geoffroy, Gœneute, Jean Béraud, etc., et les plans des vingt arrondissements de Paris complètent ce guide varié, intéressant et amusant qui, d'ailleurs, fait partie d'une collection éditée par la même librairie : *les Etapes d'un touriste en France*.

La maison Hennuyer publie aussi, avec de jolies gravures, un roman de Mme Etienne Marcel, *l'Hetman Mazeppa*, dont on n'a pas à faire ici l'éloge, puisqu'il a paru dans *la Revue du Monde catholique*, sous le titre : *M. le Maré-*

chal, scènes de l'Ukraine. Nos lecteurs n'ont pas oublié le charme de cette histoire, où les mœurs, les coutumes, les paysages, sont peints avec un pittoresque qui les rend pour ainsi dire visibles, et où des incidents dramatiques et des caractères fortement tracés rendent le récit si attachant. C'est un livre qui convient à tout le monde, aux hommes faits pour compléter et confirmer les connaissances qu'ils ont de la Russie; aux jeunes gens, pour les intéresser et les amuser.

La librairie Bloud et Barral édite, à l'occasion des étrennes, deux livres d'histoire importants : le quatrième volume des *Biographies du dix-neuvième siècle*, et *l'Ancien régime*, par M. Ch. d'Héricault, qui fait partie de *l'Histoire anecdotique de la France.* M. d'Héricault a publié d'abord *les Origines* de la nation française, puis *le Moyen âge* et *la Renaissance.* Dans *l'Ancien régime*, il présente les règnes de Henri IV, Louis XIII et Richelieu, Louis XIV, Louis XV, jusqu'à la veille de la Révolution. Il n'est pas d'époque plus grande par les hommes illustres qu'elle a produits, par les chefs-d'œuvre des arts et des lettres, par les événements; mais ce qui caractérise ce livre d'histoire et le rend particulièrement précieux, c'est que l'auteur, avec une modestie bien rare, au lieu de parler lui-même, laisse la parole aux écrivains du temps, aux auteurs des mémoires, des chroniques, des correspondances épistolaires, qui racontent et jugent ce qui se passe sous leurs yeux. Rien de plus vivant, de plus varié et de plus exact; M. d'Héricault s'est borné à relier le tout par des notes et des sortes de petites préfaces, où il explique ce qui pourrait n'être pas assez clair, où il présente les personnages et en indique la physionomie en quelques traits vifs et avec une science historique qui, on n'en sera pas étonné, ne laisse rien à désirer. Des portraits, des scènes dramatiques, dessinés par d'habiles artistes, contribuent à rendre ce volume aussi attrayant qu'instructif : tout le monde gagnera à le lire : les jeunes gens pour se faire une idée juste d'une des plus belles périodes de notre histoire, les gens du monde en retrouvant dans des anecdotes piquantes, spirituelles, émouvantes, les actions et les acteurs que leur avaient jadis présentés sans relief de pâles et sèches nomenclatures scolaires.

Le nouveau volume des *biographies* du dix-neuvième siècle contient la vie de Schiller, Ferdinand IV et Marie-Caroline de Naples, G. Cadoudal, J.-B. Dumas, le chimiste, Aubanel, Michelet, le général Moreau, le cardinal de Bonnechose, etc., accompagnée de portraits hors texte. Il est inutile de dire dans quel esprit sont faites ces biographies : dom Piolin a écrit celle du cardinal de Bonnechose; cela suffit.

La librairie Bricon (ancienne librairie Sarlit), a une spécialité qu'on doit encourager, elle publie des romans propres à être lus par les jeunes filles. Elle en édite deux à l'occasion des étrennes : le premier intitulé, *Julius et Miriam*, épisode du siège de Jérusalem, est une histoire du premier siècle de l'ère chrétienne, où se rencontrent deux races, les Juifs et les Romains, et trois religions, les idoles du Paganisme, la loi de Moïse et le Christianisme. On conçoit quels événements inattendus peuvent sortir du choc de mœurs, de croyances et d'idées si différentes. L'auteur, Mme de Nocé, en a tiré des

effets dramatiques et a su, en outre, raconter les épisodes les plus émouvants du siège de Jérusalem par Titus, avec l'érudition d'un historien et l'imagination d'une femme. Les gravures des principaux paysages de la Terre Sainte et de Jérusalem, qui accompagnent son récit, sont d'excellentes reproductions de photographie, c'est-à-dire d'une exactitude irréprochable. Le second roman, une histoire de notre temps, *Bouton de rose et souci*, par Mlle O'Kennedy, lauréat de l'Académie, est une jolie peinture de mœurs mondaines et de charité intelligente et touchante. L'auteur y a introduit des épisodes émouvants, l'incendie de l'Opéra-Comique, de gracieux vers et un voyage en Suisse, mélange aimable que traduisent finement des gravures de Pichot : c'est un livre moral et attachant, ce qui ne se rencontre pas souvent et tout à fait écrit pour les jeunes filles.

Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas besoin qu'on leur recommande le livre que Mme de Belloc vient de faire paraître à la NOUVELLE LIBRAIRIE DE PARIS (Bourloton), le *Pays des Pharaons*. Ils ont apprécié les récits intéressants qu'a publiés la *Revue*, écrits avec la grâce d'une femme et l'exactitude d'un voyageur bien informé. Mme de Belloc, tour à tour femme chrétienne, dame du monde, artiste, archéologue, dépeint les sites, les monuments, les mœurs, les intérieurs, les harems même où elle a pénétré, décrit les monuments antiques de Louksor, de Carnak, raconte la fondation, les succès des congrégations catholiques, qui ont entrepris, par les écoles, la régénération de l'Orient, rappelle, dans des pages vivantes, l'histoire de l'Égypte, surtout depuis un siècle, et donne ainsi une idée complète de la beauté de cette terre féconde, la plus ancienne connue de l'histoire, des obstacles qui se sont opposés jusqu'ici à sa prospérité, et inspire l'espérance que l'avenir lui réserve de belles destinées. A ces tableaux, ces récits, ces descriptions, sont joints de nombreux dessins, d'après des photographies prises sur les lieux, et qui font voir les sites et les personnages dans une indiscutable vérité. Il n'est pas de livre sur l'Égypte plus agréable à lire et d'album plus amusant à regarder.

La France et le Sacré-Cœur, par le R. P. Alet, S. J., sort de la maison *Dumoulin*. La France, a pensé le savant et pieux auteur, est « le royaume très chrétien, la fille aînée de l'Eglise, l'épée et le bras du Christ pour agir dans le monde... elle s'est donnée à Jésus-Christ », et il a voulu reproduire et représenter, dans un ordre historique et avec la méthode théologique, tout ce qui rappelle ce don de la France au Sacré-Cœur, « depuis le baptême de Reims où avec Clovis elle a été plongée dans l'eau libératrice, jusqu'à ce portail de la basilique de Montmartre où elle s'agenouille aujourd'hui ». Et nous voyons se succéder cette histoire de la France chrétienne dans ses actes les plus sublimes et ses plus beaux noms : Charlemagne, saint Louis, Jeanne d'Arc, qui sauva la France de l'étranger, Louis XIII qui voua son royaume à la sainte Vierge, la bienheureuse Marguerite-Marie qui eut une vision de Jésus-Christ, le bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, Marie-Antoinette, qui, avant de paraître devant le tribunal révolutionnaire, consacra la France au Sacré-Cœur; les zouaves de Sonis et de

Charrette, combattants dans la dernière guerre, sous l'étendard du Sacré-Cœur, et repoussant l'ennemi avec un élan devant qui tout cède; la basilique de Montmartre, enfin, dont la Princesse Clotilde eut l'idée dès le mois d'août 1870, et à laquelle toute la France a voulu concourir par des dons immenses et qui ne cessent pas C'est une histoire complète de la France religieuse et ardente dans sa foi qui est racontée ici par le P. Alet, « avec l'autorité, on l'a dit justement, du théologien, la science de l'érudit et l'enthousiasme du croyant ».

Mais ce n'est pas tout : l'éditeur, M Dumoulin, si connu par son goût et ses connaissances artistiques, a été chargé de l'illustrer et il l'a fait par des gravures représentant « les scènes les plus pathétiques, les monuments les plus pieux et les figures les plus saintes de l'humanité ». Ces gravures sont la reproduction des œuvres des maîtres peintres et sculpteurs, c'est-à-dire, des chefs-d'œuvre consacrés par l'admiration des siècles, depuis les peintures des catacombes jusqu'à Giotto, Raphaël, Lesueur, Fra Angelico, etc., jusqu'aux artistes religieux de notre temps : Bonassieux, Thomas, Cabuchet, Claudius Lavergne, etc. Cette illustration, selon l'expression d'un bon juge, est à la fois un enseignement, un catéchisme et une lumière.

La France et le Sacré-Cœur n'a pas été écrit pour devenir un livre d'étrennes, mais on peut dire que c'est le livre qu'il convient le mieux de donner en étrennes à une famille chrétienne.

E. L.

La librairie Gaume met en vente l'Album de Mgr de Ségur, ce prélat aveugle dont la figure imposante et douce commandait le respect et inspirait la confiance; ceux qui vivent en province le connaissaient encore mieux peut-être par ses petits livres, qui respiraient une morale si douce, si consolante, si attendrie. On n'ignore pas avec quel succès Mgr de Ségur avait cultivé la peinture avant de perdre la vue. Le Souverain Pontife Pie IX lui avait fait la grâce de poser tout exprès pour lui. Il avait fait davantage : il lui avait révélé en quelque sorte le secret de sa physionomie; le Pape avait eu anciennement une attaque qui avait en quelque sorte condamné à l'immobilité la moitié de son visage; cette expression si douce et, on peut le dire, si angélique, qui se montrait sur son visage, ne se dessinait que dans la moitié de ses traits, et le reste demeurait relativement immobile; de là, pour le regard, une expression un peu étrange, dont il fallait avoir le secret pour la saisir et la rendre.

Mme la vicomtesse de Pitray, cette chère sœur Olga, dont il est sans cesse question dans la correspondance privée de Mgr de Ségur, possédait un certain nombre de dessins et de tableaux de son vénéré frère. M. le marquis Antoine de Ségur avait témoigné, au lendemain même de la mort de Gaston, son désir de voir porter ces œuvres d'art à la connaissance du public; c'est ce qui vient d'être fait. Le célèbre peintre Munkacsy, auquel ont été communiqués les originaux, déclare qu'il a été « surpris par cette élévation du sentiment et de la pensée. C'était, ajoutait-il, un convaincu pénétré du mystère religieux, auquel son âme d'artiste a su donner la plus

haute expression dans l'œuvre que j'ai été heureux de voir ». On ne saurait mieux dire : Mgr de Ségur avait au plus haut degré ce qu'il faut pour s'emparer des âmes, son crayon n'était pas moins habile que sa plume à rendre ce qui se passait dans son âme.

Les dix-neuf sujets de cet album, accompagnés chacun d'un texte édifiant, tiré des œuvres mêmes de Mgr de Ségur, sont : 1. *La Vierge Immaculée.* — 2. *L'Enfant Jésus.* — 3. *Saint Longin.* — 4. *L'Annonciation.* — 5. *La Visitation.* — 6. *La Nativité.* — 7. *La Fuite en Egypte.* — 8. *Jésus dans le temple* à douze ans enseignant les Docteurs. — 9. *Jésus repoussant la tentation* au désert. — 10. *Jesus au milieu des pharisiens.* — 11, *Jésus chez Marthe et Marie.* — 12. *La Pêche miraculeuse.* — 13. *La Sainte Face.* — 14. *Saint Bernard exhortant ses frères* à embrasser la vie religieuse. — 15. *Saint Bernard et ses frères recevant la bénédiction maternelle* au moment du départ pour le monastère. — 16. *Saint Bernard et ses frères arrivant au monastère.* — 17. *Saint Bernard prêchant,* entouré par le peuple. — 18. *Saint Bernard en prières,* visité par un ange. — *Un jeune Trappiste* en méditation au chœur.

A. R.

Paris, par Auguste Vitu. Maison Quantin. 1 vol. petit in-f° cartonné dans sa brochure. Prix : 25 francs.

Un beau livre! une description de Paris, complète, présentée dans un style sobre, sans concession au mauvais goût des nouvelles écoles, savante, sans pédantisme.

Un beau livre, d'une harmonie parfaite. Les illustrations, la typographie, le papier, le format, conviennent à cette œuvre robuste, faite pour durer, et qui restera.

Un bon livre que l'on peut mettre entre les mains de tous sans danger.

Ceux qui ne recherchent de Paris que la vie futile des plaisirs n'y trouveront rien à leur niveau.

Pour tous ceux qui comprennent les grandes choses, pour qui la foi et le patriotisme ne sont pas de vains mots, ce livre sera le bienvenu.

L'auteur, après une rapide esquisse de Paris, vu à vol d'oiseau, et de l'aspect général des rues de Paris, divise son travail en trois grandes parties : la Cité, la rive gauche, la rive droite de la Seine.

La Cité! vue de haut, — « un navire à l'ancre dans le fleuve; — vue du pont du Carrousel , — un énorme navire vu en raccourci de son avant » et, dans tous les âges de la Ville, à la proue, le siège de la justice, à la poupe, le temple religieux.

Toute la partie consacrée à Notre-Dame est remarquable, et les esprits chrétiens reliront plusieurs fois cette description, où l'on sent de profondes convictions religieuses.

Nous ne résistons pas au plaisir de citer :

« Athènes avait le Parthénon, temple consacré à la vierge protectrice de la ville, à Minerve ou Pallas athéné. Tant que le Parthénon fut debout, Athènes garda son illustration et sa suprématie. Paris possède Notre-Dame, la prodigieuse basilique qui mit la Ville capétienne sous la protection de sainte Marie, Mère de Dieu, et tant que Notre-Dame élèvera vers le ciel ses

deux tours, comme deux bras suppliant la miséricorde céleste, Paris subsistera, quels que soient les tempêtes et les événements, la fureur des hommes et des choses. Les Perses détruisirent l'antique Parthénon; mais Périclès le rebâtit plus magnifique. Hélas! si Notre-Dame de Paris venait à périr, qui la rebâtirait? Où serait l'architecte? Où seraient les hommes? Où serait l'argent? Où seraient la puissance, la volonté, la foi?... » (p. 57).

La description de *l'aire de plomb* de Notre-Dame et des animaux fantastiques, au milieu desquels se dresse l'ange silencieux, est d'une simplicité grandiose.

La suite patriotique, discrète, mais émue, ne manque pas à maints endroits du livre.

Le lecteur remarquera, comme d'un haut style et d'une grande pensée, bien d'autres passages, notamment la page consacré à sainte Geneviève (p. 137), et celle consacrée « au faubourg Saint-Germain et à la vieille noblesse française » (p. 235). La note humouristique, de bon ton, se retrouve à maint endroit et la régie des tabacs reçoit (p. 315) le trait du Parthe que lance l'auteur en quittant la rive gauche.

Nous ne pouvons suivre l'auteur pas à pas; ce modeste compte rendu deviendrait un long article.

Tout ce qui est vraiment digne d'attention se trouve décrit dans l'ouvrage. Quelque nombreuses qu'en soient les illustrations, le texte ne craint rien du contact permanent des dessins, et le lecteur charmé se demande ce qui lui rappelle le mieux son Paris, de la description de M. Auguste Vitu ou des gravures qui l'accompagnent. Nous ne saurions mieux rendre ce que nous avons nous-même ressenti.

La modicité du prix ajoute à l'étonnement. Jamais, pensons-nous, on n'était arrivé à donner au public un volume de ce format et d'un tel mérite, pour un pareil prix.

Aussi tous ceux qui aiment *Paris* seront-ils reconnaissants envers M. Auguste Vitu et M. H. May, l'intelligent et sympathique directeur de la maison Quantin, des splendides étrennes qu'ils leur procurent pour l'année 1890.

G. V.

Les Peintres de la jeunesse (LIBRAIRIE DUCROCQ).

Dans l'avant-propos de ce livre si intéressant, l'auteur, M. Théodore Child, exprime la pensée que les tableaux et les statues ne devaient pas être estimés seulement au point de vue unique de l'art, mais que, si l'on prend la peine de les étudier dans leurs détails intimes, une foule de choses nous sont aussitôt révélées sur les progrès de la civilisation, comme sur la vie intime des peuples.

Pour être simple, l'idée de M. Child n'en restait pas moins fort difficile à réaliser, car il fallait joindre à un goût artistique des plus sûrs un tact et un esprit d'observation constamment en éveil.

Nous pouvons, d'ailleurs, sans restriction, féliciter l'écrivain; son travail, qu'il présente trop modestement, a ouvert une perspective nouvelle sur les

mœurs d'autrefois et sur l'éducation de la jeunesse dans les diverses contrées de l'Europe.

Admirablement choisis, les exemples offerts sont tous de l'œuvre des grands maîtres du pinceau ou du ciseau et divisés en séries comprenant chacune un pays aux diverses époques de son histoire artistique.

Ainsi, tour à tour, défilent, devant nos yeux charmés, les *enfants italiens, espagnols, flamands, hollandais, anglais, allemands*, et, pour terminer, les *enfants français*. Toutefois, ces derniers auraient pu, ce nous semble, occuper une place plus importante : c'est notre seule critique.

Soixante magnifiques gravures, de F. Meaulle, accompagnent le texte. Il était impossible de faire preuve d'une plus grande flexibilité de burin et de mieux traduire le génie si divers des maîtres étudiés.

Le Robinson des airs (LIBRAIRIE DUCROCQ).

Dans ce gracieux volume, M. Méaulle ne s'est pas contenté de graver à merveille des compositions de MM. Rochyrosse, Mouchot, Caïn, Julien, Férat, Bach, il a voulu fournir lui-même le thème de ces compositions, et il a écrit une fable émouvante, dont le succès est, à l'avance, assuré.

Que de jeunes émules du sympathique héros, Jacques de Novelle, rêveront de se voir emportés, comme lui, aux régions les plus élevées de notre atmosphère. Combien se redresseront avec fierté en lisant des aventures si poignantes, supportées avec un courage à la fois si noble et si vraiment plein de cœur.

Combien de larmes seront versées sur les douleurs de la pauvre mère de Jacques et sur l'indomptable héroïsme de son père!!!

Le Robinson des airs est un livre tout à la fois *bon*, dans la meilleure acception du mot, et *beau* par sa remarquable illustration. Ce sera l'un des cadeaux préférés pour les étrennes qui s'avancent à grands pas.

Dictionnaire ou Table des tomes XXI à XL (années 1877 à 1887). de la Collection de la *Revue des Questions historiques*. Victor Palmé, 1 beau vol. in-8° br. 10 fr.

Le second volume de la Table générale de la *Revue des Questions historiques* vient de paraître. Il comprend la suite de la table des vingt premiers volumes, publiée en 1887, et forme avec celle-ci un tout complet, destiné à rendre les plus grands services aux érudits, à les guider dans leurs recherches et à ménager le temps, toujours si précieux pour les travailleurs.

Qu'il nous soit permis, à l'occasion de la publication de ce second volume, de rappeler ici les quelques lignes que nous écrivions, lors de l'apparition du premier :

« La *Collection de la Revue des Questions historiques*, disions-nous alors, forme, sans contredit, la plus savante encyclopédie historique de notre temps.

« En effet, il n'est point de question controversée et un peu ardue qu'elle

n'ait traitée à fond et dont elle n'ait donné une solution conforme aux véritables règles de la saine critique. Grâce aux sources inexplorées où elle a puisé, grâce surtout aux laborieuses et patientes investigations des écrivains qui lui prêtent son concours, elle a pu dissiper les ténèbres que la passion et la mauvaise foi avaient amoncelées à dessein sur certains faits historiques et faire ressortir la vérité dans tout son éclat; elle a pu détruire nombre de préjugés enracinés dans l'esprit des masses par le temps et la routine.

« Sa collection renferme donc une vaste mine de documents pour ceux qui recherchent la vérité pour elle-même et sans parti pris.

« Afin de les guider dans leurs recherches et de leur ménager un temps toujours précieux, la direction de la *Revue*, sur les instances réitérées d'un grand nombre d'abonnés, a fait composer et imprimer une table générale des matières contenues dans les vingt premiers volumes de la *Revue des Questions historiques.* »

La table des vingt derniers fut mise presque immédiatement sous presse. Elle est conçue et exécutée sur le même plan que la première.

La table générale dont il s'agit ici est un travail remarquable, complet et entièrement nouveau, un résumé succinct de tous les articles contenus dans chaque volume. Elle se divise en quatre parties distinctes.

« La première partie se compose d'une table méthodique donnant la liste et le titre des articles publiés dans les quarante premiers volumes, de sorte que, d'un coup d'œil, le lecteur est au courant des sujets qui se trouvent traités dans chaque volume et qui peuvent l'intéresser. »

Cette première partie est suivie d'une table alphabétique des auteurs qui ont écrit dans la *Revue* et de la nomenclature des articles fournis par chacun d'eux.

La troisième partie, la plus importante de toutes, est une table générale, par ordre alphabétique, des matières contenues dans chaque volume. Comme nous l'avons fait pour le premier volume de table, nous allons donner un specimen pour le second :

Belgique (La). La Belgique antérieure à la conquête romaine n'est pas la même que la Belgique administrative d'Auguste (XXXVIII, 561). César n'en parle pas; il parle seulement des Belges (XXI, 393). Son état politique au seizième siècle (XXIX, 272). Excès qui suivirent, dans ce pays, les conquêtes françaises de 1792 et 1794 (XXXV, 496, 501). Insurrection dans ce pays en 1792 (XXXV, 517, 525). La déportation des prêtres et la persécution religieuse dans ce pays, après fructidor XXXIII, 490, 492; XXXV, 496, 532). Soulèvement que la conscription militaire y amène (XXXIII, 491). Politique de M. de Metternich dans l'affaire de son indépendance (XXXII, 604, 605). Cinquantième anniversaire de cet événement (XXXIII, 253). Histoire politique de la Belgique, par M. E. Pouillet (XXXIII, 259). Histoire nationale, par Mgr Hamèche (XXXIII, 260). Histoire des classes rurales (XXXII, 634). Table des chants et diplômes imprimés, concernant l'histoire de Belgique (XXXII, 639).

Catherine d'Aragon, reine d'Angleterre. Elle est mariée à Arthur, prince de Galles, qui meurt bientôt (XXIV, 510). Sa situation en Angleterre (511-512). Henri VII la demande pour son fils Henri (513). Il pense à l'épouser lui-même (514). Convention matrimoniale avec le prince Henri (516-517). Dispense accordée par le Pape (519). Fiançailles (520). Dénuement dans lequel on la laisse (526, 531, 541). Elle tombe malade (527). Visite de sa sœur Jeanne, femme de Philippe le Beau (529-530).

Henri VII fait demander par elle la main de Jeanne la Folle (533-541). Son désir d'épouser Henri VIII; obstacles qu'y met Henri VII (542-545). Son divorce (XXXVII, 231-234). Histoire en vers de son divorce, par W. Forrent (XXI, 260). Publication des documents relatifs à son divorce (XXI, 6-7). Etude sur ce sujet (XXIV, 306).

Eugène III, pape. Son élection; révolte des Romains (XXXV, 74-81). Son bref contre Arnauld de Brescia (84-85). Il rentre à Rome, puis est contraint d'en sortir de nouveau (85-86). Sa lettre à Wibtd de Corbie sur la révolte des Romains (92-93). Son traité avec l'empereur Frédéric; sa rentrée à Rome (93). Il ordonne à saint Bernard de prêcher la seconde croisade (XXXVIII, 404). Sa bulle à ce sujet; date de cette pièce; le pape n'eut pas l'initiative de l'expédition (405-409 et note). Part qu'il prend à la seconde croisade (433-435). Saint Bernard lui adresse une apologie de sa conduite (443-444). Il est consulté par Suger pour la prédication d'une nouvelle croisade; sa décision (449-452). Sa mort (XXXV, 93). Sa lettre à sainte Hildegarde (XXXIII, 401). Lettres qu'elle lui écrit (412).

François Ier, roi de France. Dès son avènement, il promit fidélité au pape (XXXIV, 455). Sa politique en Allemagne (XXXVII, 407). Négociations avec Charles-Quint pour le mariage du duc d'Orleans avec l'infante (XXV, 509, 510). Ce fut lui qui proposa à Charles-Quint de passer par la France pour se rendre en Flandre (512-515). Garanties qu'il donne à l'empereur (515-519). Sa maladie en 1539 (517). Charles-Quint ne prit aucun engagement envers lui (520-531). Il refuse les Pays-Bas que Charles-Quint lui offre comme dot de l'infante qui aurait épousé le duc d'Orléans et réclame le Milanais (534-541). Son attitude après l'insuccès des négociations (546-548). Son affection pour Catherine de Médicis (XXXVIII, 549). Il recueillit un grand nombre de manuscrits grecs (XXXVI, 173).

Grégoire VII, pape. Ses relations avec Guillaume le Conquérant au sujet de l'Eglise d'Angleterre (XXX, 360). Histoire des dernières années de son pontificat (XXXVIII, 4-70), Robert Guiscard lui jure fidélité (9-12). Il demande secours à Guillaume le Conquérant contre Henri IV (13). Il approuve les projets de Robert Guiscard contre l'empire grec (17-18). Sa lettre, lors de l'élection de l'antipape Guibert (19-21). Ses lettres à l'abbé du Mont-Cassin pour le charger de demander du secours aux Normands (24-26). Il est assiégé dans Rome (35-36). Il redemande du secours à Robert Guiscard (36-37). Nouveau siège de Rome (43-50). Robert Guiscard vient à son secours (52-56). Son exil en Pouilli; son encyclique pour demander du secours à tous les chrétiens, sa mort (57-68). Son épitaphe (70). On ne peut le comparer à saint Thomas Becket (XXXII, 376-378). Il établit une école dans chaque évêché et dans chaque presbytère (XXXV, 55).

Henri VIII, roi d'Angleterre. Négociations pour son mariage avec Catherine d'Aragon (XXIV, 513-519). Fiançailles (520). Henri VII retarde le mariage (542-545). Son divorce avec Catherine d'Aragon (XXXVII, 231-233). Traité sur son divorce avec Catherine (XXIV, 206). Il épouse Anne de Boleyn (XXXVII, 234), faveur qu'il témoigne à Fisher, au début de son règne (XXXVII, 231). Il le fait arrêter et mettre à mort (235-237). Il menace Louis XII de lui déclarer la guerre, s'il ne dissout pas le concile de Pise (XXXIV, 444), sa conduite pendant les négociations relatives au voyage de Charles-Quint en France et au mariage du duc d'Orléans avec l'infante (XXV 548-550).

Marie Tudor, reine d'Angleterre. Sa conduite envers sa sœur Elisabeth, lors de l'insurrection de Wyatt (XXI, 474-535). Question de son mariage (475-476). Elle n'aimait pas le marquis d'Exeter (478). Insurrection de Wyat (478 et suiv.). Elle fait mettre à mort Jane Grey (484). On lui conseille d'agir de même envers Elisabeth (485-486). Elle la fait arrêter (487-492). Etat de sa cour (501-503). Lettre que lui écrit Elisabeth sur son emprisonnement à la Tour (508-511). Elle est fiancée à Philippe II, roi d'Espagne (522). Procès d'Elisabeth (527-534). Son mariage avec Philippe II (XXV, 6).

Marseille. On monnayait, dans cette ville, avant le sixième siècle avant Jésus-Christ (XXI, 396), ses monnaies d'or (398). La moitié de cette cité dépendait de l'Austrasie

en 696 (XXXV, 7). Résistance de cette ville contre Charles d'Anjon; elle entre dans la ligue formée par Pise et Alfonse de Castille (XXXIX, 466, 468, 469). Nouveaux efforts de la ville, qui est vaincue (470). Les ligueurs échouent dans leur tentation contre Marseille (XXVII, 154). Elle demande le protectorat de Six-Quint (XI, 33). Elle se met en l'obéissance d'Henri IV (XXXIV, 104). Peste de 1720. Journal du maître d'hôtel de Mgr de Belzunce (XXIV, 566-586). Plus de six mille personnes quittèrent cette ville après le 18 fructidor (XXXVI, 542). Commission militaire établie dans cette ville en 1797 pour juger les émigrés; ses jugements (XXXVI, 541-544). Les jugements contre les prêtres (559).

Enfin, la quatrième partie contient une table bibliographique des auteurs dont les ouvrages ont été analysés dans les quarante volumes de la collection.

Cette table, de l'avis des critiques les plus compétents, est un véritable chef-d'œuvre de mnémonie pratique, dont la rédaction a exigé beaucoup de temps et de travail. Ce second volume, comme le premier, sera apprécié à sa juste valeur par tous les érudits.

L'ouvrage complet forme deux volumes in-8° à deux colonnes de près de 363-250 pages chacun. — Le prix est de 10 francs pour les souscripteurs.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

18 *novembre*. — Le Sénat commence la discussion du projet portant ouverture de crédits au ministre de la marine.

Il s'agit, on le sait, de commander à l'industrie privée des constructions neuves de bâtiments de la flotte, d'une valeur totale de 58 millions, et d'ouvrir pour cet objet un crédit de 6 millions sur l'exercice 1891.

Sur la demande du ministre de la marine, les crédits sont votés.

19. — Inauguration, à Tours, de la première statue qui ait été élevée jusqu'ici à Balzac. Plusieurs discours sont prononcés.

20. — A la Chambre des députés, M. Ferroul dépose une proposition tendant à accorder un secours de 150,000 francs aux grévistes du Nord et une amnistie pour tous les faits de grèves. M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, s'oppose à la proposition, et après une vive discussion à laquelle prennent part MM. Cluseret, Baïhaut, Maxime Lecomte, la proposition Ferroul est repoussée.

21. — La Chambre, après un débat assez long, annule l'élection de M. le comte Dillon et Ansault.

22. — Le 9e bureau aborde l'examen de l'élection Joffrin. Après avoir entendu M. Constans, ce bureau émet une série de votes, qui aboutissent finalement à l'invalidation de M. Joffrin.

23. — La Chambre des députés valide sans discussion un certain nombre d'élections et en renvoie d'autres à une séance ultérieure.

Le Sénat adopte deux projets d'intérêt local et aborde en deuxième délibération le projet de loi concernant le travail des mineurs et des femmes, des enfants, des filles, dans les établissements industriels.

25. — *Curieuse statistique du pèlerinage ouvrier français*, à Rome.

Le Souverain Pontife a reçu, à Rome, dix mille ouvriers français en trois groupes.

Le premier groupe comprenait trois mille cinq cents pèlerins, ainsi répartis : premier train (du Nord), pèlerins de Lille, Roubaix, Tourcoing; deuxième train (de Paris), pèlerins des diocèses de Cambrai, Reims, Soissons, Châlons-sur-Marne, Versailles, Meaux, etc.; troisième train (du Midi), pèlerins des diocèses de Limoges, Nimes, Carcassonne, Mende, Rodez, etc. Plus, les pèlerins venus par les trains ordinaires.

Le deuxième groupe comprenait quinze cents pèlerins : quatrième train (de Lyon), comprenant les pèlerins des diocèses de Lyon, Viviers, Grenoble, Bourges, Clermont, etc., puis d'autres venus par les trains ordinaires.

Le troisième groupe comprenait trois mille cinq cents pèlerins, ainsi répartis : cinquième train (du Midi), comprenant les pèlerins des diocèses de Toulouse, d'Agen (accompagnés de leur évêque voyageant avec eux), de Bayonne, Tarbes, Périgueux, Montauban, Cahors, Avignon, Montpellier, etc.; sixième train (de Paris), avec les pèlerins des diocèses de Paris, Orléans, Seez, Laval, Angers, Rennes, Troyes, Blois, Vannes, Coutances, etc.; septième train (de l'Est, formé à Bourg), comprenant les pèlerins des diocèses de Saint-Claude, Langres, Verdun avec son évêque, Dijon, Belley avec son évêque, Besançon, Nancy, etc.; plus, les pèlerins venus par les trains ordi-ordinaires.

Enfin, le quatrième groupe comprenait quinze cents pèlerins venus isolément de divers points, et complétant le huitième train amenant à Rome des pèlerins des diocèses de Nantes, Luçon avec son évêque, Bayeux, Quimper, Reims, Beauvais, Amiens, etc.

26. — Mgr John J. Keane, recteur de l'Université catholique de Washington, récemment inaugurée, adresse la lettre suivante à Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris :

« UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'AMÉRIQUE

« Washington, 24 novembre 1889.

« Cher Monseigneur,

« De tous les incidents heureux qui se rattachent à l'inauguration de notre Université, aucun ne nous a été plus agréable et n'a plus profondément touché nos cœurs que l'expression de fraternelle sympathie qui nous a été envoyée par vous et par les Facultés de l'Institut catholique de Paris. Mais ce qui en double, à nos yeux, le charme et la valeur, c'est la façon éloquente et en tous points admirable dont le vicomte de Meaux l'a présentée.

« Au milieu des nombreuses difficultés qui accompagnent des entreprises comme la nôtre, nous trouvons un puissant encouragement dans la certitude que nos frères du monde entier nous sont unis de cœur et de prière. Cela nous donne l'assurance d'avoir avec nous notre divin Maître, l'inspirateur de cette charité fraternelle; « et si Dieu est avec nous, qui sera contre nous? » — « Nous nous efforcerons, en toute simplicité, de chercher uniquement la volonté de Dieu et de l'accomplir, au jour le jour, avec sa Providence pour guide et pour soutien.

« Soyez-en certain, mon cher ami, nous ne porterons pas à l'Œuvre placée sous votre direction un intérêt moins profond et moins affectueux que celui que vous avez témoigné à la nôtre avec tant de bienveillance. En dépit des épreuves et des difficultés que la cause de la religion a dû subir en France, nous avons la ferme conviction que le peuple français, grâce à son intelligence et à la bonté de son cœur, reconnaîtra bientôt que son honneur et son salut sont inséparables de Dieu et de la foi, et qu'il réparera un jour, par un dévouement plus sincère que jamais, son infidélité momentanée. Telle est notre espérance, tels sont nos vœux pour la France! Et il est aisé de prévoir

combien sera large, dans cet avenir glorieux, la part d'honneur qui reviendra à cet asile du savoir chrétien, aux destinées duquel vous présidez.

« Ce n'est pas seulement en mon nom, mais c'est aussi au nom de Son Em. le cardinal Gibbons, notre chancelier, et en celui de notre Faculté tout entière, que je vous prie de recevoir, ainsi que tout votre Institut, nos remerciements les plus cordiaux pour votre magnifique Adresse, avec l'assurance de notre affection fraternelle la plus sincère.

« Veuillez me croire, cher Monseigneur, votre ami dévoué en Jésus-Christ.

« JOHN J. KEANE, *Recteur.* »

A Mgr d'Hulst, Recteur de l'Institut catholique, Paris.

27. — Le Sénat adopte plusieurs projets d'intérêt local, puis le projet, voté par la Chambre, et concernant la réorganisation du casernement de la cavalerie, évalué à la somme de 2,125,000 francs, et correspondant au versement fait par la ville de Paris pour l'expropriation du quartier Nicolaï. On revient ensuite au projet relatif au travail des enfants, filles mineures et femmes dans les établissements industriels et sur l'amendement de M. Le Guen concernant l'obligation du repos dominical. M. Charles Ferry combat cet amendement qui est repoussé par 170 voix contre 87. On adopte successivement les autres articles du projet ainsi que l'ensemble de la loi.

Enfin, après une courte suspension de séance, on revient à l'examen du projet de loi sur le code rural, dont quelques articles sont adoptés sans discussion importante.

28. — Séance de la commission anti-esclavagiste à Bruxelles. Cette commission passe en revue les moyens les plus efficaces pour réprimer la traite aux lieux d'origine. Elle envisage ensuite dans son ensemble la mission que pourraient remplir les stations, les postes ou croisières à l'intérieur.

29. — A la Chambre des députés, M. Millevoye, député de la Somme, pose une question au ministre de l'intérieur et lui demande si c'est par suite d'ordres émanant de son ministère qu'il s'est vu refuser l'entrée du cimetière de Dury par un agent subalterne.

L'incident est clos sur la réponse faite par M. Constans que son administration et lui sont étrangers aux incidents de Dury.

30. — M. l'abbé Lagrange, ancien vicaire général de Mgr Dupanloup et chanoine titulaire du diocèse de Paris, est nommé à l'évêché de Chartres, vacant par le décès de Mgr Regnault.

2 *décembre.* — M. le ministre de la guerre dépose au Sénat un projet de loi relatif : 1° à la limite d'âge pour l'admission à l'École polytechnique ; 2° aux conditions d'admissibilité des candidats militaires à cette Ecole.

La limite d'âge pour les candidats non militaires est portée de vingt ans à vingt et un ans.

La limite d'âge pour les candidats militaires reste fixée à vingt-cinq ans. Mais, par dérogation à la loi de 1850, qui déclarait que, pour pouvoir se présenter aux examens ces candidats devaient justifier d'un service effectif et réel de deux ans dans l'armée active, ils n'auront plus à justifier que de six mois de service.

Anniversaire de la sanglante bataille de Champigny. A l'honneur de tous les partis, l'anniversaire de la sanglante bataille de Champigny est célébré avec le calme et la dignité qui conviennent à une cérémonie patriotique. Les chefs du parti révisionniste, MM. Déroulède, Pierre Richard, Millevoye, Laguerre et un grand nombre de membres de la Ligue des Patriotes se rendent au monument sous lequel ont été recueillis les ossements des soldats français et allemands tombés sur le territoire de la commune. MM. Déroulède, Pierre Richard et Millevoye y prononcent des discours non politiques.

Une heure après, un second cortège *officiel* partait de la mairie de Champigny. MM. Desterne, maire de Champigny, Gaufraisne, Baulard, Bezoard et Letang prononcent successivement des discours patriotiques très applaudis. On se rend ensuite auprès du monument érigé spécialement à la mémoire des héroïques mobiles de la Côte-d'Or et de leur glorieux colonel de Grancey.

3. — A la Chambre des députés, M. Hubbard pose une question à M. le ministre des affaires étrangères, sur les récents événements du Brésil. Il demande si le nouveau gouvernement du Brésil s'est déjà mis en rapport avec le gouvernement de la République française, si ce dernier a reconnu la nouvelle république, si, enfin, il a quelques renseignements sur les événements.

M. Spuller refait alors le récit des récents événements qui se sont déroulés au Brésil, et il ajoute :

« La République proclamée dans la capitale a reçu, dit le ministre, l'adhésion de toutes les provinces. Tous les engagements précédemment conclus seront respectés et les intérêts sauvegardés. Quant à la reconnaissance officielle, elle n'a pu encore avoir lieu à Paris, où n'est arrivé aucun agent nouveau de la République brésilienne. Il y a, à Rio, un fait accompli, qui sera ultérieurement reconnu par nous, la notification officielle n'ayant pas encore été faite à l'agent français à Rio; on attend l'installation de la Constituante.

4 — Le 9e bureau de la Chambre des députés, par 17 voix contre 14, adopte le rapport de M. Levêque, concluant à la validation de l'élection de M. Joffrin, à Montmartre, se basant sur le seul fait de la nullité de la déclaration de candidature faite par le général Boulanger.

5. — La Chambre des députés s'occupe exclusivement d'invalidations d'élections. Elle frappe, sans merci et à tort et à travers, les Boulangistes. Le Sénat adopte le projet de loi portant création de nouveaux régiments de cavalerie.

6. — Le *Journal officiel* publie un rapport du ministre de la marine sur la création d'un conseil supérieur de la marine.

Mort de Jefferson Davis, qui fut, de 1861 à 1865, président des États confédérés du Sud, qui avaient fait sécession du gouvernement fédéral, à la suite de l'élection de Lincoln et en vue de protéger l'institution particulière de l'esclavage qui était propre à cette région.

7. — Nomination, à l'évêché de Bayonne, de M. Jauffet, chanoine du diocèse de Marseille, en remplacement de M. Fleury-Hottot, décédé.

Un décret pontifical met à l'index l'ouvrage ayant pour titre : *le Pape de*

demain, de M. Jean de Bonnefon. Ajoutons, de suite, que l'auteur s'est soumis sans réserve à la condamnation de l'*Index*.

9. — Arrivée, à Lisbonne, de Dom Pédro et de la famille impériale du Brésil.

10. — La majorité de la Chambre des députés, après une vive discussion, à laquelle prennent part MM. Laguerre, Laisant, Brisson, Pelletan, E. Roche, Reinach, Cunéo d'Ornano, Levêque, le docteur Desprès et Maujon, rejette l'élection du général Boulanger par 311 voix contre 243, sur 554 et valide, par le fait, l'élection de M. Joffrin. Des protestations, parties des tribunes, accceillent ce résultat et obligent M. Floquet à faire évacuer les tribunes.

11. — Le Sénat adopte le projet de loi déjà voté par la Chambre des députés tendant à réduire à six mois la durée du service imposé aux militaires candidats à l'École polytechnique et à proroger jusqu'à vingt et un ans la limite d'âge d'admission à cette école.

12. — Les invalidations vont toujours leur train à la Chambre des députés. C'est la besogne courante. Le Sénat adopte, en première délibération, un projet de loi concernant la vente d'un certain nombre d'immeubles militaires devenus inutiles, pour en affecter le produit à des travaux de casernement.

13. — Réunion des députés de la droite. Elle procède à la nomination d'un comité, à raison d'un membre par bureau. Ce comité s'occupe de deux questions : de la commission militaire, qui doit être nommée demain, dans les bureaux de la Chambre, et des crédits demandés par le gouvernement, pour le rétablissement des fonds secrets. Sur la première question, il se trouve d'accord pour faire passer l'intérêt militaire avant toute autre considération. Sur la esconde, il est d'avis de voter les crédits nécessaires pour la sûreté des citoyens, mais de refuser énergiquement les fonds destinés à entretenir l'espionnage politique, la presse vénale et les candidatures officielles.

14. — Nomination de M. Louis Ruchonnet à la présidence du Conseil fédéral suisse. — Le nouveau président de la Confédération helvétique avait déjà occupé ce poste en 1883.

16. — La note ministérielle suivante est communiquée à la presse :

« Depuis quelque temps, divers journaux publient, sur nos formations de guerre et en particulier sur les séances du conseil supérieur, des renseignements qui, fort heureusement, sont, pour la plupart, inexacts. Mais certains détails pourraient nuire aux intérêts de la défense nationale.

« Le ministre de la guerre fait appel au patriotisme de la presse, pour qu'elle s'abstienne désormais de publications de ce genre. Tout ce qui touche aux formations de guerre, au plan de mobilisation, à la distribution du nouvel armement, à la composition des poudres et des explosifs, aux travaux des places fortes, doit rester absolument secret. »

17. — La Chambre des députés s'occupe de la demande de fonds secrets, déposée par M. Constans. Cette demande est combattue par MM. Couturier, député de Lyon, Baudin et Ernest Roche. Mais la majorité, reconnaissante accorde à M. Constans les fonds qu'il demande, et qui vont servir à faire payer les campagnes électorales par les contribuables. Quelle comédie!

18. — Mort de M. de Cornelis de Witt, ancien député à l'Assemblée

nationale, ancien sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur et gendre de M. Guizot.

Le général Boulanger adresse un manifeste aux électeurs de Clignancourt, pour protester contre la validation de M. Joffrin.

19. — La majorité républicaine de la Chambre des députés continue ses exploits et annule tout ce qui a une nuance tant soit peu teinté de boulangisme; Laur et Naquet y passent cette fois.

Après quoi, M. Grange demande l'urgence pour une proposition d'amnistie générale pour condamnations politiques et faits connexes. M. Thévenet n'accepte pas cette proposition d'amnistie. La majorité repousse donc l'urgence par 338 voix contre 61.

Au Sénat vient la discussion de l'interpellation de M. de l'Angle-Beaumanoir, relative à la suppression des traitements d'un certain nombre d'ecclésiastiques à la suite des élections législatives.

M. de l'Angle-Beaumanoir développe longuement son interpellation et un ordre du jour ainsi conçu :

« Le Sénat rappelle à M. le garde des sceaux que tous les Français sont égaux devant la loi. » M. Thévenet maintient le droit qu'a le gouvernement de faire ces suppressions. MM. Chesnelong et Buffet soutiennent que la suspension des traitements est illégale et arbitraire, ce qui n'empêche pas la majorité de la haute Chambre d'approuver la conduite du ministre.

20. — Le comité des droites adresse aux conservateurs l'appel suivant :

« Le comité de la droite a résolu de faire un appel aux conservateurs de France.

« Il s'agit de venir en aide aux victimes de l'intolérance républicaine, aux députés conservateurs invalidés, qui ont à se représenter devant le suffrage universel.

« Le comité sait quels sacrifices le parti conservateur vient de s'imposer durant la dernière période électorale.

« Cette œuvre ne saurait rester inachevée; un dernier effort est nécesaire.

« En conséquence, une souscription est ouverte au secrétariat général des droites, 3, rue de Bourgogne.

« Nous prions nos amis d'adresser leur offrande, si modeste qu'elle soit, à M. le marquis d'Auray, secrétaire général, qui en accusera réception.

« Les noms ne seront pas publiés.

« Vice-amiral D'HORNOY, président; PLICHON, secrétaire; Mgr FREPPEL; comte ARMAND; CASSAGNAC; LANJUINAIS; comte DE MAILLÉ; E. DE CAZENOVE DE PRADINE; GUSMAN SERPH; général DE FRESCHEVILLE; DE LA BASSETIÈRE. »

21. — L'ordre du jour à la Chambre des députés appelle la discussion du projet de loi, portant abrogation de l'article 7 de la loi du 17 juillet 1889, relatif à la perception des droits de timbre des récépissés délivrés par les Compagnies de chemins de fer pour les transports effectués autrement qu'en grande vitesse.

M. Leydet attaque le projet de loi que M. Prevot soutient.

M. Labussière présente un amendement tendant à suspendre les effets de l'article 7, jusqu'au mois de juillet 1890 Cet amendement, combattu par M. Rouvier, est repoussé et l'article unique du projet est adopté.

23. — La majorité du Sénat, après une discussion à laquelle prennent part MM. de Lareinty et Constans, rétablit le chapitre des fonds secrets, annulé par la précédente Chambre.

24. — La lettre suivante est adressée aux députés monarchistes :

« Monsieur et cher collègue,

« Nous avons pensé qu'il serait utile de nous réunir avant le départ de la Chambre, pour causer entre nous de la conduite que nous aurons à tenir à l'expiration des pouvoirs donnés à la commission des onze, qui touchent à leur fin.

« Nous avons donc l'honneur de vous inviter à vous réunir, le mercredi 18, afin de discuter l'attitude que doivent prendre des monarchistes soucieux de proposer et d'accepter toutes les mesures utiles au pays. »

Cette lettre était signée de MM. de Kermenguy, Dompierre d'Hornoy, de Maillé, de Soland, le duc de Doudeauville, Bigot, de Lanjuinais, Cazenove de Pradine.

La réunion projetée a eu lieu hier; soixante députés environ y assistaient, et voici le procès-verbal qui nous est communiqué :

« Les députés, réunis sur cette convocation, ont décidé de former un groupe royaliste.

« L'opinion générale a été que le bureau devrait être périodiquement renouvelé.

« Après s'être ainsi constituée, la réunion, présidée par M. l'amiral Dompierre d'Hornoy, doyen d'âge, s'est ajournée après la rentrée du Parlement, pour nommer son bureau.

« La création d'un groupe royaliste, dit M. Cazonove de Pradine, est nécessaire. Nous sommes monarchistes parce que nous croyons que dans la monarchie réside le salut de la France; nous le proclamons, parce que nous n'avons pas à rougir de notre drapeau.

« Mais nous n'entendrons rien bouleverser, n'étant pas des révolutionnaires et nous préoccupant, avant tout, des intérêts du pays.

« Aussi examinerons-nous, sans parti pris, toutes les lois qui seront soumises à notre approbation, ne nous inspirant, pour les voter ou les repousser, que de leurs dispositions, bonnes ou mauvaises, et sans nous préoccuper des signatures apposées au bas du projet.

« Mais nous n'entendons abdiquer ni notre foi ni nos espérances. »

Charles DE BEAULIEU.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

CHEMIN DE FER DE L'OUEST

Voyages d'excursion avec itinéraire établi au gré du voyageur. Cartes de circulation à demi-tarif.

La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, en commun avec les autres compagnies françaises, par toutes ses gares et pendant toute l'année, à condition que la demande en soit faite 5 jours au moins à l'avance :

1° Des billets d'excursion de 1re, 2e et 3e classe, individuels ou collectifs avec itinéraires tracés d'avance au gré du voyageur et comportant, suivant le parcours et le nombre de voyageurs, une réduction variant de 20 à 60 0/0.

La durée de validité de ces billets, fixée de 30 à 60 jours, peut être prolongée de 3 fois 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément de 10 0/0.

2° Des cartes de circulation nominatives et personnelles, valables pendant 3, 6 ou 12 mois, donnant droit de circuler à demi-place sur toutes les lignes des grands réseaux.

Ces cartes courent du 1er et du 16 de chaque mois.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux stations hivernales et balnéaires des Pyrénées.

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans pour certaines gares du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée

---

CHEMIN DE FER DU NORD

Les relations entre Paris et Bruxelles et retour sont assurées par quatre services d'express dans chaque sens :

Les départs de Paris ont lieu à 7 h. 30 du matin, 3 h. 50, 6 h. 20 et 9 h. 45 du soir, et les arrivées à Bruxelles à 1 h. 40, 10 h. 25, 11 h. 52 du soir et 5 h. 18.

Les départs de Bruxelles sont fixés à 8 h. 30, 9 h. 15 du matin, 1 h. 20 et 6 h. 40 du soir, et les arrivées à Paris à midi 33, 5 h. 58, 6 h. 45 et 11 h. 53 du soir.

Wagon-salon et wagon-restaurant aux trains partant de Paris à 6 h. 20 du soir et de Bruxelles à 7 h. 30.

Wagon-restaurant au train direct partant de Paris à 8 h. 55 du matin et au train express partant de Bruxelles à 6 h. 40 du soir.

CHEMINS DE FER DE L'EST

Angleterre, France, Italie (par le Saint-Gothard).

SANS PASSEPORT

Les services par trains rapides entre Londres et Milan (lacs des Quatre-Cantons, Majeur, de Lugano et de Côme) sont organisés de la manière suivante :

1er *Itinéraire* (viâ Calais-Laon-Reims, Chaumont, Belfort-Delle-Bâle), (route la plus courte et la plus rapide), par les trains et bateaux anglais de jour et les trains express de jour du Saint-Gothard.

2° *Itinéraire* (viâ Calais-Laon-Reims, Nancy, Epinal, Belfort, Delle-Bâle), par les trains et bateaux anglais de nuit et les trains express de nuit du Saint-Gothard.

Ce dernier service cessera de fonctionner le 15 septembre. — Les deux itinéraires dispensent le voyageur de la formalité du passeport.

Des voitures directes de 1re et de 2e classe, ainsi que des coupés-lits-toilette, font le service entre Calais et Bâle; des sleeping-cars circulent entre Calais et Bâle et des salons-cars entre Bâle et Milan.

A Milan, les voyageurs trouvent des correspondances pour toute l'Italie.

Pour tous les autres renseignements, consulter les affiches, les indicateurs et s'adresser aux gares.

PARIS, — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

DE L'EMPLACEMENT DU PARADIS TERRESTRE

LE LIEU D'ORIGINE DE LA RACE NÈGRE

I

IMPORTANCE DE LA QUESTION

Une des questions les plus débattues est, sans contredit, celle de la situation topographique du Paradis terrestre.

A-t-elle une importance doctrinale? Provisoirement, je veux bien qu'elle n'en ait aucune. On me concédera au moins que l'ignorance inexplicable du lieu où le Paradis terrestre a été placé ne suffit pas à la plus légitime des curiosités, ni, dans une certaine mesure, au sentiment religieux. La connaissance de son emplacement serait comme la contre-partie du pèlerinage au Calvaire. Quelle émotion de visiter l'endroit où l'humanité fut rachetée, de baiser la place où fut plantée la croix, et où l'Homme-Dieu voulut payer lui-même notre rançon! Mais quelles émotions aussi de contempler l'endroit où l'homme fut créé si grand, où Dieu venait le visiter familièrement, et où tant de grandeur et tant d'amour furent foulés aux pieds par le mystérieux abus de la liberté humaine. Soit, la question de l'emplacement du Paradis n'est qu'une question de géographie religieuse, mais il n'y en a pas de plus intéressante et de plus émouvante.

Et, toutefois, est-il bien vrai que cet emplacement n'importe pas à la doctrine? Si la doctrine n'y est pas intéressée, pourquoi l'école antibiblique s'en préoccupe-t-elle si fort? N'est-ce pas pour faire mentir la Genèse, qui s'est trompée en plaçant le Paradis sur le Tigre et l'Euphrate, quand il se trouvait au point central qui sépare l'Inde de la Chine. Ce serait donc un triomphe de plus, pour l'écrivain sacré, de justifier son affirmation par une détermination certaine et incontestable.

Puis, un dogme fondamental est l'unité de l'espèce humaine, unité qui vient d'une double source, d'Adam, d'abord, et de Noé ensuite. Aussi le noachisme est-il violemment combattu par l'école

rationaliste, qui argue contre lui de l'existence, pour l'humanité, de plusieurs foyers d'origine. En effet, une preuve scientifique en faveur de l'unité ou contre l'unité du genre humain, est l'unité ou la diversité des régions, d'où sont sorties les diverses races. Les adversaires de la révélation nient l'unité de foyer : ils assignent surtout à la race nègre un berceau différent de celui des autres races; mais leurs assertions sont purement gratuites.

Dieu se plaît à tout ramener à l'unité, pour mieux faire voir combien se joue sa puissance en semant partout la variété. On n'y a pas assez réfléchi; la démonstration de l'emplacement du Paradis terrestre entraîne avec elle la démonstration du lieu d'origine de la grande famille nègre; car l'un des fleuves du Paradis arrosait ce pays d'origine, Dieu ayant décrété que la descendance de Noé sortirait du même lieu que la descendance d'Adam, qu'elle continuait. A ce point de vue, l'étude que nous entreprenons est capitale. Si elle aboutit, elle doit nous fournir la confirmation scientifique de l'unité de la race humaine et la solution d'une des plus importantes questions de l'anthropologie et de l'ethnographie.

II

POSITION DE LA QUESTION. — POSSIBILITÉ D'UNE SOLUTION. — LE RÉCIT MOSAÏQUE ÉTUDIÉ ET PRÉCISÉ. — DIX PARTICULARITÉS DE CE RÉCIT.

L'emplacement du Paradis terrestre est-il impossible à retrouver et à déterminer, comme plusieurs le prétendent? Nous ne le croyons pas.

Cette recherche est-elle si incertaine qu'il faille se résigner à se voir éternellement en présence des systèmes multiples, qui placent le Paradis terrestre en Chaldée, en Arménie, en Judée, sur le Mérou, dans les Indes, voire même en *Prusse;* oui, la Prusse, l'aimable pays gouverné par le doux prince de Bismarck, aurait fourni aux délices du premier homme les agréments de son sol si riche et de son climat enchanteur. Nous ne le croyons pas davantage.

Ces incertitudes ne seraient-elles pas insolubles, justement parce qu'il s'agit d'un problème géographique se référant à une époque dont nous sommes séparés par le déluge, qui a bouleversé toute la surface du globe, et a rendu impuissantes les recherches sur la géographie antédiluvienne? Nous ne le croyons pas encore. Nous

demeurons convaincu que la géographie du Paradis terrestre, qui nous est fournie par le récit mosaïque, n'a aucune connexité avec le déluge; que cette topographie, qui fut celle de l'époque antédiluvienne, appartient également aux temps historiques, et que nous avons dans les données de la géographie moderne, de l'histoire et de la sainte Écriture, des indications suffisantes pour résoudre le problème.

Mais alors pourquoi une si grande divergence d'opinions?

Elle nous paraît venir d'une seule cause, du peu de cas qu'on a fait du texte biblique. En général, les érudits nous semblent avoir traité la question sans un examen suffisamment attentif de ce texte.

Les uns, comme les rationalistes, n'en ont tenu aucun compte, puisque leur tactique est de le trouver constamment en défaut, pour mieux le combattre.

Les autres, et cela sans cesser de se croire catholiques, pensent que le texte sacré ne fait pas autorité en dehors des points de dogme et de morale, et qu'en histoire, en géographie, en sciences, on n'a pas à s'en préoccuper (1).

D'autres enfin, catholiques très orthodoxes, ont aussi délaissé l'étude attentive du récit biblique, dans la persuasion que la description de Moïse s'applique à des terrains bouleversés par le déluge, et où, par conséquent, on ne peut plus retrouver tous les détails de son récit.

Pour nous, qui croyons et qui espérons le démontrer, que le récit de la Genèse s'applique au Paradis terrestre tel qu'il existait primitivement, et tel qu'il existait encore du temps de Moïse, nous prétendons qu'aucun des détails du texte ne doit être négligé et qu'il contient toute la solution du problème. Nous allons donc commencer par rapporter ce récit en entier, en latin et en français, et nous en dégagerons toutes les particularités qui doivent nous servir comme de fils conducteurs dans nos recherches.

Voici le texte biblique que nous empruntons à la Vulgate :

8. *Plantaverat autem Dominus Deus Paradisum voluptatis à* PRINCIPIO *in quo posuit hominem quem formaverat.*

. . . . . .

(1) Nous avons réfuté complètement cette erreur dans notre ouvrage : *Les Livres saints et la Science*, que nous avons écrit en collaboration du savant abbé Moigno (ch. II).

10. *Et fluvius egrediebatur* DE LOCO VOLUPTATIS *ad irrigandum Paradisum, qui inde dividitur in quatuor capita.*

En exégèse biblique comme en droit canonique et en droit civil, quand il existe plusieurs textes sur le même sujet, on doit les mettre en présence pour les éclairer les uns par les autres. Le texte des Septante, qui a tant d'autorité pour déterminer le sens de l'hébreu, apporte les modifications suivantes aux deux versets que nous venons de citer :

8. *Plantaverat autem Dominus Deus Paradisum in Eden ad* ORIENTEM, *in quo posuit hominem quem formaverat.*

. . . . . .

10. *Et fluvius egrediebatur* EX EDEN *ad irrigandum Paradisum, qui inde dividitur in quatuor capita.*

Carrière traduit ainsi la Vulgate.

8. Le Seigneur Dieu avait planté, *dès le commencement*, un jardin délicieux, dans lequel il mit l'homme qu'il avait formé.

. . . . . .

10. *Dans ce lieu de délices*, il sortait de la terre un fleuve pour arroser le Paradis; et ce fleuve est celui qui, sortant de là, se divise en quatre canaux ou quatre fleuves.

Voici au contraire les notables changements que la traduction des Septante apporte au texte de la Vulgate.

8. Le Seigneur Dieu avait planté *en Orient, dans la région ou la province d'Eden*, le Paradis, où il établit l'homme qu'il avait formé.

. . . . . .

10. Un fleuve, qui auparavant est partagé en quatre fleuves, *sortait de la région ou province d'Eden*, pour arroser le Paradis.

Nous continuons de citer la Vulgate, qui n'est plus modifiée par les Septante.

11. *Nomen uni Phison : ipse est qui circuit omnem terram Hevilath ubi nascitur aurum.*

12. *Et aurum terræ illius optimum est : ibi invenitur bdellium et lapis onychinus.*

13. *Et nomen fluvii secundi Gehon : ipse est qui circumit omnem terram Ethiopiæ.*

14. *Nomen vero fluminis tertii Tigris : ipse vadit contra Assyrios. Fluvius autem quartus ipse est Euphrates.*

Nous traduisons et nous avertissons que c'est notre propre traduction.

11. L'un de ces fleuves se nomme le Phison : il arrose toute la terre d'Hevilah, d'où provient l'or que charie ce fleuve.

12. Et l'or qui provient de ce pays est très bon. On y trouve encore la perle et la pierre d'onyx.

13. Le nom du second fleuve est le Géhon ; il arrose toute la terre d'Ethiopie.

14. Le nom du troisième fleuve est le Tigre, qui coule à l'encontre de l'Assyrie. Le quatrième fleuve est l'Euphrate.

Pour être complet, nous devons joindre à ce texte de la Genèse un autre texte de l'Ecclésiastique (cap. XXII), qui cite également les quatre fleuves du Paradis.

34. *Posuit David puero suo excitare regem ex ipso fortissimum et in throno honoris sedentem in sempiternum.*

35. *Qui implet quasi Phison sapientiam et sicut Tigris in diebus novorum.*

36. *Qui adimplet quasi Euphrates sensum : qui multiplicat quasi Jordanis in tempore messis.*

37. *Qui mittit disciplinam sicut lucem et assistens quasi Gehon in die vindemiæ.*

34. Le Seigneur a promis à David, son serviteur, de faire sortir de lui le roi très-puissant qui doit être éternellement assis sur un trône de gloire.

35. Roi, qui remplit de sagesse, avec la même abondance que s'écoulent les eaux du Phison et celles du Tigre, au temps des nouveaux fruits.

36. Roi, qui remplit d'intelligence, comme l'Euphrate gonflé de ses eaux, comme le Jourdain au temps de la moisson.

37. Roi, qui fait rejaillir la science comme la lumière et en comble les hommes, comme l'est le Géhon, aux jours de la vendange.

De ces textes examinés avec soin ressortent les dix particularités suivantes ; nous ne ferons que les indiquer, nous les justifierons à mesure que nous les reproduirons, pour les appliquer à la topographie que nous donnons comme étant celle de la Genèse.

1° Moïse décrit les lieux tels qu'ils existaient de son temps et ces lieux ont été parfaitement connus des Juifs jusque dans les derniers siècles de leur existence nationale.

2° Le Paradis était situé en Orient, dans la région arrosée par l'Euphrate et le Tigre assyrien.

3° Il était situé dans la partie de cette région où se trouvait la province d'Éden.

4° Le Paradis était arrosé par un fleuve unique, qui sortait de la province d'Eden, pour couler de là dans le Paradis.

5° Le fleuve unique ne se divisait pas en quatre courants à sa sortie du Paradis; au contraire, il était le confluent de quatre fleuves qui se réunissaient en un seul, avant de l'arroser.

6° Le Tigre, l'un de ces quatre fleuves, en se réunissant aux autres fleuves, sortait de l'Assyrie, au lieu d'y entrer.

7° Le Phison coulait dans le pays d'Hevilah.

8° Le pays d'Hevilah produisait de l'or, des perles et des pierres d'onyx.

9° Le Géhon coulait en Ethiopie. Où étaient placés ces pays d'Ethiopie et d'Hevilah?

10° Les fleuves ne doivent pas être rangés dans un ordre arbitraire les uns vis-à-vis des autres, mais dans l'ordre déterminé par Moïse.

Nous allons reprendre une à une ces particularités, et leur examen impartial nous amènera à une solution certaine; nous espérons du moins que le lecteur en jugera comme nous.

III

PREMIÈRE PARTICULARITÉ. — MOISE DÉCRIT LES LIEUX TELS QU'ILS EXISTAIENT DE SON TEMPS. — L'EMPLACEMENT DU PARADIS N'A PAS ÉTE DÉTRUIT PAR LE DÉLUGE. — LES JUIFS L'ONT CONNU JUSQUE DANS LES DERNIERS SIÈCLES DE LEUR EXISTENCE NATIONALE. — IL EST ÉTRANGE QUE LA TRADITION CHRÉTIENNE AIT PERDU CETTE CONNAISSANCE.

Qu'on relise le texte mosaïque et celui de l'Ecclésiastique, on verra que tous les verbes sont employés au présent. Ce n'est donc pas seulement le passé que décrit Moïse, c'est un passé géographique qui s'est perpétué, et qui existe encore, quand il écrit. Je me trompe. Deux fois le verbe est employé à l'imparfait pour exprimer un passé qui a disparu : *Plantaverat autem Dominus Deus paradisum :* « le Seigneur Dieu avait créé le Paradis. » En effet, le lieu du Paradis existe, mais il n'existe plus à l'état paradisiaque, il a perdu sa destination et ses agréments primitifs; il

n'est plus le Paradis. Il fallait donc écrire *plantaverat* : Dieu avait créé le Paradis.

Pour la même raison Moïse déclare que le fleuve l'arrosait. *Et fluvius egrediebatur ex Eden ad irrigandum Paradisum.* S'il avait dit que le fleuve l'arrose, il aurait affirmé l'existence actuelle du lieu paradisiaque comme étant encore le Paradis : c'eût été faux.

Quant au fleuve qui arrosait le Paradis, il existe toujours, il se partage toujours en quatre fleuves. Si ce fleuve n'avait plus existé au temps de Moïse, il fallait employer l'imparfait et dire : un fleuve qui se divisait en quatres branches arrosait le Paradis; mais le texte mosaïque dit, au contraire : un fleuve qui se divise en quatre branches, arrosait le Paradis. Ou l'écrivain inspiré n'avait aucun sens de la valeur des mots et des temps, ou il faut reconnaître que, si le Paradis a disparu, le lieu qu'il occupait existe encore, ainsi que le fleuve qui le parcourait et que les quatre fleuves qui s'y rattachaient.

Nous avons ajouté que Moïse et les Hébreux de son temps connaissaient les lieux, les fleuves et la topographie que décrit la Genèse. En effet, suivons-en le récit. Le Paradis est contigu à la province d'Éden : les quatre fleuves sont le Phison, qui arrose le pays d'Hevilah; le Géhon, qui arrose l'Éthiopie; le Tigre, qui arrose l'Assyrie, et l'Euphrate qui n'a pas besoin d'une autre désignation : car il n'y a qu'une enjambée du Jourdain à l'Euphrate, à l'endroit où ces deux fleuves se rapprochent le plus. Quant aux quatre provinces d'Eden, d'Hevilah, d'Ethiopie et d'Assyrie, elles ne sont pas des provinces adamiques; elles sont contemporaines de Moïse. Les Hébreux ne pourront donc pas se méprendre sur l'emplacement du Paradis terrestre. Pour s'y reconnaître, ils auront le nom des fleuves qui en partent, et le nom des provinces qu'ils traversent (1). Que nous importent ces provinces, à nous, chrétiens du dix-neuvième siècle? Qui les connaît? Ce n'est donc pas pour nous qu'elles sont indiquées, c'est pour les

(1) Cette opinion est formelle chez les commentateurs. Cornelius a Lapide écrit : « Du temps de Moïse, ces quatre fleuves furent totalement divisés. La preuve, c'est qu'il les donne comme tels et comme *vulgairement connus*, afin qu'à l'aide de leur cours, les Juifs pussent connaître l'emplacement du Paradis : *patet ex eo quod ipse illa quatuor quasi separata et vulgo nota describit, eaque judæis poponit ut ipsi ex illis quo loco fuerit paradisus, cognoscant.* » (Cornelius, t. I, cap. II, v. 8, p. 84, 1re col., édit. Vivès.)

MER NOIRE
Caucase
Phasi
Kour
Euphrate
Mts Néphotès
Aras
Euphrate
Fils de Japhet
Tigre
Fils de Jectam
ASSUR
ELAM
Euphrate
Tigre
Arphaxad
Paradis
Chat-el-Arab
Couschiles Madianites
Téhéran
Ecbatane
Hamadan
Kerka ou Gahon
SUSIANE
Suse
Karoun ou Phison
Chouster
Hawas
Schiras
GOLFE PERSI
MER CASPIENNE
MER ROUGE

ARAL
BOUKHARIE
Plateau
de Pamir
Oxus
Hindou Kouch
Indus
Mts Himalaya
Caboul
Hérat
ASSAN
AFGHANISTAN
Jautes
PENDJAB
STAN
Helmend
Kohistan
BÉLOUTCHISTAN
Indus
HINDOUSTAN
AN
SINDH
MER D'OMAN

Hébreux, parce que ce sont des régions qui leur sont familières. Ce qui nous trompe, c'est de croire que toute science et toute connaissance ne datent que d'aujourd'hui. Les Babyloniens, les Egyptiens, les Hébreux avaient leur histoire, leur géographie, leurs sciences. Les Hébreux, particulièrement, avaient leurs traditions sémitiques, leur histoire et leur géographie sémitiques. On oublie trop qu'entre ceux de l'époque de Moïse et Adam, il n'y eut que quatre organes des connaissances primitives. Moïse vécut assez longtemps avec Lévi, son aïeul, qui lui-même avait vécu trente-trois ans avec Isaac; Isaac avait vécu cinquante ans avec Sem; et Sem avait vécu quatre-vingt-dix-huit ans avec Mathusalem, qui avait vécu cent quarante ans avec Adam : quatre intermédiaires seulement entre Adam et Moïse, pour transmettre le souvenir de l'emplacement du Paradis terrestre! C'est cette géographie traditionnelle que le législateur des Hébreux a écrite. Elle n'était pas une révélation pour eux; ils la savaient par voie traditionnelle et plusieurs *de visu*. Les découvertes assyriologiques nous montrent, pendant la captivité d'Egypte, les soldats de Pharaon constamment en campagne dans les pays de Chanaan et d'Assyrie, se battant nombre de fois sur les bords du Jourdain et de l'Euphrate. Qui nous dit que jusqu'à quarante ans, Moïse lui-même ne fut pas officier dans ces armées et ne vint pas plusieurs fois guerroyer dans le pays de ses pères?

La description paradisiaque est tellement faite pour les Hébreux, que Moïse y ajoute ce détail caractéristique : C'est que le pays d'Hevilah produit de l'or et un or de très bonne qualité. Pourquoi un pareil détail, s'il ne se rapporte qu'à l'âge où Adam a vécu, ou s'il n'est mis là que pour la postérité? Aussi n'est-il pas écrit pour nous, pas plus qu'il ne se réfère à l'époque d'Adam. Il est écrit surtout pour les Hébreux qui étaient au désert, qui regrettaient les oignons d'Egypte, que Moïse reconduisait de l'Afrique en Orient, au berceau du genre humain; qu'il allait introduire dans une terre où coulaient le lait et le miel, où ils allaient devenir riches, où ils allaient pouvoir se procurer des perles, des pierres précieuses, de l'or, qu'ils tireraient de l'Assyrie et des pays adjacents, si abondants en métaux précieux, mais parmi lesquels Hevilah offrait un or d'une excellente qualité. Je le répète, ces détails n'auraient aucun sens, s'ils n'étaient mis là pour les contemporains de Moïse, parfaitement en mesure, grâce à toutes ces indications, de reconnaître l'emplacement du Paradis.

Enfin j'ai dit que cette connaissance s'est continuée dans la nation juive jusqu'aux derniers siècles de son existence. Nous avons cité le texte de l'Ecclésiastique. Pour donner une idée de l'abondance de la sagesse, de l'intelligence et de la science du Messie, il prend cinq fleuves dont l'abondance des eaux est bien connue des Juifs. Le nombre de cinq prouve bien qu'ils sont choisis, non parce qu'ils sont les fleuves du Paradis, qui n'étaient que quatre; mais parce qu'ils sont les fleuves importants dont la connaissance était familière au peuple de Dieu. Une comparaison n'a pas de valeur, si les termes en sont ignorés de ceux pour qui elle est faite. L'Ecclésiastique et ses contemporains connaissaient donc le Phison et le Géhon, l'époque de la crue de leurs eaux, comme ils connaissaient le Jourdain, l'Euphrate et le Tigre (1); le Géhon grossissait au temps de la vendange, comme le Jourdain au temps de la moisson, comme le Tigre au temps des nouveaux fruits.

Or, selon quelques-uns, l'auteur de l'Ecclésiastique est un des Septante. En tout cas, il est de la même époque. Il vivait au plus tard deux cents ans avant Jésus-Christ, puisqu'il fait l'éloge de Simon, fils d'Onias, qui était grand prêtre à ce moment. Ce fait est d'une importance souveraine. Le problème de l'emplacement du Paradis terrestre n'est donc pas un problème antédiluvien; il appartient aux temps historiques et à des temps historiques qui touchent à l'ère chrétienne. Comment pourrait-il être insoluble? Comment ne pourrions-nous pas arriver à connaître ce que connaissaient les Juifs du temps des Septante? N'est-ce pas même un autre problème vraiment inexplicable qu'une pareille connaissance ait disparu de la tradition juive et de la tradition chrétienne? que la tradition juive n'ait pas recueilli ce qu'on savait si clairement en Judée deux cents ans avant Jésus-Christ, et que la critique chrétienne, après 1800 ans d'efforts, ne soit pas encore parvenue à se mettre en possession de cette connaissance? N'est-ce pas la preuve qu'elle s'est égarée, égarée par la traduction un peu ambigue de la Vulguate,

(1) C'est aussi l'opinion de l'abbé Darras. « Le Phison et le Géhon reparaissent une seconde fois véritablement dans la géographie des Hébreux; ils sont cités avec des caractères particuliers, qui prouvent jusqu'à l'évidence qu'on avait sur eux des notions très précises; ils sont rappelés en même temps que le Tigre et l'Euphrate... La géographie des Hébreux n'avait donc pas, au troisième siècle avant Jésus-Christ, temps où vivait l'auteur de ce livre (l'Ecclésiastique), perdu la signification des deux fleuves. » (*Histoire générale de l'Eglise*, t. I, p. 150.)

déroutée par la conviction qu'elle était en face d'une géographie primitive que le déluge a bouleversée.

Concluons donc que Moïse a connu l'emplacement du Paradis terrestre, que cette connaissance n'a pas échappé aux Hébreux de son temps, que la nation juive l'a possédée jusqu'aux approches de l'ère chrétienne, et que nous pouvons, à notre tour, parvenir à la ressaisir.

IV

DEUXIÈME PARTICULARITÉ. — LE PARADIS ÉTAIT SITUÉ EN ORIENT, DANS LA RÉGION ARROSÉE PAR L'EUPHRATE ET LE TIGRE D'ASSYRIE. — EXPOSÉ DES DIVERS SYSTÈMES. — LE PAMIR. — LEUR RÉFUTATION. — LE VÉRITABLE EMPLACEMENT. — LA KERKA ET LE KAROUN, FLEUVES DE L'ANCIENNE MÉDIE ET DE L'ANCIENNE SUSIANE SONT LE PHISON ET LE GÉHON. — LEURS NOMS ANCIENS. — LEUR BEAUTÉ. — ILS ONT ÉTÉ, AVEC L'EUPHRATE ET LE TIGRE, LES FLEUVES DU *Super flumina Babylonis*.

La Vulgate écrit : Le Seigneur Dieu avait planté dès le commencement un jardin délicieux.

Les Septante écrivent au contraire : le Seigneur Dieu avait placé en *Orient*... le Paradis.

Le mot hébreu a les deux sens. Nous préférons ici la version des Septante : nous venons de voir qu'ils connaissaient parfaitement l'endroit où avait été le Paradis; ils ont donc traduit ce passage de la Genèse, avec une compétence que n'avait pas l'auteur de la Vulgate, qui l'ignorait.

Cette désignation que Moïse fait de l'Orient, exclut par là même tous les systèmes qui placent le Paradis en dehors de cette partie du monde; ils n'ont pas besoin d'une autre réfutation.

L'auteur sacré ne se contente pas de cette indication. L'Orient est vaste; à quel point de cet immense continent se trouve le Paradis? C'est, répond-il, sur les bords de l'Euphrate et du Tigre. Aux exclusions précédentes, nous pouvons donc ajouter celles de tous les sites qui n'ont aucun rapport avec ces deux fleuves. Il n'est donc ni à Jérusalem, ni à Damas, en Syrie, comme le veulent les Mahométans.

La difficulté se circonscrit singulièrement. Nous n'avons plus, semble-t-il, qu'à rechercher le point de contact de l'Euphrate et du

Tigre avec le Paradis, et nous saurons sa situation exacte, mais c'est compter sans l'école antibiblique. Vous croyez savoir où est l'Assyrie? Pas du tout, vous ne le savez pas. Où sont le Tigre et l'Euphrate? Vous ne le savez pas davantage. Que deviendrait la science incrédule, si le commun en savait autant qu'elle! La vraie Assyrie est la primitive, et elle était située dans l'extrême Orient; le Tigre et l'Euphrate de la Genèse sont les fleuves de ces pays lointains. Gravissez le *Mérou*, massif montueux de l'Himalaya, dans la petite Bouckarie et le Thibet occidental. Les points culminants en sont le *Beloutgad* et le vaste plateau de *Pamir*. Sur ce plateau s'étend un lac d'une vaste dimension; vous êtes en plein Paradis terrestre : ce lac est le fleuve qui l'arrosait. Du pied de ces massifs partent, vers les quatre points de l'horizon, quatre grands fleuves : ils n'ont aucune communication extérieure avec le lac; n'importe, ce sont les fleuves du Paradis qui roulent leurs eaux en Chine, aux Indes, dans le Thurkestan, au Thibet.

Mais la preuve de ces affirmations? La preuve se trouve dans les traditions aryennes, qui sont les bonnes, et qui réfutent vos traditions sémitiques. Jusqu'à ce jour, vous avez cru que Noé et ses fils vinrent de l'Ararat en Sennaar : erreur, ils venaient de l'Himalaya, du Mérou. Assur a habité ses bassins, ils ont été l'Assyrie primitive.

Mais pourtant le Tigre et l'Euphrate ne se sont pas déplacés. Détrompez-vous. Si les fleuves ne se sont pas déplacés, les noms l'ont fait. A mesure que les enfants de Noé ont marché vers l'Occident, ils y ont transporté les noms géographiques de leur séjour primitif. Ce n'est donc que postérieurement que vous avez eu l'Assyrie, le Tigre et l'Euphrate babylonien.

Mais que faites-vous de l'autorité de Moïse? « Moïse s'est trompé, répond M. Renan, et je suis venu quatre mille ans après lui pour le redresser. » — « Vous entendez mal Moïse, répond M. Obry, tant cité par les exégètes catholiques, nous ne savons vraiment pourquoi. Rien, dans son texte, ne prouve qu'il parle de l'Assyrie historique; nous avons donc le droit de l'entendre dans le sens des traditions indiennes et chinoises. »

Mais la preuve de la vérité de ces traditions? On sait que M. Renan ne se gêne jamais beaucoup en fait de preuves; ses affirmations suffisent. M. Obry y prend garde davantage. Sous sa plume, les antiques noms géographiques de l'extrême Orient se composent, se décomposent, s'allongent, se raccourcissent, se transposent,

s'entre-croisent avec une merveilleuse aisance, pour former le plus bel assemblage d'obscurités scientifiques, de contradictions historiques et d'affirmations gratuites. Nous ne les relèverons pas ici, parce que nous l'avons fait suffisamment dans l'ouvrage : *les Livres saints et la Science*, et parce que toute notre thèse en sera la réfutation.

Deux mots suffiront.

Le premier, c'est que le Pamir est peut-être la région la plus tourmentée du globe. C'est une immense cuvette à peu près circulaire, inclinée du nord au sud-ouest et hissée à 450 mètres d'altitude sur une gigantesque charpente de montagnes, s'élevant elles-mêmes à des hauteurs qui varient de 5500 à 6500 mètres.

Il n'y a pas de contrée plus froide sur les continents. Les tourbillons de neige n'y cessent pas, même en été; la végétation y est presque nulle, ni le grain ni le bois n'y poussent, et les voyageurs qui s'engagent dans ses steppes, sont obligés de faire des provisions de l'un et de l'autre, pour ne pas mourir de faim et de froid. Enfin la raréfaction de l'air y rend la respiration fort pénible pour l'homme comme pour les animaux. Le pouls y donne jusqu'à 89 et même 99 pulsations par minute. En vérité, comment M. Lenormant a-t-il pu écrire que le Pamir est « éminemment propre à nourrir des populations primitives encore à l'état pastoral, puisqu'il leur offre tout ce qui est nécessaire à leur existence : habitation, nourriture et combustible, et cela à une hauteur où l'on ne rencontre partout ailleurs que des neiges éternelles (1) ».

M. Lenormant nous donne ici un échantillon des grandes allures de cette critique qui s'appelle la critique allemande, qui procède par hypothèses hardies et saisissantes et, pour les étayer, en prend très à son aise avec les données certaines de l'histoire et de la science (2).

(1) Lenormant, *les Origines de l'histoire*, t. II, p. 41. — Nous même nous avons emprunté la plupart des détails que nous donnons sur le Pamir, à la *Revue des Questions scientifiques*. Bruxelles, 1883.

(2) M. Lenormant, auquel se rallie M. l'abbé Guillaume, dans ses *Annotations* de l'histoire de Rohrbacher, modifie en ce sens l'opinion de M. Renan. « ..... Mais faut-il en conclure, avec un certain nombre de savants, à l'identité absolue de l'Eden biblique avec l'Outtara-Kourou (le Mérou) et l'Ayrianem Vaedjà (le mont Berezat des Perses)? Faut-il supposer avec ces critiques que la présence du Tigre et de l'Euphrate, comme ceux des deux autres fleuves du paradis terrestre, est le résultat d'une confusion postérieure? Nous ne le croyons pas, et il nous semble, comme à M. Bunsen,

Une donnée certaine du récit de la Genèse, c'est que Moïse écrivait pour tous les âges, mais aussi et surtout pour ses contemporains, nous l'avons prouvé. L'Assyrie de ses contemporains n'était pas le Pamir, c'était l'Assyrie d'aujourd'hui; toutes les découvertes modernes sont unanimes à le démontrer. Pour elles, pour la tradition universelle, l'Assyrie, l'Euphrate et le Tigre ne sont pas au Thibet : ce sont ceux des Sémites, les seuls que connaisse l'histoire certaine et non fantastique.

Notre seconde observation, c'est l'étrangeté de l'aphorisme sur lequel l'école antibiblique appuie sa thèse.

« Les races, écrit M. Renan, portent avec elles leur géographie primitive comme leurs dieux, et appliquent cette géographie aux nouvelles localités où elles sont transplantées (1). » Est-ce bien vrai? Est-ce que les Francs, transplantés dans les Gaules, en changèrent tous les noms? Est-ce que les Normands, transplantés en Neustrie, lui appliquèrent tout le vocabulaire de la Scandinavie? Les Pharaon d'Egypte, les Nabuchodonosor d'Assyrie, ont-ils supprimé la désignation hébraïque de Jérusalem et du Jourdain? En tant que principe général, cet axiome est donc une fausseté. Le changement des noms géographiques est possible; il se fait quelquefois, les Romains l'ont fait en partie pour les Gaules; mais quand le possible entre dans le domaine du réel, nous le répétons, il faut en fournir la preuve. Ses suppositions, M. Renan ne les prouve jamais. Il les oppose aux certitudes les plus notoires avec une assurance, qui toutefois ne

que dans la pensée de Moïse, l'Eden avait une beaucoup plus grande étendue que le paradis des Indiens et des Iraniens. En les prenant à la lettre, les indications de la Bible sur les quatre fleuves sortis de l'Eden déterminent nettement une vaste région qui va des montagnes d'où sortent l'Oxus et l'Indus, à l'est, aux montagnes d'où coulent le Tigre et l'Euphrate, à l'ouest, région fertile, tempérée, véritable séjour de délices, situé entre des pays brûlés du soleil ou désolés par le froid. C'est là, très probablement, que le législateur inspiré des Hébreux regardait notre espèce comme ayant fait la première apparition à la lumière. » (*Manuel d'histoire ancienne d'Orient*, t. I, p. 35, 4e édit.)

Cette opinion de M. Lenormant est aussi arbitraire que celle de M. Renan. L'aire qu'elle assigne au Paradis terrestre n'est pas plus ressemblante avec la topographie biblique. Il y a bien ici quatre fleuves, et particulièrement le Tigre et l'Euphrate, mais où sont leur point de jonction et le fleuve unique? Elle fait donc, comme la plupart des autres opinions, bon marché de détails essentiels dans le récit mosaïque, et s'écarte des règles d'une saine critique, qui est obligée de prendre ce récit comme point de départ nécessaire de ses recherches et de ses conclusions.

(1) Renan, *Histoire des langues sémitiques*, p. 467.

trompe que les inattentifs; il ne sort jamais de la région des hypothèses et du roman, au lieu de se tenir exclusivement sur le terrain de la logique et des faits.

M. de Quatrefages, au nom des sciences naturelles, présente la question du Pamir sous un autre aspect.

« A en juger par ce qui existe aujourd'hui, ce grand massif central pourrait être regardé comme ayant renfermé le berceau de l'espèce humaine.

« En effet, les trois types fondamentaux de toutes les races humaines sont représentés dans les populations groupées autour de ce massif. Les races nègres... la race jaune... la race blanche...

« A lui seul, ce fait pourrait inspirer au naturaliste la conjecture que j'ai exprimée plus haut; mais on peut invoquer d'autres considérations.

« Une des plus sérieuses se tire de la linguistique.

« Les trois formes fondamentales du langage humain se retrouvent dans les mêmes contrées et dans des rapports analogues (1). »

D'après cet énoncé, si vous niez le déluge, vous pouvez supposer que le premier couple humain a habité le Pamir, et que là était le Paradis terrestre. Si vous acceptez le déluge, vous concluez simplement que l'arche se sera arrêtée sur un sommet de l'Himalaya et que les fils de Noé, en sortant de l'arche, sont venus habiter le Pamir, qui aurait été le théâtre de la dispersion.

Mais M. de Quatrefages, dans son impartialité, réfute lui-même ce qu'il vient d'écrire.

« Les études paléontologiques ont conduit assez récemment à des résultats qui peuvent modifier ces premières conclusions. MM. Hur et de Laporta nous ont appris que, à l'époque tertiaire, la Sibérie et le Spitzberg étaient couverts de plantes attestant un climat tempéré. A la même époque, nous disent MM. Murchisson, Kegserling, de Verneuil, d'Archiac, les barenlands de nos jours nourrissaient de grands herbivores, le renne, le mammouth, le rhinocéros à narines cloisonnées. Tous ces animaux se montrent chez nous au début de l'époque quaternaire. Ils me semblent n'être pas arrivés seuls.

« N'est-il pas permis de penser que, pendant l'époque tertiaire, l'homme vivait dans l'Asie boréale à côté des espèces que je viens

(1) De Quatrefages, *l'Espèce humaine*, l. IV, ch. xxv, p. 132. 3e édit. in-8°.

de nommer et qu'il les chassait pour s'en nourrir, comme il les a plus tard chassées en France! Le refroidissement força les animaux à émigrer vers le sud; l'homme dut les suivre pour chercher un climat plus doux et pour ne pas perdre de vue son gibier habituel. Leur arrivée simultanée dans nos climats, l'apparente multiplication subite de l'homme s'expliquerait ainsi aisément.

« On pourrait donc reporter bien au nord de l'enceinte dont je parlais tout à l'heure, et au moins jusqu'en Sibérie, le centre d'apparition humain. Peut-être l'archéologie préhistorique et la paléontologie confirmeront-elles ou infirmeront-elles un jour cette conjecture (1). »

Cela revient à dire que la science ne sait rien du berceau du genre humain. La vraie science est à la recherche de la vérité, mais elle ne l'a pas trouvée, et la fausse science, la science antibiblique, ne tenant aucun compte de ses tâtonnements et de ses hésitations, donne comme certaines des conclusions contradictoires.

Et qu'ici on nous permette une observation. Qu'on nous permette de signaler, comme nous l'avons déjà fait dans l'ouvrage *les Livres saints et la science*, l'étrange attitude de certains savants catholiques vis-à-vis de la Bible. En face de la science dissidente, et contrairement à la conduite des savants anglais et américains, vous n'osez la donner comme un livre révélé et d'une rigoureuse certitude, dans sa partie historique et scientifique. Faites-lui au moins l'honneur de la regarder comme une histoire d'une haute valeur, justement parce que l'historien, grâce à son antiquité, était rapproché des faits et des événements qu'il rapporte. Vous éclairez toutes vos sciences les unes par les autres, vous avez raison; vous les éclairez même par l'histoire, vous le devez en effet. Mais pourquoi l'histoire biblique est-elle la seule que vous écartiez?

M. de Quatrefages admet, d'après la paléontologie, que la Sibérie et le Spitzberg avaient autrefois un climat tempéré; que les hommes ont abandonné ces régions et sont descendus vers le midi, à mesure qu'elles se sont refroidies. La conclusion paraît naturelle, et cependant elle est fausse : ici la science n'a aucun droit de conclure. Pourquoi M. de Quatrefages, qui n'est pas hostile, n'a-t-il pas ajouté à l'honneur du vieil historien Moïse? L'histoire biblique est d'accord avec la paléontologie, elle nous

(1) De Quatrefages, etc.

affirme que primitivement toutes les parties du globe étaient tempérées. Seulement elle nous indique l'époque et la cause du refroidissement, c'est le déluge; scientifiquement, nous ne pouvons rien opposer à cette affirmation historique du déluge. En conséquence, et d'après l'historien biblique, l'homme de l'époque tertiaire serait un adamite, l'homme de l'époque quaternaire serait un noachite, et alors notre conclusion anthropologique, philologique, paléontologique du Pamir ou de la Sibérie, comme berceau de la race humaine, serait indûment déduite, sans fondement et fausse.

Oui, l'hypothèse du Pamir, comme emplacement du Paradis terrestre, se trouve sans fondement, et nous avons le droit et le devoir absolu de l'écarter.

Dans ces conditions, nous l'avons dit plus haut, le problème est bien simplifié. Le Paradis se retrouvera sur le Tigre et l'Euphrate, au point de jonction de ces deux fleuves avec les deux autres fleuves indiqués par Moïse. Nous sommes dans la bonne méthode; nous allons du connu à l'inconnu; il est impossible que nous n'aboutissions pas.

Nous n'avons plus en face de nous que les deux opinions qui fixent le Paradis dans la région de l'Euphrate et du Tigre assyrien. La première le place en Arménie, à la source de ces deux fleuves; la seconde, vers le golfe Persique, sur le fleuve unique qu'ils forment avant de se jeter dans ce golfe.

Aujourd'hui encore l'Euphrate possède deux branches à sa naissance : l'une plus au nord, entre deux contreforts des monts *Néphotès*; l'autre plus au sud, au pied du contrefort méridional (1). Dans l'opinion qui place le Paradis en Arménie, le fleuve unique était la branche septentrionale de l'Euphrate, qui, après un certain parcours, se déversait en quatre lits : le Tigre et l'Euphrate, coulant vers la mer des Indes; les deux autres se rendaient, l'un à la mer Noire, l'autre à la mer Caspienne. — Les partisans de cette opinion avouent eux-mêmes qu'elle présente une difficulté très grave. Actuellement les quatre fleuves : l'Euphrate, le Tigre, le Phasi et l'Araxe sont indépendants les uns des autres. Leurs sources sont bien dans les monts *Néphotès*, excepté celle du Phasi, située dans le Caucase, mais toutes à des distances assez éloignées les unes des autres. Il n'y a donc pas jonction des fleuves dans un

(1) Voir notre carte.

lit commun. Cette jonction est cependant nécessaire pour répondre aux exigences du texte mosaïque. « Aussi écrit l'un des tenants de cette opinion, pour résoudre cette difficulté, il est indispensable de se rappeler que la superficie du Paradis terrestre a été si complètement déformée par les flots du déluge, que les eaux qui se divisaient en quatre canaux ne se divisent plus et coulent désormais dans un même lit. »

Cette opinion ne tient pas debout, si on vient à la mettre en présence des particularités du récit mosaïque; nous laisserons le lecteur lui-même accomplir ce travail. Nous nous contenterons de revenir en quelques mots sur les prétendus bouleversements du déluge, qui ont détourné de la vraie voie tant de critiques et tant d'exégètes d'ailleurs recommandables.

D'abord on oublie qu'une opinion très plausible soutient que le déluge n'a laissé aucune trace géologique appréciable de son passage, parce qu'il s'est accompli sans secousses. De violents courants auraient pu seuls produire de grands bouleversements. Ces courants auraient évidemment existé dans un déluge partiel. Mais dans un déluge universel, et l'universalité du déluge est beaucoup plus conforme au texte de la Genèse, les eaux se sont fait contre-poids à tous les points du globe.

Cependant admettons l'opinion beaucoup plus générale qui croit aux ravages géologiques du déluge. Ceux-ci n'ont été qu'à la surface. Les eaux ont désagrégé les roches; elles ont transporté les blocs désagrégés à des distances quelquefois considérables. Elles ont dénudé par place, par d'autres elles ont amoncelé les terres et les alluvions, mais elles n'ont provoqué aucune commotion dans les entrailles du globe. Vous, au contraire, vous ne pouvez vous contenter d'attribuer au déluge des exhaussements ou des dépréciations de terrains, phénomènes qui, du reste, ne s'expliquent la plupart que par des commotions internes. Vous êtes obligé de supposer la naissance de sources nouvelles pour alimenter ces lits mis à sec, que ne remplissent plus les eaux de l'Euphrate, et vous êtes obligés de les faire sourdir au point précis qui les fasse correspondre exactement avec les lits desséchés de vos fleuves. Est-ce que tout cela n'est pas bien extraordinaire? est-ce que ces suppositions sont vraiment scientifiques? N'appartiennent-elles pas à cette fantasmagorie géologique qu'aucune difficulté n'arrête; qui a porté nombre d'auteurs, par exemple, à supposer que le Phison est

le Gange ou l'Oxus, et que le Nil est le Géhon, et qui raccordent ces fleuves de l'Inde et de l'Egypte avec l'Euphrate et le Tigre par des canaux souterrains?

Mais soit. Toutes vos suppositions sont scientifiquement possibles. En tous cas, ce ne sont que des suppositions et des possibilités. Or vous ne pouvez conclure du possible au réel, de l'hypothèse à la thèse. On conclut du fait réel au fait possible, *ab actu ad posse;* on ne conclut pas du fait possible au fait réel. Car, en définitive, voilà votre raisonnement condensé dans le syllogisme suivant :

Il y a en Arménie, en Egypte, aux Indes, au Pamir, des fleuves qu'on pourrait prendre pour les fleuves du Paradis. Il est possible que ces fleuves aient été d'abord réunis au Tigre et à l'Euphrate, puis séparés ensuite par le déluge. Donc ils ont été réunis d'abord, puis séparés ensuite; donc ils sont les fleuves paradisiaques.

Nous venons de poser les principes qui doivent faire écarter les mille hypothèses imaginées pour retrouver l'emplacement du Paradis. Il ne nous reste plus qu'à exposer le seul système qui corresponde à la réalité. Nous espérons que les preuves dont nous l'appuyons seront trouvées assez positives et scientifiques pour trancher définitivement la question.

Dans ce système, le Paradis était situé sur les rives du *Chatt-el-Arab*, large fleuve qui se rend au golfe Persique, après un parcours de 30 lieues environ. Il est le confluent de l'Euphrate, du Tigre, de la *Kerka* et du *Karoun*, et le Paradis était placé sur ses rives, aussitôt la jonction des trois premiers fleuves (1).

L'*Euphrate* et le *Tigre*, d'un volume presque égal, sortent à une certaine distance l'un de l'autre, des monts Nephotès (le *Keleschin* actuel). Mais ils coulent d'abord dans deux directions diamétralement opposées et débouchent dans la plaine, aux deux extrémités du mont *Nasius* (le *Karadjet* d'aujourd'hui); le *Tigre* à l'est, l'*Euphrate* à l'ouest. A partir de ce moment, ils vont en se rapprochant graduellement jusqu'au 34° degré de latitude, où ils se mettent à couler parallèlement pendant 80 lieues. Puis ils se réunissent dans un même lit, actuellement appelé *Chatt-el-Arab*, qui se jette dans le golfe Persique.

A l'ouest du *Tigre* et de l'*Euphrate* et parallèlement au *Tigre*, il y a un fleuve appelé la *Kerka*, qui a sa naissance à la limite du

(1) Voir notre carte.

35° et du 36° degré, dans l'ancienne Médie, aujourd'hui nord-est de la Perse, entre de là dans l'ancienne Susiane formant les provinces modernes du *Louristan* et du *Kouzistan*, et vient se jeter dans le *Chatt-el-Arab*, un peu au-dessous de l'embouchure du *Tigre*.

Un quatrième fleuve, le *Karoun*, prend sa source au sud-ouest d'Ispahan, coule vers l'ouest, se rapproche très près de la *Kerka*, aux deux tiers de son parcours, s'en écarte légèrement ensuite et coulant parallèlement à ce fleuve, vient également se jeter dans le *Chatt-el-Arab*, à 20 lieues au-dessous. Les quatre fleuves forment ainsi une espèce d'éventail, dont l'arc s'étend du 36° degré au 47° de latitude, et dont la pointe est sur le *Chatt-el-Arab*, qui se prolonge vers le golfe Arabique, et en forme comme le manche.

Nous résumons cette seconde opinion. Un fleuve unique qui se jette dans le golfe Persique. Si du golfe nous remontons le fleuve, nous rencontrons à droite, à 12 lieues de son embouchure, son premier affluent, le *Karoun*. Poursuivant notre navigation, nous traversons la ville moderne de *Bassora* et à 20 lieues du *Karoun*, nous atteignons, toujours sur la droite, la Kerka, deuxième affluent du Chatt-el-Arab; puis aussitôt nous sommes à l'embouchure du Tigre, après quoi nous entrons dans l'Euphrate. Nous avons donc ici le fleuve unique, qui coule pendant 30 lieues; puis les fleuves paradisiaques, qui se détachent du fleuve unique à des distances très rapprochées. Le Paradis dans ces conditions occupait la région qui s'étend du point de séparation des fleuves au golfe Persique, et que plus loin nous localiserons d'une manière plus précise.

Et tout d'abord, n'y a-t-il pas lieu d'être frappé de la ressemblance de notre description avec la topographie de Moïse? Nous présentons le fleuve unique, le Schatt-el-Arab, large et magnifique fleuve, et sur ce fleuve, le Karoun, la Kerka, le Tigre et l'Euphrate font leur jonction tout naturellement, sans que nous ayons à violenter aucun texte, à bouleverser aucun élément, à recourir à aucune supposition. C'est le fait géographique brut de l'époque contemporaine, et on dirait que Moïse, après quatre mille ans, vient de se lever de sa tombe pour le dépeindre, en le copiant sur nos cartes modernes.

La ressemblance des lieux, qui est un argument fondamental, ne suffit cependant pas à lui seul. Qu'est-ce donc que ce Karoun et cette Kerka dont nous faisons le Phison et le Géhon? où est la

synonymie des noms, quelle est leur importance! Que pouvaient bien être pour les Juifs ces fleuves à peine connus aujourd'hui?

Nous avons réponses à toutes ces questions, et réponses tellement concluantes, que nous nous sommes demandé plusieurs fois, en rédigeant notre thèse, si nous n'étions pas l'objet d'une illusion. Nous les trouvions si naturelles, si courantes, tellement historiques, que nous ne pouvions avoir la suffisance d'être les premiers à les formuler. Cependant nous avons dû nous incliner devant la réalité des données de la géographie et de l'histoire (1)?

Sur le nom ancien du Karoun, nous trouvons un très précieux renseignement dans le plus exact et le plus précis des historiens romains. Quinte-Curce, au livre V de son histoire, écrit ceci : « Alexandre étant entré dans Suse, il y trouva des richesses immenses et pour 50,000 talents d'or et d'argent non monnayés, mais en masse et en lingots. Après, il s'assit dans le trône des rois de Perse, qui était d'une hauteur peu proportionnée à sa taille... Il donna la garde des trésors à Callistrate; et pour Abalitès, il lui conserva le gouvernement de la Susiane et laissa aussi en cette ville la mère et les enfants de Darius... Le roi ayant laissé celle-ci extrêmement satisfaite, arriva en quatre jours à la rivière que ceux du pays appellent *Pasitigris*. *Mitigato animo ejus, rex quartis castris pervenit ad fluvium Pasitigrim incolæ vocant.* Elle prend sa source au pays des Uxiens, et, roulant au travers des rochers, passe par des lieux pleins de précipices l'espace de mille stades, puis trouve des plaines qui adoucissent fort l'impétuosité de son cours. Après, elle commence à porter bateaux, et ayant traversé six cents stades d'une meilleure contrée par un canal uni, elle coule doucement dans la mer Persique. »

Or Pline, avec une exactitude historique et une précision géographique toujours bien un peu en défaut, avait déjà écrit, en parlant du même fleuve : « Suse est à 250 pas du golfe Persique. La flotte d'Alexandre y remonta par le *Pasitigris*, en passant par un bourg nommé Aphlé et situé sur le lac de Chaldée. De ce bourg à Suse, il y a une navigation de 65,500 pas (2). »

Aujourd'hui encore et pendant tout le moyen âge, le Karoun s'est

(1) Nous n'avons pas la prétention d'être le premier à placer le Paradis sur le Chatt-el-Arab; mais nous ne sachions pas un seul auteur qui ait donné avec précision la Kerka et le Karoun comme étant le Géhon et le Phison.

(2) Pline, lib. VI, XXI, 8.

appelé par les indigènes le petit Tigre : « Abou Maça (qui faisait le siège de Chouster) fut trop heureux d'accepter ses offres. Le transfuge, accompagné d'un soldat de la tribu des Beni Chéiban, traversa le petit Tigre (1). »

Il est donc bien constaté que le Karoun s'appelait le *Pasitigris* à l'époque de l'expédition d'Alexandre. Nous n'avons pas à tenir compte ici de l'addition Tigris, qui ne constitue pas le vrai radical du nom. Les radical est *Pasi*, dont nous faisons le synonyme de *Phison*, en hébreu *Pishon*. On sait que le *sh* parsi et hébraïque se convertit généralement en une *s* dans les langues grecque et romaine. Nous pouvons donc l'écrire Pison, qui ne rend évidemment pas le vrai son hébraïque insaisissable dans nos langues modernes. Nous devons de plus nous rappeler que le Pasi de Pline et de Quinte-Curce s'est formé sur la prononciation parsique et non sur la prononciation hébraïque. Quand on sait en outre combien l'interversion des voyelles, leur remplacement par d'autres voyelles, la chute des syllabes ou la substitution des unes aux autres, est un fait usuel dans la transformation des noms géographiques, on est obligé de reconnaître l'identité du Pasi et du Pishon, dont il est la prononciation modifiée, en passant du Parsi dans l'hébreu et de l'hébreu dans le grec et le latin.

Aurons-nous plus de difficulté de retrouver le nom géographique du Géhon? Non. Hérodote appelle γυνδὴ, la Kerka actuelle, dont nous faisons le Géhon, et la plupart des géographes, sur les cartes de l'ancien monde, ou dans les dictionnaires de géographie, désignent ce fleuve sous le nom de *Gynd*, *Gynde*, *Gyndes*. En hébreu, le Géhon des Septante et de la Vulgate s'écrit *Gichon*. Il est ainsi passé dans le grec et le latin, en subissant une assez notable transformation. Dans la première syllabe, il a perdu l'*h* et a converti l'*i* en *e*. Dans la seconde il a perdu le *c*. Si Gynd des cartes géographiques s'était formé directement sur l'hébreu, il en serait naturellement la transformation, par la contraction des deux syllabes en une, et par l'addition d'un *d* euphonique. Mais il s'est probablement formé sur le γυνδὴ d'Hérodote, et si dans la désignation de l'historien grec, nous retrouvons l'identité de la première syllabe, nous sommes moins heureux pour la seconde, et toutefois la différence de

(1) *La Perse, la Chaldée et la Susiane*, par Mme Dieulafoy, ch. XL. Voir également le *Dictionnaire persan* de M. Barbier de Meynard.

Gichon à γυνδη n'est certainement pas aussi grande que celle de *Chiddigel* à Tigre.

Le *Gynd* et le γυνδη, noms français et grec de la Kerka, peuvent donc être regardés comme la transformation du Géhon des Septante et de la Vulgate et du *Gichon* de l'hébreu. Du reste, nous ferons observer que la synonymie des noms, si difficile à déterminer dans leur passage à travers diverses langues, n'est pour nous qu'une présomption qui nous achemine à la démonstration certaine de l'identité des deux fleuves.

Dans le récit mosaïque et dans l'Ecclésiastique, le Phison et le Géhon nous apparaissent comme de beaux et grands fleuves, dignes d'être cités à côté de l'Euphrate, du Tigre et du Jourdain. Or le Karoun et la Kerka, le Pasitigris et le Gynd sont dignes en effet de ce parallèle.

Ici nous allons laisser la parole à Mme Dieulafoy, qui, en 1887, publiait le récit de son voyage en Perse, en Chaldée et en Susiane, dans un ouvrage où la netteté des renseignements géographiques et historiques le disputent au naturel et à l'élégance du style. Commençons nos citations par le Karoun.

« Le port de Mohamereh... est situé à l'embouchure du Karoun, immense cours d'eau qui descend des montagnes du Khurdistan, et relie, par une voie de communication trop peu fréquentée, la Susiane au golfe Persique. Les rives du fleuve, taillées à pic, forment des quais naturels... Nous avons attendu la marée montante... et à minuit nous étions enfin lancés sur les flots du Karoun (1). »

La rivière est assez importante pour être remontée par un vapeur, assez large pour que le vapeur puisse demeurer la nuit au milieu des eaux du fleuve, afin d'échapper aux dépradations des brigands arabes qui fréquentent ses rives. Puis à Chouster, toujours en présence du Karoun, Mme Dieulafoy écrit :

« A quatre heures, après avoir franchi la cîme d'une crête rocheuse et dépassé une porte naturelle, nous apercevons à l'horizon la ville de Chouster, bâtie sur les bords d'un beau fleuve, le Karoun...

« A part l'industrie meunière, le commerce de la province de Chouster est mort et bien mort. Et cependant quelle devait être la

(1) Ch. XXXVI.

richesse de ce pays irrigué jadis avec une science dont témoignent encore aujourd'hui d'anciens ouvrages sassanides. Comme il serait facile de rendre à cette capitale de l'Arabistan sa prospérité évanouie. Il suffirait de mettre les terres en culture, d'ouvrir des voies de communication avec Ispahan et le golfe Persique; mais un pareil effort ne saurait être demandé aux habitants et moins encore au gouverneur. La plupart des barrages sont détruits; les dérivations... sont comblées : la province, traversée par *l'un des plus beaux fleuves de l'Orient*, n'a pas d'eau à répandre sur les plaines desséchées (1). »

Quand nous aurons ajouté que le Karoun a un parcours de plus de 400 kilomètres, nous aurons montré qu'il soutient parfaitement la comparaison par son importance avec le Phison de la sainte Ecriture.

La Kerka, le Gynd, que nous identifions avec le Gehon, parcourt 650 kilomètres. Si nous la prenons à sa naissance, voici ce que nous dit M. Binder, dans son récent voyage *au Kurdistan, en Mésopotamie et en Perse :* « Jusqu'à Hassein-Kala les plaines se succèdent... Notre allure est rapide. Nous côtoyons la Rivière (la Kerka) qui serpente au milieu de cette grande plaine, dans un large lit où des bancs de galet indiquent l'importance que son cours doit avoir au printemps. L'horizon, à une distance peu éloigné, est fermé par de hautes montagnes couvertes de neige : ce sont les ramifications de l'Helvend. » Or, c'est dans ces ramifications que la Kerka prend sa source, et c'est dès sa naissance qu'elle a ce large lit, qui commence à en faire le fleuve important que nous allons dire.

Mme Dieulafoy l'a traversé vers le milieu de son cours.

« En quittant Eïvan, je me suis huchée de nouveau sur mon trône de couverture; mais bientôt nous avons atteint les bords de la Kerka, large rivière qu'il a fallu franchir à gué. »

Les eaux du fleuve sont tellement profondes que la monture a failli se noyer, entraînant avec elle l'élégant écrivain qu'elle transportait. Puis Mme Dieulafoy continue :

« Lorsque les chaleurs torrides de l'été, ces chaleurs légendaires de la Susiane, ont brûlé et desséché le sol, on peut encore franchir, en quelques rares passages, le fleuve épuisé; mais pendant neuf

(1) Ch. XXXVII.

mois de l'année, on doit avoir recours aux embarcations semblables aux keleks de l'Euphrate (1). »

Le Karoun et la Kerka supportent donc noblement l'honneur qu'ils ont d'être associés à l'Euphrate et au Tigre pour former en commun le Chatt-el-Arab, et certes il serait difficile de trouver plus de similitude entre eux et ceux du Paradis terrestre.

Mais ces fleuves étaient-ils connus dans l'antiquité et surtout dans l'antiquité juive?

La Kerka ou le Gynd est un des fleuves les plus historiques du monde ancien. « Cyrus, lisons-nous dans Hérodote, ayant campé sur ses bords, un de ses chevaux sacrés y tomba et s'y noya. Le prince, irrité, voulant punir le fleuve, fit creuser 360 canaux par lesquels les eaux s'écoulèrent, mais les canaux se comblèrent et, avec le temps, la rivière reprit son cours. » Les Grecs, superstitieux et non religieux, attribuent à la superstition un magnifique travail d'irrigation que le génie de Cyrus fit exécuter, et dont les voyageurs constatent encore aujourd'hui les restes grandioses.

A son tour Pline écrit :

« La Susiane est séparée de l'Elymaüs par le fleuve Eulœus (2). Il naît dans la Médie et passe sous terre dans un espace peu étendu. Sorti de là, et traversant la Mésabatène, il entoure la citadelle de Suse, et le temple de Diane, le plus révéré de ces nations. Le fleuve lui-même est l'objet de cérémonies pompeuses; les rois ne boivent pas d'autre eau et on en transporte pour eux dans leurs voyages (3).

Faisant allusion à ce passage du naturaliste latin, Mme Dieulafoy nous donne ce spirituel récit des difficultés qu'elle rencontra à franchir la Kerka.

« La Kerka a fait bien des façons avant de se laisser traverser;

(1) Ch. XXXVII.

(2) Pline appelle Eulœus ce que Hérodote nomme γυνδη. Dans les questions du genre de celles que nous traitons, il ne faut pas trop s'inquiéter de la synonymie des noms. Car rien de plus contradictoire que la géographie ancienne; celle d'aujourd'hui elle-même n'est pas exempte d'erreurs. Pour en citer un exemple, la plupart des géographes modernes, à la suite des anciens, placent *Suse* sur le Pasi-Tigris, le Knoapsès d'Hérodote. C'est ce qu'a fait M. le colonel Niox, dans le magnifique atlas qu'il vient de publier, et cependant il est absolument certain qu'elle était sur la Kerka. Les géographes disent que les ruines de *Suse* sont aux environs de Chouster, situé sur le Karoun. Cela est vrai, et malgré tout, ces ruines sont sur la Kerka, la distance entre ces deux fleuves n'étant guère à cet endroit que de 70 kilomètres.

(3) Pline, VI, XXXI, 9.

elle a eu tort, c'est indiscutable; mais il est permis à un noble fleuve de se souvenir de ses grandeurs passées et de ne point se livrer au premier venu. N'est-ce pas la Kerka qui arrosait Suse, l'une des plus anciennes villes du monde? N'est-ce pas la Kerka dont les eaux cristallines, conservées dans des vases d'argent, étaient servies en tous lieux sur la table du roi des rois. Quels vins fameux pourraient invoquer des titres équivalents? »

Nous venons d'écrire le nom de Suze; c'est dire que le Géhon et le Phison étaient connus des Juifs à l'égal du Jourdain et de l'Euphrate.

La Kerka prend sa source, avons-nous dit, dans les ramifications sud-ouest de l'Helvend. Au pied du versant opposé s'élevait Ragès, à l'entrée de la plaine immense au milieu de laquelle était bâtie Ecbatane. Cette dernière ville, capitale de la Médie, joua un rôle considérable dans les guerres Persiques et dans celles d'Alexandre; c'est là qu'il fit assassiner Pygmalion; mais surtout Ragès et Ecbatane sont pour nous les villes de Gabelus, de l'ange Raphaël et de Tobie. Si, à partir de ses sources, vous descendez le fleuve, vous rencontrez les célèbres grottes de Tah-I-Bostan; plus loin ses eaux baignaient la grande ville de Bisoutoum, située au pied des roches du même nom, et où l'on a retrouvé de nos jours la fameuse inscription trilingue, qui a mis sur la voie des déchiffrements cunéiformes. Il est bien évident que dans ces parages, et peut-être même sur les bords de la Kerka, habitait Raguel, qui donna sa fille en mariage à Tobie. Aujourd'hui encore, pour venir de Bagdad à Amadan, l'ancienne Ecbatane, il faut joindre la Kerka et suivre l'itinéraire que nous avons indiqué. Quand ensuite le fleuve fléchit vers le sud de la Médie, il descend en Susiane. Là il arrosait Suse, où demeuraient Assuérus et Aman, Esther et Mardochée. Parmi ses ruines actuelles on montre le tombeau de Daniel, pendant que celui de Mardochée et d'Esther a été transporté à Ecbatane.

Quant au Karoun, il était aussi connu des Juifs que la Kerka, car il appartenait plus particulièrement encore à la Susiane. Il prend sa source dans les montagnes de Keik Kala, à environ 60 kilomètres d'Ispahan, la ville aux *Mille et une nuits*. Coulant de là dans des pays rocheux, il arrive à la ville encore existante de Chouster. « Derrière ses murs, écrit Mme Dieulafoy, si on en croit une légende encore vivante, vécut pendant dix ans le prisonnier de Chapour (Sapor), le malheureux empereur Valérien. Quand son

vainqueur montait à cheval, il était forcé de prêter, en guise de marchepied, son épaule couverte naguère de la pourpre romaine...

Puis elle nous décrit ainsi le site de Chouster, la profondeur des eaux du Karoun et la fertilité de ses bords.

« Le sol du Khouzistan, ancienne Susiane, était extraordinairement fertile. Il rendit au centuple la dépense faite pour le mettre en culture. Le blé, le coton, la canne à sucre y prospérèrent à souhait : si l'on en croit le vieil auteur persan Hamed Allah Moustofi, la vie devint même si bon marché que pendant les disettes, elle y était encore moins dispendieuse qu'à Chiraz dans les années d'abondance.

« De la terrasse du gouverneur, nul paysage mieux fait pour surprendre et charmer le regard ne pouvait s'offrir à ma vue. Vis-à-vis de moi, à quelque 200 mètres, se dresse une haute muraille de rochers rougeâtres dont la tête semble supporter la plaine verdoyante, tandis que ses pieds, plongés au fond d'un gouffre, baignent dans les flots du Karoun. Je me penche afin de mieux suivre des yeux les méandres du fleuve, et je constate que le palais d'Assadoulah kan est fondé sur des rochers à pic, pareils à ceux qui me font face, et que le torrent s'écoule entre de gigantesques barres de fer. L'espace compris entre les deux murailles n'est point tout entier couvert par les eaux : à gauche, s'étendent des alluvions plantées de palmiers magnifiques. Malgré leurs dimensions, les arbres disparaîtraient dans la profondeur de l'abîme et leur feuillage vert se confondrait avec les teintes sombres des eaux, n'étaient des bouquets d'orangers chargés de fruits d'or. »

Nous avons cité à dessein ce long passage, et nous pourrions multiplier ces descriptions, parce qu'il prouve à merveille que le Karoun et la Kerka arrosent des pays enchanteurs dignes d'appartenir à la région du Paradis terrestre.

Chouster, sur le Karoun, est environ à 70 kilomètres de Suze, placée sur la Kerka, bien que leurs sources se trouvent en des régions tout à fait différentes. A ce moment, s'écartant un peu l'un de l'autre, ils descendent parallèlement la Susiane pour venir se souder sur le Chatt-el-Arab, à 20 lieues de distance. La Kerka est à la fois un fleuve de l'ancienne Médie et de l'ancienne Susiane; mais le Karoun était essentiellement le fleuve de la Susiane. Il en était le seul navigable, par lui se faisait le commerce de Suse et de toute la région. Chouster eut toujours de l'importance parce

qu'elle était comme le port de la capitale, dont elle était à peine séparée par une quinzaine de lieues. Or la Médie et la Susiane étaient devenues comme la seconde patrie des Juifs. C'étaient surtout dans ces deux régions que les rois d'Assyrie avaient transporté Israël, qui ne devait plus revoir le ciel de sa patrie. Juda lui-même, bien qu'il ne dût pas avoir le sort d'Israël, fut aussi principalement expatrié sur le bord de ces deux fleuves, qui devinrent pour eux comme un autre Jourdain. Là s'écoulèrent les jours de la captivité. La Kerka et le Karoun sont au nombre de ces fleuves dont parle le Psalmiste. Sur le cours de leurs eaux se sont assis les enfants du peuple de Dieu, tristes et inconsolables. Ils ont suspendu les harpes joyeuses aux saules de leurs rives et ils y ont remplacé les chants d'allégresse par leurs larmes, au souvenir de Sion et de la patrie absente. *Super flumina Babylonis illic sedimus et flevimus, cum recordaremur Sion.* Les fleuves paradisiaques ne cessèrent pas, dans le cours des âges comme au commencement, d'entendre retentir les gémissements des coupables et d'être le théâtre de leurs expiations. La race d'Adam infidèle, chassée du Paradis, commença par se fixer sur les bras du fleuve qui l'arrosait. Caïn, poursuivi de la colère de Dieu, se retira à l'orient du Paradis, probablement en Susiane. Le Paradis, rétabli en faveur du peuple des promesses, dans cette terre promise de la Judée où coulaient le lait et le miel, fut de nouveau vidé de ses habitants infidèles par la colère de Dieu, et les fleuves paradisiaques reçurent de nouveau aussi sur leurs bords ces suppliciés de sa justice ; harmonies merveilleuses de l'histoire, accomplie tous les jours par la même sagesse qui a créé les harmonies de la nature.

Nous nous résumons. La jonction des quatre fleuves sur le Chatt-el-Arab, l'importance de leur cours, les pays historiques qu'ils arrosent, le séjour plusieurs fois séculaire des Juifs sur leurs rives, la connaissance nationale qu'ils en avaient sont autant d'indices qui nous permettent d'identifier le Karoun, l'ancien *Pasitigris*, avec le Phison, et la Kerka, l'ancien *Gynd*, avec le Géhon. Notre démonstration deviendra complète, quand nous aurons fait voir qu'ils arrosaient le pays d'Hévilah et l'Ethiopie.

Abbé Dessailly.

ABÉLARD ET LE CHANT LITURGIQUE[1]

En manière de consolation et pour déférer aux pressantes instances des nonnes, dont Héloïse était l'abbesse, Abélard composa l'hymnaire du Paraclet.

Nous donnerons, d'après lui-même, les principes qui présidèrent à sa confection, lesquels, comme on verra, relèvent bien plutôt de l'art libre et profane que du respect des traditions, de la discipline, des règles et des vraies notions liturgiques.

Voici une fort curieuse page dans laquelle il s'autorise des divergences, des rites et des chants en usage dans les églises principales de Rome, de Milan, de Lyon, le siège primatial des Gaules. On ne doit pas perdre de vue que le célèbre scolastique a pris aussi pour unique règle et seule autorité une apophthegme de Cicéron : *Omnibus in rebus similitudo est satietatis mater*. Il passe sous silence les traditions de l'Eglise de France qui, depuis le pape Adrien Ier et Charlemagne, n'ont cessé de favoriser l'établissement de l'unité liturgique, et ce, jusqu'à la disparition de la *Chapelle Royale de plain-chant* abolie sous Henri III par Catherine de Médicis et le cardinal Bonzi, son conseiller intime. Lui-même a fourni la preuve qu'il contribua plus que tout autre à introduire et à faire prévaloir la fantaisie, le virtuosisme, l'art libre, dans le chant liturgique. On en pourra juger par ce document historique de sa main, recommandé à ceux de nos contemporains qui, par ignorance ou par incurie, seraient tentés de continuer l'aberration d'un dilettantisme scandaleux dans le culte.

« ... In divinis officiis quis ignoret diversas innumeras Ecclesiæ consuetudines inter ipsos etiam clericos? Antiquam certe Romanæ sedis consuetidinem nec ipsa civitas tenet, sed sola Ecclesia Lateramensis, quæ mater est omnium, *antiquum tenet officium*, *nulla*

(1) Voir la *Revue* du 1er janvier 1890.

filiarum suarum in hoc eam sequente, nec ipsa etiam Romani palatii basilica. Mediolanensis metropolis ita in talibus ab omnibus dissidet, ut nulla etiam suffraganearum suarum matris institutionem invitetur. Sic et Lugdunensis prima sedes Galliarum sola in suo persistit officio. *Et quum tanta in istis facta sit varietas, quidquid una post aliam noviter instituit, nulla reprehensio novitatis incidit,* QUIA NULLA FIDEI CONTRARIETAS FUIT. Nonullam enim oblectationem haec divini cultus *varietas* habet; quia, ut *Tullius* meminit, identitas in omnibus mater est satietatis. Qui ergo omnium linguarum generibus prædicari voluit, ipse diversis officiorum modis venerari decrevit. Qui etiam quum orationem prædictam diversis composuerit modis, et in ea utroque modo orandum præceperit, quomodo præceptum ejus implebimus, si verbum aliquod subtrahere præsumimus, et nunquam eo modo, quo ipsam dixit, proferamus? Denique, ut omnibus satisfaciam, nunc etiam, ut superius, dico, *abundet unusquisque in suo sensu, dicat eam quomodo voluerit. Nemini persuadeo ut me in hoc sequatur;* VARIET VERBA CHRISTI PROUT VOLUERIT. *Ego autem sic illa, sicut et sensum, quantum potero, invariata servabo.* » (Extrait du *sic et non.*)

A cette argumentation, si évidemment hostile aux traditions, et empreinte de l'égotisme le plus orgueilleux, saint Bernard répondit, comme on sait, en séance du Concile de Sens. C'était, bien avant Luther, introduire, pour les implanter dans la liturgie catholique, les procédés et les méthodes familiers au futur protestantisme. Luther fut, à bien des égards, le plagiaire d'Abélard qui avait dit, plusieurs siècles avant la Réforme : *Variez autant qu'il pourra vous plaire, les paroles du Christ; pour moi, je m'efforcerai de les conserver dans leur sens et leur forme, autant qu'il me sera possible* (1). D'autre part, il s'écrie : *Qu'importe ce que les autres ont pensé? Le texte suffit avec la raison pour guide!...* C'est pourquoi M. Jules Simon a fait remarquer très judicieusement « qu'Abélard

(1) Plusieurs écrivains contemporains, qu'il est d'ailleurs bien impossible de recommander pour leurs opinions en matière religieuse, ont accusé saint Bernard d'avoir été l'auteur de la décadence de « l'art monastique ». L'aberration a même été poussée jusqu'à confondre l'illustre abbé de Cîteaux avec certains réformateurs du douzième siècle, les Arrigo, les Pierre de Bruyes, qui, à l'exemple d'Abélard, ont préparé les voies *à Luther et à Calvin*. Nous nous bornerons à recommander à ces historiographes universitaires mal renseignés de faire étude de la réforme théorique et pratique du chant liturgique, telle qu'elle a été formulée et appliquée par saint Bernard. C'est

ne touche à la théologie que pour l'altérer. *Il mutile le dogme catholique ou l'altère et croit qu'il ne fait que l'approfondir.* » L'aveu n'est-il pas précieux à recueillir, venant d'un des plus « spiritualistes » dévots de la libre-pensée du dix-neuvième siècle?

Il en fut de même pour la liturgie, l'accessoire sacré, inséparble de la science théologique. Aujourd'hui, il serait temps de reconnaître quels graves dangers, quels inconvénients sans nombre, résultent de ce fait que, depuis des siècles et jusqu'à nos jours, les plus étranges tentatives, le plus regrettable laissez-faire, les plus grossières routines ont pris la place des traditions en dehors desquelles le chant grégorien demeure fatalement condamné à disparaître.

Restant dans le cadre de notre étude monographique, nous rappellerons qu'Abélard emprunta à saint Augustin la définition qu'il a donnée de l'hymne (*enar. sup. psalm.* CXLVIII) : *Cantus est cum laude Dei. Si laudas Deum et non cantas, non dicis hymnum. Si cantas et non laudas Deum, non dicis hymnum. Si laudas aliquid quod non pertinet ad laudem Dei et si cantando laudes, non dicis hymnum.* HYMNUS ERGO TRIA ISTA HABET ET CANTUM ET LAUDEM ET DEI...

Les extraits suivants dont la récente découverte ne remonte pas au-delà de la première moitié de ce siècle (Oehler, 1840), présentent un intérêt exceptionnel sous le rapport historique et artistique (1).

« ... C'est sur vos instantes prières, Héloïse, ma sœur, qui me fûtes chère autrefois dans le siècle et qui aujourd'hui m'êtes plus chère en Jésus-Christ, que j'ai composé ces chants nommés *hymnes* par les Grecs, et par les Hébreux *tehillim*... Il me semblait superflu de vous composer de nouvelles hymnes, quand vous en possédiez tant d'anciennes; *je regardais d'ailleurs comme un sacrilège de préférer ou seulement d'égaler aux chants antiques des saints, les chants nouveaux d'un pécheur.* » C'est donc sciemment et en vue

autre part que dans les anciennes abbayes que nos dilettantes-rationalistes pourront découvrir les réelles causes et les véritables auteurs de la décadence de « l'art monastique », qu'ils s'évertuent à défendre par des arguments et des procédés plus que fantaisistes, empruntés au répertoire révolutionnaire, le seul qui leur soit familier.

(1) M. Émile Gachet a retrouvé, dans un volume in-16 en parchemin, de 96 feuilles, de 30 lignes chacune, l'hymnaire du Paraclet qui est jusqu'à présent incomplet.

d'obéir on ne sait à quel mobile de galanterie rétrospective, qu'Abélard a transgressé sa propre opinion en même temps que la doctrine traditionnelle, la seule vraie, confirmée par saint Bernard dans la lettre ou prologue qu'il adresse « à tous ceux qui transcriront ou chanteront l'antiphonaire de l'ordre de Cîteaux ».

« ... Parmi les points qui ont excité le zèle de nos pères, les fondateurs de l'ordre Cistercien, il en est un surtout, dit le grand moine, où ils ont porté un soin scrupuleux : *c'est de n'employer dans les offices divins que le chant le plus authentique...* » Inconscient, comme toujours, Abélard s'ingénie de composer tout un répertoire liturgique, n'hésitant pas à faire abstraction de l'œuvre de saint Ambroise et de saint Grégoire.

De nos jours, l'humble et savant abbé Raillard a prouvé, textes en mains, qu'en matière de plain-chant, les principes certains ne peuvent se déduire que de l'étude des manuscrits, sous le double rapport historique et artistique. C'est pourquoi il est désormais acquis que les plus anciens sont les seuls à justifier d'une incontestable authenticité.

On sait aussi que la plupart de ceux qui ont mis la main à la soi-disant restauration du chant grégorien, ignoraient jusqu'à l'existence de ces mêmes manuscrits, et que certains les ont altérés en les modifiant au gré de leur caprice, ou pour les besoins de la discussion.

Ces faits, si regrettables à tous égards, ne se fussent jamais produits dans les temps des grands et saints Papes liturgistes, des théologiens-compositeurs, aux époques où nos rois tenaient à honneur de porter la chape et de chanter en personne au lutrin, tels que Charlemagne, Robert, et jusqu'à Henri II, dont Brantôme raconte « qu'il aimait beaucoup à figurer au lutrin, se mêlant familièrement avec les chantres et chantait la taille et le dessus fort bien ». *Rex et sacerdos.*

Il est donc hors de contexte qu'un moine et une abbesse-épouse ont cru pouvoir prendre sur eux-mêmes, en plein moyen âge, de composer, paroles et musique, des chants liturgiques, *ad libitum*, sans avoir eu seulement la pensée d'en référer à l'autorité ecclésiastique. Les protestants n'ont jamais agi d'autre sorte. Il suffira pour nous en convaincre de reproduire textuellement quelques-uns des fragments des lettres à Héloïse, dont l'importance devra paraître probante, même aux plus prévenus.

« ... Nous savons, me disiez-vous, que pour le choix des psaumes et des hymnes, l'Église latine et surtout l'Église gallicane, obéissent à l'empire de l'habitude plutôt qu'à celui de l'autorité; *car nous ignorons encore de quel auteur est la traduction du psautier adopté par l'Église gallicane*, et même, s'il faut en croire sur ce point ceux qui nous ont fait connaître la diversité des traductions, celle-ci s'éloigne de toutes les autres et ne mérite nullement, ce me semble, de faire autorité; mais telle est la force de la coutume, que tandis que pour les autres livres de la Bible, nous suivons la traduction correcte de saint Jérôme, *pour le psautier, qui est de tous les livres le plus fréquemment lu, nous nous contentons d'une traduction apocryphe* (1).

(1) Abélard, « l'homme universel », Héloïse, l'érudite et savante Héloïse, auraient donc ignoré que le *psautier gallican* était conforme à la seconde recension faite par saint Jérôme. Un ecclésiastique de haute compétence en ces matières a récemment démontré que tous les manuscrits du douzième siècle, qu'il a vus et comparés, attribuent unanimement les anciens psautiers à saint Jérôme, ainsi qu'il est prouvé d'ailleurs par une lettre très explicite de cet éloquent docteur. Il est au moins surprenant d'avoir à constater qu'Abélard qui ne pouvait méconnaître un fait historique d'une telle importance, n'en ait fait aucune mention, pas plus dans ses lettres à Heloïse que dans celle adressée par lui-même à saint Bernard. Le couple pédant préférait sans doute les chansons d'amour.

D'autre part, si Héloïse et Abélard se sont refusé à considérer comme authentiques les noms des auteurs qui figurent dans les manuscrits en tête de leur œuvre, par ce motif qu'ils n'admettaient comme certains que ceux-là qui avaient été l'objet du témoignage de leurs contemporains, ou de leurs descendants immédiats, c'était vouloir s'astreindre sans motifs plausibles aux rigueurs d'une critique méticuleuse jusqu'à l'exagération.

Toutefois, il nous sera permis de faire observer que le vieux bréviaire français, le *Cursus gallicanus*, qui fut en usage depuis Charlemagne jusque vers la fin du seizième siècle, avait été rédigé comme l'ancien bréviaire romain sur les hymnaires manuscrits de la primitive Eglise.

Nous pouvons citer à l'appui le témoignage et l'autorité de Mabillon :

« In primis Galli antiquitus peculiari Psalterii Versione usi sunt, scilicet ea, quæ à Sancto Hieronymo emendata est. Audiendus hac de re Walafridus Strabo de rebus ecclesiasticis cap. 25 Psalmos autem cum secundum LXX Interpretes Romani adhuc habeant; Galli et Germanorum aliqui secundùm emendationem, quam Hieronymus pater de LXX editione composuit, Psalterium cantant : quam Gregorius Turonensis Episcopus à partibus romanis mutuatam in Galliam dicitur ecclesias transtulisse. »

Mabillon dit aussi : *Huc facit ipsius Ambrosii expositio in Psalmum I.* MULIERES APOSTOLUS IN ECCLESIA TACERE JUBET..... Revenons aux auteurs de nos chants sacrés qui ont toujours laissé à d'autres qu'à eux-mêmes, en tant qu'il pourrait leur plaire, le soin de recueillir leurs noms en vue de les préserver de l'oubli. Les saints et les humbles ne procèdent jamais autrement. Héloïse, selon toute probabilité, doit avoir voulu, sinon effacer les noms des

Il se peut que les aventures d'Héloïse et Abélard ne soient dépourvues ni de charme poétique ni d'intérêt dramatique : nous n'avons ni à le rechercher, ni à y contredire. Ce qui est hors de doute et des discussions, c'est qu'il se soit trouvé là, à aucun degré, à aucun moment, une source d'inspiration d'où soient émanées des œuvres auxquelles l'Eglise eût pu emprunter un texte, une parole, un mot, une note quelconque (1).

L'érudition, la vaine curiosité, peuvent seules prendre intérêt à de prétendus chants liturgiques tombés en quenouille. La légende ne détruira pas l'histoire : *Germinum in luxuriâ par.*

Pour justifier son entreprise, Abélard ajoute ce qui suit :

« Aujourd'hui il y règne, (dans l'hymnaire), un tel désordre que

compositeurs liturgistes qui avaient précédé Abélard, du moins les faire servir de piédestal à celui dont elle-même avait dit : *Est satis in titulo!* « Il suffit de son nom. »

Il n'y a rien là qui doive paraître invraisemblable, si on veut bien se souvenir qu'Héloïse s'était de son propre aveu « consacrée » à son ancien amant. « ... Dieu ne me doit point de récompense, a-t-elle écrit, je n'ai rien fait pour lui... Seul au monde, tu peux m'affliger, seul au monde tu peux me donner de la joie ou de la consolation... Si mon âme n'est pas avec toi, elle n'est nulle part, car elle ne peut exister sans toi. »

Ainsi s'exprime la passion qu'Heloïse fut seule à ressentir. Abélard n'a vu en toutes choses que des occasions de triomphe, des satisfactions orgueilleuses. Héloïse fut sa victime, alors qu'elle avait toutes les supériorités. Elle fut seule à souffrir, et la postérité ne s'y est pas trompée. Sans la passion et l'amour d'Héloïse, le nom d'Abélard n'eût pas survécu, parce que cet écolâtre du douzième siècle, dépourvu de style, n'eut jamais d'autres titres que son verbiage de sophiste, des traités, des systèmes de la plus impossible lecture. Dans sa vie aventureuse, l'amour-propre fut l'unique mobile; c'est pourquoi ses plus audacieuses prétentions aboutirent aux pires défaites, aux impuissances qui sont le châtiment inévitable des natures inférieures par l'intelligence, entraînées par la fatalité de la bassesse innée, ou l'infériorité du cœur.

(1) Veut-on savoir quels noms d'auteurs et quelles œuvres étaient ainsi passés sous silence par le couple plus galant que liturgique, ou seulement indiqués par des initiales? Les noms des plus grands saints et les plus ineffables prières composées par eux-mêmes : *Fletus benigne suscipe* (Hym. S. Ambrosii); *Terræ colores omnium* (Hym. S. Ambrosii); *Lux ecce surgit aurea* (Hym. S. Prudentii); *Nocte surgentes vigilemus omnes* (Hym. S. Gregorii papæ); *Ecce jam doctis tenuatur umbra* (Hym. S. Gregorii papæ).

Le prétexte dont Abélard s'autorisa pour substituer ses galantes élucubrations aux chants liturgiques des saints Grégoire, Ambroise, Hilaire et d'autres encore, « c'est que la mesure des syllabes y est souvent si mal observée que les paroles sont rebelles *à la mesure du chant* (?), sans laquelle il n'y a point d'hymne ». Pure chicane de rhéteur versifiant, qui se montra toujours moins préoccupé de sacrifier aux lois de la morale et de l'inspiration religieuse, qu'aux règles de la prosodie, de l'art de plaire ou de bien dire, *vana vanis.*

jamais, ou du moins bien rarement, l'intitulé ne nous apprend quelles elles sont, ni qui les a composées; vainement croyons-nous connaître les auteurs de quelques-unes, tels qu'Hilaire, Ambroise, les premiers compositeurs dans ce genre de poème, et après eux, Prudence et d'autres encore. Toutefois, la mesure des syllabes y est si souvent mal observée, que les paroles sont rebelles à la mesure du chant, sans laquelle il n'a a point d'hymne, car la définition de l'hymne est *l'éloge chanté de la Divinité.*

« Vous ajoutiez que nous manquions d'hymnes spéciales pour le plus grand nombre des fêtes, telles que celles des Innocents, des Evangélistes et de ces saintes qui ne furent ni vierges, ni martyres. *Quæ virgines vel martyres minime existerunt* (?).

« Enfin, disiez-vous, il y a plusieurs de ces hymnes qui font mentir ceux qui les chantent, ou parce qu'elles ne s'appliquent pas au temps, ou parce que leurs termes sont peu conformes à la vérité... » Pour venir à l'appui des dissertations d'Héloïse, Abélard, invoquant « l'autorité des prophètes et les institutions de l'Eglise », démontre avec force érudition « que la nuit même doit avoir des chants pour la Divinité; que ne pas observer les heures, c'est faire mentir les chants qui s'y rapportent...

« Et ce n'est pas seulement l'inobservation des heures qui nous fait mentir, mais encore quelques auteurs d'hymnes, lesquels, soit qu'ils « aient jugé des autres cœurs par la perfection du leur, « soit que, par un zèle d'imprévoyante piété, ils aient voulu exalter « les saints, ont tellement dépassé les bornes, qu'ils nous font « chanter dans ces hymnes contre notre conscience et comme sous « l'empire d'une autorité tout à fait étrangère... »

De la part d'Abélard, chansonnier pour nonnes, une telle assertion ne laisse pas que de surprendre. Il est facile de retrouver entre les lignes l'audace habituelle et l'amertume empreinte d'hostilité qui caractérisent sa critique, alors qu'elle s'attaque à l'Eglise. Sans exercer aucune violence sur les termes ni sur l'esprit de la lettre d'Abélard à Héloïse, il apparaît assez que son auteur a voulu parler ici d'une autorité différente de celle reconnue par la véritable orthodoxie. Cette autorité doit s'entendre de celle d'Abélard s'arrogeant un *motu proprio* plus qu'étrange. Pour toutes questions se rapportant à cette liturgie de contrebande, Abélard investit Héloïse de ses pleins pouvoirs en lui disant : *Votre sagesse en décidera.* (La *sagesse d'Héloïse!*)

« Ce sont ces raisons, ajoute-t-il, et d'autres semblables, *ainsi que le respect dû à votre sainteté* (*la sainteté d'Héloïse*) *qui m'ont décidé à écrire des hymnes pour tout le cours de l'année*, etc. »

Il en faut convenir (1), ivrogne, luxurieux, mélomane, Luther n'a jamais écrit de la sorte à Catherine, sa digne épouse. Abélard, préoccupé des intérêts de l'Eglise, à l'égal de sa rétrospective passion pour Héloïse, convertie, sur son injonction, en abbesse du Paraclet, n'eût point manqué de comprendre les motifs pour lesquels ont été conservées des hymnes « qui ne se rapportent ni aux heures, ni aux temps où on les chante ». Consacrées par la tradition, on y retrouve la forme de la prière antique depuis David, le sublime lyrique et musicien hébreu. La critique d'Abélard reste donc sans objet, sans portée, prouvant plutôt les prétentions artistiques d'une intelligence réfractaire de parti pris à l'Eglise comme à toute humilité, à toute discipline.

(1) L'abbé Baini, dans sa *Dissertation sur les notes de chant des six séquences des rythmes du P. Abélard, dit Planctus*, signale à l'attention que ce manuscrit du douzième siècle a été *neumé*, d'après une méthode antérieure de plus d'un siècle, sans porter aucune indication de grave ou d'aigu, de tons ou semi-tons, etc., etc.

La conclusion du savant musicologue italien n'est pas de nature à encourager ceux qui voudraient tenter de reproduire en notation vulgaire le texte neumé des *Planctus* d'Abélard. On y emploierait, dit-il, cinquante et cent années que ce serait temps et soins perdus. Si l'abbé Baini eût connu le mémoire de l'abbé Raillard sur l'*explication des neumés*, loin de désespérer, il fût bientôt parvenu à déchiffrer le manuscrit du célèbre parolier et compositeur scolastique, sans réclamer « les lignes, les lettres, les couleurs, ni même l'exécution préalable du morceau, en style de l'époque, qu'il appelle *il perduto uso dei primi esecutori*. Quand nos contemporains le voudront, les neumés cesseront d'être les mystérieux hiéroglyphes qu'ils s'imaginent par trop gratuitement.

La bibliothèque de l'Ecole de médecine de Montpellier, riche en manuscrits d'auteurs classiques, possède un Horace du neuvième siècle, ayant appartenu à Pithou, et présentant cette particularité qui ne s'est, jusqu'à présent, rencontrée nulle part, la musique de l'ode à Phyllis, commençant par ce vers :

Est mihi nonum superantis annum.

Y a-t-il là, conservé ou traduit par un savant copiste, un fragment de musique profane remontant au siècle d'Auguste ou seulement au neuvième siècle? Nous n'avons pas pour aujourd'hui à procéder à l'examen d'un problème qui n'est pas sans présenter des difficultés de plus d'une sorte. Il se peut que les Romains aient chanté la musique de cette ode d'Horace; il est tout autant admissible, sous réserve d'une étude plus spéciale, que la susdite musique ait été une simple transcription, ou l'œuvre d'un compositeur du neuvième siècle. *Videbitur infrà.*

Dans la plénitude de son inconscience, le sophiste-mélomane rappelle aux religieuses qu'il dirigeait, ces paroles de l'épître aux *Ephésiens* et de l'épître aux *Colosses*, lesquelles constituent la suprême condition, la règle fondamentale du chant sacré : ... *Implemini spiritu, loquentes vobis metipsis in psalmis et hymnis et canticis spiritualibus, cantantes et psallentes in cordibus vestris Domino* « Remplissez-vous de l'esprit, vous entretenant de psaumes, d'hymnes et de cantiques spirituels, chantant et psalmodiant le nom du Seigneur dans vos cœurs. »

Verbum Christi habitet in vobis abundanter, in omni sapientia, docentes et commonentes vos me ipsos psalmis, hymnis et canticis spiritualibus in gratia cantantes in cordibus vestris Domino « Que la parole du Christ habite en vous, abondamment et en toute sagesse ; instruisez-vous et exhortez-vous les uns les autres par des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels, chantant de cœur et avec édification les louanges du Seigneur. »

« *Les psaumes et les cantiques ayant été fournis de toute antiquité par des livres canoniques, n'ont besoin ni de nos efforts, ni des travaux de personne pour être composés aujourd'hui.*

« Quant aux hymnes, comme elles ne tiennent pas une place distincte dans les saintes Ecritures, quoique certains psaumes portent le nom d'hymnes ou de saints cantiques, ce furent les Pères qui s'en occupèrent en divers passages de leurs écrits ; on fit des hymnes particulières appropriées aux temps, aux heures, aux fêtes diverses ; et c'est ce qu'aujourd'hui nous nommons hymnes, dans le sens propre du mot, quoique anciennement on nommait indifféremment hymnes ou psaumes tous les cantiques sacrés composés suivant un rythme ou un mètre régulier. C'est ainsi qu'Eusèbe de Césarée (ch. XVII, l. II), rappelant, dans son *Histoire ecclésiastique*, l'éloge que le savant juif Philon faisait de l'Eglise d'Alexandrie, à l'époque de saint Marc, ajoute au sujet des psaumes qui furent alors composés : « ... Et ainsi non seulement ils comprennent les hymnes « subtiles des anciens, mais ils en composent de nouvelles à la « louange de Dieu, les modulant sur tous les mètres et sur tous les « tons, avec une harmonie pure et suave. »

« Sans doute, il est permis de donner le nom d'hymnes à tous les psaumes composés en hébreu suivant certain rythme et certaine mesure, et avec une douceur qui tient du miel. Ce nom rentre même dans la définition de l'hymne telle que nous l'avons donnée

dans notre première préface. Mais comme les psaumes, en passant de l'hébreu dans une autre langue, ont perdu leur rythme et leur mesure, c'est avec raison que l'Apôtre, écrivant aux *Éphésiens*, qui sont des Grecs, a séparé des psaumes les hymnes et les cantiques (1). ».

Celui que le moyen âge acclama sous le nom de *maître Pierre*, mit sa gloire à propager le sophisme dans le monde ecclésiastique

(1) Abélard s'aventure ici à affirmer un fait qui permettrait de révoquer en doute le sérieux de ses aptitudes et de sa capacité musicales. Comment ce compositeur de chants si nombreux et si variés n'a-t-il pas compris « que les psaumes, en passant de l'hébreu dans une autre langue », n'ont pas eu à servir de thème à une musique nouvelle, s'ils ont été adoptés « transportés » sans altération de métrique et de rythme. Toute analogie mise à part, il se voit tous les jours (réserve faite de la supériorité musicale inhérente à certaines langues), des œuvres traduites, « translatées », de l'allemand ou de l'italien en français, et réciproquement, sans que « la mesure et le rythme » aient aucunement à en souffrir.

« En passant de l'hébreu dans une autre langue », les paroles ont changé, sans doute, mais sans cesser de se conformer à la métrique qui les régit. Le texte musical et le rythme des psaumes ont été intégralement transmis, ainsi que la preuve historique en a été faite par le P. Martini et d'autres musicologues anciens et modernes, dont nous pourrions nous autoriser.

Nous rappellerons, sans vouloir insister, l'opinion professée par Fétis sur le rythme musical, ayant pour base la symétrie et la régularité des temps, lesquelles ne sont point les principes de la métrique des anciens. « Dans la musique moderne, le rythme musical absorbe le rythme de la versification; chez les anciens, au contraire, le mètre poétique absorbait le rythme de la musique. »

Un dernier mot sur les titres poétiques d'Abélard, lesquels consistent en un poème adressé à son fils Astralabe, en de nombreuses chansons en langue romane, composées pour Héloïse, dont la trace semble perdue pour la plupart jusqu'à ce jour; en outre, un recueil d'hymnes, de séquences et de nombreux *planctus* ou complaintes. On connaît le manuscrit du Vatican (Greith; *Spicilegium vaticanum*, p. 121, chants d'Abélard : « Petri Abailardi planctus cum notis musicalibus in Cod. » — Membr. 8, Chr. 288, sæc. XIII.) Le poème a été publié dans la 4e édition des *Fragments philosophiques* de feu V. Cousin, d'après un manuscrit de la bibliothèque Cottonienne, conservé au *British Museum*.

Les poésies religieuses, que l'on avait crues perdues sans retour, font partie d'un manuscrit de la bibliothèque de Bruxelles, sous le n° 10158 du catalogue. Les hymnes contenues dans ce volume sont au nombre de *quatre-vingt-seize*. Il est probable que le nombre en était primitivement plus considérable. Le manuscrit est mutilé vers la fin, et, d'autre part, la lettre d'Abélard à Héloïse, qui est comme la préface de l'hymnaire, fait connaître qu'il en avait composé pour tous les offices et fêtes de l'année. Les vers à Astralabe, plus inspirés du sentiment paternel que d'un souffle poétique, se terminent par un précepte que son auteur ne cessa de méconnaître :

Quisquis non fuerit patiens parendo jubenti,
Imperio nulli proficiendus erit.

et enseignant. Son orgueil, qui ne connut ni frein, ni limites, ne devait pas s'arrêter devant la liturgie qu'il prétendit transformer dans son ensemble, paroles et musique. Sans aucune hésitation, il affecte de mettre en relief, avec son habituelle infatuation, ces inutiles et trop nombreuses compositions *ad usum sororum carissimarum*.

« Nous avons compensé par la *multitude des hymnes* ce qui pouvait nous manquer du côté de l'éloquence, composant des hymnes particulières pour chaque nocturne de chaque solennité, tandis que, jusqu'à ce jour, on ne chantait qu'une hymne aux nocturnes des fêtes et des féries. Nous avons fait quatre hymnes pour chaque fête, afin qu'on puisse chanter une hymne à chaque nocturne, et qu'il y en ait encore une pour les Laudes.

« J'ai composé, il m'en souvient, cinq hymnes pour la croix, dont la première convient à chaque heure, etc. »

On le voit, le célèbre moine, cédant à l'impulsion féminine, n'hésite pas à refondre la liturgie, à l'effet d'en donner une édition, *motu proprio*, expressément dédiée au monastère du Paraclet. La gravité fait ici défaut autant que la conscience. Abélard, sans jamais regarder à des traditions, à des règles formelles qu'il eut le tort d'enfreindre de parti pris, entasse hymnes sur hymnes, ainsi que naguère il avait prodigué les chansons amoureuses, et plus tard les dolents *Planctus*, hors-d'œuvre historique devenu d'intérêt fort médiocre (1).

Saint Bernard enseigna les conditions et définit le caractère auxquels se reconnaissent les compositeurs de musique liturgique et sacrée : Ceux qui ont la charge de composer les pièces de la liturgie doivent unir à *l'inspiration du génie*, *la gravité*, *l'autorité*, LA SAINTETÉ DE LA VIE ; et si saint Bernard n'ajoute pas à ces conditions celle

(1) Quel silence après tant de bruit et de famosité! Dès le quatorzième siècle, Pétrarque a écrit : *Damnavit Bernardus, clarevallentis abbas, Petrum Abaelardum, literatum quondam virum*... Ce fut tout. Que reste-t-il aujourd'hui? Des souvenirs qui vont s'effaçant d'eux-mêmes. Un tombeau vide, outragé par les révolutionnaires qui ont mutilé des statues ridicules, invraisemblables.

Le domicile de *Fulbert*, situé dans la rue des Chantres, le logis d'Abélard de l'autre côté de la ruelle, ont disparu en 1849, sous la pioche des Limousins, démolisseurs du Vieux-Paris.

Le dernier vestige du couple pédant et de ses amours abusivement légendaires, consistait en deux médaillons peints à l'extérieur, au-dessus du rez-de-chaussée d'une maison sise sur l'ancien quai Napoléon. Ces médaillons, que nous avons vus dans nos années d'école (1848), représentaient, en cos-

de *l'orthodoxie de la foi*, c'est que personne n'eût pu s'imaginer, avant une certaine époque, que l'on en viendrait à confier à *des hérétiques le soin et la mission de composer les hymnes de l'office, et d'en régler, à leur fantaisie, le fond, l'ordre et la distribution.* On chercherait en pure perte une plus complète et plus accablante condamnation, si on rapproche de ces magistrales paroles les œuvres et les théories de l'ordinaire et préféré mélomane du Paraclet d'Héloïse.

L'œuvre d'Abélard, sous le rapport liturgique, a pris date certaine par ce fait que c'est à lui le premier, ou du moins plus qu'à tout autre, qu'il y a lieu d'attribuer l'inauguration de l'art libre et profane, des fantaisies individuelles, des méthodes, des procédés développés, jusqu'à nos jours, à l'encontre des règles et traditions

tume du temps d'Henri IV, les amants du douzième siècle! Un badaud sentimental, versificateur de mirlitons, avait orné la maison d'un distique plus que grotesque :

> Héloïse, Abélard, vécurent en ces lieux,
> Des sincères amants modèles précieux!

Il y eut longtemps au cimetière du Père-Lachaise et sur le quai Napoléon des pèlerinages de philistins attendris.

Pour comble de malheur, feu M. de Rémusat, décédé ministre de la République et académicien, autant que membre de l'*Internationale*, jugeant injuste la postérité à l'endroit d'Abélard qu'il trouvait « fort au-dessous de sa renommée », a cru devoir le célébrer dans un drame à sa façon, prenant pour ralliement et devise le cri d'un de ses personnages : *En avant et du nouveau!*

Des foules affolées de *libéralisme*, les étudiants, « la sainte canaille se ruant déjà à l'immortalité » ; Abélard idéalisé, pour l'apothéose, Héloïse, telle quelle, tous y déclament à tour de rôle en style de 1830. Abélard y est comme officiellement sacré, acclamé patron des cuistres passés, présents et à venir, *Dignum et justum est.*

Pierre le Vénérable est seul à accomplir son œuvre de miséricorde corporelle et spirituelle. C'est pourquoi on le voit, à l'acte suprême, se pencher sur le lit où agonise l'infortuné Abélard, et lui adresser des questions plus qu'étranges de l'invention du très voltairien défunt M. de Rémusat : « Mon fils, vous croyez en Jésus-Christ? » A quoi le mourant répond : « Je ne sais pas! » Et sur ce mot que lui prête, par calomnie gratuite, feu M. de Rémusat, plus philosophe qu'historien, Abélard rend le dernier soupir.

Voilà bien, prise en flagrant délit, la libre-pensée au chevet d'un agonisant; ainsi procèdent certain ministres, grands dignitaires des *Sociétés secrètes* et des gouvernements monarchiques. Quel dramaturge et parfait « libertin » que l'auteur du livre et d'un drame sur Abélard, lesquels nous sont donnés à titre de : premier chapitre d'une *Histoire de la Liberté*, dont Dieu nous garde! Ce sont là des « vacations farcesques », démontrées périlleuses, dont Dieu nous garde!

ecclésiastiques, par la réforme et le révolutionnarisme qui en est l'inévitable conséquence.

L'auteur du *Oui et non*, *Sic et non*, peut être à bon droit considéré, au moins en France, comme l'agent responsable, la cause première de la décadence et de l'anarchie introduites dans le chant liturgique. Homme d'influence plutôt que de génie, dépourvu de toute sainteté, une sorte de Faust pédant avant le Faust tudesque poétisé à outrance, de même qu'il fut Luther avant l'obèse moine de Germanie, l'apostat marié, ancêtre des Renan et des Loyson modernes, le sophiste du moyen âge, à l'exemple de ses prédécesseurs d'Athènes et de Byzance, a remplacé l'autorité, les traditions, les lois, les règles, par un dilettantisme inconscient, par le sans-gêne de l'irresponsabilité, à seule fin de donner carrière à ses licences galantes. Voilà pourquoi Abélard devint l'idole et non moins l'homme-lige de la tourbe lettrée qui l'entourait, l'acclamant comme eût pu faire un cortège de révoltés. Les conditions de la popularité, *per fas et nefas*, en tous sens, de toutes mains et de toutes parts, ont été, à chaque époque, ce que nous les voyons aujourd'hui. On les peut résumer d'un seul mot, le même dans tous les temps : « Prostitution de la parole religieuse et politique, mendicité de la fausse gloire à la multitude subornée : *Verbum mendax a viris linguosis.* »

A. Super.

LES ORPHELINATS AGRICOLES

DU PAYS DE RHUYS

I

Il serait bien long d'énumérer tout ce que la charité a fait, dans notre patrie, pour alléger le sort des classes pauvres. Et, parmi tant d'infortunes secourues, il convient de placer au premier rang les œuvres spécialement destinées au sauvetage, c'est bien le mot, des malheureux orphelins ou des enfants que des parents indignes abandonnent, sans remords, à tous les hasards du terrible vagabondage sur le pavé des grandes villes.

Oui, on a fait beaucoup : asiles, orphelinats, patronages, ouvroirs, se sont multipliés et, cependant, la plaie profonde ne semble pas vouloir se fermer et les prodiges de la pitié chrétienne semblent rester presque impuissants devant une classe de délaissés qui, chaque jour, augmente de la façon la plus inquiétante.

Nous voulons parler des jeunes garçons orphelins ou abandonnés. Leur sort dépasse, en tristesse, tout ce qu'il est possible d'imaginer, et, quand on cherche à l'améliorer, une bien pénible surprise est réservée aux cœurs charitables : les moyens de mieux faire manquent à peu près absolument !

« Quoi ! s'écrient des esprits superficiels ou peu familiers avec les ressorts de la bienfaisance, c'est une erreur ; vous-mêmes venez de le dire, les asiles, les orphelinats, les patronages abondent. »

En effet, ils abondent pour les jeunes filles, mais leur nombre est, en revanche, des plus restreints pour les garçons.

La raison ?

Extrêmement simple et tenant à l'essence même de l'organisation sociale.

De toute nécessité, il faut, pour entreprendre la fondation d'un orphelinat, qu'un revenu sinon égal, au moins assez proche du montant de la dépense, lui soit assuré. Autrement, après quelques mois de calme, les malheureux enfants recueillis se trouveraient plus près que jamais de tomber dans une irrémédiable misère!

Certes, on a vu, on voit et on verra des âmes généreuses risquer le tout pour le tout et compter uniquement sur leur dévouement, aidé par les dons à venir.

Rarement, pour ne pas dire jamais, ces entreprises ont eu plein succès. D'abord intéressée ou adroitement tenue en éveil, la bienfaisance, peu à peu, se lasse, pendant que, d'autre part, les besoins de l'orphelinat augmentent sans répit.

Force est donc de chercher le moyen de parer à toutes les éventualités. Le travail régulier, continu, y pourvoit dans une réelle mesure.

Mais ce travail, comment et de qui l'exiger? Les enfants sont recueillis trop jeunes pour que leur appoint puisse sérieusement compter. Il comptera, cependant, si l'orphelinat a été créé pour des petites filles.

Car, ne l'oublions pas, quelle que puisse être la condition d'une femme, son éducation paraîtra bien incomplète si, à un instant donné, elle ignore le maniement de ce merveilleux petit outil appelé aiguille. Ce qui est vrai pour une femme, élevée même aux plus brillants degrés de la hiérarchie sociale, devient beaucoup plus impérieux encore quand il s'agit d'une enfant appelée à vivre du travail de ses mains.

Les supérieures de cette enfant seraient coupables si elles ne développaient son adresse naturelle et ne la mettaient en état de prendre, avec fruit, la direction de l'humble maison qui, peut-être, sera la sienne.

Au surplus, que cette enfant soit ou non appelée à se marier, toujours, il lui faudra tirer parti de son travail et si, maintenant, plusieurs carrières sont ouvertes devant elle, l'immense majorité des jeunes filles devra se rejeter sur les professions où l'aiguille tient la haute place.

On voit, maintenant, la possibilité, pour les orphelinats féminins, de résoudre le problème de l'existence, tout en faisant œuvre éducatrice.

La lingerie, la couture, la broderie, la tapisserie, la confection, les plumes, les fleurs, voilà, généralement, les métiers qui y sont enseignés. Bien entendu, l'instruction primaire occupe, dans tous les programmes, une partie du temps des enfants.

A moins que la petite fille ne touche encore à l'enfance, une ou plusieurs heures de travail manuel, réparties sur la journée entière, lui sont demandées.

De ces travaux, dont une portion, nécessairement, est des plus primitives, comme, par exemple, ourler des torchons, un léger bénéfice découle, qui ira en s'accentuant, suivant l'intelligence et les progrès de l'âge de l'enfant.

Mais s'agit-il d'un garçon? tout change. Pas un des futurs métiers auxquels il s'adonnera ne peut exercer ses forces avant l'âge de douze ans révolus.

Joignons à ces douze ans, deux, trois, sinon quatre ou cinq années d'apprentissage dont, certainement, la moitié ne produira pas l'ombre d'un revenu pour le maître, et calculons, ensuite, quelle dépense occasionne chacun de ces malheureux petits êtres, laissés à la garde de la charité publique.

« On est assuré que, malgré tous les efforts de la bienfaisance officielle et privée, il y a, présentement, sur le sol de France, *plus de cent mille orphelins abandonnés!* »

Sur ce nombre effrayant, *il est relativement facile*, pour les raisons que nous venons de déduire, de sauver la plus grande partie des petites filles. Mais, malheureusement, si l'on tient à savoir ce que deviennent les garçons, les statistiques criminelles répondent en donnant des chiffres décourageants.

Frappée d'un aussi grave état de choses, la pitié chrétienne a cherché un remède et l'a bientôt trouvé,... au prix d'admirables sacrifices.

La vie urbaine, avec ses dangers immédiats, physiques et moraux, avec ses exigences matérielles, rendait à peu près impossible l'établissement normal d'orphelinats.

Il fallait se retremper aux sources vives de l'existence agricole et demander au travail de la terre l'initiative salutaire qui, en fortifiant les constitutions maladives, ramènerait, sans secousses dangereuses, les âmes vers Dieu, par le spectacle toujours nouveau, toujours captivant des merveilles de la création. Et voilà que Celui dont la bonté tendre pourvoit même à la pâture des petits oiseaux, a béni cette pensée.

Depuis plusieurs années, les orphelinats agricoles ont fait leurs preuves. Quelques-uns, même, ont conquis une véritable célébrité : tels Élancourt et Gradignan.

Le premier, fondé par M. l'abbé Méquignon, est une sorte d'asile rural abritant *trois cents* enfants, élevés par *quinze* sœurs de Saint-Vincent de Paul. L'établissement est grandiose, mais, pour obtenir ce beau développement, il a dû solliciter la faveur de devenir la maison de secours du département de Seine-et-Oise, où il est situé.

Gradignan est l'œuvre de M. l'abbé Moreau, qui y a reçu *deux cents enfants*, de tout âge, élevés par vingt et une personnes. Le domaine, voisin de Bordeaux, se compose de *trente-neuf hectares* de terre, fort bien cultivés.

Très évidemment, ici, comme à Élancourt, les ressources seraient insuffisantes s'il ne fallait compter que sur le travail des orphelins et de leurs maîtres. Le sol, si fertile qu'il puisse être, ne saurait complètement fournir aux besoins de semblable agglomération. Mais M. l'abbé Moreau, véritable apôtre, et quêteur habile, comble, par son zèle infatigable, l'abîme toujours menaçant du déficit.

Seulement, après lui, un nouveau directeur pourra-t-il déployer les mêmes efforts et réussir aussi bien? C'est douteux.

D'ailleurs, une question de la dernière gravité se dresse dès qu'il s'agit d'admettre à vivre d'une existence commune un grand nombre d'enfants recueillis, forcément, dans des milieux où la religion et la morale sont à peine connus de nom.

Beaucoup, parmi ces infortunés petits êtres, arrivent tout prêts à donner à leurs tristes instincts natifs l'essor le plus complet, quand, parfois, ils ne se promettent pas d'arracher leurs futurs compagnons aux *superstitions* sous lesquelles on étouffe « l'intelligence et la *dignité* de l'enfance! »

Il ne faudrait pas croire que nous forçons les côtés fâcheux de l'entreprise : trop d'exemples cruels sont là pour corroborer nos paroles, et c'est vraiment le cas de rappeler le proverbe :

« L'exception confirme la règle ».

Or, la règle, en matière d'orphelinats agricoles, est d'établir une surveillance aussi étroite que paternelle. Le maître, pour employer une expression des plus justes, en sa forme pittoresque, doit toujours avoir les élèves sous son œil, dans sa main, chose absolument impossible si le nombre d'enfants dépasse le chiffre normal indiqué par l'expérience : *six* ou *huit*, tout au plus, pour chaque maître.

Il n'est pas besoin de longs raisonnements pour justifier ce chiffre. Voit-on, sur un trop vaste domaine, les jeunes gens se presser, attentifs, autour de leurs professeurs?

Certainement non. Toutes leurs facultés tendront à former des groupes isolés, d'où le signal de la désobéissance, quand ce ne sera pas celui de la révolte et même pis encore, partira.

Enfin, une sage prévoyance doit tendre à équilibrer les ressources matérielles, pour parvenir au but désiré, c'est-à-dire que l'orphelinat se suffise complètement et combien en existe-t-il dans ces conditions? La charité publique et privée ne doit-elle pas, pour une trop large part, entrer en ligne de compte dès qu'il s'agit de contrôler les résultats obtenus.

Ces questions et toutes celles qui s'y rattachent occupaient depuis longtemps notre pensée lorsque, dernièrement, il nous a été donné de visiter deux établissements, dont l'installation nous frappa d'une manière si favorable que nous résolûmes de les décrire pour les lecteurs de la *Revue du Monde catholique*, toujours heureux de connaître les œuvres recommandables et de s'y associer.

II

Voici déjà plusieurs années nous eûmes le vif plaisir d'écrire, toujours pour la *Revue du Monde catholique*, un travail descriptif, pittoresque et géographique sur l'une des régions, alors les moins visitées de la province de Bretagne : la contrée de Rhuys et les rivages qui l'avoisinent. Notre travail fut intitulé *les Pays oubliés*.

Incidemment, nous mentionnions un asile rural et un orphelinat agricole établis par M. le marquis de G..., sur les vastes domaines qu'il possède dans la contrée.

Notre visite à ces maisons ayant été hâtive, nous dûmes nous contenter de donner des renseignements généraux. Par suite, il ne nous sembla pas permis de citer en toutes lettres le nom du généreux fondateur.

Mais aujourd'hui, ou plutôt depuis longtemps, l'œuvre tentée a produit des résultats heureux, l'initiative prise s'est développée, féconde, et une visite à Kerbot, ainsi qu'à Kerhars, laisse les souvenirs les plus consolants.

Nous en avons fait l'expérience au mois d'octobre dernier (1889).

Une fois encore, il nous avait été donné de revoir ce pays de

Rhuys, si fertile en réminiscences historiques, si beau, dans sa grâce un peu sauvage, comme dans ses horizons féeriques sur le golfe du Morbihan, sur le golfe du Croisic et sur l'Océan.

Nous revenions à Sarzeau où, de longue date, une exquise hospitalité nous était offerte, et nous nous préparions à parcourir la presqu'île entière, lorsque nous fut proposée une visite aux deux maisons agricoles, jadis entrevues.

Avec empressement nous nous rendîmes à l'invitation.

C'est au milieu des terres dépendant de son château de Kerlévenan, que M. le marquis de Gouvello a fondé l'Asile de Kerhars et l'Orphelinat de Kerbot. Chacun de ces établissements possède, bien entendu, toutes les facilités nécessaires à son exploitation, et n'est pas plus gêné par le voisinage du château, que ce dernier ne se trouve gêné par lui.

Il nous était donc possible de pénétrer directement dans chacune de ces intéressantes maisons; toutefois, un très aimable guide ayant proposé de nous faire traverser, pour nous y rendre, les pelouses et les avenues de Kerlévenan, nous n'eûmes garde de refuser, et bien nous en prit.

Quel enchantement que de cheminer sous ce couvert où les siècles ont imprimé aux chênes, aux ormes, aux châtaigniers une majesté merveilleuse! Quelle surprise que de découvrir près de ces géants, fils aimés du sol armoricain, de superbes spécimens d'essences rares et même précieuses!

C'est bien en arpentant ces magnifiques avenues, que l'on comprend l'admiration des anciens chroniqueurs bretons pour « le pays de Rhuys, aux épaisses forêts, aux champs fertiles; le pays de délices, où le miel et le lait coulent en abondance dans des vergers embaumés ».

Les quelques bouquets de bois survivant, çà et là, dans la presqu'île, ne pourraient justifier cet enthousiasme. On serait même tenté de le croire à peu près fictif, si des noms comme celui de *Tour du Parc* ne gardaient la mémoire des splendeurs anéanties.

Mais, à Kerlévenan, tout change. Les princes souverains, s'ils pouvaient revoir leur « riche duchée », chevaucheraient joyeusement sous ces voûtes verdoyantes et croiraient y suivre les mille détours du parc ducal de Sucinio, depuis longtemps défriché.

Cependant, la marche nous a amené devant un portail, ouvrant

sur une cour bordée, d'un côté, par une construction assez vaste, d'où s'échappe le murmure rythmé de voix enfantines. Nous sommes à Kerhars, l'asile rural-type créé par M. de Gouvello pour former et fournir à l'orphelinat agricole voisin les jeunes ouvriers qui lui sont indispensables.

Une sœur de Saint-Vincent de Paul portant, en religion, le nom du fondateur de l'Ordre où elle a fait profession, se présente pour nous recevoir.

La sœur Vincent poursuit avec une énergie clairvoyante, une intelligence d'élite, un dévouement de chaque instant, la tâche, délicate entre toutes, de surveiller l'éducation morale et physique de soixante enfants, lesquels, pour la plupart, arrivent à l'asile, véritables petits sauvages, fort surpris de se trouver contraints au joug d'une discipline quelconque.

Certes, elle n'a rien de pénible la discipline établie à Kerhars, mais si, parfois, elle pouvait peser un peu trop sur les chers rebelles, combien doucement, maternellement, sœur Vincent et ses quatre coopératrices sauraient émousser les traits les plus pénibles!

Ce que l'humilité vigilante des religieuses, vouées à la prospérité de l'asile, ne consentirait jamais à exprimer, se devine au premier coup d'œil jeté sur les enfants.

Voyez-les, ces pauvres petits, avec leurs bonnes faces, respirant la santé, bravement occupés à recevoir les leçons de leurs institutrices. N'ayez crainte qu'aucun d'eux s'ennuie : L'émulation les soutient, et plusieurs annoncent des dispositions d'autant remarquables que, pour les développer, il a fallu une patience à toute épreuve.

Par exemple, ce gros blondin, écrivant avec une attention exemplaire, il est venu du fond du Finistère, ne sachant parler que le breton de sa paroisse, breton différant essentiellement de celui du pays de Rhuys. Se figure-t-on la somme de persévérance dépensée au profit de ce seul petit être?

Eh bien! maintenant, il parle non seulement le gallo (dialecte vannetais), mais le français, et il ne restera pas longtemps dans la dernière classe, car son intelligence est réelle et grande son application.

Entrons dans la seconde classe. Même ordre, même entrain au travail. Un véritable petit phénomène confond bientôt notre attention.

Nous avions posé une question grammaticale, et voilà un nouveau

Pic de la Mirandole qui, non seulement répond avec précision, mais se prend à nous réciter, sans en omettre un *iota*, tout un chapitre de Noël et Chapsal.

Si nous ne l'avions arrêté, le volume entier y passait et... faut-il l'avouer? c'est l'interrogateur qui eut, bientôt, trouvé le fond de sa science!

Ajoutons, de plus, que si les compagnons du jeune phénomène ne peuvent faire montre d'une semblable mémoire, tous, au moins, sont de force à répondre très convenablement, et ce n'est pas un mince éloge pour la patience des institutrices.

Puis, si des classes nous souhaitons passer au réfectoire, à la lingerie, au dortoir, à l'infirmerie, l'impression reçue ne fera que grandir. La cuisine, brillante de propreté, livre aux enfants une nourriture simple, mais abondante et telle, certainement, que ne l'ont pas un trop grand nombre de nos cultivateurs. Au surplus, pour une pareille question et pour celle du climat de l'asile, le livre de l'infirmerie est un document irréfutable. Grâce à Dieu! ces petits lits si blancs sont très rarement occupés, en dépit du fâcheux état physique où, parfois, se trouvent les enfants arrivant à Kerhars. Mais, promptement, ce régime maternel, cet air salubre montant du golfe voisin et passant sur les bois, sur les prairies, accomplissent leur œuvre bienfaisante. Les constitutions débiles se fortifient et la santé se conquiert avec facilité.

Visitons les dépendances de l'asile. En premier lieu, nous trouverons des jardinets très gentiment arrangés. Ces minuscules carrés de terre sont distribués aux enfants qui les cultivent eux-mêmes, en attendant que l'orphelinat de Kerbot leur ouvre ses portes.

Nous n'ajoutons pas, chose inutile, qu'un jardin potager, un poulailler et même une petite porcherie habituent les futurs agriculteurs aux occupations rurales, si pleines d'intérêt pour qui veut les étudier avec bonne volonté.

Un dernier pas, nous voici dans l'humble chapelle de l'asile, tout ornée de fleurs de la saison. Rien donc n'a été oublié : l'éducation de l'âme marche de pair avec l'instruction de l'esprit, avec les soins donnés à l'être physique.

Et, lorsque nous prenons congé de la sœur Vincent, c'est avec un respect, une sympathie sans bornes que nous nous inclinons devant elle; c'est avec une foi absolue dans son dévouement pour le cher troupeau confié à sa garde que nous lui disons « Au revoir! »

et que nous souhaitons à Kerhars une prospérité de plus en plus complète, avec de longs jours accordés à sa chère supérieure.

III

De nouveau, les beaux arbres du parc de Kerlévenan ombragent notre marche; nous allons frapper à la porte de Kerbot, l'orphelinat agricole destiné à compléter l'œuvre entreprise avec l'asile de Kerhars. C'est après la première communion faite, et vers treize ans environ, que les enfants quittent l'asile pour l'orphelinat, où ils resteront jusqu'à l'heure du tirage au sort. Ils passent de la direction des Sœurs sous celle des Frères agriculteurs de Saint-François-Régis. Nous l'avons dit plus haut, Kerbot est d'une étendue de 50 hectares, cultivée par vingt-cinq jeunes gens, qu'instruisaient quatre Frères ouvriers.

Tout de suite, nous voyons bien que nous sommes dans une exploitation sérieuse où le travail, sagement varié, correspond aux forces comme à l'intelligence des élèves.

La culture du blé, l'entretien des prairies artificielles ou naturelles, les cultures potagères, horticoles et fruitières, le soin des animaux de ferme, tout marche avec ordre, avec soin, avec entente de l'effort à déployer.

On trouve jusqu'à un vignoble à Kerbot. Si invraisemblable que cette affirmation puisse paraître aux personnes étrangères au pays, la vigne, en certaines années, a été une ressource pour la contrée de Rhuys. Nous disons « en certaines années » parce que, si doux que soit le climat, les rayons de soleil nécessaires à la maturation complète du raisin manquent souvent ou ne sont pas assez constants.

Il reste cependant acquis que « le bon piot de Sucinio », dont Mercœur, après sa réconciliation avec Henri IV, voulait faire goûter au vaillant Béarnais, que ce « bon piot », disons-nous, n'est pas absolument à dédaigner.

Certes, il ne figurera jamais sur la liste d'or des vins français, mais il fournit fréquemment une boisson saine, et, brûlé, il donne une eau-de-vie de haut goût.

En tous cas, ces modestes clos ont le grand avantage d'initier les élèves de Kerbot à la culture de la vigne, ce qui, dans nombre de circonstances, peut faciliter leur placement à la sortie de l'orphelinat.

Car, sollicitude dernière qu'il serait mal d'oublier, les jeunes gens de Kerbot sont l'objet des plus touchantes préoccupations en ce qui concerne leur avenir; on les place, on veille sur eux, et longtemps même après qu'ils peuvent se suffire, ils ne sont pas oubliés de leurs maîtres.

D'ailleurs, rendons à ces jeunes gens la justice qu'ils méritent. Presque tous se montrent reconnaissants des soins reçus. L'éducation religieuse et familiale qui leur a été donnée laisse, dans les cœurs, son impression salutaire, sauvegarde heureuse pour l'avenir.

Nous prenons un plaisir très réel à étudier les jeunes gens travaillant sous nos yeux.

Avec entrain, ils vont, viennent sans embarras, sans hâte craintive. Les professeurs ne se distinguent en rien, par le costume, de la tenue d'un agriculteur. Blouse aux épaules, pantalon de grosse toile en été, ou de drap commun en hiver, sabots aux pieds, ils sont et ne veulent pas être autre chose que des ouvriers des champs.

Toute leur ambition consiste à voir progresser rapidement leurs élèves; nous nous trompons, cependant, ils ont un grand orgueil : celui de prouver qu'ils aiment autant qu'ils comprennent leur mission.

C'est avec une joie naïve, une véritable ostentation que le Frère directeur nous conduit devant un beau troupeau de bétail robuste? — Avez-vous jamais vu mieux? dit clairement son regard interrogateur.

Et, non pas, en vérité, par politesse, nous faisons les éloges attendus.

Nous achevons notre visite par le réfectoire, par les classes et, bientôt, nous sommes en présence de l'aumônier, ecclésiastique vénérable qui met le secours de sa longue expérience au service de l'orphelinat.

Quel bien réalisé, quel exemple donné par ces deux établissements nés de la même pensée de charité ardente, du désir de former, pour le pays, une ressource humaine sur lequel il puisse compter.

Appréciée comme elle devrait l'être, l'institution dont est doté le pays de Rhuys serait promptement plagiée pour le bonheur de tant de pauvres enfants, que la charité publique ou privée se trouve impuissante à protéger.

Ce ne serait pas trop que chacun de nos départements possédât un asile rural et un orphelinat agricole.

La prospérité générale en retirerait très vite des fruits appréciables, car il n'est pas une de nos communes qui ne dispose de terrains vagues plus ou moins étendus, lesquels, au bout de peu de temps, pourraient être cultivés pour le meilleur enseignement des agriculteurs du pays.

A la lettre, il est donc possible de dire que M. le marquis de Gouvello, en fondant résolument plusieurs maisons agricoles et en provoquant l'admirable élan qui a abouti à la formation de *la Société de Patronage des orphelinats agricoles* (Œuvre des orphelins français) a fait œuvre non seulement chrétienne, mais patriotique.

Aujourd'hui, son généreux projet se trouve réalisé. Le Conseil d'administration de l'Œuvre a pour présidents d'honneur LL. EE. les cardinaux Desprez, archevêque de Toulouse; et Richard, archevêque de Paris. Les vices-présidents d'honneur sont : le R. P. Fiat, supérieur général des Lazaristes; et M. l'abbé Gardey, curé de Sainte-Clotilde. La direction générale est confiée à Mgr de Forges, évêque de Ténarie; et la présidence, comme c'était justice, à M. le marquis de Gouvello.

Non seulement le Conseil d'administration s'occupe avec sollicitude des orphelinats et asiles agricoles, mais il a établi son siège social à Paris, 2, rue Casimir-Périer, en même temps qu'il possède un organe spécial, une revue mensuelle de ses travaux : *l'Orphelin*.

Les résultats obtenus ont été assez remarquables pour qu'une qualification merveilleuse de l'œuvre soit montée du cœur aux lèvres de Léon XIII : « *La Sainte-Enfance française* existe » s'est écrié le grand Pontife.

Aucun encouragement plus précieux ne pouvait stimuler le zèle des membres de l'Œuvre.

On comprend que nous ne puissions entrer dans tous les développements nécessaires pour exposer le mécanisme de l'Œuvre, et les règles si sages qu'elle a adoptées.

Forcément, nous tomberions dans un travail trop aride pour nos lecteurs et, de plus, nous risquerions de négliger quelques points essentiels. Bornons-nous à dire que l'initiative de M. le marquis de Gouvello a été féconde. Une statistique récente nous apprend que la France possède, en ce moment, *quatre-vingt-trois* établissements

agricoles de garçons, répartis entre cinquante-quatre départements, savoir :

Dix-neuf asiles ruraux, pour les enfants jusqu'à douze et treize ans ;

Soixante-quatre orphelinats proprement dits, pour ceux de treize à dix-neuf et vingt et un ans.

Depuis leur fondation, ces établissements ont élevé *trente-deux mille jeunes gens*. Ils comptaient, à la fin d'octobre 1886, d'après un relevé contrôlé, environ *cinq mille cinq cents élèves*.

Le résultat est appréciable, mais il ne répond pas encore aux besoins pressants de notre époque. Il faut que l'Œuvre de patronage redouble de travail et de charité. Nous pouvons être certains qu'elle ne faillira pas à la tâche acceptée, mais notre devoir est de l'y aider de toutes nos forces, car il est littéralement effrayant le nombre d'enfants qui grouillent, abandonnés, dans nos villes!

A nous à détourner le danger et à faire de ces pauvres petits malheureux des hommes utiles au pays, à la société.

Nous quittons Kerbot sur cette impression que le pays de Rhuys est vraiment favorisé de posséder les deux établissements modèles dont nous venons d'admirer la sage organisation.

Puissent les maisons similaires se multiplier de plus en plus nombreuses. Elles épargneraient peut-être à la France la foudroyante éclosion des catastrophes fortuites que, sans pessimisme, hélas! les esprits clairvoyants redoutent pour un avenir prochain.

IV

Il n'eut pas été naturel de passer si près de Kerlévenan sans prendre la peine de s'informer si le fondateur de Kerhars et de Kerbot était au pays de Rhuys, et pouvait nous recevoir.

Pour notre plus grande satisfaction, M. le marquis de Gouvello se trouvait chez lui et nous pûmes nous entretenir de *la Sainte-Enfance française* avec son dévoué promoteur.

Si, déjà, notre conviction n'eut été faite, bien faite, M. de Gouvello l'aurait vite emporté sur nos objections. Le zèle de l'apôtre transperce dans ses paroles : il faut travailler, il faut agir avec lui... Mais nous devons nous borner à renvoyer les lecteurs de *la Revue du Monde catholique* au journal de la Société de patronage des orphelinats agricoles : *l'Orphelin* (2, rue Casimir-Périer, à Paris),

car les faits valent mieux que les paroles, et prouveront plus éloquemment que toutes nos assertions le bien accompli.

Ce qu'il nous est néanmoins peut-être permis de dire, c'est l'impression gardée de notre passage à Kerlévenan, où les goûts délicats du maître de logis corroborent avec tant de grâce les habitudes ordinaires.

Nous sortions d'une vaste exploitation agricole et nous sommes au milieu d'un véritable petit musée choisi avec le tact le plus sûr. Il y a là des toiles d'une beauté souveraine dont on ne détache pas facilement le regard. Mais, quand on y est parvenu, un nouvel enchantement commence. Au devant des hautes fenêtres s'étendent les jardins, puis le parc touffu, que borne une ligne mouvante aux nuances multiples : c'est le flot du golfe du Morbihan, parsemé des îles nombreuses qui en font le plus pittoresque des archipels.

— Cela, n'est-ce pas, vaut bien le panorama contemplé du sommet de la tour Eiffel? dit en souriant M. de Gouvello.

— Si cela vaut le panorama brumeux de Paris! nous écrions-nous.

— Eh bien! croyez-moi, il y a mieux encore.

— Ce n'est guère possible.

— Très possible, au contraire; gravissez la tour de l'église paroissiale de Sarzeau. Ses proportions, à coup sûr, sont des plus humbles, placées près du géant de fer du Champ de Mars, mais quel horizon elle vous offrira! Si vous suivez mon conseil, souvenez-vous seulement de dire, à l'occasion, un mot de notre cher pays de Rhuys que, désormais, vous connaîtrez mieux encore et que vous aimerez davantage, j'en suis certain.

Sur ces mots, nous prîmes congé, murmurant, à part nous, qu'il était bien difficile que notre prédilection pour ce coin de terre bretonne s'accrut. Nous l'avons parcouru à tant de reprises différentes et toujours avec un intérêt si complet!

Probablement la tour de Sarzeau, en somme fort modeste, n'aurait pas reçu notre visite, si une carte du golfe du Morbihan n'avait, inopinément, frappé notre regard.

Soudain, la configuration des rivages et de l'archipel de la *Petite Mer* (*Mor*, mer ; *bihan*, petite) nous inspira le désir d'embrasser, d'un coup d'œil, ce pays superbe.

Renseignements pris, l'escalier de la tour était très accessible et, pour nous encourager, la pluie, jusqu'alors assez abondante, céda devant un brillant rayon de soleil.

Vite, il fallait profiter de « l'embellie » qui mettait une nuance azurée au ciel et sur la mer, en dissipant les vapeurs grisâtres accumulées à l'horizon.

V

Le golfe du Morbihan représente assez bien, comme l'a dit M. de Francheville, le dessin d'une feuille de vigne. Orienté de l'est à l'ouest, il déploie sa plus grande largeur du nord au sud, entre Vannes et Sarzeau.

La première de ces villes apparaît blanche, ainsi qu'une cité orientale, justifiant son nom breton (Gwenet : blanche). Elle occupe le fond d'un véritable triangle, formé par des bras de mer, au milieu desquels son territoire s'avance et se découpe à la façon d'un long chenal, que ponctuent de nombreux groupes de barques cachées dans les mille anfractuosités de la côte.

Au travers de ces déchirures, l'île de *Couleau* ou *Colo* vient encore rétrécir la passe donnant accès dans le golfe proprement dit; l'île *Boëdic* dressée, au débouché du goulet, commence la série de ces petits coins de terre ou de roche disséminés, en si grand nombre, sur les flots, que le proverbe armoricain y veut en compter une pour chaque jour de l'année !

L'hyperbole, sans doute, a dicté ce proverbe, mais combien de points méritant de fixer les yeux, s'offrent de toutes parts.

Nous découvrons la presqu'île de *Séné* dont les pêcheurs, toujours en mer, sont fort redoutés des riverains, qui les accusent de dépeupler les fonds et de ne pas assez respecter les cultures maraîchères. D'ailleurs, marins intrépides et constructeurs de bateaux appelés *sinagots*, qui se comportent admirablement par tous les temps.

En s'avançant vers Sarzeau, voici le bras de mer profond connu sous le nom de *Chenal de* Noyalo, à cause du principal bourg qu'il baigne. Puis, viennent Le Hézo, Saint-Armel, avec son île de *Tascon*, la plus importante d'un véritable fourmillement de platures (1) appelées *le Diable*, *Coti*, *Enesy* et Saint-Colombier a sa côte gardée par les îles de *Trohanic*, de *la Pointe*, des *Oiseaux*.

Le territoire de Sarzeau commence et réclame l'île *Godic*, *Illur*

(1) On appelle ainsi des écueils souvent couverts par la marée haute.

et *Illuric* qui le séparent de l'île *d'Arz*, la plus importante de l'archipel, après *l'Ile-aux-Moines*, la perle du Morbihan.

Une petite baie forme le port du LOGEO, devant lequel les ilôts sont nombreux ; on redoute celui appelé de : *la Jument*, à cause des courants qui l'entourent.

L'embouchure du golfe est située entre le territoire *d'Arzon*, doté d'un hâvre de refuge : PORT-NAVALO, et le territoire de LOCMARIAKER, la station gallo-romaine.

Plus que partout ailleurs encore, le rivage se découpe baigné, à la fois, par la mer et par la délicieuse rivière d'Auray, qui vient se jeter dans le golfe. Les presqu'îles ne se comptent plus et les ilôts émergent de toutes parts. *Gavrinnis*, le tumulus druidique, semble se rattacher à la plage de BADEN, et *l'Ile-aux-Moines* dresse gracieusement sa couronne verte en arrière *d'Arz*, plus dénudée.

L'une de ses extrémités regarde ARRADON, où, le plus habituellement, les insulaires viennent débarquer, lors de leurs visites sur le continent.

Mais comment une sèche énumération pourrait-elle donner l'idée, même la plus faible, de la splendeur du tableau offert par le golfe soit que, calme, il murmure à peine autour des ilôts semblables à des joyaux étincelant dans une immense coupe de jaspe, soit que, bouleversé par la tempête, il fasse entendre sa voix menaçante et balaie tout de son écume grisâtre !

Aujourd'hui le soleil rayonne et met un ton doré sur chaque chose, en même temps qu'il rend chatoyantes les voiles rougeâtres des barques de pêche, sillonnant la vaste étendue de la Petite Mer intérieure.

Il faudrait le don royal de poésie pour essayer de rendre ce charme de la couleur unie à la lumière enveloppant tout d'un nimbe joyeux, d'une harmonie délicieuse.

A présent, donnons également un regard à la terre ferme.

Elle nous surprend par la grâce de son aspect tout empanaché de bouquets d'arbres, assez voisins les uns des autres pour que le souvenir des forêts anciennes se ravive.

Les châteaux sont nombreux et occupent les points les plus pittoresques du golfe ou de petites collines, laissant découvrir un vaste horizon.

Situé entre le Morbihan, le golfe du Croisic et l'Atlantique, le

pays de Rhuys permet de repasser l'histoire entière de la « riche duchée » de Bretagne, histoire pacifique, guerrière, maritime, religieuse.

N'est-ce pas dans les eaux du Morbihan que l'on place le théâtre de la lutte suprême des Vénètes contre César? L'assertion n'est pas prouvée, mais si le lieu fut autre, il n'est pas éloigné, car, facilement, on peut le retrouver dans la baie du Croisic.

Les flots de ce dernier golfe frappent, au sud, la presqu'île de Rhuys, et nous nous tournons vers lui pour saluer Sucinio, le château-fantôme, d'aspect extérieur si beau et si affreusement ruiné dans son intérieur.

Néanmoins, les pensées qu'il évoque en nous sont faites pour exciter mille rapprochements.

Fondé au commencement du treizième siècle par le duc Jean Ier le Roux, *Sucinio*, le *Sans-Souci* des princes bretons (Souci, *n'y ot*), vit naître Arthur de Richemont, le vaillant connétable qui paracheva l'œuvre de Duguesclin, en organisant nos armées et en chassant les Anglais de France!

Hélas! est-il déjà né ou naîtra-t-il bientôt celui qui rendra à notre Patrie les chères provinces prisonnières!

Les ruines ducales sont, nous venons de le dire, tournées vers le golfe du Croisic, étendu entre le pays de Rhuys et l'embouchure de la Loire. L'estuaire de la Vilaine y débouche, estuaire qui vit construire (à la Roche-Bernard), le beau vaisseau *la Couronne*, merveille du temps (1637), et qui sauva plusieurs des navires échappés à la catastrophe du combat des Cardinaux ou de Belle-Ile (20 nov. 1759).

Cette ligne jaune et rougeâtre dessine les rivages de Guérande, la cité du duc Jean IV, qui vit discuter les conventions réglant le sort de la Bretagne, après la mort de Charles de Blois, enseveli dans la défaite d'Auray.

Les salines du Pouliguen et du Bourg-de-Batz s'allongent jusqu'à l'extrême pointe du Croisic et l'île du *Met* se profile sur le golfe.

Un peu plus au sud-est, l'embouchure de la Loire vient accumuler dans l'Océan ses sables et ses limons, qui n'arrêtèrent ni les Romains ni les *Hommes du Nord!*

En ramenant nos yeux sur la partie de Rhuys baignée par l'Atlan-

tique, une tour carré se présente. C'est la tour de la très antique abbaye de Saint-Gildas, gardienne des tombeaux de ses fondateurs et de plusieurs princes de Bretagne.

Sous ses voûtes, dans son cloître, erra longtemps Abeilard, qui ne put s'habituer à l'exil, sollicité par lui, cependant, et qui délaissa furtivement le monastère.

Les paysages entourant l'abbaye eussent dû, ce semble, rendre la paix à son âme inquiète.

Les *tumuli* du *Grand-Mont*, du *Petit-Mont* et de *Tumiac*, ce dernier si imposant, ne sont-ils pas fait pour occuper l'esprit?

Restes du culte druidique, ils gardent l'énigme, inexpliquée encore, du tumulus de Gavrinis, des menhirs, des dolmens de Locmariaker, des alignements de Carnac.

Enfin, vis-à-vis de cette côte, assiégée par la houle du large et creusée de grottes si curieuses, les îles de *Houat* et de *Hœdic* n'ont pas entièrement oublié leurs mœurs patriarcales, non plus que *Belle-Ile*, la bien nommée, n'a rien perdu de ses séductions pittoresques...

Les heures ont passé, rapides.

Malgré une brise un peu fraîche, nous ne nous résignons pas à quitter la plate-forme de la tour de Sarzeau.

Oh! certes, tout ce splendide pays est loin, bien loin, des merveilles de l'Exposition et il ne saurait prétendre évoquer des souvenirs comparables à ceux dont le nom de Paris rend vivantes les multiples images.

Eh bien! néanmoins, ce n'est pas le panorama de la « grande ville » qui charmera le plus fidèlement notre mémoire.

S'il est colossal, trop de tristesse s'y trouve mêlée.

Paris, le sphynx inquiétant, souriait hier, que nous donnera-t-il demain?

Mais ici, notre âme, notre cœur, se dilatent pleinement, librement; mais ici, un espoir nous fait envisager avec plus de calme l'avenir.

L'homme des champs ne délaissera pas toujours le sol qui réclame son travail; il n'ira pas, toujours, follement souffrir dans les villes où la place manque, où le salaire est mille fois plus dur à conquérir, justement parce que les besoins y sont plus âpres, plus multipliés.

Oui, elle est rude la tâche de l'ouvrier agricole; mais, au moins, s'accomplit-elle sous le ciel du bon Dieu, dans la liberté du grand air reposant et dans la paix si douce des solitudes rustiques!

Là-bas, deux légères colonnes de fumée montent vers le ciel. Elles nous indiquent l'activité inlassable de l'asile de Kerhars et de l'orphelinat de Kerbot, ces deux fondations destinées à faire mieux comprendre, à faire mieux aimer le travail agricole.

Salut, beaux arbres de Kerlévenan, qui semblez vous incliner pour ombrager ces chères maisons.

Elles sont nées d'une pensée patriotique, elles prospèreront pour le plus grand bien du vieux pays de Rhuys qui, grâce à elles, recouvrera, nous l'espérons, toute son ancienne richesse culturale.

Et, alors, à son incomparable, à son impérissable beauté, se joindra, de nouveau, le charme d'une terre féconde, répondant à l'effort de l'homme redevenu son ami.

Quelques instants encore et nous devrons dire adieu à ces rivages dentelés, à ces îles gracieuses, à ces golfes, à l'horizon confondu, au loin, avec les flots de l'Atlantique.

Bretagne bien-aimée, tu nous apparaîtras souvent et, plus profond, chaque fois, le regret de t'avoir quittée emplira notre cœur.

Adieu! mais non, répétons plutôt, au revoir! puisque si notre existence entière n'a pu se dérouler sur ton sol béni, du moins protègera-t-il, nous l'espérons fermement, notre dernier sommeil...

V. Vattier d'Ambroyse.

DE PARIS EN TRANSYLVANIE[1]

VII

Les Juifs à Budapest et en Hongrie. — M. Tisza et sa politique. — La question religieuse.

Budapest qui, il y a quelques années, comptait à peine cent mille âmes, en compte aujourd'hui quatre cent mille, dont deux cent mille Allemands et cent mille Juifs; et, bien que Juifs et Allemands luttent à qui se donnera le plus l'air magyar, il faut bien reconnaître que cette ville, aux magnifiques constructions, aux splendides boulevards, est plutôt cosmopolite que hongroise. La prédominence de l'étranger dans sa population est, du reste, la conséquence de la conquête turque. Les Osmanlis, après s'être emparés de Bude, avaient massacré ou réduit en esclavage tous les Hongrois qui n'avaient pas pris la fuite; quant à Pest, après l'avoir incendié, ils en avaient détruit les ruines. Sur ces ruines s'établit toute une colonie juive, qui prospéra et acquit un certain développement, sous la protection du sabre turc. Plus tard, quand le duc de Lorraine eut reconquis Bude, l'empereur d'Autriche y envoya vingt mille Allemands pour la repeupler. Ce ne fut que plus tard et petit à petit que les Hongrois y revinrent; mais les éléments étranges, amenés par la guerre, s'y sont toujours multipliés, et, aujourd'hui encore, ils forment la plus grande partie de la population. Les Allemands, il faut le reconnaître, n'ont apporté à leur nouvelle patrie qu'un élément utile, et, du reste, ils tendent tous les jours à se magyariser.

Quant aux Juifs, s'ils ne forment qu'un quart de la population, ils constituent néanmoins, pour la ville et pour l'État hongrois, un

(1) Voir la *Revue* du 1er janvier 1890.

redoutable danger. A Budapest, plus que partout ailleurs, cette race envahissante s'établit partout, s'empare de tout, et aujourd'hui elle est déjà maîtresse des deux grandes forces politiques de notre époque : la presse et les finances.

Je parcourais, avec le député I., cette magnifique avenue qui conduit au Varos-Liget et que l'on appelle Andrassy-ut, large de près de 100 mètres, longue de 3 kilomètres, et bordée dans toute son étendue de splendides habitations : hôtels princiers, cafés, théâtres, casinos, établissements publics de tout genre.

Comme je témoignais mon admiration, le député me dit en souriant :

— Oui, tout cela est bien beau; malheureusement presque tous ces magnifiques édifices appartiennent à des Juifs. Du reste, parcourez la ville, partout où vous verrez une belle maison, un établissement qui vous paraîtra prospère, vous pourrez parier qu'ils appartiennent à des Juifs et vous gagnerez quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent. Le commerce, l'industrie, toutes les finances du pays sont entre leurs mains, et, si un bras puissant ne les arrête, ils ne tarderont pas à s'emparer de l'administration et du gouvernement. Depuis longtemps déjà leur influence se fait sentir dans les actes du gouvernement. Aujourd'hui ils n'exercent encore qu'un pouvoir occulte, dissimulé, que le public ne voit pas ou ne veut pas voir; mais qu'on les laisse faire encore quelque temps et bientôt ils seront nos maîtres, nos maîtres absolus. Ils feront peser sur nos descendants un joug plus lourd encore que celui que les Turcs ont fait peser sur nos pères.

Il semble que mon noble pays a été condamné de Dieu à gémir éternellement sous le joug des oppresseurs. Autrefois c'étaient les Turcs; puis sont venus les Allemands, qui ont refoulé le croissant et replacé la croix sur nos églises dont on avait fait des mosquées. Mais ils ont voulu tirer parti de leurs victoires, la Hongrie pour eux n'était qu'un pays conquis et elle devait servir d'abord à faire la fortune des conquérants. Après un siècle et demi de servitude et de misère, les Magyars se soulèvent, non pas, je vous l'ai dit, pour bouleverser l'ordre social, mais pour vivre libres, dans leur pays affranchi, sous la loi de Dieu et selon la coutume de leurs pères; ils ne voulaient plus que leurs sueurs, leur or et leur sang servissent à engraisser un voisin cupide. La lutte fut longue. Après une première victoire, l'insurrection armée fut écrasée; mais les Magyars,

en déposant leurs armes, n'avaient renoncé à aucune de leurs revendications; et enfin, après dix-huit ans de lutte, le pacte de réconciliation fut signé avec la maison de Habsbourg. La nation avait reconquis, sinon son indépendance complète, du moins une indépendance suffisante pour lui faire espérer de voir luire enfin pour elle une ère de bonheur et de prospérité.

Et voilà qu'une troisième invasion vient de nouveau détruire toutes nos espérances; les Juifs sont cent mille à Budapest, huit cent mille en Hongrie, plus que dans toute l'Allemagne et l'Autriche réunies; demain ils seront un million, deux millions,... qui sait où s'arrêtera leur hideuse fécondité. Déjà tout l'or des Hongrois est entre leurs mains; à eux toutes les grandes entreprises, à eux tous les commerces lucratifs. Petit à petit ils s'emparent du lopin de terre du pauvre paysan; ils ont déjà entamé les grandes propriétés des magnats, déjà de vastes domaines sont tombés entre leurs mains, et je vois le jour où le sol magyar tout entier leur appartiendra. Alors si les descendants d'Arpad, de Jean Hunyadi et de Mathias Corvin ne veulent pas mourir de faim, sur leurs terres volées, ils auront à choisir, ou de s'expatrier, ou de devenir les ouvriers ou les valets des Juifs insolents qui les auront dépouillés. »

Il me resterait bien des choses à dire sur l'état actuel et sur l'avenir de la Hongrie; mais je ne voudrais pas encourir les reproches qu'un très aimable journaliste hongrois adressait, devant moi, à certains écrivains français qui, parlant de la Hongrie sans l'avoir vue, ou après l'avoir parcourue en courant, ont commis les plus impardonnables bévues.

— Ainsi, me disait-il, un de vos auteurs célèbres a fait un roman hongrois dans lequel le principal rôle est joué par un magnat, auquel il a donné le nom de comte de Tœplitz, comme s'il était permis d'ignorer que Tœplitz fût en Bohême. Un autre parle d'une tzigane qu'il appelle Tisza. Donner le nom de notre premier ministre à une zingara! si ce n'est pas à se coucher à plat ventre par terre, pour rire à son aise!!!

Aussi, pour ne point encourir les reproches de mon excellent ami, et ne pas le forcer à prendre une position aussi incommode que peu gracieuse, serai-je très prudent et très bref dans mes appréciations sur ce beau pays que le manque de temps ne m'a pas permis d'étudier aussi sérieusement que je l'aurais voulu.

La Hongrie est essentiellement un pays de liberté : la Bulle d'Or, qui est la grande charte des magyars, dit que les ordres du roi n'ont force et valeur de loi que lorsqu'ils ont été acceptés par la nation librement consultée. Par la nation, il est vrai, on n'entendait alors que le clergé et la noblesse; mais le peuple avait également sa Bulle d'Or, et dans les comitats, les magnats ne pouvaient rien changer aux coutumes, sans l'approbation de leurs vassaux.

« La Hongrie, a dit un grand patriote, est le pays des rébellions loyales, et ce mot est resté la vérité jusque dans la dernière lutte entre le peuple magyar et l'empereur François-Joseph. Mais la victoire, finalement remportée par la nation, a créé pour elle un état de choses nouveau. La Hongrie a encore sa Chambre des seigneurs, mais, à côté de celle-ci, existe la Chambre des députés, qui ne nous semble plus avoir qu'un bien lointain rapport avec les anciennes diètes. En vérité, c'est la Chambre des députés qui gouverne, ou plutôt c'est par elle que gouverne le chef du cabinet hongrois, M. Coloman Tisza.

Bien que la grande majorité des Hongrois soit catholique, et que le clergé ait encore conservé, avec sa fortune, une grande partie de son pouvoir, le premier ministre, celui qui est, en réalité, le chef de l'Etat, est non seulement un calviniste, mais il est le président laïque du consistoire de Debreczin, et ce titre lui confère l'autorité religieuse sur tous les ministres de l'Eglise réformée hongroise.

M. Tisza a dû son élévation au pouvoir à sa réputation de financier et d'économiste, — si nous ne craignions pas de faire un mauvais jeu de mots, — nous ajouterions et d'économe. La guerre d'insurrection avait coûté cher à la Hongrie; puis, dès qu'elle eut reconquis sa liberté, elle voulut imiter les nations de l'Occident et entrer, toutes voiles dehors, dans la voie des progrès modernes. Sous prétexte d'utiliser l'étonnante fertilité de son sol, elle voulut créer, en quelques années, et pour ainsi dire d'un seul coup, tout un réseau de routes et de chemins de fer. L'intention était certainement excellente, mais on avait été un peu vite, et le pays s'était si bien endetté, qu'il était à la veille de voir sombrer son crédit. C'est alors que M. Tisza, essayant de remettre de l'ordre dans les finances, s'acquit la confiance de la Chambre et du souverain.

Mais, devenu premier ministre, M. Tisza n'eut plus qu'une pensée : conserver le pouvoir qu'il avait su conquérir, et pour y arriver, il eut recours à un moyen bien simple : ce fut de peser sur

les élections, de manière à assurer toujours la victoire à ses amis politiques.

Je laisse ici la parole à Mme Adam, dont je ne partage pas toutes les appréciations, mais qui a cependant écrit des choses très justes dans son livre *la Patrie hongroise*. Mme Adam, qui a été très fêtée en Hongrie, s'est peut-être trop laissée gagner par l'enthousiasme, devant la chaleureuse et sympathique réception qui lui était faite; mais ce qu'elle écrit sur M. Tisza est tellement conforme à tout ce que j'ai entendu et vu dans mon voyage, que je ne puis mieux faire que de la copier :

« La politique actuelle de la Hongrie se résume dans le Parlement et dans le pays, par un mot : la politique de M. Tisza. Cette politique, le pays, tour à tour, s'en contente ou la désapprouve. Se l'explique-t-il et sait-il où elle le mène? Je ne le crois pas.

« Il n'y a cependant aucun inconnu dans la politique de M. Tisza, elle a sa tradition, son caractère, sa valeur historique. Faire la politique de M. Tisza, c'est créer une génération, une caste qu'on tire du néant, qu'on favorise exclusivement, qui vous doit tout. Comme Napoléon créait la caste militaire et ses maréchaux, M. Tisza crée la petite bourgeoisie et les conseillers secrets, qu'il prend en dehors de toute hiérarchie, pour les faire entièrement siens.

« Si M. Tisza rappelle Napoléon Ier pour les conceptions gouvernementales, il cherche ailleurs que dans la gloire ses procédés de stratégie; c'est au règne de Louis-Philippe qu'il les emprunte.

« La patrie hongroise souffre, comme souffrait la France sous M. Guizot, d'un malaise moral. Le vulgaire : « Enrichissez-vous » n'est pas plus fait pour elle qu'il ne l'était pour nous. Quand on livre une nation à ses appétits, à ses jouissances, à son avidité, elle devient brutale, égoïste, dangereuse.

« M. Tisza, comme M. Guizot, veut faire prédominer une caste dans l'État; la bourgeoisie censitaire. Son goût est pour la classe moyenne, comme pour tout ce qui est moyen. Il déteste les hautes classes, il craint les capacités et le peuple. Habile à détruire les institutions aristocratiques, M. Tisza s'oppose en même temps à des réformes réclamées par la gauche au profit des ouvriers; s'il cède, c'est en vue de quelque manœuvre électorale. Les petits bourgeois des villes ont toutes ses faveurs. Eux, qui obéissaient autrefois à la gentry, obéissent aujourd'hui à M. Tisza.

« La Hongrie ne peut vivre au bénéfice d'une caste. La grande

propriété des magnats, la petite propriété des paysans, l'infériorité de l'ouvrier des villes, le manque d'une classe de grands industriels, interdisent à la nation de faire une situation politique à la petite bourgeoisie citadine, composée surtout de Juifs et d'Allemands. Le président du conseil créerait, si on le laissait faire, des antagonismes et des haines qui aboutiraient quelque jour à l'extermination de toute une caste dans un pays violent, qui croit ses révolutions légales.

« M. Tisza, malgré sa naissance, est bien un petit bourgeois, mince, étroit, qui thésaurise; un grand nombre d'hommes comme lui sont une ressource précieuse dans un pays qui se plaît à la dépense et l'exagère; mais à la tête du gouvernement, nous nous permettons de croire que le président du conseil hongrois n'est pas fait pour maintenir sa patrie dans les voies de l'héroïsme et de la grandeur.

« Avec plus de bonhomie, plus d'ampleur, M. Tisza excellerait à gouverner la Hollande, pays de grands et solides bourgeois; mais est-ce qu'on imposera jamais le caractère équilibré, tranquille, les goûts laborieux, économes, l'activité calme des Hollandais à la Hongrie? Non. Il suffit de voir ses paysans, ses magnats, l'énorme Danube, ce peuple qui aime le faste, les beaux costumes, les chevaux; qui aime les cérémonies, les fêtes, qui se plaint de n'avoir pas sa cour, son roi à lui; qui a les passions ardentes, violentes, à qui il faut la musique guerrière, la danse vertigineuse. Certaines nations comme certains individus ne peuvent pas être terre à terre. »

Comme le dit Mme Adam, toute la politique de M. Tisza est de mettre l'autorité entre les mains de la bourgeoisie, c'est-à-dire des villes. Il y a là un immense danger pour l'avenir de la Hongrie. Les vrais Magyars, ce sont les magnats et les paysans; ce sont les descendants de ces héros qui, pendant quatre cents ans, ont été le rempart de la chrétienté contre les Turcs, de ces hommes qui n'ont jamais connu que deux choses : leurs armes et leurs charrues; soldats intrépides en temps de guerre, cultivateurs sobres et laborieux en temps de paix, qui ne demandent pour être heureux qu'un cheval, du tabac et le blé produit par leurs champs. Les villes, au contraire, sont pleines d'éléments étrangers à la nation. Nous avons dit qu'à Budapest, sur quatre habitants, il y a un Juif et deux Allemands; il en est de même dans la plupart des villes importantes, et je me demande ce que devient l'élément magyar dans un pareil cosmopo-

litisme, et dans les élections, il peut souvent être considéré comme une quantité négligeable.

Du reste, M. Tisza, qui veut avant tout rester au pouvoir, a élevé l'art de manier la pâte électorale à la hauteur d'une institution. Dans aucun pays d'Europe, les élections ne coûtent relativement aussi cher qu'en Hongrie; les voix des électeurs sont achetées, à beaux deniers comptants, au vu et au su de tout le monde; et quand il se trouve que le candidat ministériel a affaire à un concurrent plus riche que lui, il se rencontre, par le plus grand des hasards, un président qui connaît l'art de falsifier les votes, et donne ainsi la victoire à celui que les électeurs n'avaient pas choisi.

M. Tisza est trop fin politique pour approuver de semblables manœuvres, il les blâme même hautement; mais comme il n'y peut rien, son protégé est et reste nommé député.

Je ne dirai que quelques mots sur la question religieuse : extérieurement et vu dans la rue, le clergé hongrois diffère notablement du clergé français. Les religieux seuls portent la robe, les prêtres séculiers ont la redingote; mais tous sont vêtus de drap fin, et on les voit, dans les lieux publics, finement gantés, une jolie canne à la main, et le cigare aux lèvres. Conclure de là qu'ils soient moins dévoués à leur ministère que nos prêtres français ce serait s'exposer à commettre une grave erreur. En Italie, à Rome même, sous les yeux du Saint-Père, la tenue des ecclésiastiques est très différente de celle de nos pays.

Quant au peuple, les quelques cérémonies religieuses auxquelles il m'a été donné d'assister m'avaient laissé cette impression que la foi chez lui était plus superficielle que profonde, et un mot de mon excellent ami, le député I., m'a malheureusement prouvé que je ne m'étais pas trompé.

— Nous allons bientôt avoir le mariage civil, me disait-il un soir; la loi va passer dans quelques jours et ce sera un grand malheur.

— Les députés catholiques ne s'y opposent donc pas?

— Nous sommes si peu nombreux...

— Dans ce cas, pourquoi n'essaieriez-vous pas d'obtenir que l'État, sans s'arroger le droit de faire des mariages, se borne à les enregistrer, comme il enregistre les morts et les naissances, sans avoir la prétention de donner la vie aux enfants ou de tuer les gens.

— Chez nous, jusqu'ici, l'État n'enregistrait rien. Ce sont les

registres des paroisses qui constatent seuls les naissances, comme les décès; mais la loi nouvelle va créer un état civil identique à celui qui existe en France.

— Pour les naissances et les morts, je n'y vois pas d'inconvénient.

— Il y en a un très grave. Si la loi est votée, et elle le sera, car nous ne sommes que douze députés à nous y opposer, la moitié des enfants ne seront plus baptisés. Le peuple est profondément indifférent en matière de religion. Jusqu'à présent il faisait baptiser ses enfants, parce qu'il y était contraint pour leur donner un état civil.

— Est-ce seulement dans les comitats catholiques que vous constatez cette indifférence?

— Non, elle existe également chez les calvinistes, c'est un mal général dans notre pays.

Voici près de huit jours que nous sommes à Budapest; c'est une ville charmante, par sa situation, son climat, son beau fleuve, ses monuments, ses souvenirs historiques et l'aménité de ses habitants. Je ne lui fais qu'un reproche : à l'extérieur, pour l'étranger, elle n'est pas assez hongroise. A part quelques costumes de paysans ou de magnats aperçus les jours de grande fête, le voyageur qui y aurait été transporté les yeux fermés pourrait se croire à Bordeaux, à Lyon ou à Milan, sans que rien, en dehors de la langue, puisse le prévenir de son erreur. Dans la foule que nous coudoyons, nous voyons tout, excepté des Hongrois, et comme nous sommes passionnément épris de couleur locale, nous irons chercher le Magyar chez lui, au milieu de sa puszta, dans ses vastes steppes, où il a conservé, avec son costume national, les mœurs et les usages de ses aïeux.

Nous bouclons nos malles et nous prenons le train pour Debreczin.

VIII

La Puszta. — Les Hongrois chez eux. — La langue magyare. — La cuisine hongroise. — Un grand marché à Debreczin. — Les Hongrois aux foires. — L'école d'agriculture pratique. — Une excursion dans l'*Hortobagy*. — Les *Czikos*, les *Kanasz*, les *Gulyas*, les *Betyars*, les *Szégény-légény*. — La noblesse magyare.

Emportés par la vapeur, nous traversons d'abord de longs faubourgs, et bientôt, après les habitations disparues, nous n'aperce-

vons plus qu'une plaine immense, indéfiniment plate. La terre, composée d'un sable noir, est piquetée de chaumes dorés. La récolte est enlevée presque partout; dans quelques champs seulement, de lourds chariots, traînés par des bœufs, chargent les gerbes d'or des dernières avoines. D'immenses troupeaux de porcs, noirs comme la terre sur laquelle ils se vautrent, sont conduits par un berger, aux larges culottes blanches, à la veste de peau de mouton rejetée sur l'épaule. Plus loin, vingt charrues, traînées par des bœufs blancs aux longues cornes, labourent un même champ, en y traçant des sillons longs d'un kilomètre. Des puits, creusés pour abreuver les animaux et les hommes, nous sont dénoncés par les deux immenses perches qui servent à puiser l'eau. Ces perches se dressent de toute part, noires et sinistres, et forment de grandes hâchures sur le ciel.

Plus nous avançons, et plus la plaine semble grandir; on croirait que l'horizon recule et que le désert se fait plus grand et plus mystérieux. Nous sommes dans la puszta, mais dans la puszta riche, dans la puszta qui longe les fleuves et les voies ferrées.

La Hongrie est une immense plaine, bornée dans presque toutes les directions par des massifs montagneux. Du pied des Karpathes, jusqu'au Danube et jusqu'à la Croatie, elle s'étend dans la morne platitude des steppes de la Russie ou des pampas de l'Amérique du Sud. La puszta, pâturage sans limite, n'était habitée autrefois que par les Czikos, qui y vivaient en demi-sauvages, chassant devant eux leurs innombrables troupeaux de chevaux; autour des villages, jetés çà et là dans cet océan de verdure, quelques champs étaient cultivés, bien peu, car le manque absolu de pierres ne permettant pas de créer des routes, le paysan, qui ne pouvait exporter ses produits, se bornait à cultiver ce qui était nécessaire à l'alimentation de sa famille. La culture n'existait, à vrai dire, que sur les bords des fleuves.

La création des chemins de fer a modifié cet état de choses, en donnant aux paysans des moyens de transport, elle a créé un peu partout d'immenses exploitations; et la grande quantité de meules que nous apercevons dans la plaine nous prouve que l'agriculteur est largement récompensé de sa peine.

De temps en temps la voie passe non loin d'un village. Il semble que ce peuple essentiellement guerrier a voulu conserver, jusque dans sa demeure, le souvenir de son origine. Le village hongrois

ressemble à un camp, il en a toutes les dispositions : toutes les maisons ont la même hauteur, la même forme et sont rangées symétriquement le long d'une grande rue; toutes sont séparées les unes des autres, et au lieu de présenter leur façade à la route, comme cela se voit partout, elles lui présentent leur pignon.

Nous venons de dépasser la station de Szolnok, la ligne franchit la Theiss, en hongrois Tisza. Cette rivière, aux eaux bourbeuses et aux rives plates, n'est, à cette époque de l'année, qu'un insignifiant ruisseau; mais lors de la fonte des neiges dans les Karpathes, où à la suite des grandes pluies qui, plusieurs fois chaque année, tombent en Hongrie, la Tisza se gonfle, sort de son lit et se jette à travers la campagne, où elle cause souvent d'épouvantables désastres. Personne n'a oublié l'inondation de 1880, qui a détruit de fond en comble la ville de Szégédin et a couvert de ruines tout son immense territoire.

A Puspöck-Ladany, le compartiment dans lequel nous avions voyagé seuls depuis Budapest, est subitement et on ne peut plus gracieusement envahi. C'était la comtesse T***, avec sa fille, une charmante gamine de dix ans, et sa sœur, une ravissante Hongroise dans toute la fraîcheur de sa dix-huitième année. En même temps qu'elles, étaient montés deux messieurs, le père et le fils, celui-ci en uniforme de lieutenant de hussards.

La comtesse T***, avec laquelle une heureuse circonstance nous a permis de lier conversation, parle français comme une Parisienne. Avec une grâce infinie, elle se met à notre disposition pour nous offrir toute espèce de renseignements sur son pays, allant au-devant de nos désirs et cherchant à nous éviter les ennuis et les désagréments que les étrangers rencontrent trop souvent dans une contrée dont ils ne comprennent pas la langue.

Pendant que nous causions avec la sœur aînée, une conversation très animée s'engage entre la jeune fille et le lieutenant de hussards; ils parlent hongrois. Que cette langue magyare est donc charmante et harmonieuse, surtout quand elle est parlée par une femme jeune et jolie; que nos oreilles étaient agréablement reposées de cet affreux idiôme allemand qui les écorchait depuis quinze jours! La langue magyare a le charme, l'élégance et la sonorité des langues orientales. Elle n'a aucune diphtongue, les *an* et les *on* de notre français lui sont aussi inconnus que l'épouvantable *ein* teutonique. Comme dans les langues orientales, l'*a* est la voyelle

dominante. Le Hongrois n'admet pas les consonnes doubles ; mais il emploie très fréquemment le *gy*, qui se prononce *dj*. Ce *dj*, qui revient souvent, quand il est prononcé par des lèvres de dix-huit ans, ressemble à un véritable gazouillis d'oiseau.

Grâce à la comtesse T***, et à son charmant entourage, les dernières heures de la route ont passé comme un rêve. M. de H..., le père de notre lieutenant, nous donne une nouvelle preuve de la gracieuseté hongroise, en nous évitant les ennuis d'une explication difficile avec les cochers de Debreczin, qui ne comprennent absolument que le magyar ; malgré notre résistance, il nous met en voiture et donne à l'automédon l'ordre de nous conduire à *Szalloda-Bika*, — Hôtel Bica, — où il nous promet de nous retrouver dans la soirée.

Si vous allez à Debreczin, nous avait-on dit à Budapest, vous verrez quelque chose dont vous ne pouvez avoir une idée en France : un village de 60,000 habitants. Le premier aspect de la ville, en sortant de la gare, dément un peu l'avis qui nous avait été donné ; nous suivons une large avenue, de création toute récente, le long de laquelle se dressent des constructions neuves, aux allures bourgeoises, et qui semblent avoir été posées là tout exprès pour démentir ce que l'on nous avait dit. Elles n'ont cependant pas encore pu envahir tout l'espace, et entre elles se cachent, timides et discrètes, bon nombre de petites maisons sans étages, montrant seulement leurs pignons pointus au-dessus de la palissade de pierre qui les dérobe aux regards curieux des passants. Elles semblent avoir honte de leur pauvreté, en face de la richesse et des prétentions de leurs voisines.

Bientôt nous débouchons sur une vaste place, le *Piacz-utcza*, au fond de laquelle se dresse, dans sa lourdeur massive, la cathédrale calviniste qui, en 1848, servit de siège à la Diète insurrectionnelle, et où Kossuth fit proclamer la déchéance de la maison de Habsbourg.

Notre cocher s'arrête ; nous sommes à l'hôtel Bica : un immense bâtiment en quadrilatère, assez vaste pour loger tout un régiment, et qui nous semble beaucoup trop grand pour les rares voyageurs qui s'y arrêtent, du moins en cette saison ; tant mieux, nous y serons d'autant plus à notre aise. Nous essayons une promenade en ville ; mais nous sommes pris aussitôt par la nuit, et comme les becs de gaz sont aussi rares à Debreczin que la probité en Prusse, nous sommes contraints de nous réfugier à l'hôtel, où on nous sert à dîner dans une salle à manger construite pour des noces de

Gamache; quatre ou cinq cents personnes y tiendraient à l'aise et, comme nous ne sommes que sept à huit voyageurs, nous pouvons causer sans crainte d'être entendus de nos voisins; d'autant plus que nous pourrions parier cent contre un qu'aucun d'eux ne comprend le français.

Le garçon non plus, hélas! et ce n'est pas sans peine que nous arrivons à composer notre menu. D'abord ici, en pleine *puszta*, il nous faut goûter le mets national hongrois, la célèbre *gulyas*, prononcez goulache. C'est un plat qui a beaucoup d'analogie avec celui que les Anglais appellent *cary* : dans une sorte de brouet noir, nagent des morceaux de viande; selon le rang social de ceux pour qui il est préparé, c'est du poulet, du veau ou du bœuf; mais pour tous, le plat est assaisonné d'une abondante mixtion de *paprika*, ou poivre turc. Le *paprika* n'est que du piment rouge, réduit en poudre impalpable. Pour les vrais Hongrois, la gulyas n'est bonne qu'à la condition de vous incendier le palais; il est vrai que, pour corriger les ardeurs enragées du paprika, on sert en même temps, dans un vase à part (dans les bonnes maisons, c'est une élégante coquille d'argent), une pâte blanche, insipide, qui seule ne serait pas mangeable, mais elle sert assez bien d'accompagnement au paprika.

On mange aussi en Hongrie un poisson qui ne se pêche que dans le lac Balaton. C'est le *fögas*, un *boisson qui a tes tends*, nous dit le garçon. Comme on le sert par tronçons, et que je n'ai pas eu l'occasion de voir sa tête, je ne garantis pas l'exactitude du renseignement. Le fogas est, avec le sterlet, petit esturgeon du Danube, le meilleur poisson que l'on trouve en Hongrie; tous deux ont la chair blanche et ferme du brochet.

Pendant notre dîner, nous voyons entrer M. de H., qui vient gracieusement s'assurer que nous ne manquons de rien. Il nous informe en même temps que le lendemain est jour de grand marché et nous engage à nous lever de bonne heure pour voir, comme il le dit, la Hongrie chez elle.

Aux premiers rayons du jour nous sommes sur la place; nous n'avons pas pour cela beaucoup de chemin à faire, elle est en face de l'hôtel. Déjà de tous côtés les marchands s'installent; avec des nattes finement tressées, ils construisent, en quelques minutes, de petites cabanes s'ouvrant sur la chaussée et qui sont destinées à les défendre, eux et leurs marchandises, du soleil, de la pluie, du vent,

de la poussière, en un mot de tout ce qui pourrait les incommoder. Mais voilà déjà les paysans qui arrivent. Cette fois nous sommes bien en Hongrie; tout ce que nous voyons confirme les paroles de M. Léoni L'Hospital : « Quand le magyar aura disparu de la terre, vous irez à Debreczin pour le retrouver. Voilà la ville qui mérite bien mieux que Budapest le titre de capitale magyare. Là, tout est national, le site, le sol, le bâtiment, la rue, l'étalage, le costume, les mœurs et le caractère. »

Mais les petites tentes se dressent de tous côtés, les étalages se font aussi beaux et aussi séduisants que possible; c'est à croire que tous les Debreczinois, ceux du moins qui ont quelque chose à vendre, sont descendus sur la place avec leurs marchandises. La Piacz-utcza est insuffisante à ce débordement de provisions, les rues adjacentes se bordent d'entassements de denrées; ici ce sont les marchands de fruits, avec leurs corbeilles de pommes vertes, de poires blondes, de prunes ambrées ou violettes et de raisins dorés; en face s'alignent les légumes, en pyramides de choux, en monceaux de pommes de terre, en cascade de navets ou d'oignons, flanqués de remparts de melons ou de citrouilles, entremêlés de beaux épis de maïs à demi-mûrs, que les Hongrois aiment à manger tout bouillants.

Chaque quartier, chaque rue, a sa spécialité : ici ce sont les vêtements, les vestes brodées, les *bundas*, les *szürs*, dont nous reparlerons tout à l'heure. Toute une rue est occupée par les marchands de chaussures, depuis la grande botte qui monte au genou, jusqu'à la fine bottine de dames qui semble sortir d'un atelier parisien. La rue à gauche est envahie par les cordiers, il y en a de quoi armer toute une flotte; puis ce sont les harnais, avec leurs boucles et leurs grandes plaques de cuivre qui brillent au soleil comme de la vaisselle d'or. Après les harnais, voici les voitures, petites, légères, destinées à la puszta. Plus loin encore on vous offre de grands paniers tressés qui, placés entre les ridelles, servent de coffres aux voitures. Nous arrivons sur une petite place où l'on vend du pain, du fromage blanc et du café au lait; on peut déjeûner séance tenante ou faire ses provisions pour la route. Dans la rue de la Mercerie nous voyons toute une suite d'étalages de pipes hongroises, aux fourneaux en terre rouge ou noire, recourbés et emmanchés d'un long tuyau de merisier. Les Hongrois les appellent tchiboucks, comme les

Turcs, et ils les bourrent de leur tabac jaune et doux qui, bien que récolté en Hongrie, est toujours qualifié tabac turc.

Avons-nous fini la visite du marché? Pas encore, voilà la rue de la Boucherie, une des plus curieuses; tout un rang de maisons possède, en place de fenêtres, un grand et large volet qui peut s'ouvrir en dehors, de haut en bas, et former étal. Sur ces tables suspendues sont empilés des quartiers de viande et des abatis de toute espèce, dont l'aspect, il faut l'avouer, est peu apétissant.

Un mot maintenant de la foule qui circule à travers tous ces entassements de marchandises. Ici la redingote et le veston sont l'exception, tous les paysans venus au marché portent leur costume national : les grandes bottes aux lourds éperons, la large culotte en toile blanche, l'attila serré aux hanches, le petit chapeau à bords relevés et par-dessus tout le szür qui mérite une description toute spéciale.

Le szür est un manteau sans manches, ou plutôt avec fausses manches servant de poches, et qui s'attache autour du cou par une agraffe. Vu par derrière, il a absolument la forme des dalmatiques de nos diacres. Il est fait d'une grosse étoffe, d'une sorte de feutre; il est quelquefois noir ou marron, mais généralement blanc. Les bords, les fausses manches et le milieu du dos sont ornés de broderies en couleurs éclatantes, rouges et vertes, quand l'étoffe est blanche; marron quand elle est noire, et noire quand elle est marron. Les dessins de ces broderies sont très variés, mais toujours d'une élégance et d'une pureté étonnante; il semble qu'un grand artiste ait pris soin de les composer. Il me paraît évident que ces dessins remontent à une très haute antiquité et qu'ils sont reproduits avec un grand respect de la tradition.

Quelques paysans s'approchent des étalages, pour y marchander des objets à leur convenance; mais la plupart paraissent peu s'occuper du marché; ils se réunissent par groupes, sur la place ou dans les principales rues, et causent des affaires du jour. Les paysans hongrois lisent peu, les journaux ne vont pas encore les chercher au fond de la puszta, et c'est aux foires et marchés qu'ils apprennent les nouvelles et qu'ils discutent, non seulement sur les intérêts de la commune et du comitat, mais aussi sur ceux de la nation.

En les voyant graves et réfléchis, debout sur la Piacz-utcza, tantôt causant avec animation, tantôt écoutant un des leurs leur

raconter ce qui se passe à la Diète, je me rappelais l'anecdote citée par M. de Gérando. Dans un de ses voyages, l'écrivain causait un jour, en pleine puszta, avec son cocher, un vieux magyar. Celui-ci, lui ayant parlé de Napoléon Ier de manière à prouver une certaine instruction : « Tu sais donc lire, lui dit le voyageur, et il y a des livres dans ton village? — Non, répondit le cocher, mais n'avons-nous pas les foires pour nous instruire? »

Les rassemblements de la Piacz-utcza sont souvent dérangés par le passage d'une voiture, c'est un gros fermier ou un propriétaire des environs qui arrive seul, ou accompagné de sa famille, dans son petit charriot hongrois, attelé de quatre chevaux de front, presque toujours suivis d'un ou de plusieurs poulains. Ces jolies bêtes, laissées en pleine liberté, gambadent de ci de là, s'arrêtent curieuses devant les étalages, happent au passage une pomme ou une feuille de chou, reçoivent en punition un coup de parapluie de la marchande indignée, et s'enfuient au galop, le produit de leur larcin entre les dents, en passant à travers la foule qui ne paraît nullement s'effrayer de leurs incartades. Quelques fois ils culbutent un étalage, ce qui soulève de grands cris et leur attire de nouveaux coups, et ces gamins de la puszta répondent par une ruade, vont se jeter dans un attelage qui vient en sens inverse, et chassés par un coup de fouet, vont à fond de train, rejoindre leurs mères qui ont continué tranquillement leur route. Il ne faudrait pas croire que ces petits incidents troublent en rien un marché hongrois; le magyar qui fume gravement sa pipe, en causant sur le trottoir, ne s'émeut pas pour si peu. Il aurait du reste fort à faire; car, un jour de marché, il y a, dans les rues de la ville, plusieurs centaines de poulains qui galopent en liberté et, comme au fond ces animaux sont très doux, il n'arrive jamais aucun accident.

Le marché fini, nous allons faire une visite au directeur du Journal de Debreczin, M. Gaspard, pour lequel nous avons une lettre de recommandation. Comme il ne parle pas le français, il va nous chercher un sien ami; celui-ci, qui connaît parfaitement notre langue, se met aussitôt à notre disposition pour nous faire visiter les principaux monuments de la ville. Nous voyons entre autres le temple, désormais célèbre, qui a servi en 1848, de siège à la Diète. C'est froid et nu, comme tous les temples protestants.

Après le déjeûner, nous montons en voiture pour aller à l'école d'Agriculture pratique. Nous longeons un faubourg dont toutes les

maisons semblent se cacher sous l'ombrage de magnifiques futaies; puis, au sortir de la ville, nous entrons dans un bois. Ce bois, nous explique-t-on, est large de trois milles et long de plus de vingt, c'est la propriété de la ville. Un bien communal qui a quelque valeur : il est estimé 50 millions de francs. La route, de sable comme toutes les routes hongroises, est parfaitement mauvaise et nullement entretenue; cependant nos petits chevaux de la puszta nous mènent rapidement et en moins d'une heure nous sommes arrivés.

Le sous-directeur nous reçoit avec la politesse et l'affabilité d'un magyar et veut nous faire visiter lui-même l'établissement. L'école d'agriculture pratique de Debreczin compte une soixantaine d'élèves, tous internes. Une partie de la journée est consacrée à l'enseignement des sciences utiles à l'agriculture; pendant l'autre partie, les élèves se livrent à des travaux pratiques. La durée des cours est de trois ans; pendant ce temps, les jeunes gens doivent acquérir toutes les connaissances théoriques et pratiques nécessaires, pour faire un bon agriculteur.

Après avoir visité les bâtiments destinés aux élèves, on nous conduit à la ferme et nous voyons en passant les logements des ouvriers; chacun de ces logements se compose de deux pièces au rez-de-chaussée, et d'une ou deux pièces à l'étage, pour ceux qui ont une nombreuse famille. Dans un des angles de la pièce d'entrée est le poêle, gros bloc de maçonnerie dans lequel est réservé le four où se cuit le pain de la famille et qui chauffe toute la maison. Le directeur nous fait remarquer la propreté qui règne partout, il nous explique qu'il tient sérieusement la main à ce que toutes les règles de l'hygiène et de la morale soient sévèrement gardées.

Nous traversons les écuries, malheureusement à peu près vides; tous les chevaux sont aux champs; puis nous arrivons aux étables vaches, vastes, bien aérées, elles peuvent être prises comme modèles de constructions agricoles; en évitant avec soin toute dépense inutile, on y a réuni toutes les conditions nécessaires à la santé et au rapide développement des animaux. On fait à l'école de Debreczin des essais d'acclimatation de races étrangères; nous y avons vu de superbes échantillons de vaches hollandaises et suisses qui, nous assure le directeur, réussissent parfaitement dans la puszta.

Au sortir de l'étable à vaches, on nous conduit à un enclos ren-

fermant une trentaine de poulains de un à deux ans. Oh! les jolies bêtes, avec leurs têtes fines et intelligentes, leurs jambes élancées comme des fuseaux, leurs robes luisantes comme du satin! Nous claquons des mains et aussitôt toute la bande s'élance dans un galop échevelé, fait à fond de train le tour de l'enclos et, revenue, s'arrête subitement sur ses jarrets tendus. Alors les cous s'allongent et les naseaux viennent flairer nos mains, comme pour y chercher quelque friandises. Malheureusement nous n'avions ni pain ni sucre dans nos poches et l'espoir de ces bonnes et jolies bêtes fut déçu.

On nous fait parcourir ensuite les granges, les porcheries, les bergeries qui peuvent abriter plusieurs mille moutons; puis les nombreux ateliers où se confectionnent tous les objets nécessaires à l'établissement.

Dans la puszta, nous explique le Directeur, le fermier n'a à sa portée que peu ou pas de gens de métier; aussi doit-il savoir tout faire pour pouvoir se suffire. A cause de cela nous apprenons à nos élèves tous les métiers qui se rapportent à l'agriculture : ils font du charronnage, de la menuiserie, de la vannerie; tous savent forger un outil, ferrer un cheval et confectionner un harnais.

Il nous montre alors, comme spécimen, une petite calèche, élégante de forme et parfaitement conditionnée, qui est l'œuvre des élèves de la maison.

La ferme école de Debreczin cultive six cents hectares. Déjà bon nombre d'élèves en sont sortis et ont apporté dans la culture de leurs terres des améliorations qui en ont doublé le produit.

G. DE BEUGNY D'HAGERUE.

PAGES D'UN SÉJOUR EN ORIENT

Au mois de novembre 1847, mois le plus mauvais, le plus dangereux de l'année pour la navigation, le *Père des Tempêtes*, comme l'ont nommé quelques anciens, nous nous embarquions le 11 pour Constantinople et nous y arrivions le 25 du même mois, le jour de la fête de sainte Catherine, vierge, martyre, docteur, patronne de la jeunesse, après une traversée pénible et dangereuse.

CONSTANTINOPLE

Constantinople! Quelle ville! Quel monde! Quelle richesse de souvenirs religieux et historiques se trouvent réunis là! Quel ensemble magnifique! Que de beautés et de splendeurs s'étalent sous le regard surpris et charmé! On dirait que Dieu s'est plu à orner d'une manière toute particulière, aux jours de la création, ce petit point de notre globe terrestre. Dans les contes de fées, dont a été bercée notre enfance, n'avons-nous pas vu quelquefois une fée bienfaisante se plaire à combler de ses dons et de ses faveurs spéciales celui ou celle qu'elle se faisait gloire et plaisir de protéger dès son entrée en ce monde? Vraiment, s'il était possible de faire ici un semblable rapprochement, nous dirions qu'il est des lieux sur la terre pour lesquels Dieu semble avoir fait quelque chose de semblable? D'un coup, non de sa baguette magique, mais de sa volonté puissante et créatrice, il a versé à pleines mains, sur ces lieux favorisés, les dons et les richesses de la nature, les beautés de la création, en y laissant en même temps comme le sceau, comme l'empreinte de sa grandeur et de sa magnificence.

Hélas! comme partout, là où se pressent le plus les hommes, là

où ils s'agitent, où ils passent, où ils ont passé, ne laissent-ils pas toujours après eux des traces aussi, c'est-à-dire des ruines, des misères, des discordes, des révoltes, des mensonges, des erreurs et des ténèbres? Et c'est là, surtout à Constantinople, que les œuvres de l'homme forment un contraste frappant avec les œuvres de Dieu : Dieu a créé les beautés du dehors, et les hommes ont fait les laideurs du dedans.

Mais, dans tout ce que Dieu a fait, comme tout reste admirable! C'est toujours la même pureté, le même azur dans le ciel, la même lumière dans l'atmosphère et le même site enchanteur sur la terre; c'est comme un petit raccourci de l'univers, où tout se trouve réuni et forme tableau; et quel tableau! Quel beau panorama, quels riches décors, quelle magnificence d'horizon, quel coup d'œil magique! C'est une situation unique, en notre monde terrestre!

En arrivant par la mer de Marmara, on entrevoit des espaces lointains, comme sans fin, des îles, des golfes, des rives superbes, en Asie, en Europe, à droite et à gauche; puis, avançant, le regard charmé, ébloui, se resserre et ne sait plus où s'arrêter.

A droite, s'étale l'Asie, avec ses golfes, ses baies, ses rades, ses promontoires et ses îles. Au loin, de belles montagnes à l'horizon; plus près, de riches collines se prolongeant et s'étageant en panorama à perte de vue. Au-dessus, ou entre ces montagnes, se lève majestueusement le soleil, un soleil splendide, environné de nuées aux mille teintes, rose, pourpre, or, violet, aux nuances si variées, si brillantes, qu'on ne saurait leur donner un nom, et lui formant comme un trône, ou une couronne, ou une cour. Bientôt le soleil enveloppe tout le ciel de ses feux, projette sur ces lieux qu'il aime ses ardents rayons, fait miroiter la mer, dore et colore les collines environnantes, règne partout en maître et embrase une atmosphère éblouissante. Le brouillard, ou la brume du matin, enveloppe la terre et la mer comme d'un voile, mais bientôt ces vapeurs elles-mêmes montent et s'absorbent dans la lumière, sous l'action ardente de ce beau soleil.

A droite toujours, sur la colline de l'Asie, faisant face à Constantinople, s'étend Scutari, en vaste amphithéâtre, avec ses casernes, ses mosquées, ses nombreux minarets et son pêle-mêle de maisons de toutes formes et de toutes couleurs. C'est une ville de 300,000 âmes, d'une immense étendue, qui pourrait facilement devenir la rivale de Constantinople, dont elle n'est séparée que par le

détroit, si ces deux villes appartenaient à deux puissances différentes.

A gauche, en arrivant par la mer de Marmara, après avoir suivi les murs extérieurs et les remparts de Constantinople, à l'entrée du port, s'avance le sérail, tout un monde, avec ses maisons, ses palais, ses divers quartiers, ses immenses dépendances, même ses prisons, ses jardins et surtout ses forêts de cyprès, qui en dominent et caractérisent tout l'ensemble. Ces cyprès sont vraiment là l'image et la représentation fidèles de ce séjour, où domine la mort, mais la mort invisible. Comme ces arbres toujours verts, qui ne doivent rien perdre de leur sombre feuillage, les femmes admises en ces lieux n'ont pas le droit de s'y flétrir et d'y vieillir. Il faut qu'elles restent toujours jeunes et belles... et, lorsqu'elles ne le sont plus, elles disparaissent, soit d'une manière, soit d'une autre! Quelques-uns disent que des couloirs sombres, conduisant du palais à la mer, les font disparaître sans bruit.

Le sérail, entouré de murs élevés, renfermé dans leur vaste enceinte, forme un promontoire qui s'avance dans la mer et que viennent battre sans cesse les vagues, les courants et les flots. A son tour, la mer s'enfonce dans les terres d'Europe, y forme une baie vaste et profonde, une rade sûre, un port intérieur magnifique, comme naturel, où plus de mille vaisseaux peuvent trouver un abri, où viennent flotter tous les pavillons du monde, C'est ce qu'on désigne sous le nom de *Corne d'or*.

En avançant et laissant à sa droite Scutari, à sa gauche la Corne d'or, on a devant soi le bras de mer, ou canal ou détroit, nommé Bosphore, ainsi que les différents quartiers de la ville, comme Galata, Top-Hana, Péra, Férikeul, Stamboul, etc., etc. En un mot, c'est Constantinople qui s'étale partout, sur les rives, sur les bords de la mer, sur les hauteurs et sur ses sept collines, comme un vaste panorama; ce n'est pas une ville, c'est tout un monde.

C'est une réunion bizarre, élégante, de maisons, de kiosques, de palais, de mosquées, de minarets, de pauvres et de riches demeures, de toutes formes, de toutes dimensions, de toutes couleurs, sans ordre, sans suite, sans fin! C'est un ensemble ravissant, dont on ne cherche pas les détails insaisissables, mais dont le regard reste surpris et charmé. C'est un panorama bizarre et grandiose et probablement unique et sans pareil!

A l'extérieur, deux mers entourent et baignent les murs de Constantinople, tout en protégeant et gardant cette ville immense;

entre ces mers, le Bosphore, qui réalise bien son nom, courant de la mer de Marmara à la mer Noire (entrecoupé de courants dangereux, allant en tous les sens), et mettant en communication ces deux mers, comme un vrai canal. Comme détroit, ou plutôt comme un beau fleuve, il sépare les terres et en baigne les rives. Et quelles terres! Et quelles rives! Deux parties du monde qui se font vis-à-vis pendant le parcours de plusieurs lieues, dont les rives semblent rivaliser de richesse et de beauté, et qui se rencontrent souvent de si près, qu'on pourrait se parler et s'entendre, d'un rivage à l'autre.

En Europe comme en Asie, à de faibles distances les uns des autres, se trouvent des villages, ou bourgs, ou même villes, que les Turcs ont l'habitude de désigner sous le nom général de campagne, auquel ils ajoutent une distinction de qualité ou de nom (*Keuil-campagne — Yeni-keuil — Féri-keuil — Cati-keuil*, etc.)

C'est dans ces campagnes que viennent séjourner les riches pendant une partie de l'année, et ces villégiatures, au bord de la mer, sous ce beau ciel, au milieu des richesses de la nature d'une luxuriante végétation, sous des ombrages délicieux, sont remplis d'agrément et de charmes.

Puis, un peu partout, sur les deux rives, sont disséminés palais, kiosques, jardins enchantés et enchanteurs, avec tout ce que l'imagination peut concevoir de délices naturelles, de satisfactions pour les sens. Là abondent les fruits, les parfums et les fleurs, et des fruits exquis, des parfums délicieux, et des fleurs d'un éclat, d'une beauté extraordinaire.

Mais des mosquées, placées çà et là sur les deux rives, rappellent au souvenir qu'un joug lourd, avilissant, fait tout de servitude et de fatalité, pèse sur les habitants ou plutôt sur les maîtres de ce beau séjour.

Deux détroits, comme des gardes avancées, ferment l'entrée du Bosphore aux navires qui portent en leur sein la foudre, la guerre et la mort; et des forts toujours en éveil, toujours armés, des forts imprenables, en sont les portes et les défenses, et les vigilantes sentinelles.

Constantinople, par sa seule position géographique, sans parler de la sûreté de son port, de la beauté de son site, aurait une importance politique sans rivale, si les Turcs n'en étaient les maîtres. C'est une nation, un peuple, qui reste isolé en Europe par sa religion, ses lois et ses mœurs, et qui va s'affaiblissant de plus en

plus; et cependant cet affaiblissement au point de vue politique est un malheur pour tous! Les Turcs ne sont-ils pas là, comme des sentinelles qui gardent la *Porte*, et la porte la plus belle, la plus enviée, la plus importante du monde? Le gouvernement ottoman se désigne lui-même sous le titre de Porte (Sublime Porte), quoique ce titre soit pris dans un autre sens, il faut avouer qu'il est bien trouvé? Mais n'est-il pas nécessaire, indispensable même, que les sentinelles vivent, et fassent bonne garde, pour que la Porte soit en sûreté? C'est la paix, la tranquillité, le salut de tous qui l'exige! C'est l'équilibre européen qui le demande! — Une nation puissante, ambitieuse et remuante à Constantinople serait bientôt maîtresse et sur mer et sur terre! Que Dieu nous garde d'en faire jamais l'irrémédiable expérience!

Et cependant, que voyons-nous? Les nations, les peuples de l'Europe s'agitent autour de l'empire ottoman, en convoitent quelque part, et commencent même, sous divers prétextes, à se le partager. Ils guettent avec convoitise ces beaux pays occupés par les Turcs, où ceux-ci sont plutôt campés que vraiment installés, et qu'ils ne savent ni protéger efficacement, ni faire valoir.

Les princes, les petits peuples tributaires de la Turquie, presque tous schismatiques ou hérétiques, réclament à grands cris leur indépendance, leur liberté religieuse et politique, et ne craignent pas, pour l'obtenir, d'entrer en révolte ou de se jeter dans les bras du colosse russe.

Mais les nations, comme les individus, ne restent-elles pas elles-mêmes, et peuvent-elles changer à leur gré de nature, d'intérêt, de dispositions et de politique? Ainsi la Russie, comme l'ours de ses glaciers, ferme les yeux, semble dormir et ne rien voir... Mais elle se ramasse sur elle-même, mesure ses forces, étend ses pattes, les pose doucement sur ces petits peuples mécontents et révoltés, leur fait même patte de velours, alléchée par la proie qu'elle sent venir et croit tenir!... Mais au réveil du colosse, qu'arrivera-t-il? L'ours ne sortira-t-il pas ses griffes puissantes? Et ces griffes, que feront-elles, sur qui tomberont-elles? Question redoutable, à laquelle l'avenir répondra! Mais l'histoire du passé n'est-elle pas l'histoire du présent et de l'avenir. Les hommes, les races n'ont pas changé, leurs dispositions sont toujours les mêmes, et leurs intérêts, leur ambition seuls les guident. Un regard sur la Pologne, sur la Sibérie et ses mines, où gémissent, souffrent et meurent tant de victimes

politiques et autres, peut tout faire comprendre, tout faire craindre et tout appréhender dans le présent, comme dans l'avenir!

Ainsi nous avons vu la Russie réclamer bien haut le droit de protéger les chrétiens d'Orient, les chrétiens divisés et séparés, si souvent révoltés, et de les réunir, de les soumettre et de les assujettir sous son sceptre! — Et si la Russie arrivait un jour à son but, à ses fins, on peut se demander quel serait le sort de toutes ces petites nationalités, si inquiètes et si turbulentes. Hélas! qui peut le savoir? Qui peut le dire? Peut-être regretteraient-elles, et amèrement, le joug des Turcs?

Ah! si les Turcs étaient chrétiens, catholiques bons et fidèles, au lieu d'être musulmans, quel bonheur ce serait pour eux et pour beaucoup d'autres! Alors ils se protégeraient eux-mêmes, en protégeant leurs propres sujets. Éclairés des lumières de la foi et de la vérité révélée, ils vivraient d'une toute autre vie, de la vie véritable; alors ils ne seraient plus opprimés au dedans par leur triste fatalisme qui les rend inertes, incapables d'un long travail, de vastes entreprises et de toute initiative, car ils n'obéissent qu'à la force, à la fatalité. Alors, aussi, ils ne seraient plus opprimés au dehors par leurs lois funestes et leurs mœurs dévastatrices; ils auraient leurs familles ascendantes et descendantes, leurs successeurs assurés, un foyer domestique, et formeraient une société réelle et complète; leur population ne tendrait pas à s'éteindre, à disparaître, comme aujourd'hui... Un grand politique a dit : « On cherche des Turcs aujourd'hui, on n'en trouve plus. » Et c'est vrai! Si l'on retirait de Constantinople et de l'empire ottoman les Arméniens, les Grecs, les Francs, les chrétiens, les Juifs, etc., de quelque nation qu'ils soient, à quelque secte qu'ils appartiennent, vraiment que resterait-il?

Et de plus, partout où passent, où ont passé les Turcs, ils n'ont su rien créer, rien établir, rien organiser, mais ils savent détruire, renverser et désorganiser.

Et cependant, le moment ne peut être éloigné où l'empire Ottoman et sa capitale auront à subir des changements et peut-être une transformation?... Ah! puisse cette transformation être heureuse et chrétienne, et par là même civilisatrice! Que ce pays de la lumière, tant aimé du soleil, voie enfin se lever sur ses habitants le vrai Soleil, le Soleil de justice, la Lumière éternelle et véritable!

LA SOCIÉTÉ A CONSTANTINOPLE

Voir et connaître Constantinople sous toutes ses faces, c'est quelque chose. Mais y vivre, c'est bien plus! C'est nécessairement voir s'agrandir ses pensées, son cœur, toute son âme. C'est comprendre la vie sous un autre point de vue, plus vaste et plus généreux; c'est entrer dans la lutte; c'est étendre le cercle de son existence; c'est être en campagne comme le soldat, et sur un vrai champ de bataille, et pour y combattre les bons combats! Là, on s'oublie soi-même, on lutte, on souffre, on travaille pour Dieu, pour la vérité, pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour l'Église et pour la France. Ces causes ne peuvent s'y séparer. En Orient, à Constantinople surtout, rien n'est indifférent. Les nationalités, grandes et petites, sont en présence, et se disputent la prépondérance politique et religieuse; chacune d'elles représente sa religion ou se trouve représentée par elle. Et tous, chrétiens et musulmans, juifs, hérétiques et schismatiques se font gloire de leur religion, la professent ostensiblement et s'en servent même souvent comme de démonstration politique. Il n'y a donc pas de respect humain possible.

Les Juifs ont leurs synagogues où ils se réunissent, ils ont leurs jours de fête, leur sabbat du samedi bien connus et fidèlement observés. — Les musulmans font leurs prosternations et leurs prières trois fois le jour, aussitôt que le signal leur en est donné du haut des minarets. C'est le canon qui annonce le coucher et le lever du soleil en même temps que la prière; c'est le canon qui annonce aussi le grand jeûne du Ramazan, du matin jusqu'au soir et qui avertit du moment où peut commencer le repas. C'est encore le canon qui annonce la prière du sultan et son entrée dans l'une des mosquées de la capitale, le vendredi, leur dimanche à eux, leur jour du Seigneur.

L'Église grecque, de toutes les Églises dissidentes, la plus tapageuse, ne se gêne en rien pour faire toutes ses démonstrations. Enterrements, cérémonies extérieures du culte, processions, même nocturnes, au son de tous les carillons des cloches ou des timbres mis en branle et dont les sons se doublent et se multiplient. Ils n'épargnent rien pour faire de l'effet et du bruit et font tout avec ostentation, avec un air de bravade et de défi que rien n'arrête. Il n'y a là du christianisme que le nom, c'est certain; l'esprit,

l'âme de la vraie foi n'y est plus, aussi est-il bien rare que les cérémonies et les fêtes des Grecs se passent sans tumulte et sans trouble. Mais ce que nous constatons ici, c'est qu'ils se font gloire de leur culte et de leur religion. Il en est de même des Arméniens, quoique plus prudents et plus sérieux.

Le protestant, qui n'a pas de culte, de culte extérieur du moins ou culte à peu près nul, semble rester indifférent au dehors; il n'en est rien. Il répand et déverse partout ses livres bibliques, à textes rognés; multiplie ses ministres qu'il paye au poids de l'or; fonde des écoles, des hôpitaux; achète même les élèves et les prosélytes, et ne s'endort jamais pour l'honneur britannique surtout et au nom de la riche Angleterre.

Comment les catholiques pourraient-ils déserter leur propre cause et ne pas se montrer fermes et fidèles dans la pratique de leur foi dans un tel milieu, au sein d'une telle lutte?

Mais, dira-t-on peut-être, la politique n'a rien à voir en tout cela? Elle a, comme les peuples et les gouvernements, bien d'autres affaires à débrouiller que celles qui concernent Jésus et Bélial? Nous répondrons en toute assurance à cette observation : Jésus et Bélial! mais c'est là le fond de toutes choses? Réfléchissez, raisonnez, raillez tant qu'il vous plaira, approfondissez tout, et partout et toujours vous trouverez cette grande et importante question, cette grave affaire! C'est le fond de l'histoire de l'humanité; c'est la lutte ancienne et toujours nouvelle; c'est le grand combat engagé dès le commencement du monde entre le ciel et l'enfer, entre Jésus et Bélial (ou Satan), entre la vérité et le mensonge.

Ne nous étonnons donc pas de voir se continuer ces luttes sur la terre, ces luttes désignées sous des noms divers, persécutions sanglantes, guerres religieuses, associations secrètes et ténébreuses, etc. Ces luttes, disons-nous, ont eu des causes et des prétextes différents, selon les temps, les lieux et les personnes, prétextes souvent abrités et cachés sous le manteau de la politique, dissimulés sous le voile menteur de la révolte et de l'impiété, et toujours opposant Bélial à Jésus! Et ce qui étonne, ce qui surprend, ce qui confond, c'est la pente mauvaise qui entraîne les hommes dans cette lutte terrible! C'est le phénomène étrange du libre-penseur qui veut secouer le joug de toute vérité, de tout enseignement religieux, et qui préfère sa pensée à la pensée révélée de Dieu!

Le sceptique, qui affecte de n'avoir aucune croyance, qui se fait gloire de ne croire à rien, et de ne vouloir rien croire, rien espérer, rien craindre, qui se vante de n'appartenir à aucune religion et qui les persiffle toutes, celui-là est vraiment bien déplacé, il faut l'avouer, au milieu de ces croyances, de ces luttes, de ces ambitions religieuses, dont la société orientale est le théâtre, surtout à Constantinople, où se trouvent réunis toutes les religions et tous les cultes, toutes sortes de peuples, de nationalités grandes et petites, et où sont parlées trente-cinq langues.

Parmi ces idiomes si divers, les langues anciennes, comme le grec, l'arménien, le chaldéen, l'arabe, etc., sont employées dans le culte, suivant les diverses nationalités qui les parlent ou les conservent, et sont enseignées dans leurs écoles.

L'Église catholique, apostolique et romaine garde et conserve le latin dans sa liturgie. Comme elle est *une*, elle ne peut avoir plusieurs langues pour s'exprimer. Cependant elle permet et tolère quelquefois l'emploi des autres langues dans le culte, quand il y a nécessité; et cette tolérance, elle l'exerce, surtout en Orient, parce que, là plus qu'ailleurs, l'esprit de nationalité est très ardent, et que les partis, les schismes, les divisions religieuses sont toujours à craindre et à redouter.

Etre impie, incroyant est toujours un malheur! S'en faire gloire peut devenir un blasphème et un scandale; mais être impie en Orient, et se plaire à le faire paraître, c'est non seulement un contraste malheureux, une opposition ridicule et déplacée, mais encore c'est être aveugle ou insensé; c'est exciter la défiance, c'est s'attirer le mépris de tous, c'est faire retomber même cette honte et ce mépris sur le pays et sur le peuple auxquels appartient l'impie.

En Orient, qui dit Français, dit catholique; ces deux titres sont comme inséparables, comme dépendants l'un de l'autre. Or, il faut être soi et non pas un autre; on ne peut être en contradiction avec soi-même; et les nations, comme les individus, qui se piquent de posséder un peu de logique et de bon sens, doivent rester elles-mêmes.

Mais si les Français persécutent leur propre religion; s'ils tournent leurs armes contre leur mère, contre la sainte Église catholique, tout en restant obligés par intérêt, par politique de couvrir de leur pavillon, de protéger, aux yeux de tous, les peuples catholiques répandus en Orient, n'est-ce pas une aberration, une véri-

table inconséquence? Et quel effet désastreux pour la France doit produire une telle conduite, de quelque côté qu'on l'envisage et qu'on la considère?

A l'époque encore peu reculée où nous transporte ce récit, la France avait le bonheur et l'honneur de rester elle-même et d'être une France catholique.

Mais devant revenir sur ce sujet, jetons d'abord un regard sur les petites nationalités qui s'agitent autour de Constantinople et dans Constantinople même.

PETITES NATIONALITÉS

Les races latine, germaine, slave, tartare, etc., se trouvent en présence en Europe; elles se regardent, se mesurent de l'œil, se pèsent pour ainsi dire avant d'entrer en lutte. Laquelle de ces races dominera les autres? Laquelle l'emportera, surtout en Orient? A laquelle resteront et la victoire et la prépondérance? Sera-ce à la plus sage, à la plus ambitieuse, à la mieux armée ou à la plus perfide? Hélas! Dieu seul le sait, Dieu seul pourrait nous répondre! Mais du moins nous pouvons lui demander instamment que la plus chrétienne, la plus généreuse et la plus noble en ses pensées et en ses sentiments soit aussi la plus forte et la plus puissante.

Sans parler des races auxquelles elles appartiennent, occupons-nous un instant des petites nationalités qui s'agitent, se coudoient, se rencontrent d'une manière ou d'une autre dans Constantinople et dans l'empire Ottoman; comme Arméniens, Grecs, Bulgares, Roumains, Valaques, Moldaves, Serbes, Albanais, Bosniens, Syriens, Cophtes, Crétois, etc., etc. Les *Francs* sont des Européens habitant l'Orient depuis longtemps, mais qui n'en sont pas originaires. En général, ils sont catholiques, et quoique sujets de l'empire Ottoman, ils se rattachent à leur patrie d'origine par mille liens; liens de famille, d'affection, d'intérêt et surtout par la même religion. Nous ne comprenons donc pas les *Francs* dans les petites nationalités dont nous parlons ici.

Ces petits peuples, tributaires des Turcs, ou subjugués par eux, placés sous leur joug ou sous leur protection, s'inquiètent, se tourmentent, se débattent sous cette protection plus ou moins détestée, sous ce joug qui leur paraît dur et de plus en plus lourd. Placées vis-à-vis les unes des autres, ces petites nationalités s'isolent, se méfient mutuellement, se retranchent chez elles, avec leurs idées,

leurs petits intérêts et leurs intrigues propres; elles restent isolées, divisées, séparées, en politique, comme en religion. Jalouses et irritées, elles semblent toujours être sur le qui-vive et former quelque complot mystérieux contre l'autorité qui les régit et les gouverne. Ces peuples sont d'autant plus jaloux de leur nationalité, plus susceptibles et plus ombrageux qu'ils sont plus faibles et plus isolés en politique. Peut-être aussi, parce qu'ils ont plus souffert et qu'ils ont été plus longtemps opprimés? On peut dire même qu'ils sont schismatiques par nature, par tempérament; leur esprit est constamment dans le dépit, dans l'opposition et dans la révolte; leur volonté n'est jamais soumise qu'à la force. Quel que soit leur maître, sous quelque joug qu'ils passent, ils seront hostiles à cette autorité et formeront parti contre elle. La révolte germera dans leur esprit, s'y développera, avant même de pouvoir trouver quelque prétexte pour la faire éclater au dehors? Cette disposition malheureuse vient sans doute de ce que ces peuples ont beaucoup souffert, qu'ils ont subi plusieurs jougs, passé sous différents maîtres, et que, bon gré mal gré, il leur a fallu accepter une domination étrangère? Et c'est ce qui fait peut-être qu'ils s'arment toujours en esprit, sinon de fait, afin de secouer le joug de cette domination qui leur pèse et pour n'en accepter pas d'autre que la leur? Peut-être aussi, est-ce le châtiment divin qui s'appesantit sur eux? Les premiers, ils ont reçu les lumières de la foi, et les premiers, ils en ont abusé; ils les ont méconnues, altérées, divisées. Ils ont renié l'Esprit-Saint, et l'Esprit-Saint s'est retiré d'eux, les abandonnant à leur propre esprit. Ils ont rejeté le joug si doux du successeur de saint Pierre, le Pasteur des pasteurs (1). Et maintenant ils n'ont plus que des mercenaires pour pasteurs, et sont comme des troupeaux abandonnés aux loups... Ils sont passés sous le joug de l'infidèle, du Turc, du musulman! L'aveuglement est donc devenu leur partage, leurs yeux affaiblis ne peuvent plus soutenir l'éclat de la lumière et du soleil, c'est-à-dire l'éclat de la vérité et de la foi.

L'ombre et la nuit, l'erreur et le mensonge leur conviennent; ils s'y plaisent, s'y abritent et s'y affermissent. Par orgueil, ils ne se soumettent pas, et par faiblesse, ils s'isolent.

Les Turcs, dit-on, excitent, parmi ces petits peuples, ordinairement schismatiques ou hérétiques, des querelles, des divisions, ou,

(1) Hérésie des Grecs.

du moins, les aident, les alimentent, les favorisent et, au besoin même, les feraient naître? C'est bien possible, quoique ce ne soit pas très sûr! Ils cherchent, sans doute, à les affaiblir en les divisant, à les réduire à l'impuissance, à les tenir en servitude, à leur faire payer cher la protection qu'ils leur accordent les uns contre les autres. Pendant que ces peuples inquiets, turbulents, se disputent entre eux, les Turcs restent leurs maîtres. Hélas! c'est encore la loi du plus fort! C'est la force qui prime le droit, quoique d'une autre manière! Que les gouvernements innocents de ce même péché leur jettent la première pierre! Les Turcs font ce que feraient tous les autres, mais ils le font mal : sans loi, sans ordre, sans suite, sans organisation et, par là même, souvent sans justice.

On parle aussi des cruautés du fanatisme turc; mais, à part quelques cas isolés et rares, les massacres des chrétiens sont presque toujours préparés en dessous et de longue main par les Anglais protestants ou les Russes orthodoxes....., qui payent et donnent les armes, se servant des bras musulmans pour frapper et les guidant même dans l'ombre. Qu'on aille au fond des choses, qu'on les examine sans parti pris, et l'on trouvera presque toujours pour principal moteur la politique. On cherche des causes, des prétextes, pour faire la guerre aux Turcs; on veut se forger des armes contre eux, en les excitant à la colère, à la cruauté, en allumant des haines, des vengeances, des représailles réciproques, et quand les étincelles sont lancées, souvent l'incendie éclate.

Quoi qu'il en soit, il sera toujours vrai de dire que quelques peuplades sauvages et furieuses ne sont pas la Turquie, pas plus que la Terreur et la Commune n'étaient la France.

A Constantinople, les Turcs, au contraire, se montrent tolérants, se font les protecteurs fidèles des églises catholiques, des établissements religieux et des maisons de charité et de bienfaisance. Dans leur loyauté clairvoyante, les Turcs ne tourmentent jamais les bons catholiques, parce qu'ils les considèrent comme des sujets soumis et fidèles, et non révoltés. Jamais les Turcs de la capitale n'ont montré la moindre défiance envers les prêtres, les missionnaires, les catholiques, envers les Filles de la Charité. Bien au contraire, ils se montrent pleins de respect et de bienveillance à leur égard. Dans leur grand sens, les Ottomans sentent bien que la vraie religion chrétienne est là, que dans l'Église catholique seulement réside la vie, l'âme même du christianisme! Ils le disent, sans se gêner :

L'Église catholique, c'est l'arbre! le reste, c'est le bois sec, le bois mort!

Aussi les Turcs méprisent-ils sincèrement, du fond du cœur, toutes ces branches séparées de l'arbre, tous ces petits peuples chrétiens, mais schismatiques et hérétiques, toujours agités et remuants. Ils se rient de leur simulacre de religion, de leurs fêtes tumultueuses, dont ils se défendent et qu'ils redoutent. Aussi, quand les fêtes pascales arrivent, l'armée turque est sur pied et veille. Pour les mêmes fêtes des catholiques, lorsqu'elles ne se rencontrent pas les mêmes jours, les Turcs restent parfaitement tranquilles. Mais ils se méfient, et non sans raison, de ces petites nationalités, séparées les unes des autres, poursuivant chacune ses idées, ses intérêts propres, et, sans cesse, en ébulition et en révolte contre quelqu'un ou contre quelque chose, toujours gonflées de jalousie et d'orgueil, et surexcitant, chez elles et entre elles, les convoitises, les passions, les discordes, les haines, les colères et les vengeances.

Et, n'en doutons pas, ces petites nations ainsi agitées et inquiètes, se disant opprimées par les Turcs et cherchant à secouer leur joug, qui font mine même de se jeter dans les bras de la Russie et de lui demander, à tout propos, sa protection et son intervention, sont un des plus grands dangers de l'empire Ottoman et seront une des principales causes de sa dislocation et de sa ruine.

LES ÉGLISES DISSIDENTES

Les Eglises, comme les nationalités qui les ont fait naître et qui les représentent, ne peuvent ni ne veulent s'entendre et s'unir; elles restent donc séparées entre elles, se jalousent, se critiquent, se haïssent et se méprisent réciproquement. Chez elles, entre leurs principaux membres, il y a lutte et division incessante. L'orgueil, l'avarice, les intrigues, y sont à demeure fixe et s'y agitent toujours. Là, le plus fort écrase le plus faible, le plus intrigant gouverne, le plus rusé, le plus menteur, le plus perfide domine, jusqu'à ce qu'un autre, plus rusé, plus perfide et plus intrigant encore, domine et gouverne à son tour. Pour parvenir aux bénéfices et aux dignités, tous seraient prêts à sacrifier même leur honneur, en supposant qu'il leur en restât encore. Les chefs, quels que soient les titres qu'ils se donnent, sont les plus avares, les plus fourbes, les plus corrompus, les plus dangereux des hommes.

Au fond, il n'y a donc là du christianisme que le nom; c'est un christianisme désorganisé et désorganisateur; c'est un corps sans âme; c'est quelque chose de la lettre qui tue, et rien de l'esprit qui anime et vivifie. Une ignorance profonde est le partage du peuple; c'est le moyen de l'asservir et de le fanatiser à volonté. Dans les prêtres, c'est une ignorance religieuse vraiment extraordinaire et toute volontaire, toute préparée. Qu'on aille aux preuves et l'on verra.

Ces églises dissidentes en Orient donnent donc au monde, avec le spectacle de leurs divisions, le spectacle, plus hideux encore, de leur cupidité, de leur avarice, de leur vénalité, de leurs vices et de leur ignoble misère. Ils vendent, ils achètent tout, même le ministère et les charges ecclésiastiques, au prix le plus élevé qui leur en est offert. Ils se vendraient eux-mêmes, s'ils le pouvaient et s'ils trouvaient des acheteurs.

Une Fille de la Charité racontait qu'à cette époque, visitant les prisonniers à Constantinople, pour leur apporter secours et consolation, aussi souvent qu'elle en pouvait obtenir l'autorisation, elle achetait souvent des citrons et des oranges pour les malades qu'elle y allait voir, et s'adressait, le plus souvent, à un Grec, très empressé et très désireux de vendre et dont l'étalage était à la porte de la prison. Bientôt, elle ne le vit plus et le perdit de vue. Mais quel ne fut pas son étonnement lorsqu'elle le retrouva à la prison, y exerçant son ministère comme papas (prêtre grec) et cherchant à y remplir ses nouvelles fonctions. « Comment, lui dit la sœur, vous voilà prêtre et si vite! Comment avez-vous donc fait? — Rien de plus simple, lui répondit-il; ayant gagné à mon commerce d'oranges la somme suffisante, j'ai acheté la charge de prêtre, et me voilà! »

On le voit, ses études ne l'avaient guère préoccupé. On a vu de leurs évêques, après être revenus d'eux-mêmes au bercail du vrai Pasteur et de la sainte Église, poussés par les lumières et les avertissements de leur conscience, un instant réveillés, revenir encore aux erreurs abandonnées, se repaître de ce qu'ils avaient rejeté, et se faire payer, se faire acheter au poids de l'or, par l'orthodoxie russe.

Le haut clergé, quoique vivant dans une sphère plus élevée, n'en est ni plus éclairé, ni meilleur. Quelquefois ils savent eux-mêmes se rendre justice. Nous en citerons un exemple qui nous revient à la mémoire.

Le Supérieur des missionnaires lazaristes à Constantinople, le Préfet apostolique, a raconté lui-même ce fait dans l'intimité. Il voyageait dans l'Archipel pour visiter plusieurs des établissements de sa Congrégation. Se trouvant réuni sur le même paquebot à plusieurs prêtres grecs, et parlant parfaitement leur langue, il put causer avec eux, et leur tenir un langage plein de sagesse et de dignité. S'étant retiré à l'écart pour dire son office, un des papas vint à lui en grand mystère et le pria avec instances de l'entendre en confession. « Laissez-moi profiter de cette bonne rencontre, lui disait-il, laissez-moi mettre un peu d'ordre à ma conscience et en débrouiller le chaos. Aidez-moi à obtenir mon pardon de Dieu par un aveu complet de mes fautes. Cet aveu ne nous est jamais possible entre nous; nous nous méfions les uns des autres et nous avons raison, car nous ne valons guère. Puis, au fond, que sommes-nous? Sommes-nous vraiment prêtres? Avons-nous le pouvoir d'absoudre, de remettre les péchés? Quel est notre sacerdoce? Je n'en sais vraiment rien. Mais ce que je sais très bien, c'est que je n'ai aucune confiance, et que nous sommes tous, tous des ignorants et des misérables. — Tous, reprit le Supérieur, c'est beaucoup dire. Et certainement que vous vous calomniez en parlant ainsi. — Non pas, reprit le papas, non pas; je n'ai dit que l'exacte vérité. Il n'y a pas d'exception à faire, pas une seule! Nous ne valons rien, c'est connu, et personne n'oserait ni ne voudrait me démentir. Vous autres, prêtres catholiques et Français, c'est autre chose, nous le savons, vous êtes des hommes savants, pieux et vertueux, dignes du respect, de la confiance et de la vénération de tous; vous pratiquez les premiers ce que vous prêchez et ce que vous enseignez aux autres; votre ministère et votre sacerdoce, vous les prenez au sérieux, et je crois que vous avez raison. Mais nous, qui nous dira ce que nous sommes? Ce que je puis dire en toute vérité, c'est que nous sommes des misérables, c'est pour cela même que je vous demande de m'entendre en confession, de me laisser profiter de la bonne occasion que je ne retrouverai plus, et de m'accorder, enfin, une véritable absolution. »

Le Supérieur des missionnaires accueillit ces confidences avec beaucoup de réserve et de prudence, sans permettre aucun aveu. Il s'attacha seulement à faire comprendre au papas que la première condition, pour recevoir l'absolution qu'il demandait, était de s'instruire, d'abjurer ses erreurs, de rentrer dans le sein de l'Église

catholique, dont il était séparé, de se repentir et de changer de vie, etc., etc., que sans ces conditions acceptées et remplies, une confession lui serait complètement inutile. Le pauvre prêtre fut donc contraint de renoncer à ce qu'il appelait lui-même une bonne occasion, une heureuse rencontre.

Voilà une preuve évidente de l'ignorance religieuse, régnant dans les Églises dissidentes, même parmi leurs prêtres. Voilà des aveux bons à retenir et qui dépeignent bien leur état, leur situation morale. Mais ces aveux sont rares parmi eux; ils aiment bien mieux se draper avec orgueil et arrogance, dans leur opiniâtreté et leur ignorance.

En Orient, l'influence française est ancienne, profonde et comme naturelle; on y aime notre langue, douce, claire, savante et harmonieuse; on l'étudie avec empressement; on la parle avec plaisir, et la diplomatie y trouve une précision et une clarté précieuses.

La population française est sympathique à tous, tous les étrangers en conviennent, quand ils ne sont pas dominés par des rivalités jalouses et des rancunes nationales.

A l'époque où nous nous transportons, l'influence française était grande, presque prépondérante en Orient. Les ambassadeurs de Russie en cherchaient souvent la cause et ne la trouvaient pas, ou bien ne voulaient pas en admettre l'évidence. Or, il advint qu'une ambassadrice russe, aimable, bonne et charmante, crut un jour avoir trouvé cette clef d'or qui ouvrait ainsi les cœurs à la nation française; elle pensa que l'aumône, l'exercice de la bienfaisance, devaient en être la principale cause. Alors elle voulut essayer de contrebalancer cette influence, ou peut-être de s'en emparer. A cet effet, elle fit annoncer officiellement aux Filles de la Charité et aux pauvres, qui se réunissaient chez ces dernières plusieurs fois par semaine, sa visite et ses dons généreux. Aux jours annoncés et désignés, l'on vit une jeune dame riche, belle, élégante et bonne, une ambassadrice de Russie se munir du tablier blanc de la sœur de la Charité, et en grande pompe, avec solennité, suivie de plusieurs officiers de l'ambassade, distribuer elle-même, avec bonté et bonne grâce, de la nourriture, des vivres, des vêtements et des secours aux pauvres réunis là, toujours nombreux et de toute nationalité. C'était beau et grand. Mais on le comprend, ce zèle, cette bienfaisance improvisée, ces aumônes, ce service assujettissant, tout cela

ne pouvait durer, ce n'était qu'un essai, une charité officielle, un feu de paille qui fut bientôt éteint, et qui, d'ailleurs, n'avait eu pour principe que des motifs humains et passagers. Il faut autre chose pour se dévouer constamment et sans cesse, pour faire de sa vie un sacrifice perpétuel. Il faut la vie surnaturelle, la vie de la grâce. Pendant quelques semaines, on parla de l'ambassadrice de Russie; puis tout fut bientôt fini, tout s'évanouit comme une fumée, comme un songe.

Il est vrai, cette influence de la France a bien baissé en Orient depuis ses désastres de 1870-71, depuis ses malheurs qui ont révélé ses divisions au *dedans* et les ont fait éclater au dehors. Elle s'est obscurcie et comme voilée... Maintenant cette situation, où la placent sans cesse les menaces du socialisme et de la Révolution, est une situation humiliante et difficile pour elle, inquiétante pour tous, et qui achève son effacement et son éclipse. Oui, c'est une éclipse presque *totale* que subit la France; elle reste comme plongée dans les ténèbres dont elle est environnée! De plus, les volcans grondent sous ses pas et l'horizon s'assombrit de plus en plus. L'esprit de sagesse a fui loin de ses conseils; la discorde, la haine et l'impiété se sont assises dans ses assemblées, et gouvernent ceux qui les gouvernent... Tout reste comme en suspens et dans l'attente, et cela depuis vingt ans. Tout est à craindre et à redouter, mais aussi tout est à espérer! Dieu n'a-t-il pas fait les nations guérissables? Prions, espérons, confions-nous en Dieu. Mais ne voyons pas la France, la vraie France, dans ces hordes impies et sauvages, souvent payées et soudoyées par l'étranger et qui incendient et démolissent ses monuments, fusillent aux coins des rues, ou plutôt assassinent ses prêtres, ses religieux, ses généraux, ses évêques, ses plus nobles enfants, et qui ne demandent encore que le pillage et l'incendie! Oh! non! la vraie France n'est pas là heureusement! Même, il faut bien le dire, la république modérée et conservatrice, si difficile à établir en France, est un gouvernement peu compris, peu goûté, et difficilement admis et accepté par les Orientaux : Ils n'y voient qu'un prétexte, une porte ouverte à toutes les ambitions, un acheminement à la Révolution, et comme l'escalier qui mène infailliblement au désordre et à l'anarchie. Puissent-ils se tromper! Mais que serait-ce donc si ce gouvernement en venait à faire la guerre à ses propres enfants, à sa religion, à sa mère la sainte Eglise, *une* dans sa foi et dans son chef; *sainte*

dans sa doctrine et sa morale; *catholique* en son universalité; *apostolique* en ses fondateurs, en son chef, successeur direct de saint Pierre, dont le siège est établi à Rome?

C'est la France qui, depuis des siècles, envoie ses missionnaires, hommes et femmes, ses prêtres, ses religieux, ses apôtres, dans les pays les plus lointains, chez les peuples les plus sauvages, pour leur porter la bonne nouvelle de l'Evangile et du salut, les lumières de la foi, les espérances éternelles et par là même les bienfaits d'une vraie civilisation! La France ne dépouille pas les nations de leurs richesses et de leurs droits en les visitant ainsi, et ne se met point en peine d'y multiplier ses comptoirs. C'est avec le sou de l'aumône, que lui fournissent ses enfants, même les plus pauvres, qu'elle s'en va, paisible et souriante, à la conquête des âmes, quelquefois au martyre, semant partout sur son passage les bienfaits du ciel et les bienfaits de la terre, par la foi, l'espérance, la charité, l'instruction, la vraie civilisation.

Si les enfants sont abandonnés sur les chemins qu'elle parcourt, elle s'empresse de les recueillir, en adopte le plus qu'elle peut, et pour les *élever* leur envoie des mères selon la grâce, puisque leurs mères selon la nature les ont abandonnés! Si les épidémies, la guerre, les fléaux de ce monde portent quelque part la désolation, aussitôt la France s'émeut; ses enfants partent ou organisent des secours! Et c'est la charité qui la pousse et la presse! C'est la charité qui la distingue! Et c'est la charité qui la sauvera!

La France a l'insigne honneur d'être partout, surtout en Orient, la représentante armée et puissante du catholicisme. Par la force même des choses, elle y est amenée, quelquefois contrainte, et ne peut même s'en défendre. Du reste, c'est son droit, sa mission, son devoir. Depuis les croisades, la France a toujours eu à exercer le protectorat des chrétiens catholiques en Orient. Ce droit, il est vrai, elle l'a exercé plus ou moins franchement et efficacement; d'une manière plus au moins ferme; souvent, dans des circonstances difficiles, embarrassées et embarrassantes. Mais, quel que soit son gouvernement, la France ne peut ni ne doit abandonner ce protectorat qui lui est un honneur et une gloire et qui est la cause même de son influence en Orient. Pour les Orientaux, comme pour tout bon Français, rien ne doit être changé... et ce n'est pas au passé qu'il faudrait pouvoir parler, mais toujours au présent. Pour les Orientaux, qui dit Français, dit catholique; et ces deux

titres s'unissent si bien dans leurs pensées et dans leur esprit, qu'ils s'y confondent quelquefois et sont pris l'un pour l'autre.

En Orient, en Syrie, en Palestine, à Constantinople, etc., le drapeau français, comme signe protecteur, flotte sur toute église catholique, sur tout monument et établissement religieux ou de bienfaisance qui en dépend, et à quelque nation qu'il appartienne. Et ce signe, cet emblème national, les Turcs le respectent toujours.

Nous pouvons en citer un exemple.

En 1855, la guerre dite de Crimée durait encore: les armées, française et anglaise, circulaient sur terre et sur mer: le service des ambulances était en pleine activité. Un officier supérieur de l'armée française avait été nommé commandant de place à Constantinople, y représentant l'armée, comme l'ambassadeur représente la France et son gouvernement. Le patriarche, catholique-arménien, homme illustre dans sa nation, prêtre digne du respect et de la vénération de tous, remarquable par son attachement inviolable à la chaire de saint Pierre, par son dévouement à la France, fondateur de grandes et saintes œuvres, et très vénéré, très vénérable, voulait faire bâtir une église nouvelle, dans un quartier tout arménien, qui en était dépourvu, mais très rapproché de Sainte-Sophie. (Sainte-Sophie, on le sait, la plus remarquable des mosquées de Constantinople, est une ancienne église chrétienne, l'une des plus belles du monde.)

Le patriarche arménien avait demandé à la *Porte*, le firman ou l'autorisation nécessaire, mais en vain; au *Divan*, on faisait la sourde oreille. Sans se décourager, il continuait ses instances, ne ménageait rien, ni peines, ni démarches, ni les gratifications usitées en pareil cas; rien n'y faisait, le firman était refusé et sans espérance de l'obtenir jamais. Alors le patriarche semble se soumettre à cette décision et ne demande plus rien à la Porte; mais il sollicite d'un autre côté. Il va trouver l'ambassadeur de France (alors un général), ainsi que le commandant de place, et leur demande une faveur qui étonne. — Il voulait une tente, un soldat français et le le drapeau de la France pendant quelques semaines. — On se récrie, on se fâche à l'ambassade et à l'armée, on ne comprend pas. Mais le patriarche supplie, insiste et enfin s'explique. On rit de l'idée, et la faveur sollicitée est accordée. Bientôt l'on vit, sur l'emplacement destiné à la nouvelle église, une tente dressée sur la hauteur, bien en vue, sur laquelle flottait le pavillon français, avec

un soldat montant faction. Dans cette faction, nos soldats se remplaçaient mutuellement, et comme ils sont toujours disposés à rire, ils s'en donnaient à cœur joie et ne se faisaient nullement prier pour faire cette garde. Quand des Turcs passant par là demandaient ce qu'on allait y bâtir, les Arméniens répondaient avec fierté et assurance, en montrant le drapeau et le soldat français bien en vue : Vous le voyez! Nous sommes sous la protection de la France. Son drapeau est le nôtre... et sous l'ombre de ce drapeau, nous bâtissons une église catholique. Et les Turcs, satisfaits ou non, se retiraient en silence.

Les travaux de cette nouvelle église, commencée ainsi sous la protection ostensible de la France, furent menés rapidement; l'église s'éleva vite et s'acheva avec succès. Mais, on le comprend, cette situation forcée, irrégulière même, ne dura pas; elle fut légalisée peu de temps après. Le firman du gouvernement turc fut obtenu par l'intermédiaire d'un Français très influent près des autorités turques.

La France, en Orient, est la seule puissance capable de soutenir et de protéger les catholiques. Que deviendraient-ils, si la France les abandonnait? A quelle autre puissance auraient-ils recours? L'Angleterre et l'Allemagne sont protestantes. La Russie ne connaît que son schisme, né d'un autre schisme, et qu'elle appelle orthodoxie. Sous le poids de cette orthodoxie, ploieront peut-être un jour les Églises dissidentes?

L'Italie ne date que d'hier. Les Turcs sont musulmans et souvent oppresseurs, etc., etc.

Et cependant des populations catholiques sont dispersées un peu partout dans l'empire ottoman; elles sont nombreuses au Liban, y forment tout un peuple; elles se comptent par centaines de mille à Constantinople, ainsi qu'en Asie (Mineure), en Syrie, en Palestine, en Afrique, en Europe, etc. Toutes ces populations qui s'abritent sous le pavillon de la France, tournent leurs regards vers elle, et lui demandent, dans l'occasion, dans le danger, le secours et l'appui dont la Providence l'a rendue dépositaire. Cette protection semble à tous très juste et toute naturelle. Pour la France, ce droit est aussi son honneur et sa gloire; c'est le secret de son influence en Orient, c'est sa mission, c'est son devoir.

Marie Saint-Paul.

(*A suivre.*)

LA FOLLE [1]

Lorsqu'il fut bien prouvé que la terrible maladie menaçait de s'éterniser et laissait même peu d'espoir de guérison dans l'avenir, Mme de Mortarembert réunit son mari et le vicomte.

— Le séjour de la comtesse de Kernac est impossible ici, dans l'état où elle est maintenant, dit-elle, je vous propose donc de la faire conduire à Bordeaux, dans une maison de santé tenue par des religieuses, dont le dévouement m'est connu, et où l'on essaiera dans le calme et le silence de guérir cet esprit malade.

— Ma belle-sœur peut rester dans ce domaine, Madame, interrompit Henri, et je crois inutile d'ajouter que tous les soins dont elle peut avoir besoin lui seront prodigués, elle m'a été léguée par mon frère mourant, je ferai pour elle tout ce qu'il sera possible de faire pour...

— Je parle au nom de sa famille, Monsieur, reprit Mathilde de Mortarembert en présentant plusieurs lettres. Thérèse n'a, du reste, plus aucun droit à rester ici depuis la mort de son enfant, et ce château ne lui a jamais assez porté bonheur pour que les siens n'aient pas le désir de la voir revenir auprès d'eux.

— Mathilde! prononça le baron avec étonnement, tandis qu'Henri levait brusquement les yeux sur la jeune femme.

Mais celle-ci tenait obstinément son regard fixé vers la terre, et ni l'un ni l'autre de ses interlocuteurs ne purent rien y lire.

— N'interprétez pas mes paroles autrement que je ne les dis, vicomte, ajouta-t-elle; la famille de Marvy réclame la comtesse de Kernac, sur laquelle vous n'avez aucun droit.

— Que ceux de la reconnaissance, interrompit encore une fois le baron de Mortarembert.

(1) Voir la *Revue* du 1er janvier 1890.

— Que ceux de la reconnaissance, répéta la jeune femme, en levant cette fois son fier regard sur le vicomte, qui n'en put supporter l'éclat; mais cela ne suffit pas en cette occasion, Thérèse a besoin de soins intelligents, la dot que lui a reconnue le comte de Kernac est plus que suffisante pour lui permettre de vivre à Bordeaux, et d'y recevoir les secours de l'art les plus efficaces, ce qui serait presque impossible ici.

— Vous avez parlé de dot, Madame, mais veuillez croire que la part de l'héritage paternel de Raoul appartiendra à sa veuve sa vie durant.

— Votre belle-sœur n'en a plus besoin, Monsieur!

— Pardon, Madame, reprit avec dignité Henri de Chollet, le sort m'a fait l'héritier de mon frère, mais si je n'ai pas le droit de me refuser à ce que mon oncle a exigé par testament, il ne me convient pas que la veuve du comte de Kernac ne jouisse pas jusqu'à sa mort de ce qui appartenait exclusivement à son époux.

La baronne s'inclina.

— Merci, dit-elle, le monde saura, je l'espère, apprécier votre sacrifice, mais tout ceci ne change en rien la proposition que je suis chargée de vous faire. Veuillez donc me dire quand et comment je pourrai conduire à Bordeaux ma malheureuse amie.

— Vous n'avez qu'à me désigner l'époque, et tout ce qui sera nécessaire pour un voyage de ce genre sera préparé pour le moment voulu.

— Nous partirons alors dans quinze jours, afin de vous donner le temps de faire venir une berline capitonnée, où la pauvre malade puisse être transportée, sans courir de risques pendant les heures de crise.

— Qu'a donc ma femme? se demandait de plus en plus étonné, le baron de Mortarembert; elle veille comme si un danger réel entourait la comtesse, et, d'autre part, elle semble se faire violence pour parler poliment au vicomte, qui donne cependant chaque jour des preuves plus évidentes de dévouement à la veuve de son frère.

Un mois après, la comtesse de Kernac était admise dans une maison de santé, où elle recevait des soins continuels et dévoués; le baron et la baronne se remettaient dans leur château des épreuves au milieu desquelles ils venaient de passer.

Henri avait pris possession de l'héritage de son oncle. Pendant un voyage à Paris, il avait versé à Germain la somme promise, et

celui-ci essayait, en jouissant de sa nouvelle fortune, d'oublier les crimes qui la lui avait procurée.

Un soir que Mathilde et son mari causaient du triste épisode qui avait clôturé leur voyage en Bretagne.

— C'est la seule fois, chère amie, dit le baron, que vous soyez restée indéchiffrable pour moi. Cette espèce de crainte, qui vous obligeait à ne jamais quitter une heure la comtesse, m'a toujours paru quelque chose d'incompréhensible. Encore maintenant, lorsque je vous en parle, il semble que vous cherchiez à en cacher le motif.

— Cette crainte était folle, je le comprends maintenant, car on ne s'expose pas inutilement deux fois de suite aux conséquences d'un crime.

Le baron tressauta.

— D'un crime! êtes-vous folle aussi, Mathilde?

— Non, mon ami, et si je suis restée muette jusqu'ici, c'est que, n'ayant aucune preuve palpable, je ne voulais pas vous exposer, vous, l'honnêteté et l'honneur en personne, à laisser deviner vos sentiments à un homme qui sera dangereux jusqu'au jour où le masque qui couvre son visage lui sera arraché.

— Mais vous devenez une énigme vivante; de qui parlez-vous donc?

— D'Henri de Chollet qui a laissé ignorer à son frère et à sa belle-sœur le terrible pronostic des médecins de Bordeaux, lesquels, paraît-il, avaient assuré que le séjour en Bretagne pendant l'hiver amènerait la mort de Raoul; d'Henri de Chollet, qui n'a sauvé Thérèse des flots que lorsque la mort semblait avoir accompli son œuvre; d'Henri de Chollet qui hérite, aujourd'hui, des millions d'Angèle, dont la mystérieuse disparition semble inexplicable aux plus forts policiers!

— Assez! Assez! Mathilde! Il faut des preuves pour prononcer ces choses-là, en avez-vous?

— Je n'en ai que de morales; aussi Dieu seul et vous entendez mes paroles à ce sujet; mais je le jure, jusqu'au dernier jour de ma vie je chercherai l'enfant de Thérèse, ma filleule, car plus la catastrophe a été affreuse, plus elle me semble improbable. Pourquoi cette voiture au bord de cette falaise, près de laquelle ne passe aucune route importante? Pourquoi cette robe d'enfant dans le coffre? Pourquoi ce reliquaire vide attaché à la capote?

— Vide! dites-vous?

— Oui, je l'ai souvent vu au cou d'Angèle; dans la première enveloppe existait un second petit médaillon en or uni contenant un morceau de la vraie croix, et sur lequel étaient gravées également les deux initiales de l'enfant. C'est du reste ce bijou, privé de son contenu, qui a frappé l'imagination de Thérèse au moment de sa première crise de folie.

— Taisez-vous, Mathilde, interrompit le baron en posant sa main sur les lèvres de sa femme, car je crois que vous me rendrez fou à mon tour.

— Écoutez-moi pour la dernière fois à ce sujet, Charles, quelque chose me dit que ma filleule n'est pas morte, promettez-moi de me seconder dans les recherches que je ferai de façon à ce que jamais personne ne puisse deviner ni mes soupçons ni mes désirs.

— Je vous le promets, et puisse Dieu nous permettre de ramener un jour son enfant à la pauvre folle!

DEUXIÈME PARTIE

VIII

LE VOYAGE D'ANGLETERRE

Maintenant, mes chères filles, nous allons revenir à l'enfant, dont nous avons cessé de nous occuper, au moment où Germain l'emmenait au galop de son cheval.

De mon jeune âge, à cette époque, je n'ai aucun souvenir personnel, ce ne sont que les récits qui m'en ont été faits plus tard que je vous redis, comme si je n'en étais pas l'héroïne.

Angèle, paraît-il, n'était nullement effrayée, et Germain, qui avait intérêt à ce qu'elle continuât à rire et à babiller, s'empressait de satisfaire ses petits caprices; il sortit un sac de provisions, lui donna largement de quoi faire son souper du soir. Lorsque la nuit fut entièrement venue, il arrêta la voiture, et, enlevant à la petite fille sa robe blanche, la revêtit d'un costume de garçon, après quoi il la déposa dans un des coins du cabriolet où le mouvement de la marche ne tarda pas à clore ses paupières.

Le voyage dura ainsi trois ou quatre jours, et autant de nuits

sans s'interrompre, on ne s'arrêtait que juste le temps nécessaire au repos du cheval, et cela toujours dans des endroits isolés.

A la fin de la troisième nuit, Germain commença à sentir une brise fraîche; des émanations salées passèrent sur son visage. Il descendit de voiture, prit le cheval par la bride, et marcha avec précaution, car la nuit était noire et le chemin peu tracé. Le cabriolet roulait sur une maigre bruyère et le bruit des flots devenait de plus en plus distinct. Après quelques détours, Germain s'arrêta ; à l'aide de la lanterne, il chercha une indication devant lui servir de point de repère.

Il la trouva, enfin, au bout de quelques instants, et d'un pas rapide rejoignit l'enfant qui dormait dans sa couverture, la prit, ainsi qu'une valise fermée à clef, et, ayant déposé ces deux fardeaux sur le sol, revint au cheval.

Passant sa main sur le poitrail de l'animal, Germain se sentit ému : « Pauvre bête! » murmura-t-il. Puis, comme honteux de ce sentiment, il fit brusquement tourner l'attelage, le dirigeant à reculons vers la mer.

La bête docile suivait l'impulsion du mouvement sans résistance, assourdi par le vent qui soufflait avec rage.

Dès qu'il eut atteint le bord de la falaise, un vigoureux coup de cravache appliqué sur son museau fit faire au cheval un bond en arrière, et, en moins de temps qu'il n'en faut à l'écrire, il fut entraîné par la voiture.

Germain se précipita vers le bord. Il entendit un hennissement douloureux, un bruit sourd montant de l'abîme, puis plus rien!

Il revint vers l'enfant. La petite fille dormait toujours de ce bon sommeil du premier âge que rien ne peut troubler.

Germain la prit dans son bras droit, de sa main libre, il saisit la valise, et se mit en marche d'un pas assuré. Il longea la falaise jusqu'à un endroit où la mer formait une profonde échancrure dans la masse de sable. Un chemin difficile, mais praticable, descendait de la crête jusqu'à la plage. Germain le suivit avec précaution, ne posant son pied qu'après s'être assuré que le terrain était solide.

Arrivé à moitié chemin, il se trouva devant une excavation profonde. Ce n'était pas ce qu'on appelle généralement une grotte, mais un réduit sombre et assez large pour offrir un abri suffisant contre le vent et les eaux de la mer.

Le complice d'Henri de Chollet déposa alors avec précaution la

petite fille sur le sol, et s'enveloppant dans son vaste manteau, il s'endormit à ses côtés.

Depuis une heure déjà, le soleil éclairait les flots lorsque Germain s'éveilla. Il se revêtit d'un costume de ville, entassa ses vêtements bretons dans la valise qu'il jeta à la mer.

Il avait à peine terminé cette opération, qu'un cri le ramena vers la grotte, Angèle pleurait, en appelant : « Maman ! »

Il est certain que le ravisseur avait un puissant intérêt à ne pas laisser la fille de Raoul sous une impression de colère, car, courant à elle, il la prit dans ses bras, et lui présenta des gâteaux et la belle poupée.

Mais cette fois la fillette semblait plus difficile à satisfaire, elle repoussa le jouet et continua à pleurer.

« Je ne puis pourtant entrer en ville avec un enfant dans cet état ! murmura Germain en essayant d'apaiser la petite fille, ses cris et ce mot répété de maman attireraient trop l'attention. » Et, à bout de ressources, il chercha autour de lui ce qui pourrait la calmer.

Un crabe, sortant en ce moment de l'infractuosité d'un rocher, étirait ses grosses pattes. Germain l'aperçut. Ce fut un trait de lumière, il saisit l'animal et revint vers Angèle.

— Si tu continues à être méchante, la grosse bête te mangera, dit-il, en poussant le crabe devant elle. A la vue de cet animal, l'enfant fut prise d'une terreur affreuse, ses cris cessèrent comme par enchantement, et elle se jeta dans les bras du valet de chambre pour y chercher un refuge.

— Ne dis plus rien, prononça celui-ci, et nous allons nous sauver, si tu es bien sage, elle ne courra pas après nous.

Sans quitter des yeux le crabe qui cherchait l'ouverture pour regagner au plus vite son humide demeure, la petite fille passa son bras autour du cou de Germain et celui-ci, rassuré, reprit le sentier qu'il avait descendu pendant la nuit.

Au bout d'une heure à peu près, notre voyageur aperçut une agglomération considérable de maisons; une large route, sur laquelle circulaient des voitures, des charrettes et des piétons, y conduisait.

Germain posa par terre la petite fille habillée en garçon, et tout en dirigeant sa marche du côté de la ville, qui était très proche, il la laissa courir, ramasser les fleurs du bord de la route et pousser de petits cris joyeux.

Ils arrivèrent ainsi tous deux aux portes de Cherbourg, vers neuf heures du matin et y entrèrent sans difficulté. Rien du reste ni dans la mise ni dans l'air du valet de chambre ne pouvait attirer l'attention.

Lorsqu'il eut dépassé les faubourgs, Germain choisit une auberge de modeste apparence, y déjeuna, fit donner à l'enfant ce qui convenait à son jeune âge, et midi sonnait lorsqu'il arriva sur le quai.

— *Le Napoléon?* demanda-t-il à un vieux loup de mer qui fumait sa pipe, assis sur un de ces madriers de bois qui servent à enrouler les cordes des navires.

— Il appareille dans une heure, répondit l'homme sans quitter son occupation favorite, marchez jusqu'au bout de la jetée et vous le verrez déjà voiles prêtes à être déployées.

Germain suivit l'indication et quelques minutes après, il était à bord en présence du capitaine.

— A qui ai-je l'honneur de parler? demanda ce dernier.

— C'est moi qui vous ai écrit de Paris, il y a quinze jours, et dont vous avez dû recevoir les bagages par la diligence arrivée hier.

— Monsieur Trémaire?

— Oui, Monsieur, et voici mon passeport m'autorisant à passer en Angleterre avec mon jeune fils.

— Votre enfant aura avant peu besoin de repos, reprit le marin en souriant à Angèle, qui suçait des bonbons, je vais vous faire montrer la cabine qui vous a été réservée.

Une heure après, le navire, voiles au vent, quittait le port, l'héritière de Kernac dormait sur le petit lit de camp, et Germain, pour la première fois depuis huit jours, se sentait rassuré.

Il regardait le visage rose de la petite fille et murmurait : « J'ai bien fait d'exiger qu'elle vive et pour elle et pour moi. Cette enfant pourra me servir un jour; bientôt, à nous deux, Henri de Chollet, mon complice, car je ne me contenterai pas de la maigre part dont tu me gratifies. »

Le voyage n'offrit aucun incident; la traversée, qui s'opère aujourd'hui en quelques heures, mettait avec les bâtiments à voiles plusieurs jours; mais, par une chance réelle, Angèle ne fut pas incommodée par la mer; elle jouait une partie du temps sur le pont, où elle s'amusait beaucoup de voir les exercices des mousses qui montaient constamment dans les cordages des mâts. Soit la nouveauté de ce spectacle et les soins continuels de Germain, soit l'oubli

inhérent à l'enfance, elle ne réclama que très rarement sa mère et Yvonnette; il suffisait d'un rien pour arrêter ses pleurs.

Lorsque Germain eut débarqué à Portsmouth, il prit une voiture et se fit conduire dans une ville avoisinant Bristol. Là eut lieu, le soir même, une rencontre avec un individu à mine originale, à accent dur, auquel il remit une somme assez ronde contre un papier qu'il serra soigneusement.

Dès le lendemain, Angèle et lui prirent le chemin de Bristol.

Avant d'arriver à la ville, à l'entrée d'un des faubourgs principaux, on aperçut une espèce de campement bizarre et pittoresque.

Il paraît qu'alors Germain me pressa dans ses bras, qu'une larme s'échappa de ses yeux, un enfant mal vêtu se trouva presque aussitôt près de nous.

Cet espèce de petit saltimbanque s'amusa à faire mille tours devant la fille de Raoul, qui riait aux éclats, et insensiblement il l'entraîna du côté du campement.

De temps à autre, la fillette se retournait vers l'ex-serviteur, mais, attirée par le petit garçon qui faisait danser la poupée, elle s'éloignait progressivement de lui.

Un instant après, elle le chercha des yeux, il avait disparu derrière un buisson. Elle jeta des cris perçants, mais avant même de voir quelqu'un, elle fut saisie par la main et entraînée au milieu de gens inconnus.

Germain resta encore une heure les yeux fixés sur l'endroit où avait disparu l'enfant de Raoul de Kernac; au bout de ce temps, il secoua la tête et lentement regagna un village environnant, d'où il repartit le jour suivant pour Portsmouth par une route différente de celle prise à l'arrivée.

IX

LE CIRQUE D'EPSOM

Mes premiers souvenirs remontent à deux ou trois ans après cette séparation, jusque-là tout est resté pour moi enseveli dans un épais brouillard.

A cette époque, je devais avoir entre quatre et cinq ans, je me rappelle plusieurs voitures arrêtées sur une place d'Epsom, une dizaine de chevaux étaient conduits à un abreuvoir voisin par un enfant à la mine éveillée. Sur un vaste emplacement entouré d'ar-

bres, un homme de force athlétique, à la voix vibrante, à la chevelure épaisse, surveillait la construction d'un immense manège.

A côté des voitures, deux ou trois fourneaux portatifs, sur lesquels mijotait un ragoût à l'appétissante odeur, restaient sous la surveillance directe d'une petite vieille, qui n'interrompait son occupation culinaire que pour jeter un regard d'admiration sur l'homme qui commandait.

Tournant autour d'elle, une fillette de quatre ou cinq ans riait et chantait, cherchant à tremper son pain dans une des marmites, ce que la vieille lui laissait faire quelquefois, en feignant de ne pas remarquer ce délit de gourmandise.

Ce manège était un grand cirque anglais en représentation à Epsom; l'athlète, Jacques Miltor, en était le directeur. C'était là la nouvelle famille que m'avait donnée la cruauté d'un oncle, le travail auquel il avait condamné ma faiblesse.

Lorsqu'il avait fait, trois ans auparavant, le voyage d'Angleterre, Henri de Chollet s'était entendu avec ce directeur. A l'aide de quel conte était-il parvenu à lui prouver que j'étais une enfant dont il fallait absolument faire perdre les traces, je ne l'ai jamais appris; mais je reste persuadée qu'il avait dû le convaincre, car cet homme était aussi honnête qu'on peut l'être dans cet état, et même pour la forte somme qu'on lui avait remise, il n'aurait pas voulu se faire le complice d'un crime. Il ignorait, du reste, de quelle partie de l'Europe j'arrivais; je parlais à peine lorsque je lui fus amenée, et on lui avait annoncé l'arrivée de Germain par une lettre sans signature, mise à la poste en Belgique.

Heureusement pour moi, Germain, qui s'était juré de me protéger sans se compromettre, était parvenu à faire comprendre au directeur qu'il devait avoir grand soin de moi, qu'on serait au courant des mauvais traitements qu'il pourrait me faire subir, et dont il faudrait rendre compte.

Soit par crainte, soit que ma jeunesse eut trouvé grâce devant cet homme d'une force herculéenne, je ne fus jamais rudoyée comme le sont habituellement les pauvres enfants voués à ce dur apprentissage. J'avais même rencontré chez la vieille femme une affection réelle, et toute la troupe me traitait depuis trois ans en enfant gâté.

Un de mes meilleurs souvenirs est celui de Siveet, mon petit cheval, l'ami, le confident de mes peines enfantines; depuis que, pour la première fois, Jacques m'avait posée sur son dos, et que

mes petits bras avaient entouré son col, il n'avait jamais voulu supporter un autre enfant; et Harry, le petit garçon à la mine éveillée, celui-là même qui m'avait attirée au campement de Bristol, était certain d'être jeté à bas s'il essayait de grimper sur lui.

Notre séjour à Epsom ne datait que de la veille, et ce jour-là devait avoir lieu notre première représentation. J'étais la grande attraction; ma jeunesse, ma gentillesse, la souplesse et la grâce de mes mouvements rendaient mes exercices une des parties les plus appréciées de nos séances.

Cette fois, on avait fait de grands frais pour moi, car il s'agissait de rivaliser avec un cirque qui commençait à avoir une réputation supérieure à la nôtre, et une enfant de mon âge était la seule chose qu'il ne pût se procurer. Aussi une des femmes de la troupe m'avait-elle confectionné deux petits costumes qui me paraissaient deux chefs-d'œuvre de magnificence; plusieurs fois j'avais abandonné la vieille Miltor et ses casseroles pour aller contempler dans la grande voiture mes toilettes du soir.

Ne me demandez pas, mes enfants, si cette existence me plaisait, je n'en connaissais pas d'autres, on était bon pour moi, et je ne pouvais apprécier ce qui me manquait. Jamais on ne m'avait montré une église, j'ignorais s'il y avait un Dieu, toute idée de prière m'était inconnue; cependant je regardais quelquefois un petit carré d'or uni que Germain avait dû exiger qu'on me laissât attaché au cou par un mince fil d'or, car jamais personne n'y avait touché; et lorsque je le regardais, machinalement je croisais mes petites mains comme si je cherchais à me souvenir de quelque chose d'oublié que je faisais en tenant le médaillon.

Je me doutais peu en courant autour de la vieille Miltor que j'étais à la veille d'un nouveau changement, presque aussi considérable que le premier.

Harry avait ramené les chevaux de l'abreuvoir, et Siveet m'ayant aperçue était venu quêter un morceau de sucre que j'avais toujours en réserve pour lui dans la poche de mon tablier de cotonnade. Le fidèle animal caracolait autour de moi, se mettant à genoux à mon seul commandement, ou me tendant la patte avec la douceur la plus grande.

— Oh! la charmante enfant, dit une dame qui traversait la place, au bras d'un mylord à l'aspect bon et prévenant, mais voyez donc, Arthur, le joli groupe qu'elle fait avec ce petit poney.

Élevée au milieu de la troupe foraine, je n'avais rien de la réserve de nos enfants, et si j'avais conservé un aspect modeste et gracieux c'était par instinct chez moi.

Ayant entendu la réflexion de la promeneuse, je m'avançais vers elle, suivie de Siveet.

— Puisque je suis gentille, il faut venir ce soir me voir danser avec ma belle robe sur le dos de Siveet.

La dame s'était arrêtée, c'était une lady d'une trentaine d'années, à l'aspect pâle et maladif, mais dont le visage était empreint de la plus grande bonté. De sa main amaigrie, elle écarta les longues boucles qui me cachaient une partie de la figure.

— Quelle ravissante petite fille, répéta-t-elle, comme on serait heureux d'avoir des bébés lui ressemblant; ce ne peut être la fille de ces gens-là, car hier je les regardais lorsqu'ils ont défilé à cheval, et elle ne ressemble à aucun d'eux.

— Tu voudrais que je vienne te voir danser, ajouta-t-elle, en me voyant rester devant elle?

— Oui! et je ferai Siveet vous saluer.

— Il faut y aller ce soir, Arthur; cette fillette me plaît infiniment, où retient-on des places?

— Jacques Miltor est là, madame; et me retournant vivement, j'appelai le directeur, à qui je n'eus pas besoin d'expliquer ce que voulaient les promeneurs.

— A ce soir! me dit la dame, en me glissant une pièce d'argent dans la main, ce dont je la remerciai, en obligeant Siveet à s'agenouiller devant elle.

Je ne vous raconterai pas, mes chères filles, la séance du soir. Une représentation de ce genre, surtout à cette époque où l'art de l'équitation n'était pas aussi savamment étudié qu'aujourd'hui, vous paraîtrait un plaisir bien peu attrayant; ce que je vous dirai seulement, c'est que la petite Angèle, à qui on avait depuis trois ans donné le nom de Fleurette, eut un succès très grand, et qu'elle fit une véritable récolte de fleurs et de gâteaux.

La dame de la journée ne fut pas la moins généreuse; lorsque je vins devant elle, avec Siveet, faire le salut promis, elle me tendit un sac de friandises.

Après la représentation, j'appelai Harry et lui donnai une bonne part de ce que j'avais reçu. Le pauvre enfant était traité beaucoup plus durement que moi, et j'aimais à me faire sa petite protectrice.

Nous devions rester huit jours à Epsom ; chaque soir la dame de la promenade revint.

Nos artistes avaient fini par la remarquer, et s'étonnaient de cette fureur de cirque qu'elle devait posséder pour assister ainsi à toutes les représentations.

Un instinct secret me disait que j'étais la seule cause de cette assiduité, et très fière de ce succès, je redoublai d'amabilité à son égard. Jamais je n'avais tant exigé de Siveet ; il est vrai qu'il partageait avec moi les bonbons qu'elle me donnait.

A la cinquième représentation, elle demanda à me parler, m'assit sur ses genoux, me caressa.

Je ne pouvais comprendre la conversation à demi-mots qu'elle avait avec son compagnon, mais je me souviens très bien qu'elle semblait vouloir obtenir quelque chose qu'il persistait à refuser.

A un moment les yeux de la jeune femme se remplirent de larmes. Sans en comprendre la cause, je lançai au mylord un regard furieux et jetant mes deux bras autour du cou de lady, je l'embrassai avec émotion.

Les deux jours suivants, la jeune femme ne revint pas ; nous n'avions plus que deux représentations à donner dans cette ville, et déjà on s'occupait des préparatifs du départ.

Jacques Miltor était très satisfait. Depuis longtemps il n'avait pas fait de recettes semblables, et il m'attribuait toute la réussite, aussi me gâtait-on davantage, et j'avais obtenu sans difficulté pour Harry un supplément de nourriture.

Le samedi matin, c'est-à-dire la veille de notre départ, j'aperçus Miltor en conversation avec le monsieur qui avait si souvent accompagné la dame inconnue. Notre directeur semblait se défendre avec une énergie étonnante, le mot « jamais » était le seul qui arrivât jusqu'à moi. Il devait être dit d'une voix vibrante.

Le dialogue dura longtemps ; de la fenêtre de la grande voiture où j'étais, je suivais du regard les progrès de la discussion, dont je ne pouvais deviner le motif.

Petit à petit, il me sembla que la véhémence de Miltor s'affaiblissait, il me parut hésiter ; à mesure qu'il semblait perdre du terrain, l'inconnu paraissait en gagner, il devenait pressant et sa physiomie semblait implorer.

Tout à coup, Miltor fit un geste de découragement et se dirigea vers l'entrepreneur de l'administration.

Quelques instants après, il revint, toujours suivi du mylord, vers la voiture où j'étais restée. Une vive émotion faisait trembler ses lèvres, il m'appela et de sa grosse voix qui semblait s'arrêter dans sa gorge :

— Veux-tu aller avec monsieur, Fleurette ? Il te promet de belles poupées, de jolis joujoux, de riches habits.

— Je ne veux pas quitter maman Miltor, ni vous, ni Harry, ni Siveet.

— Te rappelles-tu la dame qui venait te voir au cirque, petite mignonne; eh bien, cette dame est malade du chagrin de ne pas avoir une petite fille comme toi, je croyais que tu aimais cette dame, et que tu ne voulais pas la voir pleurer.

Je restais muette, les yeux pleins de larmes.

— Je ne veux pas quitter Siveet, répétais-je en faiblissant.

— Qu'est-ce que Siveet? demanda le monsieur.

— C'est son cheval.

— Mais il viendra avec nous, nous le paierons à M. Miltor ce qu'il voudra, et il sera logé dans une belle écurie, où Fleurette pourra lui porter tout ce qu'elle désirera.

La pensée du bien-être de Siveet fut le commencement de mon adhésion, mais il fallut longtemps et toute l'éloquence du mylord pour m'amener à consentir à abandonner ma famille adoptive.

Je n'avais que six ans, mais je sentais plus vivement que les enfants de cet âge, et malgré les brillantes perspectives qu'on faisait luire à mes yeux, je ne quittais qu'avec regret ceux qui, depuis trois ans, prenaient soin de moi.

Il fut enfin convenu que je jouerai encore à la représentation du soir, et que le lendemain mes nouveaux protecteurs viendraient me chercher.

Lady Barthley était veuve; la mort de son mari lui avait porté un coup dont elle ne devait jamais se relever. Depuis ce triste événement, qui l'avait laissée maîtresse d'une fortune considérable, elle vivait avec son frère aîné, homme de cœur, qui avait excessivement gâté l'enfance de la jeune femme.

La retrouvant désespérée et de plus gravement malade, il reprit auprès d'elle son ancien rôle de protecteur, et se reprit à satisfaire ses moindres désirs. Il faut ajouter que la jeune femme avait un cœur d'or, que ses caprices n'étaient jamais déraisonnables, et qu'elle avait pour son frère une affection des plus tendres.

Un violent chagrin pour elle avait été de n'avoir pas d'enfant, et depuis la mort de M. Barthley, elle en souffrait plus cruellement encore, répétant souvent que la présence d'un petit être à aimer serait un baume pour son cœur brisé.

Arthur s'était mis en campagne pour découvrir une petite fille à adopter. Malgré ses recherches, il n'avait pu réussir à en trouver une dans les conditions fixées par sa sœur; celle-ci, devinant l'affection dont elle se prendrait pour son enfant d'adoption, et la voulait exclusivement sans famille.

Lorsqu'elle vit la petite saltimbanque, elle resta frappée de la beauté, de l'air gracieux et doux de cette petite, et surtout de l'absence de ces mines effrontées, qui sont malheureusement le résultat de l'éducation des enfants de cette condition.

Elle en parla jusqu'à l'heure de la représentation sans qu'Arthur pût soupçonner le projet qui germait dans l'esprit de la malade. Mais à partir du lendemain, il n'eut plus aucun doute; la jeune femme, revenant à sa fantaisie d'adopter un enfant, prenait plaisir à rappeler toutes les vaines démarches que son frère avait déjà faites, sans réaliser son désir.

C'est en vain que le frère dévoué employa les raisonnements les plus convaincants pour la détourner d'une adoption qui lui semblait le comble de l'excentricité, il ne put vaincre l'idée fixe de la malade qui ne fit que s'accroître.

— J'ai découvert l'enfant de mes rêves, répétait-elle; cette petite fille doit être sans parents; elle est jolie comme un ange, ses yeux brillent d'intelligence, et elle s'attachera facilement à ceux qui seront bons pour elle.

— Mais, chère sœur, vous ne vous rendez pas compte du milieu où elle a vécu. Les exemples qu'elle a dû avoir sous les yeux sont faits pour démoraliser les natures les mieux douées.

— Cette enfant a cinq ou six ans, tout au plus; c'est un âge où le changement d'entourage effacera le souvenir de ce qu'elle a pu voir.

— L'enfance observe tout, Edith, et les impressions s'incrustent profondément en elle. Quel chagrin n'aurez-vous pas, après vous être attachée à cette petite, après avoir fait pour elle tout ce qu'une mère pourrait accomplir, de voir que la semence est tombée dans un mauvais terrain et n'a produit que de l'ivraie.

— Vos réflexions peuvent être justes, mais j'ai la conviction que

je développerai chez elle une foule de qualités qui sommeillent, et dont je vois le reflet sur sa douce physionomie.

Mylord lutta vainement, et finit par déclarer qu'il ne prêterait jamais la main à un acte qui lui paraissait une véritable folie.

Edith ne savait pas lutter, elle pleura et se désola, outre mesure, après m'avoir revue à la seconde représentation.

Le jour où elle me prit sur ses genoux était le cinquième de notre séjour à Epsom; le mouvement enfantin et plein de grâce avec lequel j'avais jeté mes bras autour de son cou, en voyant des larmes dans ses yeux, avait achevé de me gagner son cœur. Arthur s'en aperçut, et ne voulant pas alimenter une affection dont il ne prévoyait rien de bon, il refusa, les jours suivants, d'accompagner sa sœur au cirque.

Celle-ci se soumit, mais elle éprouva un chagrin violent que, du reste, expliquait suffisamment son état maladif. Elle pleura longuement et, chose plus sérieuse, la fièvre lente qui l'avait minée pendant deux ans, et qui n'était qu'imparfaitement passée, reparut avec une intensité nouvelle.

Lorsqu'à l'heure du repas, Arthur vit sa sœur, les pommettes des joues colorées, il tressaillit :

— Etes-vous souffrante, Edith? lui demanda-t-il avec inquiétude.

— Non, mais j'ai la peau brûlante, et une soif qui me rappelle celle de l'époque de mes accès fébriles.

C'est à peine si la malade goûta quelques cuillerées de gelée à l'orange, mais, en revanche, elle but plusieurs verres de l'eau préparée qu'on lui servait à ses repas.

Il ne fut plus question de la petite danseuse, mais ce silence sur un sujet qui avait alimenté les conversations des jours précédents, acheva d'inquiéter mylord Dudley.

« Aurait-elle pris cette idée tant à cœur? » se demanda-t-il.

Le lendemain, il questionna la femme de chambre pour savoir comment la nuit s'était passée.

— Milady a été très agitée, répondit celle-ci; jusqu'au matin, je l'ai entendue parler et remuer comme au temps où elle était si malade. Un mot revenait souvent, je n'ai pu en saisir le sens.

— Quel était-il?

— Fleurette!

Le jeune homme fut fixé sur la cause de la rechute de sa sœur; mais effrayé d'admettre auprès d'elle cette enfant inconnue, il

voulut, avant d'employer ce dernier remède, voir s'il n'y aurait pas un autre moyen de calmer la malade, il fit appeler son médecin habituel.

Celui-ci, avant de voir lady Barthley, s'informa de tout ce qui s'était passé, car cette rechute lui paraissait très étonnante.

— J'avais recommandé qu'aucune contrariété ne fût imposée à milady, dit-il, après avoir écouté mylord Dudley; elle est devenue d'une nature extrêmement impressionnable, et concentre ses sensations, ce qui redouble son état nerveux. Je comprends que cette fois son caprice vous ait paru un peu difficile à satisfaire, et il est très malheureux qu'elle se soit trouvée en rapport avec cette petite fille; mais je crains que le mal ne fasse qu'empirer tant qu'on ne donnera pas satisfaction à ce désir, qui deviendra de plus en plus violent à mesure qu'il sera plus difficile à réaliser. Du reste, je vais voir votre sœur, peut-être vous exagérez-vous sa situation?

La consultation dura peu, car il suffit de quelques secondes au docteur pour se convaincre que sa cliente était retombée dans une de ces crises si fréquentes après la mort de son mari. Il prescrivit quelques remèdes dont il connaissait l'efficacité, et emmena Arthur dans le salon.

— Lady Barthley a subi plusieurs crises de ce genre, et elle les a toutes supportées, seulement chacune d'elles augmente sa faiblesse, et compromet l'état général. Si le caprice de votre sœur ne devait pas entraîner des conséquences aussi graves, je vous dirais : en le satisfaisant vous abrégerez sensiblement la maladie, mais ici ce n'est pas au docteur à se prononcer.

Cette conversation bouleversa Arthur, il aimait profondément sa sœur, dont la santé était sa préoccupation constante; aussi l'idée de lui donner la petite danseuse du cirque finit-elle par prendre racine dans son esprit.

La nuit suivante ayant été encore plus mauvaise, il se décida à venir trouver Jacques Miltor; mais il rencontra auprès de celui-ci un obstacle qui, au premier abord, lui parut invincible; l'athlète ne voulait pas entendre parler de céder sa principale artiste, l'enfant qui faisait le succès de son cirque. Il ajoutait : « Du reste, j'ai reçu cette petite fille de mains inconnues qui peuvent venir me la réclamer un jour. »

Arthur désira obtenir quelques éclaircissements à ce sujet, mais, d'une part, Miltor ne voulait pas avouer avoir reçu de l'argent pour

m'adopter; d'un autre côté, il ignorait lui-même tout ce qui avait rapport à ma famille. Mon oncle avait su prendre ses précautions pour qu'il ne pût jamais rien soupçonner.

— Mais, enfin, répétait mylord Dudley, vous êtes maître absolu de Fleurette, et personne ne peut vous tracasser pour l'avoir cédée dans des conditions qui assurent la fortune et l'éducation de votre enfant d'adoption.

— C'est peut-être vrai, mais mon cirque ne peut se passer d'elle, j'ai un rival redoutable, cette enfant seule balance le succès, et ma fortune ne me permet pas d'engager des sujets plus remarquables; si Fleurette venait à me manquer, je n'aurais plus qu'à plier bagage.

C'est cette discussion qui m'avait frappée de la fenêtre de la grande voiture.

Il paraît que la somme proposée par Arthur Dudley fit réfléchir le directeur, elle permettait de remonter brillamment sa troupe, et de n'avoir plus besoin de compter sur les prouesses d'une enfant, qu'un simple accident pouvait lui enlever. Ces considérations le décidèrent.

Mylord Dudley lui remit un papier par lequel il s'engageait à me faire élever et à assurer mon sort dans l'avenir.

— Mettez Fleurette, lui dit Miltor, car je ne lui connais pas d'autre nom que celui que nous lui avons donné lorsqu'elle arriva parmi nous; mais spécifiez que l'enfant portait au cou un fil d'or soutenant un reliquaire avec les lettres A et K; la personne qui a amené la petite fille m'a fait jurer de ne jamais le lui enlever, et je vous demande la même promesse. Cet objet est, du reste, la seule chose de valeur qu'elle possédât le jour de son arrivée.

Lorsque mylord Dudley partit, je restais assise dans un coin de la voiture, le cœur bien gros. Le petit Harry vint me rejoindre, et c'est en pleurant que je lui contai la nouvelle. Il se désespéra avec moi, et avec d'autant plus de raison qu'il savait bien que j'étais la seule qui pût lui obtenir ce dont il avait besoin.

— Si je disais au monsieur de te prendre aussi, prononçai-je au milieu de mes larmes.

— Il ne voudrait pas de moi, et, du reste, je ne saurais que faire dans sa belle maison; mais s'il me recommandait à Jacques, peut-être serais-je plus heureux?

— Recommander, qu'est-ce que c'est?

— C'est dire quelque chose pour qu'on soit bon pour moi.

Je réfléchis un instant, et prenant un petit ton de protection :

— Je dirai au monsieur de te recommander.

Le soir je jouais pour la dernière fois, et le lendemain à mon réveil on me revêtit d'un petit costume de laine bleu de ciel que lady Barthley avait envoyé, afin que je n'arrivasse pas chez elle avec les vêtements un peu éclatants dont on m'habillait habituellement.

A midi, mylord vint en voiture. Lady avait absolument voulu l'accompagner malgré sa faiblesse. Elle portait un panier de sucreries.

Je me laissais embrasser sans rien dire, car je n'osais pleurer, et cependant j'en avais bonne envie.

Au moment du départ, mon regard tomba sur Harry qui semblait attendre quelque chose. Cela me rappela ma promesse.

— Mylord, recommandez Harry à Jacques Miltor pour qu'il soit heureux, dis-je en joignant mes petites mains.

J'avais parlé si vite que ni le frère ni la sœur n'avaient pu comprendre, on me fit expliquer, et ce bon mouvement arracha un sourire de satisfaction à mon nouveau protecteur.

— Notre fille adoptive vous recommande son petit camarade Harry, dit-il en se tournant vers le directeur, et comme je m'intéresse à ceux qu'elle aime, veuillez lui garder cette petite somme que vous lui remettrez, lorsqu'il saura le prix de l'argent.

Harry triomphait, il avait compris que Miltor, fort ému de mon départ, avait pris la recommandation au sérieux.

Je dis adieu aux artistes de la troupe, qui, toutes pleuraient de me voir partir, malgré les libéralités que leur avait faites milady. Jacques lui-même, cet hercule à l'aspect si rude, dissimulait avec peine son émotion, et la vieille s'était enfuie pour ne pas me voir partir.

Au moment où l'on me déposait dans la voiture, je tendis à Harry le panier de sucreries.

— Tiens, lui criais-je, garde-les, car je ne serai plus là pour te donner des miens.

Mais tout à coup je me mis à pousser des sanglots déchirants.

— Qu'as-tu, chère mignonne? dit milady en me prenant sur ses genoux.

— Siveet! Siveet! balbutiai-je en me débattant.

— Qui appelle-t-elle? demanda ma protectrice avec effroi.

Mylord se souvint alors qu'il m'avait promis que mon petit cheval me suivrait. Miltor y pensait en même temps.

— On va vous le conduire, dit-il à mylord.

Mais je ne voulais pas partir sans mon fidèle compagnon, et déjà je m'élançais hors de la voiture lorsqu'on amena Siveet.

Harry le conduira à côté de la berline, dit milady, voulant avant tout calmer mon désespoir.

Cette phrase obtint l'effet désiré, mes larmes se tarirent comme par enchantement.

Le petit garçon sauta lestement sur le dos du poney, et je battis des mains avec un éclat de rire, en voyant avec quelle promptitude mon petit cheval s'était débarrassé de lui.

Il fut décidé qu'Harry le conduirait par la bride, et que la voiture irait au pas, afin que je ne le perdisse pas de vue.

Lorsque nous arrivâmes à l'hôtel Barteley, je fus un instant étourdie de la splendeur de l'habitation, moi, qui depuis trois ans, n'avait jamais quitté nos voitures ambulantes; mais, chose étrange, il sembla que tous ces objets, qui m'étaient inconnus, réveillaient en moi un souvenir; ainsi, m'étant arrêtée devant une table dans la chambre de milady, je saisis brusquement un magnifique chapelet en corail et le passant autour de mes mains, je pris la croix entre mes doigts, comme j'avais dû l'avoir vu faire à la comtesse de Kernac.

Milady me regardait faire.

— C'est le bon Dieu, me dit-elle, en me montrant le crucifix que je tenais.

— Qui c'est ça, monsieur le bon Dieu? demandai-je avec curiosité.

— Pauvre petite, elle l'apprendra vite, dit-elle à son frère, car je ne me suis pas trompée, elle a bon cœur, je l'ai bien vu lorsqu'elle a donné les bonbons à Harry.

— Harry, m'écriai-je en laissant tomber le chapelet, où a-t-il mis Siveet? Et mon regard prit une expression de vive inquiétude.

— Siveet est dans une belle écurie, répondit mylord en m'attirant à lui; viens-le voir toi-même et donner cette pièce à ton petit camarade.

Je le suivis, et ce fut un ravissement pour moi d'admirer l'installation de mon poney; celui-ci me regardait, et j'affirmais très sérieusement qu'il me souriait de joie. Le palefrenier me tendit un gros morceau de sucre que Siveet vint chercher sur ma tête, où je l'avais posé au milieu de mes boucles.

Harry fut conduit à l'office, où on lui servit un repas comme jamais le pauvre enfant aurait pu espérer en faire un. Puis il reçut, en plus de ma pièce d'argent, un paquet de bons vêtements que milady avait fait rassembler à la hâte. Elle y ajouta un superbe tartan rouge pour la vieille Miltor.

A partir du lendemain, lady Barthley entreprit de m'enseigner les premiers principes de la sagesse et de m'expliquer les choses dont je n'avais pas la moindre idée.

Je l'aimais déjà, et il était impossible, pendant les heures où sa faiblesse la retenait sur son canapé, de m'arracher de ses côtés. C'était le début d'une vie nouvelle, dont le souvenir me fait encore battre le cœur de reconnaissance envers ces deux amis si remplis de dévouement.

M. DE VILLEMANNE.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

La tuberculose à l'Académie de médecine. Discussion remarquable; faits importants avancés par les orateurs; nécessité de combattre ce fléau. — La grippe ou influenza; la constitution médicale actuelle. — L'Amérique boréale, Canada, Terre-Neuve, etc., par Élisée Reclus. — La fabrication de l'aluminium et de ses alliages, à l'aide des machines dynamo-électriques. — Traité encyclopédique de photographie par C. Fabre. — Encyclopédie générale des faits contemporains. — Une nouvelle sophistication des vins, l'acidification.

L'Académie de médecine n'a pas encore terminé sa longue, savante et étonnante discussion sur la tuberculose. Les conclusions que la commission veut faire voter sont aussi violemment appuyées d'un côté qu'elles sont combattues de l'autre. Que propose donc la commission? C'est que la tuberculose étant une maladie parasitaire, contagieuse et susceptible d'être inoculée, il est de toute nécessité d'en détruire les germes et de les empêcher de pénétrer dans l'organisme. Il est reconnu que les germes, qui ne sont autre chose que le *Bacille de Koch*, pullulent dans les crachats des phtisiques et dans le pus des abcès tuberculeux ou scrofuleux, ainsi que dans les plaies de même nature. Tant que ces crachats sont humides, les bacilles ne peuvent pas se disséminer, mais si on les laisse se dessécher, ils se transforment en poussière que le vent emporte et qui pénètre dans notre organisme avec l'air que nous respirons. Pour s'opposer à cette dissémination, il n'y a qu'à forcer tout le monde, malades ou non, à cracher dans un crachoir dont le fond renferme une couche d'eau simple ou, ce qui serait préférable, contenant, en dissolution, des substances antiseptiques. Ensuite, on traiterait les crachats par l'eau bouillante ou on les détruirait par le feu. Quant au pus provenant des plaies ou des abcès tuberculeux, on les détruirait de la même façon. On brûlerait ou on désinfecterait immédiatement tout ce qui a servi au pansement. Le linge serait mis immédiatement dans l'eau bouillante ou porté à la lessive, sans

le laisser s'accumuler et se sécher, ce qui éviterait ces poussières qui forment de vrais nuages, quand on remue le linge sale.

Si on ne détruit pas, de cette façon ou d'une autre, les bacilles susceptibles de se répandre dans l'atmosphère, il nous sera impossible de ne pas les absorber en respirant. Il est relativement plus facile de nous opposer à l'introduction de ceux qui sont contenus dans les substances alimentaires, notamment dans la viande et dans le lait.

L'homme ne paie pas seul à la tuberculose le lourd tribut que nous avons plusieurs fois signalé dans ces chroniques, les animaux qui l'entourent et avec lesquels il vit y sont également sujets. Au dire de quelques vétérinaires, cette maladie serait assez fréquente chez le bœuf, qui nous fournit sa chair et son lait. Il est dangereux de manger la chair provenant d'un animal tuberculeux; par exemple, d'un bœuf atteint de *pommelière*. Le moyen de s'en préserver est bien simple. C'est l'inspection sanitaire qui s'opposerait à la vente et même à la distribution gratuite de viande de cette nature. En tout cas, il est essentiel de soumettre toute viande à une cuisson suffisante.

Les recherches bactériologiques nous ont appris que le lait des vaches tuberculeuses contient également des bacilles de Koch. Il en ressort la nécessité de faire bouillir le liquide. On dira que le lait bouilli se digère moins bien. Ne vaut-il pas mieux subir ce petit inconvénient que de s'exposer à inoculer le bacille de Koch. La tuberculose intestinale, si fréquente chez les enfants, ne reconnaît peut-être pas d'autre origine.

Quand l'Académie de médecine aura terminé cette discussion, nous ferons connaître les conclusions qu'elle aura adoptées. En attendant, il en ressort quelques points qui ont été bien mis en lumière par divers orateurs.

Ainsi M. Lancereaux a beaucoup appuyé sur cette remarque déjà connue, que les peuples vivant à l'état sauvage ne connaissaient pas la tuberculose avant l'arrivée des Européens. Depuis que ceux-ci les ont contagionnés, ils y sont devenus sujets. M. Widal a fait la même remarque à propos de l'Algérie, où la tuberculose augmente d'intensité au fur et à mesure que la durée de l'occupation devient plus considérable. Il a fait cette étude sur l'armée où la statistique est plus facile. Comparant, par exemple, le corps d'armée d'Algérie et celui de l'Est de la France, qui ont, à peu près, les

mêmes effectifs, il a constaté que la morbidité et la mortalité par tuberculose étaient presque identiques dans ces troupes, placées dans des climats si différents. Voici les chiffres : En 1887, la tuberculose a déterminé, dans l'armée d'Afrique, forte de 54,289 hommes, 206 entrées à l'hôpital et 53 décès; dans le 6e corps d'armée, fort de 59,289 hommes, 230 entrées à l'hôpital et 58 décès. On voit donc que dans l'Est, pays froid et riche en tuberculeux, la morbidité a été de près de 3,89 pour 1000 et la mortalité de 0,982, tandis qu'en Algérie, pays chaud, la morbidité a été de 3,81 et la mortalité de 0,981.

Mais ce qui doit faire réfléchir davantage, c'est que la tuberculose est plus fréquente à Alger où, depuis une vingtaine d'années, de nombreux phtisiques viennent passer la mauvaise saison, que dans les autres provinces. Ce fait est de même ordre que celui signalé dernièrement à l'Académie de médecine, par M. Lagneau, qui a montré que, dans les départements du Var et des Bouches-du-Rhône, la moyenne des exemptés militaires pour maladies de poitrine et faiblesse de constitutions s'élève à plus du double de celle des autres départements.

M. Lagneau a encore fait remarquer que tandis que l'armée de Paris compte 175 décès phtisiques sur 1000 décès généraux, les garnisons de Nice, Pau, Montpellier en comptent 181, 219, 239. En Italie, le docteur Roseri a constaté que la mortalité totale pour la phtisie est de 7,9 sur 100 morts, tandis qu'elle est de 19,2 sur 100 morts à San-Remo, qui est également une station hivernale où on envoie beaucoup de tuberculeux passer la mauvaise saison.

En présence de ces faits, n'est-il pas permis de se demander, avec ces savants, si les phtisiques, envoyés sur le littoral méditerranéen de la France et de l'Italie, ne contribuent pas là, comme en Algérie, à contagionner les habitants de la contrée? On ne voit guère d'autre explication à cet accroissement de mortalité.

La contagion, par la poussière de crachats répandus dans l'air, paraît donc évidente. Mais alors s'élève une autre question. Puisque les bacilles des crachats sont disséminés dans l'atmosphère, chacun doit en absorber. Comment se fait-il que les uns se contagionnent et les autres pas? C'est une objection à laquelle on peut répondre de la manière suivante.

Le bacille est la graine, le germe qui doit se développer. C'est un être vivant et, comme tel, il a besoin d'un milieu approprié à

son existence. C'est une loi inéluctable à laquelle tout être vivant est soumis. S'il ne rencontre pas ce milieu favorable, il dépérit et meurt, mais il ne se transforme pas comme le désirerait ou plutôt le voudrait l'hypothèse évolutionniste.

C'est l'existence de ce milieu favorable au développement du bacille de Koch que les médecins appellent *prédisposition* à la phtisie. Mais en quoi consiste cette prédisposition? Quels en sont les caractères, les signes, les marques? Comment se fait-il, ainsi que l'a établi M. Bouchard, que les individus présentent contre l'invasion microbienne une immunité absolue, relative ou nulle, immunité variable qui produit tantôt l'infection générale, tantôt l'infection modérée et limitée, tantôt, enfin, la lésion bornée et localisée?

Quel rôle joue l'hérédité dans la prédisposition? Car on sait qu'on distingue entre la phtisie héréditaire et la phtisie acquise? On dit qu'un malade est atteint de tuberculose héréditaire, quand on rencontre cette maladie dans ses ascendants ou ses collatéraux. Dans le cas contraire, elle est acquise. Mais cette distinction se révèle-t-elle toujours par une différence dans l'invasion, la marche et le développement, comme le prétend M. Roussel. D'après ce médecin, la phtisie héréditaire débuterait par le sommet du poumon gauche, tandis que la phtisie acquise commencerait par le sommet du poumon droit. M. Lancereaux admet cette dernière localisation pour la tuberculose qui se développe chez les alcooliques. Quand cette maladie attaque des gens sédentaires, vivant dans un air confiné, la localisation pulmonaire s'établit en avant et au sommet du poumon gauche. Chez les alcooliques, elle commence, en général, par le sommet droit et s'étend plus en arrière qu'en avant. Je soigne en ce moment un alcoolique de vieille date, âgé de 40 ans, à qui j'avais annoncé depuis longtemps qu'il deviendrait poitrinaire s'il ne renonçait pas à ses excès. Naturellement mes conseils n'ont pas été suivis. Dernièrement, il était pris de broncho-pneumonie grave. Quand cette maladie commença à décliner, le sommet droit en arrière commença par se ramollir en même temps qu'apparaissaient des signes indiquant l'invasion du même sommet en avant. C'est un malade qui paraît réaliser le type de M. Lancereaux.

Un autre malade, ouvrier couvreur, âgé de 48 ans, célibataire, loge chez un marchand de vin où il passe tout le temps qui n'est pas consacré au travail. Chaque jour, il absorbe un ou deux petits verres et au moins deux litres de vin. Dernièrement, il vient me

consulter parce qu'il avait attrappé une bronchite. Cet homme est un alcoolique et sa bronchite n'est qu'un commencement de tuberculose pulmonaire, localisée, pour le moment, au sommet du poumon droit, en avant. C'est encore un cas qui est favorable à l'opinion de M. Lancereaux.

Quoiqu'on ne puisse pas définir la prédisposition ou dire d'une façon précise en quoi elle consiste, il y a beaucoup de cas où le médecin peut la reconnaître et la diagnostiquer, comme chez les alcooliques, les héréditaires et autres individus vivant dans de mauvaises conditions hygiéniques. C'est cette thèse que M. Lancereaux a surtout bien développé à l'Académie de médecine. Nous nous y rattachons d'autant plus volontiers que nous partageons les mêmes idées, ainsi que cela ressort nettement de notre communication au congrès de la tuberculose, où nous avons signalé les conséquences du *troglodytisme* des grandes villes, et de l'article intitulé : *Lutte contre la tuberculose*, publiée par *la France nouvelle*, le 17 décembre 1888.

Après avoir soutenu la nécessité du bacille de Koch et de la prédisposition pour le développement de la tuberculose, il indique que les peuples vivant à l'état sauvage ne connaissent pas cette maladie tant qu'elle ne leur est pas apportée par la civilisation. M. Lancereaux la montre devenue de plus en plus fréquente, à mesure que les individus abandonnent le travail au grand air et les exercices physiques pour rechercher une position sédentaire dans l'air confiné des grandes villes.

Les grandes villes, voilà le milieu où sévit la tuberculose. Les causes en sont multiples, mais deux circonstances méritent surtout d'attirer notre attention, en raison de leur importance et des mesures à prendre pour se mettre à l'abri de leur fâcheuse influence : c'est l'*insuffisance de l'air* et l'*abus des boissons alcooliques*.

Il est un fait constant, dans les grandes villes, à Londres comme à Paris, c'est que la phtisie pulmonaire est proportionnée au nombre des habitants pour une même étendue de terrain. Plus la densité de la population augmente, plus la phtisie est fréquente. Dans les prisons, non seulement la phtisie est fréquente, mais encore elle devient la principale cause de mortalité. Cette maladie a fait des ravages considérables sur les détenus de la Commune de Paris, transportés sur des pontons ou enfermés dans des prisons. C'est la

conséquence de l'encombrement qui produit partout les mêmes ravages, dans les casernes, les prisons, les ateliers, les ouvroirs, etc., où l'air confiné est insuffisamment renouvelé.

Les condamnés arabes qu'on envoyait dans la prison de Nîmes mouraient rapidement de tuberculose pulmonaire, 250 sur 600, en peu de temps. Il en a été de même des prisonniers arabes confinés dans l'île Sainte-Marguerite, si bien qu'on s'est décidé à ériger des prisons centrales, sur le sol même de l'Algérie, ce qui n'a pas remédié au mal, car la captivité est surtout désastreuse pour l'Arabe habitué au grand air. C'est ce qui se passe à Paris, pour les gens de la campagne qui viennent y chercher fortune. M. Lancereaux invoque aussi l'exemple des singes qui meurent rapidement de phtisie dans ces palais où les architectes ont tout prévu, excepté le renouvellement de l'air.

Enfin, tout nous montre qu'il y a une relation entre cette maladie et l'aération. Si beaucoup de personnes se trouvent réunies dans ces milieux encombrés où l'air est insuffisant, il n'y aura rien d'étonnant que plusieurs soient simultanément frappées sans qu'on soit obligé d'admettre la contagion, c'est-à-dire la transmission de la maladie par contact.

Les boissons alcooliques prises en quantité exagérée, sans faire ce qu'on appelle des excès, conduisent directement à la tuberculose. M. Lancereaux le montre par des chiffres éloquents. Notre observation journalière nous conduit aux mêmes constatations. Ce sont des forts de la Halle, des déménageurs, des tonneliers ou des garçons de marchands de vins, hommes forts, vigoureux, de haute taille et de puissante musculature qui croient se donner les forces nécessaires à leur rude travail, en ingurgitant force verres de vin et force petits verres d'alcool. Avant d'avoir quarante ans, ces hommes viennent mourir de phtisie à l'hôpital.

Legrand du Saule avait bien raison quand il disait que la ration maximum était une bouteille de vin par jour, que si on la dépassait on devenait alcoolique. Que d'hommes en boivent trois fois plus et vous disent tranquillement qu'ils n'ont jamais fait d'excès de boisson. On les examine et on les trouve atteints de tuberculose pulmonaire ou de cirrhose du foie, sans compter les autres altérations causées par l'alcool.

Voilà bien mises en plein jour les causes de la tuberculose dans les grandes villes : c'est, d'une part, l'aération insuffisante ; c'est,

d'autre part, l'abus des boissons alcooliques. Il semble qu'il serait facile d'y remédier. Bien au contraire, on fait tout ce qui est possible pour les aggraver.

Voyons Paris. Partout où il y a une cour un peu grande, un jardin, un espace plus considérable, vite on y bâtit une ou plusieurs maisons ou bien on y perce une rue, un passage, on en fait une cité, afin de loger le plus de monde possible dans l'espace le plus restreint. Étant donné un terrain, jamais un architecte ou un propriétaire ne se sont demandé s'il y avait moyen d'y construire une maison hygiénique, ils ne cherchent qu'à la construire de façon que l'opération rapporte le maximum. C'est toujours de cette façon que se pose le problème. Propriétaires de maisons où le soleil ne pénètre jamais, où l'air est trop confiné et imparfaitement renouvelé, vous ne savez donc pas que les malheureux qui vous paient pour y demeurer vont nécessairement s'y étioler et devenir phtisiques. Vous causez leur mort. C'est de l'homicide par imprudence. Ils ne savent guère ce qui les attend à Paris, tous ces ouvriers qui ne pourront se loger que dans ces hôtels où les chambres ont juste l'espace suffisant pour placer un lit étroit, une table et une chaise. Elle sont dans le même cas ces jeunes filles qui quittent les champs et échouent chez une logeuse, où elles passent la nuit dans des chambres transformées en dortoirs où les lits se touchent.

On ne peut remédier à cette cause d'encombrement qu'en limitant, par une loi, le nombre d'habitants qui pourront vivre dans un espace déterminé. Il faut veiller à ce que la densité de la population ne demeure pas trop considérable. Un autre moyen de s'y opposer, c'est de faire pénétrer jusque dans le centre de Paris et des grandes villes des chemins de fer qui permettent de transporter à la campagne, en un temps relativement très court, tous ceux que leur profession ne force pas absolument à loger en ville.

Comment s'opposer à l'abus des boissons alcooliques? Le gouvernement seul le pourrait en imitant ce qu'a fait la Suède. Mais l'alcool rapporte, en apparence, tant d'argent, qu'on ne peut se priver d'un si gros revenu, je dis en apparence, car tout compte fait, l'alcool coûte très cher à la population et au gouvernement par les tristes conséquences qu'il produit. Encore ne faudrait-il pas que les classes riches favorisent de tout leur pouvoir ces excès alcooliques. Jusqu'aux Compagnies de chemins de fer qui font tout leur possible pour les augmenter encore à l'aide de leurs tarifs de pénétration.

Qu'on en juge par l'exemple suivant que j'emprunte au *Soleil* du 22 janvier dernier. « Faites venir de Cette à Paris, en petite vitesse, deux barriques de vin, une de vin espagnol, une de vin français, vous paierez aux Compagnies de chemin de fer 28 fr. 50 pour le transport du vin espagnol et 39 fr. 50 pour le transport du vin français. » Il y a là de quoi être fier... pour un Espagnol. Mais voici où se déroule l'iniquité avec ses tristes conséquences. Le vin français, produit naturel de la vigne, marque à peine 10 degrés d'alcool, son usage modéré ne sera que profitable à la santé. Le vin espagnol destiné à l'importation a été avant l'expédition additionné de mauvais alcool allemand jusqu'à marquer près de 15 degrés. Or voici ce qui se passe à son arrivée à Paris : le vin espagnol est additionné d'eau de manière à faire trois pièces avec deux, ce qu'il est impossible de faire avec le vin français. Par conséquent, le marchand qui fait venir son vin d'Espagne bénéficie sur le transport, il ne paie que deux pièces au lieu de trois, c'est-à-dire, deux fois 28 fr. 50, tandis que le vin français, pour le même parcours, paie trois fois 39 fr. 50. A son entrée à Paris, le vin espagnol ne paie l'octroi (20 centimes par litre) que pour deux pièces, tandis que le vin français paie pour trois.

Le marchand a donc avantage à faire venir d'Espagne du vin additionné de mauvais alcool allemand. Il s'enrichit en rendant malades ses compatriotes comme le propriétaire dont nous parlons plus haut.

Voilà bien des exemples de cette improbité méconnue dont le précédent hôte de l'Élysée paraît avoir réalisé un type assez accompli.

Et maintenant que l'Académie de médecine vote ou ne vote pas les conclusions de sa commission, le problème à résoudre n'en est pas moins posé. Sa solution viendra quand nous aurons un parlement qui cherchera l'intérêt public et la vraie popularité par d'autres moyens que par la guerre à la religion et à la liberté.

Ainsi que nous le disions dans *la lutte contre la tuberculose*.

« D'abord il faut démontrer au travailleur la nécessité d'une bonne hygiène à la fois physique et morale. Quand il saura les terribles inconvénients d'un travail excessif, quand il comprendra les funestes conséquences d'une alimentation malsaine ou insuffisante, l'ouvrier prêtera une sérieuse attention au choix de sa nourriture et de sa boisson. Il renoncera à fréquenter le cabaret, où la plupart des liquides qu'on lui sert sont autant de poisons redoutables, il

reviendra de lui-même au repos du dimanche, qui tout en lui permettant de reposer ses forces épuisées par le travail des six jours précédents, lui facilitera quelque retour sur lui-même et élèvera son esprit au-dessus de la nécessité présente. L'Eglise avait bien compris cette nécessité d'éviter les excès de travail, elle qui, dans sa prévoyance pour l'ouvrier, avait, en dehors des dimanches, institué plusieurs fêtes pendant lesquelles le travail manuel était défendu.

« Ensuite ne pourrait-on pas démontrer facilement la nécessité d'abandonner les grandes villes où l'hygiène de l'habitation et de l'alimentation est tout à fait déplorable, pour retourner à la campagne où on jouit du soleil et où on respire un air pur. C'est que dans les grandes villes, à Paris surtout, le soleil ne luit pas pour tout le monde.

« Les chiffres feront mieux comprendre la facilité et la promptitude avec lesquelles les grandes villes déciment leurs habitants. Nous les empruntons à l'*Annuaire statistique* de la Ville de Paris par l'année 1886. Sur les 57,092 décès, 15,698 ont été constatés à l'hôpital. C'est dire que ces 15,698 malheureux n'ayant pas la possibilité de recevoir chez eux les soins nécessaires, sont allés mourir loin de leur famille, sans aucune des consolations morales et religieuses qui rendent moins pénibles les derniers moments de l'existence. Quelle est particulièrement triste cette agonie pendant laquelle l'œil presque éteint du moribond ne rencontre aucun visage ami et son oreille n'entend aucune parole réconfortante!

« Beaucoup de vivants ne sont guère plus heureux que les moribonds. Les chiffres vont le prouver. Les hôpitaux ont reçu, en 1886, 85,601 malades dans les services de médecine et 28,580 dans ceux de chirurgie. Les hospices en contenaient 16,761 et les asiles d'aliénés 13,945. Il faut encore ajouter 3614 enfants placés à l'hospice des Enfants-Assistés, 19,630 autres enfants assistés envoyés à la campagne, 3378 enfants moralement abandonnés. Le total de ces divers chiffres s'élève à 171,501. Il représente spécialement l'année de la misère. Il n'est que juste d'y ajouter les 145,790 pauvres plus ou moins secourus par les bureaux de bienfaisance. L'armée du crime est un peu moins considérable, car les diverses prisons de la Seine ne donnent l'hospitalité qu'à 116,682 condamnés, chiffre auquel il conviendrait d'ajouter ceux des envois dans les prisons centrales et dans les pénitenciers. Rien

dans l'*Annuaire statistique* ne nous permet de supputer l'armée du vice... En nous tenant simplement aux chiffres authentiques énoncés plus haut, leur total 433,973 représente un peu plus du cinquième de la population de Paris, estimée à 2.260.795 habitants.

« Enfin nous terminons cette étude en concluant que la tuberculose est une maladie qu'on n'attaque sérieusement que par un traitement préventif, c'est-à-dire, en s'opposant à son éclosion. »

Parlons un peu de l'épidémie qui s'est abattue, sinon sur le monde entier, au moins sur l'Europe et l'Amérique, et qui a causé plus d'épouvante et de ravages que la dernière invasion du choléra. Et d'abord, quelle est sa nature? Là-dessus, on discute et on discutera longtemps encore. Est-ce la grippe? Est-ce l'*influenza?* Disons tout de suite que ces deux mots sont synonymes. *Influenza* est le nom italien de la grippe. Il y a donc, entre l'influenza et la grippe la même différence qu'entre *ticket* et *billet*. Ça devient une manie d'appeler d'un nom exotique les choses qui sont parfaitement dénommées dans notre langue.

Il est évident que l'épidémie actuelle n'a pas les caractères de la grippe telle que la connaissait la génération médicale actuelle et telle qu'elle est généralement décrite dans les traités classiques. Ce qui a surtout dominé dans l'épidémie actuelle, c'est la forme nerveuse, s'accompagnant de fièvre, de courbature généralisée avec prostration, douleurs dans les reins, céphalalgie très prononcée, plus accentuée encore dans la région frontale et surtout sourcillière. Avec cela, de l'inappétence et un abattement moral considérable. On eût dit l'invasion d'une maladie grave. Cependant, tous ces symptômes cédaient rapidement sous l'influence du repos et d'un traitement approprié. Celui qui m'a réussi le mieux et le plus rapidement a été un vomitif, suivi, deux heures après, de l'administration d'une potion contenant 3 grammes d'analgésine.

Cette maladie n'était pas dangereuse; elle n'a dû, je crois, faire mourir personne. Mais ce qui a été plus particulièrement dangereux, c'est que, pendant toute cette épidémie, a régné une constitution médicale essentiellement mauvaise, qui donnait à certaines maladies une gravité qu'elles ne possèdent que très exceptionnellement. Pendant l'épidémie, la gravité était le cas ordinaire. C'est ainsi qu'il faut expliquer ces nombreux décès, survenus à la suite de pneumonie, de broncho-pneumonie, de bronchite, etc., etc. Ajoutons encore que, par suite de cette mauvaise constitution médi-

cale, toutes les maladies chroniques ont évolué avec une rapidité extraordinaire. Beaucoup de tuberculeux, qui auraient, en temps ordinaire, pu vivre quelques mois, ont été enlevés en quelques jours, pour ainsi dire, fauchés par cette constitution médicale mauvaise. Il en a été de même de quelques autres maladies chroniques, excepté le cancer, toutefois, sur lequel l'épidémie n'a exercé aucune influence. Tous ces faits ne sont pas extraordinaires. En toute saison, on voit des pneumonies devenir infectieuses, on voit des tuberculeux mourir rapidement; mais jamais je n'avais vu ces accidents se produire en si grand nombre et devenir la règle générale.

Quelle est l'inconnue qui se cache sous cette appellation : constitution médicale? L'avenir nous le dira peut-être. Pour le moment, il faut se servir de cette idée comme d'une pierre d'attente. Elle permet de grouper un certain nombre de faits difficiles à classer autre part. C'est là son seul mérite.

On s'est demandé à quelles causes on pouvait rapporter cette épidémie. Vu la rapidité de sa dissémination, on a invoqué, avec des motifs assez sérieux, l'influence atmosphérique. D'autres ont fait remarquer que l'épidémie avait été loin d'être simultanée dans les différents pays. Elle a envahi d'abord la Russie, puis l'Allemagne, avant d'arriver à Paris. En outre, dans chaque pays, elle a rayonné comme si elle partait d'un foyer. C'est ainsi qu'en France, Paris a d'abord été frappé. La province ne l'a été qu'ensuite et successivement. Si c'est une substance répandue dans l'air qui est en cause, elle doit être très diffusible. On a naturellement pensé au microbe; car, par le temps qui court, cette explication suffit à tout. Ce peut être vrai; mais, avant d'admettre cette proposition, faut-il encore qu'on nous montre ce microbe et qu'ensuite on nous démontre que c'est bien lui qui en est cause. Une pareille découverte et une pareille démonstration ne se font pas en quelques jours.

Quelle sera la durée de cette épidémie? C'est encore une inconnue difficile à déterminer, puisque nous manquons de données suffisantes à la solution du problème. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'à Paris, l'épidémie est non seulement en pleine décroissance, mais a, pour ainsi dire, disparu. Voilà plus d'une semaine qu'on n'a constaté aucun nouveau cas.

On a voulu assimiler cette épidémie avec la *Dengue*, maladie des pays chauds de l'Afrique et dont la symptomologie offre à peine

quelques points de ressemblance. C'est une opinion qui ne vaut guère la peine d'être discutée. On a dit que c'était la dengue transformée; mais, alors, ce n'est plus la dengue et, tout au moins, il faudrait nous montrer les formes de passage ou de transition.

L'interpellation de M. Flourens à la Chambre des députés donne une certaine actualité au quinzième volume de la *Nouvelle géographie universelle*, la terre et les hommes, par Élisée Reclus, car il est consacré à l'Amérique boréale : Groenland, archipel polaire; Alaska, puissance du Canada; Terre-Neuve. Ce dernier nom rappelle nos difficultés pour maintenir dans ce pays nos droits séculaires à la pêche, droits consacrés par le traité d'Utrecht et plusieurs fois solennellement reconnus depuis. Il semble que la race anglo-saxonne, forte de son nombre et de sa puissance, veuille consacrer entièrement ce principe immoral : la force prime le droit. On l'a vu à la façon dont l'Allemagne nous a rançonnés en 1871; on le voit chaque jour à la manière dont elle opprime et tyrannise les Alsaciens-Lorrains; on le voit par la façon dont l'Angleterre traite le Portugal; nous le voyons encore mieux par les entraves que cette même puissance met à l'exercice de nos droits séculaires à Terre-Neuve. Ce volume mérite donc d'être signalé à l'attention de nos lecteurs; il le mériterait encore davantage si nous pouvions le louer sans aucune réserve. On ne peut lire sans émotion tout ce qui concerne le Canada, cette terre autrefois française et qui est encore en partie peuplée d'hommes de notre nationalité, parlant notre langue et affectionnés de cœur à la patrie de leurs ancêtres. l'illustration du livre a été supérieurement traitée comme cartes et comme vues; c'est, du reste, l'habitude de la maison Hachette.

Si, comme tous les ans, nous parlons ici de cette publication, c'est qu'elle donne d'utiles renseignements sur l'ethnographie et les productions naturelles du sol. Par les procédés Cowles et Héroult, on était parvenu à fabriquer des bronzes d'aluminium à l'aide de courants électriques, le procédé Cowles employant surtout la haute température produite par le courant, le procédé Héroult agissant, à la fois, comme température et comme force électro-chimique. La matière première employée était de l'alumine pure ou oxyde d'aluminium. Le procédé Héroult a été perfectionné et il permet de fabriquer l'aluminium pur à l'aide de l'alumine dissoute dans la cryolithe en fusion. Cette dernière substance est une fluorure double

d'aluminium et de sodium. Il existe aujourd'hui deux grandes usines qui exploitent le brevet Héroult perfectionné : l'une en Suisse, établi à Venhausen sur la chute du Rhin, dont elle utilise la force motrice; l'autre, dans l'Isère, à Froges, sur le ruisseau des Adrets.

On opère à Froges, à l'aide d'un creuset en tôle garni de charbon. Le pôle inférieur isolé est en métal, le pôle supérieur, suspendu de manière à pouvoir s'enfoncer plus ou moins, est en charbon et il sert de pôle positif. Pour amorcer l'appareil, on y place de la cryolithe que le courant met en fusion, puis on ajoute l'alumine qui est décomposé. L'aluminium, ainsi séparé, se rassemble au fond du bain, d'où on le retire par un trou de coulée. On peut à volonté fabriquer du ferro-aluminium, du bronze d'aluminium ou de l'aluminium pur.

« Des expériences, très, très nombreuses, dit *la Nature*, à qui nous empruntons ces détails, ont confirmé ce résultat déjà signalé, que l'emploi de l'aluminium rendait les plus grands services dans la métallurgie du fer et de ses dérivés. 1/1000 d'aluminium, mis dans une coulée d'acier, purge le métal, le rend fluide et permet de le couler sans soufflures ni gerçures; 1/10000 dans la fonte permet de la couler sans gerçures ni piqûres, évite que les parties minces ne deviennent cassantes, et donne au métal une imperméabilité remarquable, point très important pour les appareils à pression. »

Le bronze d'aluminium ainsi que son laiton prennent de remarquables propriétés de résistance. Enfin, on n'ignore pas les services immenses que peut rendre l'aluminium, métal blanc, inoxydable à l'air, trois fois plus léger que le fer et qui va devenir d'un usage courant, maintenant que son prix n'est plus que le cinquième de ce qu'il était auparavant.

La photographie ne reste plus uniquement industrielle; d'une part, elle rend de plus en plus service à la science; d'autre part, elle devient de plus en plus familière aux gens du monde. Beaucoup de ces derniers ne voyagent plus sans ces appareils qui sont devenus de vrais bijoux. C'est ce qui nous engage à dire quelques mots du *Traité encyclopédique de photographie*, par M. C. Fabre, docteur ès sciences, en cours de publication à la librairie Gauthier-Villars. Ainsi que son nom l'indique, cet ouvrage, qui comprendra quatre volumes in-8°, contiendra tous les appareils et tous les procédés connus, ainsi que les nombreuses applications qu'on peut

faire de la photographie. Le tome Ier comprend tout ce qui concerne le matériel photographique. On y trouve d'abord l'historique de cette grande découverte due à deux Français, Daguerre et Niepce, ce qui concerne la lumière et sa réfraction dans les lentilles des objectifs dont les formes et les propriétés sont si nombreuses aujourd'hui, les obturateurs dont quelques-uns doivent manœuvrer de façon à ne laisser pénétrer la lumière que pendant un temps infiniment petit, qui s'évalue par millièmes et dix millièmes de seconde. Puis viennent les chambres noires, l'essai des objectifs, le temps de pose, les ateliers et les laboratoires. Avec le tome II commence l'étude des phototypes négatifs qui peuvent être obtenus sur papier, sur verre ou sur d'autres substances translucides, servant de support au composé sensible.

En attendant que nous revenions sur cet ouvrage, quand il sera terminé, on voit, par la quantité des matières contenues dans les huit premiers fascicules, que le *Traité encyclopédique de photographie* dépassera de beaucoup tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, surtout si on tient compte des très nombreuses figures intercalées dans le texte.

En terminant cette chronique, nous ferons connaître une nouvelle sophistication des vins qui a lieu en Italie et surtout en Espagne. Il s'agit de l'acidification qui doit être appliquée aux vins destinés à l'exportation, ceux à qui nos Compagnies de chemin de fer réservent tant de faveurs. L'acidification, d'après l'étude qu'en ont faite MM. Boos et Coreil, dans les *Annales d'hygiène publique*, a pour but de remédier aux vins provenant de vignes trop jeunes, et à favoriser les coupages et les colorations artificielles. Cette acidification relève, en effet, la nuance du vin, tout en lui donnant une saveur plus chaude et plus corsée.

On a d'abord employé dans ce but l'acide tartrique, l'acide citrique qui auraient eu moins d'inconvénients. Mais comme ils sont chers, on s'adresse maintenant aux acides minéraux les plus énergiques et les plus dangereux, tels que l'acide sulfurique (huile de vitriol), l'acide azotique (eau-forte), l'acide chlorydrique (esprit de sel), l'acide phosphorique. Inutile de dire que c'est là une pratique malhonnête, malsaine et dangereuse pour la santé publique. Quand donc la justice osera-t-elle aller et saisir tous ces produits falsifiés chez les fabricants et chez les gros détenteurs, au lieu de

condamner uniquement à l'amende ou à la prison les malheureux débitants qui ne sont trop souvent que des complices inconscients.

Docteur Tison,
Médecin en chef de l'hôpital Saint-Joseph.

L'Ordre du monde physique et sa cause première d'après la science moderne, par D.-L. de Saint-Ellier. — Paris, 8, rue François Ier. — In-16 de 277 pages, 1889.

En un temps où, par une étrange aberration des esprits, toute une école de savants et de prétendus philosophes s'efforce de faire servir les grands progrès réalisés dans les sciences de la nature à combattre le surnaturel et à supprimer Dieu, il était bon de replacer la discussion sur son véritable terrain : Il fallait démontrer à tous, aux savants comme aux esprits simplement cultivés, que ces progrès de la science, que les innombrables phénomènes nouveaux, mis par elle en lumière, fournissent au contraire de nouvelles et inéluctables preuves de ce que prétendent nier les écoles dites libres penseuses.

L'auteur de l'*Ordre du monde physique* nous paraît avoir admirablement satisfait à ce programme, et il serait à désirer que ce petit volume reçût la plus grande diffusion possible.

Les *Faits*, le *Principe*, les *Témoignages*, telles sont les trois divisions entre lesquelles se partagent les considérations de l'auteur. La première partie est plus particulièrement scientifique, la seconde plutôt philosophique, et la troisième historique.

De ces harmonies dans chacune des grandes catégories des êtres corporels résulte une harmonie générale, un ordre universel.

Le « Principe », sujet de la seconde partie, n'est autre que le principe éminemment rationnel de causalité, principe de sens commun autant que de sens intime, et que tous les efforts de l'idée préconçue et du parti pris ne parviendront pas à extirper de l'esprit humain, tant que la raison n'en sera bannie.

Tous les grands esprits dont s'honore l'humanité, les philosophes comme les hommes de science de tous les temps et de tous les pays, ont admis et honoré cette Cause première, Dieu autrement dit.

Leur haute raison a su voir cette lumière « qui éclaire tout homme venant en ce monde », cette lumière indéfectible que peuvent seuls méconnaître la passion et le sophisme, aidés par un amoindrissement véritable de la raison elle-même. — Jean d'Estienne.

REVUE LITTÉRAIRE

VOYAGES ET VARIÉTÉS

I. *L'Espagne et l'Andalousie*, par Mme J. T. de Belloc. (Haton.) — II. *A travers la Kabylie*, par M. Charvériat. (Plon.) — III. *Jérusalem*, par M. Victor Guérin. (Plon.) — IV. *Les Splendeurs de la Terre-Sainte*, par Mme Sodar de Vaulx. — V. *Le Toit du monde* (Pamir), par M. G. Capus. (Hachette.) — VI. *L'Inde britannique*, par sir Richard Temple. (Savine, Nouvelle Librairie parisienne.) — VII. *La Vie anglaise*, par M. Crawford. (Marpon.) — VIII. *Cinquante ans chez les Indiens*, par O'Reilly. (Chamerot.) — IX. *L'Orénoque et le Caura*, par M. Chaffanjon. (Hachette.) — X. *L'Univers. Hier. Aujourd'hui. Demain*, par M. A. Bocher. (Ollendorff.) — XI. *Jeanne d'Arc. Chronique Rimée*, par M. le baron François de Barghon, de Fort-Rion. (Conseil héraldique.) — XII. *Jeanne d'Arc*, par M. Blaze de Bury. — XIII. *La Société du Consulat et de l'Empire*, par M. Bertin. (Hachette.) — XIV. *Quand j'étais mandarin*, par M. Foucault de Moudion. (Savine.) — XV. *Une voix de Bretagne*, par M. Max Nicol. (Retaux-Bray.) — XVI. *Souvenirs d'un frère*. (Retaux-Bray.) — XVII. *Histoire de l'art dans l'antiquité*, par Perrot et Chipiez, tome V. (Hachette.) — XVIII. *Au Pays des Cannibales*, par le docteur Lumholtz. (Hachette).

I

Tant d'écrivains, tant d'artistes et de voyageurs, ont parcouru déjà les contrées méditerranéennes et les ont joliment décrites, qu'il semble téméraire d'en parler aujourd'hui. Que reste-t-il à glaner après ces ouvriers de la première heure et ne semble-t-il pas que tout ait été dit désormais? Il ne faut admettre qu'en partie un principe aussi exclusif. Chacun voyage avec son tempérament, avec sa façon de voir et d'observer. L'un remarque ce que l'autre n'a pas même aperçu. La rêverie du poète ne ressemble en rien à la curiosité de l'historien ou à la recherche exacte du savant et du géographe. Les points de vue diffèrent avec chaque individu.

En parcourant *l'Espagne et l'Andalousie* (Haton), Mme J. T. de Belloc n'a rien découvert que d'autres avant elle n'aient remarqué déjà; mais en revoyant les paysages changeants de l'Espagne, en traversant la Péninsule dans toute sa longueur, en écoutant la voyageuse raconter les légendes ou l'histoire qui s'attachent aux lieux, aux pays et aux hommes, on éprouve un plaisir véritable, le plaisir qu'offre toujours la lecture de pages écrites avec agrément, et toutes pleines d'un enthousiasme communicatif. « Le type distinctif de l'Espagne c'est le grandiose. L'Espagne est grande dans sa solitude, grande dans ses préjugés, grande dans sa foi, grande dans ses malheurs, comme ses enfants sont grands dans leur amour et dans leur haine, grands dans leurs passions et dans leurs vertus. L'Espagne présente une extrême analogie avec l'Orient. Dans la campagne, la même culture négligée; dans les villes, les mêmes rues tortueuses, la même insouciance à relever les murailles tombées. Ainsi que l'Arabe, l'Espagnol bâtit des palais, mais palais ou chaumières, il laisse ensuite au hasard le soin d'entretenir son œuvre. Il y a surtout cette grande analogie que les circonstances de la vie commune y prennent à distance un reflet poétique. »

Des remarques analogues sur le caractère oriental se rencontrent dans le très intéressant volume que M. François Charvériat a consacré à l'Algérie : *A travers la Kabylie et les questions kabyles.* (Plon.) L'auteur a souvent traversé la Kabylie : il notait chaque détail avec un soin scrupuleux. Les adeptes de la science sociale, si friands de l'observation minutieuse et multipliée, retrouveront dans cette étude les procédés d'exactitude et de précision qu'ils voudraient inculquer à tous. Le Kabyle est agriculteur, mais dans ces provinces comme en Irlande, le morcellement de la propriété est extrême : de là des discussions sans fin. Des magistrats ont affirmé même avoir vu des procès touchant la propriété d'une branche d'olivier. Les institutions kabyles fournissent à l'auteur de curieux développements sur les passions qu'ont ces musulmans pour l'indépendance, pour la politique. Le Français n'est pas aimé de ces peuplades, mais il est très respecté, très redouté; l'administration n'en reste pas moins impuissante à réprimer les crimes, et les vendettas entraînent, paraît-il, de terribles représailles. « Les musulmans algériens sont bien loin d'accepter franchement et sans arrière-pensée la domination française : ils regrettent, se résignent, mais attendent.

« L'assimilation du Kabyle est encore bien lointaine, sinon chi-

mérique. Ni le contact journalier avec des fonctionnaires français, ni la confiance témoignée. ni les services rendus ne peuvent transformer des natures essentiellement rebelles : tout comme l'Arabe, le Kabyle est de la race du chacal, qui paraît se résigner à la servitude, mais ne s'apprivoise jamais. Il faut même noter que de tous les indigènes, les plus hostiles sont ceux qui ont eu le plus de rapports avec les Français. »

M. Charvériat expose les éléments, la langue, l'origine des races kabyles, leur religion, leurs rapports de famille, leur antagonisme contre les Arabes. Son ouvrage, si complet par les documents de tout genre qui y abondent, dénote une observation profonde et continue. Les questions nombreuses que l'auteur traite et discute, démontrent l'érudition variée de l'écrivain. On se rappelle ce qu'était M. François Charvériat, le professeur agrégé de la Faculté d'Alger. On sait quelle était sa distinction d'esprit, et c'est avec de longs regrets que, l'an dernier, on apprit sa mort prématurée.

II

S'il est une contrée qui captive encore la pensée et l'imagination, n'est-ce pas cette terre désolée et triste, mais éternellement ennoblie par le divin souvenir de Jésus? Chaque année des pèlerinages se dirigent vers la Palestine, et bien des Français se rencontrent au nombre de ceux qui viennent à la fois en pèlerins et en soldats du Christ entreprendre une croisade pacifique.

Nul ne pouvait mieux que M. Victor Guérin dépeindre *Jérusalem* (*Histoire*, *Description*, *Etablissements religieux*) (Plon). Chargé à trois reprises de missions en Palestine, il y fit, en outre, de nombreux voyages, et c'est à lui que nous devons déjà tant d'écrits importants sur la Terre-Sainte. Dans ce récent volume, il se borne à l'étude succincte de Jérusalem, dont il résume l'histoire depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Depuis David, Salomon et tous les rois d'Israël, jusqu'à la fin de ce siècle, que d'événements! L'exil de Babylone, la conquête de la Palestine par Alexandre le Grand, le soulèvement des Macchabées, la conquête romaine, la naissance de Jésus, la destruction par Titus, l'arrivée de sainte Hélène, l'invasion musulmane, la fin de l'occupation franque, les croisades, les Turcs au pouvoir, l'expédition de Bonaparte! M. Victor Guérin décrit l'état actuel de Jérusalem; il multiplie les rensei-

gnements qui sont à la fois d'un historien, d'un géographe, d'un érudit, d'un archéologue et d'un théologien. La Jérusalem d'aujourd'hui est la ville triste et déchue dont les psaumes ont si éloquemment prédit la décadence. « C'est la cité des souvenirs et du passé, c'est comme la nécropole du judaïsme, c'est par dessus tout le tombeau du Messie, la ville des pleurs et des lamentations, la ville du Golgotha et de l'immolation de l'Homme-Dieu, c'est-à-dire du plus grand crime que les hommes aient jamais commis. » Et pourtant, en certains jours, on se sent ému devant je ne sais quelle beauté qui transfigure ce site douloureux. « Les soirées sont délicieuses. Si l'on se trouve placé de manière à pouvoir embrasser d'un même coup d'œil la ville entière, les hauteurs de Néby-Samonib de Chafath, de la montagne des Oliviers et, plus au-delà vers l'est, la grande chaîne des montagnes transjordanes, le spectacle est vraiment incomparable. Les cimes des montagnes d'Ammon et de Moab se colorent des reflets éblouissants d'une sorte de manteau de pourpre auprès duquel aurait pâli celui de Salomon, bien que décoré par les plus riches teintures de Tyr et de Sidon. A mesure que le soleil baisse, des nuances plus douces et d'un rose plus tendre succèdent à ces tons embrasés; celles-ci, à leur tour, deviennent plus violacées et plus sombres; enfin, après un court crépuscule, la nuit avec ses voiles enveloppe tout de ses ombres, mais bientôt le firmament se pare et étincelle de millions d'étoiles, et, selon la belle expression de l'Écriture, annonce la gloire de Dieu. M. Victor Guérin termine son œuvre par une courte notice sur les principaux établissements religieux que possède Jérusalem : il fait tour à tour l'éloge des Pères Blancs d'Alger, des Dominicains, des Filles de la Charité, des Carmélites et des Franciscains.

L'action de ces derniers est considérable : c'est aux Franciscains, en effet, que revient en partie l'honneur d'avoir conservé les Lieux-Saints. En nous redisant *les Splendeurs de la Terre-Sainte* (Bloud et Barral), Mme Sodar de Vaulx a fait une éloquente et belle apologie de ces religieux. Son livre, écrit avec une foi débordante, résume les impressions d'un séjour de trois ans en Palestine. Mme de Vaulx a rapporté de son pèlerinage les souvenirs de ces émotions inévitables chez tous ceux qui ont été à Jérusalem pour y suivre pas à pas le récit divin de l'Évangile.

III

Depuis quelques années, un grand mouvement de curiosité nous pousse à connaître le centre jadis si mystérieux de l'Asie. Là où personne n'avait pénétré jadis, à l'exception de quelques soldats d'Alexandre, chacun peut se rendre aujourd'hui, et il est donné à tous maintenant, grâce aux chemins de fer du général Annenkoff, de traverser les déserts transcaspiens et de faire halte dans ces villes presque fabuleuses : Bokhara, Merv, Samarkande. Ces trois cités sont dans la plaine asiatique qui s'étend au pied de l'immense montagne du *Pamir*. Les géographes ont donné à ces montagnes ce surnom caractéristique : *le Toit du Monde* (par Guillaume Capus, Hachette). « L'observateur placé au sommet du « Toit du « Monde », voit à ses pieds trois mondes différents et, du haut de son observatoire, peut entendre la rumeur des vagues humaines qui s'agitent dans la plaine, courent après le bonheur et le repos, sous le souffle de leurs croyances diverses, et viennent expirer au pied d'une barrière commune : le Pamir. Brahma, Bouddha et Allah se sont partagé l'horizon qu'on découvre du « Toit du Monde ». L'auteur fait un historique complet de ces régions : il explique la connaissance qu'en ont eue les Anciens. A la fin du moyen âge, les aventures de Marco Polo eurent un retentissement sans égal. Au dix-neuvième siècle, les Anglais et les Russes explorèrent le Pamir et le parcoururent en entier. Là, comme partout en Asie, ces deux races de conquérants se rencontrent, s'observent et attendent. Peu de Français s'étaient aventurés dans ces montagnes; en tous cas, personne, jusqu'à ce jour, n'avait tenté de traverser le Pamir en hiver. M. Capus, avec deux compagnons et quelques guides, tenta l'expédition : il y réussit. Son livre est mouvementé, plein de vie et d'agrément; il y a tout profit à partager les péripéties de son excursion sans en éprouver les fatigues.

Les deux peuples rivaux en Asie, nous l'avons vu, sont les Anglais et les Russes : les uns, désireux d'étendre leurs possessions de l'Inde jusqu'aux confins de l'Europe; les autres, cherchant à prolonger leur domination jusqu'au bord de l'Océan. Un jour peut-être surgira quelque conflit, et l'on pourra se croire revenu aux temps où les géants luttaient entre eux. Qui sait alors si l'Inde conservera toujours le nom que sir Richard Temple lui donne dans son

très curieux ouvrage : *l'Inde britannique, type de colonisation moderne.* (Librairie parisienne, traduit de l'anglais et annoté par M. J. Pène-Sifert.)

M. de Lanessan étudie dans une longue préface les motifs qui ont acquis l'Inde à l'Angleterre et qui la lui ont fait conserver jusqu'à ce jour. A ce propos, il traite au passage quelque question commerciale et économique, celle, par exemple, des exportations et importations avec la France. Ce parallèle qu'il trouve l'occasion d'établir entre les qualités diverses de l'Anglais et du Français colonisateurs, est assez juste. « Les Anglais, trop gourmés, sont plus craints et respectés des indigènes de leurs colonies qu'ils n'en sont aimés; et les Français savent toujours se faire craindre et parfois se faire aimer, mais ils ne savent jamais ni se respecter suffisamment entre eux, ni se faire respecter par les populations indigènes. » Sir Richard Temple explique que, à tous points de vue, l'Inde mérite l'attention, mais trois périls graves et continuels la menacent : « La récurrence périodique des famines, les troubles financiers, la possibilité d'une guerre avec l'Afghanistan. » Malgré tout, l'ancien gouverneur de Bombay prétend démontrer que la charge si lourde assumée par l'Angleterre, en colonisant et en gardant l'Inde, n'a pas été une tâche ingrate. Une grande force des Hindous, dit-il, réside dans leur idée religieuse. « Il y a dans leur naturel une patience gaie et courageuse qu'ont développée les tribulations nationales : de l'empressement à soumettre la volonté désordonnée à une loi vénérée, de la confiance en un être tout-puissant, refuge des faibles et soutien des désespérés, très analogues aux meilleures formes de religion. Ce fonds primitif qui dénote le raffinement et la noblesse de la nation humaine sous tous les climats, que reflète également la plus ancienne poésie épique de l'Orient et de l'Occident, a toujours été, est encore l'apanage visible des Hindous. »

Nous nous permettrons de ne plus partager l'avis de l'honorable auteur, quand il nous dit que pour la masse des Hindous, « le fort, bénin et juste gouvernement actuel », celui de l'Angleterre, par conséquent, est le gouvernement chéri de la population. Sir Temple étudie, au cours de son très long volume, le progrès matériel et mental des indigènes, les travaux publics, les questions d'impôt et de propriété : il écrit avec science, avec conscience, avec talent, mais surtout avec cette fatuité très anglaise qui le pousse à croire que tout est parfait dans les Indes, parce que Sa Majesté Britan-

nique a daigné faire de ce pays une de ses plus riches colonies. Dernièrement, un journaliste lançait une boutade qui semble mieux résumer le sentiment intime de beaucoup d'indigènes : Il est beau de voir un Anglais chasser un tigre, mais il est plus beau encore de voir un tigre chasser un Anglais.

IV

Les deux yeux américains qui ont vu et jugé *la Vie anglaise* (par T. C. C. Crawford (Marpon), ont été très perçants : ils ont porté leur regard assez haut, jusque sur la reine elle-même. On nous apprend sa vie, ses habitudes, ses économies, ses exigences de cérémonial, ses réceptions. « La reine apporte beaucoup d'attention aux affaires publiques. On ignore généralement jusqu'à quel point va cette attention. Chaque nuit, un résumé des travaux de la Chambre des communes lui est envoyé par le télégraphe, même quand elle est sur le continent. Chaque acte important du Cabinet lui est soumis. Elle ne met jamais opposition aux volontés de la Chambre des communes. Mais en même temps, partout où sa sanction est nécessaire, elle ne la donne jamais que lorsqu'elle s'est rendu compte de l'affaire et qu'elle l'a étudiée sous toutes ses faces. » L'auteur a vu toute la famille royale. La princesse de Galles est chérie de tous pour sa beauté. Aujourd'hui encore, comme il y a vingt-cinq ans, plus d'un badaud s'arrête sans doute à la porte du palais de Marlborough, pour voir sortir la ravissante princesse Alexandra. Le prince de Galles, bien qu'insouciant et léger, est aimé pour ses qualités nombreuses; son adresse, sa diplomatie, son tact, sa mémoire, son aisance, sa charité, lui ont gagné le cœur de ses futurs sujets. Le Parlement, la presse anglaise, l'Université, la vie des étudiants à Oxford, la sévérité des règlements dans les collèges, l'aspect antique et riant à la fois de la jolie cité, ont intéressé tour à tour M. Crawford et intéressent avec lui le lecteur. Les catholiques liront avec plaisir cette appréciation du cardinal Manning. « Il a une apparence de force et une puissance d'une nature peu commune. Il est né pour diriger les hommes. Il y avait quelque chose de militaire dans sa façon résolue, prompte, décisive de traiter les affaires qu'on lui soumettait. L'homme qui arrive à une haute situation dans l'armée compacte de l'Église catholique, doit nécessairement être un homme de capacité et de

caractère. Il n'y a pas de semblables dignitaires dans l'Eglise protestante d'Angleterre qui puissent, un seul instant, au point de vue de la valeur et de la force de caractère, être comparés avec ce prince éminent de l'Eglise catholique. L'archevêque de Cantorbery est un vieillard doux, aimable, qui prend la vie aussi facilement que possible et qui ne s'occupe jamais par lui-même des petits côtés et des détails mesquins de son office. Le cardinal Manning, je le proclame hautement, remplit ses devoirs de prêtre tout en travaillant comme un diplomate et comme un homme d'Etat. »

L'auteur était à Londres à l'époque du jubilé, dont on n'a pas oublié les fastueuses cérémonies. Entre tous les divertissements nouveaux qui attirèrent alors, il en fut peu de plus appréciés que ceux offerts, au public anglais, par Buffalo-Bill. Cette année, le fameux colonel Cody a fait courir tout Paris. On aura certainement remarqué, entre tous les compagnons de sa troupe bigarrée, un vieillard à longue barbe blanche, dont le rôle, au cours des représentations, consistait à rester assis sur le sommet de la diligence légendaire. Cet individu n'est autre que le vieux Nelson, le héros des aventures surprenantes que M. O'Reilly rapporte dans un livre vraiment curieux : *Cinquante ans chez les Indiens.* (Chamerot.) Dans la préface de cet ouvrage, qu'il a si joliment traduit, M. Hector France écrit ces lignes : « C'est un chapitre vrai et vécu de l'histoire de la frontière américaine; on y assiste à la marche rapide en un pays neuf de ce qu'on appelle « la civilisation », et, faut-il l'ajouter? les pionniers de cette civilisation sont les plus grands forbans du monde. Je n'insiste pas, mais qui lira ces pages sera toutefois forcé d'avouer que les pires sauvages ne sont pas ceux qui se peignent la face et s'ornent la tête de plumes. Vivant sur les confins de la civilisation, le héros modeste, mais redoutable de ce livre, a, pendant un demi-siècle, engagé une lutte presque de chaque jour, contre les hommes, tantôt les peaux rouges, tantôt les blanches, et ces dernières enveloppant les âmes les plus scélérates. Il a pris part à des scènes, à des épisodes, à des drames, tels qu'il n'en existe et ne peut en exister que dans les circonstances exceptionnelles où il vivait, conduisant des bandits, écume de toutes les races qui peuplèrent l'ouest américain. » Que de péripéties dans la première jeunesse du héros! Que de dangers dans son âge plus mûr; mais quoi qu'il advînt, ennuis on tristesses, il trouvait que tout était compensé par le bonheur de vivre, indépendant et libre, dans les

prairies sans limites. Il raconte les épisodes des caravanes, les campements d'émigrants; il a rencontré les *desperados*, il a guerroyé avec entrain contre les tribus ennemies, il a chassé le buffle avec une adresse célèbre parmi ses compagnons.

« Au temps dont je parle, le nombre des buffles, dans les prairies, tenait du prodige. Plus d'une fois, monté sur une légère éminence, je les voyais couvrir la plaine en une masse compacte aussi loin que le regard pouvait embrasser. Quand ils marchaient, on eût dit le sol entier en mouvement, ou bien un champ de hautes herbes agité par une tempête. On pouvait entendre à plusieurs milles leurs mugissements et le bruit de leurs sabots. Une autre remarque curieuse, c'est que les jeunes mâles chassent les vieux du troupeau. Devenu inutile, le vieux taureau est attaqué, forcé de fuir et d'errer seul au loin, jusqu'à ce qu'il meure ou soit dévoré par les loups. J'ai rencontré ces pauvres solitaires parfois à 50 milles de leur troupeau, rencontre fort agréable, car elle m'indiquait, avec certitude, que j'étais sur la piste. » Tous ceux qui, cet été, ont été voir les buffles du campement de Neuilly, pris au lazzo des Peaux-Rouges, liront cet émouvant récit, égayés presque à chaque page de fins et gracieux dessins dus à la plume de Frenzeny.

On serait tenté de trouver les Peaux-Rouges les plus policés des hommes, si nous les comparons à ces peuplades sauvages voisines de l'état de nature, au milieu desquelles M. Chaffanjon a vécu plusieurs mois, à deux reprises différentes; il fit, en effet, un voyage extraordinaire d'exploration dans l'Amérique centrale. *L'Orénoque et le Caura.* (Hachette.) M. Chaffanjon est parvenu, au milieu de difficultés sans nombre, à explorer les sources de l'Orénoque, inconnues jusqu'à ce jour : il acquit une connaissance complète de ce grand fleuve, et du Caura le plus grand des affluents. Un des dangers du voyage tenait à la sauvagerie des tribus : on avait prédit à l'explorateur, qu'avant peu, il servirait au festin royal de quelque chef anthropophage. Grâce à son sang-froid, à son habileté, à son courage, il surmonta tous les obstacles. Observateur instruit, il fit à la fois un voyage de science et d'exploration. Il a rapporté les plus curieux détails sur les mœurs des *Guaraunos*, des *Quiri-Quiripas*, Indiens civilisés et catholiques, des *Gaagnungomos*, des *Yaruros*, des *Maquiritarês*; il est revenu riche d'observations intéressantes et spéciales sur les tribus indiennes, étudiant le caractère anthro-

pologique de chaque individu, décrivant le système orographique des régions traversées, approfondissant même la langue que parlent ces peuplades. La fin de son volume est consacrée à un manuel de linguistique.

Il a chassé tour à tour le tigre, le caïman ou la tortue : il a vu sur place le mode de culture et de fabrication du caoutchouc : il a été le témoin de scènes bizarres. Quelle répugnante habitude que celle-ci! « La géophagie ou l'habitude de manger de la terre est une terrible maladie de cette région. J'avais entendu maintes fois raconter que des peuplades entières préparaient certaines terres, les faisaient sècher, s'en approvisionnaient pour la mauvaise saison et les mangeaient telles quelles ou frites dans la graisse. Mais je n'ai jamais rencontré géophages pareils : ceux que j'ai vus l'étaient par vice et non pas seulement par habitude. »

M. Chaffaujon observait toujours, et rien ne le détournait du but de son voyage, et c'est le 18 décembre 1886 qu'il découvrait les sources de l'Orénoque. Il y découvrait le drapeau tricolore non pas en conquérant, mais en pionnier de la civilisation.

La civilisation trop raffinée, trop complète, n'est pas sans amener avec elle des excès qui impressionnent ceux qui font métier d'étudier les sociétés et de leur prêcher la bonne voie. Les économistes sont quelquefois tristes à entendre, et M. A. Bocher, en étudiant *l'Univers* (*Hier*, *Aujourd'hui*, *Demain* (Ollendorff), nous prédit un avenir effrayant. Il compare les résultats du passé et ceux du temps présent avec les promesses de l'avenir. En constatant que depuis trente ans il y a eu partout plus de progrès que depuis trois cents ans précédemment, il s'effraie de cette marche ascendante et se demande ce que sera le monde dans cent ans. « Voici, dit-il, les modifications que l'on peut assurer comme devant se produire : modification des races, des langues, des cultures, des industries, du commerce, des finances (les bourses sont devenues cosmopolites, ce qui empêche toute fixité d'une place financière) modification des mœurs et des religions. » Le bonheur général s'est-il accru en raison des progrès matériels réalisés? — *Chi lo sa?* Comment a-t-on payé l'accroissement du bonheur matériel? La perte des idées de famille, la dépopulation des campagnes, les besoins des luxe, la soif de paraitre qui pousse chacun à s'élever au-dessus du niveau où il est né, voilà ce dont « le bonheur matériel » a doté les générations présentes.

V

Un courant plus sensible chaque jour se dessine, dans le but de décerner à Jeanne d'Arc les honneurs d'un véritable culte national. L'histoire, la littérature, la musique, ont raconté ou chanté les exploits de l'héroïne : les peintres, les sculpteurs voient en elle un type idéal et s'appliquent à nous la montrer dans les diverses circonstances de sa vie glorieuse. Il est plus que jamais d'actualité de parler de Jeanne d'Arc. « La martyre de la patrie a été à la peine, de par ce drôle d'Arouët : il est juste que de par la France, elle soit à jamais à l'honneur. » Aussi la *Chronique Rimée* que M. le baron François de Barghon de Fort-Rion (Conseil héraldique de France) vient de publier, doit-elle trouver bon accueil parmi ceux qui s'intéressent aux beaux vers et que les grands sentiments noblement exprimés émeuvent encore. Certes, les six mille vers qui racontent la vie de Jeanne d'Arc n'ont pas tous l'ampleur Cornélienne ou la grâce Racinienne, mais souvent ils sont très beaux et très largement écrits. Parfois ils sont remplis de grâce comme dans cette villanelle exquise.

— Fleurette au doux parfum, violette des prés,
Que les soupirs d'avril caressent sous les branches,
Combien as-tu de fils en chaperons pourprés
Et de filles en coiffes blanches.

— Mes enfants sont nombreux, j'en ai cent, tu les vois
Autour de moi groupés, ma belle jouvencelle!
J'en ai mille qui sont à rêver dans les bois
Et cent près de l'eau qui ruisselle!

— Est-ce tout? — Non, j'en ai deux mille autres encor,
Dormant dans le vallon, dansant sur la colline,
Cent sur les bords du lac aux flots d'azur et d'or,
Cent près du rocher qui s'incline.

— Ma belle jouvencelle aux yeux noirs, si tu veux,
Le jour où tu seras fiancée au beau page,
Je t'en donnerai cent pour orner tes cheveux
Et cent pour parer ton corsage!

Dans une préface très savante, M. le vicomte Oscar de Poli réfute quelques-uns des faux bruits accrédités sur Jeanne d'Arc : il prouve qu'elle était Française et de race bourguignonne : il veut

même rattacher la famille de l'héroïne à un vieux tronc de chevalerie. Qu'importe. Nul ne songe à contester que Jeanne n'ait été de la trempe des meilleurs et des plus nobles? Cette curieuse anecdote, empruntée à une vieille chronique du temps, n'est-elle pas touchante? « Un jour Jehanne dit au prince (Charles VII) : « Si je « vous demandais un don, me l'accorderiez-vous? — Oui, répondit « Charles. — Eh bien! je vous demande votre royaume. » Le Roi, surpris, hésita un moment et répondit : « Je vous le donne. — « Écrivez, repartit Jehanne se tournant vers les secrétaires royaux : « Le gentil Dauphin donne son royaume à Jehanne la Pucelle. » Et après un instant, regardant le Roi : « Voilà le plus pauvre che- « valier du royaume de France » ! — Puis, continuant : « Écrivez : « Jehanne donne le royaume à Jésus-Christ; Jésus-Christ donne le « royaume à Charles. »

M. Blaze de Bury reprend la vie entière de *Jeanne d'Arc* (Perrin) dans un long et confus volume. Il explique comment au quatorzième siècle on en était encore à une époque de foi, d'inspiration, de croyance au surnaturel. Il montre Jeanne, presque enfant encore, émue des visions et des voix qui lui dictaient sa mission. Puis arrivée à Chinon, reçue par le roi, les gens d'Église l'interrogent. La médiocrité et l'indolence de Charles VII entravaient la mission providentielle de Jeanne; mais, malgré l'incurie du dauphin, Orléans n'en fut pas moins délivré, et les cérémonies du sacre se passèrent à Rheims. Quand Jeanne fut arrivée à l'armée, elle montra, outre ses vertus chrétiennes, un véritable génie militaire. De Rheims à Compiègne et de Compiègne à Rouen, nous voyons se démêler les conséquences humaines des décrets d'en haut. Les preuves de la mission de Jeanne sont-elles contestables quand on admire son sang-froid imperturbable, sa lucidité dans les moments les plus graves, son dédain et son mépris du danger, sa foi, sa piété, sa simplicité. Pendant les infamies du procès dirigé contre elle, comme elle se montra grande et forte! « Quand on avait, le matin, passé quatre heures à questionner l'infortunée, on revenait, l'après-midi, la pourchasser jusqu'au soir, avec un nouvel interrogatoire, tiré de ses réponses du matin : les assesseurs eux-mêmes en étaient énervés. Aucun ordre dans les interrogatoires; on y sautait d'un point à l'autre, sans laisser à l'inculpée le temps de se reconnaître au milieu des questions insidieuses dont on l'obsédait. « Beaux seigneurs, suppliait-elle, faites l'un après

« l'autre. » Et les cruels, parlant tous à la fois, continuaient à l'embrouiller de choses au-dessus de son âge de sa condition, de son sexe, et n'ayant pas rapport au procès. » M. Blaze de Bury, qui cherche volontiers à faire de la philosophie dans l'histoire, s'est visiblement inspiré, dans le cas présent, de Michelet et d'Henri Martin. Malheureusement, il mêle à son style un ton de persiflage qui déplaît; le scepticisme ne sied guère à un pareil sujet, et, quand on parle de Jeanne, mieux vaut un peu d'enthousiasme que trop de réserves savantes.

VI

Il est certains héros ou certains grands hommes auxquels il est souvent plus sage de ne s'attaquer qu'avec précaution. Ainsi Napoléon Ier eut des torts immenses : il guerroyait un peu trop pour son bon plaisir; il commit, avec le duc d'Enghien, un crime qu'il serait présomptueux de vouloir atténuer. Mais il eut quelques qualités qu'il est de bon goût de ne pas discuter. Ainsi, quand M. Bertin prétend, en esquissant la *Société du Consulat et de l'Empire* (Hachette), que l'avancement militaire de Bonaparte n'était pas dû à son mérite, il émet un jugement trop partial pour qu'il soit même besoin de le discuter. L'auteur reproduit quelques traits de la société du Consulat et de l'Empire, à l'aide des documents nouveaux publiés dans les dernières années. Il s'appuie trop sur les *Mémoires* de Mme de Rémusat qui, en plus d'un endroit, ne sont que le racontar d'une femme jalouse ou dépitée. Lucien Bonaparte était-il l'impartial écrivain qu'il eût fallu choisir pour parler, selon lui, de l'arrogance ou de l'idée dominatrice de Napoléon? Il est certain que les sœurs de l'Empereur étaient d'allure suspecte, mais il n'était pas nécessaire d'en faire une caricature au lieu d'un portrait. L'auteur s'inspire des *Mémoires* du prince de Metternich pour plaisanter Napoléon sur son mariage avec Marie-Louise, sur le ton de sa cour, mais le prince est un peu sujet à caution à cet égard. M. Bertin tendrait à faire croire que Napoléon était jaloux du succès de ses maréchaux, jaloux de Davoust en particulier; mais pourquoi le maître eût-il été jaloux de ses élèves? Certes, Napoléon était peu scrupuleux de sa nature, mais doit-on dire que dans sa vie « il vient un moment où la conscience semble en lui chose morte et où, la rencontrant chez les autres, il ne sait plus ce que c'est... Bonaparte ne souffrait pas plus l'indépendance du mérite que celle de la

conscience. Toute supériorité naturelle lui faisait ombrage, à moins de se perdre, de s'abîmer dans la sienne ». La meilleure réfutation de cet ouvrage est écrite déjà : le prince Jérôme-Napoléon, en répondant à M. Taine, a répondu, par là même, à tous ceux qui ont adopté en sous-œuvre la même tâche que la sienne. Bien que M. Bertin ait fait preuve d'une évidente partialité, nous devons reconnaître qu'il écrit avec finesse et qu'il plaide sa vilaine cause avec beaucoup d'esprit.

L'esprit va rarement sans une certaine part de malice. M. Foucault de Mondion l'a bien prouvé dans son dernier ouvrage, où il confie au public de piquantes révélations : *Quand j'étais mandarin*, (Savine). On se rappelle les ravissantes études publiées sur la vie chinoise, par le colonel Tcheng-Ki-Tong. Le fameux colonel, dont le renom de finesse, de science et d'élégance littéraire était établie, que tous les journalistes comblaient d'éloges et envisageaient comme un de leurs plus éminents collaborateurs, cet érudit que l'on appelait partout pour *lire* des conférences, n'était autre que... M. Foucault de Mondion, si malmené par le procureur général que l'on sait. M. de Mondion reproduit les lettres de Tcheng, les aveux des éditeurs.

« De mes deux ouvrages, en effet, le *Théâtre des Chinois* a été écrit à Berlin, en l'absence du général Tcheng-Ki-Tong, qui résidait à Paris. La correspondance du célèbre général chinois *prouve* ce détail. J'ai écrit : *les Chinois peints par eux-mêmes*, à Berlin, pendant que Tcheng-Ki-Tong y habitait. C'est moi qui lui ai fait caresser le désir de signer mon œuvre et de devenir célèbre, le prestige de la carrière militaire ayant été jusqu'alors insuffisant pour immortaliser son nom. Il ne m'a pas été bien difficile d'opérer des ravages dans le cœur ambitieux du jeune colonel, — il n'était alors que colonel, — qui, s'il avait de nombreux galons à coudre à sa tunique, ne possédait pas le moindre titre littéraire. M. Tcheng-Ki-Tong devenait lettré en France sans l'avoir été en Chine... c'était parfait et inédit. »

Mais M. Foucault de Mondion et le colonel Tcheng-Ki-Tong ont collaboré tous les deux à une œuvre qui ne plaît guère au public, puisqu'ils ont travaillé à le tromper. Je crois qu'ils seront eux-mêmes les principales victimes de leur mystification. En tout cas, le colonel Tcheng-Ki-Tong ne pouvait prêter sa confiance à un homme ayant l'esprit plus multiple et plus délié. Les Nouvelles ou

Fantaisies, que M. de Mondion réunit à la fin du volume et qu'il destinait à son pseudonyme « pour la plus grande gloire de son parisianisme », sont remplies d'agrément. Le colonel Tcheng y eût trouvé matière à un ravissant article dans *la Revue des Deux-Mondes*.

VII

M. Max Nicol nous envoie l'écho d'*une voix de Bretagne* (Retaux-Bray). Les Bretons sont un peu tous poètes dans l'âme. Leurs horizons voilés, la mer, la religion, la patrie les émeuvent toujours. M. Nicol s'est enhardi à reproduire quelques poésies de circonstance qui eussent gagné à rester dans leur obscurité. Ces poésies de circonstance, en général, sont toujours charmantes à entendre, mais mieux vaut ne pas les relire : la désillusion est trop complète. Citons à tout hasard *la Fève*, poésie patriotique très émouvante, à la Déroulède, qui témoigne chez M. Nicol d'un certain tempérament poétique.

Georges Maze.

Le *Frère*, dont on publie les Souvenirs, était un lettré qui aimait les livres, les lisait, en appréciait les mérites, et, chose rare en ce temps, ne faisait pas lui-même de livres : il se contentait de tirer profit de ses lectures pour son intelligence et pour son âme. Chrétien avant tout, de principes et de pratique, ses préférences se portaient vers les ouvrages du P. Gratry, de Lacordaire, de l'abbé Péreyve; esprit perspicace, il lui échappait, dans ses lettres intimes, des traits excellents, auxquels il ne semblait pas attacher de prix et que l'on recueillait parce qu'ils exprimaient avec pénétration la vérité. C'est ainsi qu'il ne se trompa point sur le P. Hyacinte; avant sa chute, il écrit : « Le P. Hyacinte a un talent incontestable, mais je le trouve parfois téméraire; il aime à fraterniser avec l'ennemi; comme nos soldats de Crimée, à la moindre trêve, il bivouaque avec ceux qu'il est appelé à combattre. »

De même cette observation, dont plus d'un de nous reconnaîtra la justesse : « Il est plus facile de vaincre ses passions que son caractère. Pour vaincre ses passions, on a recours à Dieu, on

implore son secours, tandis qu'on ne demande nullement à Dieu le changement de son caractère. »

Il mourut jeune, à trente-neuf ans, et ne laissant que quelques *pensées* et un ou deux fragments, qui montrent ce qu'il eût pu devenir, s'il se fût décidé à fixer par écrit sa pensée. Il n'était pas seulement un juge délicat des choses de l'esprit, c'était une âme droite et élevée. Un prêtre savant et éloquent, son frère, — pourquoi ne le nommerais-je pas? — le P. Augustin Largent, de l'Oratoire, n'a pas voulu que cette belle âme, cette intelligence distinguée, demeurât inconnue, il a cru que les qualités charmantes de ce fin esprit seraient appréciées du public; il ne s'est pas trompé : les *Souvenirs d'un frère* seront bien accueillis de tous ceux qui aiment les lettres et qui recherchent dans un livre, comme on l'a dit, non un auteur, mais un homme.

Le tome V de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, par MM. G. Perrot et Chipiez, est consacré à la Phrygie, à la Carie, à la Lycie, mais surtout à la Perse, dont les monuments excitent l'admiration de tous les voyageurs. Nous avons pu avoir une idée des palais des rois de Perse à l'Exposition, dont l'un des plus beaux, celui de Xerxès, avait été reproduit sur un modèle restreint, et l'on ne pouvait se lasser de louer la grandeur de cette salle aux cent colonnes, genre d'architecture presque inconnu. Les salles du Louvre qui contiennent les chapiteaux gigantesques et les soldats émaillés de la garde de Darius, apportés par M. Dieulafoy, nous avaient déjà initiés à cet art original. Le livre de MM. Perrot et Chipiez, composé à l'aide des inscriptions, des dessins des monuments mêmes et des renseignements fournis par les fouilles, est une histoire complète et savante de cet art original. Les Perses avaient certainement subi l'influence des peuples voisins, et l'on retrouve, ici, la trace de l'imitation des sculptures Égyptiennes, là, des Assyriens; la forme des vases et leur coloration se rapproche des vases Kabyles qui, eux-mêmes, ont dû imiter les Phrygiens, et après eux les Etrusques et les Grecs; mais il y a, dans les monuments Perses, tombeaux, temples, palais, une grandeur et une splendeur qui laissent l'impression d'une nation puissante parvenue à un haut degré de civilisation, et l'on ne peut s'empêcher de penser que les historiens Grecs n'ont pas été complètement véridi-

ques dans ce qu'ils ont écrit sur les Etats et les peuples du grand roi.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur deux voyages dans des pays presque inconnus, l'un dans l'*Orénoque*, aussi remarquable par son réseau de fleuves et de rivières enchevêtrées que par ses tribus sauvages, et où M. Chauffanjon a fait les observations les plus intéressantes sur les Indiens, le règne végétal et animal; l'autre dans une contrée bien plus sauvage et plus inconnue encore, dans cette partie de l'Australie que les Européens n'ont fait qu'entrevoir, le Queensland, habité par des animaux étranges, parcouru par de malheureuses créatures, types hideux (les nombreuses gravures du livre permettent d'en juger), qui sont descendues au dernier échelon de la nature humaine, qui vivent de racines, de serpents, de bêtes immondes, et même de l'homme; aussi le docteur Lumholtz a-t-il pu intituler son livre : *Au Pays des Cannibales.* Ce n'est pas que les pauvres gens soient féroces, plus féroces que les hommes civilisés, on peut même dire qu'ils le sont moins; car, eux, ils ne se nourrissent de chair humaine que poussés par la nécessité, pour soutenir leur existence, tandis que les colons, ces prétendus civilisés et civilisateurs, tuent les malheureux Australiens par passe-temps, par plaisir, les visent et les abattent du haut d'un roc ou d'un arbre comme on tire un oiseau ou un lièvre. On ne peut lire ces affreux détails sans indignation; c'est ainsi que la race Anglo-Saxonne, en Amérique et en Australie, s'implante et s'établit, en anéantissant les possesseurs du sol. Nous pouvons nous rendre cette justice que les Français ont compris autrement la colonisation; ils n'ont pas détruit, ils ont cherché à s'assimiler les sauvages du Canada, en leur enseignant les vérités de la religion et en en faisant des chrétiens; c'est qu'ils étaient catholiques, c'est-à-dire, tout à fait chrétiens,

E. L.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Depuis que nous avons la république, on vit tellement dans le souci et l'attente du nouveau, qu'il semble que les années ne comptent plus. Elles s'écoulent l'une après l'autre avec une monotone rapidité, et on ne leur demande vraiment que de passer. A chaque année nouvelle qui commence, on espère qu'elle apportera un changement, tant la situation actuelle semble pénible et onéreuse. Avec l'idée que l'on a que ce régime n'est que provisoire, on aurait hâte d'en finir, on voudrait des événements nouveaux, inattendus, qui viennent tout à coup changer le cours des choses et faire sortir le pays d'un état si lourd à supporter. Mais les années succèdent aux années, sans que rien de ce que l'on désirerait arrive. Les choses restent ce qu'elles étaient. C'est toujours le même gouvernement, la même politique; ce sont les mêmes hommes, ou d'autres qui leur sont en tout semblables, et ces mêmes hommes font les mêmes choses. Tout se ressemble, tout se répète. Et il y a dix, douze, quinze ans que cela dure!

Jusqu'à présent, la nouvelle Chambre ne paraît avoir apporté aucun élément nouveau à la situation. Évidemment on avait eu tort de compter sur les élections. La Chambre a beau avoir été renouvelée, son caractère n'a pas changé. Les deux cents membres nouveaux ont pris ou reçu l'esprit ancien. On attend vainement l'éclosion de ce nouveau groupe modéré qui, sous la direction de M. Léon Say, devait devenir le centre d'une nouvelle majorité républicaine, moins passionnée, moins intolérante que celle de la précédente Chambre. Ce parti de sages républicains reste à former, et il n'est pas sûr que M. Léon Say lui-même en soit. Dira-t-on qu'il n'a pas encore eu l'occasion de se montrer? C'est possible; mais quand viendra cette occasion, qu'on ne voit poindre nulle part?

En attendant, modérés et radicaux ont fait cause commune depuis trois mois. Ensemble ils ont, à diverses reprises, soutenu et couvert le ministère Constans; ensemble, ils ont absous la fraude

électorale, justifié la pression administrative, violé le suffrage universel, en validant systématiquement les élections de tous les candidats républicains, même les plus suspectes, les plus scandaleuses, et en annulant de parti pris celles des membres de la minorité, pour peu qu'ils y trouvassent le moindre vice, la moindre irrégularité et le plus petit prétexte d'invalidation ; ensemble, ils ont ratifié la sentence arbitraire et extralégale de la Haute-Cour de justice, en cassant l'élection du général Boulanger et de son coaccusé le comte Dillon, et en substituant au premier, de la seule autorité de leur vote, et en dehors du suffrage universel, un concurrent qui n'avait obtenu que la minorité des voix.

Ce système d'invalidations systématiques que la majorité républicaine n'a pas osé étendre au-delà des élus du « parti national » et de quelques autres plus entachés à ses yeux de cléricalisme, montre que cette majorité a gardé toutes ses rancunes, tous ses partis-pris, toutes ses passions; car il n'y a que la crainte des représailles que la droite aurait pu exercer contre bon nombre de ses membres, à la confusion du système électoral républicain, qui l'ait retenue dans une certaine impartialité à l'égard de la masse des candidats conservateurs. Pour les membres de l'opposition dont l'élection restait à examiner, à l'ouverture de la session de 1890, la gauche a usé encore moins de réserve. Elle s'est sentie enhardie dans cette conduite par le résultat des nouvelles élections pour le remplacement des premiers invalidés. Des six soumis à la réélection, le 22 janvier, deux seulement, et les plus conservateurs, notamment M. Meyrand, dont le programme catholique a été violemment combattu par l'administration, sont sortis victorieux de l'épreuve; les quatre autres, invalidés comme boulangistes, n'ont pu retrouver la majorité qu'ils avaient obtenue la première fois, soit qu'une partie des voix purement conservatrices leur ait manqué, soit qu'ils n'aient pu faire les mêmes dépenses pour ces nouvelles opérations électorales, soit surtout que l'action administrative ait été plus forte. Trois opportunistes ont été élus à leur place, et dans la quatrième circonscription, les candidats en présence sont restés en ballottage.

Ce n'était pas un grand triomphe pour les républicains de l'emporter dans de telles conditions. Mais il suffisait que ce succès partiel parût leur donner raison pour qu'ils persistassent dans leur attitude vis-à-vis des adversaires dont il restait encore à vérifier l'élection. De là ces nouvelles invalidations qui ont montré, une

fois de plus, que la majorité républicaine est restée une majorité intolérante et sectaire. Et ils ne s'arrêteront pas là : tous ceux dont l'élection a été réservée y passeront, surtout après le nouvel avantage obtenu le 26 janvier, dans le Morbihan et la Manche par les candidats républicains contre deux des invalidés. N'ont-ils pas tout sujet de compter sur la pression administrative et sur le découragement des électeurs conservateurs?

Un tel esprit d'exclusivisme est loin d'être propice à la politique d'apaisement entrevue à la suite des élections. Les excès appellent les excès. La majorité républicaine n'a-t-elle pas agi de manière à exaspérer le parti boulangiste en ne se bornant pas à annuler l'élection du général Boulanger, conformément à l'arrêt de la Haute-Cour de justice, mais en déclarant, de sa propre autorité, le concurrent de celui-ci élu, comme si l'illégitimité de l'élection de l'un entraînait la validation de l'élection de l'autre? La majorité s'est simplement substituée aux électeurs; elle a fait un député d'un candidat qui n'avait obtenu qu'une petite minorité de voix. Dans ces conditions, la présence de M. Joffrin à la Chambre en violation du suffrage universel était une véritable provocation aux membres du groupe boulangiste. Peut-on s'en prendre uniquement aux hommes de ce parti des scènes de violence qui ont marqué l'apparition de ce faux député à la tribune? La fraction boulangiste, jeune, ardente, tapageuse, n'a point voulu permettre à M. Joffrin de parler. A la vérité, elle n'avait pas d'autre moyen de l'en empêcher que d'obliger par son attitude le président à lever la séance. Les invectives dont elle a accablé M. Joffrin sortaient assurément des usages parlementaires; si bien que le président s'est cru en droit d'ordonner l'expulsion de trois des plus ardents du groupe : MM. Deroulède, Millevoye et Laguerre. La Chambre a donc été témoin ce jour-là de scènes d'une violence comme personne ne se souvenait d'en avoir vu. Trois fois de suite, au milieu du tumulte le plus furieux, il a fallu lever la séance, faire évacuer les tribunes et introduire dans la salle la force armée, pour emmener les députés récalcitrants qui refusaient d'exécuter eux-mêmes la censure prononcée contre eux avec exclusion.

Tel est le parlementarisme républicain. La majorité trouve bon de violer le principe même du suffrage universel, au profit du concurrent du général Boulanger, pour avoir raison d'un adversaire déjà arbitrairement condamné : c'est l'abus du droit, c'est le

champ ouvert à la violence. Est-il étonnant que la fraction boulangiste ait usé de représailles en empêchant un intrus de parler? Et le premier tort n'est-il pas du côté des provocateurs? Les scènes qui ont marqué l'ouverture de la session législative de 1890 nous promettent, pour l'année, une série de scandales analogues. On est bien loin de cette pacification des esprits promise par certains organes du parti républicain.

Aucun changement ne s'annonce non plus dans la politique du parti républicain à l'égard du clergé et de la religion. Le gouvernement s'est décidément fait un droit de supprimer à volonté le traitement que les ministres du culte catholique tiennent, non du bon vouloir de l'État, mais des décrets de l'Assemblée nationale de 1789 et 1790 et du Concordat de 1801. Ce droit, M. Thévenet l'a revendiqué avec plus d'impudence encore qu'aucun de ses prédécesseurs, et il en a usé plus violemment aussi que les autres. Depuis l'ouverture de la période électorale, près de quatre cents curés et desservants ont eu leur traitement supprimé, sous les plus faux et les plus insignifiants prétextes. Plusieurs d'entre eux ont été traduits devant les tribunaux et condamnés à l'amende sur des rapports mensongers. On en a même vu traîner un en justice pour avoir recommandé à ses paroissiens de voter selon leur conscience. Ici les dénonciateurs ne se sont pas trompés en accusant le prêtre d'avoir dit de voter contre la république en recommandant de voter selon la conscience. D'après la nouvelle jurisprudence gouvernementale, le clergé n'aurait même plus le droit de critiquer les lois qui portent atteinte aux droits et aux libertés catholiques. Les lois d'expulsion et de spoliation fiscale portées contre les congrégations religieuses; les lois sur la laïcisation de l'enseignement; la loi sur le service militaire des séminaristes et des prêtres, il faudrait tout accepter, tout approuver, et le clergé n'aurait même plus d'autre droit que celui de se taire!

C'est bien ainsi que l'entendent les républicains. N'ont-ils pas vivement protesté dans leurs journaux et n'ont-ils pas sommé le gouvernement de sévir contre la lettre, aussi modérée que ferme, adressée par S. Em. le cardinal Desprez au président de la république, au sujet de la nouvelle loi militaire? N'ont-ils pas dénoncé cette lettre comme insurrectionnelle, parce que son auteur s'élevait contre une loi votée, et comme inconstitutionnelle, parce qu'il s'adressait au président de la république pour le prier d'user de son

influence pour arrêter l'application de cette funeste loi jusqu'à sa modification par les pouvoirs publics? Cependant le tort qu'elle cause au clergé et à l'Église est immédiat et sensible; elle tarit la source des vocations ecclésiastiques, elle entrave la formation des clercs à la vie sacerdotale, elle attente au libre exercice du culte catholique en diminuant le nombre des prêtres et en enlevant chaque année une partie du clergé paroissial aux emplois de son ministère. Ce sont là des raisons qui doivent émouvoir profondément les évêques. Aussi ont-ils commencé, malgré les récriminations de la presse radicale, à adhérer publiquement à la lettre du vénérable archevêque de Toulouse. Sous le coup de cette loi, il a fallu, à la dernière ordination de Noël, ajourner la collation de la tonsure et des ordres mineurs pour les séminaristes appelés cette année par le service militaire. Et ainsi, l'effet de cette odieuse loi s'est fait tout de suite sentir. Dès le premier jour, il y a eu un dépeuplement du sanctuaire; partout, des ordinations incomplètes qui présagent pour un avenir prochain une pénurie de prêtres dans tous les diocèses.

Mais, comme l'indique le cardinal Desprez, la France elle-même ne tarderait pas à ressentir les tristes effets de cette innovation législative. « Les familles hésiteraient à s'imposer des sacrifices pour soutenir des vocations qu'un moment de vertige pourrait faire sombrer au milieu des licences de la caserne; il y aurait dès lors moins d'aspirants au sacerdoce, et, par suite, moins d'élus : la pénurie de prêtres dont souffrent la plupart de nos diocèses, s'accentuerait de plus en plus; bien des services paroissiaux demeureraient vacants; pendant le veuvage des églises, le sentiment religieux qui réclame des soins si attentifs, pour ne pas languir, perdrait toute son énergie, et alors que deviendrait la société française? Elle serait comme nos pères la virent, il y a un siècle, après qu'elle eut fermé ses temples et proscrit ses prêtres. Battue par les passions que l'on aurait imprudemment déchaînées, elle s'écroulerait dans le sang et dans la boue. »

Sans doute, cette perspective n'est point faite pour arrêter des hommes qui doivent à la Révolution ce qu'ils sont; qui, loin d'envisager le retour des catastrophes de 93 comme un malheur pour la France, viennent de passer une année à célébrer les souvenirs et à vanter les bienfaits de l'ère révolutionnaire. De tels avertissements ne s'adressent qu'aux hommes d'ordre. Ils doivent les engager à

s'unir et à faire tous leurs efforts pour empêcher la politique antireligieuse du parti républicain de prévaloir et de ramener la France aux mœurs que rappelle la lettre de l'archevêque de Toulouse.

Que ne pourrait pas encore l'action énergique, décidée, des catholiques en union avec les évêques et le clergé! Ces prêtres qu'on frappe d'une suspension de traitement pour ingérence électorale, ces évêques qu'on accuse d'immixtion dans la politique, ils n'ont fait que remplir strictement leur devoir. Il s'est même trouvé un honnête républicain, le seul à peu près de cette espèce, M. Amagat, pour avoir le courage de dire à la face de son parti que la conduite du clergé était irréprochable, et pour répondre à ceux qui accusaient Mgr Freppel d'avoir induement mêlé la politique aux cérémonies de réception du clergé pour la nouvelle année, que loin d'avoir excédé leurs droits, les ministres du culte auraient dû se mêler davantage à la lutte et user plus ouvertement de leurs prérogatives de citoyens pour défendre les intérêts de la religion.

Mais les républicains ne permettent même pas aux évêques et aux prêtres de faire observer les lois ecclésiastiques et de sauvegarder la sainteté des cérémonies du culte. Il faut que tout cède à leur passion. Quelle insurrection dans la presse républicaine contre l'évêque de Grenoble, à propos d'un incident où il semble que les libres penseurs, les premiers, auraient dû être de son côté! Le préfet de l'Isère étant mort, Mgr Fava s'est vu obligé d'interdire l'entrée de l'église à sa dépouille mortelle, parce que les francs-maçons de la ville devaient prendre place dans le cortège avec leurs insignes. Quoi de plus simple? Le droit, la raison, la logique, n'étaient-ils pas avec l'évêque, qui ne pouvait permettre de mêler aux rites des funérailles chrétiennes les mascarades impies de la franc-maçonnerie? La famille, l'administration, voulaient-elles une cérémonie religieuse avec les prières de l'Église, ou un enterrement civil avec manifestation maçonnique? C'était à choisir entre les deux. L'évêque a rappelé les lois de l'Église et fait ses conditions. Il n'a pas dépendu de lui que les obsèques du préfet de l'Isère ne fussent religieuses. C'est l'administration ou la famille qui a choisi elle-même l'enterrement civil, pour n'avoir point à se priver du concours de la franc-maçonnerie. Malgré les clameurs furibondes de la presse révolutionnaire, qui devrait être plus conséquente avec le mépris qu'elle affecte pour les dogmes et les rites chrétiens, il serait bien difficile au ministre des cultes le plus complaisant, à

M. Thévenet lui-même, de lui donner la satisfaction qu'elle réclame. Car, comment supprimer le traitement ou motiver la condamnation d'un évêque qui a simplement agi en évêque?

On a voulu recommencer l'épreuve avec Mgr Fava. La franc-maçonnerie a cru avoir plus facilement raison du courageux évêque en profitant du tapage des journaux républicains pour renouveler sa prétention, mais elle a trouvé le prélat aussi résolu à faire observer les lois de l'Église et, une seconde fois encore, celui-ci a refusé les honneurs de la sépulture ecclésiastique à un franc-maçon dont le convoi devait être escorté par les dignitaires des loges avec leurs insignes. A Poitiers, un incident du même genre s'est produit presque en même temps. Là encore, la franc-maçonnerie prétendait exhiber ses emblèmes dans l'église; mais elle s'est heurtée aussi à la ferme résistance d'un curé plus soucieux de faire observer la discipline ecclésiastique que de mériter les hypocrites éloges de tolérance que la presse révolutionnaire était toute prête à lui décerner.

Que signifient ces nouvelles prétentions des Loges? Est-ce un mot d'ordre de susciter des difficultés au clergé? Est-ce un nouveau genre de persécution qui se prépare? Le gouvernement veut-il prendre prétexte de ces refus de sépulture ecclésiastique pour s'ingérer dans l'administration religieuse et obliger le clergé, sous peine de suppression de traitement, à prêter son ministère, à livrer les choses saintes et l'église à toute espèce de gens? C'est déjà la thèse qu'on voit poindre dans les journaux de la secte. On voudrait considérer les ministres du culte catholique comme de simples fonctionnaires à la disposition du public, traiter le culte comme un service public ordinaire placé sous la surveillance du gouvernement et fonctionnant administrativement sans acception de personne, en sorte que les prêtres seraient obligés d'ouvrir les églises à tout venant, de conférer les sacrements au premier requérant, sans conditions ni formalités, d'admettre tous les cultes, tous les emblèmes rituels quelconques dans les cérémonies catholiques, de se prêter, en un mot, à toutes les exigences des dissidents, des incrédules, des libres penseurs, des francs-maçons.

De toutes les formes de la persécution, celle-ci serait la plus vexatoire, la plus odieuse. Avec la prétention du gouvernement républicain de régenter le clergé, de traiter l'Eglise comme la subordonnée de l'Etat, qui sait si l'on n'y viendra pas bientôt? Depuis

que le ministre des cultes s'est arrogé le droit de confisquer le traitement des curés et des desservants, il n'est rien qu'il ne puisse se permettre pour la même raison, et il ne serait pas étonnant de le voir, s'il en était requis par les radicaux, déférer l'évêque de Grenoble au conseil d'Etat pour refus de sépulture ecclésiastique à un préfet franc-maçon. Contre le clergé on osera tout, parce que de là on n'a rien à craindre que des résistances morales. Il n'en est pas de même à l'égard du Conseil municipal de Paris. Ici, le gouvernement sait qu'il a affaire à une puissance presque égale à la sienne et qui a à son service l'armée de l'émeute. Autant il est arrogant envers les évêques et les prêtres, autant il se montre humble et soumis devant les représentants de la démagogie parisienne. Depuis dix ans, l'assemblée de l'Hôtel de ville tient les pouvoirs publics en échec. Elle se met au-dessus des lois, et c'est à peine si de temps à autre le gouvernement ose annuler quelques-unes de ses décisions les plus illégales. Voilà plusieurs années que le Conseil municipal tient le préfet de la Seine à la porte de l'Hôtel de ville, sa résidence officielle, et le gouvernement n'ose même pas faire exécuter l'arrêt du conseil d'Etat qui a condamné les prétentions de l'assemblée communale de Paris. Bien plus, à l'occasion des réceptions du 1er janvier, le Conseil municipal, renversant audacieusement tous les rôles, a fait savoir au préfet de la Seine qu'il le recevrait à l'Hôtel de ville, et l'on a vu le représentant de l'Etat se rendre à cette invitation et venir présenter humblement ses hommages à cette assemblée factieuse qui, non contente de fronder la loi, se plaît à humilier le gouvernement et ses représentants devant son pouvoir usurpé. Le gouvernement laisse faire. Il s'est bien décidé à annuler le vote d'un crédit de 10,000 francs mis à la disposition des grévistes par le Conseil municipal, mais il n'a pas osé l'empêcher d'attribuer à chacun de ses membres un traitement de 6,000 francs.

A force d'empiètements réitérés le Conseil municipal s'est fait une situation à part. Paris a cessé d'être la capitale de la France; elle n'est plus qu'une commune, la plus grande du territoire, que le Conseil entend administrer, en raison de son importance, en dehors des lois ordinaires du régime municipal et comme un petit Etat dont il serait le gouvernement. Chaque année consacre une nouvelle usurpation, et chaque année le pouvoir central perd de sa force et de son autorité en face de ce pouvoir local qui grandit de

jour en jour pour la future insurrection. En réalité, il a tellement pris la place de la Commune de 1871, que le gouvernement n'ose plus le combattre de front, de crainte de provoquer une résistance où il n'est pas assuré d'avoir l'avantage, et toute sa tactique consiste à éviter les occasions de conflit qui naîtraient à tout propos si l'on voulait opposer, chaque fois, à ses empiètements la loi et le respect de l'autorité supérieure.

C'est pour ne pas déplaire au parti qui siège à l'Hôtel de ville que le gouvernement a interdit la représentation d'une pièce en vers de M. François Coppée, de l'Académie française, intitulée *le Pater*. Le sujet a paru dangereux et de nature à froisser les susceptibilités des partisans de la Commune. C'est une scène de l'insurrection de 1871. Un prêtre a été massacré pendant ces jours de feu et de sang. Sa sœur, exaltée par la douleur, se laisse aller au sentiment de vengeance que soulève en son âme le bruit du combat où les troupes régulières font expier aux assassins et aux incendiaires leurs forfaits. Elle interrompt le *Pater* qu'elle était en train de réciter, juste au moment où la divine prière allait lui mettre sur les lèvres des paroles de pardon, et elle se livre aux transports d'une vengeance égarée par la douleur. Le curé de sa paroisse la trouve en cet état et essaie en vain de la calmer au nom de Celui qui a appris aux chrétiens à pardonner. Tout à coup, la porte s'ouvre et un chef des insurgés, chassé par le combat, lui demande asile au nom de l'humanité. Elle va le repousser, lorsque les paroles du *Pater*, que lui a rappelées le prêtre, lui retournent le cœur. Dans une inspiration sublime, elle prend la soutane de son frère assassiné et en revêt l'insurgé qu'elle présente comme ce frère même aux soldats qui le recherchaient. L'insurgé est sauvé par ce stratagème et la sœur de la victime, redevenue chrétienne, achève la prière et dit avec un cœur nouveau : « Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. »

Tel est le sujet de ce drame qui se trouve être, en partie, de l'histoire. Un ancien général de la Commune, aujourd'hui député du Var, Cluseret, fut ainsi sauvé par le dévouement d'un prêtre, qui couvrit de sa soutane et abrita, pendant plusieurs mois, le complice de l'assassinat de l'archevêque de Paris et de vingt autres prêtres et religieux. Le gouvernement, qui compte aujourd'hui tant d'amis, tant d'auxiliaires parmi les demeurants ou les partisans de la Commune, n'a pas voulu permettre qu'on rappelât sur la scène les sou-

venirs de cette époque néfaste, dans une pièce de théâtre qui mettait du côté des insurgés les crimes et du côté des victimes le pardon, qui opposait aux actes de la Révolution la doctrine du *Pater*. Et ce gouvernement qui autorise au théâtre les thèses les plus scandaleuses, les spectacles les plus immoraux, qui permet dans la rue les exhibitions les plus indécentes, qui laisse publier les plus mauvais livres, a usé d'une rigueur sans exemple envers une œuvre pure et belle, dont le tort était de glorifier une religion et des vertus qu'il est de la politique de ce triste régime de persécuter et de laisser outrager!

Avec la domination républicaine, nous sommes condamnés à voir bien d'autres actes d'intolérance et d'excès de cette sorte. Les débuts de cette année ne présagent rien de bon dans la politique intérieure. Tout indique que la guerre religieuse va continuer. Aura-t-on, du moins, la paix à l'extérieur? Pour ce qui est de la France, M. le président Carnot, en recevant le corps diplomatique, à l'Élysée, a exprimé l'intention du gouvernement de consacrer ses efforts à « continuer la grande œuvre de paix et de progrès ». M. Carnot faisait allusion à l'Exposition. Les autres gouvernements, avec le concours desquels il s'est flatté d'atteindre ce but, sont loin d'avoir vu dans cette manifestation révolutionnaire une œuvre de paix et de progrès. La glorification du centenaire de 1789, par une Exposition aussi tapageuse que celle à laquelle on avait convié toutes les nations, est plutôt apparue à leurs yeux comme un nouvel acte de la Révolution, dont le triomphe en France est une menace pour les États monarchiques. L'Allemagne, l'Autriche, la Russie, n'ont pas dû considérer ce spectacle d'un œil aussi favorable que la France républicaine. Quels sont les véritables sentiments de leurs gouvernements? Il n'est pas facile de le savoir au juste. Dans une lettre publique écrite au prince de Bismarck, à l'occasion du nouvel an, l'empereur d'Allemagne s'est félicité « non seulement d'avoir conservé la paix extérieure dans l'année qui finit, mais d'avoir pu continuer la garantie du maintien de la tranquillité générale ». En même temps, il adressait, d'un autre côté, un discours si belliqueux aux officiers de l'armée, que le chancelier a dû empêcher la divulgation des paroles impériales. Officiellement, les autres chefs d'État ont donné les assurances qu'on est habitué à trouver dans leur bouche. Le roi Humbert lui-même a parlé de la paix, au milieu des plus actifs préparatifs de guerre. Que signifient

toutes ces paroles? Les événements dépendent-ils des discours?

L'Europe vient de passer par une crise où la santé publique n'était pas seule engagée, mais qui aurait pu avoir, en politique, les plus graves conséquences. La maladie étrange qui s'est tout à coup répandue de l'Orient à l'Occident n'a pas eu seulement pour effet d'atteindre une multitude de personnes et d'emporter un assez grand nombre d'existences, elle a failli amener des complications plus redoutables encore que celles dont tant de malades ont été victimes. *L'influenza*, avec ses apparences inoffensives et ses suites souvent graves, n'a épargné personne, pas même les princes et les souverains. Elle aurait pu ne pas se borner, en frappant toutes les classes, tous les âges, à désorganiser les services publics, à arrêter le commerce et l'industrie, à interrompre les études; peu s'en est fallu que ses effets ne missent en péril plusieurs trônes et la paix générale.

Il est plus d'une monarchie aujourd'hui qui ne tient peut-être qu'à la vie d'un homme. Ce n'est pas, sans doute, l'empire allemand; celui-ci aurait pu voir sans danger son jeune empereur emporté par le mal dont il n'a subi qu'une légère atteinte, et qui s'est borné à frapper mortellement, à côté de lui, l'impératrice et reine douairière Augusta, veuve de l'empereur d'Allemagne et roi de Prusse Guillaume Ier. Ce n'est pas non plus la Russie, quoique la maladie d'Alexandre III ait causé à la cour et dans le monde politique de vives alarmes. Mais que serait-il arrivé de l'Italie si, au lieu de sévir contre le prince Amédée, duc d'Aoste, l'épidémie régnante, aussi meurtrière à Rome que partout, eût emporté le roi Humbert, son frère, pendant que son premier ministre, Crispi, était atteint aussi de la même maladie? Que serait-il arrivé de l'Espagne, surprise en pleine crise ministérielle et déjà troublée par les menées républicaines, si son roi enfant avait succombé aux redoutables complications qui ont mis sa vie dans le plus grand danger et n'avait laissé pour lui succéder qu'une petite sœur sous la tutelle d'une jeune mère?

Au milieu des compétitions des partis et avec la facilité des *pronunciamientos* militaires, l'Espagne aurait-elle évité un malheur? La royauté y est bien ébranlée. Que de secousses déjà et de catastrophes, dans ce noble pays, depuis cette candidature du prince de Hohenzollern au trône de Charles-Quint, d'où est sortie la guerre de 1870! Le duc d'Aoste, qui vient de mourir, y avait ceint la

couronne, à défaut d'un autre roi. Il n'en avait pas fallu davantage pour faire succéder, en peu de temps, la république à la vieille royauté espagnole. L'esprit de faction, joint à l'impopularité d'un prince d'origine étrangère, n'avait pas tardé à changer la forme elle-même du gouvernement, après l'abdication forcée de ce roi de rencontre. Et combien de troubles encore ont suivi le retour de l'Espagne à son ancienne dynastie royale! Dieu lui a épargné de plus grandes épreuves en écoutant les prières qui, de toutes les parties du royaume, se sont élevées, de concert avec les ferventes supplications de la reine mère, pour la guérison du jeune roi. Dans cette catholique Espagne, aujourd'hui travaillée par la révolution et la franc-maçonnerie, il semble que la république fût toute prête à s'emparer du pays; car, au milieu de l'émotion causée par la maladie du royal enfant, on voyait déjà s'agiter les passions révolutionnaires, et les craintes des bons citoyens n'en faisaient que mieux ressortir les coupables espérances des hommes de parti.

Le roi est guéri, mais le pays reste malade. Les efforts de la reine régente pour terminer la crise ministérielle, ouverte avec la maladie du petit roi, n'ont pu aboutir à la formation d'un ministère conservateur. Dans les circonstances actuelles, il a paru plus habile aux conseillers de la régente Christine de revenir à M. Sagasta, le chef du parti libéral, et de lui confier la mission de reconstituer le cabinet. C'est une satisfaction accordée aux idées républicaines, malgré le désir de la malheureuse épouse d'Alphonse XII de maintenir ou plutôt de restaurer les traditions d'un gouvernement chrétien et d'un gouvernement assez fort aussi pour traverser la crise dans laquelle le projet d'établissement du suffrage universel va jeter le pays. Puisse cette nouvelle expérience d'un ministère libéral ne pas mener bientôt l'Espagne aux extrémités que l'on a cru éviter en transigeant avec les velléités révolutionnaires!

Il est pourtant donné à l'Espagne de voir, par l'exemple du Brésil, ce que devient un pays monarchique livré par surprise ou par complot à un brusque changement de gouvernement. La république, installée à Rio-de-Janeiro, après l'abdication forcée de l'empereur don Pedro n'a pas tardé à montrer qu'elle n'était que la Révolution. Pendant que le trop débonnaire et trop faible empereur, chassé par sa propre politique et par une conspiration maçonnique, donnait l'exemple de la dignité dans l'exil et l'exemple plus touchant encore de la résignation chrétienne dans le malheur

qui le privait de la compagne de sa vie, après l'avoir dépouillé de ses Etats, pendant qu'il édifiait surtout les cœurs catholiques en faisant, avec son fils et la noble comtesse d'Eu, le pèlerinage de Lourdes qu'il n'avait pu accomplir l'an dernier avec l'impératrice sa femme, les nouveaux maîtres du Brésil se conduisaient de manière à prouver qu'ils n'étaient que les agents de la franc-maçonnerie. Un de leurs premiers actes n'a-t-il pas été d'abolir le calendrier grégorien pour y substituer le calendrier positiviste d'Auguste Comte, aussi ridicule qu'incommode, où l'année a treize mois, où les mois portent des noms de grands hommes qui commencent à Moïse pour finir à Bichat, où les jours s'appellent : *Maridi*, *Patridi*, *Pilidi*? Voilà les grandes réformes promises au pays par les fauteurs de l'émeute de Rio-de-Janeiro! Voilà des projets de réorganisation sociale!

On commence, du reste, à voir clair à cette entreprise de factieux et de sectaires. La révolution accomplie dans la capitale du Brésil est loin d'avoir obtenu l'assentiment du pays. Le gouvernement provisoire de M. Deodoro da Fonseca et de ses complices s'est imposé plutôt qu'il n'a été accepté. Les résistances ont été empêchées, les voix indépendantes de la presse étouffées. Mais la grande majorité des populations brésiliennes s'est montrée défavorable à un changement de gouvernement qui est venu troubler si profondément le pays. Les déclarations des journaux des provinces contredisent les dépêches mensongères envoyées de Rio-de-Janeiro en Europe. Un journal de San-Paulo restitue à la prétendue adhésion de tous les partis, dont s'est prévalu, auprès des autres États, le gouvernement provisoire, son véritable caractère. Comme il le dit, si les habitants des provinces ont accepté le pouvoir du général d'aventure et de ses associés, qui ont renversé le régime impérial, c'est parce qu'ils n'avaient à choisir qu'entre ce gouvernement et l'anarchie absolue. Il n'y a là, évidemment, qu'une adhésion temporaire et conditionnelle. Le même journal ajoute que les provinces septentrionales du Brésil sont, en majorité, monarchiques et qu'un accord durable entre ces provinces et le reste du pays sur la base du fédéralisme reste tout à fait problématique. « On ne peut guère en douter, dit le *Nord*, qui apprécie sainement les derniers événements du Brésil. Pour la masse de la nation brésilienne, la révolution a été une surprise des plus désagréables, et si le peuple ne s'est pas immédiatement soulevé contre M. Deodoro da Fonseca et

les autres prétendus champions de la souveraineté populaire, c'est uniquement parce que la nation s'est vue brusquement privée de son chef légitime. Le peuple tenait pour la dynastie, mais il n'était pas prêt à défendre une dynastie qui s'éclipsait au moment de faire front à l'orage. C'est là, d'ailleurs, le secret du succès de toutes les révolutions modernes.

« Tout porte à croire que la manifestation que le gouvernement provisoire vient de réprimer à Rio-de-Janeiro ne restera pas un phénomène isolé. La victoire remportée dans la capitale ne saurait être considérée comme une garantie de succès dans les localités éloignées où le parti républicain ne constitue qu'une minorité insignifiante. Même en admettant que le gouvernement provisoire parvienne à se maintenir à Rio-de-Janeiro, les États-Unis du Brésil ne sont qu'une abstraction qui, peut-être, ne se réalisera jamais. Jusqu'ici, le parti républicain, au Brésil, n'a été qu'un élément destructeur, et il faudrait être bien optimiste pour découvrir la moindre analogie entre la politique de M. Deodoro da Fonseca et celle du fondateur des États-Unis de l'Amérique du Nord. »

Jusqu'ici, la révolution brésilienne n'a pas eu, en Portugal, le contre-coup qu'on craignait. Le spectacle du changement qui s'est opéré au Brésil n'est pas de nature à encourager les entreprises du parti républicain. Cette substitution du militarisme omnipotent à une monarchie parlementaire ne saurait passer pour l'idéal d'un régime de liberté, et la facilité de ces aventures politiques, qui mettent le pays à la merci des coups de main du premier général venu, ne s'accorde guère avec l'état de calme et de sécurité promis par la république. La dévolution de la couronne s'est faite sans trouble, sur la tête du nouveau roi, don Carlos Ier.

Mais le jeune souverain inaugure son règne au milieu de difficultés que l'opposition a tout de suite exploitées contre lui. En montant sur le trône, il a trouvé le Portugal engagé dans un conflit avec l'Angleterre où il était difficile que le bon droit seul prévalût. Le Portugal a raison de considérer un peu comme lui appartenant les immenses contrées d'Afrique qui s'étendent du fleuve Zambèze au lac Nyassa. Ne les a-t-il pas faits siennes par les droits de premier occupant, et surtout par les bienfaits de l'évangélisation répandus dès l'origine sur cette terre idolâtre. Dans le partage que les nations européennes, toutes poussées par un nouvel esprit de conquêtes lointaines, voulaient se faire de l'Afrique, pendant que la

France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, se traçaient dans le vaste continent noir les limites de nouvelles possessions, n'était-il pas permis au Portugal de se souvenir qu'il avait des droits si anciens et si étendus sur le Zambèze et sur l'Angola, qu'il pouvait rejoindre ses possessions en traversant le sud de l'Afrique? C'est en voulant opérer cette jonction que le hardi capitaine Serpa Pinto, envoyé en expédition par le gouvernement portugais, s'est heurté à l'Angleterre, ou plutôt à la Compagnie anglaise de l'Afrique du Sud agissant pour son compte; de là un conflit. L'Angleterre accuse le chef de l'expédition portugaise d'avoir indûment envahi des territoires soumis à sa domination, insulté son drapeau et attaqué des tribus alliées; le Portugal prétend au contraire que les droits de souveraineté qu'il exerce depuis des siècles sur ces régions, sont suffisants pour lui permettre de s'en assurer la possession exclusive.

Le roi de Portugal posait très bien la question dans le discours du trône à l'ouverture du Cortès. Il est juste que le Portugal cherche à conserver sous sa domination et à utiliser pour la civilisation les territoires africains que les Portugais, les premiers, ont ouverts aux missions chrétiennes et au commerce, et sur lesquelles, de tout temps, les autorités portugaises ont exercé une juridiction et une influence conformes à l'état social des habitants. Mais cette souveraineté morale, cette ancienne juridiction, cette influence civilisatrice, exercées jusque-là sans conteste, l'Angleterre se refuse à y voir un titre suffisant d'appropriation du territoire. La colonisation d'un pays par le peuple conquérant, c'est là, à ses yeux, la seule occupation effective qui crée un droit territorial. Dès lors, les Portugais, n'ayant pas colonisé les contrées dont ils réclament le haut domaine, les traités et arrangements particuliers qu'ils ont pu conclure avec les chefs indigènes, ne leur confèrent aucun droit supérieur.

Un tel différend devait se vider par la voie diplomatique; à défaut d'entente, c'est à un arbitrage qu'il fallait recourir. Toujours audacieuse contre les faibles et peu soucieuse du droit des gens, l'Angleterre a préféré user de la violence à l'égard du Portugal. Le 11 janvier, elle coupait court aux négociations, en lançant à Lisbonne un ultimatum hautain, comme ceux dont elle a l'habitude de se servir pour trancher à son profit les litiges survenus avec des États qui ne sont pas de force à se défendre contre ses vaisseaux et son argent. Par cet acte, l'Angleterre sommait le Portugal d'éva-

cuer les territoires conquis par le major Serpa Pinto, de rappeler les troupes et les autorités et de se désister, à l'avenir, de toute expédition. Vingt-quatre heures étaient données, pour tout délai, à la réponse du Portugal. Pendant ce temps-là, l'Angleterre avait réuni plusieurs escadres sur la côte occidentale du sud de l'Afrique. Il ne restait au Portugal, trop faible pour soutenir la lutte contre l'Angleterre, qu'à céder devant la force, en protestant contre la violence et en réservant ses droits.

C'est là un de ces coups par lesquels la Grande-Bretagne se plaît trop souvent à affirmer sa puissance. En Europe, bien que les procédés de la politique britannique y soient, depuis longtemps, connus, il y a eu une réprobation générale pour cette manière d'agir envers un peuple civilisé. En Portugal, l'indignation a été vive; le sentiment national s'est fait jour avec une telle force et une telle unanimité que le ministère, incapable de faire face à la situation que lui créait le dénouement du conflit, a dû donner sa démission, après des scènes de violence populaire qui ont été jusqu'aux plus graves excès contre le drapeau du consulat anglais. De son côté, le patriotisme cherche tous les moyens de tirer de l'Angleterre de justes représailles, en rompant avec elle les relations commerciales, en organisant des souscriptions publiques pour l'achat de vaisseaux et de canons. Le Portugal, justement irrité, ne veut plus avoir rien de commun avec l'Angleterre. Le roi lui-même a renvoyé à Londres ses décorations britanniques.

L'affaire en restera-t-elle là? L'audacieuse mauvaise foi de l'Angleterre sert à merveille ses plans. Elle veut dominer en Afrique sur tous les points. L'Égypte et le Cap ne lui suffisent pas. Le Portugal allait établir une barrière au milieu du continent africain; en l'obligeant à se retirer devant elle, l'Angleterre coupe en deux ses possessions de la côte orientale et de la côte occidentale, en même temps qu'elle établit la continuité de sa propre domination, du Cap au Zambèze, et s'assure, à l'ouest, sa jonction avec le territoire des Boërs, de plus en plus envahi par sa colonisation. Mais, si le Portugal a cédé momentanément devant elle, le fond du débat n'est pas tranché; la question de droit est réservée, et le Portugal peut encore la porter devant le tribunal des puissances qui ont signé la conférence de Berlin, pour le règlement des droits réciproques des États européens en Afrique. Il est vrai que le droit n'est plus la règle de la politique internationale.

La presse britannique, unanime à repousser toute idée de médiation et d'arbitrage, ne paraît pas craindre que le différend anglo-portugais devienne une question européenne. On connaît sans doute, au *Foreign-Office*, les dispositions de l'Allemagne qui seule pourrait prendre en main la cause du Portugal. Ne cherche-t-on pas bien plutôt à attirer l'Angleterre dans la Triple-Alliance qu'à se l'aliéner en prenant le parti du plus faible? Et n'a-t-on pas vu une nouvelle preuve des bons rapports entre les deux puissances dans l'empressement de l'empereur Guillaume III à offrir publiquement ses condoléances, comme « amiral anglais » à Sa Majesté Britannique, à l'occasion de la mort du généralissime lord Napier de Magdala?

C'est un spectacle singulièrement instructif de voir cette Europe civilisée retomber sous l'empire exclusif de la force, pour avoir abandonné les vieux principes du droit chrétien et pour s'être séparée politiquement de l'Eglise. Ces principes de justice, de raison, de droit, le Pape ne cesse de les rappeler aux princes et aux peuples comme la loi nécessaire de la civilisation et du progrès. Si les anciens et heureux rapports entre l'Église et les États, tels que Léon XIII les expose de nouveau dans sa dernière Encyclique du 18 janvier au monde catholique, existaient encore, on verrait moins de désordres, moins de conflits, moins de violations de droits dans les États civilisés. En tous cas, il y aurait dans le Pape un arbitre suprême auquel les causes comme celles qui divisent actuellement le Portugal et l'Angleterre pourraient être déférées. Et vraiment, l'Allemagne en cela a donné un exemple que l'Angleterre s'est bien gardée de suivre, lorsqu'elle a soumis à la haute juridiction du Souverain Pontife le litige des îles Carolines.

Au moins les chrétiens devront-ils se rapprocher d'autant plus du chef de l'Église que les États en sont plus séparés. Pour resserrer de plus en plus et rendre indissolubles ces liens avec le Saint-Siège, il est nécessaire de rappeler les peuples à la pratique fidèle et constante de la vie chrétienne. Et c'est ce que vient de faire encore une fois Léon XIII en cette même Encyclique qui retrace aux catholiques leurs principaux devoirs dans les circonstances présentes et au milieu de la société moderne.

ARTHUR LOTH.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE (1)

LETTRE ENCYCLIQUE DE N. T. S. P. LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

AUX PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES
ET AUTRES ORDINAIRES EN GRACE
ET EN COMMUNION AVEC LE SAINT-SIÈGE APOSTOLIQUE

DES PRINCIPAUX DEVOIRS DES CHRÉTIENS

A NOS VÉNÉRABLES FRÈRES LES PATRIARCHES, PRIMATS,
ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET AUTRES ORDINAIRES EN PAIX ET EN COMMUNION
AVEC LE SAINT-SIÈGE APOSTOLIQUE

LÉON XIII, PAPE

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Retourner aux principes chrétiens et y conformer en tout la vie, les mœurs et les institutions des peuples, est une nécessité qui, de jour en jour, devient plus évidente. Du mépris où ces règles sont tombées, sont résultés de si grands maux, que nul homme raisonnable ne saurait soutenir sans une douloureuse anxiété les épreuves du présent, ni envisager sans crainte les perspectives de l'avenir.

Il s'est fait, sans doute, un progrès considérable quant à ce qui regarde les jouissances et le bien-être du corps; mais la nature sensible tout entière, avec les ressources, les forces et les richesses qu'elle met à notre disposition, tout en multipliant les commodités et les charmes de la vie, ne suffit pas pour rassurer l'âme, créée à des fins plus hautes et plus glorieuses Regarder vers Dieu et tendre à Lui : telle est la loi suprême de la vie de l'homme. Fait à son image et à sa ressemblance, il est porté, par sa nature même, à jouir de son Créateur. Or, ce n'est par aucun mouvement ou effort corporel qu'on se rapproche de Dieu, mais par des actes propres à l'âme : par la

(1) L'importance et la longueur de cette Encyclique nous oblige à remettre le texte, de notre Memento au prochain numéro.

connaissance et l'amour. Dieu, en effet, est la vérité première et suprême, et la vérité n'est un aliment que pour l'intelligence, il est la sainteté parfaite et le souverain bien, vers lequel la seule volonté peut aspirer et tendre efficacement, à l'aide de la vertu.

Mais ce qui est vrai de l'homme, considéré individuellement, l'est aussi de la société tant domestique que civile. En effet, si la nature elle-même a institué la société, ce n'a pas été pour qu'elle fût la fin dernière de l'homme, mais pour qu'il trouvât, en elle et par elle, des secours qui la rendissent capable d'atteindre à sa perfection. Si donc une société ne poursuit autre chose que les avantages extérieurs et les biens qui assurent à la vie plus d'agréments et de jouissances; si elle fait profession de ne donner à Dieu aucune place dans l'administration de la chose publique et de ne tenir aucun compte des lois morales, elle s'écarte d'une façon très coupable de sa fin et des prescriptions de la nature. C'est moins une société qu'un simulacre et une imitation mensongère d'une véritable société et communauté humaine.

Quant à ces biens de l'âme dont Nous parlons, et qui n'existent pas en dehors de la vraie religion et de la pratique persévérante des préceptes du christianisme, Nous les voyons, chaque jour, tenir moins de place parmi les hommes, soit à cause de l'oubli dans lequel ils les tiennent, soit par le mépris qu'ils en font. On pourrait presque dire que, plus le bien-être physique est en progrès, plus s'accentue la décadence des biens de l'âme. Une preuve évidente de la diminution et du grand affaiblissement de la foi chrétienne, ce sont les injures trop souvent répétées qu'on fait à la religion en plein jour et aux yeux du public : injures, en vérité, qu'un âge plus jaloux des intérêts religieux n'eût tolérée à aucun prix. — Quelle multitude d'hommes se trouve, pour ces causes, exposée à la perdition éternelle, il serait impossible de le décrire; mais les sociétés elles-mêmes et les empires ne pourront rester longtemps sans en être ébranlés, car la ruine des institutions et des mœurs chrétiennes entraîne nécessairement celle des premières bases de la société humaine. La force demeure l'unique garantie de l'ordre et de la tranquillité publique. Mais rien n'est faible comme la force quand elle ne s'appuie pas sur la religion. Plus propre, dans ce cas, à engendrer la servitude que l'obéissance, elle renferme en elle-même les germes de grandes perturbations. Déjà le présent siècle a subi de graves et mémorables catastrophes, et il n'est pas démontré qu'il n'y ait pas lieu d'en redouter de semblables. Le temps lui-même dans lequel nous vivons, nous avertit donc de chercher les remèdes là où ils se trouvent, c'est-à-dire, de rétablir dans la vie privée et dans toutes les parties de l'organisme social les principes et les pratiques du christianisme : c'est l'unique moyen de nous délivrer des maux qui nous accablent et de prévenir les dangers dont nous sommes menacés. Voilà, Vénérables Frères, à quoi nous devons nous appliquer avec tout le soin et tout le zèle dont nous pouvons être capables. — C'est pourquoi, bien qu'en d'autres circonstances et toutes les fois que l'occasion s'en est présentée. Nous ayons déjà traité ces matières, Nous estimons utile d'exposer avec plus de détails dans ces lettres les devoirs des chrétiens; devoirs dont l'accomplissement exact contribuerait d'une

manière admirable à sauver la société. Nous sommes engagés, sur des intérêts de premier ordre, dans une lutte violente et presque quotidienne, où il est très difficile qu'un grand nombre d'hommes ne soient pas trompés, ne s'égarent et ne se découragent. Notre devoir, Vénérables Frères, est d'avertir, d'instruire, d'exhorter chaque fidèle, d'une manière conforme aux exigences des temps, afin que « personne ne déserte la voie de la vérité ».

On ne saurait mettre en doute que, dans la pratique de la vie, des devoirs plus nombreux et plus graves ne soient imposés aux catholiques qu'aux hommes mal instruits de notre foi, ou totalement étrangers à ses enseignements. Après avoir opéré le salut du genre humain, Jésus-Christ, commandant à ses apôtres de prêcher l'Evangile à toute créature, imposa en même temps à tous les hommes l'obligation d'écouter et de croire ce qui leur serait enseigné. A l'accomplissement de ce devoir est rigoureusement attachée la conquête du salut éternel. *Celui qui croira et qui sera baptisé, sera sauvé; celui qui ne croira pas, sera condamné.* Mais l'homme qui a, comme il le doit, embrassé la foi chrétienne, est, par ce fait même, soumis à l'Eglise, sa mère, et devient membre de la société la plus haute et la plus sainte, que, sous Jésus-Christ, son chef invisible, le Pontife de Rome, avec une pleine autorité, a la mission de gouverner.

Or, si la loi naturelle nous ordonne d'aimer d'un amour de prédilection et de dévouement le pays où nous sommes nés et où nous avons été élevés, jusque-là que le bon citoyen ne craint pas d'affronter la mort pour sa patrie, à plus forte raison les chrétiens doivent-ils être animés de pareils sentiments à l'égard de l'Eglise : car elle est la Cité sainte du Dieu vivant et la fille de Dieu lui-même, de qui elle a reçu sa constitution. C'est sur cette terre, il est vrai, qu'elle accomplit son pèlerinage; mais, établie institutrice et guide des hommes, elle les appelle à la félicité éternelle. Il faut donc aimer la patrie terrestre, qui nous a donné de jouir de cette vie mortelle; mais il est nécessaire d'aimer d'un amour plus ardent l'Eglise, à qui nous sommes redevables de la vie immortelle de l'âme, parce qu'il est raisonnable de préférer les biens de l'âme aux biens du corps, et que les devoirs envers Dieu ont un caractère plus sacré que les devoirs envers les hommes.

Au reste, si nous voulons juger de ces choses sainement, nous comprendrons que l'amour surnaturel de l'Eglise et l'amour naturel de la patrie procèdent du même éternel principe. Tous les deux ont Dieu pour auteur et pour cause première : d'où il suit qu'il ne saurait y avoir entre les devoirs qu'ils imposent de répugnance ou de contradiction. Oui, en vérité, nous pouvons et nous devons, d'une part, nous aimer nous-mêmes, être bons pour notre prochain, aimer la chose publique et le pouvoir qui la gouverne; d'autre part, et en même temps, nous pouvons et nous devons avoir pour l'Eglise un culte de piété filiale et aimer Dieu du plus grand amour dont nous puissions être capables.

Cependant, la hiérarchie de ces devoirs se trouve quelquefois injustement bouleversée, soit par le malheur des temps, soit plus encore par la volonté perverse des hommes. Il arrive, en effet, que parfois les exigences de l'Etat envers le citoyen contredisent celles de la religion à l'égard du chrétien, et ces conflits viennent de ce que les chefs politiques tiennent pour nulle la

puissance sacrée de l'Eglise, ou bien affectent la prétention de se l'assujettir. De là des luttes, et, pour la vertu, des occasions de faire preuve de valeur. Deux pouvoirs sont en présence, donnant des ordres contraires. Impossible de leur obéir à tous les deux simultanément : *Nul ne peut servir deux maîtres.* Plaire à l'un, c'est mépriser l'autre. Auquel accordera-t-on la préférence? L'hésitation n'est pas permise. Ce serait un crime, en effet, de vouloir se soustraire à l'obéissance due à Dieu pour plaire aux hommes, d'enfreindre les lois de Jésus-Christ pour obéir aux magistrats, de méconnaître les droits de l'Eglise sous prétexte de respecter les droits de l'ordre civil. *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.* Cette réponse, que faisaient autrefois Pierre et les apôtres aux magistrats qui leur commandaient des choses illicites, il faut, en pareille circonstance, la redire toujours et sans hésiter. Il n'est pas de meilleur citoyen, soit en paix, soit en guerre, que le chrétien fidèle à son devoir; mais ce chrétien doit être prêt à tout souffrir, même la mort, plutôt que de déserter la cause de Dieu et de l'Eglise.

Aussi, c'est ne pas bien connaître la force et la nature des lois que de blâmer cette fermeté d'attitude dans le choix entre des devoirs contradictoires et de la traiter de sédition. Nous parlons ici de choses très connues et que Nous avons Nous-même déjà plusieurs fois exposées. La loi n'est pas autre chose qu'un commandement de la droite raison porté par la puissance légitime, en vue du bien général. Mais il n'y a de vraie et légitime puissance que celle qui émane de Dieu, souverain Seigneur et Maître de toutes choses, lequel seul peut investir l'homme d'une autorité de commandement sur les autres hommes. On ne saurait donner le nom de droite raison à celle qui est en désaccord avec la vérité et avec la raison divine; ni non plus appeler bien véritable celui qui est en contradiction avec le bien suprême et immuable, et qui détourne et éloigne de Dieu les volontés humaines.

Les chrétiens entourent donc d'un respect religieux la notion du pouvoir, dans lequel, même quand il réside dans un mandataire indigne, ils voient un reflet et comme une image de la divine Majesté. Ils se croient tenus de respecter les lois, non pas à cause de la sanction pénale dont elle menace les coupables, mais parce que c'est pour eux un devoir de conscience, *car Dieu ne nous a pas donné l'esprit de crainte.* Mais, si les lois de l'Etat sont en contradiction ouverte avec la loi divine, si elles renferment des dispositions préjudiciables à l'Eglise, ou des prescriptions contraires aux devoirs imposés par la religion; si elles violent dans le Pontife suprême l'autorité de Jésus-Christ, dans tous ces cas il y a obligation de résister, et obéir serait un crime dont les conséquences retomberaient sur l'Etat lui-même : car l'Etat subit le contre-coup de toute offense faite à la religion. On voit ici combien est injuste le reproche de sédition formulé contre les chrétiens. En effet, ils ne refusent ni au prince, ni aux législateurs l'obéissance qui leur est due; ou, s'ils dénient cette obéissance, c'est uniquement au sujet de préceptes destitués d'autorité, parce qu'ils sont portés contre l'honneur dû à Dieu, par conséquent, en dehors de la justice, et n'ont rien de commun avec de véritables lois.

Vous reconnaissez là, Vénérables Frères, la doctrine très autorisée de l'apôtre saint Paul. Dans son Épître à Tite, après avoir rappelé aux chrétiens

qu'ils doivent être soumis aux princes et aux puissances et obéir à leurs commandements, il ajoute aussitôt : *et être prêts à faire toute sorte de bonnes œuvres.* Par là il déclare ouvertement que, si les lois des hommes renferment des prescriptions contraires à l'éternelle loi de Dieu, la justice consiste à ne pas obéir. De même, à ceux qui voulaient lui enlever la liberté de prêcher l'Evangile, le prince des apôtres faisait cette courageuse et sublime réponse : *Jugez vous-mêmes s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu : car nous ne pouvons pas ne pas dire ce que nous avons vu et entendu.*

Aimer les deux patries, celle de la terre et celle du ciel, mais de telle façon que l'amour de la patrie céleste l'emporte sur l'amour de la première et que jamais les lois humaines ne passent avant la loi de Dieu, tel est donc le devoir essentiel des chrétiens, d'où sortent, comme de leur source, tous les autres devoirs. Le Rédempteur du genre humain n'a-t-il pas dit de lui-même : *Je suis né et je suis venu au monde afin de rendre témoignage à la vérité;* et encore : *Je suis venu apporter le feu sur la terre, et que veux-je, sinon qu'il s'allume?* C'est dans la connaissance de cette vérité, qui est la suprême perfection de l'intelligence; c'est dans la charité divine, qui perfectionne la volonté, que résident toute la vie et la liberté chrétiennes. Cette vérité et cette charité forment le glorieux patrimoine confié par Jésus-Christ à l'Eglise, qui le défend et le conserve avec un zèle et une vigilance infatigables.

Mais avec quel acharnement et de combien de façons on fait la guerre à l'Eglise, il est à peine nécessaire de le rappeler. De ce qu'il a été donné à la raison, armée des investigations de la science, d'arracher à la nature un grand nombre de ses secrets les plus cachés et de les faire servir aux divers usages de la vie, les hommes en sont venus à ce degré d'orgueil qu'ils croient pouvoir bannir de la vie sociale l'autorité et l'empire du Dieu suprême.

Egarés par leur erreur, ils transfèrent à la nature humaine cet empire dont ils prétendent dépouiller Dieu. D'après eux, c'est à la nature qu'il faut demander le principe et la règle de toute vérité; tous les devoirs de religion découlent de l'ordre naturel et doivent lui être rapportés : par conséquent, négation de toute vérité révélée, négation de la morale chrétienne et de l'Eglise. Celle-ci, à les entendre, n'est investie ni de la puissance d'édicter des lois, ni même d'un droit quelconque; elle ne doit tenir aucune place dans les institutions civiles. Afin de pouvoir plus commodément adapter les lois à de telles doctrines et en faire la règle des mœurs publiques, ils ne négligent rien pour s'emparer de la direction des affaires et mettre la main sur le gouvernail des Etats. C'est ainsi qu'en beaucoup de contrées, le catholicisme est ou bien ouvertement battu en brèche ou secrètement attaqué. Les erreurs les plus pernicieuses sont assurées de l'impunité, et de nombreuses entraves sont apportées à la profession publique de la vérité chrétienne.

En présence de ces iniquités, il est tout d'abord du devoir de chacun de veiller sur soi-même et de prendre tous les moyens pour conserver intacte la foi dans son âme, en évitant ce qui la pourrait compromettre et en s'armant contre les fallacieux sophismes des incrédules. Afin de mieux sauvegarder encore l'intégrité de cette vertu, Nous jugeons très utile et très con-

forme aux besoins de nos temps que chacun, dans la mesure de ses moyens et de son intelligence, fasse de la doctrine chrétienne une étude approfondie et s'efforce d'arriver à une connaissance aussi parfaite que possible des vérités religieuses accessibles à la raison humaine. Cependant il ne suffit pas que la foi demeure intacte dans les âmes; elle doit, de plus, y prendre de continuels accroissements, et c'est pourquoi il convient de faire monter très souvent vers Dieu cette humble et suppliante prière des apôtres : Seigneur, *augmentez notre foi.*

Mais, en cette même matière qui regarde la foi chrétienne, il est d'autres devoirs dont le fidèle et religieux accomplissement, nécessaire en tous les temps aux intérêts du salut, l'est plus particulièrement encore de nos jours.

Dans ce déluge universel d'opinions, c'est la mission de l'Eglise de protéger la vérité et d'arracher l'erreur des âmes; et cette mission, elle la doit remplir saintement et toujours, car à sa garde ont été confiés l'honneur de Dieu et le salut des hommes. Mais, quand les circonstances en font une nécessité, ce ne sont pas seulement les prélats qui doivent veiller à l'intégrité de la foi, mais, comme le dit saint Thomas : « Chacun est tenu de manifester publiquement sa foi, soit pour instruire et encourager les autres fidèles, soit pour repousser les attaques des adversaires. »

Reculer devant l'ennemi et garder le silence, lorsque de toutes parts s'élèvent de telles clameurs contre la vérité, c'est le fait d'un homme sans caractère, ou qui doute de la vérité de sa croyance. Dans les deux cas, une telle conduite est honteuse et elle fait injure à Dieu; elle est incompatible avec le salut de chacun et avec le salut de tous; elle n'est avantageuse qu'aux seuls ennemis de la foi, car rien n'enhardit autant l'audace des méchants que la faiblesse des bons.

D'ailleurs, la lâcheté des chrétiens mérite d'autant plus d'être blamée, que souvent il faudrait bien peu de chose pour réduire à néant les accusations injustes et réfuter les opinions erronées; et, si l'on voulait s'imposer un plus sérieux labeur, on serait toujours assuré d'en avoir raison. Après tout, il n'est personne qui ne puisse déployer cette force d'âme où réside la propre vertu des chrétiens; elle suffit souvent à déconcerter les adversaires et à rompre leurs desseins. De plus, les chrétiens sont nés pour le combat. Or, plus la lutte est ardente, plus, avec l'aide de Dieu, il faut compter sur la victoire : *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde.* Il n'y a point à objecter ici que Jésus-Christ, protecteur et vengeur de l'Eglise, n'a pas besoin de l'assistance des hommes. Ce n'est point parce que le pouvoir lui fait défaut, c'est à cause de sa grande bonté qu'il veut nous assigner une certaine part d'efforts et de mérites personnels, lorsqu'il s'agit de nous approprier et de nous appliquer les fruits du salut procuré par sa grâce.

Les premières applications de ce devoir consistent à professer ouvertement et avec courage la doctrine catholique, et à la propager autant que chacun le peut faire. En effet, on l'a dit souvent et avec beaucoup de vérité, rien n'est plus préjudiciable à la sagesse chrétienne que de n'être pas connue. Mise en lumière, elle a par elle-même assez de force pour triompher de l'erreur. Dès qu'elle est saisie par une âme simple et libre de préjugés, elle a

aussitôt pour elle l'assentiment de la saine raison. Assurément la foi, comme vertu, est un don précieux de la grâce et de la bonté divine ; toutefois, les objets auxquels la foi doit s'appliquer ne peuvent guère être connus que par la prédication : *Comment croiront-ils à celui qu'ils n'ont pas entendu? Comment entendront-ils, si personne ne leur prêche?... La foi vient donc de l'audition, et l'audition par la prédication de la parole du Christ.* Or, puisque la foi est indispensable au salut, il s'ensuit nécessairement que la parole du Christ doit être prêchée. De droit divin, la charge de prêcher, c'est-à-dire, d'enseigner, appartient aux docteurs, c'est-à-dire, aux évêques, que *l'Esprit-Saint a établis pour régir l'Eglise de Dieu.* Elle appartient par-dessus tout au Pontife romain, Vicaire de Jésus-Christ, préposé avec une puissance souveraine à l'Eglise universelle et Maître de la foi et des mœurs. Toutefois, on doit bien se garder de croire qu'il soit interdit aux particuliers de coopérer d'une certaine manière à cet apostolat, surtout s'il s'agit des hommes à qui Dieu a départi les dons de l'intelligence avec le désir de se rendre utiles.

Toutes les fois que la nécessité l'exige, ceux-là peuvent aisément, non certes s'arroger la mission des docteurs, mais communiquer aux autres ce qu'ils ont eux-mêmes reçu, et être, pour ainsi dire, l'écho de l'enseignement des maîtres. D'ailleurs, la coopération privée a été jugée par les Pères du Concile du Vatican tellement opportune et féconde, qu'ils n'ont pas hésité de la réclamer. « Tous les chrétiens fidèles, disent-ils, surtout ceux qui président et qui enseignent, nous les supplions, par les entrailles de Jésus-Christ, et nous leur ordonnons, en vertu de l'autorité de ce même Dieu Sauveur, d'unir leur zèle et leurs efforts pour éloigner ces horreurs et les éliminer de la sainte Eglise. » Que chacun donc se souvienne qu'il peut et qu'il doit répandre la foi catholique par l'autorité de l'exemple, et la prêcher par la profession publique et constante des obligations qu'elle impose. Ainsi, dans les devoirs qui nous lient à Dieu et à l'Eglise, une grande place revient au zèle avec lequel chacun doit travailler, dans la mesure du possible, à propager la foi chrétienne et à repousser les erreurs.

Les fidèles ne satisferaient pas complètement et d'une manière utile à ces devoirs, s'ils descendaient isolément sur le champ de bataille. Jésus-Christ a nettement annoncé que l'opposition haineuse faite par les hommes à sa personne se perpétuerait contre son œuvre, de façon à empêcher un grand nombre d'âmes de profiter du salut dont nous sommes redevables à sa grâce. C'est pour cela qu'il a voulu non seulement former des disciples de sa doctrine, mais les réunir en société, et faire d'eux et de leur harmonieux assemblage un seul corps, *qui est l'Eglise* et dont il serait le Chef. La vie de Jésus-Christ pénètre donc tout l'organisme de ce corps, entretient et nourrit chacun de ses membres, les tient unis entre eux et les fait tous conspirer à une même fin, bien qu'ils n'aient pas à remplir tous les mêmes fonctions. Il suit de là que l'Eglise, société parfaite, très supérieure à toute autre société, a reçu de son auteur le mandat de combattre pour le salut du genre humain *comme une armée rangée en bataille.*

Cet organisme et cette constitution de la société chrétienne ne peuvent

souffrir aucun changement. Il n'est permis à aucun de ses membres d'agir à son gré ou de choisir la manière qui lui plaît le mieux de combattre. En effet, quiconque ne recueille pas avec l'Eglise et avec Jésus-Christ, dissipe, et ceux-là sont très certainement les adversaires de Dieu, qui ne combattent pas en union avec lui et avec son Eglise.

Pour réaliser cette union des esprits et cette uniformité dans la conduite, si justement redoutées des adversaires du catholicisme, la première condition à réaliser est de professer les mêmes sentiments. Avec quel zèle ardent et avec quelle singulière autorité de langage, saint Paul, exhortant les Corinthiens, leur recommande cette concorde! *Mes Frères, je vous en conjure par le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dites tous la même chose; qu'il n'y ait pas de divisions parmi vous; ayez entre vous le plus parfait accord de pensées et de sentiments.*

La sagesse de ce précepte est d'une évidence immédiate. En effet, la pensée est le principe de l'action : d'où il suit que l'accord ne peut se trouver dans les volontés, ni l'ensemble dans la conduite, si chaque esprit pense différemment des autres. Chez ceux qui font profession de prendre la raison seule pour guide, on trouverait difficilement — si tant est qu'on la trouve jamais — l'unité de doctrine. En effet, l'art de connaître le vrai est plein de difficultés; de plus, l'intelligence de l'homme est faible par nature et tirée en sens divers par la variété des opinions; elle est souvent le jouet des impressions venues du dehors; il faut joindre à cela l'influence des passions, qui souvent ou enlèvent complètement ou diminuent dans de notables proportions la capacité de saisir la vérité. Voilà pourquoi, dans le gouvernement politique, on est souvent obligé de recourir à la force, afin d'opérer une certaine union parmi ceux dont les esprits sont en désaccord.

Il en est tout autrement des chrétiens : ils reçoivent de l'Eglise la règle de leur foi; ils savent avec certitude qu'en obéissant à son autorité et en se laissant guider par elle, ils seront mis en possession de la vérité. Aussi, de même qu'il n'y a qu'une Eglise, parce qu'il n'y a qu'un Jésus-Christ, il n'y a et ne doit y avoir entre les chrétiens du monde entier qu'une seule doctrine, *un seul Seigneur, une seule foi. Ayant entre eux le même esprit de foi*, ils possèdent le principe tutélaire d'où découlent, comme d'elles-mêmes, l'union des volontés et l'uniformité dans la conduite.

Mais, ainsi que l'ordonne l'apôtre saint Paul, cette unanimité doit être parfaite.

La foi chrétienne ne repose pas sur l'autorité de la raison humaine, mais sur celle de la raison divine : car ce que Dieu nous a révélé, « nous ne le croyons pas à cause de l'évidence intrinsèque de la vérité, perçue par la lumière naturelle de notre raison, mais à cause de l'autorité de Dieu, qui révèle et qui ne peut ni se tromper ni nous tromper ». Il résulte de là que, quelles que soient les choses manifestement contenues dans la révélation de Dieu, nous devons donner à chacune d'elles un égal et entier assentiment. Refuser de croire à une seule d'entre elles équivaut, en soi, à les rejeter toutes : car ceux-là détruisent également le fondement de la foi, qui nient que Dieu ait parlé aux hommes, ou qui mettent en doute sa vérité et sa sagesse infinies.

Quant à déterminer quelles doctrines sont renfermées dans cette révélation divine, c'est la mission de l'Eglise enseignante, à laquelle Dieu a confié la garde et l'interprétation de sa parole; dans l'Eglise, le docteur suprême est le Pontife romain. L'union des esprits réclame donc, avec un parfait accord dans la même foi, une parfaite soumission et obéissance des volontés à l'Eglise et au Pontife romain, comme à Dieu lui-même.

L'obéissance doit être parfaite, parce qu'elle appartient à l'essence de la foi, et elle a cela de commun avec la foi, qu'elle ne peut pas être partagée. Bien plus, si elle n'est pas absolue et parfaite de tout point, elle peut porter encore le nom d'obéissance, mais elle n'a plus rien de commun avec elle. La tradition chrétienne attache un tel prix à cette perfection de l'obéissance, qu'elle en a toujours fait et en fait toujours le signe caractéristique auquel on peut reconnaître les catholiques. C'est ce que saint Thomas d'Aquin explique d'une manière admirable dans le passage suivant :

« L'objet formel de la foi est la vérité première, en tant qu'elle est manifestée dans les saintes Ecritures et dans la doctrine de l'Eglise, qui procède de la vérité première. Il suit de là que quiconque n'adhère pas, comme à une règle infaillible et divine, à la doctrine de l'Eglise, qui procède de la vérité première manifestée dans les saintes Ecritures, n'a pas la foi habituelle, mais possède autrement que par la foi les choses qui sont de son domaine... Or il est manifeste que celui qui adhère à la doctrine de l'Eglise, comme à une règle infaillible, donne son assentiment à tout ce que l'Eglise enseigne; autrement, si, parmi les choses que l'Eglise enseigne, il retient ce qui lui plaît et exclut ce qui ne lui plaît pas, il adhère à sa propre volonté et non à la doctrine de l'Eglise, en tant qu'elle est une règle infaillible. La foi de toute l'Eglise doit être une, selon cette parole de saint Paul aux Corinthiens (I Cor. I) : *Ayez tous un même langage, et qu'il n'y ait pas de divisions parmi vous.* Or, cette unité ne saurait être sauvegardée qu'à la condition que les questions qui surgissent sur la foi soient résolues par celui qui préside à l'Eglise tout entière, et que sa sentence soit acceptée par elle avec fermeté. C'est pourquoi à l'autorité du Souverain Pontife seul il appartient de publier un nouveau symbole, comme de décerner toutes les autres choses qui regardent l'Eglise universelle. »

Lorsqu'on trace les limites de l'obéissance due aux pasteurs des âmes et surtout au Pontife romain, il ne faut pas penser qu'elles renferment seulement les dogmes auxquels l'intelligence doit adhérer et dont le rejet opiniâtre constitue le crime d'hérésie. Il ne suffirait même pas de donner un sincère et ferme assentiment aux doctrines qui, sans avoir été jamais définies par aucun jugement solennel de l'Eglise, sont cependant proposées à notre foi, par son magistère ordinaire et universel, comme étant divinement révélées, et qui, d'après le Concile du Vatican, doivent être crues de *foi catholique et divine.* Il faut, en outre, que les chrétiens considèrent comme un devoir de se laisser régir, gouverner et guider par l'autorité des évêques et surtout par celle du Siège Apostolique. Combien cela est raisonnable, il est facile de le démontrer. En effet, parmi les choses contenues dans les divins oracles, les unes se rapportent à Dieu, principe de la béatitude que nous espérons, et les autres à l'homme lui-même et aux moyens

d'arriver à cette béatitude. Il appartient de droit divin à l'Eglise, et, dans l'Eglise, au Pontife romain, de déterminer dans ces deux ordres ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire. Voilà pourquoi le Pontife doit pouvoir juger avec autorité de ce que renferme la parole de Dieu, décider quelles doctrines concordent avec elle et quelles doctrines y contredisent. De même, dans la sphère de la morale, c'est à lui de déterminer ce qui est bien, ce qui est mal, ce qu'il est nécessaire et d'accomplir et d'éviter, si l'on veut parvenir au salut éternel; autrement, il ne pourrait être ni l'interprète infaillible de la parole de Dieu ni le guide sûr de la vie humaine.

Il faut encore pénétrer plus avant dans la constitution intime de l'Église. En effet, elle n'est pas une association fortuitement établie entre chrétiens, mais une société divinement constituée et organisée d'une manière admirable, ayant pour but direct et prochain de mettre les âmes en possession de la paix et de la sainteté. Et comme seule elle a reçu de la grâce de Dieu les moyens nécessaires pour réaliser une telle fin, elle a ses lois fixes, ses attributions propres, et une méthode déterminée et conforme à sa nature de gouverner les peuples chrétiens. — Mais l'exercice de ce gouvernement est difficile et donne lieu à de nombreux conflits : car l'Eglise régit des nations disséminées dans toutes les parties du monde, différentes de races et de mœurs, qui, vivant chacune sous l'empire des lois de son pays, doivent à la fois obéissance au pouvoir civil et religieux. Ces devoirs s'imposent aux mêmes personnes. Nous avons déjà dit qu'il n'y a entre eux ni contradiction ni confusion : car les uns ont rapport à la prospérité de la patrie terrestre, les autres se réfèrent au bien général de l'Église; tous ont pour but de conduire les hommes à la perfection.

Cette délimitation des droits et des devoirs étant nettement tracée, il est de toute évidence que les chefs d'État sont libres dans l'exercice de leur pouvoir de gouvernement; et non seulement l'Église ne répugne pas à cette liberté, mais elle la seconde de toutes ses forces, puisqu'elle recommande de pratiquer la piété, qui est la justice à l'égard de Dieu, et qu'ainsi elle prêche la justice à l'égard du prince. Cependant la puissance spirituelle a une fin bien plus noble, puisqu'elle gouverne les hommes en défendant « le royaume de Dieu et sa justice », et qu'elle dirige vers ce but toutes les ressources de son ministère. On porterait atteinte à l'intégrité de la foi, si l'on mettait en doute que l'Église seule a été investie d'un semblable pouvoir de gouverner les âmes, à l'exclusion absolue de l'autorité civile. En effet, ce n'est pas à César, c'est à Pierre que Jésus-Christ a remis les clefs du royaume des cieux. — De cette doctrine sur les rapports de la politique et de la religion découlent d'importantes conséquences, dont nous voulons parler ici.

Entre les gouvernements politiques, quelle que soit leur forme, et le gouvernement de la société chrétienne, il y a une différence notable. Si la république chrétienne a quelque ressemblance avec les autres sociétés politiques, elle se distingue absolument d'elles par son origine, par son principe, par son essence. — L'Église a donc le droit de vivre et de se conserver par des institutions et par des lois conformes à sa nature. Etant d'ailleurs, non seulement une société parfaite en elle-même, mais une

société supérieure à toute société humaine, elle refuse résolument de droit et par devoir à s'asservir aux partis et à se plier aux exigences muables de la politique. Par une conséquence du même principe, gardienne de son droit et pleine de respect pour le droit d'autrui, elle estime un devoir de rester indifférente quant aux diverses formes de gouvernement et aux institutions civiles des États chrétiens, et entre les divers systèmes de gouvernement, elle approuve tous ceux qui respectent la religion et la discipline chrétienne des mœurs. — Telle est la règle à laquelle chaque catholique doit conformer ses sentiments et ses actes. Il n'est pas douteux que, dans la sphère de la politique, il ne puisse y avoir matière à de légitimes dissentiments, et que, toute réserve faite des droits de la justice et de la vérité, on ne puisse chercher à introduire dans les faits les idées que l'on estime devoir contribuer plus efficacement que les autres au bien général. Mais vouloir engager l'Église dans ces querelles des partis, et prétendre se servir de son appui pour triompher plus aisément de ses adversaires, c'est abuser indiscrètement de la religion. Au contraire, tous les partis doivent s'entendre pour entourer la religion du même respect et la garantir contre toute atteinte. De plus, dans la politique, inséparable des lois de la morale et des devoirs religieux, l'on doit toujours et en premier chef se préoccuper de servir le plus efficacement possible les intérêts du catholicisme. Dès qu'on les voit menacés, tout dissentiment doit cesser entre catholiques, afin que, unis dans les mêmes pensées et les mêmes conseils, ils se portent au secours de la religion, bien général et suprême, auquel tout le reste doit être rapporté. Nous croyons nécessaire d'insister encore davantage sur ce point.

L'Église, sans nul doute, et la société politique ont chacune leur souveraineté propre : par conséquent, dans la gestion des intérêts qui sont de leur compétence, aucune n'est tenue d'obéir à l'autre dans les limites où chacune d'elles est renfermée par sa constitution. De là il ne s'ensuit pas, cependant, que naturellement elles soient désunies, et moins encore ennemies l'une de l'autre. — La nature, en effet, n'a pas seulement donné à l'homme l'être physique : elle l'a fait un être moral. C'est pourquoi de la tranquillité de l'ordre public, but immédiat de la société civile, l'homme attend le moyen de se perfectionner physiquement, et surtout celui de travailler à sa perfection morale, qui réside exclusivement dans la connaissance et la pratique de la vertu. Il veut en même temps, comme c'est son devoir, trouver dans l'Église les secours nécessaires à son perfectionnement religieux, lequel consiste dans la connaissance et la pratique de la religion véritable; de cette religion appelée la reine des vertus, parce que, les rattachant à Dieu, elle les achève toutes et les perfectionne. — Dès lors, ceux qui rédigent des constitutions et font des lois, doivent tenir compte de la nature morale et religieuse de l'homme, et l'aider à se perfectionner, mais avec ordre et droiture, n'ordonnant ni ne prohibant rien sans avoir égard à la fin propre de chacune des sociétés civile et religieuse. L'Église ne saurait donc être indifférente à ce que telles ou telles lois régissent les États, non pas en tant que ces lois appartiennent à l'ordre civil et politique, mais en tant qu'elles sortiraient de la sphère de cet ordre et empiéteraient sur ses droits. Ce n'est pas tout. L'Église a encore reçu de Dieu le mandat de s'opposer

aux institutions qui nuiraient à la religion, et de faire de continuels efforts pour pénétrer de la vertu de l'Évangile les lois et les institutions des peuples. Et comme le sort des États dépend principalement des dispositions de ceux qui sont à la tête du gouvernement, l'Église ne saurait accorder ni son patronage ni sa faveur aux hommes qu'elle sait lui être hostiles, qui refusent ouvertement de respecter ses droits, qui cherchent à briser l'alliance établie par la nature même des choses entre les intérêts religieux et les intérêts de l'ordre civil. Au contraire, son devoir est de favoriser ceux qui ont de saines idées sur les rapports de l'Église et de l'État, et s'efforcent de les faire servir, par leur accord, au bien général.

Ces préceptes renferment la règle à laquelle tout catholique doit conformer sa vie publique. En définitive, partout où l'Église ne défend pas de prendre part aux affaires publiques, l'on doit soutenir les hommes d'une probité reconnue et qui promettent de bien mériter de la cause catholique, et pour aucun motif il ne serait permis de leur préférer des hommes hostiles à la religion.

On voit encore par là combien grande est l'obligation de maintenir l'accord entre les catholiques, surtout dans un temps où le christianisme est combattu par ses ennemis avec tant d'ensemble et d'habileté. Tous ceux qui ont à cœur d'être étroitement unis à l'Église, *colonne et fondement de la vérité*, éviteront facilement ces *maîtres de mensonges qui promettent la liberté, tandis qu'eux-mêmes sont les esclaves de la corruption*. Bien plus, rendus eux-mêmes participants de la divine vertu qui est dans l'Église, ils triompheront par la sagesse des embûches des adversaires, et de leur violence par le courage. — Ce n'est pas ici le lieu de rechercher si et combien l'inertie et les dissensions intestines des catholiques ont favorisé le nouvel état de choses. Mais, on peut l'affirmer, les méchants seraient moins audacieux et ils n'auraient pas accumulé tant de ruines, si *la foi qui opère par la charité* avait été en général dans les âmes plus énergique et plus vivante, et s'il n'y avait pas un relâchement aussi universel dans la discipline des mœurs divinement établie par le christianisme. Puissent, du moins, les leçons du passé avoir le bon résultat d'inspirer une conduite plus sage pour l'avenir!

Quant à ceux qui prendront part aux affaires publiques, ils devront éviter avec le plus grand soin deux écueils : la fausse prudence et la témérité. Il en est, en effet, qui pensent qu'il n'est pas opportun de résister de front à l'iniquité puissante et dominante, de peur, disent-ils, que la lutte n'exaspère davantage les méchants. De tels hommes sont-ils pour ou contre l'Église? On ne saurait le dire : car, d'une part, ils se donnent pour professer la doctrine catholique, mais, en même temps, ils voudraient que l'Église laissât libre cours à certaines théories qui lui sont contraires. Ils gémissent de la perte de la foi et de la perversion des mœurs; mais à de tels maux ils n'ont souci d'apporter aucun remède, et même il n'est pas rare qu'ils en augmentent l'intensité, soit par une indulgence excessive, soit par une pernicieuse dissimulation. Ils ne permettent à personne d'élever des doutes sur leur dévouement au Siège Apostolique, mais ils ont toujours quelque reproche à formuler contre le Pontife romain.

La prudence de ces hommes est bien celle que l'apôtre saint Paul appelle

prudence de la chair et *mort de l'âme*, parce qu'elle n'est pas et ne peut pas être soumise à la loi de Dieu. Rien n'est moins propre à diminuer les maux qu'une semblable prudence. En effet, le dessein arrêté des ennemis, et beaucoup d'entre eux ne craignent pas de s'en expliquer et de s'en glorifier ouvertement, c'est d'opprimer la religion catholique, la seule véritable. Pour réaliser un tel dessein, il n'est rien qu'ils n'osent tenter : car ils savent très bien que plus ils feront trembler leurs adversaires, et plus ils auront de facilités pour exécuter leurs perverses entreprises. Par conséquent, ceux qui aiment la *prudence de la chair* et qui font semblant d'ignorer que tout chrétien doit être un vaillant soldat du Christ, ceux qui prétendent obtenir les récompenses promises aux vainqueurs en vivant comme des lâches et en s'abstenant de prendre part au combat, ceux-là non seulement ne sont pas capables d'arrêter l'invasion de l'armée des méchants, mais ils secondent ses progrès.

Par contre, d'autres, et en assez grand nombre, mus par un faux zèle, ou, ce qui serait encore plus répréhensible, affectant des sentiments que dément leur conduite, s'arrogent un rôle qui ne leur appartient pas. Ils prétendent subordonner la conduite de l'Église à leurs idées et à leur volonté, jusque-là qu'ils supportent avec peine et n'acceptent qu'avec répugnance tout ce qui s'en écarte. Ceux-là s'épuisent en vains efforts, et ne sont pas moins répréhensibles que les premiers. Agir ainsi, ce n'est pas suivre l'autorité légitime, c'est la prévenir et transférer à des particuliers, par une véritable usurpation, les pouvoirs de la magistrature spirituelle, au grand détriment de l'ordre que Dieu lui-même a constitué pour toujours dans son Église, et qu'il ne permet à personne de violer impunément.

Honneur à ceux qui, provoqués au combat, descendent dans l'arène avec la ferme persuasion que la force de l'injustice aura un terme, et qu'elle sera un jour vaincue par la sainteté du droit et de la religion! Ils déploient un dévouement digne de l'antique vertu, en luttant pour défendre la religion, surtout contre la faction dont l'extrême audace attaque sans relâche le christianisme et poursuit de ses incessantes hostilités le Souverain Pontife, tombé en son pouvoir. Mais de tels hommes ont grand soin d'observer les règles de l'obéissance, et ils n'entreprennent rien de leur propre mouvement. Cette disposition à la docilité, unie à la constance et à un ferme courage, est nécessaire à tous les catholiques, afin que, quelles que soient les épreuves apportées par les événements, *ils ne défaillent en rien*. Aussi souhaitons-nous ardemment de voir s'enraciner profondément dans les âmes de tous la prudence que saint Paul appelle la *prudence de l'esprit*. Dans le gouvernement des actions humaines, cette vertu nous apprend à garder un admirable tempérament entre la lâcheté, qui porte à la crainte et au désespoir, et une présomptueuse témérité.

Il y a une différence entre la prudence politique relative au bien général et celle qui concerne le bien individuel de chacun : celle-ci se montre dans les particuliers qui, sous leur propre conduite, obéissent aux conseils de la droite raison; celle-là est le propre des hommes chargés de diriger les affaires publiques, et particulièrement des princes, qui ont pour mission d'exercer la puissance du commandement. Ainsi, la prudence civile des

particuliers semble consister tout entière à exécuter fidèlement les préceptes de l'autorité légitime Ces mêmes dispositions et ce même ordre doivent se retrouver au sein de la société chrétienne, et cela d'autant plus, que la prudence politique du Pontife suprême s'étend à un plus grand nombre d'objets. En effet, il n'a pas seulement à gouverner l'Eglise dans son ensemble, mais encore à ordonner et à diriger les actions des citoyens chrétiens en vue de la réalisation de leur salut éternel. On voit par là combien il est indispensable qu'outre la parfaite concorde qui doit régner dans leurs pensées et dans leurs actes, les fidèles prennent toujours religieusement pour règle de leur conduite la sagesse politique de l'autorité ecclésiastique. Or, immédiatement après le Pontife romain et sous sa direction, le gouvernement des intérêts religieux du christianisme appartient aux évêques. S'ils ne sont pas placés au faîte de la puissance pontificale, ils sont cependant véritablement princes dans la hiérarchie ecclésiastique; et comme chacun d'eux est préposé au gouvernement d'une Église particulière, ils sont, dit saint Thomas, « comme les ouvriers principaux dans la construction de l'édifice spirituel », et ils ont les membres du clergé pour partager leurs travaux et exécuter leurs décisions. Chacun doit régler sa vie d'après cette constitution de l'Église, qu'il n'est au pouvoir d'aucun homme de changer. Aussi, de même que, dans l'exercice de leur pouvoir épiscopal, les évêques doivent être unis au Siège apostolique, de même les membres du clergé et les laïques doivent vivre dans une très étroite union avec leurs évêques.

Quelqu'un de ceux-ci prêterait-il à la critique ou dans sa conduite, ou par les idées qu'il soutient, il n'appartient à aucun particulier de s'arroger à son égard l'office de juge, confié, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, au seul pasteur qu'il a préposé aux agneaux et aux brebis. Que chacun grave en sa mémoire le très sage enseignement du pape saint Grégoire le Grand : « Les sujets doivent être avertis de ne pas juger témérairement la vie de leurs supérieurs, alors même qu'il leur arriverait de les voir agir d'une façon répréhensible, de peur que la perspicacité avec laquelle ils reprennent le mal ne devienne en eux le principe d'un orgueil qui les fera tomber dans des actions plus coupables. Ils doivent être prémunis contre le péril de se constituer dans une opposition audacieuse vis-à-vis des supérieurs dont ils ont constaté les fautes. Ceux-ci ont-ils vraiment commis des actions blâmables, les inférieurs, pénétrés de la crainte de Dieu, ne doivent les juger au dedans d'eux-mêmes qu'avec la disposition d'avoir toujours pour eux une respectueuse soumission. Les actions des supérieurs ne doivent pas être frappées par le glaive de la parole, même quand elles paraissent mériter une juste censure. »

Toutefois, ces efforts demeureront stériles, si la vie n'est pas réglée conformément à la discipline des mœurs chrétiennes. Rappelons-nous ce que nos saints Livres nous disent de la nation des Juifs : *Tant qu'ils n'ont pas péché contre leur Dieu, leur sort a été prospère, car Dieu hait l'iniquité. Mais quand ils se sont écartés de la voie que Dieu leur avait tracée, ils ont été vaincus dans les combats par un grand nombre de peuples.* Or, la nation des Juifs était comme une ébauche du peuple chrétien, et les vicissitudes de leur ancienne histoire ont souvent été l'image prophétique de ce qui devait se réaliser plus tard,

avec cette différence que la bonté divine nous a enrichis et comblés de bienfaits plus considérables, et que les péchés des chrétiens sont marqués au cachet d'une plus coupable ingratitude.

Dieu n'abandonne jamais ni d'aucune manière son Église. Celle-ci n'a donc rien à redouter des attentats des hommes; mais les peuples qui ont dégénéré de la vertu chrétienne, ne sauraient avoir la même garantie. *Le péché rend les peuples misérables.* Si les âges passés ont éprouvé la force expérimentale de cette vérité, de quel droit le nôtre serait-il l'objet d'une exception? On peut reconnaître à bien des signes que nous commençons à subir les châtiments mérités par nos fautes. Que l'on examine l'état des sociétés modernes : un mal domestique en consume plusieurs; nous n'en voyons aucune qui soit parfaitement en sûreté. Si les factions des méchants devaient poursuivre leur marche audacieuse, s'il leur réussissait de grandir en influence et en puissance comme ils progressent en méchanceté et en inventions artificieuses, il serait à craindre qu'ils ne vinssent à démolir les fondements mêmes que la nature a donnés à l'édifice social. Les seules ressources humaines seront impuissantes à prévenir de si formidables dangers, surtout à l'heure présente, où un grand nombre d'hommes ont rejeté la foi chrétienne et subissent la juste peine de leur orgueil.

Aveuglés par leurs passions, ils cherchent vainement la vérité. Elle les fuit et ne leur laisse embrasser que l'erreur, et ils se croient sages lorsqu'ils appellent *mal le bien et bien le mal*, lorsqu'ils mettent *les ténèbres à la place de la lumière et la lumière à la place des ténèbres.* Il est donc de toute nécessité que Dieu intervienne, et que, se souvenant de sa miséricorde, il jette un regard compatissant sur la société humaine. C'est pourquoi Nous renouvelons ici l'instante exhortation que Nous avons déjà faite, de redoubler de zèle et de persévérance, en adressant au Dieu clément d'humbles supplications et en revenant à la pratique des vertus qui constituent la vie chrétienne. Il importe par-dessus tout d'exciter et d'entretenir la charité, qui est le fondement principal de la vie chrétienne, et sans laquelle les autres vertus n'existent pas ou demeurent stériles. C'est pour cela que l'apôtre saint Paul, après avoir exhorté les Colossiens à fuir tous les vices et à s'approprier le mérite des diverses vertus, ajoute : *Mais, par-dessus tout, ayez la charité, qui est le lien de la perfection.* Oui, en vérité, la charité est le lien de la perfection : car ceux qu'elle tient embrassés, elle les unit intimement à Dieu lui-même; par elle, leur âme reçoit sa vie de Dieu, vit avec Dieu et pour Dieu. Mais l'amour de Dieu ne doit pas être séparé de l'amour du prochain, parce que les hommes ont été rendus participants de l'infinie bonté de Dieu, et qu'ils portent en eux-mêmes l'empreinte de son visage et la ressemblance de son Être. *Nous tenons de Dieu ce commandement : Que celui qui aime Dieu aime aussi son frère. Si quelqu'un dit : J'aime Dieu, et qu'en même temps il haïsse son frère, il ment.* Ce précepte sur la charité a été qualifié de *nouveau* par son divin auteur, non pas en ce sens qu'une loi antérieure où la nature elle-même n'eût pas déjà commandé aux hommes de s'entr'aimer, mais parce que le précepte chrétien de s'aimer de la sorte était véritablement nouveau et sans exemple dans le monde.

En effet, le même amour dont Jésus-Christ est aimé par son Père et par

lequel il aime lui-même les hommes, il en a imposé l'obligation à ses disciples et à ses sectateurs, afin qu'ils puissent n'être qu'un cœur et qu'une âme, de même que, par nature, Lui et son Père sont un. Personne n'ignore quelle a été la force de ce commandement, et avec quelle profondeur, dès le commencement, il s'implanta dans les cœurs des chrétiens, et avec quelle abondance il a produit des fruits de concorde, de bienveillance mutuelle, de piété, de patience, de courage. Pourquoi ne nous appliquerions-nous pas à imiter ces exemples de nos pères? Le temps même où nous vivons ne doit pas nous exciter médiocrement à pratiquer la charité. Puisque les impies se remettent à haïr Jésus-Christ, que les chrétiens redoublent de piété à son égard et se renouvellent dans la charité, qui est le principe des grandes choses! Si donc quelques dissensions ont éclaté parmi eux, qu'elles disparaissent! qu'elles cessent aussi, ces luttes qui dissipent les forces des combattants sans profit aucun pour la religion! que les intelligences s'unissent dans la foi, les cœurs dans la charité, afin que, comme cela est juste, la vie tout entière s'écoule dans la pratique de l'amour de Dieu et de l'amour des hommes!

Nous ne voulons pas manquer ici d'exhorter spécialement les pères de famille à régler, d'après ces préceptes, le gouvernement de leurs maisons et la première éducation de leurs enfants. La famille est le berceau de la société civile, et c'est en grande partie dans l'enceinte du foyer domestique que se prépare la destinée des États. Aussi bien, ceux qui veulent en finir avec les institutions chrétiennes s'efforcent-ils de s'attaquer aux racines mêmes de la famille, et de la corrompre prématurément dans ses plus tendres rejetons. Ils ne se laissent pas détourner de cet attentat par la pensée qu'une telle entreprise ne saurait s'accomplir sans infliger aux parents le plus cruel outrage : car c'est à eux qu'il appartient, en vertu du droit naturel, d'élever ceux auxquels ils ont donné le jour, avec l'obligation d'adapter l'éducation et la formation de leurs enfants à la fin pour laquelle Dieu leur a donné de leur transmettre le don de la vie. C'est donc une étroite obligation pour les parents d'employer leurs soins et de ne négliger aucun effort pour repousser énergiquement toutes les injustes violences qu'on leur veut faire de cette matière, et pour réussir à garder exclusivement l'autorité sur l'éducation de leurs enfants. Ils doivent, d'ailleurs, pénétrer celle-ci des principes de la morale chrétienne, et s'opposer absolument à ce que leurs enfants fréquentent les écoles où ils sont exposés à boire le funeste poison de l'impiété. Quand il s'agit de la bonne éducation de la jeunesse, on n'a jamais le droit de fixer de limites à la peine et au labeur qui en résultent, si grands qu'ils puissent être. Aussi ces catholiques de toutes nations qui, en dépensant beaucoup d'argent et plus encore de zèle, ont créé des écoles pour l'éducation de leurs enfants, sont dignes d'être proposés à l'admiration de tous. Il convient que ce bel exemple soit imité partout où les circonstances l'exigent. Toutefois, et par-dessus tout, qu'on tienne compte de l'influence considérable exercée sur les âmes des enfants par l'éducation de famille. Si la jeunesse trouve au foyer domestique les règles d'une vie vertueuse et comme l'école pratique des vertus chrétiennes, le salut de la société sera, en grande partie, garanti pour l'avenir.

Nous croyons avoir indiqué aux catholiques de notre temps la conduite qu'ils doivent tenir et les périls qu'ils doivent éviter. Il reste maintenant, et c'est à vous, Vénérables Frères, que cette obligation incombe, que vous preniez soin de répandre partout Notre parole, et que vous fassiez comprendre à tous combien il importe de mettre en pratique les enseignements contenus dans ces Lettres. Accomplir ces devoirs ne saurait être une obligation gênante et pénible, car le joug de Jésus-Christ est doux et son fardeau est léger. Si toutefois quelques-uns de Nos conseils paraissaient d'une pratique difficile, c'est à vous d'user de votre autorité et d'agir par votre exemple, afin de décider les fidèles à faire de plus énergiques efforts et à ne pas se laisser vaincre par les difficultés. Nous avons souvent Nous-même donné cet avertissement au peuple chrétien. Rappelez-le-lui : les biens de l'ordre le plus élevé et les plus dignes d'estime sont en péril ; pour les conserver, il n'y a pas de fatigues qu'il ne faille endurer : ces labeurs auront droit à la plus grande récompense dont puisse être couronnée la vie chrétienne. Par contre, refuser de combattre pour Jésus-Christ, c'est combattre contre Lui. Il l'a nettement proclamé : il reniera aux cieux devant son Père ceux qui auront refusé de le confesser sur la terre. Quant à Nous et à vous tous, jamais, assurément, tant que la vie nous sera conservée, Nous ne Nous exposerons à ce que, dans ce combat, Notre autorité, Nos conseils, Nos soins, puissent en quoi que ce soit faire défaut au peuple chrétien ; et il n'est pas douteux que, pendant toute la durée de cette lutte, Dieu n'assiste d'un secours particulier et le troupeau et les pasteurs.

Plein de cette confiance, et comme gage des dons célestes et de Notre bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur dans Notre-Seigneur, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à tout votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 10 janvier de l'année 1890, de Notre Pontificat la douzième.

LÉON XIII, PAPE.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

LIVRES ANCIENS & MODERNES D'OCCASION

A PRIX TRÈS RÉDUITS

Un ou deux exemplaires de chacun. — En vente chez Victor Palmé, 76, rue des Saints-Pères, à Paris.

Ces ouvrages sont annoncés aux prix les plus nets; il ne peut être accordé ni fait aucune remise sur ces prix. — L'exemplaire ou les exemplaires sont livrés aux plus diligents, aux premiers demandeurs.

DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES

BERGIER (abbé). — *Dictionnaire* de théologie. 8 vol. in-8°, rel. ou br., 1835. Paris et Besançon. Plusieurs exemplaires. 16 »

Dictionnaire de droit canonique et de pratique bénéficiale. 5 vol. in-fol., veau. Lyon, 1776. 35 »

DU CANGE. — *Glossarium* ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis. 6 vol. in-fol., rel. veau. Paris, 1736, bel exemplaire. 150 »

DU PIN (Ellies). — *Nouvelle bibliothèque* des auteurs ecclésiastiques. 18 tomes en 9 vol. in-4°, veau. Paris, 1701. 30 »

RICHARD (R. P.) — *Dictionnaire* des sciences ecclésiastiques. 5 vol. in-fol., rel. veau. Paris, 1762. 35 »

GLAIRE (abbé). — *Dictionnaire* des sciences ecclésiastiques. 2 vol. in-8°, 1/2 rel. Paris, 1868 (bel exemplaire). 20 »

Dictionnaire (le) des Arts et des Sciences, par M. D. C., de l'Academie française. 2 vol. in-fol., rel. veau. Paris, 1694. 15 »

Encyclopédie des Familles. 12 vol. in-12, br. Paris, Didot, 1869. 25 »

Encyclopédie moderne, édit. Didot, avec le supplément et les atlas. 42 vol. in-8°, br., au lieu de 160 francs. 90 »

Encyclopédie du dix-neuvième siècle. 51 vol. in-8°, br. Paris, 1850. Net. 40 »

FELLER (de). — *Dictionnaire historique*. 12 vol. in-8°, br. Paris, édit. Gaume. Prix. 30 »

Nota. — Nous avons un grand nombre d'éditions différentes du *Dictionnaire universel* de Feller, depuis 10 francs jusqu'à 30 francs.

MONTARGON (de). *Dictionnaire* apostolique à l'usage du clergé. 15 vol. in-12, basane. 25 »

Bibliothèque du Clergé. Modèles de l'Eloquence chrétienne. 2 vol. in-4°, br. Paris, 1837. 8 »

PONTAS. — *Dictionnaire* des cas de conscience. 3 vol. in-fol., rel. veau. Paris, 1751. 12 »

TRÉVOUX. — *Dictionnaire* universel français et latin. 8 vol. in-fol. veau. Paris, 1721. 35 »

Tribune sacrée (la). 28 vol. in-4°, br. Paris, 1878. 100 »

TRICALETIUS. — *Bibliotheca* manualis Ecclesiæ Patrum. 5 vol. in-8°, br. Rome, 1871. 25 »

JOURNAUX ET REVUES

Annales de la Propagation de la Foi. Collection complète, vol. partie reliée, partie brochée ou en livraisons. 80 »

BONNETTY. — *Annales* de philosophie chrétienne. Années 1830 à 1860. 19 vol. br. 200 »

Conservateur (le). Les six premières années, reliées. 18 »

Correspondant (le). Années 1840 à 1886. 104 vol. in 8°, br. 100 »

Études religieuses, historiques et littéraires, par des Pères de la Compagnie de Jésus. Années 1862 à 1880 (juin). 150 »

Mémorial catholique (le). 8 vol. in-8° en 4 tomes, rel. 12 »

Revue de France. Collection complète. 39 vol. in-8°, br. 100 »

La Revue du Monde catholique, partie reliée, partie brochée. 100 vol. in-8° (rare). Net. 500 »

La Revue des Questions historiques. Collection complète. 44 vol. in-8°, au lieu de 440 francs, net, 250 »

Semaine du Clergé (la). Les 4 premières années. 20 »

Semaine religieuse (la) de Paris. 23 premières années. Paris, collection rare. Prix. 100 »

L'Université catholique. Recueil religieux, philosophique, scientifique et littéraire, première série. 21 vol. dont une table. 100 »

OUVRAGES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

BERRUYER (R. P.). — *Histoire du peuple de Dieu.* 7 vol. in-4°, veau. Paris, 1728. 16 »

CELLIER (Dom). — *Histoire générale* des auteurs sacrés et ecclésiastiques, nouvelle édition Vivès, avec une table. 17 vol. in-4° à deux colonnes, br. Au lieu de 120 francs. 85 »

DUPLEIX (Scipion). — *Histoire générale* de France, avec l'estat de l'Eglise et de l'Empire. 6 vol. in-4°, veau. Paris, 1700 (manque le tome VI). 25 »

Histoire générale de Port-Royal, depuis la réforme de l'abbaye jusqu'à son entière destruction. 9 vol. in-12, veau. Amsterdam, 1775. 20 »

JOSÈPHE (Flavien). — *Opera* quæ exstant, grec latin. 1 vol. in-fol., veau. Genève, 1635. 25 »

Josèphe. — Nouvelle traduction de l'historien Josèphe, faite sur le grec, par le R. P. Gillet. 4 vol. in-4°, veau. Paris, 1767. 20 »

Edicts et ordonnances des Roys de France. 1 vol. in-fol., veau. Lyon, 1571. Prix. 25 »

LUC D'ACHERY (Dom). — *Veterum aliquot* scriptorum qui in Galliæ bibliothecis maxime Benedictorum latuerant spicilegium. 13 vol. in-4° veau. Paris, 1677 (ouvrage rare et recherché). 130 »

PIERROT (abbé). — *Histoire de France.* 15 vol. in-8°, br. Paris, 1862. 45 »

GENOUDE (de). — *Histoire de France*, depuis les temps les plus reculés. 16 vol. in-8°, br. Paris, 1836. 36 »

GAUME (Mgr). — *La Révolution.* Recherches historiques sur l'origine et la propagation du mal en Europe. 12 vol. in-8°, br. 30 »

RAMBOSSON. — *Les Colonies françaises.* 1 vol. in-8°, br. (épuisé). Paris, Delagrave. 4 »

Recueil des actes, titres et mémoires du clergé de France. 10 vol. in-fol., rel. veau. Paris, 1726. 100 »

Pasquier. — *Recherches* sur la France. 1 vol. in-4°, veau. Paris, 1643. 10 »

Moï Spicilegium Romanum. 10 vol. in-4°, br. Rome, 1840. 100 »

Sully (duc de). — *Mémoires*. 6 vol. in-8° bas. Paris, 1822. 18 »

Theiner (Augustin). — *Codex* diplomaticus Dominici temporalis Sanctæ Sedis. 3 vol. in-fol., br. Rome, 1862. 100 »

Maltebrun. — *Géographie universelle*, revue par Huot, 12 vol. in-8°. Paris, 1854. 30 »

Recueil des Historiens des Gaules et de la France, par dom Bouquet et les Bénédictins. 23 volumes in-fol., édition, partie relié et partie broché, exemp. d'occasion (quelques vol. séparés à 40 fr.), bon état. 700 »

Victorial (le). — *Chronique* de dom Pedro Nino, traduite de l'espagnol, par le comte de Circourt et le comte de Puymaigre. 1 beau vol. grand in-8°, ouvrage tiré à un petit nombre d'exemplaires. Paris, 1865. 8 »

HISTOIRE DE L'ÉGLISE ET HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

Abrégé de l'histoire ecclésiastique. 13 vol. in-4° veau. Cologne, 1767. 35 »

Baronius. — *Annales ecclesiastici*. 37 vol. in-fol., br. Edition Guérin. Bar-le-Duc, 1875. (Quelques volumes séparés à 12 fr.) 380 »

Choisy (de). — *Histoire* de l'Eglise pendant les trois premiers siècles. 11 vol. in-4°, veau. Paris, 1740. 40 »

Fleury. — *Histoire* ecclésiastique avec table. 25 vol. in-4°, rel. veau. Avignon, 1777. 30 »

France pontificale (la). — Histoire chronologique et biographique des Archevêques et Evêques de tous les diocèses de France, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours. 20 vol. in-8° br. Paris, 1865. (Au lieu de 120 fr.) 80 »

Gallia christiana in provincias distributas, volumes séparés et reliés. 1, 2, 3, 4, 5. Paris, 1744. Le volume. 40 »

Edition complète, partie ancienne et partie moderne complétée par l'édition Palmé. 13 vol. in-fol. bon état. 650 »

Henrion (baron). — *Histoire* générale de l'Eglise, depuis la prédication des Apôtres, jusqu'au pontificat de Grégoire XVI. 12 vol. in-8° br. Paris, 1839. Prix. 20 »

Bérault-Bercastel. — *Histoire de l'Eglise*, augmentée d'une continuation de cette même histoire depuis 1721, jusqu'en 1802, époque du concordat sur les affaires de l'Eglise. 16 vol. in-8°, br. Toulouse, 1809. 16 »

Jager (Mgr). — *Histoire de l'Eglise* catholique de France, d'après les documents les plus authentiques. 21 vol. in-8°, br. Paris. 45 »

Longueval et Fontenay (P.). — *Histoire* de l'Eglise gallicane. 26 vol. in-8°, 1/2 rel. Paris. 40 »

Natalis (Alexandre). — *Selecta* Historiæ ecclesiasticæ capita. 30 vol. in-8°, veau. Paris, 1686. 50 »

Natalis (Alexandre). — *Historia* ecclesiastica veteris novique Testamenti. 20 tomes en 10 vol. in-4°, 1/2 rel. 1785. 70 »

Palma (L.-B.). — *Prælectiones* historiæ ecclesiasticæ. Rome, 1875. 2 vol. in-8°, br. 8 »

A NOS LECTEURS

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur une œuvre essentiellement catholique et d'une utilité quotidienne : le DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES, de Mgr Paul Guérin. Nous recommandons l'heureuse combinaison au moyen de laquelle on peut acquérir cet ouvrage à des conditions exceptionnelles si l'on souscrit maintenant. Par l'étendue des matières, par la nouveauté des renseignements, par la forme qui leur a été donnée, par la correction du texte, le DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES est l'équivalent d'une bibliothèque complète; c'est la SOMME des connaissances humaines à la veille du vingtième siècle. Il y a environ 80 millions de lettres, c'est-à-dire la contenance de 80 volumes in-8° ordinaire. — Tandis que l'encyclopédie la plus vantée n'est cédée qu'à 700 francs et a le défaut d'être condamnée par la Congrégation de l'Index, l'ouvrage de Mgr Guérin sera parfaitement orthodoxe et ne coûtera que 180 francs, somme dont les souscripteurs privilégiés pourront obtenir le remboursement d'après la combinaison que l'auteur a expliquée clairement.

Nous exhortons donc vivement ceux de nos lecteurs qui désireraient profiter des avantages stipulés à souscrire sans retard. Nous reproduisons la circulaire explicative et le *Bulletin* de souscription.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous faire une proposition que vous trouverez, j'ose l'espérer, très avantageuse. Voici enfin réalisé le vœu souvent émis dans les **congrès catholiques**. Un journal catholique l'annonce en ces termes : « Vient de paraître le tome V du **DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES, encyclopédie universelle des lettres, des sciences** et **des arts**, sous la direction de Mgr Paul Guérin, camérier de Sa Sainteté. L'ouvrage entier comprendra 6 ou 7 volumes de 1300 pages (depuis, les tomes III et IV ont été expédiés; l'impression du dernier volume, très avancée, touche à sa fin). Cette œuvre capitale, hautement approuvée, va enfin permettre aux catholiques de puiser leurs renseignements à d'autres sources que celles que leur fournit la libre-pensée... »

En effet, la plupart des dictionnaires et encyclopédies de nos jours sont plus ou moins empreints de l'esprit anticatholique, répandent dans les familles des erreurs pernicieuses et faussent l'esprit de la jeunesse. Il s'agissait de remplacer, de détrôner ces ouvrages dangereux sous le rapport de la foi. Nous obtenons ce résultat en publiant le Dictionnaire lexicographique et encyclopédique le plus complet, le plus exact, le plus au courant de la science, conçu dans l'esprit catholique et marqué au coin de la sincérité. Le *Moniteur de Rome* — si bien placé pour juger une pareille publication — a signalé et recommandé chaleureusement cette œuvre comme devant être encouragée et propagée par le clergé, les catholiques et les conservateurs de tous les partis, et lui a prédit un brillant succès qui s'annonce et s'accentue en effet chaque jour. Il arrive ainsi que la **bonne œuvre** devient en même temps une **bonne affaire**. Les **Imprimeries réunies**, auxquelles je me suis adressé à cause de leur immense et parfait outillage, n'engagent pas moins d'un million dans cette vaste entreprise, après avoir constaté, d'après la vente **ordinaire** de **tous** les dictionnaires, qu'on obtiendrait, après la terminaison de l'ouvrage, un premier écoulement d'au moins trente mille exemplaires (car ce genre d'ouvrage s'adresse à des centaines de mille acheteurs), et qu'on vendrait facilement ensuite de trois à cinq mille exemplaires par an.

Or, l'ouvrage va être **terminé**. Mes droits d'auteur étant d'au moins 16 francs par exemplaire, il me reviendra donc d'abord, dans un avenir prochain, 480,000 francs, sans parler de la suite. D'après ces données, après avoir pris conseil de personnes compétentes, j'ai établi la combinaison

suivante, que je viens vous proposer. Veuillez souscrire ci-dessous le bulletin de 180 francs : — c'est le prix de faveur du Dictionnaire pour les abonnés.

Vous aurez droit : 1° à la possession gratuite de tous les volumes du **Dictionnaire**, et vous recevrez immédiatement les *cinq* premiers; 2° à la reconstitution du capital que vous avez souscrit, 180 francs, au moyen de la moitié de mes droits d'auteur que je vous abandonne, et qui seront constatés par les inventaires semestriels de la Société des **Imprimeries réunies**. Vous serez donc remboursé en volumes avant d'avoir rien versé; de plus, vous doublerez votre capital par la participation à mes droits d'auteur. Vous aurez de la sorte, **pour rien**, le **DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES**, ouvrage d'une utilité quotidienne, et moi, j'aurai tout de suite deux mille personnes d'élite associées à ma croisade, deux mille propagateurs d'une œuvre destinée à faire un bien immense.

N.-B. — Ci-joint un bulletin de souscription, dont l'engagement a peu d'importance, puisque vous ne devez verser que fin mars, et qu'à ce moment, après avoir été remboursé en volumes, vous ne serez pas loin de commencer à toucher le dividende auquel vous avez droit, jusqu'à concurrence du chiffre de 180 francs. — La somme de 180 francs pourrait être, pour les souscripteurs qui le préféreraient, divisée en plusieurs paiements : par exemple, 90 francs fin mars, et 90 francs fin mai 1890.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

PAUL GUÉRIN,
CAMÉRIER DE SA SAINTETÉ LÉON XIII,
Auteur des *Petits Bollandistes*.
Directeur du *Dictionnaire des Dictionnaires*.

P.-S. — Nous voici au-delà de 1,800 souscriptions; si le nombre de 2,000 est dépassé avant que l'émission soit close, je ferai aux souscriptions excédantes la même situation privilégiée, les mêmes avantages qu'aux DEUX PREMIERS MILLE, au moyen de la deuxième moitié de mes droits d'auteur.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné .....

demeurant .....

déclare souscrire ..... *part*

de **180 francs** *pour la publication intitulée* **LE DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES**, *me donnant droit à un exemplaire gratuit de l'ouvrage entier et à la reconstitution de mon capital souscrit au moyen de la moitié des droits d'auteur de* Mgr P. GUÉRIN, *et je m'engage à effectuer ce versement, à l'ordre de* Mgr P. GUÉRIN, *avant fin mars* 1890.

Fait à ..... SIGNATURE :

le .....

Prière d'indiquer le nombre d'exemplaires en toutes lettres et renvoyer le présent bulletin à Mgr Paul GUÉRIN, avenue de Déols, 56, à Châteauroux (Indre).

Indiquer aussi bien exactement : le chef-lieu de canton, le département et la gare qui dessert la localité.

RENÉ HATON, libraire-éditeur, 35, RUE BONAPARTE, PARIS.

NOUVELLES PUBLICATIONS

NOUVEAU MOIS DE SAINT JOSEPH

PROTECTEUR DE LA SAINTE ÉGLISE

Par Mgr ANTOINE RICARD, PRÉLAT ROMAIN.

Un volume in-18. . . . . 1 fr. 50

La sainte Mère de Dieu. Sa grandeur, ses vertus, ses bienfaits. Méditations, lectures et histoires pour le *Mois de Marie* et les fêtes de la Sainte Vierge, par M. l'abbé Giély, chanoine de Valence. Un volume in-18 raisin. . . . 1 fr. 50

Manifestations du Cœur de Jésus. Lectures, méditations et histoires pour le *Mois du Sacré-Cœur*, par M. l'abbé Giély. Un volume in-18 raisin. . 1 fr. 50

Nouveau Mois de saint Joseph, Patron de l'Église catholique, par M. l'abbé Derrouch. Nouvelle édition. Un volume in-18 raisin. . . . . 1 fr. 50

Nouveau Mois de Marie, Protectrice de l'Église universelle, par M. l'abbé Derrouch. Un volume in-18 raisin. . . . . 1 fr. 50

Le Jeune homme chrétien à l'école des Saints. D'après le R. P. Berthier, missionnaire de la Salette. Par l'auteur de la « Méthode pour former l'enfance à la piété. » Un volume in-18 raisin. . . . . 1 fr. 50

GLANURES DANS LA SCIENCE

Par R. GERALD MOLLOY, RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ D'IRLANDE.

Traduit de l'anglais par M. l'abbé HAMARD, de l'Oratoire de Rennes.

Un volume in-8 illustré, papier teinté. . . . . 6 fr.

JÉRUSALEM

SES GLOIRES, SES MALHEURS

Par M. l'Abbé BOULFROY

Un volume in-12. . . . . 1 fr.

L'ESPAGNE

ET L'ANDALOUSIE

Par J.-T. DE BELLOC

Un volume in-8 illustré. . . . 4 fr.

AVENTURES D'UN GENTILHOMME POITEVIN

Par JEAN GRANGE

Un volume in-12. . . . . 2 fr.

UNE PETITE SAUVAGE

Par Marguerite LEVRAY

Un volume in-12. . . . . 3 fr.

DEVANT L'ATRE

Par Lucien DONEL

Un volume in-12. . . . . 3 fr. 50

MONOLOGUES, PAR BÉNÉDICT QUINÇAY

LE MONOLOGUE AU COLLÈGE

Dans l'œil. In-8..... 50 c.
Le Père Poirault. In-8..... 50 c.
Un Inventeur. In-8..... 50 c.
Les Treize chous de Marcachut. In-8..... 50 c.
Un Homme indispensable. In-8.. 50 c.
Le Mal de mer. In-8..... 50 c.

LE MONOLOGUE AU PENSIONNAT

Catherine. Histoire auvergnate. In-8. 50 c.
Mam' Poirault. In-8..... 50 c.
La Poupée japonaise. In-8..... 50 c.
Mademoiselle Nostradamus. In-8. 50 c.
Ce matin. In-8..... 50 c.
Babet la fermière. In-8..... 50 c.

Aurore et soir. — Marie Stuart à Fontainebleau. Drame lyrique par A. SOCKEEL. In-12. 1 fr.
Mes Voisines. — Mardi gras en un acte avec pantomimes et chants, par A. SOCKEEL. In-12. 1 fr.
L'Accordéon cassé. — **Madame la Férule.** 2 saynètes en 1 acte, par A. SOCKEEL. In-12. 1 fr.
Cendrillon. — Opérette-féerie en deux actes, par W. MOREAU. Net..... 3 fr. 75
Dialogues de circonstance, avec chants, par LAVAGANE. 6 volumes in-12 à 1 fr.
Nouvelles compositions musicales de W. MOREAU, DAMBRINE, GARIN, LAVAGANE, BOUTIN, etc.

Demander le Catalogue.

V. MACÉ et Cie, 12, rue Cadet, Paris.

ORDRE DE BOURSE AU COMPTANT ET A TERME

1.200 FR. DE RENTE AVEC 1.000 FR.

PARTICIPATION POUR OPÉRATIONS
DE BOURSE A TERME
SUR LA RENTE FRANÇAISE 3 0/0

10 0/0, DE BÉNÉFICE PAR MOIS, CAPITAL GARANTI

M

Nous avons l'honneur de vous adresser notre Circulaire qui vous permettra d'apprécier vous-mêmes les avantages que nous garantissons moyennant un modeste capital confié à notre maison.

Ces avantages, dont nous sommes toujours prêts à fournir les preuves, nous permettent d'affirmer que nous rendons d'excellents services à nos clients. En effet, dans le revenu de 10 0/0 par mois que nous leur servons, les pères de famille trouvent un grand allégement à leurs charges.

Ces heureux résultats nous sont souvent exprimés de la manière la plus touchante dans les lettres de nos honorables correspondants.

Pour vous éclairer, Monsieur, nous tenons à vous dire, en quelques mots, nos principes et notre mode d'opérer.

Il est notoire qu'à la Bourse les opérations sur le 3 0/0 français, entreprises avec sagesse et honnêteté **en dehors de tout JEU**, n'ont rien d'immoral, conduites avec calme et une vigilance active, elles sont toujours rémunératrices et procurent des bénéfices assurés et constants qu'aucune autre opération, de quelque nature que ce soit, ne serait susceptible d'atteindre.

Mais le principe indispensable de la conduite à tenir est de s'engager avec un capital suffisant et ne pas prétendre à un chiffre de bénéfices trop en disproportion avec ce capital.

Après de nombreux essais, nous avons, depuis SIX ANS, adopté une méthode d'opérer, basée sur des combinaisons de primes qui, tout en rendant les pertes impossibles, donne chaque mois les bénéfices annoncés.

Pour faire une sérieuse opération de bourse à terme, il faut au moins une

couverture de 5 à 10,000 francs. Risquer une pareille somme n'est pas à la portée de tout le monde, et on y regarde à deux fois avant de l'engager, quand on est éloigné de la Bourse et pas au courant des affaires.

Nous voulons rendre ces opérations possibles et profitables à tout le monde et permettre aux petites bourses de faire fructifier leur argent aussi avantageusement que les gros capitalistes, qui, seuls, peuvent disposer de capitaux assez considérables pour opérer individuellement.

En conséquence, nous offrons à nos clients de s'unir par parts de 100, 200, 300, 400, 500 et 1,000 francs, et nous nous engageons, par un contrat en vertu duquel nous garantissons le capital, à donner tous les mois un bénéfice de 10 0/0. Soit, **10** francs par mois pour **100** francs; **50** francs pour **500** francs; **100** francs pour **1,000** francs, et enfin **1,000** francs pour **10,000** francs de capital. En somme, toute personne possédant **1,000** francs peut se faire **1,200 francs de rente par an**. Nous pensons qu'aucune maison ne vous donnera d'aussi beaux bénéfices en garantissant votre capital. Nous espérons donc, Monsieur, que vous voudrez bien nous honorer de votre confiance; nous jouissons de celle d'un grand nombre de pères de famille qui se plaisent à reconnaître que nous la justifions en apportant, dans la gestion et la rémunération de leur dépôt, une loyauté et une rectitude irréprochables, car depuis SIX ANS nous avons adressé à nos clients plus d'**un million** de bénéfices. Nous avons tels clients qui nous avaient d'abord confié **500** francs, et qui, aujourd'hui, ont porté leur dépôt à **50,000** francs.

A. — Le montant des participations doit être envoyé au nom de V. Macé et Cᵉ (Mandats, Chèques, Billets de Banque ou titres au porteur).

B. — L'accusé de réception, sur lequel nous garantissons le capital, est adressé le jour même que nous recevons le montant de la participation.

C. — La durée des engagements est de trois mois, elle pourra être prolongée sur la demande des clients.

D. — Les clients ne sont jamais engagés, ils ne peuvent jamais être responsables. Les opérations se font en notre nom et sous notre responsabilité.

E. — Les bénéfices sont payés tous les mois du 10 au 15, ils sont envoyés directement par la poste.

La plus grande franchise, la loyauté la plus parfaite, président à nos opérations, qui se font au grand jour. Notre passé répond de notre avenir. Mais si, avant de nous confier vos intérêts, vous désirez, Monsieur, prendre des renseignements sur l'honorabilité de notre maison, nous tenons à votre disposition l'adresse et les lettres de remerciement que nous recevons chaque jour de nos nombreux clients.

En attendant l'honneur de vous lire, veuillez agréer, Monsieur, nos civilités empressées.

V. MACÉ et Cᵢᵉ

A propos des bruits qui circulent sur le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, nous rappelons la belle lettre de Mgr Freppel à M. Emilio Castelar, sur la restitution de ces deux provinces, comme gage de la paix Européenne et du désarmement. — Il faut la lire dans le tome IX des **Œuvres polémiques** de Mgr Freppel, qui contient, en outre, les questions les plus palpitantes à l'ordre du jour : Sur *l'abrogation du Concordat*, *l'instruction primaire*, *la laïcisation des écoles*, *le service militaire pour tous*, *les affaires de Madagascar*, *du Tonkin* et *le domaine colonial*; sur *la loi des funérailles*, sur *le surmenage scolaire*, sur *l'aumônerie dans les prisons*, sur *le duel*, sur *le budget des cultes*, sur *les caisses de prévoyance pour les ouvriers mineurs*, etc., etc. Tous débats que les incidents de la vie politique et les orages de la tribune ramènent sans cesse à la surface agitée de l'opinion publique.

Il est utile de voir comment l'Évêque d'Angers les a déjà traités et résolus en grand évêque et en grand français. Les neuf volumes des *Œuvres polémiques* de Mgr Freppel sont un arsenal où l'on puise la vraie doctrine sur toutes les questions religieuses et politiques agitées de notre temps.

1 beau vol. in-12 de 574 pages, titre rouge et noir. Prix : **3 fr. 50.** *En prenant les neuf volumes, net,* **30 fr.**, *payables 5 fr. par mois.*

CHARITÉ SANS DÉPENSE NOUVELLE

PAROISSE D'EYGUIÈRE (BOUCHES DU RHONE)

ALFRED BOY & Cie

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE

Les catholiques d'Eyguière ont fondé une société pour la vente des huiles de Provence et vins, les bénéfices de cette société seront affectés à soutenir les écoles chrétiennes de ce pauvre pays, et plus tard d'autres institutions charitables.

Nous engageons vivement nos lecteurs à s'adresser à cette maison pour leurs achats; ils feront une bonne œuvre et éviteront ainsi l'inconvénient bien fréquent d'enrichir des sectaires qui se servent ensuite de notre argent pour combattre Dieu et son Eglise.

Huile ordinaire, le kil.	2 fr. 20	franco jusqu'à la gare de l'acheteur.
Huile vierge extra, «	2 fr. 50	

Vin supérieur garanti naturel sans coupage, 50 francs 1 hecto., pris à Eyguière.

N. B. — Les commandes doivent être adressées à M. le Curé doyen d'Eyguière, qui en prendra note avant de les transmettre à la société.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LES TEMPS PRIMITIFS [1]

I

C'est à la Bible que nous devons la notion d'un Dieu créateur. Aucune philosophie antique ne s'est élevée à cette hauteur. Et cependant la création *ex nihilo*, telle que l'entend la théologie chrétienne, n'est pas un mystère inaccessible à la raison humaine. Si le comment de la création nous échappe, le fait lui-même peut être prouvé, ne fût-ce que par l'absurdité de toutes les autres hypothèses. Le matérialisme est contraint à expliquer tout un ordre de phénomènes par des causes évidemment inadéquates; le positivisme n'est que l'abdication de la raison humaine, et l'évolutionnisme ne fera jamais sortir l'être du non-être. La *Science* aura beau réduire les lois de l'univers à une formule de mécanique rationnelle, cela ne peut en aucune façon nous expliquer son origine, et d'ailleurs la formule supposerait toujours un mathématicien.

La Genèse seule nous donne le mot de l'énigme. Mais, dès le début du livre sacré, nous nous trouvons arrêtés par des difficultés qui ont fait hésiter les meilleurs esprits de tous les âges : il s'agit des *jours* de la Genèse.

La doctrine des jours de vingt-quatre heures présente de telles

(1) L'excellent livre de M. l'abbé Thomas sur *les Temps primitifs et les Origines religieuses* est un résumé complet des travaux de nos meilleurs apologistes sur ces questions qui occupent à si juste titre les esprits à notre époque. La doctrine en est très sûre, la science solide, l'érudition étendue. Tout en recommandant comme elle le mérite cette œuvre de haute valeur, nous en prenons occasion pour retracer à grands traits l'état actuel de la science sur les nombreux et intéressants sujets qui y sont traités.

difficultés, qu'elle est aujourd'hui généralement abandonnee. L'explication de saint Augustin, ne voyant dans ces mêmes jours qu'une classification des œuvres de Dieu, a le mérite de montrer à quel point les chrétiens sont libres en pareille matière, mais ne semble guère en avoir d'autre. Un autre système, appuyé en ces derniers temps de l'autorité de Mgr Clifford, ne voit dans les jours de la création qu'un symbolisme destiné à appuyer l'institution de la semaine et du repos sabbatique.

L'école *concordiste*, qui voit dans le récit de Moïse une page d'histoire révélée et qui cherche à en montrer l'accord avec les découvertes géologiques, a été fort attaquée en ces derniers temps. Nous persistons à croire, comme il y a vingt ans, quand nous écrivions *les Origines*, que cette école a pour elle une sérieuse probabilité, et nous ne voyons pas que rien soit venu la remplacer avec avantage.

Dans ce système, le chaos primitif représente la nébuleuse primordiale. Le premier jour correspond au moment où les rayons lumineux, perçant la ténébreuse atmosphère qui reposait sur la terre liquide, purent arriver jusqu'à sa surface. Le second jour nous montre le *firmament*, c'est-à-dire l'étendue libre, séparant les nuages épais de la surface du globe. La formation de la première croûte solide caractérise le troisième jour. Au quatrième, la nébuleuse solaire est assez condensée pour apparaître telle à peu près que nous la voyons aujourd'hui, et les nuées se déchirant laissent apercevoir le ciel étoilé. Au cinquième jour, les grands animaux fossiles, qui font aujourd'hul l'étonnement des géologues, apparaissent sur la terre. Au sixième enfin, le roi de la création vient prendre possession de son domaine.

Au chapitre II de la Genèse, nous trouvons comme un second récit de la création de l'homme, que l'école fragmentaire attribue à uu auteur différent de celui de l'*Hexaméron*. Nous croyons que non seulement il n'y a aucune opposition entre les deux récits, mais que la reprise du chapitre II est nécessitée par le plan de la Genèse. Elle marque le moment où l'auteur sacré abandonne l'histoire de l'univers pour s'attacher exclusivement à l'homme, comme plus tard il laissera l'histoire du genre humain pour s'attacher à celle de la postérité de Seth, et ainsi de suite jusqu'à la fin du livre.

II

Dieu, auteur de tous les êtres, auteur de tout mouvement, est nécessairement l'auteur de la vie, qui est un mouvement *sui generis*. Mais l'apparition de la vie sur la terre est-elle le résultat d'une intervention spéciale de la toute-puissance divine, ou simplement de l'action progressive des causes secondes? Les transformistes adoptent la seconde hypothèse, et cette hypothèse, la question de l'homme étant mise à part, n'est pas contraire à la foi; mais elle est certainement contraire à toute saine philosophie. Nous croyons même que les espèces vivantes ne peuvent descendre l'une de l'autre, et le motif de cette croyance est purement scientifique : c'est le phénomène de la permanence et de la fixité des espèces, phénomène que l'observation constate invariablement.

Les arguments des transformistes se réduisent à deux. Le premier, tiré de l'embryologie, se retourne contre eux : en effet, si les embryons, si semblables à l'origine, se diversifient sans cesse en croissant, c'est qu'ils sont animés par des principes spécifiques radicalement différents. Quant aux organes inutiles, leur présence s'explique aussi bien par l'unité de plan que par l'hérédité.

Les transformistes donnent à l'homme, pour ancêtre immédiat, un singe anthropomorphe, et se plaisent à faire apparaître nos premiers ancêtres humains dès les temps tertiaires. Ce dernier point, admis par quelques savants même spiritualistes, n'est nullement prouvé. Quant à la descendance simienne de l'homme, si quelques chrétiens l'ont admise à titre d'hypothèse possible en ce sens que le « limon » dont parle la Genèse aurait pu être le corps d'un animal subitement transformé par le souffle divin, il faut avouer que cette exégèse est par trop fantaisiste, et la crainte seule de paraître prévenir les décisions de l'Église nous empêche de la qualifier plus sévèrement.

Quant à l'âme, les matérialistes seuls peuvent, en méconnaissant sa nature, la faire rentrer dans la série évolutionniste.

III

Le genre humain, d'après la Bible, descend d'un seul couple C'est un dogme de foi connexe avec le dogme du péché originel;

c'est en outre une vérité capitale au point de vue social, puisqu'elle est un des fondements de la fraternité humaine. Le système de Lapeyrère sur les *préadamites* est donc à la fois hérétique et antisocial.

Au point de vue scientifique, si le *monogénisme* n'est pas une vérité démontrée (Dieu, en effet, aurait pu faire sortir le genre humain de plusieurs couples), c'est au moins une hypothèse probable), et les objections tirées de la diversité des races humaines ne prouvent rien. Si l'espèce est fixe, elle est cependant *plastique*, et des races nouvelles se forment sans cesse sous nos yeux, aussi bien dans le règne humain que dans les deux règnes inférieurs.

IV

A quelle date l'homme a-t-il paru sur la terre? A première vue, il semble que la Bible doive nous donner la solution de la question. Mais il n'en est rien. Sans parler de l'altération des chiffres, rien ne prouve que les généalogies bibliques n'offrent pas des lacunes voulues, comme la généalogie de Notre-Seigneur en saint Matthieu. A plus forte raison les annales de Indiens, peuple sans histoire; des Chinois, dont l'histoire primitive est toute fabuleuse; des Chaldéens, qui ne nous offrent, à cet égard, aucune donnée, ne peuvent suppléer au silence de la Bible. La chronologie égyptienne elle-même est trop exclusivement nationale pour répondre à la question de l'ancienneté de l'homme.

La géologie s'occupe surtout des temps antérieurs à l'apparition de notre espèce. Tout au plus peut-elle constater la présence de l'homme aux temps quaternaires. Mais quand ont commencé, quand ont fini les temps quaternaires? Les divergences entre les savants sont effrayantes, et le fameux *chronomètre*, toujours cherché, est moins que jamais découvert.

V

Quoi qu'il en soit, l'homme, dès son apparition, a été religieux. La religion répond au besoin le plus profond de son être, et comme la raison pure est moralement insuffisante à satisfaire ce besoin,

rien n'est plus vraisemblable que le fait de la révélation primitive, affirmé d'ailleurs par la Bible. De plus, le livre divin seul nous donne la vraie signification du rite fondamental de tous les cultes antiques, le sacrifice expiatoire.

Mais la révélation divine, en venant au secours de la raison humaine, ne s'est pas substituée à elle; au contraire, elle lui donne de nouvelles forces, et, en la préservant des plus grands écarts, elle lui donne la vraie liberté. Elle s'appuie sur le miracle, et nous savons avec quel dédain la notion du miracle est rejetée par la libre pensée moderne : il n'en est pas moins vrai que les faits miraculeux ont leur place marquée dans l'ordre providentiel, et qu'ils manifestent aussi bien la sagesse que la toute-puissance de Dieu.

La révélation primitive s'est-elle étendue jusqu'au langage même de l'homme? Nous pensons que l'invention du langage, en elle-même, ne dépasse pas les forces humaines; mais la Genèse nous montre le premier homme parlant, et nous devons en conclure que la langue primitive lui a été révélée. Cette solution de fait est, du reste, la plus conforme à la raison : comment se représenter les hommes vivant de longs siècles sans pouvoir se communiquer leurs pensées que par des cris et des gestes? L'existence même du genre humain eût-elle été possible dans de pareilles conditions? La diversité des langues actuelles ne s'oppose en rien à l'unité primitive du langage. Quoi d'étonnant que, après une longue série de siècles, les racines primitives deviennent méconnaissables? Quant aux grammaires des différents peuples, elles peuvent être facilement ramenées à l'unité dans leurs points fondamentaux. La théorie du monosyllabisme primitif ne prouve en rien, comme on l'a prétendu, que la langue primitive fut l'expression d'un état demi-bestial. En la supposant démontrée, ce qui est une grande concession, l'on peut faire remarquer que les langues monosyllabiques sont compatibles avec une civilisation avancée et une vraie culture intellectuelle : Confucius en rend un éclatant témoignage.

VI

La révélation primitive, d'après la Genèse comme d'après la raison, a été certainement monothéiste. Telle est la véritable origine de la croyance à un seul Dieu. M. Renan a d'abord prétendu que

cette conception est exclusivement sémitique, et il en donnait pour raison que « le désert est monothéiste ». Or, les Sémites, en général, n'habitaient pas plus les déserts que les autres races, et de plus ils se sont fait remarquer de toute antiquité (sans en excepter les Hébreux) par leur tendance au polythéisme et à l'idolâtrie. C'est ce que M. Renan lui-même a reconnu plus tard en changeant de tactique.

Trouve-t-on dans les religions antiques des traces de monothéisme? les monuments les plus anciens de l'Égypte et de l'Inde sont-ils clairs à cet égard? En vérité, nous ne saurions l'affirmer; et, en tout cas, ce monothéisme nous semble terriblement panthéistique. M. Max Müller y voit surtout l'*hénothéisme*. Malheureusement, personne, et pas plus M. Müller que les autres, n'a jamais pu dire clairement ce que c'est que l'hénothéisme : c'est ce qui nous empêche de donner notre avis sur ce point. La religion chinoise, dans sa forme *confucienne*, paraît bien aussi monothéiste; mais quel mélange de matérialisme, et peut-être aussi de panthéisme!

Il n'en est pas moins vrai que l'idée de la personnalité divine se dégage plus ou moins de tous les anciens cultes. Peut-être de nouvelles études viendront-elles éclaircir bien des mystères, et nous serions heureux alors d'adhérer avec moins de réserves à la théorie de M. l'abbé Thomas en faveur du monothéisme primitif. D'ailleurs, nous adhérons à cette théorie comme théologien et comme philosophe, tout en n'étant pas bien convaincu de la valeur absolue de la thèse historique.

VII

La théologie nous montre l'homme élevé dès son apparition sur la terre à l'ordre surnaturel, c'est-à-dire, à une vie supérieure due à la grâce divine et destinée à trouver son couronnement dans la gloire céleste. Cette vie surnaturelle n'est point, comme on l'a prétendu, une superfétation inutile : c'est un don magnifique et souverainement digne de la toute-puissance et de la miséricorde de Dieu.

L'intégrité primitive de l'homme semble avoir laissé un vague souvenir dans l'âge d'or des poètes, reproduit sous diverses formes par les traditions des différents peuples.

Les premiers récits de la Genèse ont été attaqués de tout temps comme présentant Dieu sous un aspect trop humain; mais cet anthropomorphisme n'était-il pas inévitable? Dieu peut-il commu-

niquer avec des créatures humaines sans se mettre à leur portée? D'ailleurs, il n'est pas certain que ce fût Dieu lui-même qui apparût dans les théophanies de l'Ancien Testament. Les scolastiques ont généralement pensé que c'était un ange qui représentait la majesté divine. Quand même cette opinion serait erronée, un chrétien ne peut s'étonner des ineffables abaissements de Dieu en faveur de sa créature privilégiée.

VIII

Il y a opposition radicale, au sujet de l'état primitif de l'humanité, entre la Bible et la science libre penseuse. Celle-ci, fidèle à l'idée évolutionniste, voit dans les premiers hommes des sauvages dégradés, et les découvertes de l'archéologie préhistorique sur les hommes de l'âge de pierre semblent au premier abord lui donner raison. Mais, en y regardant de plus près, on constate que ces sauvages, moins sauvages peut-être qu'on ne le pense, étaient les enfants perdus du genre humain, éloignés des grands centres de civilisation, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, et l'on est amené à penser que l'état sauvage n'est nullement l'état primitif. Cette conclusion est confirmée par ce fait, que jamais, à notre connaissance un peuple sauvage n'est arrivé de lui-même à la civilisation : l'état sauvage est donc postérieur à l'état civilisé, sans lequel sa durée serait indéfinie.

Le sauvage est donc un homme déchu, par suite sans doute de la prédominance exclusive dans sa vie des nécessités matérielles. Le sauvage est déchu, disons-nous; mais il ne forme pas la transition demandée par les transformistes entre la bête et l'homme. On a eu beau examiner les rares fossiles humains authentiques de l'âge quaternaire, aucun d'eux, pas même le crâne de Neanderthal, n'offre le moindre caractère de bestialité.

IX

Bientôt le livre divin nous montre l'invasion du mal sur la terre. Cette invasion n'est nullement incompatible avec la bonté de Dieu, qu'elle met au contraire en relief d'une manière ineffable par la grandeur du remède apporté.

Nos premiers parents sont soumis à une épreuve, dont l'agent est le démon caché dans le corps d'un serpent. C'est la première men-

tion dans la Bible de l'existence des mauvais esprits, que nous y retrouverons si souvent dans la suite.

L'épreuve a pour déplorable issue le péché et le châtiment. Le péché originel, privation de biens qui n'étaient pas dus à notre nature, se propage désormais de génération en génération. Mais à côté du mal nous voyons poindre l'espérance, et le *proto-évangile* est promulgué.

X

Dès lors, les deux cités se trouvent en présence : Abel, le premier des saints, est tué par Caïn, le premier des homicides. Seth et sa postérité restent longtemps fidèles au culte du Très-Haut. Mais enfin se produit cet événement mystérieux, l'alliance des *enfants de Dieu* avec les *filles des hommes*.

De nombreuses fables ont été imaginées pour expliquer ce fait. L'interprétation la plus commune est celle qui voit dans les uns les Séthites, dans les autres les descendants de Caïn. Nous croyons qu'on peut s'en tenir à ce système si simple, en observant toutefois qu'il y avait bien d'autres hommes que les membres de ces deux tribus, et que le bien et le mal ne devaient pas se trouver adéquatement partagés entre l'une et l'autre.

De ces alliances contraires à la volonté de Dieu naquirent les géants, ces brigands antiques dont la mythologie païenne semble avoir gardé le souvenir. Au reste, les traditions de plusieurs anciens peuples sur les dix premiers patriarches s'accordent d'une manière frappante avec les récits bibliques.

XI

Les péchés des hommes amenèrent le déluge, dont les traditions de presque tous les peuples ont conservé plus ou moins le souvenir.

Au point de vue scientifique, le fait du déluge universel soulève une foule d'objections, dont la principale est l'impossibilité de trouver sur notre planète la masse d'eau nécessaire pour satisfaire aux exigences du récit de la Genèse. Ces objections sont si fortes, que la majorité des exégètes se range depuis longtemps à l'avis de Vossius et restreint le déluge à la terre habitée. Cette concession ne suffit pas à François Lenormant et à l'abbé Motais, qui nient même l'universalité du déluge par rapport au genre humain, et

interprètent dans un sens large les expressions bibliques. L'abbé Motais, particulièrement, appuie son opinion sur un texte du livre des Nombres, daus lequel il croit reconnaître les Caïnites dans les *Cinéens* de la Vulgate, et les Séthites dans le peuple qui leur est opposé par le prophète Balaam. Il trouve encore dans le système qu'il adopte un grand avantage, celui de donner plus de temps pour la formation des races et des langues humaines, et, par conséquent, une plus grande facilité pour répondre aux objections des polygénistes. M. l'abbé Thomas n'accepte pas cette nouvelle interprétation, et il est bien dans son droit. Quant à nous, nous jugeons prudent de nous tenir dans une complète réserve.

Quoi qu'il en soit, le récit du déluge biblique, à la différence du récit analogue des inscriptions cunéiformes, est hautement moral, et, dans le sens mystique, l'arche où Noé et sa famille trouvent le salut est le symbole de l'Eglise, hors de laquelle nul ne peut être sauvé.

Après le déluge, un pacte nouveau est conclu entre Dieu et son serviteur, et l'humanité commence de nouvelles destinées.

XII

Ces destinées, hélas! furent gravement altérées par l'invasion du paganisme, par le culte de la créature substitué à celui du Créateur. Le *naturalisme* est le caractère général des religions antiques, et il descend chez certains peuples jusqu'à l'adoration des animaux et des plantes.

Il ne faut pas croire cependant, comme l'admet l'école évolutionniste pour les besoins de sa cause, que la religion primitive du genre humain soit le fétichisme. Ce que nous trouvons dans les plus anciens textes connus, c'est le culte des forces de la nature, suite du panthéisme, qui n'est lui-même qu'une altération de la croyance à un seul Dieu. Les dieux mythologiques, représentant d'abord le ciel, le feu, la lumière, prennent de plus en plus, par une pente naturelle de l'esprit humain, la forme propre à notre espèce, à tel point que le philosophe Évéhémère a pu, aux applaudissements des libres penseurs de son temps, faire des dieux classiques autant d'hommes divinisés. Ce système est évidemment faux; mais le succès qu'il a obtenu montre à quel point en était venu l'anthropomorphisme païen.

On adorait non seulement des dieux humains, mais aussi, quoi qu'on en ait dit, les statues elles-mêmes; et l'idolâtrie, quelque incroyable qu'elle nous paraisse, a bien réellement existé et existe encore de nos jours.

Pendant ce temps, certaines doctrines d'apparence plus pure se conservaient au fond des sanctuaires; mais la tendance panthéistique y dominait toujours. Quant à la morale, elle existait sans doute chez les païens; on peut même dire que les notions religieuses qu'ils avaient conservées y étaient pour quelque chose; mais assurément le culte public et officiel des religions antiques n'y était pour rien : au contraire, les pratiques immorales et corruptrices, les rites infames, les légendes scandaleuses qui y abondent, ne pouvaient qu'en altérer de plus en plus les principes.

Cependant l'espérance n'abandonne jamais complètement les hommes. Au sein des plus profondes ténèbres ils n'ont jamais entièrement perdu la croyance à la vie future et à la justice d'outre-tombe. Un vague espoir de rédemption, dû peut-être en partie à la révélation primitive, dû en partie aussi aux oracles d'Israël, se faisait jour de plus en plus dans les âmes, lorsque vint, au moment fixé de toute éternité, le Désiré des nations

Nous venons de parcourir bien rapidement une immense carrière. Nos lecteurs trouveront dans le livre de M. l'abbé Thomas les développements qu'il ne nous appartient pas de donner ici.

JUDE DE KERNAERET.

DE L'EMPLACEMENT DU PARADIS TERRESTRE

LE LIEU D'ORIGINE DE LA RACE NÈGRE (1)

V

L'ÉTHIOPIE ARROSÉE PAR LE GÉHON. — D'APRÈS L'ÉCRITURE, TROIS ÉTHIOPIES PROBABLES : L'ABYSSINIENNE, L'ARABIQUE ET L'ASSYRIQUE. — D'APRÈS LA PALÉONTOLOGIE MODERNE, LES *Negritos* DANS L'INDE ET JUSQU'EN PERSE. — CERTITUDE HISTORIQUE D'UNE ÉTHIOPIE ARABIQUE ET ASSYRIENNE. — LES SCHAMITES, ET PARTICULIÈREMENT CHUS ET NEMROD, SON FILS AÎNÉ, EN MÉDIE ET EN SUSIANE, D'APRÈS L'ÉCRITURE, LA TPADITION PERSANE ET LA PHILOLOGIE. — LA SUSIANE, BERCEAU DE LA RACE NÈGRE ET L'ÉTHIOPIE PAR EXCELLENCE. — CERTITUDE ABSOLUE DE L'IDENTITÉ DE LA KERKA ET DU GÉHON.

Il est très remarquable que la situation de l'Éthiopie ait provoqué autant d'incertitude parmi les écrivains profanes que parmi les exégètes catholiques. Un texte d'Homère a donné lieu à plusieurs opinions. Il signale deux Ethiopies : l'une orientale, l'autre occidentale. Les uns ont dit avec Strabon que, le Nil traversant l'Éthiopie africaine, Homère appelait occidentale la région éthiopienne placée à la gauche du fleuve, et orientale celle placée à sa droite. Cette explication paraît bien simple, beaucoup trop simple peut-être. D'autres ont soutenu que les Éthiopiens étaient répandus sur tous les bords de l'Océan indien, cette mer immense qui touche à l'univers entier, la mer enveloppante, *mare involvens*, des géographes et des conteurs orientaux. Les rives de cette mer sont comme coupées en deux par le golfe Persique, qui partageait ainsi l'Éthiopie en orientale et en occidentale.

(1) Voir *la Revue* du 1er février 1890.

La question du pays éthiopien est donc une des plus intéressantes de l'histoire et de l'ethnographie; c'est sa solution qui doit aussi terminer la polémique dix-huit fois séculaire sur l'emplacement du Paradis terrestre,

Si on avait mieux observé la rédaction hébraïque, on aurait vu que le mot Éthiopie lui est étranger, comme le font remarquer les commentateurs. Cette dénomination n'appartient qu'aux Septante et à la Vulgate, qui l'emploient invariablement pour exprimer le mot hébreu *Chusim*, les fils de Chus. Nous n'avons donc pas à nous en tenir à la traduction, mais au texte original lui-même, d'après lequel nous serons en Éthiopie partout où nous rencontrerons une région de *Chusim* ou de Couschites (1).

Mais qu'est-ce que les *Chusim*, désignés toujours par les Septante et la Vulgate sous le nom d'Éthiopiens? Ce sont les descendants de Chus, l'un des fils de Cham. Chus fut le père de Saba, de Hévila, de Sabatha, de Regma, de Sabatacha, auquel il faut joindre Nemrod, le plus connu et le plus célèbre d'entre eux.

Que cette race ait peuplé l'Éthiopie africaine, tout le monde le reconnaît; mais qu'elle n'ait pas eu d'autre berceau et une autre extension que l'Abyssinie, c'est ce que contredisent l'histoire profane et l'histoire sacrée.

Nous avons vu qu'Homère signale deux Éthiopies : *Hi qua sol cadit et qua nascitur illi.*

La sainte Écriture suppose également plusieurs régions éthiopiennes.

Et d'abord elle reconnaît une Éthiopie arabique.

Le livre de l'Exode (2) constate que Séphora, l'épouse de Moïse, était Madianite, et le livre des Nombres (3) lui donne en même temps le nom d'Éthiopienne ou de Couschite.

Comment Séphora était-elle à la fois Madianite et Couschite? Dom Calmet répond à cette difficulté en supposant deux races madianites : l'une, issue d'Abraham et de Céthura, et habitant le

(1) Les Éthiopiens se nomment eux-mêmes *Cussios* dans leur propre langue.

(2) Cap. II, 15. « Audivitque Pharao sermonem hunc, et quærebat occidere Moysen : qui fugiens de conspectu ejus, moratus est in terra Madian... 16. Erant autem sacerdoti *Madian* septem filiæ... 21. Juravit ergo Moyses quod habitaret cum eo, accepitque Sephoram filiam ejus uxorem. »

(3) Cap. XII. « Locutusque est Maria et Aaron contra Moysen propter uxorem ejus tÆhiopissam. »

bord oriental de la mer Morte ; l'autre, issue d'un Madian Couschite, et demeurant sur le bord oriental de la mer Rouge. Il ne nous paraît pas nécessaire d'admettre deux races madianites : on peut très bien supposer qu'un groupe considérable de Couschites aura envahi les Madianites, se sera mêlé à eux, leur aura même imposé son nom, aura formé comme un peuple de Madianites Couschites, habitant surtout le bord septentrional de la mer Rouge : car c'est là principalement que nous les montrent divers passages de la sainte Écriture.

« J'ai vu », dit Habacuc, « les tentes des Éthiopiens dressées contre l'iniquité d'Israël, et j'ai vu les pavillons de Madian dans le trouble (1). »

Ce passage nous place évidemment en présence de l'Éthiopie et des Madianites auxquels appartenait Séphora, l'épouse de Moïse, c'est-à-dire en Arabie.

C'est la même Éthiopie que rappelle le livre des Paralipomènes.

« Zara l'Éthiopien sortit contre eux (les Juifs) avec une armée d'un million d'hommes, de trois cents chars, et il s'avança jusqu'à Marescha..... Le Seigneur frappa les Éthiopiens devant Asa et devant Juda, et les Éthiopiens prirent la fuite. Asa et le peuple qui était avec lui les poursuivirent jusqu'à Gérara, et les Éthiopiens tombèrent sans pouvoir sauver leur vie : car ils furent détruits par Dieu et par son armée. Asa et son peuple firent un très grand butin ; ils frappèrent toutes les villes des environs de Gérara : car la terreur de Dieu s'était emparée d'elles, et ils pillèrent toutes les villes, dont les dépouilles furent considérables. Ils frappèrent aussi les tentes des troupeaux, et ils emmenèrent une grande quantité de brebis et de chameaux. Puis ils retournèrent à Jérusalem (2).

Gérara est bien connue dans la Genèse. C'était une ville des Philistins, au milieu des terres de Juda. Le contexte est tel, qu'on sent qu'Asa est attaqué par un voisin : c'est un voisin qu'il poursuit jusque dans sa capitale, dont il pille les villes et dont il enlève les troupeaux. On ne traite pas ainsi des villes nationales qui ont eu le malheur d'être envahies par l'ennemi. Zara n'est donc pas un Éthiopien d'Afrique, mais d'Arabie ; c'est un voisin des Philistins. Il n'y a plus de doute en lisant cet autre passage des Paralipomènes :

(1) Habacuc, cap. III, 7. « Pro iniquitate vidi tentoria Æthiopiæ, turbabuntur pelles terræ Madian. »

(2) II Paralip., cap. XIV, 9, 12-15.

« Et Dieu suscita contre Joram l'esprit des Philistins et des Arabes qui sont dans le voisinage des Éthiopiens (1). »

Entre l'Éthiopie africaine, les Philistins et les Arabes, il y avait l'Égypte. Ce n'est donc pas de cette Éthiopie qu'il s'agit, et ce dernier texte tranche définitivement la question, en affirmant l'existence d'une Éthiopie arabique. Du reste, il y a une concordance parfaite entre ce texte et cet autre du psaume LXXIII°. En parlant de la submersion de Pharaon, le Psalmiste s'exprime ainsi : 14. « Vous l'avez donné en nourriture aux peuples de l'Éthiopie (2). » Comment les Égyptiens devinrent-ils la proie des Éthiopiens? C'est sans doute que les flots de la mer rejetèrent sur la plage bien des cadavres, et que les peuples de ces rivages s'emparèrent de leurs dépouilles. Mais les Éthiopiens africains ne sont pas sur le bord oriental de la mer Rouge; au contraire, toutes les indications précédentes nous montrent des Couschites au sud de la Palestine et sur le bord septentrional de cette mer. Les découvertes récentes ne paraissent plus laisser de doute sur l'endroit précis du passage des Hébreux : il se serait accompli tout à fait au nord, à l'extrémité de ce qu'on appelle aujourd'hui les lacs salés, c'est-à-dire, en pleine Éthiopie arabique (3). Enfin, n'y aurait-il pas une Éthiopie chaldéenne ou assyrienne? Il existe un texte de Sophonie qui mérite de fixer l'attention des historiens et des géographes :

« Ceux qui demeurent au delà des fleuves de l'Éthiopie, mes enfants dispersés en ces lieux, en reviendront m'offrir leurs supplications et leurs présents (4). »

Mais où eut lieu cette dispersion des enfants de Dieu? Evidemment, ce n'est pas en Abyssinie, mais en Assyrie. Même après le retour de la captivité, où étaient ces masses israélites, qui ne revinrent jamais en Judée? Nous l'avons dit : elles étaient sur les fleuves de l'Assyrie, de la Susiane et de la Médie. Et du reste, Sophonie ne parle pas d'une autre Éthiopie que de celle qu'il mentionne au chapitre précédent, où il dit : « Vous aussi, Éthiopiens, vous passerez par le glaive de ma colère (5). » Or, au milieu de quelle énumération

(1) « Suscitavit ergo Dominus contra Joram spiritum Philistinorum, et Arabum, qui confines sunt Æthiopibus. » (II Paralip., XXI, 16.)

(2) Dedisti eum escam populis Æthiopum.

(3) Voir *les Livres saints et la Science*.

(4) Soph. III, 10. « Ultra flumina Æthiopiæ, inde supplices mihi, filii dispersorum meorum deferent munus mihi. »

(5) Sed et vos Æthiopes interfecti gladio meo eritis. II, 12.

se trouve-t-elle? Au milieu des menaces que le prophète adresse à Gaza, à Ascalon, à Azot, à Accaron, à Moab, à Ammon, à Assur. Est-ce que Babylone ne manque pas dans une pareille énumération? Babylone est donc l'Éthiopie dont parle Sophonie : celle d'Afrique serait ici un non-sens. Nous avons donc le droit de conclure qu'il y a bien certainement, aux yeux des auteurs inspirés, une autre Éthiopie que l'Éthiopie abyssinienne, qu'il y a une Éthiopie arabique, et probablement une Éthiopie assyrienne. Nous verrons plus loin cette probabilité se changer en une certitude absolue.

Mais notre thèse ne se trouve pas circonscrite dans les étroites limites où nous l'avons tenue jusqu'à présent. Grâce à l'anthropologie moderne, elle va prendre un développement inattendu. Ce n'est plus à l'ouest seulement que les Éthiopiens vont nous apparaître; c'est dans toutes les régions septentrionales des îles et du continent asiatiques. Dans sa *Nouvelle Étude sur la distribution géographique des Negritos*, M. de Quatrefages établit péremptoirement que les populations aborigènes des Indes ont été des peuples noirs, des *Negritos*. Nous allons analyser brièvement cette magistrale étude.

Outre les Australiens, qui sont peut-être des métis; outre les Tasmaniens, qui constituent à eux seuls une race, les grands archipels de l'extrême Orient nourrissent des populations franchement nègres, formant deux groupes. Tous les deux ont le teint plus ou moins noir et les cheveux improprement dits laineux des véritables nègres. Mais les uns sont souvent grands, bien musclés, parfois athlétiques; leur crâne est à la fois *dolichocéphale* et *hypsisténocéphale*, c'est-à-dire qu'il est relativement allongé d'avant en arrière, comprimé latéralement et très haut. Les autres sont toujours petits de taille, ont des formes arrondies, et leur crâne est *brachicéphale* ou *sous-brachicéphale*, c'est-à-dire qu'il est relativement court, élargi et plus élevé. Les premiers sont les *Papouas;* les seconds, les *Negritos*.

Les *Papouas* sont essentiellement insulaires. Ils occupent principalement la Nouvelle-Guinée et tous les archipels mélanésiens; mais on les rencontre sur bien d'autres points et jusqu'aux extrémités du monde océanien.

L'aire occupée par les *Negritos* est presque aussi étendue que celle des Papouas; elle est à la fois insulaire et continentale.

Le groupe insulaire se rencontre aux Philippines, à Formose, dans les régions montagneuses des îles Sandal, Xulta, Bourou,

Céram, Flores, Solor, Pantor, Lomblok, Ombaz, la péninsule orientale des Célèbes, etc. Ils ont été détruits à Sumatra et à Java; ils ont laissé des traces dans le petit archipel de Liéou-Kiéou, au Japon, en Mélanésie, et même en Nouvelle-Guinée, parmi les *Papouas*. Ce mélange se retrouve dans les îles du détroit de Torrès; mais au delà s'arrête l'aire d'habitat dévolue aux petits nègres. La limite occidentale est plus facile à préciser : c'est dans le golfe du Bengale, aux îles Nicobar et dans les Andaman que nous la trouvons.

Abordons maintenant le continent asiatique et cherchons-y les traces de ces *Negritos*, dont les colonies insulaires l'enserrent encore de Formose aux îles Andaman.

L'existence sur la terre ferme de véritables nègres, c'est-à-dire, d'hommes à teint noir et à cheveux laineux, a été niée, assez récemment encore, par quelques géographes éminents. Mais la multitude des faits recueillis par M. de Quatrefages et l'examen anatomique de crânes nombreux ne laissent plus aucun doute à cet égard. Aujourd'hui encore les Negritos ne se rencontrent pas seulement au sud de l'Inde, mais encore et surtout au nord, jusqu'au pied de l'Himalaya; on les retrouve à l'extrémité orientale de l'Assam, et plus à l'ouest, dans le Kamaon. Cette région est au nord-est de Delbi, tout à fait au pied de l'Himalaya et aux sources du Gange. Là habitent les *Doms*, *negritos* qui sont tous extrêmement noirs, et plusieurs ont des cheveux plus ou moins laineux. Plus à l'ouest encore, par conséquent dans le Pendjab, qui confine à l'Afghanistan, vivent les *Chamang*, *Chamar* ou *Khalis*, qui paraissent présenter les mêmes caractères. Les traditions aryennes attestent elles-mêmes que l'Inde entière et les contrées qui s'y rattachent ont appartenu jadis aux *Negritos*, et qu'ils s'étendaient fort loin vers le nord et le nord-est. On est d'accord aujourd'hui pour voir en eux les Rakchasas et autres êtres analogues, dont parlent ces traditions. Or, c'est au sud d'Aoud et sur les bords mêmes du Gange que Rama (1) rencontre le premier de ces démons qu'il doit combattre... Ce n'est pas loin de Delhi qu'a eu lieu le combat de Bhîmasena et d'Hidimba. C'est sur les versants mêmes de l'Himalaya que le roi Outtama est tué par un Jakcha.

Ici une question intéressante est celle de l'origine de ces nègres.

(1) Qui ne verrait là le Regma, fils de Chus et l'un des pères de la race nègre?

M. de Quatrefages n'hésite pas à les regarder comme aborigènes : « Cette conclusion », dit-il, « ressort d'un fait général, savoir, que, à bien peu près partout, ces malheureux petits nègres sont absolument entourés de populations qui leur sont supérieures, soit en force physique, soit en civilisation, et qui semblent s'être donné la tâche de les exterminer. Or, si dans quelques cas rares, et grâce à des circonstances exceptionnelles, une race inférieure peut se glisser sur une terre déjà occupée par des ennemis plus forts qu'elle et s'y maintenir, il est impossible d'admettre que ce fait se soit produit sur une multitude de points en s'accompagnant partout de circonstances identiques. En voyant à peu près toujours les *Negritos* confinés dans les montagnes et dans l'intérieur des îles dont d'autres races occupent les plaines et les côtes, il est impossible de ne pas les considérer comme ayant été les premiers occupants. »

Les *Negritos* sont donc la première population qui ait habité l'Inde. Nous les avons laissés sur la frontière occidentale de cette vaste péninsule; nous allons les suivre dans leur rapprochement plus accentué vers l'Ouest, et signaler leur présence jusque sur les affluents du Tigre, dans la Perse actuelle.

Hérodote a écrit ce passage bien connu et tout à fait confirmatif de notre thèse : « Les Éthiopiens *orientaux* servaient avec les Indiens. Ils ressemblent aux autres Éthiopiens, et n'en diffèrent que par le langage et la chevelure : les Éthiopiens orientaux ont en effet les cheveux droits, au lieu que ceux de Libye les ont plus crépus que tous les autres hommes (1).

Or, se demande ici M. de Quatrefages, d'où venaient ces noirs à cheveux lisses? La conquête de l'Inde par Darius, fils d'Hystaspe, répondrait facilement à cette question, en admettant qu'elle s'est étendue aux contrées dans lesquelles se rencontrent aujourd'hui les populations reconnues pour dravidiennes ou nègres. Malheureusement, Hérodote ne nous a transmis aucun détail sur l'extension de cette conquête, et cela même permet de supposer qu'elle s'est bornée aux contrées où Alexandre trouva plus tard les royaumes de Porée et de Taxile, c'est-à-dire, à peu près au Pendjab actuel.

Xerxès aurait-il pu tirer de cette contrée les Éthiopiens *orientaux* dont parle Hérodote? Oui, à en juger par ce qu'Elphinston dit des

(1) Hérodote, traduction de Larcher, liv. III, p. 70.

Jautes, qui représentent à ses yeux les premiers possesseurs du sol. Suivant lui, ils sont petits, noirs et laids. Leurs femmes ne sont pas plus belles. Dans le Pendjab, ils sont regardés comme les premiers habitants de la contrée ; de même que, dans l'Inde centrale, les Draviniens sont universellement acceptés pour les prédécesseurs des Aryas. Quant à ce que leurs cheveux sont lisses, nous avons constaté dans le Kamaon l'existence de *Negritos assez peu mélangés* pour présenter encore des cheveux à peu près laineux ; nous avons vu qu'à l'ouest de ceux-ci existent encore des populations analogues. Il n'y a donc rien d'étrange à trouver, quelques degrés plus à l'ouest, au pied de la même chaîne de montagnes, des noirs à cheveux lisses, parce qu'ils auront été plus mêlés aux autres races, et l'on comprend dès lors d'où Xerxès a pu tirer ses Éthiopiens cheveux droits.

Faisons encore un pas de plus, et franchissons l'Indus. Sur la rive occidentale de ce fleuve, à l'endroit où il commence à s'infléchir vers le sud, se trouve la province de Dâman. Cette province est comprise entre le Sind ou Indus supérieur, les monts Soliman, les montagnes Salées et l'Indus proprement dit : elle est donc tout entière sur la rive droite du fleuve. L'une de ses subdivisions, le Makelwand, occupe toute la plaine située le long de son cours. Là vit une population qu'Elphinston regarde comme un mélange de Bélotchis et de Jâts ; mais il nous apprend en même temps que les riverains de l'Indus sont « presque noirs de teint, chétifs et maigres ». Nous voyons reproduits en quatre mots la race du Penjab.

Dans le Béloutchistan se rencontrent les Béloutchis et les Brahouis. Ces derniers se rattachent à la race dravidienne, sous-division des *Negritos :* d'où la conclusion de M. de Quatrefages, que les races noires de l'Inde avaient passé l'Indus.

Mais jusqu'où s'étaient-elles étendues à l'ouest du fleuve? Il est difficile de répondre à cette question.

Hamilton Smith admet que de véritables nègres ont existé depuis les temps historiques ou existent encore dans le Lauristan, qui correspond à peu près à l'ancienne Susiane, dans le Mekran, dans la Perse proprement dite et sur les bords du Helmund, qui prend sa source dans les montagnes de Caboul et se jette dans le lac Zerrah. Elphinston, de son côté, a dit quelque part qu'il y a des nègres sur les bords de ce lac.

Les études anthropologiques de M. de Quatrefages n'ont pas

porté plus loin, et nous le regrettons. Mais nous devons ajouter que ces découvertes de nègres jusque dans les régions de la Perse bordant le golfe Persique ont fait admettre plus ou moins implicitement à plusieurs savants l'existence, dans le passé, d'une grande formation négritique s'étendant de l'Inde à l'Afrique, et dont le point de départ aurait été, d'après les uns, les régions occidentales, les régions orientales d'après les autres.

Nous disons, nous, que ce grand foyer négritique n'a été ni à l'orient ni à l'occident de la Perse, mais la Perse elle-même, et surtout la Susiane, c'est-à-dire, la région baignée par les deux fleuves paradisiaques, le Phison et le Géhon, devenus le Karoun et la Kerka. La science vient de justifier la Genèse, la Genèse à son tour va éclairer la science; puis la philologie géographique mettra le dernier sceau à la certitude.

Pour tous ceux qui, sans dédaigner les ressources des sciences naturelles, demandent à la Bible l'origine des races humaines, il est certain que les fils de Chus, appelés Couschites en hébreu et en parsi, sont les ancêtres de la race noire ou éthiopienne (1). Ces fils de Chus ou Couschites sont : Nemrod, Saba, Hévila, Sabata, Regma et Sabatacha.

Pouvons-nous déterminer la région échue à Chus et à ses fils dans le partage commun opéré par les trois enfants de Noé entre leurs descendants? Si nous le pouvons, nous serons obligés de conclure que cette région est vraiment le foyer de la population noire, qui a ensuite envahi l'Afrique et le sud de l'Asie.

Commençons par Nemrod, et montrons que par sa conquête il a fait de l'Assyrie, dans les premiers siècles de l'histoire, un pays couschite ou éthiopien.

Voici ce qu'en dit la Genèse (x, 8-12) :

« Celui-là commença à être puissant sur la terre, celui-là devint un puissant chasseur devant l'Éternel, et de là est venu le proverbe : Comme Nemrod puissant chasseur devant Jéhovah. » L'Écriture

(1) Nous n'avons pas à nous occuper de l'origine de la couleur noire et des différences physiologiques qui existent entre la race blanche et la race noire. Les monogénistes, représentés par Linné, Buffon, Lamark, Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, Humboldt, Muller, de Quatrefages, affirment avec la Bible l'unite de la race humaine et donnent les causes scientifiques de ces différences. Les polygenistes nient cette unité d'origine. (Consulter, entre autres ouvrages, *les Splendeurs de la foi*, de l'abbé Moigno; et *l'Espèce humaine*, par M. de Quatrefages.)

ajoute : « Le commencement de son royaume fut Babylone, Arach, Achad et Chalanné, dans la terre de Sennaar. De cette terre sortit Assur, et il bâtit Ninive, et Roho-bolh-ir, et Chalé, et Resen, entre Ninive et Chalé : celle-ci est la grande ville. » De là résulta le double royaume de Babylone et d'Assyrie.

Nemrod fut conquérant. Il chassa Assur des bords de l'Euphrate et s'y établit à sa place. Mais, avant d'être conquérant, il fut forcément chef de race, comme ses frères; et comme on n'est pas conquérant sans avoir une armée, une bande quelconque, au moins une poignée d'hommes, Nemrod eut ses hommes d'armes, et ces hommes, dont il était le chef, étaient naturellement ses enfants, ses descendants, ceux de ses frères, en un mot, des hommes de sa race. L'invasion qu'il dirigea fut donc une invasion de Couschites. Ce fait si remarquable, si propre à jeter un grand jour sur tous les passages de la sainte Écriture cités plus haut, n'a été, que nous sachions, signalé par aucun exégète catholique. Parmi les exégètes hétérodoxes, M. Halévy s'exprime ainsi dans la *Revue des études juives* (1) : « Il y a plus, un descendant de Cousch, Nemrod, qui s'était fait une renommée de chasseur intrépide, est parvenu jusqu'en Babylonie, et, après avoir obligé Assur à quitter le pays, s'est emparé de quatre villes et y a établi un royaume couschite. »

Bergmann, dès 1853, émettait la même conclusion au milieu d'erreurs manifestes : « Les Hébreux comprenaient, sans les connaître (2), les Indiens, sous le nom général et vague de Kousch, qui était dérivé de celui de Kouth, par lequel les Assurs désignaient originairement le pays des Kousses établis à l'est du Tigre. Comme ce pays formait la limite entre les peuples de race japétique et ceux de race sémitique, et qu'il était la première contrée limitrophe, appartenant à des peuples de race japétique (3), les Hébreux ont désigné par le nom de Kousch tous les peuples à l'est du Tigre; et cette désignation est devenue chez eux aussi vague et aussi générale, comme l'était aux mêmes époques celles de Aïthiopie et de Inde chez les Grecs (4). »

(1) Livraison de juillet 1886, p. 6.

(2) C'est la prétention de quelques savants modernes : avant eux, on ne savait rien; les historiens et les géographes écrivaient sans savoir.

(3) Nous montrerons plus loin que la race japhétique n'existait pas dans l'Iran à l'époque dont nous nous occupons.

(4) *Les Peuples primitifs de la race de Iafète, esquisse ethno-généalogique et historique*, par P.-G. Bergmann, p. 12.

Quand on réfléchit à l'origine de Nemrod, il n'y a plus de doute que la Babylonie ne soit devenue couschite sous sa domination, et que c'est à elle que les prophètes font allusion quand ils nous parlent des pays situés au delà des fleuves de l'Éthiopie : ces fleuves sont l'Euphrate et le Tigre, et nous allons voir que ce sont aussi la Kerka et le Karoun, le Géhon et le Phison.

Nemrod sortait évidemment d'un pays couschite. Ce pays couschite était le sud de la Perse ou de l'Irân. Nous allons en effet nous rencontrer avec M. de Quatrefages, en prouvant que la plus grande partie de cette région a été primitivement peuplée par des descendants de Cham, et que ces Schamites étaient des fils de Chus, au moins pour la Susiane, où coulent la Kerka et le Karoun.

Et d'abord la plus grande partie de l'Irân eut pour aborigènes des enfants de Cham.

La dispersion fut un fait providentiel, mais qui s'accomplit par l'autorité des hommes. Noé et ses trois fils, usant de leur pouvoir patriarcal, distribuèrent eux-mêmes à leurs descendants les régions qu'ils devaient peupler. Étudions ce placement avant le désordre qu'y introduisit l'usurpation de Nemrod, et nous verrons les Schamites installés dans la Susiane et l'Iran.

Toute l'Assyrie avait été dévolue à Sem dans l'ordre suivant :

Les treize fils de Jectan reçurent tout le pays qui s'étend de la Judée, par le nord de la Mésopotamie, jusqu'à la Médie (1). Assur demeura au centre, sur l'Euphrate et le Tigre, et dans la région située entre les deux fleuves. Élam habita sur la rive gauche du Tigre inférieur (2). L'Élam, l'Élimaïde des Grecs, l'Irak-Adjemi des Arabes, s'étendait jusqu'à la Médie et la Susiane (3). Enfin, une seconde série de Sémites « comprend les peuples installés sur les bords de l'Euphrate, en dehors de la Babylonie. Au sud se trouvent les territoires arides des tribus chaldéennes, personnifiées sous le nom d'Arphaxad; au-dessus confine le territoire mal défini de Laud, et au nord-ouest, la nation des Araméens, qui occupe la Syrie moyenne (4).

(1) Omnes isti filii Jectan. Et facta est habitatio eorum de Messa pergentibus usque Sephar montem orientalem... (Gen. cap. x, 29, 30.)

(2) Reuss, *la Bible... l'Histoire et la Loi*, t. Ier, p. 332. — Halévy, *Revue des Études juives*, livraison de juillet 1886, p. 7.

(3) Halévy, *ibid.*, p. 7.

(4) Halévy, *ibid.*, p. 7.

Le Tigre et l'Euphrate sont donc occupés tout entiers par la race de Sem. Toute la région située à l'ouest de l'Assyrie, c'est-à-dire l'Arabie déserte, appartient à la même famille. A l'exception de Chus, les fils de Cham habitent l'Égypte, le pays de Chanaan et la Phénicie. Le nord de l'Assyrie, l'Arménie, est à Japhet. Mais à qui fut attribuée la contrée située à l'orient de l'Assyrie, c'est-à-dire la Perse actuelle, riche et vaste pays qui dut être bien autrement convoité que l'Arabie avec ses sables et ses déserts?

Nous demanderons de nouveau la réponse à M. Halévy, que nous citons de préférence, afin qu'on ne nous reproche pas de méconnaître les données de la science contemporaine et antibiblique. « Parmi les peuples continentaux », nous dit-il, « Gomer est le plus occidental et Madaï le plus oriental. Pour ce dernier, aucun doute n'est possible : c'est le nom universellement connu de la Médie. » Voilà donc le nord de la Perse peuplé par des Japhétites. Mais qui en peuplait le midi, la Susiane et tout le pays inférieur jusqu'à la mer Persique? « Les noms des deux peuples orientaux », dit M. Halévy, « sont d'origine assyrienne (1). Le nom hébreu répond à *Élamtu*, pays haut, relativement à la Babylonie, qui est un pays de plaine; au propre, ce nom désigne la partie ouest de la Susiane, limitée par le Tigre et le golfe Persique. Les habitants de ces régions étaient des Sémites, et parlaient assyrien. Par extension, l'hébreu comme l'assyrien *Élamtu* est appliqué à la Susiane entière, dont la partie orientale, où se trouvait Suse, avait une population qui n'était ni sémitique ni iranienne (2). » Ainsi la Susiane n'avait reçu ni descendants de Japhet ni descendants de Sem. Avait-elle des habitants à ce moment? Oui, répond M. Halévy : « ils s'appelaient eux-mêmes *Hapirti* ou Apirti, d'où les Grecs ont fait Μάρδοι ou Ἄμαρδοι (3). »

On est tout surpris de voir jeté dans une thèse, où tout jusqu'à présent avait été parfaitement clair, un inconnu comme cet *Hapirti*, qui vous tombe sur la pensée, semblable à une douche d'eau glacée sur une tête brûlante.

C'est que, pour l'ethnographie antibiblique, il est des recoins du globe qu'il ne faut traverser qu'en express. Elle est bien indépen-

(1) M. Halévy ne reconnaît que deux peuples orientaux : les Sémites et les Japhétites; les Schamites sont un peuple africain, ayant leur berceau en Égypte et en Éthiopie, car le noachisme est une erreur.

(2) Halévy, livraison de juillet, p. 12.

(3) Halévy, *ibid*, p. 12.

dante de la révélation, mais elle est esclave de ses systèmes préconçus. Puisque, à l'époque qui nous occupe, il n'y avait que trois grandes races sur le globe, les Sémites, les japhétites et les Schamites; puisque le midi de la Perse était peuplé, mais non de Sémites et de Japhétites, il semble logique de conclure qu'il l'était de Schamites. Mais alors le système antinoachique s'écroule (1) : vous avez les trois races groupées en Assyrie ou autour de cette région. Alors encore, l'Iran n'est plus exclusivement le berceau de la race aryenne : il a eu, au moins dans une partie notable de son territoire, d'autres aborigènes. Aussi nous ne pouvons nous laisser arrêter par ce clair-obscur historique jeté sous nos pas; nous ne nous y heurterons point, et nous avons le droit de demander à laquelle des trois races appartenaient ces *Hapirti*, contemporains d'Élam le Sémite et de Madaï le Japhétite; nous avons le droit de conclure que, puisqu'ils n'étaient ni Sémites ni Japhétites, ils étaient forcément Schamites : tout lecteur de bonne foi en conviendra.

A cette déduction forcée que nous fournit le récit mosaïque, vient se joindre le témoignage des traditions et de l'histoire de l'Iran.

Ces traditions se trouvent consignées dans un ouvrage d'un haut intérêt : c'est le *Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes*, par M. Barbier de Meynard (2). Nous allons résumer l'ensemble des données qu'il nous fournit sur les origines de ce pays.

Au sud de la Susiane était située la province de Fars. Voici ce qui en est dit : « Cette grande et célèbre contrée s'étend du côté de l'Iraq jusqu'à Erradjân, du côté du Hermân jusqu'à Sirdjân, du côté de la mer de l'Inde jusqu'à Siraf, et vers le Sind jusqu'à Mokrân. On fait remonter le nom de Fars à Fars ben Alem (Élam) ben Sam ben Nouch; mais on n'est pas d'accord sur sa généalogie :

(1) M. Halévy, avec beaucoup d'antibibliques, ne reconnaît pas les trois races comme issues de Noé. « N'ayant point », dit Bergmann, « à parler de la souche elle-même, nous n'examinerons pas la *question si Iafète et ses frères Sem et Cham* sont des personnages historiques; ou bien, ce qui est plus probable, s'il faut les considérer comme les personnifications et les représentants des trois races qui étaient principalement connues dans l'antiquité. » — (Bergmann, *les Peuples primitifs de la race de Iafète, esquisse ethnogénéalogique et historique*, p. 7.)

(2) Ce dictionnaire est surtout la reproduction de celui composé par le Persan Yaquout, vers 1218. M. Barbier de Meynard l'a complété par les emprunts faits à d'autres auteurs persans, qui ont écrit du treizième au quinzième siècle de l'ère chrétienne.

les uns le disent fils de Maçour, fils de Sam, fils de Noé; d'autres... le disent fils de Lewi, fils d'Irem, fils de Sam, fils de Noé; d'autres enfin croient que Fars était fils de Thaomus; ils le considèrent comme un roi vertueux et juste, qui vivait à peu près à l'époque du déluge. Il eut huit fils, dont les noms étaient : Djem, Schiraz, Isthakr, Feça, Djennabeh, Kosker, Kolwada et Quarquiciâ. Chacun d'eux reçut un territoire auquel il laissa son nom. »

Si du Fars nous descendons dans le Kerman, limitrophe à la mer des Indes, le *Dictionnaire* nous apprend que « la plupart des historiens persans croient que cette province doit son nom à un fils de Fars », par conséquent à un Schamite.

A l'est des trois provinces précédentes se trouve l'Irân ou l'Irânscher. « Ce nom», dit Abour-Réhan el-Kharezmi, « désigne l'Iraq, le Fars, le Djebal et le Khoraçân. — Les Persans le font dériver d'Irfakhschad, fils de Sam, fils de Noé. D'après Vezid ben Amr el-Faresse, l'Iraq était assimilé au cœur du monde..... Les enfants d'Irân, fils d'Aswad, fils de Sam, fils de Noé, étaient au nombre de dix, à savoir : Khoraçân, Sedjestân, Kermân, Mockrân, Ispahân, Guilân, Sedân, Djordjân, Azerbaïdjân et Arménân. Chacun d'eux reçut en partage le pays qui porte son nom, et dont la réunion forme l'Irânscherhr. — D'autres disent que Feridoun (Noé) partagea son royaume entre ses trois fils : à Selm ou Scherm, il donna le pays des Arabes, et les rois du pays de Roum sont de sa race; — à Iranschehr, c'est l'Iraq, le Djebal, le Khoraçân et le Fars; il fut le père de Kosroès. — Thouh, que l'on nomme aussi Thoudj et Thous, eut le pays de l'Orient : les rois des Turcs et de la Chine descendent de lui. » La place traditionnelle qu'il occupe entre ses deux frères, prouve qu'Iranschehr désigne ici Cham et non Japhet.

Le Khoraçân lui-même a été fondé par un fils de Cham. « Dàqual, le généalogiste, dit que Khoraçân et Hectel, tous deux fils d'Halem, fils de Sam, fils de Noé, quittèrent leur pays après la confusion des langues, à Babel, et se rendirent dans la contrée qui porte leur nom respectif, c'est-à-dire que Hectel s'établit dans le pays de Hecathilah ou la Transoxiane, et Khoraçan dans le pays dont nous nous occupons. »

Le Sind est donné comme une province « limitrophe de l'Inde, du Kirmân et du Sedjestân. On croit que Sind et Hind étaient deux frères, fils de Rouquir, fils de Yoctan, fils de Cham, fils de Noé ».

Ibn-el-Kelby dit que *Sous*, fondateur de la ville du même nom, était fils de Sam, fils de Noé : de même que pour Chiras, « une tradition rapporte qu'elle fut fondée par Chiras, fils de Thahomus; mais selon d'autres, la capitale de ce pays, dans les âges reculés, était appelée Fars, du nom d'un fils de Massour, issu de Sam, fils de Noé ».

Quant aux fondations de Japhet, les traditions persanes n'en signalent qu'une : « Des écrivains bien renseignés pensent que les Déilémiens sont issus de Kacedj ou Kemaschedj, fils de Japhet, fils de Nouh (Noé), et que la plupart de ces montagnes ont reçu le nom de leurs premiers habitants..... Quant au Mouquân et à ses montagnes, leur population provient du Thabarestân, et elle est issue du même Kemaschedj, petit-fils de Noé. »

On nous pardonnera la longueur de ces citations : elles étaient nécessaires pour établir la solidité des traditions par leur unanimité. Qu'on ne nous objecte pas l'incertitude et souvent les contradictions des généalogies invoquées : cela importe peu; ce qui importe, c'est leur parfait accord sur les deux premiers anneaux de la chaîne ethnologique : elles n'hésitent jamais sur ce point. Tous les fondateurs de villes et de provinces, toutes les généalogies viennent de Noé par Sam, à l'exception du fondateur du Thabarestân, qui en descend par Japhet. Or, quand vous avez enlevé la Susiane, le Fars, le Kermân, l'Irân et le Khoraçân, que reste-t-il de la Perse, sinon le nord-ouest de cette région, ou l'ancienne Médie? Mais que dit l'histoire, que dit M. Halévy lui-même? La même chose que les traditions persanes. A part le nord-ouest, la Perse n'était habitée ni par des Sémites ni par des Japhétites. Seulement, les traditions ajoutent une affirmation importante : toutes ces régions étaient habitées par des Chamites. Acceptons, je le veux bien, les *Haperti* de M. Halévy; seulement, sous sa plume, ils étaient des inconnus; désormais, les voilà connus : ils étaient des Chamites.

Mais quels étaient ces Chamites? de quel fils de Cham descendaient-ils? Nous répondons, au nom de la philologie géographique de l'Irân, qu'ils descendaient de Chus, qu'ils étaient des Couschites ou des Éthiopiens. Cette présence des Couschites, principalement dans la Susiane, ne peut présenter aucun doute.

Le nom actuel de la Susiane est le Khouzistân (1). Sa capitale est Suse, et ces deux noms sont des noms couschites.

(1) Le nom dans les trois manuscrits est tantôt écrit avec un *ra* et tantôt avec un *za*; mais, d'après les preuves étymologiques données plus haut, il

Pour le prouver, nous devons faire remarquer que le *ch* hébreu se transforme en *th*, en *c*, en *k*, et même en *s* chez les Grecs : de sorte que le mot Chusim, fils de Chus, subit bien des changements sans qu'on puisse contester l'identité de ces nombreuses variantes. Quant à l'*u*, il fait *ou*, *o*, suivant les diverses langues : il n'y a là, en réalité, qu'une légère modification, les voyelles qui se substituent les unes aux autres ayant une véritable synonymie philologique. Sous le bénéfice de ces réserves, nous sommes obligés de reconnaître, au moins en Susiane, un important foyer couschite.

La Susiane est la dénomination grecque du pays dont Khouzistân est la dénomination parsique. La désinence sitân ou asitân désigne un lieu, un pays : le Khouzistân signifie donc pays de Chous, aussi bien que la Susiane, dont Suse était la capitale, et qui s'appelle Chous en persan, aujourd'hui encore. « Situé à l'extrême droite », écrit Mme Dieulafoy, « un plateau plus élevé domine l'ensemble des tumulus (formés par les ruines de la ville) : Chous, s'écrient les Scharvadas. On était à Suse... Le tombeau de Daniel se présente au pied et à droite de la haute terrasse désignée dans le pays sous le nom de Kalé Chous (forteresse de Suse). »

Il est manifeste ici que le *ch* du parsi et de l'hébreu, en entrant dans nos langues européennes, s'est converti en une simple *s*, qui change singulièrement, pour ceux qui l'ignorent, la physionomie du nom, et l'on est étonné d'apprendre que Suse si connue est le nom couschite ou éthiopien par excellence. Elle l'est tellement que, selon le géographe Ibn-el-Kelby cité plus haut, *Sous*, son fondateur, est fils de Sam, fils de Noé, c'est-à-dire que Chus lui-même aurait fondé Suse.

Suse était bâtie sur la Kerka, que nous identifions avec le Géhon (1). Sur le Karoun ou le Phison, à 70 kilomètres environ

n'est pas douteux que la forme khouristan ne soit due uniquement à la négligence des copistes. (Barbier de Meynard, *Dict. géog. de la Perse*, p. 57, note 2.) Rendons en même temps hommage au puissant abbé Rhorbacher, qui, dans son *Histoire universelle de l'Église catholique*, a écrit ceci : « La postérité de Chus, qui se traduit ordinairement par Ethiopiens, paraît s'être répandue et dans l'Asie, où on trouve encore le Cushistan ou pays de Cush, et dans l'Arabie, d'où la femme de Moïse est appelée Cuschite ou Ethiopienne, et dans l'Ethiopie actuelle. » (T. Ier, p. 3, Ed. Gaume.)

(1) D'après le nouveau *Dictionnaire géographique* de Vivien de Saint-Martin, les Turcs nomment la Kerka Kara-Sou ; ce qui revient à dire : le Kara couschite ou éthiopien ; d'autres donnent le Kara-Sou comme un affluent seulement de la Kerka.

des ruines de Suse, se trouve la ville encore existante de Chouster, elle aussi essentiellement choussite. La véritable étymologie en est indiquée par le passage suivant de Hamzah d'Ispahan : « Schoush est la forme arabe donnée au nom de Sous, ville du Khouzistân. » — « De tous les fleuves qui arrosent le Khouzistân, le plus grand est celui du Touster (le petit Tigre)..... Selon Ibn-el-Maquanna, les premières murailles qui furent élevées après le déluge furent celles de *Sous* et de *Touster*, mais on ignore quel en est le fondateur ainsi que celui d'Éïla. » Ibn-el-Kelby, au contraire, nous l'avons vu, attribue à Chus lui-même la fondation de Suse.

Mais voici une indication plus complète encore. Nous l'empruntons à l'article Kouz : « C'est le pays nommé ordinairement Khouzistân. Khous est également le nom des habitants de ce pays, d'où l'on a formé le surnom de Kouzi, pour ceux qui en sont originaires, comme Suléïman ben el-Khouzi. Un quartier d'Ispahân porte le nom de Khouziân, parce que des familles du Khouzistân s'y sont établies. De ce quartier sont originaires Abou'l'abbas Ahmed ben Haçan el-Khouzi; Ahmed ben Mohammed abou Nasi el-Emin, qui habitait ce quartier, a été nommé el-Kouzi. »

« La langue vulgaire du pays (Khouzistân) est l'arabe et le persan. Mais il y a aussi un idiome local, la langue *khouzienne*, qui n'a aucun rapport avec l'hébreu, le syriaque, l'arabe ou le persan (1). Les habitants sont d'un mauvais caractère, d'une humeur querelleuse et jalouse pour les sujets les plus futiles (2). »

Ces habitants ne seraient-ils pas les dignes descendants de Nemrod le jaloux et le querelleur.

A l'occasion de la langue kouzienne, nous devons ajouter ce curieux détail : « La langue des anciens Perses se composait de cinq dialectes : 1° le pehlewi; 2° le déri; 3° le farsi; 4° le khouzi; 5° le siriani. Le *pehlewi* était la langue que parlaient les rois dans

(1) Cette affirmation est digne d'attirer l'attention des savants orientalistes. L'éthiopien lui-même est rangé parmi les langues sémitiques. Il ne serait pas impossible probablement de reconstituer les principaux élements de l'ancien khouzi. S'il n'appartenait ni au sanscrit ni aux langues sémitiques, mais aux langues touraniennes, ce serait une preuve de plus que la Susiane fut le séjour de Chus et le berceau de la race nègre. Nous recommandons cette recherche à nos jeunes savants catholiques. Nos missionnaires en Assyrie seraient plus que personne en mesure d'étudier sur place un point si intéressant de philologie et d'ethnographie.

(2) Serait-ce téméraire de donner la même étymologie au Kouhistan de la Perse et au Kohistan du Béloutchistan?

leur conseil... Le *farsi* était l'idiome des mobed (prêtres du feu) et de leurs acolytes; il était plus particulièrement en usage dans le Fars. Le *déri* était la langue parlée dans les villes royales telles que Médaïn et usitée parmi les gens de la cour, d'où lui vient son nom... Le *khouzi*, ou idiome des habitants du Khouzistân, était parlé par les rois dans leurs réunions intimes et avec leurs familiers, lorsqu'ils se dépouillaient de leurs vêtements royaux pour se baigner, se parfumer... »

Il est peu de régions qui aient conservé autant de traces philologiques de son origine que la Susiane : en partant du Tigre et en suivant le cours du Kharoun, nous rencontrons la montagne de *Kus*-Guilouy, les localités de *Kus*-Haviseh, *Kus*-Ismaïlyet, *Kus*-Omeyra, avant d'arriver à Ahwas; au delà, toujours sur le même fleuve, *Schous*ter et *Sus*ân.

La Kerka a pour affluent vers sa source le Kara-*Sou*, dans la Médie; et le pays d'Hamadan, qui se divisait en vingt-sept cantons, renfermait ceux de *Nimroud* et de *Kous*chembeh. Dans le Fars, nous rencontrons *Khouz*ân, Kerd-Fena-*Khos*roud et *Khus*hkisen, au sud de la montagne de Kuh-Kala. Plusieurs districts de l'Iraq-Arab ont reçu cette dénomination : *Khos*rew-shah-Firouz, *Kos*rew-scha-Quobad, *Khos*rew-chat-Hormanz. Dans le Khoraçan, nous rencontrons : *Khous*ch, *Khous*chân, *Khosch*, *Khouz*ân, *Kos*tanech.

Hors de la Perse moderne, vers l'Inde, nous avons *Khos*ch, nom d'une porte et d'une rue d'Hérat, dans le Kaboul, dont une des villes principales était *Koschk*. Le Sind comprenait le canton et la ville de *Quous*dar. C'est cette région que Moïse de Khoren, au deuxième livre de son *Histoire*, appelle le pays des *Kouc*hans, qui comprenait, avec le pays de Kaboul, les parties orientales de la Bactriane (1). Enfin, sur les rives occidentales de l'Euphrate existait *Quous en Nalhef*, comme pour indiquer que partout, entre ce fleuve et l'Indus, les Couschites avaient laissé des traces de leur domination.

Nous n'insisterons pas davantage pour établir que la Susiane fut peuplée par Chus et ses descendants : les preuves historiques et philologiques que nous venons de fournir, ont une évidence qui en fait un point d'histoire désormais indiscutable. Et de fait, quelle admirable situation la Susiane fournissait à cet important tronçon

(1) *Revue germanique française et étrangère*, an. 1861.

de la grande famille humaine, pour atteindre aux régions qui lui étaient assignées! Elle s'en allait en Occident, en Afrique, par l'Arabie et le golfe Persique; par son territoire, elle touchait aux Indes, vers lesquelles elle se dirigeait au fur et à mesure de son développement.

On comprend en même temps l'expédition de Nemrod, dont nous avons vu qu'un des cantons de la province d'Hamadan portait le nom. La Susiane confine au Tigre et à l'Euphrate. Le turbulent Couschite, franchissant ces deux fleuves, rejette Assur de l'Euphrate dans la région nord du Tigre, s'installe à Babylone, étend sa domination de l'Euphrate à l'Égypte, où il donne la main à ceux de sa race, et, sans fondations particulières, par le fait de sa prépondérance, voit les siens se mêler aux Sémites dans toute cette région, à laquelle ils donnent leur nom. L'Éthiopie de la sainte Écriture, au temps de Moïse surtout, était donc ces régions des grands fleuves, où Nemrod avait fait prévaloir la prépondérance des siens; c'était surtout la Susiane et l'Iran, berceau de sa race, arrosés par la Kerka ou le Géhon, par le Karoun ou le Phison de la Genèse. Quand nous identifions le Géhon avec la Kerka actuelle, nous répondons amplement et péremptoirement à cette exigence du récit génésiaque, qui place le Géhon en Éthiopie. La Susiane était l'Éthiopie par excellence, le berceau des Couschites, le foyer alimentaire de l'Éthiopie africaine et de l'Éthiopie indienne. Chus avait eu cette région en partage : c'est là qu'il demeurait; c'est là incontestablement aussi que résidait Nemrod avant ses conquêtes, dans ce fameux canton médique de *Nimroud*, qui a gardé son nom; c'est là qu'habita également son frère Hévila, comme nous allons le voir.

L'abbé Dessailly.

(*A suivre.*)

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE[1]

I

Il y a quelques semaines, revenant de la Corse, où nous avions été nous retremper dans l'air natal et dans les douceurs de la famille et de l'amitié, nous nous arrêtions quelques heures à Nîmes, pour en visiter les fameuses arènes.

De l'attique, on jouit d'une vue charmante sur les boulevards, les places, les monuments, la plaine et les collines de la belle cité provençale. Nous contemplions le vaste amphithéâtre dont les trente-cinq rangs de gradins pouvaient recevoir près de vingt-quatre mille spectateurs. En constatant le délabrement des murs d'enceinte et des portiques, la disparition des riches sculptures qui en faisaient jadis l'ornement, et les regrettables ravages que la main de l'homme et les morsures du temps ont faits sur ce monument grandiose, nous ne pouvions nous empêcher de nous écrier : Quel malheur que cette superbe construction ne soit pas arrivée jusqu'à nous dans sa beauté primitive! Comme elle eût été mieux appréciée et plus admirable!...

Ce regret que nous avons éprouvé en présence des imperfections et des lacunes d'une création matérielle, œuvre du génie de l'homme, M. l'abbé Le Monnier l'a ressenti, d'une manière plus vive encore, en présence d'une magnifique création spirituelle, œuvre de la main de Dieu, dégradée et presque défigurée par les inéluctables vicissitudes de la vie : nous voulons parler de la grande et si sympathique physionomie de saint François d'Assise.

Des écrivains sincères, des hommes d'un grand talent, des saints vénérés par l'éclat de leurs vertus, tels que le bienheureux Thomas

(1) *Histoire de saint François d'Assise*, par M. l'abbé Léon Le Monnier, curé de Saint-Ferdinand des Ternes. 2 volumes in-8°. Paris, Victor Lecoffre. — Lyon, Vitte et Perrussel.

de Celano, les Trois Compagnons, saint Bonaventure, les auteurs des *Fioretti*, etc., etc., ont entrepris de transmettre à la postérité la vie du grand patriarche; mais cette immense somme d'efforts pour mettre dans son vrai jour cette grande figure ne l'a pas moins laissée dans une ombre fâcheuse, nous dirons plus, énigmatique.

C'est ce qui explique la parole du cardinal Guibert, parlant à M. Le Monnier, de ce saint : « J'apercevais des points lumineux », disait le judicieux prélat, « mais ces points ne se joignaient pas. »

C'est que, en effet, de tous les historiens qui ont écrit la vie de saint François, aucun ne l'a donnée complète, lumineuse, authentique.

« Cette situation » parut intolérable au vénéré curé de Saint-Ferdinand, qui tient à voir clair et juste en toute chose.

Pénétré de ce principe de saint Thomas, que « l'amour suit la connaissance », il a généreusement entrepris de mieux faire connaître le patriarche d'Assise, pour le faire mieux aimer. Pour atteindre sûrement son but, M. Le Monnier s'est surtout attaché à évoquer les précieux témoignages des anciens historiens, trop longtemps restés dans l'ombre. Son unique souci a été d'encadrer tout ce que Thomas de Celano, les Trois Compagnons et saint Bonaventure ont rapporté, et de faire un récit unique et harmonieux de leurs récits disparates.

Ce qui donne un caractère de nouveauté intéressante à son *Histoire de saint François*, c'est que, sortant de la voie battue, M. Le Monnier fait appel à l'histoire générale, et nous montre son héros jouant un rôle considérable et exerçant une puissante influence dans le gouvernement de l'Église et dans les évolutions de la société.

Ayant minutieusement étudié saint François dans sa famille et dans le monde, dans l'apostolat et dans le cloître, dans ses relations avec la société et dans ses rapports avec Dieu, dans son intimité avec la nature et dans ses luttes avec le démon, M. Le Monnier s'est trouvé plus en état que personne de nous le faire bien connaître.

Mettant à la disposition de sa plume une vaste érudition, une connaissance approfondie des hommes et des événements, un remarquable talent d'historien et un cœur de prêtre et de poète, il nous présente un saint François tout autre que celui que ses nombreux devanciers avaient mis sous nos yeux, un saint François plus vrai, plus vivant et plus lumineux; il nous montre dans cette

vie une admirable unité de but, de plan et de moyens d'action. Tout se lie, tout s'enchaîne, tout se suit avec un ensemble parfait : enseignement et fondations, règle et prédication, organisation religieuse et sociale, tout porte l'empreinte d'une conception supérieure, d'une sagesse étonnante, d'une expérience consommée; pour tout dire, en un mot, c'est une véritable révélation pour la religion, pour la société et pour l'histoire.

Négociant et chevalier, apôtre et soldat, homme d'oraison et d'action, obéissant au dernier de ses frères et tenant tête au Soudan, chérissant la pauvreté pour lui-même et recherchant la magnificence pour les temples de son Dieu, meurtrissant son corps dans les épines et l'élevant aux plus sublimes ravissements de l'extase, François nous apparaît, sous la plume de M. Le Monnier, comme le plus heureux mélange de force et de délicatesse, de courage et de timidité, de dévouement et d'abnégation, de douce modestie et de haute exaltation, en un mot, comme un merveilleux composé d'ombre et de lumière, de simplicité et de grandeur, de terrestre et de divin : c'est une des plus complètes productions de la nature, une des plus aimables créations de la grâce. On sent que le nouvel historien a fait passer toutes les tendresses de son cœur, toute l'onction de sa piété, toutes les facultés de son âme, dans le récit des faits et gestes de son héros.

Il s'est attaché à son saint comme le peintre à sa toile, comme le musicien à son instrument, comme le jardinier à son parterre : comme eux, il en fixe avec amour les traits charmants, il en fait résonner les paroles avec une délicieuse mélodie, et répand le parfum de ses vertus avec une édifiante profusion.

Si nous avons bien saisi la pensée maîtresse du nouvel historien de saint François d'Assise, il nous semble qu'il s'est appliqué à nous montrer son héros sous ses trois aspects les plus saillants : comme homme, comme saint, comme apôtre.

C'est ce que nous allons résumer dans cette étude consacrée à un ouvrage qui fera époque dans l'hagiographie du dix-neuvième siècle.

I

L'HOMME

Pour atteindre ses fins avec douceur, force et efficacité, Dieu prépare toujours ses instruments avec une rare sagesse et une

incomparable harmonie. Voulant faire de François un grand saint, il commença par en faire un homme accompli. Les trésors dont il le comble enrichissent tellement sa belle nature, qu'elle deviendra tout naturellement la pierre d'attente de l'édifice de la grâce.

Si nous soulevons, en effet, le voile qui nous cache les qualités naturelles de François, nous y verrons comme une brillante germination de dons précieux, d'instincts délicats, de sentiments élevés, qui charment l'esprit, qui reposent le cœur, et qui font du bien à l'âme.

Obligé de nous restreindre dans cette étude si pleine d'attrait, nous nous contenterons d'admirer dans notre héros son honnêteté et sa sensibilité, son courage et son intelligence, sa sincérité, sa joie et son amabilité.

« Je veux bien qu'on soit un *saint*, mais je veux qu'on soit d'abord et superlativement un honnête homme. » Cette pensée de Mme Swetchine, nous la voyons parfaitement réalisée chez François d'Assise.

Né, en 1181, d'un père qui s'était fait un nom d'honorabilité dans le haut commerce, et d'une mère qui alliait la noblesse du nom et des sentiments, *matrem honestissimam*, François apporta dans la vie un caractère droit, loyal, foncièrement honnête. Respectueux de sa dignité, jaloux de sa vertu, esclave de l'honneur, François se garda bien de donner dans les écarts de la jeunesse, si faciles à cet âge.

Tout en aimant les fêtes et les spectacles, les jeux et la danse, le gai savoir et la poésie; tout en vivant au milieu d'une jeunesse joyeuse, frivole, passionnée, d'une jeunesse « qu'il traînait après lui comme une queue d'iniquité », il resta toujours maître de lui-même, respecta toujours ses paroles et ses conversations, ne franchit jamais les bornes de l'honnêteté, et demeura constamment courtois et chaste.

Nature compatissante et généreuse, il promit à Dieu de ne jamais refuser l'aumône; il disait qu'il ne pouvait entendre un pauvre lui demander la charité pour l'amour de Dieu sans en être remué dans ses fibres les plus intimes : ici, se reprochant d'avoir mal reçu un mendiant, il court après lui et il lui fait une large aumône; là, rencontrant un noble tombé dans la pauvreté, il lui donne les riches habits qu'il avait à peine portés; ailleurs, nous le voyons dépenser des sommes considérables pour faire la charité; et lorsque l'argent lui fait défaut, il donnera un de ses bijoux, un

morceau d'étoffe, la moitié de ses vêtements, quelquefois même son linge de corps. Ah! c'est que, avec son caractère chevaleresque, il avait voué un amour passionné, héroïque, à la *dame de ses pensées*, la Pauvreté.

Cette sensibilité n'excluait pas chez lui un grand courage et une grande force de volonté. Son rêve était d'être armé chevalier sur un champ de bataille : nous le voyons, tout jeune encore, défendre, les armes à la main, l'indépendance communale d'Assise contre l'oppression de Pérouse, sa rivale; et, quelques années après, s'enrôler dans l'armée de Jean de Brienne, chargée par Innocent III de défendre contre les Allemands tracassiers la tutelle de l'enfant mineur d'Henri VI et de l'impératrice Constance.

Quelle force d'âme n'a-t-il pas déployée contre son corps, « l'époux impur de l'âme », comme l'appelle un grand poète! Ici, nous voyons qu'il l'étend sur la dure pour lui donner quelque repos; là, il le fouette de cordes cinglantes, pour mater ses révoltes; ailleurs, il le jette dans les ronces et les épines, pour étouffer dans le sang ses insubordinations; comme l'Apôtre, il l'a tellement réduit en servitude, que ce pauvre corps le suivra comme un chien dressé suit son maître, qu'il préviendra ses désirs et qu'il l'obligera à se demander s'il lui accorde tout ce qu'on doit accorder à un bon serviteur.

En disant de saint François qu' « il avait brillé dans le temple de Dieu comme l'étoile du matin au milieu des nuages », Grégoire IX, tout en exaltant ses vertus surnaturelles, rendait un juste hommage à ses qualités naturelles, et surtout à son intelligence. Oui, l'intelligence, cet œil de notre âme, *animæ nostræ oculus*, comme l'appelle saint Bernard, brillait au premier rang dans cette riche nature. Dieu l'avait même marquée de trois caractères qui en font une âme d'élite : il l'avait faite *intuitive*, *solide* et *poétique*.

On a dit de Napoléon Ier qu'il devinait ce qu'il n'avait jamais appris : on peut en dire autant de François d'Assise. C'est par intuition que, tout jeune, il comprit le côté noble et élevé de la chevalerie, et qu'il en fit le point de départ de son progrès moral; c'est par intuition qu'il comprit que la pauvreté volontaire était le vrai remède aux maux de l'Église; qu'il institua le tiers ordre, qui devait détruire la féodalité et restituer aux communes l'indépendance et la paix; qu'il résolut, enfin, les difficultés théologiques et scripturaires demeurées insolubles aux savants de l'époque; ce qui leur

arrachait cet aveu admiratif : « La théologie de votre fondateur a le vol de l'aigle; la nôtre se traîne et rampe à terre. »

A l'intuition, François joignait la *solidité*. Malgré sa nature facile, vive et impressionnable, il possédait une merveilleuse sobriété d'esprit; ennemi des vains ornements et de l'exagération, il savait garder une juste mesure dans ses appréciations et dans sa conduite. Un religieux poussait l'amour du silence jusqu'à se confesser par signes; ses frères le considéraient comme un saint. François le reprend de cette singularité; ses religieux le trouvent bien dur : « Arrêtez, leur dit-il; ne me vantez pas ce qui n'est qu'un piège du démon. » Quelque temps après, le frère, démasqué, quittait l'habit et finissait mal.

Enfin, son intelligence était *poétique*. « Le poète, a dit Lamartine, doit être un homme pieux et rempli de la présence et du culte de la Providence; sa mission est de faire aspirer les hommes au monde invisible et supérieur, de faire proférer le nom suprême à toute chose, même muette. » Tel était l'esprit poétique en François. « Il lui apportait, dit M. Le Monnier, une perpétuelle révélation de Dieu : un site gracieux, une végétation luxuriante, les jeux changeants de la lumière, le mouvement animé des sources, il n'y avait pas de beauté qu'il ne fît profession de comprendre ou d'aimer. La nature lui fut toujours amie; il y trouvait, pour sa piété, un point d'appui et comme des ailes, et il considérait les êtres créés comme sortis du sein paternel de Dieu. »

Aussi il fallait voir comme il les aimait, ceux surtout auxquels Jésus-Christ s'est comparé, tels que la *lumière*, les *vers*, les *agneaux*. C'était le plus sérieusement du monde qu'il disait : notre frère le feu, nos petits frères les agneaux, notre sœur l'eau, nos petites sœurs les alouettes. Il fallait voir comme il veillait à ce qu'il ne leur arrivât pas de mal et qu'elles n'éprouvassent aucune souffrance! Ici, nous le voyons porter délicatement au bord de la route un petit ver, pour lui éviter d'être écrasé par le pied des passants; là, il portera du miel et du vin à des abeilles, que la longueur de l'hiver peut exposer à la mort; ailleurs, il recommandera à ses frères de respecter, en faisant la ramée, les petites racines, pour que les cépées rejaillissent et résistent, grâce à cette précaution.

Il va plus loin : il veut que toutes les créatures honorent Dieu autant qu'elles en sont capables.

Qui ne connaît, en effet, le *Chant des créatures* que François,

sur la fin de sa vie, composa en l'honneur du Créateur? C'est une charmante paraphrase de l'*Omnis terra adoret te et psallat tibi* de David. Avec quelle grâce naïve, quels accents touchants et quels joyeux transports il éveille les notes silencieuses de la nature, les réunit en un pathétique chœur de chant, et les fait monter sur les ailes d'une prière ardente jusqu'aux pieds du Très-Haut, pour y déposer le tribut respectueux et ému de l'adoration, de l'amour et de la reconnaissance!

Avec une intelligence intuitive, solide et poétique, François professait un grand respect et une religieuse estime pour la science. Un jour qu'il aperçut quelques pages manuscrites traînant à terre, il les ramassa pieusement, de peur qu'elles ne fussent foulées aux pieds, en disant : « Le nom de Dieu est peut-être là. » Il veut que la science échauffe l'âme et conduise à Dieu; il indique les qualités qui doivent distinguer ceux qui professent : il veut avant tout qu'ils aient la vocation de l'enseignement, qu'ils pratiquent ce qu'ils enseignent, qu'ils vivent dans l'humilité et qu'ils ne se laissent point enfler par la science.

Après avoir fait connaître l'intelligence de François, nous devons parler de sa sincérité. « Qu'il traîtât avec Dieu, avec les hommes ou avec lui-même, il portait l'amour de la vérité jusqu'à une sorte de passion. » C'est ainsi qu'il exigeait dans la prière une attention soutenue, un recueillement parfait : « Quelle honte, disait-il, de se laisser aller à des divagations de néant, quand on adresse la parole au grand Roi! »

Quand il promettait quelque chose il s'empressait de tenir sa parole : ayant rencontré, un jour, l'Abbé du monastère de Saint-Justin, qui lui demande de prier pour son âme, François, après le départ de son interlocuteur, se jette à genoux pour s'acquitter de son obligation. Sa sincérité allait plus loin : dans son humilité, il se faisait une espèce de joie de dévoiler ses défauts et les adoucissements que réclamait sa santé; c'est ainsi que nous l'entendons souvent dire au peuple : « Vous me croyez un saint; vous êtes dans l'erreur : tel que vous me voyez, j'ai mangé des aliments apprêtés au lard tout le dernier carême. »

A côté de sa sincérité, quel attrait pour les joies pures, quelle charmante amabilité ne voyons-nous pas dans son caractère! « Sa douceur exquise, » nous dit saint Bonaventure, « ses manières pleines d'élégance, sa longanimité, son incomparable affabilité, une géné-

rosité qui donnait sans compter, tout cela était et la révélation d'un heureux caractère et le prélude des bénédictions qui l'attendaient. »

Rempli de cette pensée de saint Paul : « Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur », François recherchait tout ce qui pouvait satisfaire ce délicat besoin de son âme : tantôt nous l'entendons prier un frère de lui chanter quelque cantique au son d'un instrument; tantôt nous le voyons lui-même s'accompagner avec un violon qu'il avait fabriqué de deux bâtons et d'un fil tendu; tantôt, enfin, il s'extasie en pleine nuit aux sons harmonieux d'un luth qu'un ange lui faisait entendre sous la fenêtre de sa cellule.

C'est ce qui fait qu'il regardait la tristesse comme une redoutable maladie. « Que les frères, disait-il, évitent de jamais se montrer sombres, tristes et chargés de nuages, comme des hypocrites; au contraire, qu'on les trouve en tout temps joyeux dans le Seigneur, gais, aimables, gracieux comme il convient. »

Tel est l'homme dans saint François. « Dans le monde, dit Joseph de Maistre, il n'y a pas de sujet qu'on traite plus volontiers que celui des avantages de l'honnête homme isolé sur le faquin le plus fortuné; il faut l'avouer, si le bonheur, même temporel, ne se trouve pas là, où sera-t-il donc (1)? »

Eh bien! nous pouvons dire que François, ayant possédé à un degré si élevé toutes les qualités naturelles de l'homme, l'honnêteté droite et délicate, la sensibilité et la générosité, a par là même goûté tout le bonheur qu'elles renferment.

II

LE SAINT

Avec une nature si riche, si délicate et si aimable; avec un caractère si élevé, si noble et si chevaleresque; avec un tempérament si vaillant, si honnête et si franc; avec une intelligence si prime-sautière, si solide et si poétique, François portait déjà en lui-même des dispositions on ne peut plus précieuses, dignes et parfaites pour recevoir l'édifice surnaturel de la grâce. La lumière céleste n'avait qu'à briller, ses yeux étaient ouverts pour la recevoir; l'amour divin n'avait qu'à se répandre, son cœur était prêt à s'embraser; Dieu n'avait qu'à parler, l'homme était prêt à l'écouter; l'image radieuse

(1) *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. Ier, p. 162.

de la sainteté n'avait qu'à paraître pour que François, enthousiasmé, s'écriât comme le héros de *la Divine Comédie :* « O sainte, ta parole m'éclaire, m'embrase et me vivifie de plus en plus!

O amanza del primo Amante! o diva,
. . . . . il cui parlar m'innonda,
Escalda si, che più m'avviva!

La cause occasionnelle, ou, pour mieux dire, providentielle, de son retour à Dieu, fut une maladie.

Avec son intuition habituelle, François comprit la leçon. Étudiant la vie à la lumière de la mort, qu'il avait vue de près, il comprit que la jeunesse et la beauté, la richesse et le plaisir, les honneurs et la gloire ne sont que des apparences trompeuses, indignes d'un esprit qui réfléchit et d'un cœur haut placé. Dès lors il demeura convaincu qu'il n'avait pas encore trouvé sa véritable voie, et qu'il devait aspirer à un but plus élevé. Ce qui le confirma dans cette persuasion, ce furent deux songes : dans le premier, il avait vu un magnifique palais rempli d'armes de guerre, habité par une dame d'une éclatante beauté et revêtue des vêtements de fiancée; dans le second il avait entendu une voix mystérieuse qui lui disait : Lequel peut te faire plus de bien, le maître ou le serviteur? Pourquoi délaisses-tu Dieu, qui est le maître? Retourne dans ta ville natale : là on te dira ce que tu dois faire.

Perplexe, agité, rempli de mille pensées, cherchant à deviner le sens de la vision et l'explication de ces paroles, toujours conséquent avec lui-même, disant adieu aux rêves de gloire et à ses joyeux compagnons d'armes, — car il allait pour se battre dans la Pouille, — il reprit immédiatement le chemin d'Assise.

Grande fut la surprise de ses amis en le voyant si vite de retour. Mais François se sentait de plus en plus dégoûté de cette vie factice, et se nourrissait des graves et sérieuses pensées que la foi lui inspirait et que sa conscience approuvait avec une vive satisfaction.

Comme indices de cette transformation intérieure, nous voyons chez lui un plus grand besoin de prière : que de fois ne l'a-t-on pas surpris s'éloignant furtivement, soit de son comptoir, soit de ses camarades, pour aller prier dans un oratoire, dans un endroit écarté, et même dans une grotte!

Nous trouvons un nouvel indice de cette transformation dans son immense charité pour les pauvres, charité que nous avons

déjà signalée, constante, désintéressée, généreuse; cette charité, il l'exerçait, non pas seulement envers les pauvres mendiants, mais aussi envers les pauvres prêtres des campagnes, auxquels il donnait du linge, des ornements, et tout ce qui était nécessaire au culte.

Détaché du monde par le mépris de ses plaisirs, uni à Dieu par le doux lien de la prière, François puisait un nouvel aliment pour son âme dans la contemplation de Jésus crucifié; ce spectacle remplissait son être de tant de repentir et de reconnaissance, de tant de tendresse et d'émotion, surtout depuis le jour où Notre-Seigneur lui apparut tel qu'il était dans son supplice, qu'il ne pouvait plus songer à la Passion, sans être tenté d'éclater en sanglots et en larmes.

Dieu avait jeté dans cette âme si naturellement chrétienne les premiers germes de la sainteté; il ne restait plus qu'à les faire éclore. Un trait de lumière jaillissant du cœur de Jésus devait opérer cette éclosion. Un jour que François était prosterné, dans l'église délabrée de Saint-Damien, devant une peinture qui représentait Notre-Seigneur sur la croix, il entendit une voix qui, par trois fois consécutives, lui disait : « François, ne vois-tu pas que ma maison tombe en ruine? Va donc et mets-toi à la réparer. » — « Bien volontiers, Seigneur, » répondit le pieux jeune homme. Revenu de l'émotion que lui avaient occasionnée cette voix et cette mission, François fait un signe de croix, va offrir une forte somme d'argent au prêtre qui desservait la pauvre église, remonte à Assise chercher un gros paquet d'étoffes, qu'il porte à cheval à Foligno, et qu'il y vend ainsi que sa monture; il remet le produit de cette vente au desservant, et le prie de l'autoriser à demeurer avec lui pour commencer sans retard les réparations demandées.

Bernardone, apprenant le départ de son fils pour Saint-Damien, va le trouver, la menace aux lèvres, et, devant l'invincible résolution de François, qui lui dit « avoir reçu une mission de Dieu et qu'il l'exécuterait coûte que coûte », il le cite devant l'évêque de la ville, pour l'obliger à lui restituer tout l'argent qu'il avait pris à la maison et dont il n'avait pas le droit de disposer. Devant les douces remontrances de l'évêque, François, entrant dans une pièce voisine, se dépouilla de ses vêtements, reparut bientôt recouvert d'un cilice, et tenant ses habits d'une main et de l'autre la bourse abandonnée sur la fenêtre de l'église, il les déposa aux pieds de l'évêque, en disant ces touchantes paroles : « Écoutez et comprenez : jusqu'à ce jour,

j'ai appelé Pierre Bernardone mon père; désormais je dirai en toute vérité : Notre père qui êtes aux cieux, en qui j'ai mon trésor et ma solide espérance. »

L'évêque, tendrement touché de cette scène émouvante, recouvrit François de son propre manteau.

Libre de toute entrave, François se livra à son aise à ses pieuses méditations et à ses goûts de travail obscur, de charité dévouée et de mendicité humiliante.

L'heure de sa vocation approchait. C'était le 24 février 1209. Ayant entendu le célébrant réciter ces paroles de l'Évangile : « N'ayez ni or, ni argent, ni monnaie dans votre bourse, ni sac pour le voyage, ni deux habits, ni souliers, ni bâton », il alla trouver le prêtre, après la messe, pour lui en demander l'explication; éclairé par l'enseignement qu'il demandait, voilà bien, dit-il, ce que je cherchais depuis longtemps; voilà ce que j'appelais de tous mes vœux. » Immédiatement il sortit de l'église, jeta sa bourse, sa chaussure et son bâton, se revêtit d'une tunique grise avec une corde pour ceinture : il avait trouvé la forme définitive de sa vocation.

Nous allons voir avec quelle fidélité il répondit à l'appel du Très-Haut, et quels pas de géant il fit dans la voie de la perfection.

La sainteté est comme la lumière. Pour étudier la nature de celle-ci, le physicien la soumet au prisme, qui lui en montre les diverses couleurs dans le spectre solaire. L'hagiographe est obligé d'agir de même pour connaître et étudier la sainteté du patriarche d'Assise : il lui faut analyser chacune de ses vertus, les étudier à part, décomposer, pour ainsi dire, le nimbe glorieux qui environne d'un si brillant éclat cette éblouissante figure.

Au premier plan, nous trouvons l'humilité, si justement appelée par les maîtres de la vie spirituelle, la base fondamentale de l'édifice de la perfection.

Saint François l'a comprise avec une intuition remarquable; il l'a vue et l'a voulue vraie; il l'a pratiquée avec une simplicité, une mesure, un calme et un heureux mélange de qualités en apparence opposées, dignes de la plus haute philosophie et du plus fier ascétisme.

Reconnaissant qu'il avait beaucoup reçu de la libéralité divine, il reportait à l'Auteur de tout don, avec une promptitude instinctive, les marques de respect, les honneurs, les hommages que lui attiraient ses qualités et ses vertus.

Un jour que son compagnon lui faisait remarquer qu'il acceptait les marques de vénération avec une certaine complaisance et qu'il ne faisait rien pour les repousser, le bienheureux père lui répondit : « Je suis si éloigné de les repousser qu'ils me paraissent à peine suffisants. Je ne m'attribue ni ne m'approprie rien de ces hommages; je renvoie tout à Dieu, les yeux fixés sur sa majesté, et me tenant dans le limon de mon origine. »

« Que pensez-vous de vous-même? » lui demanda un jour le F. Pacifique : « Moi, répondit François, ma conviction est que si un coquin avait reçu autant de grâces que moi, il serait dix fois plus spirituel que je ne le suis. »

Solidement appuyé sur l'humilité, qui puisait ses forces en Dieu ; se défiant de ses infirmités morales, saint François, qui portait déjà dans son âme comme un fond de réserve, de respect et de dignité, se trouva tout naturellement amené à aimer et à pratiquer la chasteté.

Si la Providence veilla sur lui, nous pouvons dire qu'il s'était soumis lui-même à une continuelle et scrupuleuse vigilance. Attentif à réprimer les moindres révoltes intérieures, il livrait parfois de rudes combats à son corps en rébellion. Ne l'a-t-on pas vu, à plusieurs reprises, se rouler dans les épines ou dans la neige pour rester maître de lui-même?

Le pèlerin, avec surprise,
A la place où l'ange d'Assise
Déchira sa chair aux buissons,
Voit des roses toujours naissantes,
Roses blanches ou rougissantes,
Qui brillent en toute saison (1).

Chaste lui-même, il prêchait la chasteté à ses frères; il fallait entendre quelles minutieuses et paternelles recommandations il leur faisait touchant les rapports familiers, les conversations et les regards! « Ne vous endormez pas, leur disait-il : le grand piège de l'ennemi est là. »

Humble et chaste, saint François était un modèle d'obéissance : sans parler de son obéissance à Dieu, qu'il considérait comme son premier supérieur et auquel il obéissait presque en aveugle, il avait l'habitude de dire qu' « il obéirait à un novice d'une heure aussi

(1) De Ségur, *Poème de saint François.*

aisément qu'au plus sage et au plus ancien de son ordre ». Obéir, disent ses historiens, lui semblait plus facile et plus sûr. C'est ce qui fait qu'on l'a vu souvent abandonner son sentiment, même quand il le tenait d'une révélation particulière, pour se ranger à l'avis d'un de ses frères.

Il était tellement pénétré de la nécessité de l'obéissance, qu'il en fit l'âme de la vie religieuse; il la voulait *prompte*, *cordiale*, *absolue*.

A l'obéissance saint François joignait la simplicité. « François », remarque M. Le Monnier, « croyait que là où est la simplicité, là est la grâce. C'est pour cela qu'il témoignait une sorte de préférence pour les petits et les pauvres. » Il affectionnait cette parole du Maître : « Je vous remercie, mon Père, de ce que vous avez révélé ces choses aux petits. » Il voulait que son ordre fût ouvert aux pauvres et aux ignorants. Il disait souvent, quand on lui rasait la tête : « Ne me faites pas une grande couronne : je veux que mes frères simples voient à ma tête quelle place ils occupent dans mes pensées. »

La simplicité devait le conduire naturellement à la mortification. Dieu, dit l'Écriture, « avait fait l'homme droit. » *Fecit Deus hominem rectum* (1). Or, l'homme simple étant naturellement droit, François ne pouvait supporter les incartades, les résistancee et les fausses manœuvres du corps.

Voilà pourquoi, se souvenant aussi de ces paroles de l'Apôtre : « Ceux qui sont à Jésus-Christ, crucifient leur chair avec ses passions et ses concupiscences (2) », François s'appliqua à se mortifier d'une manière toute particulière. A moins d'être malade, il usait rarement d'aliments cuits, et quand il en usait, il les rendait insipides en les noyant dans l'eau; l'eau froide était sa boisson quotidienne; souvent il couchait sur la dure.

Toutes ces vertus seraient incomplètes, si elles n'avaient pas été animées et comme vivifiées par leur aliment indispensable et fécondant : nous voulons dire l'esprit d'oraison. Persuadé que sans oraison il n'y a pas d'avancement possible dans la voie de la perfection, il y consacrait son esprit, son cœur et son temps : quoi qu'il fît, son âme priait; elle avait su conserver sous ses yeux, presque à l'état permanent, la présence de Dieu; on le voyait souvent ramasser toutes ses

(1) Eccle., VII, 30.
(2) Gal., V, 24.

facultés pour mieux les appliquer à la contemplation des attributs divins, allant joyeusement de l'un à l'autre, y collant pour ainsi dire son cœur, en extrayant tout ce qu'il y avait d'émotion, de tendresse et de suavité, puis s'épanchant en vifs transports de foi naïve, de piété tendre, de repentir brûlant et d'affectueuse reconnaissance. « Ce n'était plus un homme en prière, dit Celano, c'était la prière même. »

Ces vertus devaient être couronnées et comme magnifiquement éclairées par la plus brillante de toutes, l'amour pour Dieu, que M. Le Monnier appelle si bien « la dernière démarche de l'âme vers Dieu, celle qui achève le don qu'elle fait d'elle-même ».

Comment saint François, qui aimait si passionnément les créatures subalternes, n'aurait-il pas aimé leur Créateur et son Père des cieux? « Il faut beaucoup aimer l'amour qui nous a beaucoup aimés », avait-il l'habitude de dire à ses frères : aussi se livrait-il à cet amour divin sans réserve. Saint Bonaventure nous apprend qu' « il était pénétré de l'amour de Dieu comme un charbon est pénétré par le feu ».

Son amour, dit M. Le Monnier, n'était pas fait de somnolence et de molles aspirations, comme est fait le nôtre : c'était un amour généreux, n'arrivant pas à se satisfaire, violent en ce sens.

François trouvait une nouvelle source d'amour dans la personne adorable de Notre-Seigneur; l'Incarnation lui semblait, comme à saint Paul, le grand mystère de piété où Dieu et l'homme doivent se rencontrer : aussi il faut entendre avec quels accents brûlants il déclare son amour à *l'Amant véritable* des âmes, comme l'appelle Bossuet : « O Christ, s'écrie-t-il, comment, depuis que tu m'a transformé en toi, puis-je être encore maître de moi? Le fer rougi au feu, l'air embrasé par le soleil perdent leur forme en prenant un autre aspect : ainsi l'âme devient amour lorsque tu l'as revêtue de toi-même. » — « Mon cœur, continue-t-il, atteint, brûle de tendresse; il brûle et ne trouve point de refuge, il se consume comme la cire au feu; il vit et il meurt; il languit et n'a point de relâche ».

Tels étaient les cris sublimes de cette âme blessée d'amour; telles étaient les flammes brûlantes qui jaillissaient de ce foyer de charité; tels étaient les ineffables épanchements qui s'opéraient du trop plein de ce cœur dans le cœur attendri de son maître Jésus : cris, flammes, épanchements dignes de l'auteur des Cantiques, qui eussent fait les délices de sainte Thérèse, et que l'auteur de l'*Imitation*

eût enchassé dans son chant de divine dilection, comme une perle fine dans un écrin d'or et de soie. Après l'amour de Notre-Seigneur dans la crèche, sur la croix et dans l'Eucharistie, c'était l'amour de la sainte Vierge, des saints anges, des saints apôtres Pierre et Paul, et des reliques des saints, qu'il entourait de respect et d'honneur.

Telle était la sainteté à laquelle François était parvenu à force de viligance continue, d'efforts constants, de dures austérités, d'oraisons, de prières, de luttes héroïques et d'union avec Dieu. On peut dire que la perfection évangélique était égale en lui au triple point de vue de la chasteté, de l'obéissance et de la pauvreté.

III

L'APOTRE

Après l'homme et le saint, reste l'apôtre.

Tout en travaillant à sa santification, François s'occupait avec une activité prodigieuse du monde, du bonheur des autres, du salut des âmes et de la société, du triomphe de l'Église et de la glorification du nom de Dieu. « Nous devons, disait-il à ses quatre premiers compagnons, nous bien rendre compte de notre vocation : ce n'est pas seulement pour notre salut personnel, mais aussi pour le salut d'un grand nombre, que Dieu nous a miséricordieusement appelés. »

Pour atteindre plus sûrement son but et pour donner à son zèle de plus nombreux éléments d'action, il conçut le projet de réunir ses premiers disciples en une fraternelle association. Mais comme il ne voyait pas clairement le rôle que la Providence lui destinait, et que la mission de fondateur était faite pour le jeter dans une mystérieuse frayeur, François eut recours à la prière. Après s'être longuement entretenu avec Dieu dans l'église de la Portioncule, pour mieux connaître les divins desseins, voilà qu'il se sentit intérieurement éclairé et mû par la grâce, qui lui montra d'une manière certaine l'extension que devait bientôt prendre son œuvre. Tout hors de lui-même, il court vers ses frères et leur dit : « Ah! courage, mes bien-aimés! réjouissez-vous dans le Seigneur; que votre petit nombre ne vous attriste point... Dieu vient de me révéler qu'il vous fera croître et que vous serez répandus jusqu'aux extrémités du monde. J'ai vu une grande multitude venant à nous, pour prendre le même habit et mener la même vie. »

Après leur avoir fait connaître cette douce vision et ses conso-

lantes espérances, François donna ses instructions à ses compagnons, et les envoya deux à deux prêcher la pénitence pour la rémission des péchés. M. Le Monnier nous fait une peinture touchante de leur prédication naïve et de leur zèle industrieux, de leurs rudes épreuves et de leur douce patience, de leur esprit de pauvreté et de leur tendre amour des âmes.

Au cours de ces missions, le petit nombre de disciples de François s'était accru jusqu'à douze. Pour ne pas laisser sa petite communauté livrée au caprice, aux inspirations personnelles et aux incertitudes du hasard, François se mit en devoir de rédiger une règle courte, simple et précise, dans laquelle, après avoir rapporté les conseils évangéliques, il prescrivait l'obéissance, la charité et la pauvreté, qu'il voulait entières, absolues.

Ayant obtenu d'Innocent III l'approbation de sa règle, François alla fixer sa demeure près de la ville d'Assise, dans une vieille masure trop étroite, qu'il dut quitter, après un court séjour, pour se réfugier avec ses frères dans l'abbaye des bénédictins du mont Soubase. L'Abbé leur céda la petite chapelle de Sainte-Marie de la Portioncule, qui devint dès ce moment le siège définitif du nouvel ordre. Nous voudrions pouvoir dire ici les progrès rapides de la petite communauté, la vie de François avec ses frères, leurs douces vertus et les caractères généraux de sa direction. Ce sont là des pages édifiantes et instructives, que M. Le Monnier a écrites de main de maître, et dont nous recommandons la lecture aux supérieurs et aux inférieurs, pour qu'ils y apprennent, les uns leurs droits chrétiennement exercés, et les autres leurs devoirs saintement pratiqués.

Tel était le premier objet de l'apostolat de saint François : le salut de ses frères dans la vie commune.

La semence était jetée ; elle commençait à fleurir et à fructifier. Avec le nombre chaque jour croissant des vocations, le couvent de la Portioncule devenait insuffisant pour recevoir les nouveaux venus. « Comme une ruche trop remplie, dit notre élégant historien, ce monastère avait commencé à répandre ses jeunes essaims dans les provinces environnantes : c'est d'abord Bologne, la docte et bruyante cité, qui voit naître la seconde maison des Mineurs, grâce à la courageuse initiative du patient et modeste Bernard de Quintavalle, premier-né de François ; c'est ensuite Cortone, dont un habitant reçut l'habit des mains mêmes de François, et qui, après avoir

distribué sa fortune aux pauvres, construit avec le saint un monastère à une petite distance de la ville. Viennent ensuite Pise, San-Miniato, San-Gemignano, Sienne, Prato, Arezzo, Florence, Foligno, etc., etc.

Pour mieux consolider les premières assises de son ordre et lui donner une plus vigoureuse organisation, autant que pour mieux en assurer les progrès et adoucir les longues séparations, François conçut le projet de réunir tous ses frères, deux fois par an, au couvent de la Portioncule : ce fut le point de départ des Chapitres généraux.

Dans les quatre grands chapitres qui se réunirent de son vivant, François se révéla initiateur hardi autant que sage, organisateur habile et directeur consommé. Dans le dernier, qui eut lieu en 1220, après avoir communiqué un bref du pape Honorius III, qui prescrivait une année de noviciat avant d'être admis à la profession, sentant que ses infirmités le mettaient dans l'impuissance de continuer le gouvernement de l'ordre, il se démit de sa charge de ministre général, au milieu des pleurs et des respectueuses protestations de l'assemblée capitulaire.

Rendu à la liberté, François écrivit une nouvelle *Règle*, empreinte de sérénité et de douce condescendance : ce n'est guère un directeur qui impose sa volonté et qui édicte des peines, c'est plutôt un père qui puise dans la tendresse de son cœur les conseils et les exhortations qu'il adresse à des enfants disciplinés, respectueux et soumis.

Tel fut le second objet de son apostolat.

Le grand ordre de Saint-François restera comme la création la plus opportune et la plus populaire, la plus féconde et la plus sociale, la plus originale et la plus sanctifiante du moyen âge.

De ce tronc vigoureux et fécond l'esprit inventif de saint François devait faire jaillir un rejeton qui devait jeter dans les entrailles de la chrétienté de profondes racines, et allait couvrir le champ de l'Église de son ombre bienfaisante : nous voulons parler du tiers ordre. Le nombre des vocations pour le grand ordre augmentait tous les jours. Croyant avec raison qu'une vie aussi haute n'était pas le fait de tout le monde, François conçut, en 1221, le projet de fonder un ordre moitié séculier, moitié régulier, dans lequel les hommes et les femmes, unis entre eux et se reliant au premier ordre, trouveraient, sans sortir du monde, une partie de la force et de la paix qu'apporte la vie religieuse.

Les progrès de la nouvelle association tinrent du prodige; on aurait dit que tout le monde attendait avec une avide impatience cette heureuse institution. « Les foules, dit M. Le Monnier, se précipitèrent vers elle. François avait réuni les premiers tertiaires au mois de juin 1221. Le 16 décembre de la même année, non seulement on trouve des fraternités dans la Toscane, dans l'Ombrie, et jusque dans la Marche d'Ancône, mais ce qui est bien plus extraordinaire, ces fraternités étaient dès lors assez nombreuses et elles avaient une vie assez développée pour être déjà en lutte avec les seigneurs féodaux. »

On peut assigner deux causes à la rapide diffusion de cette nouvelle institution; une cause religieuse et une cause sociale, parce qu'elle répondait à un double besoin, un besoin spirituel et un besoin politique.

Le tiers ordre était, en effet, une école de piété, de rénovation intérieure. Les tertiaires s'obligeaient : 1° à mettre fin à toute inimitié et à restituer tout bien mal acquis; 2° à professer la religion catholique et à pratiquer les commandements de Dieu et de l'Église; 3° à se confesser et à communier trois fois chaque année; 4° à porter un habillement sévère et à s'interdire les sociétés mondaines; 5° enfin, à réciter, autant que possible, l'office tous les jours, et à jeûner, à moins d'empêchement, tout l'Avent et le Carême.

La despotique organisation de la féodalité avait réduit les populations à la plus dure servitude et les avait soumises aux plus odieuses exactions : les seigneurs s'étaient arrogé le droit de s'attacher par serment, et d'employer dans leurs guerres tous ceux qui s'abritaient au pied de leurs châteaux, et qui vivaient dans leurs domaines. De plus, ils leur imposaient des tailles et des redevances aussi vexatoires que ruineuses. C'est cet état de choses que le tiers ordre venait détruire. C'était, comme on le voit, une révolution paisible et bienfaisante. Le peuple allait reconquérir sa liberté sans effusion de sang, et les seigneurs se trouvaient obligés de pratiquer la justice et la probité, après quelques résistances bien vite réprimées. Dès que les populations apprirent qu'il suffisait d'être enrôlé parmi les tertiaires pour échapper aux obligations féodales, elles se précipitèrent en foule vers cette institution libératrice.

Émus de cette situation, les seigneurs ne négligèrent rien pour défendre ce qu'ils regardaient comme leurs droits méconnus. De leur côté, les tertiaires portèrent la question en cour de Rome.

L'ami et le protecteur de François, le cardinal Hugolin, prit en main leur sainte cause qu'il défendit avec le double poids de son autorité et l'énergie de sa parole, et il leur assura la victoire.

Ce ne fut là qu'une forme de l'apostolat de François. Après avoir longtemps hésité sur le choix de la vie active ou contemplative; après avoir demandé conseil à ses frères bien-aimés, il incline pour la vie active.

Ce n'est pas qu'il se reconnût de grandes aptitudes pour la prédication; car, disait-il, « je suis un homme simple, parlant sans art; j'ai plus reçu le don de la prière que celui de la parole. » — « Son éloquence, dit M. Le Monnier, était faite de compassion et de charité. Il voulait arracher des frères à une situation misérable, et il se présentait à eux comme l'apôtre d'une vie plus sainte. Aussi mettait-il tout en œuvre pour en être accueilli et pour les persuader. Avec les simples, il était simple, ses leçons et ses images étaient empruntées au monde sensible. Il s'élevait lorsque son auditoire était plus instruit, et alors sa doctrine devenait ample et profonde. »

Voilà donc François qui s'arme de la parole de Dieu comme d'un marteau qui brise la pierre, *quasi malleus conterens petram* (1); comme d'un glaive à deux tranchants, *de ore ejus gladius utraque parte acutus* (2); comme d'un flambeau qui éclaire ses pas, *lucerna pedibus meis verbum tuum* (3); ainsi armé, il s'élance à la conquête des âmes en brisant les cœurs endurcis, en détruisant les vices enracinés, en faisant briller les lumières de la grâce dans les intelligences assises à l'ombre de la mort.

A peine a-t-il trouvé la forme définitive de sa vocation, qu'il commence à se livrer à l'apostolat de la parole. La province d'Assise reçoit les premières effusions de son zèle apostolique. Bientôt nous le voyons prêcher dans les villes et les châteaux des provinces environnantes. A l'évêque d'Imola qui refuse de le laisser prêcher dans son diocèse, il répond que « lorsqu'un père chasse son fils par une porte, le fils n'a qu'une chose à faire : rentrer par une autre. » Son zèle n'a pas de bornes : il parcourt toutes les villes de l'Italie; à Bevagna, il convertit plusieurs personnes, et rend la vue à un aveugle; à Alviano, prêchant d'un balcon, il arrache à la

(1) Jerem., XXIII, 29.
(2) Apoc., I, 16.
(3) Ps. CXVIII, 105.

foule émue ce cri d'enthousiasme : « C'est vraiment un saint! c'est l'ami du Très-Haut! » Ascoli, Arezzo, Bologne, Ancône, entendent sa parole embrasée et lui répondent par de nombreuses conversions.

Il alla prêcher même à la cour pontificale, en présence du pape Honorius. Après un moment d'hésitation, il trouva des accents si vifs et si entraînants, que les vieux cardinaux qui l'écoutaient, comme des montagnes ébranlées dans leurs fondements, pleuraient de componction, et que le Pape lui-même lui donna le cardinal Hugolin comme protecteur de son ordre.

Ne savons-nous pas enfin qu'il poussa l'exquise bonté jusqu'à prêcher aux poissons, aux oiseaux et aux loups carnassiers? « Il découvrait, » dit aimablement notre historien, « que sa présence était agréée de ces petits êtres ordinairement si sauvages; il croyait voir que ses gestes, que sa parole éveillaient en eux, comme s'ils les eussent compris, une impression de vie et de bonheur. »

Par ses prédications et celles de ses frères, par le puissant ascendant de ses vertus et de ses exemples, François opéra en Italie la plus grande et la plus bienfaisante révolution. Il était devenu comme le dieu des foules.

« Aussitôt qu'on savait qu'il devait arriver, » dit M. le curé de Saint-Ferdinand, « les cloches sonnaient; le clergé et le peuple étaient dans uue égale allégresse; les hommes, les femmes et les enfants arrachaient des rameaux aux arbres, et l'introduisaient dans la cité en chantant des cantiques. »

Non content de répandre la bonne nouvelle dans son pays natal, François voulut la porter dans les pays étrangers : c'est ainsi que nous le voyons partir pour l'Espagne, dans le but d'entreprendre la conversion des musulmans qui l'occupaient. Le délabrement de sa santé l'ayant empêché de réaliser son dessein, il fonda, d'après une tradition chère aux habitants de la presqu'île hispanique, les couvents de Burgos, de Logrono, de Vitoria et d'Avila. Sa pensée avait été même de pousser jusqu'au Maroc, si ses forces lui eussent permis d'entreprendre la traversée.

Ne pouvant se rendre partout de sa personne, il envoya des frères en France, en Portugal et en Angleterre, où ils établirent de nombreuses fondations, qui brillèrent toutes par la multitude des religieux, par l'observance de la discipline et par l'éclat de leurs vertus. Il en envoya également un grand nombre dans les contrées du Nord, en Hongrie et en Allemagne, et dans d'autres provinces;

malheureusement le résultat ne répondit pas à son attente. Le retour de ses frères remplit le cœur de François d'une indicible amertume, et devint pour lui l'occasion de faire éclater une fois de plus son humilité et sa confiance dans la miséricorde divine.

Tout rempli de l'idée d'attaquer le colosse musulman, il part pour l'Égypte, et obtient d'être introduit en présence de Malec-Camel, le Prince parfait.

Le discours que François lui tient, est simple et solennel à la fois, vif et insinuant, hardi et courageux, débité avec un tel accent de bonté, de conviction et de mansuétude, que, s'il n'obtint pas la conversion de son auguste interlocuteur, il gagna tellement son estime, son admiration et ses bonnes grâces, que non seulement il le renvoya sain et sauf, contrairement à l'avis de ses *sages*, qui lui avaient commandé de lui couper la tête, mais il lui promit des possessions et des terres, s'il voulait rester avec lui; il lui offrit même de riches présents, que l'amant de a pauvreté, qui était allé chercher des âmes et non pas des richesses, refusa avec un dédain qui accrut encore la haute opinion que le soudan avait de sa personne.

Tant d'aimables qualités et tant d'admirables vertus, tant de dévouement et tant d'héroïsme, tant de prédications et tant de conversions, tant de péchés pardonnés et de vertus inculquées, tant de chaînes brisées et de libertés reconquises, tant de prières et tant de larmes, tant de sublimes aspirations et d'efforts généreux ne pouvaient rester sans rémunération. Aussi sa récompense arriva-t-elle prompte, extraordinaire, magnifique : sans parler de l'enthousiasme populaire qu'il soulevait partout sur son passage, qu'il nous suffise de rappeler le fait merveilleux des stigmates, ses miracles et sa canonisation, événements qui brillent comme trois magnifiques fleurons sur son incomparable couronne.

Après avoir envoyé ses frères en Angleterre, François s'était retiré dans sa chère vallée de l'Ombrie.

Voilà qu'un jour R. Élie vint lui annoncer, de la part d'un vénérable vieillard qui lui était apparu pendant la nuit, qu'il n'avait plus que deux années à passer sur la terre. Ému de cette communication mystérieuse, François se retira sur la montagne de l'Alverne, pour se livrer tout entier à la vie contemplative et consacrer au salut de son âme les quelques jours qui lui restaient. Là, dans la solitude et le recueillement, au milieu des sublimes élévations de son âme et des brûlantes aspirations de son cœur, tout abîmé dans

la contemplation et l'amour de son maître Jésus, il demandait avec instance que la volonté de son Père céleste lui fût manifestée. Ici nous laissons la parole à M. Le Monnier, dont la plume s'est élevée à la hauteur d'un chef-d'œuvre. « Il était tout abîmé en Celui qui s'est immolé pour nous, lorsque, tout à coup, il vit un séraphin ayant six ailes resplendissantes de feu et de lumière, descendre de la hauteur des cieux. Des six ailes, deux s'élevaient au-dessus de sa tête, deux étaient étendues pour voler; les deux autres voilaient tout son corps. D'un mouvement rapide, le céleste esprit vint se placer dans l'air tout près de François; alors, entre les ailes, celui-ci aperçut la figure d'un homme ayant les pieds et les mains attachés à une croix. Le Crucifié se montrait merveilleux de beauté. A ce spectacle, François fut saisi de stupeur : tout son corps trembla. Il n'eut pas de peine à reconnaître son Jésus, mais cela même partageait son cœur entre la joie et la tristesse : d'un côté, il se sentait heureux, à cause du doux regard qui s'attachait sur lui; de l'autre, cet appareil de supplice et d'abjection perçait son âme de douleur. Il se dressa sur ses pieds sous cette double impression. Il cherchait en lui-même ce que pouvait signifier cette alliance des infirmités de la Passion avec l'immortalité d'un esprit séraphique. Celui qui lui apparaissait extérieurement, ne refusa pas de lui en donner intérieurement l'explication. Il lui fit entendre qu'il avait sous les yeux une image de ce qui allait lui arriver à lui-même : son martyre serait un martyre en esprit; il porterait dans son corps la représentation vivante du supplice de la croix, et dans son cœur il aurait les saintes tendresses d'un séraphin.

« La réalisation de ce qui lui avait été annoncé ne se fit pas attendre. A peine Jésus l'avait-il quitté que tout son être sembla s'agrandir; de vives et nouvelles lumières se répandirent dans son esprit, des élans tels qu'il n'en avait jamais connus l'entraînèrent vers Dieu; il trouva en lui une paix et une plénitude qui tenaient de l'ange plus que de l'homme. En même temps commencèrent à se former dans ses membres les empreintes de la crucifixion : son côté droit fut marqué, comme s'il eût été percé d'une lance, d'une cicatrice rouge, d'où coula souvent, dans la suite, un sang sacré qui humectait sa tunique et ses vêtements; ses pieds et ses mains furent percés, au milieu, de clous semblables à ceux qu'il venait d'apercevoir dans l'image du Rédempteur : ils étaient formés d'une masse nerveuse qui était mobile et jouait dans la plaie; leur tête ronde

et noire était en dedans des mains et au-dessus des pieds; leur pointe longue, courbée et comme rabattue au marteau, sortait de l'autre côté et dépassait notamment la chair. »

Telle fut la première récompense que le Ciel accorda aux vertus et aux mérites de François; récompense tellement extraordinaire, que les historiens qui rapportent ce fait inouï jusqu'alors, l'appellent « un grand sacrement et un vénérable mystère », — « le sceau du souverain prêtre Jésus », — « la transformation de François à l'image du Christ. »

La seconde récompense que le Ciel accorda à François, fut le pouvoir de faire des miracles. « François, remarque M. Le Monnier, fut investi par Dieu d'un pouvoir miraculeux qui s'est rarement rencontré au même degré. » Ce pouvoir avait une si grande étendue, qu'il l'exerça sur les corps, sur les âmes, sur les créatures et sur les démons, et cela non seulement de son vivant, mais aussi après sa mort.

A Trèves, il rend la parole à un pauvre sourd-muet; à Narni, il donne l'usage des jambes à un homme qui était paralytique depuis dix ans; à Terni, il ressuscite un enfant écrasé sous des décombres; à Narni, il rend la vie à un homme noyé depuis quatre jours.

Mais que sont ces miracles à côté de ceux qu'il opéra sur les âmes? « Ces miracles, nous dit saint Grégoire le Grand, sont d'autant plus grands qu'ils sont plus spirituels : *Miracula tanto majora sunt, quanto spiritualia* (1). »

N'est-ce pas par l'éclat de sa vertu qu'il convertit Bernard de Quintavalle, riche citoyen d'Assise, qui ne put s'empêcher de s'écrier en parlant de François : « C'est bien un homme suscité de Dieu! »

N'est-ce pas sa piété qui convertit le chevalier d'Ange, qui, sur l'invitation de François, déposa le baudrier, l'épée et les éperons, pour s'enrôler dans la milice du Christ?

Ce n'est pas tout. La nature elle-même obéissait à sa voix : ici, pour désaltérer le guide qui l'accompagnait sur le mont de la Vernia, il fait jaillir une source d'eau pure; là, louant son frère le feu de sa beauté et de son utilité, il adoucit sa rigueur et supporte sans la moindre souffrance un instrument rougi par les flammes que son oculiste promène dans ses chairs crépitantes; ailleurs il convertit

(1) *Homilia* XXVI, *ante finem.*

les ronces piquantes en rosiers fleuris; tantôt sa parole charme tellement les oiseaux, qu'ils « s'agitaient d'une joie merveilleuse, tendaient leur cou et battaient des ailes »; tantôt il appelle une cigale qui vient se poser sur son doigt et qui chante jusqu'à ce que François lui ordonne de partir; enfin, à Gubbio, il adoucit tellement les instincts carnassiers du loup légendaire, qu'il devient doux comme un mouton, courtois et respectueux comme un féal chevalier.

Nous arrivons maintenant à la récompense la plus magnifique qu'un homme puisse recevoir sur la terre : nous voulons dire la canonisation.

Ce jour glorieux devait briller le dimanche 16 juillet de l'année 1228.

Après avoir pris connaissance des rapports des commissaires, qui s'accordaient à proclamer hautement les vertus héroïques de François et l'incontestable authenticité des quarante miracles qu'il avait opérés, Grégoire IX, entouré d'un brillant cortège de cardinaux, d'évêques et d'abbés de monastères, en présence d'une nombreuse et illustre assemblée, déclara d'une voix forte et émue que, « voulant vénérer sur la terre celui que Dieu a glorifié dans le ciel, il y avait lieu d'inscrire le bienheureux Fr. François au catalogue des Bienheureux. »

Pour mieux témoigner de sa vénération pour celui qu'il appelait « son saint ami », l'auguste pontife ordonna au Fr. Élie de construire en son honneur une magnifique basilique sur une colline appelée jusqu'alors *colline de l'Enfer*, et qu'il nomma depuis *colline du Paradis*.

Telle est, trop sommairement et trop imparfaitement résumée, la *vie* admirable de celui qu'on a si justement surnommé *le Séraphin d'Assise*.

On jouit de voir avec quelle aisance et quelle souplesse le savant historien se meut au milieu des monuments du moyen âge, avec quel respect il les admire, avec quelle vénération il les étudie, avec quelle sagacité et quelle discrétion il les interroge, avec quelle circonspection et quelle réserve il reçoit et consigne leurs précieux témoignages. Tout se trouve dans cette *Vie* remarquable : récit, drame, épopée; tout y est dépeint avec une simplicité qui n'exclut ni l'art ni la magnificence.

M. Le Monnier s'y montre écrivain de race : il écrit dans un style calme, sobre, vigoureux et rehaussé d'une élégance académique.

Psychologue ingénieux, il démêle avec une lucidité remarquable les plus délicates émotions de l'âme, les plus intimes aspirations du cœur.

Penseur et philosophe, il apporte des aperçus si nouveaux et des idées si saines et si judicieuses, qu'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer chez lui, de l'historien qui narre ou de l'observateur qui instruit.

Artiste et poète, il est heureux de faire ressortir les côtés chevaleresques et élevés du Patriarche séraphique, de convier l'art et la poésie à venir rendre hommage à Celui qui a inspiré tant de poètes et qui a fait la gloire de tant d'artistes.

Nous nous reprocherions de ne pas dire un mot des personnages secondaires qui gravitent autour de la glorieuse figure de saint François, comme des astres lumineux autour d'un soleil resplendissant. Il faut voir avec quelle touche sobre, délicate et expressive, l'auteur fixe la physionomie personnelle, vraie et vivante de sainte Claire, sa première fille dans le Seigneur; du B. Luchesio, le premier tertiaire; du cardinal Hugolin, son éminent protecteur; de saint Antoine, le premier professeur de son ordre, et du Fr. Élie, qui n'a pas toujours justifié sa confiance. Chaque personnage est à sa place, ni trop haut ni trop bas, éclairé par la lumière que lui renvoient la science, le génie ou la sainteté.

Nous ne saurions mieux résumer nos impressions qu'en rapportant deux paroles : l'une, du T. R. Marcellino de Civezza, définiteur général de l'ordre de Saint-François, chargé par le ministre général de faire à Sa Sainteté Léon XIII un rapport sur l'ouvrage de M. Le Monnier; l'autre, de Mgr Rotelli, nonce apostolique à Paris.

« Votre *Histoire de saint François d'Assise*, écrit, à l'auteur, le savant religieux, est un monument *ære perennius*. »

« L'*Histoire de saint François* écrite par M. votre curé, nous disait ces jours derniers Son Excellence, qui a bien voulu nous autoriser à reproduire ses paroles, est l'ouvrage le plus remarquable que j'aie lu en français; j'y ai trouvé un bonheur céleste; si le P. Marcellino de Civezza a dit qu'il est un monument *ære perennius*, j'irai plus loin en disant qu'il est *auro pretiosius*. »

L'abbé Casabianca.

PAGES D'UN SÉJOUR EN ORIENT [1]

M. EUGÈNE BORÉ EN ORIENT. — SA RÉPUTATION. — SON INFLUENCE

C'est au milieu des splendeurs de l'Orient, au dehors, au milieu de ces grands horizons, de ces sites enchanteurs, de ces rives riantes et formidables du Bosphore, dans ces lieux tant aimés du soleil, illuminés de ses plus vives clartés, au sein même de cette société orientale, tourmentée, divisée, révoltée au dedans, que vivait, à l'époque où nous nous transportons, un homme remarquable sous tous les rapports, un Français, M. Eugène Boré.

Il était là vraiment comme à travers une tourmente perpétuelle, montrant en sa personne un côté du ciel serein, par le calme, la paix, la dignité sereine qui l'environnaient.

Semblable, en quelque sorte, à l'un de ces monts élevés dont la cime dépasse la région des nuages, et que ne peuvent atteindre les variations et les orages de notre atmosphère, il était là comme la représentation animée, vivante et agissante de l'Église catholique et de la France, de la science et de la vertu, d'une sainteté extraordinaire de vie, combattant la corruption, et portant comme l'auréole de la vérité au milieu même du mensonge, de l'erreur, des schismes et des hérésies.

Dans sa personne illustre et vénérable, se sont trouvés réunis le Français parfait et le prêtre modèle, l'homme savant et le saint.

Si l'on allait en Orient, et qu'on interrogeât ceux qui y ont connu M. E. Boré, ou même ceux qui en ont entendu parler, une seule voix s'élèverait pour le louer et le bénir ; et ses ennemis, s'il en a encore, seraient réduits au silence.

Les grands et les petits, les riches et les pauvres, les jeunes gens et les vieillards, les prêtres, les religieux, les laïcs, les catholiques

(1) Voyez le n° du 1er février 1890.

de tous les rites, les hérétiques et les schismatiques, les Juifs eux-mêmes, les Turcs surtout, tous l'honoraient et l'estimaient, et l'on peut ajouter : beaucoup l'aimaient. Il était si poli, si doux, si modeste, si bon, si charitable pour tous ! Il n'aurait pas rencontré, pas aperçu un enfant seul près de lui, sans s'y intéresser, sans lui parler avec bienveillance et dans sa propre langue, sans lui donner quelque sage et pieux conseil, et des secours, s'il était malheureux et pauvre, avec appui et protection. Fondateur de la conférence de Saint-Vincent de Paul à Constantinople et à Smyrne, il était bien connu des pauvres : aussi sa rencontre était-elle toujours pour eux un bienfait et une bonne fortune.

Les plaintes des souffrants, des déshérités des biens de ce monde, avaient un facile accès dans ce cœur généreux et chrétien. Trouvait-il sur son chemin quelque pauvre vieillard, à la marche lourde, pénible et chancelante, il n'hésitait pas à se détourner de sa route, pour l'aider, le soutenir, et quelquefois même se charger de son fardeau. Pour tous il avait de bonnes paroles, de sages conseils, et les leur adressait toujours avec bienveillance et respect. Toujours semblable à lui-même, sans variation d'humeur, sans changement d'allure; avec son doux sourire, son front vaste et serein, son regard ferme et profond, son air digne; avec son noble et beau caractère, son âme grande, magnanime et loyale, son désintéressement parfait, il semblait destiné vraiment à calmer les colères, à déjouer les intrigues, à apaiser les haines, à finir les divisions et les partis, qui tombaient d'eux-mêmes en effet autour de lui : car, bien loin de s'y mêler, de les soutenir et d'en faire partie, il ne cherchait qu'à les calmer, à les anéantir, à les détruire, par ses conseils, ses exemples, sa politique toute de loyauté et de franchise. Aussi les querelles et les intrigues n'avaient-elles guère accès auprès de lui, et n'avaient même aucune raison d'être; d'un regard, d'un seul mot, il savait en arrêter l'explosion, en tarir la source. Il semblait vraiment destiné à donner la paix, à la faire désirer et aimer.

Aux yeux de tous, en Orient, il était un grand, un illustre personnage. Français distingué, savant de premier ordre, missionnaire, apôtre par sa piété et ses vertus, représentant de la France par ses charges, ses travaux et ses études, de l'Église catholique par sa foi ardente et ses vertus chrétiennes, on l'avait vu sacrifier tout pour Dieu, pour la cause de la vérité et de son Église : patrie, famille,

amis, honneurs, richesses, dignités et plaisirs; tous les avantages humains auxquels il eût pu justement prétendre, tout! il avait tout abandonné, tout sacrifié à Dieu! On le savait, nul ne l'ignorait en Orient; et cette considération est d'un grand poids pour les peuples orientaux, foncièrement religieux, mais sensuels : ils approuvent, ils admirent ce renoncement à toutes les satisfactions naturelles, sans avoir le courage de l'imiter. Et c'est précisément ce détachement de tout qui avait mis à part M. E. Boré, l'avait en quelque sorte séparé de la foule, l'avait rendu vénérable à tous, avant même qu'il entrât dans le sacerdoce, sans parler de ses qualités personnelles.

Les Grecs n'expriment-ils pas cette pensée, par la signification de leur mot *saint*, désignant l'homme dégagé de tout ce qui est de la terre? — Les Arméniens donnent aussi un titre spécial, un vêtement particulier, à ceux et à celles qui, pour se consacrer à Dieu plus parfaitement, se dégagent de tous les liens de la nature et renoncent volontairement à la famille ascendante et descendante.

Les Arméniens hérétiques eux-mêmes avaient pour M. E. Boré un respect qui allait jusqu'à la vénération, jusqu'à l'hommage : ils se disputaient l'honneur de le voir, de le recevoir chez eux, ne fût-ce que quelques instants; ils lui demandaient conseil pour l'éducation de leurs fils, lui soumettant leurs difficultés dans leurs affaires religieuses et nationales; en parlant de lui, ils le nommaient Monseigneur Boré, et, ne pouvant pas lui donner ce titre à lui-même ouvertement, ils aimaient à s'oublier par instant, à se reprendre, pour avoir le plaisir de le lui donner... Ils voyaient en lui, ce qui est rare, il faut l'avouer, un Français illustre par sa réputation, sa science et sa piété, parlant très bien leur langue et se déclarant l'ami de leur nation.

C'est précisément à cause de l'intérêt très réel qu'il leur portait, qu'il eût voulu les amener à l'unité catholique, au bercail du divin Pasteur, les remettre sous l'autorité du Saint-Siège de Rome. Il y voyait pour eux d'immenses avantages même temporels, et peu de difficultés, peu d'obstacles à vaincre, comparés aux biens spirituels et temporels dont ils pourraient bénéficier. Si peu de chose les sépare des catholiques! Puis, instinctivement, ces petits peuples schismatiques de l'Orient ont peur de passer, un jour, sous le joug de l'orthodoxie russe; et peut-être que, à un moment donné, s'ils y étaient bien préparés, ils se tourneraient vers l'Occident, vers la France,

vers l'Église catholique. Ce retour, ce mouvement religieux a eu un moment d'élan à cette époque : l'espérance était grande! — Espérons qu'il renaîtra, amenant des résultats sérieux et définitifs.

Pour ce qui concerne les Arméniens catholiques, non seulement ils estimaient M. Boré, mais ils l'aimaient comme un ami, comme un père. On ne pourrait même que difficilement se faire une idée exacte de cette affection craintive et respectueuse, et pourtant si vive et si profonde! Ces bonnes familles arméniennes, aux mœurs patriarcales, à la foi robuste et généreuse, souvent même persécutées, voyaient en lui un protecteur de leur foi et de leur religion, un ami désintéressé et véritable, un père, un saint prêtre, dévoué à leurs intérêts religieux et à leurs âmes. Aussi, quand il avait donné un conseil, exprimé un désir, et fait quelque recommandation, c'était fini! L'on pouvait compter que tout serait exécuté, et à la lettre!

Étant supérieur au collège français, à Bébek, sur le Bosphore, la chapelle restait ouverte au public, dans la partie qui lui était réservée : les catholiques d'alentour, les Arméniens surtout, s'y réunissaient et s'y rendaient avec empressement et bonheur. Et M. Boré en dirigeait un grand nombre. Et quelle joie pour ces bonnes familles, quand il se trouvait au milieu d'elles ou dans les écoles parmi leurs enfants! Les mères et leurs filles, les enfants et les jeunes femmes, tous ne parlaient de lui qu'avec une vénération touchante et les yeux pleins de larmes. Ses vertus, ses bontés, ses bienfaits pour tous, étaient le sujet ordinaire de leurs conversations. Oui, nous sommes heureuses, disaient-elles, d'être à Bébek et d'habiter près de M. Boré! Il est notre supérieur aussi, il est notre père! On comptait les jours de son absence, et les jours du retour étaient des réjouissances de famille. Quand sa visite était annoncée quelque part, et toujours pour un motif sérieux et religieux, il fallait voir la joie, l'empressement de la famille qui devait le recevoir; on en parlait d'avance, on s'y préparait : les cours, les escaliers, les appartements étaient frottés, cirés, lavés, nettoyés et parés en son honneur! — Et toujours, et partout, il était reçu avec vénération.

Le collège étant sur la hauteur, on pouvait le voir y monter et en descendre. Si, de la classe des jeunes filles, les enfants l'avaient entrevu, elles ne tenaient plus en place. M. Boré! disaient-elles, il passe, il va peut-être venir! il entrera! il n'entrera pas! On atten-

dait, on se redressait, on s'arrangeait, on enlevait vite toute apparence de désordre, et puis chaque enfant, selon sa portée, son âge, se tenait calme et silencieuse et l'attendait avec une respectueuse impatience! S'il passait sans entrer, leurs regards le suivaient tristement, et, toutes désappointées, elles disaient : C'est fini, il ne viendra pas! Quand donc viendra-t-il? Nous, pourtant, nous l'attendons toujours! Et lui, calme et digne, toujours dans une grande réserve, avare même de ses paroles, restait au dehors presque froid... Et cependant comme on le vénérait, comme on l'aimait!... Des jeunes filles arméniennes avaient été transformées complètement sous sa forte direction; elles étaient devenues aussi généreuses pour Dieu, aussi empressées et ardentes à se dévouer à son service, à se mortifier, qu'elles avaient été, jusque-là, molles, indifférentes et sensuelles, avant de recevoir ses conseils.

Du reste, les familles arméniennes n'étaient pas les seules dans ces sentiments; dans les autres familles, il en était de même. Les enfants, qui répètent ce qu'ils entendent dire, qui sont des échos fidèles, balbutiaient ensemble les louanges de M. Boré, parce qu'ils les avaient souvent entendu répéter autour d'eux. Puis sa renommée, ses vertus frappaient l'imagination des jeunes filles, touchaient leur cœur et excitaient leur verve, surtout dans la conversation, et quelquefois sous le prétexte le plus imprévu. Dans cet imprévu même choisissons un exemple, quoique n'ayant pas de rapport avec M. Boré. Dans un externat, à Constantinople même, une jeune fille hérétique, arménienne, pleine d'ardeur et d'intelligence, de bonne famille, aimée et chérie de tous, charmante tant au physique qu'au moral et très bien douée sous tous les rapports, se trouvait un jour avoir la parole, dans une conversation générale et sérieuse, pendant une de ces journées de congé, qu'il faut bien remplir par quelque chose.

— Oh! que vous êtes heureuse, s'écria-t-elle tout à coup parlant à la maîtresse qui gardait la récréation, que vous êtes heureuse d'être Française! Que j'envie votre sort, votre bonheur! Ah! si j'étais née en France, je ne viendrais pas en Turquie, je vous l'assure; mais je resterais dans ma patrie et toujours!

— Pourquoi, mon enfant, reprit la maîtresse, pourquoi me trouvez-vous heureuse d'être Française? Expliquez-nous bien toute votre pensée, ne craignez pas.

— En France, dit la jeune fille dans son langage mêlé de turc

et de français, on fait beaucoup de belles et grandes choses... Les femmes sont instruites, estimées et écoutées; elles se rendent nécessaires et utiles, elles sont libres et ne sont pas obligées, comme nous, de se couvrir le visage d'un voile, qui nous fait ressembler aux femmes turques et aux esclaves; elles sont quelqu'un, et nous, nous ne sommes que quelque chose!... Nous ne sommes regardées, même dans la famille, que comme des servantes, et souvent très maltraitées, comme des vraies esclaves. Je ne parle pas de moi, mais de nous en général.

— Savez-vous, reprit la Sœur, pourquoi les femmes sont mieux traitées et plus respectées en France? C'est que nous y sommes restées catholiques, et qu'à la religion catholique appartient seulement l'Évangile, la vérité. Il n'y a qu'une Église, qu'un baptême, qu'une seule *vraie* croyance, comme il n'y a qu'un Dieu. Aussitôt que l'homme se sépare de l'Évangile, de la vérité révélée, aussitôt il retombe dans ses erreurs personnelles, dans ce qui lui plaît et le flatte, et la femme redevient son esclave. Tandis que la *vraie foi* délivre les individus et les nations de l'esclavage, rend *libres* les enfants de Dieu et pénétrant de plus en plus dans les lois, qui nous régissent, dans les mœurs et les usages de la société et de la famille, fait que la femme est la première à en subir les conséquences; elle rentre dans ses droits, reprend sa place au foyer de la famille, y fait subir son influence et son autorité; car elle n'est ni l'esclave, ni la propriété de l'homme, mais son égale, sa compagne et sa première éducatrice.

Oh! comme les Turcs aimaient aussi M. E. Boré! comme ils se plaisaient à le lui prouver, en l'honorant de toute manière, en lui accordant une confiance entière et absolue! A leurs yeux, il était un personnage important, représentant de la science, de la religion et de la politique, mais d'une politique amie, officieuse et non officielle. Ils le regardaient comme un homme sûr, prudent et sage, supérieur à tous les partis, élevé au-dessus de toutes les ambitions et de toutes les intrigues humaines et, de plus, connaissant parfaitement leur langue, leur situation et leur histoire. Il était capable non seulement de les écouter et de les comprendre, mais encore de les réfuter au besoin. Ce qni est très rare parmi les Français qui ne prennent pas le temps et la peine d'approfondir ainsi le génie d'une langue : ce qu'ils regardent souvent comme une science toute de circonstance et peu lucrative.

Les Turcs nommaient M. Boré, le *Juste*. Ils savaient bien que leurs intérêts véritables étaient en sûreté entre ses mains, qu'il ne voulait que leur plus grand bien et leur avantage, et que même il eût beaucoup sacrifié pour les leur assurer. Son désintéressement, sa loyauté, sa grandeur d'âme, leur étaient bien connus. Aussi quand M. Boré cherchait à éclairer leur politique, à la rendre plus tolérante, plus européenne, qu'il les exhortait à vivre en paix avec les chrétiens, ses conseils étaient écoutés, toujours bien reçus, même dans la haute hiérarchie du pouvoir. Les pachas les plus influents, les plus intelligents de l'époque, le traitaient en ami, s'honoraient de ses relations, de ses rapports, et s'en faisaient même gloire.

Les Turcs aimaient aussi en M. Boré, son noble caractère, généreux et loyal ; son attitude sérieuse et grave. Ils admiraient sa religion, sa piété, son impartialité, son désintéressement sans bornes, sa sérénité et son calme. Tout en le nommant le Juste, ils lui donnaient un titre, signifiant en leur langue, un homme qui *lit*, qui étudie toujours, et qui est *assis* d'esprit et de corps, dans le calme au dedans comme au dehors.

C'est sans doute pour cela qu'ils nomment *divan* le conseil même de leur gouvernement, le lieu où se réunissent les ministres, où ils tiennent conseil, où ils siègent, où ils sont *assis* extérieurement, et sans doute aussi *assis* d'esprit, fermes et sages dans leurs idées et dans leur politique.

Pendant plus de trente ans que M. Boré a vécu au milieu des Orientaux, jamais il n'a froissé personne, ni les grands, ni les petits, ni les riches, ni les pauvres, ni les savants, ni les ignorants! Jamais une seule de ses paroles, un seul de ses actes n'a pu être colporté ni mal interprété même par ses ennemis du dehors. Cependant personne ne s'est jamais trouvé comme lui mêlé aux Turcs, aux hérétiques, aux schismatiques, aux autres musulmans de l'Orient, à tous les événements très graves de l'époque et des lieux, dans toutes sortes de circonstances et dans des conditions quelquefois très difficiles et très épineuses.

Il avait à un si haut degré la science des convenances ; le sentiment de l'honneur et du respect qu'on se doit les uns aux autres, était si profond en lui, sa délicatesse était si grande à cet égard, qu'il n'eût pas voulu manquer de politesse, même envers le plus petit, le plus misérable. Et de plus, avec les pensées de la foi, ce respect des convenances s'élevait en lui, non seulement à la plus

parfaite urbanité, résultat de son éducation, mais encore à la charité de l'apôtre; charité qui se fait toute à tous, pour les gagner tous.

« C'est par la bienveillance dit un de ses anciens élèves de l'Orient, devenu prêtre, par la sympathie, le respect pour tous, et par la pratique de la charité pour les autres, de l'abnégation pour lui-même, qu'il avait acquis sur les peuples de l'Orient un tel ascendant, un tel prestige, une telle autorité, qu'il n'était plus considéré par ces peuples, comme un étranger, mais comme un ami, comme un père. »

De plus, comme son divin Maître, il a passé ici-bas en faisant le bien. Et les souvenirs qu'a laissés M. Boré en Orient et de sa personne et de ses vertus, est doux et fort comme lui-même, plein d'édification et de lumière.

UNE FAMILLE MUSULMANE

La petite-fille du dernier dey d'Alger, Hussein-dey, avait épousé l'un des principaux chefs de l'armée musulmane, en guerre contre la France, Khaïd-Ismaël, proche parent d'Abd-el-Kader. A la prise d'Alger par les Français, en 1830, Khaïd, blessé, obligé de quitter les armes, s'expatria, demanda un asile à l'empire turc et alla se fixer à Alexandrie (d'Égypte). Son épouse, la princesse Néfissa, plus instruite et plus civilisée que les autres femmes de sa nation et de sa religion, vraie princesse, non seulement très belle, mais encore toute dévouée à ses enfants, à sa famille, à sa patrie, à sa cause nationale et fidèle à son époux, le suivit dans son exil, et s'expatria avec lui, abandonnant aux vainqueurs ses richesses et ses propriétés territoriales. Elle était alors mère de trois enfants, deux fils et une fille. C'est dans sa maison, la maison de ses pères, que réside encore aujourd'hui le gouverneur général de l'Algérie. A cette époque, Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte, fit une pension à Khaïd. Avec les bijoux et les objets précieux emportés dans leur fuite, les membres de cette famille exilée purent encore vivre dans une grande aisance. Le chef de la famille, musulman zélé et fervent, détestait sincèrement les chrétiens, et défendait à sa femme de fréquenter les dames des consuls, qui la recherchaient cependant et, qui aimaient à la voir, car elle était aimable, et si belle!

Ces recherches empressées ne lui déplaisaient pas à elle-même,

elle voyait ces dames avec plaisir, sans s'inquiéter beaucoup des défenses de son mari, ce qui prouve qu'il était loin d'être un tyran. Ce Khaïd avait des qualités remarquables chez un musulman. Époux fidèle, il n'eut jamais qu'une seule et unique épouse, qui est celle dont nous parlons. Il ne permettait pas qu'on attaquât en sa présence la réputation du prochain, donnait l'hospitalité à tous les étrangers ou voyageurs qui se présentaient chez lui, et observait fidèlement la loi naturelle. Selon la coutume religieuse des musulmans, il se prosternait plusieurs fois par jour, et faisait sa prière avec les démonstrations de la foi la plus vive en Dieu et de respect pour sa présence. Une de ses filles, alors âgée de six ans, secrètement attirée vers le christianisme, et repoussant au contraire instinctivement les pratiques musulmanes, osait dire à son père, quoique si jeune encore : « Père, je vous l'assure, je ne prierai jamais comme vous. Un jour viendra que je prierai le Dieu des chrétiens, qu'ils appellent leur Sauveur, et je me prosternerai devant sa croix... » Khaïd, furieux, dit alors à l'enfant : « Si tu continues de penser ainsi, je te jetterai par les fenêtres. » Ces fenêtres donnaient sur la mer.

L'enfant, espiègle autant que sérieuse et volontaire, s'enfuyait devant la colère de son père et lui échappait pour le moment, mais ses dispositions ne changeaient pas.

Après vingt années de séjour à Alexandrie, le souvenir de la patrie se réveilla avec force dans le cœur de la petite-fille d'Husseindey, elle voulut revoir son beau ciel d'Algérie, fouler encore le sol natal, respirer l'air ardent de son pays (plus doux, plus respirable que celui d'Alexandrie). Qui, dans l'exil, n'a pas senti ce désir lui étreindre le cœur? Qui n'a pas éprouvé ce sentiment, que nous nommons nostalgie, et qui peut se changer en chagrin mortel?

Peut-être aussi l'épouse de Khaïd avait-elle quelque affaire, quelque intérêt de famille à régler dans sa patrie. Elle partit donc, emmenant plusieurs de ses enfants et se rendit d'abord à Marseille, pour s'y embarquer. Là, elle mit au monde son dernier fils, son onzième enfant, et lui donna pour nourrice une Française, une pieuse et bonne catholique. Celle-ci, ne voulant pas, disait-elle, nourrir un petit infidèle, un ennemi des chrétiens, un musulman, sans hésiter, sans consulter personne, porta l'enfant à l'église des Augustins de la même ville, et fit baptiser le petit Moustapha, sous un nom chrétien, qu'elle lui donna tout bas depuis, sans en rien

dire. Dès lors, elle chérit doublement cet enfant, à qui elle avait procuré une autre vie, et qui devenait sien en quelque manière.

Se trouvant en France, l'épouse de Khaïd voulut voir Abd-el-Kader, son parent et le héros de sa famille, qui était alors prisonnier d'État au château d'Amboise (1). Mais l'autorisation de le voir et de lui parler ne lui fut pas accordée. Le gouvernement de la république de 1848, craignant que cette dame, épouse d'un chef de l'armée ennemie, parente et alliée d'Abd-el-Kader, ne fût chargée de quelque secret message, dangereux pour la paix et la sûreté de l'État, ou qui pût venir réveiller le lion endormi et enchaîné, ne voulut permettre aucune entrevue. La princesse Néfissa, avec son dernier enfant, dans les bras de sa nourrice, et deux de ses filles, passa sous les fenêtres du château et put saluer de loin le prisonnier, mais seulement du geste et du regard. Lui leur envoya son interprète pour exprimer de vive voix son affectueuse sympathie, son souvenir fidèle, son dévouement et sa reconnaissance.

Après quelques mois de séjour en France, cette famille reprit la route d'Alger, où elle allait séjourner quelques années. La petite-fille d'Hussein-dey venait de perdre son unique frère, Omar, qui ne laissait que deux filles. Ce nom avait donc disparu? cette branche des chefs régnants était éteinte, n'étant plus représentée que par des femmes. On le sait, les femmes ne comptent guère dans les successions et dans la législation des peuples, régis surtout par les lois de Mahomet.

L'épouse de Khaïd une fois revenue à Alger s'y réinstalla, mit ses filles en pension chez des dames catholiques et attendit les événements.

La jeune enfant, dont nous avons déjà parlé, était toujours dans les mêmes dispositions, et ne se gênait pas pour manifester au dehors ses sentiments, et l'attrait intérieur qui l'entraînait vers le christianisme. En tout, elle voulait être semblable à ses compagnes et porter non seulement le même costume, mais prendre part à tous leurs exercices religieux. Pour obtenir de sa mère, dont elle était très aimée (seule elle avait été nourrie par sa mère, sur les onze enfants de celle-ci), ce qu'elle désirait, comme d'assister à la messe,

(1) Ce château, déjà historique, commencé par les Romains, achevé et réparé par nos rois, est devenu doublement célèbre par son illustre prisonnier Abd-el-Kader, qui y a été détenu prisonnier d'État pendant plusieurs années. L'empereur Napoléon III lui rendit la liberté en 1853.

aux instructions religieuses, elle employait toutes les petites séductions que possède l'enfant, prières, bouderies, larmes et caresses ,et savait si bien en user, qu'elle obtenait le plus souvent ce qu'elle avait désiré, même ce qui concernait la religion chrétienne. Alors sa mère lui disait : « Puisque tu le désires tant, va à l'église des chrétiens ; mais ne mange jamais ce qu'on leur donne, ainsi qu'à tes compagnes de pension, je te le recommande expressément. » On le comprend, c'était de la sainte Eucharistie, que la musulmane parlait. L'enfant ne risquait pas de lui désobéir en cela, on ne l'eût pas laissée s'approcher de la sainte table. Autrement qui sait? Dans son ardeur et son ignorance d'enfant, elle n'eût peut-être pas reculé. Pour le pain bénit qui lui était offert à l'église, elle l'acceptait avec un singulier plaisir, sans tenir compte des défenses de sa mère, sachant bien d'ailleurs qu'il ne s'agissait pas du même pain mystérieux. En se cachant encore et de sa mère et de ses sœurs, elle trouvait le moyen d'assister au catéchisme, et se plaisait à entendre les enseignements de notre divine religion, si nouveaux pour elle! Quand on l'envoyait chercher de chez elle, et que ses petits arrangements et projets de prosélytisme pour elle-même, devaient en être dérangés, en enfant volontaire et gâtée, elle faisait dire de revenir la chercher plus tard, qu'il lui était vraiment impossible de quitter la pension en ce moment. Son caractère absolu, uni à ses espièglerie, permettait de croire qu'elle disait vrai. Dieu ne semblait-il pas venir au-devant de cette âme, et la prévenir de ses lumières et de ses grâces?

Après avoir habité Alger plusieurs années, Khaïd, en qualité de chef militaire et de sujet de l'empire ottoman, fut nommé gouverneur en son pays natal, à Mételin, île de l'Archipel, située sur le littoral de la Turquie d'Asie et lui appartenant. Ayant accepté cette nomination, il partit le premier, laissant à sa femme le soin de régler ses dernières affaires d'intérêt et les détails d'un déménagement définitif. Pressée elle-même de rejoindre son mari, elle confia ses intérêts à un Marseillais fourbe et rusé, qui, abusant de sa confiance, lui fit signer plusieurs papiers, lesquels devaient la dépouiller plus tard de ses droits, et réduire cette famille respectable à l'indigence, au profit de l'escroc cela va sans dire. Les deux fils aînés étaient déjà employés au bureau de traduction de la Sublime Porte. Arrivés à Constantinople, leur mère et ses autres enfants se rendirent chez l'un des amis de leur père, en attendant

que celui-ci vînt les chercher tous, pour les amener avec lui à Mételin. Le plus jeune des fils, employés au bureau de traduction, s'empressa d'aller au-devant de son père, pour lui annoncer l'arrivée de sa famille à Constantinople, lui faire honneur et lui servir d'aide et d'escorte pendant le voyage.

Mais hélas! au lieu de voir arriver le chef de la famille, et de s'empresser autour de lui avec joie et amour, on apprend la nouvelle de sa mort. Khaïd, frappé d'un coup de sang au moment même où il se préparait à partir pour aller chercher sa femme et ses enfants, avait été enlevé en quelques heures et comme foudroyé. La douleur de toute cette famille fut immense! Et à la douleur de l'avoir perdu, vint encore se joindre une détresse de plus en plus grande. Que faire? que devenir, dans un pays étranger, privé de son chef, de son appui naturel, voyant s'écrouler avec lui une position promise et assurée, les restes d'une fortune opulente, et se trouvant tout à coup dans l'abandon et sans asile!

Heureusement la France et l'Église étaient là! L'ambassadeur, pour représenter la nation, et M. Boré, pour agir au nom de l'Église, de la religion. En effet, il fut vite informé, par les autorités turques, de la triste situation où se trouvait la petite-fille du dernier dey d'Alger, et c'est à lui que les Turcs s'adressèrent. Alors M. Boré, en se tenant toujours à l'ombre de sa modestie, fit offrir et conseiller à la triste veuve de Khaïd, par l'ambassadeur de France, la maison si bien nommée, de la Providence, à Galata. Là, quatre de ses filles seraient immédiatement reçues au pensionnat qu'y dirigeaient alors les sœurs de la Charité; la mère pourrait habiter près de ses filles, en toute liberté, à l'abri de toute inquiétude présente. Son plus jeune fils, le petit Moustapha, serait admis au collège français de Bébek où il pourrait faire ses études; et ses deux fils aînés étant déjà pourvus, la famille tout entière pourrait vivre tranquille. C'était la France qui parlait par son ambassadeur... et c'était la mission, la mission catholique, l'Église, par ses délégués, qui prenait à son compte les charges et les dépenses, et toute la bonne œuvre à accomplir...

Plus tard, M. Boré revit souvent la veuve et ses enfants; il cherchait à consoler l'épouse et la mère, la raisonnant, l'exhortant au courage et à la confiance, la rassurant sur l'avenir « Dieu, lui disait-il, est le maître : c'est lui qui dirige tous les événements de ce monde, auxquels nous devons nous soumettre... Et qui sait? peut-être ses mal-

heurs deviendraient-ils la cause du bonheur de plusieurs de ses enfants », etc., etc.

Des quatre jeunes filles, entrées au pensionnat de Notre-Dame de la Providence, trois, Fathma, Aïcha, Goulitza, restaient tristes et indifférentes. Mais celle dont nous avons déjà parlé, Adida, malgré son chagrin, très vivement senti, voyait renaître ses désirs, et même ses espérances de devenir chrétienne; là, en effet, tout pouvait l'y entraîner : études, catéchismes fréquents, exhortations, conversations, exemples, tout lui parlait, tout l'instruisait. Aussi, demandait-elle déjà avec instances de devenir chrétienne; très absolue, très ardente dans ses désirs, très pressante même, elle priait et suppliait de la préparer au baptême.

Mais rien ne pressait; il était sage d'attendre et l'on attendait. De ces quatre sœurs musulmanes, entrées ensemble au pensionnat, elle était la seule, qui embrassât l'étude avec goût et plaisir, qui montrât de l'énergie et du courage au travail. Les autres, ou plus âgées, ou plus jeunes, restaient nulles, indifférentes, d'une nonchalance plus qu'orientale, ne disaient mot, ne faisaient pas grand bruit, mais ne s'habituaient pas, et n'obéissaient qu'en esclaves. Leur esprit et leurs pensées étaient ailleurs; il était facile de le deviner et de le comprendre; ces habitudes régulières, ces exercices de religion, ces travaux de l'esprit, ne leur convenaient nullement, prêtes à partir, plus qu'à rester, elles n'attendaient qu'une occasion, qu'elles préparaient tout bas, auprès de leur mère, pour tout laisser là et tout quitter, quand le moment propice serait venu. Leur mère, de même, ne pouvait ni ne voulait s'habituer; surtout, disait-elle à l'absence de son plus jeune fils, son Benjamin, son cher Moustapha. Elle allait le voir souvent, trop souvent, au collège français, rêvant de le reprendre, cherchant même à l'enlever et lui insinuant tout bas la pensée de s'échapper pour venir la rejoindre. L'enfant, très jeune encore, délicat et faible de santé, presque sans volonté et sans énergie, se laissait volontiers gâter par sa mère, la laissait dire tout en recevant avec fruit les enseignements chrétiens. Ayant été baptisé et instruit par sa nourrice, il se trouvait au collège comme en famille, et gardait au fond de son âme la foi et l'espérance chrétiennes, qui lui avaient été communiquées dans le baptême et par l'enseignement.

Cependant vint un jour où la veuve de Khaïd, levant le masque, brisa tout obstacle. Elle voulait à tout prix reprendre ses habitudes musulmanes de sensualité et de nonchalance, respirer son atmo-

sphère véritable où se baignent les sens dans une voluptueuse mollesse, et sous le prétexte d'arranger quelques affaires de famille, elle fit demander secrètement à Abd-el-Kader l'autorisation d'aller le rejoindre. Celui-ci qui ne connaissait nullement les vrais motifs qui la faisaient agir, acquiesça à sa demande; le départ fut décidé.

M. Boré, tout en lui laissant son entière liberté, lui fit remarquer le tort qu'elle causait à ses enfants par cette décision, à son jeune fils, qu'une vie réglée, une nourriture saine, des exercices journaliers fortifieraient au physique et qu'une instruction élevée, en rapport avec sa naissance, mettrait à même d'occuper plus tard un poste avantageux au milieu de ses concitoyens. Parmi ses filles, l'une montrait de grandes dispositions pour l'étude, profitait de tout ce qui lui était enseigné, les autres s'y mettraient peu à peu. Et quel dommage d'arrêter, d'entraver tant de bien, de tout laisser là, de tout interrompre, faute de savoir s'imposer quelques privations, quelques sacrifices pour le bien de ses enfants! C'était pour eux un malheur, pour elle une grave responsabilité! Elle y devait réfléchir sérieusement, etc. Mais il n'y a pas de sourd, pire que celui qui ne veut pas entendre; aussi, notre musulmane ne voulut-elle rien entendre, rien écouter. Elle partit pour Brousse où se trouvait alors Abd-el-Kader, emmenant avec elle ses cinq enfants.

A Brousse, Abd-el-Kader était prisonnier sur parole; Napoléon III, généreux et magnanime, le traitait en homme d'honneur, en héros, lui faisait donner une pension considérable et lui laissait une liberté complète, quoique relative. Ab-del-Kader, capable de comprendre les procédés de l'empereur, y répondit par la loyauté et la reconnaissance. Plus tard en Syrie, il sauva à lui seul plus de douze mille chrétiens qu'il arracha aux massacres des Druses.

La famille musulmane fut bien reçue par Abd-el-Kader qui la retint auprès de lui assez longtemps.

Mais qui dira la peine, la désolation de notre pauvre Adida? Douée d'un caractère très résolu et très ferme, elle renferma son chagrin et prit ses résolutions pour l'avenir. A demi chrétienne déjà, dans ses idées et ses sentiments, elle ne pouvait plus supporter ces conversations nulles, ces habitudes molles et sensuelles, ces repos énervants, cette vie oiseuse; tout la fatiguait, tout l'ennuyait, tout la faisait souffrir, l'enfant languissait.

Prévenue d'une grâce vraiment extraordinaire et toute miséricordieuse, elle s'était éprise d'un amour tendre, d'un amour d'enfant

pour la Vierge Marie; elle portait sa médaille avec une confiance entière, une vénération absolue. Pour rien au monde, elle n'eût consenti à s'en séparer, pas plus la nuit que le jour. Souvent elle se retirait seule et pleurait... la liberté absolue dont elle jouissait, ne lui laissait cependant que celle de pleurer plus à l'aise. L'émir voyait ces larmes et se demandait quelle en pouvait être la cause. Lui et sa famille cherchaient par tous les moyens possibles à la distraire. Ayant remarqué que le second fils de la première femme de l'émir s'était pris d'une grande affection pour notre jeune fille, très indifférente, elle... leurs mères se promettaient de les unir dans le plus bref délai. Mais l'enfant de Marie ne pensait guère à ces choses; quand on lui en parlait, elle prenait sa médaille, la baisait pieusement, la pressait encore plus fort sur son cœur, et semblait vouloir en faire sa sauvegarde et son bouclier. Abd-el-Kader, ardent musulman, avait bien remarqué cette médaille, si bien nommée, *miraculeuse;* elle lui déplaisait singulièrement; il avait vu aussi les larmes d'Adida, sa tristesse persévérante, son éloignement, sa répulsion pour tout ce qui était musulman, et alors il dit à la mère : « Ne voyez-vous pas que votre fille porte sur elle un talisman puissant, auquel elle semble tenir beaucoup et attacher une grande importance? C'est sa défense, c'est son arme contre nous. Il faut à tout prix le lui enlever! Une fois désarmée, nous pourrons plus facilement la vaincre; autrement, elle nous échappera, vous le verrez. Elle n'oublie pas les enseignements qu'elle a reçus, au contraire; elle les fortifie dans son esprit par la lutte qu'elle subit, par la comparaison qu'elle fait en elle-même et par l'ennui qu'elle endure. Enlevez-lui ce talisman, vous dis-je! Désarmez-la pour l'affaiblir. » La mère, confiante elle-même en cette médaille qu'elle avait donnée à chacun de ses enfants dans un temps meilleur, se mit pourtant en devoir d'obéir à l'émir, en essayant souvent d'enlever à l'enfant ce soi-disant talisman. Mais celle-ci semblait s'en méfier : serrant sa chère médaille dans ses mains, ou la pressant fortement contre sa poitrine, elle bondissait au moindre mouvement qui se faisait autour d'elle, et la nuit même se réveillait en sursaut et semblait craindre et veiller sans cesse. On n'obtint donc rien d'elle, ni par la ruse, ni par la force.

Abd-el-Kader, fatigué sans doute et de ces luttes et de ces larmes, finit par l'interroger et par lui dire : « Que voulez-vous? que désirez-vous? que vous manque-t-il? Pourquoi êtes-vous comme

une étrangère dans votre propre famille? pourquoi vous rendre indépendante des lois et des usages de votre nation? »

La jeune fille comprit vite que cet homme illustre, loyal et sincère, lui offrirait plus de ressources, par sa sagacité et sa justice, que les femmes musulmanes, avec leur fanatisme ignorant et passionné. Aussi répondit-elle simplement et franchement à Abd-el-Kader, mais avec toute son énergie : « Vous me demandez, émir, ce que je désire, ce que je veux? Eh bien! le voici : je veux être une femme française et non une femme turque; je veux, comme les femmes de France, être instruite, serviable, bonne, dévouée, me rendre utile aux autres et à moi-même; et je ne veux pas passer ma vie, comme les femmes turques, à boire et à manger, à me reposer et à dormir, à fumer et à bâiller, à m'ennuyer et à ennuyer les autres. Non, c'est impossible! je ne pourrais pas vivre ainsi. Laissez-moi retourner à Constantinople, où les Sœurs françaises nous instruisaient si bien! Je ne puis plus rester ici, à ne rien faire qui vaille et à mourir d'ennui. Laissez-moi suivre ma destinée, m'instruire, instruire ensuite les autres et devenir utile à quelque chose. »

L'émir écoutait, réfléchissait et ne répondait rien. Mais quand il se trouva seul avec la mère d'Adida, il lui dit : « Cette enfant a trop d'esprit pour une femme, nous n'en ferons rien. »

Sur ces entrefaites arriva le temps de la circoncision des musulmans; c'est pour eux un temps de renouvellement, de zèle et de fanatisme religieux. Abd-el-Kader ne pouvait manquer d'en subir l'influence, lui, un chef, un fidèle, l'inspirateur même d'un parti exalté.

Faisant circoncire ses fils, il voulait que le jeune fils de Khaïd, le petit Moustapha, le fût en même temps qu'eux. Mais la nourrice française avait fait depuis longtemps ses aveux et ses confidences à la mère de l'enfant; celle-ci, sans grande émotion et sans trouble, avait dit : « L'enfant restera ce que Dieu l'a fait; il est chrétien, qu'il reste chrétien! Nous ne le ferons pas circoncire ». Le moment était venu de tenir sa promesse; elle y fut fidèle. Et prétextant la santé délicate de son fils, les répugnances extrêmes qu'il manifestait, elle s'opposa énergiquement à sa circoncision.

Deux enfants échappaient donc à l'islamisme dans cette famille; l'un sans peine et presque sans s'en douter; l'autre, par les luttes de l'esprit, par les lumières prévenantes de la grâce et celles de la

raison, qui venaient l'enlever au domaine de la chair, des sens et des passions.

Cependant la jeune fille continuait à pleurer, à s'ennuyer, à veiller sur sa médaille et à prier, quand un nom bien connu, et honoré d'elle, vint retentir à ses oreilles et pénétrer jusqu'au fond de son âme, comme un rayon d'espérance. En effet, par le consulat de France, on avait appris, jusqu'au fond du harem d'Abd-el-Kader, qu'un grand marabout français, venu de Constantinople, accompagné d'un autre prêtre, était arrivé à Brousse. C'était M. Boré. Il eût bien voulu revoir les enfants qui avaient été un moment les siens et que la mission avait comme adoptés! Il eût voulu leur parler et savoir par eux-mêmes ce qu'ils devenaient.

Et comment faire pour parvenir jusqu'à eux? Il se fit annoncer cependant, se présenta même chez Abd-el-Kader; mais la veuve de Khaïd refusa de le recevoir, prétextant qu'elle n'était pas chez elle. Devait-il se présenter de nouveau, insister pour être reçu? Impossible de pénétrer dans la demeure d'un chef de l'islamisme, et d'un chef aussi renommé, renommé autant pour son zèle religieux que pour ses exploits! C'était le compromettre, l'irriter et se compromettre soi-même. Impossible aussi d'être admis près des femmes, sous quelque prétexte que ce soit!

Mais il est probable que M. Boré pût voir Abd-el-Kader au consulat français et causer librement avec lui, en dehors de sa propre demeure! Et c'est d'autant plus probable qu'ils se connaissaient déjà. En se rendant à Brousse, à son passage à Constantinople, le fameux émir avait reçu, à son bord, la visite de toutes les autorités françaises. Avec M. Boré son entretien s'était prolongé; ils avaient causé longuement, sérieusement, pouvant bien s'entendre, de la religion, de la politique et de la France. Comment, à Brousse, prisonnier de cette même France, et prisonnnier d'honneur, n'aurait-il pas cherché à se remettre en rapport avec M. Boré, si connu en Orient, des consuls et des ambassadeurs. De plus, M. Boré cherchait à le voir et à lui parler, comment donc ne se seraient-ils pas rencontrés?

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'émir, depuis lors, inclina visiblement vers Constantinople pour la famille de Khaïd. Était-il fatigué des faiblesses de la veuve ou subjugué par les larmes de la fille? Ou bien, l'influence et les conseils de M. Boré avaient-ils passé par là? Et soit directement, soit indirectement avait-il insinué à

l'émir de n'engager en rien sa responsabilité et de laisser à tous leur liberté, surtout leur liberté de conscience? C'est très probable.

Quoi qu'il en soit, l'émir parlait plus souvent de Constantinople et n'en détournait plus les regards de la famille de Khaïd, au contraire. Parlant à notre jeune fille, il lui disait : « Si vous retourniez à Constantinople, Adida, qu'y feriez-vous? Et à quoi vous servirait une éducation française, étant appelée à vivre, avec et comme les femmes des Ottomans! Et la place d'une jeune fille, en tous pays, n'est-elle pas près de sa mère? Vous êtes avant tout musulmane, ne l'oubliez pas. »

L'enfant ne touchait jamais à cette corde, trop délicate et trop vibrante; elle se rejetait en France et s'appuyait de l'exemple des femmes, qu'Abd-el-Kader avait souvent louées et admirées lui-même. « Vous avez vu vous-même les femmes françaises, émir, lui disait-elle, vous les avez vues à l'œuvre; elles ont leur place dans la famille, dans la société; elles se rendent nécessaires, indispensables, sont bonnes à tout! Et ici, nous ne sommes bonnes à rien. Nous vivons comme des brutes. Seriez-vous donc fâché de me voir sortir de cet état, pour devenir une femme utile et bonne à quelque chose?... »

Abd-el-Kader ne répondait pas; il n'eût pas voulu laisser soupçonner à la jeune fille qu'il l'approuvait au fond du cœur; mais devant les autres femmes, il ne se gênait plus : « Après tout, disait-il, Adida n'a pas tort de vouloir remplir et utiliser sa vie, de ne pas vouloir rester dans ce monde un être nul, souvent mauvais, comme vous autres. Si j'étais sûr qu'elle ne se fît pas chrétienne, je l'approuverais tout haut. Il faudra veiller beaucoup sur elle? Elle a trop d'esprit pour demeurer longtemps avec vous, et pour vivre comme vous. »

Tout bas, l'émir, par sa protection, son influence et son prestige, préparait le retour de la famille de Khaïd à Constantinople. Quand tout fut prêt à les recevoir, il leur donna son intendant pour les y accompagner et les laissa partir. Il garda seulement auprès de lui un des fils aînés, auquel il s'était attaché comme à son propre fils.

Ce jeune homme, à vingt ans, fut atteint d'une maladie de poitrine qui dura six mois; il fut soigné, gardé, veillé par l'émir lui-même, mourut entre ses bras, fut enseveli de ses propres mains; une mère ne l'eût pas traité avec plus de bonté et de tendresse. On aime à voir un Abd-el-Kader, un héros de cette trempe, doux

et tendre auprès de l'enfant malade que chérit son cœur. Ces scènes vous réconcilient avec l'humanité, si dure et si brutale parfois, en dehors de l'esprit et de l'âme du christianisme.

M. Boré fut vite informé par les autorités turques du retour de la famille de Khaïd à Constantinople; il se hâta de voir la mère, afin de lui demander les enfants. Malgré ses raisonnements et ses exhortations, il n'obtint pas grand'chose : des *oui*, des *non*, des promesses, des essais infructueux, des caprices et des faiblesses, des retours et des départs. Pour son fils, elle voulait et ne voulait pas, et pour ses filles ne voulait rien entendre. Alors il laissa à la Providence le soin de manifester ses desseins sur ces enfants, et, sans les perdre de vue, les lui confia de cœur. Son attente ne fut pas trompée : un beau jour, notre héroïne parvient à s'échapper de chez elle et court tout droit à sa chère pension, la maison de la Providence, qu'elle avait tant regrettée, tant désirée, tant pleurée! Ses maîtresses et ses compagnes la revirent avec un bonheur inexprimable et la reçurent le cœur et les bras tout grands ouverts, surtout quand elles apprirent sa résolution définitive de ne plus les quitter.

L'enclos de Saint-Benoît, à Galata, concédé à la Mission par la France depuis la Révolution, est comme une dépendance, un prolongement de l'ambassade française et jouit à ce titre de plusieurs privilèges : ainsi, ceux qui y sont admis à demeure ne relèvent que de la France; leurs droits et leur liberté sont inviolables, même pour les Turcs. La jeune fille le savait bien et sa mère ne pouvait l'ignorer. Cependant la mère, désolée d'avoir perdu sa fille la plus chère, et le fanatisme surexcitant sa douleur, elle s'adressa à l'autorité turque pour la reprendre et la reconquérir. L'enfant avait alors douze à treize ans, et, dans ces pays du soleil, la nature étant plus active, plus précoce, elle était, d'après leurs lois, libre et majeure, autant que peut l'être une femme dans ces pays musulmans. L'autorité turque vint, en effet, réclamer notre Adida, mais inutilement. Des officiers turcs venaient, au moins toutes les semaines, la sommer, de la part de sa mère, de se rendre auprès d'elle, puisqu'elle l'envoyait chercher. Elle répondait avec une énergie étonnante : « Dites à ma mère que je l'aime, que je l'aimerai toujours et d'un dévouement de plus en plus grand, mais elle a mes sœurs, elle n'est pas seule. Et moi, je suis ici parce que je l'ai voulu et que je le veux. Personne ne m'y a conduite, personne ne

m'y retient, et j'y reste parce que je veux y rester. » Quelquefois, pour l'attirer, pour la séduire, on lui faisait les propositions les plus brillantes; des richesses, des plaisirs, un époux de son choix. Alors elle riait, soulevait les épaules, et son langage sûr et ferme déconcertait les envoyés. « Moi, disait-elle encore, j'ai d'autres idées, d'autres goûts, je poursuis un autre but; je veux m'instruire, sortir de l'ignorance qui fait les esclaves, me délivrer de cet état barbare dans lequel gémit notre sexe dans nos pays. Je veux devenir libre, me rendre utile et ressembler aux femmes françaises. Qui donc me blâmerait? Et qui en a le droit? » Les officiers turcs se regardaient étonnés, surpris; ils souriaient, se disaient tout bas, entre eux : « Elle a raison, elle a de l'esprit! Laissons-la tranquille, laissons-la faire. » Quand on en venait aux menaces, elle ne se laissait nullement intimider et répondait à son tour : « Qu'on me laisse tranquille, qu'on ne vienne pas ici me tourmenter, autrement je me fais *naturaliser française* et je pars, et pour ne plus revenir. » D'une manière ou d'une autre, c'était toujours la même volonté, le même langage libre, fier et énergique.

On finit par la laisser à ses études. Mais, il faut le reconnaître aussi, notre héroïne n'était pas facile à mener : ardente, fière, volontaire et énergique comme elle l'était, elle n'admettait pas pour elle d'infériorité, ni dans les petites choses, ni dans les grandes; si elle acceptait volontiers le combat et la lutte, il lui fallait à tout prix la victoire; mais il fallait comprendre cette nature violente, et laisser passer ses emportements, comme on laisse passer la foudre, en cherchant, non à l'arrêter, mais à la diriger, autrement on s'y serait heurté et brisé.

Ainsi, par exemple, quand sa maîtresse de classe rendait aux élèves leurs cahiers corrigés et notés, vite elle allait aux siens pour voir ses notes. « Comment! s'écriait-elle, quand ces notes n'étaient pas bonnes ou très bonnes, comment! je n'ai pas *très bien!* mais c'est incroyable! Cela ne peut pas être! » et alors la feuille déchirée volait en l'air, les autres cahiers subissaient souvent le même sort; les livres, où les leçons avaient été mal comprises et mal apprises, suivaient le même chemin; car, nous l'avons dit, elle n'acceptait pour elle ni défaite ni infériorité, il lui fallait les meilleures notes et les premières places. Quand les cahiers et les livres avaient ainsi volé au milieu de la classe et que le silence seul de la maîtresse avait parlé, notre pauvre Adida, toute honteuse ou ayant besoin de

ses cahiers et de ses livres, se glissait tout doucement sous les tables, et allait les ramasser sans dire mot. Les élèves, sur un signe de la maîtresse, faisaient semblant de n'avoir rien vu, rien remarqué. Ainsi finissait plus vite l'orage.

Une fois, ce fut une vraie tempête. Ayant été mise à genoux au milieu de la classe encore pour quelque emportement, elle versa tant de larmes qu'elle se trouva bientôt comme entourée d'eau, et trépignant et pleurant, elle disait à demi-voix, de manière à être entendue : « Ces Français et ces Françaises feront donc toujours de nous des captifs et des captives. Moi, ici, à genoux, est-ce possible? Moi, une des dernières descendantes des deys d'Alger, je me noie ici dans mes larmes!... Et je me soumets... et je ne m'en vais pas! Je ne suis plus moi, mais une autre. Qu'est-ce donc que je fais là?... Comment ne suis-je pas déjà partie? »

Eh bien! non, elle ne partait pas, ne demandait nullement à partir, bien au contraire! C'était le baptême qu'elle demandait et qu'elle sollicitait avec instances; mais en attendant il fallait bien que le calme se fît un peu dans cette nature violente et fougueuse.

On le comprend aussi, la punition dont nous venons de parler ne dura guère; elle servit seulement à arrêter Adida dans l'un de ses emportements, et à nous la faire mieux connaître.

Bientôt, cependant, on s'occupa sérieusement de ce baptême tant demandé, tant désiré. Le supérieur des missionnaires, résidant à Saint-Benoît, d'accord avec M. Boré, lui donnait les premiers enseignements de la foi, qu'elle recevait avec une docilité touchante, et les sentiments d'une âme grande et généreuse, faisant pressentir qu'elle ne se contenterait pas d'une vie commune et ordinaire.

En ce moment, il y avait à la communauté des filles de la Charité, pour première directrice du noviciat (ou séminaire), une personne d'un mérite éminent, et vraiment supérieure de toutes manières : supérieure par l'intelligence, unissant à une éducation parfaite une science vaste et étendue, une éloquence entraînante, forte et vigoureuse, unie à une sorte de bonhomie et de simplicité; supérieure par le cœur, par l'élévation des sentiments et la perfection de la vertu; supérieure même par les dons de la fortune et de la naissance. Ayant eu connaissance de l'histoire de notre héroïne, elle exprima le désir d'être sa marraine, et voulut répondre, en quelque sorte, de cette âme devant Dieu. Jamais une marraine, une seconde mère, une mère spirituelle, ne remplit mieux sa tâche.

Jusqu'à sa mort, elle entoura l'enfant adoptée de sa vigilance, de ses soins, de son amour et de sa tendresse. Et cette adoption est encore continuée par sa respectable famille, qui regarde Adida (ou plutôt Marie, sœur Aurélie) comme sienne, et qu'elle traite en conséquence.

Mais comme il était impossible à la sœur de Buchepot de se transporter à Constantinople, une marraine par procuration fut donnée à la jeune catéchumène qui allait avoir quinze ans, et pour le baptême et pour la confirmation, selon l'usage établi en Orient.

C'était encore une autre sainte celle-là! une sainte qui fournirait à elle seule toute une histoire. Dame du grand monde, de la haute société de Constantinople, elle fut convertie par M. Boré et amenée par lui à la plus haute sainteté. Cette âme aimante avait été brisée par la douleur : la mort d'une fille chérie l'avait jetée dans le désespoir, et ce désespoir la rejetait elle-même de plus en plus loin de Dieu. C'est alors qu'elle eut le bonheur de rencontrer M. Boré. Sous sa direction douce et forte, elle arriva à un amour de Dieu si généreux, si véhément, si parfait, qu'elle devint l'édification de tous, et mourut même victime de son devoir. M. Boré, lui si peu prodigue d'éloges, surtout envers les âmes qu'il pouvait considérer un peu comme *siennes*, avait écrit sur un paquet de lettres réunies et conservées de cette sainte dame, et retrouvées après la mort de l'un et de l'autre, ce titre expressif : « C'est là *le plus parfait traité d'amour de Dieu que je connaisse.* »

Il était donc bien juste qu'une personne d'une vertu si rare, une si digne fille spirituelle de M. Boré, le représentât à ce baptême, où il ne pouvait être présent, étant en tournée apostolique.

Le 25 décembre 1855, dans la chapelle de Notre-Dame de la Garde, détruite par l'incendie de Constantinople, à Galata, le jour même de la naissance d'un Dieu sauveur sur la terre, notre jeune musulmane, descendante des derniers deys d'Alger, parente d'Abd-el-Kader, gardée et protégée merveilleusement par la glorieuse et douce Vierge Marie, prévenue des lumières, des grâces et des miséricordes divines... fut régénérée dans les eaux du baptême, et devint enfant de Dieu et de l'Église. Adida Khaïd-Ismaël, sous les noms de Marie-Pauline-Aurélie, fut inscrite dans les registres de l'Église, et sans doute aussi dans ceux du ciel, si elle reste fidèle.

C'était un jour bien choisi, il faut l'avouer, pour naître ainsi, avec le Sauveur en quelque sorte, et recevoir de lui et de sa divine Mère une nouvelle vie!

La même nuit de Noël, elle fit sa première communion.

Tant de grâces ne restaient pas stériles et ne passaient pas inaperçues dans cette âme : ses pensées s'élevaient de plus en plus, ses sentiments se tournaient tous vers Dieu et son cœur se donnait à lui sans réserve. Aussi pour elle, ne fut-il bientôt plus question que de se donner à Dieu dans la Compagnie des filles de la Charité, pour lui témoigner plus parfaitement son amour et sa reconnaissance.

Cependant sa famille et Abd-el-Kader avaient ignoré son baptême et semblaient même l'avoir oubliée elle-même. Mais les mères n'oublient pas : sa mère, n'y tenant plus, au contraire, et voulant à tout prix revoir son enfant, vint elle-même la voir à Galata, malgré la colère que lui avait causée sa fuite et ses autres griefs. L'ayant demandée à la sœur du parloir, celle-ci étourdiment la nomma *Marie*; alors la mère comprit tout, et la colère comprimant sa tendresse et faisant taire son cœur, elle ne se prépara plus qu'à lui faire une scène violente et à l'accabler d'injures. Quand Marie vint se jeter dans ses bras avec tout l'élan de sa tendresse filiale, elle en fut repoussée avec violence et mépris, et accablée d'amers reproches : « Allez! lui dit sa mère, allez! Je ne vous connais plus! Je ne veux plus vous voir! Vous n'êtes plus digne d'être ma fille! Vous ne méritez ni mes caresses, ni mon affection! Vous déshonorez votre race et toute votre famille! Vous êtes une fourbe, une ingrate!... Vous pouvez vous retirer, je ne veux plus vous voir!... » etc. Cette visite fut une rude épreuve pour notre jeune chrétienne et comme un coup de foudre pour son cœur filial; le lendemain elle fut prise de la fièvre; la mort de sa mère, arrivée quelques mois après, et qu'elle n'avait plus revue depuis cette scène, acheva de la faire souffrir; un grand malaise ne la quitta plus pendant tout le reste de son séjour à Constantinople.

Trois de ses sœurs s'étaient mariées à des pachas ou à des officiers supérieurs. L'un d'eux venait la voir le plus souvent possible et cherchait à lui gagner le cœur, à l'entraîner hors de l'asile qu'elle s'était choisi... Peine inutile! elle semblait être un bloc de marbre, et bientôt elle ne voulut plus même descendre au parloir. Ses frères aînés, furieux, essayèrent plusieurs fois de la faire enlever. N'ayant réussi à rien, très mécontents, ils ne voulurent plus la revoir, même avant son départ définitif pour la France. La très sainte Vierge gardait bien son enfant, il faut l'avouer; sa tendresse vigilante déjouait toutes les ruses de Satan, toutes les trames ourdies contre elle.

Cependant au milieu de ses épreuves, Dieu lui réservait une grande consolation. Son plus jeune frère, Mustapha, avait voulu la revoir; ces deux âmes devaient, sans nul doute, s'entendre et se comprendre, sympathiser et s'aimer? Puis ce jeune enfant de neuf ans se sentait faible, malade, mourant, languissant comme une plante sans sève, sans rosée, sans soleil, qui se dessèche, s'étiole, se décolore, se penche et meurt!

Le nègre de son frère aîné l'accompagnait et le portait au besoin. Sa nourrice, fidèle jusqu'à la fin, ne le quittait pas, et sa plus jeune sœur (Gonlitza) était aussi avec lui.

Ce jeune enfant fut heureux de revoir sa sœur chérie et de lui confier ses peines et ses joies, surtout ses espérances éternelles. Après leurs confidences fraternelles, Mustapha entourant de ses bras caressants le cou de sa sœur et l'embrassant tendrement, lui dit tout bas à l'oreille : « Je suis venu pour te revoir, pour te dire que je t'aime beaucoup, et pour autre chose encore : je suis bien malade, vois-tu, bien malade, je me sens mourir. Je veux me confesser une dernière fois et demander pardon à Dieu de toutes mes fautes. Il faut m'y aider... Retiens près de toi le nègre et Goulitza; occupe-les, afin qu'ils ne me cherchent pas; la nourrice me conduira à Saint-Benoît et préviendra un de ces messieurs les missionnaires que je suis à l'église et que je l'y attends. » Ce qui fut dit fut fait, sa sœur remplit exactement ses désirs; et quand l'enfant revint, tout joyeux, avec sa nourrice, à peine s'était-on aperçu de son absence. Il dit adieu à sa sœur chérie, l'embrassa tendrement, et lui dit au revoir... Au ciel!... En effet, trois jours après, il quittait la terre, pour s'en aller droit à Dieu.

Ce cher petit élève de M. Boré ne se montrait-il pas digne de lui? Il portait aussi la *médaille miraculeuse*, et la très sainte Vierge se montrait jusqu'à la fin la meilleure des mères.

Ce jeune enfant, chéri, gâté, dorloté, choyé, même avec excès, par une mère musulmane qui ne peut s'en séparer, entouré des ennemis des chrétiens, conservant au fond de son cœur les dons précieux de la foi et de l'espérance chrétiennes, et qui vient demander son pardon à Dieu, presque à la porte du ciel, comme un enfant qui vient se jeter dans les bras de son père, en entrant dans sa patrie, oui, c'est là une merveille de la bonté, de la grâce et de la miséricorde divines.

Ces deux enfants, ce frère et cette sœur arrachés à l'islamisme, font un tableau touchant : « Le premier s'en va tout doucement au ciel, comme bercé dans les bras de sa mère ; la seconde a pour partage, la lutte, les combats, avant d'arriver à la victoire, à la conquête du ciel. »

L'enfant dont nous venons de parler mourait au mois de mars 1858. Sa mère, inconsolable, ne put lui survivre ; elle mourut au mois de juin suivant 1858.

Notre nouvelle chrétienne fervente et généreuse, avait enfin obtenu d'être admise chez les filles de la Charité ; elle partit pour la maison mère de Paris, le 12 août 1858. Là, elle allait trouver sa marraine, comme directrice, comme mère, et comme un parfait modèle de toutes les vertus.

Notre Saint-Père le Pape Pie IX, ayant entendu parler de cette vocation touchante, avait demandé à voir cette jeune musulmane convertie, la première peut-être qui se fût donnée à Dieu ; il eût voulu la bénir !... Ce désir était un ordre. Plusieurs fois le projet de la conduire à Rome, aux pieds du Saint-Père fut formé, puis remis, sans être exécuté. Plus tard il n'eut plus d'à-propos et l'on n'en parla plus.

Aujourd'hui, notre Adida, devenue sœur Aurélie, fille de la Charité, enseigne à son tour la jeunesse et se trouve heureuse d'employer utilement et saintement sa vie ; elle est oubliée, passe inconnue dans la foule, mais elle n'oublie pas. Voici ce qu'elle écrivait peu de temps après la mort de M. Boré ; nous copions textuellement ses propres paroles :

« Ma douleur est grande !... Comment pourrait-il en être autrement ? J'ai perdu un père !... A tous les bienfaits que j'ai reçus de lui en Orient, se joint encore le souvenir presque présent de ses bontés, de l'intérêt qu'il daignait me témoigner. Quand j'allais le voir à Saint-Lazare, il me parlait avec une bienveillance si douce, si pleine de respect, que j'en demeurais confuse. Quand il venait à la communauté, il m'abordait comme un père aborde son enfant, une enfant bien connue, aimée et protégée.

Sa mort a été pour nous un grand malheur, et pour moi, j'ai à pleurer un père toujours aimé, respecté et vénéré... et je ne puis penser à lui sans verser d'abondantes larmes ! Je n'ai de notre père aucun écrit ; mais ses bienfaits sont écrits dans mon âme et le souvenir en restera à jamais gravé au fond de mon cœur ! Tant que je

vivrai, je dirai, à qui voudra l'entendre, qu'en le perdant j'ai perdu mon bienfaiteur, mon père et l'ange protecteur de ma vie !...

« Quand il a été nommé supérieur général, ma regrettée marraine, qui vivait encore, s'est écriée : Voici enfin *l'humble exalté!* Et que c'est juste! En effet, jamais personne n'a mieux mérité semblable éloge. »

Voilà un petit aperçu des souvenirs laissés par M. Boré dans l'âme de ses protégés, des ses chers enfants de l'Orient.

Aujourd'hui Abd-el-Kader est mort. De son vivant, deux de ses fils, étant venus en France, voulurent voir notre Adida. Malheureusement Adida, devenue sœur Aurélie, était malade et ne put les voir. Cette visite amie prouve cependant que l'apaisement s'était fait dans les esprits comme dans les cœurs, et que le calme y était revenu.

MARIE SAINT-PAUL.

DE PARIS EN TRANSYLVANIE[1]

Aucune ville de Hongrie n'est aussi heureusement située que Debreczin pour servir de point de départ à une excursion dans la Puszta. On part de grand matin, dans un de ces petits chariots dont nous avons déjà parlé, attelé de quatre chevaux à l'œil de feu, aux jambes de cerf. A peine a-t-on dépassé les dernières maisons de la ville, que l'on voit s'ouvrir devant soi une de ces routes hongroises, larges de vingt ou trente mètres et bordées seulement d'un tout petit fossé, que l'on franchit dans le cas où la route, trop sillonnée d'ornières, devient impraticable, chose qui arrive regulièrement après chaque grande pluie. Il ne faut pas oublier que tout l'intérieur de la Hongrie ne renferme pas une pierre et le sol, presque partout marécageux, avec une couche de sable à la surface, se défonce avec une effrayante rapidité.

La route que nous suivons court droit devant elle, à travers des terres cultivées, mais bientôt nous voici dans la vraie Puszta, l'Hortobagy, la terre des premiers Magyars. C'est la prairie immense, indéfinie, couverte d'une herbe d'un vert d'émeraude. Les chevaux, qui n'avançaient qu'avec peine dans le sable détrempé, où ils s'enfonçaient jusqu'aux pâturons, semblent se reconnaître dès que leurs sabots ont foulé le gazon; ils sont chez eux dans cette prairie sans limite, ils dressent les oreilles, secouent la crinière et se lancent au galop à travers l'immensité. Ici plus de route, plus de traces humaines, de quelque côté que l'œil se tourne, de droite ou de gauche, en avant ou en arrière, plus rien que la prairie et un ciel d'une incommensurable étendue.

Les villages sont tellement éloignés les uns des autres que c'est à

(1) Voir la *Revue* du 1er février 1890.

peine si, du haut d'un clocher, on peut apercevoir le clocher le plus proche.

Il faut avoir parcouru ces immenses étendues de prairies, emporté par le galop de quatre chevaux nerveux, avoir respiré cet air d'une incomparable pureté, s'être senti le visage fouetté par le vent qui, descendu des Karpathes, parcourt deux cents lieues de pays sans rencontrer un obstacle, il faut avoir vu l'herbe fine refléter les rayons du soleil et se nuancer de toutes les teintes de vert que puisse créer la palette d'un peintre, avoir entendu ce mystérieux silence des solitudes à peine troublé par le galop des chevaux étouffé dans l'herbe grasse, pour comprendre l'amour du Magyar pour sa Puszta. On sent alors toute la poésie de ces vers de Pétœfi, cités par Mme Adam :

C'est toi que j'aime, ô Puszta!
Image de l'infini, paradis de mon âme.
La haute terre, arrondie en montagne,
Est un gros livre aux feuillets trop nombreux;
Toi, basse terre, où nul mont ne s'élève,
Livre ouvert, on te peut parcourir.
O steppe, en toi je vois la liberté.

Sur les bords de la Tisza seulement
Se trouvent la paix de l'âme;
L'horizon sans bornes,
D'où l'on ne voit que la voûte du ciel.
Là peuvent passer le poète
Et sa vie errante,
Sauvage à travers le pays,
Ayant le ciel pour toit
Et la source pour verre.

A chaque instant, dans les poésies de Pétœfi, on retrouve cet amour de la Puszta. Parmi celles que j'ai sous les yeux, je copie encore celle-ci :

LA PLAINE MAGYARE.

« Karpathes, âpres sommets, que me voulez-vous?

« Que me veut votre sauvage pays couvert de forêts et de pins?

« Je les admire, je ne puis les aimer; les vallées et les monts n'exaltent pas mon âme.

« Mais dans le bas pays, sur cette plaine unie comme la mer, je

me sens chez moi. Mon âme, semblable à l'aigle envolé de son aire, peut en embrasser l'infini.

« Je prends mon essor, et m'élève au-dessus de ce monde, bien loin, là où volent les nuages, et je vois sous mes pieds, la riante contrée qui s'étend de la Tisza au Danube.

« En Coumanie, sous le ciel où se joue Décébale, des centaines de gras troupeaux vont, à l'heure de midi, faisant tinter leurs sonnailles, s'abreuver dans le large bassin des citernes aux longs bras.

« Le hennissement des haras qui galopent bruit dans le vent. On entend de loin le retentissement des sabots. Les cris de joie et les éclats assourdissants du long fouet de czikos déchirent l'air.

« Près des chaumières, dans les bras amollis des zéphyrs, se berce l'océan des blés. Les tiges reluisent, et tout autour de soi l'on voit les graminées ceindre l'horizon des vives couleurs de l'émeraude.

« Lorsque le soir plane plus près de la terre, les oies sauvages s'envolent des roseaux voisins. S'ils frémissent tout bas, agités par le vent, elles poursuivent effrayées leur voie aérienne.

« Loin des chaumières, avec sa cheminée en ruine, dans la profondeur de la Puszta, la csarda se tient isolée; les Betyars altérés, partant pour le marché par différentes routes, s'y arrêtent.

. . . . . .

« Tu es magnifique à mes yeux, ô pays de plaines! C'est là que je suis né, là que je suis entré dans la vie. Là aussi un jour le linceul doit m'envelopper, là aussi s'élèvera mon tertre funéraire. »

Et dans une autre pièce intitulée *la Cigogne :*

« J'aime la Puszta! là seulement on est libre! là, mon regard s'étend partout à plaisir et ne trouve d'obstacle nulle part! Là les sombres rochers ne m'entourent pas en menaçant; les rochers d'où le torrent se précipite avec un fracas retentissant comme le bruit des chaînes.

« Et que personne ne dise : « La Puszta n'est pas belle. » C'est la beauté sous le voile. Semblable à une jeune fille pudique, elle dérobe sa beauté, et c'est seulement pour ceux qui la connaissent, pour ceux qu'elle aime, qu'elle entr'ouvre son voile. Alors tout d'un coup, le regard plein de feu, apparaît devant vous un visage de fée.

« J'aime la Puszta! Sur mon hardi cheval, j'y vais errer avec joie. Et là ou pour de l'argent on ne trouverait pas trace d'homme, aux lieux les plus tranquilles, je mets pied à terre, et, m'étendant sur le

gazon, j'écoute les sons mystérieux que le vent murmure à mon oreille. . . . . »

Je reviens à notre excursion dans l'Hortobagy. Plus nous avancions, plus il nous semblait que l'horizon reculait; mais voici qu'un point noir apparaît, il grandit, il s'avance; c'est un cavalier; bientôt il est assez près de nous pour que nous puissions reconnaître la couleur et la forme de ses vêtements, la robe de son cheval. Le cheval est bai, l'homme porte les larges culottes blanches, son szür, entr'ouvert par devant, laisse apparaître la botte dont la tige se plisse élégamment sur la jambe, à son côté pend la *kulyas*, gourde en bois finement travaillée, dans laquelle le vin se tient toujours frais. Sur sa tête, le petit chapeau aux bords arrondis, avec son aigrette de plumes, la moustache fièrement retroussée, le tchibouck dans les dents et le fouet à la main; il se tient raide et fier sur sa selle et la lourde étoffe de son szür blanc, aux larges broderies écarlates, retombe sur la croupe de son cheval. Cet homme, ce demi-sauvage, ce csikos, a quelque chose d'imposant et de caractéristique qui vous frappe.

Est-ce l'immensité du cadre? est-ce la pureté et la primitivité de la race qui n'a jamais subi complètement le joug énervant de la civilisation? Je ne sais; mais ce Magyar, dans sa Puszta, me fait penser à l'Arabe dans son désert. Tous deux ont la même dignité de maintien, la même indépendance, la même grandeur, la même noblesse. Mais le Magyar a sur l'Arabe une immense supériorité : il est chrétien et sa religion, qui ne lui a rien ôté de ses qualités, lui a appris la grande loi du Christ, la charité. L'Arabe est pillard, il est voleur, assassin au besoin; le magyar est honnête, il est bon. Vous pouvez sans aucune crainte traverser tout son territoire, entrer dans son village, pénétrer jusqu'à son foyer; il vous offrira de partager son repas; vous donnera un lit, si la nuit vous a surpris; un cheval si le vôtre est hors d'état de vous porter plus loin.

La steppe, qui paraît absolument déserte quand on y entre, a cependant ses habitants; tantôt vous apercevez comme une ligne blanche qui s'étend à l'horizon c'est un troupeau de bœufs qui paisse au loin, ou bien c'est une troupe de chevaux en liberté, qui passent en galopant à travers la plaine et qui font trembler le sol sous leurs sabots rapides; ils sont conduits par des czikos, dont les manches blanches semblent des ailes qui les font voler, et qui avec leurs

fouets à longues lanières, forcent les récalcitrants à rentrer dans les rangs. Ici, c'est une mare au bord de laquelle une cigogne solitaire semble méditer, en contemplant son image dans l'eau ; plus loin encore c'est une pauvre chaumière, dont le toit à demi effondré, ressemble au chapeau d'un ivrogne. Un mince filet de fumée nous prévient cependant que, pour pauvre et misérable qu'elle soit, elle sert d'abri à des êtres humains. C'est la czarda, refuge des csikos et des bétyars.

Il semble que le Magyar a un sens particulier pour se diriger dans ces steppes immenses et d'une uniformité désespérante. Bien qu'il n'y ait pas d'apparence de route et rien qui, pour l'étranger, puisse servir de points de repère, notre conducteur va toujours sans jamais hésiter. Cependant cette herbe fine et drue recouvre des endroits dangereux, où l'on pourrait s'embourber et même périr ; mais le Magyar reconnaît ces fonds marécageux à la nuance de l'herbe, à la présence de certaines petites fleurs à peine visibles qui étoilent le gazon de pointes blanches ou jaunes.

Malgré les nombreux détours que ces marécages l'ont forcé à faire, notre conducteur n'a point perdu la bonne direction ; car vers dix heures il nous montre du bout de son fouet un clocher qui se dresse à l'horizon ; c'est le but de notre excursion.

Nous sommes bientôt près du village qu'entourent quelques champs cultivés ; nous venons d'atteindre une apparence de route, c'est-à-dire un cloaque, formé d'un demi-pied d'un liquide noir et épais ; car il a plu la veille. Les chevaux, excités par le cocher, s'élançent à plein galop, faisant voler autour d'eux et de la voiture un déluge de boue ; des canards s'enfuient, le cou allongé, en criant et battant des ailes ; des poules s'envolent au-dessus des clôtures, des porcs, surpris dans leur sieste et aussi noirs que la boue dans laquelle ils se vautraient, poussent un grognement de frayeur, se jettent les uns sur les autres et s'enfuient au galop.

Les maisons s'alignent le long de la rue unique, comme dans les villages déjà vus, elles sont toutes précédées d'un petit jardin défendu par une forte palissade. Tous les pignons sont percés d'une porte placée sur le côté et de deux petites fenêtres, au-dessus desquelles est une lucarne servant à éclairer le grenier.

Si nous pénétrons dans une de ces maisons, et l'étranger peut le faire sans aucune crainte et avec la certitude d'être parfaitement reçu, nous trouvons d'abord une chambre blanchie à la chaux, au

fond de laquelle est le foyer en maçonnerie que nous avons vu déjà dans les logements d'ouvriers de l'école d'agriculture. Les meubles sont simples, mais tout est d'une irréprochable propreté. Dans le fond une porte conduit à la chambre à coucher ; puis, derrière ce bâtiment, se trouvent quelques étables, enfin un hangar où l'on remise le chariot et les instruments aratoires ; c'est tout ce qu'il faut pour ces paysans aux habitudes simples et patriarcales.

« Etre magyar, cela suffit à tout, me disait un vieux de la vieille souche, écrit M. Léoni L'Hospital ; un attila, une gatya et des bottes, un szür pour la pluie et le froid, une plume à son kalap, du tabac dans sa pipe, une chanson dans le gosier et avec cela du sang de la race dans les veines ; voilà ce qui fait le meilleur homme du monde. Et une douzaine seulement de cette espèce-là, c'en est autant qu'il faut pour constituer un peuple, le premier de tous. »

Et de fait, tous ces paysans paraissent être les plus heureux du monde. On pourrait citer vingt faits prouvant que tout ce qu'ils demandent, c'est de rester ce qu'ils sont. Le comte Széchényi racontait qu'un jour il eut l'idée de réunir ses paysans et de leur faire une conférence. Il leur parla, dit Mme Adam, des conquêtes de la civilisation, de l'utilité des grandes découvertes de la science, des avantages que les hommes recueillent dans une société où domine la passion du progrès. A la fin du discours un paysan se leva, et résumant l'impression générale : « Pauvres gens, dit-il, comme ils doivent être malheureux ! »

Au milieu du village est l'église ; elle est petite, à l'extérieur sans aucune architecture, à l'intérieur ornée avec plus de bonne volonté que de goût ; mais propre et bien tenue. A quelques pas plus loin c'est la czarda, l'auberge du village, où l'on se réunit le dimanche pour chanter les vieux airs nationaux, boire les vins des coteaux hongrois et danser cette danse magyare qui a pris son nom de l'auberge où elle est née et qu'il est impossible de décrire.

Une czarda, quand les danseurs sont jeunes et vigoureux, peut durer une heure et plus sans arrêt. Son mouvement ressemble à celui de la valse ; mais avec quelque chose d'emporté et de fougueux, un boléro espagnol, sauvage, indompté, la danse d'un peuple guerrier.

Dans l'auberge hongroise, on vous sert invariablement la gulyas ; seulement c'est la gulyas populaire, faite avec des morceaux de bœuf, qui se défendent d'une façon désespérée entre les mâchoires

du voyageur affamé. Quant au paprika, on en a tellement usé et abusé que je ne trouve pas de mots pour en décrire l'effet; il semble qu'on a avalé des charbons chauffés à blanc, et de fortes rasades d'un petit vin de Hongrie suffisent à peine à rafraîchir le palais incendié.

A deux heures, nos chevaux sont attelés et prêts à nous ramener à Debreczin. Nous partons, le soleil est brûlant, quelques nuages flottent vers l'orient, lentement ils montent dans le ciel qui s'obscurcit; nous pensons avoir de l'orage. Un orage dans la Puszta, ce doit être quelque chose de bien grandiose, mais aussi de terrible. Cependant notre compagnon de route nous rassure, après avoir consulté le conducteur :

— Nous n'aurons pas d'orage, nous dit-il, mais nous n'arriverons pas à Debreczin sans pluie.

En effet, à mi-route, l'averse commence. La pluie est triste partout; mais nulle part, je crois, elle n'est aussi triste que dans les steppes hongroises : ici elle est lugubre. L'eau qui tombe à torrents vous dérobe l'horizon, vous ne voyez plus qu'un petit coin de terre verte à vos pieds et tout le reste disparaît dans une buée insondable. Il semble qu'on voyage dans le chaos humide qui a précédé la création de l'homme.

Malgré le mauvais temps, le cocher, grâce à Dieu, ne s'est pas égaré; voici la route qui traverse les plaines cultivées : nous ne voyageons plus, nous naviguons. Il semble que les chevaux nagent dans un Styx d'eau noire; et cela dure jusqu'à Debreczin, et jusque dans l'intérieur de la ville; car, à part la Piacz-Utcza, les rues de Debreczin sont aussi peu pavées que les routes de la Puszta. Enfin, à la nuit noire, nous rentrons à l'hôtel, un peu fatigués, complètement mouillés, mais ravis de notre journée.

Avant de quitter la Puszta, quelques mots encore de ses habitants. La plaine hongroise, où les villages sont séparés par de si grandes distances, serait, en grande partie, improductive sans l'élevage des bestiaux, et une partie notable de la population vit toute l'année dans ces déserts de verdure, pour garder les troupeaux qui lui sont confiés. Nous avons déjà parlé des *czikos :* c'est à eux que sont confiés les soins et la garde des troupeaux de chevaux. Ces hommes, vrais centaures, vivent, pour ainsi dire, à cheval, et ce n'est qu'exceptionnellement qu'ils quittent la Puszta pour venir aux foires et marchés des villes voisines. La garde des

troupeaux de bœufs est confiée aux *gulyas;* ceux-ci, plus modestes que leurs confrères, se contentent d'ânes pour montures. Enfin les *juhasz*, qui gardent les moutons dans les terrains plus maigres, suivent toujours leurs troupeaux à pieds, comme leurs confrères les *kanasz*, à qui échoit le soin des troupes de porcs.

Enfin la Puszta est encore traversée par les *szégény-légény*, — pauvres garçons, — presque tous déserteurs. Quand l'Autriche tenait la Hongrie sous un joug de fer, il arrivait souvent que des soldats hongrois, pris de la nostalgie de la Puszta, ou poussés à bout par les duretés de leurs officiers allemands, quittaient le régiment, sans permission, pour rentrer dans leur patrie. Ne pouvant demeurer chez eux et y vivre honnêtement de leur métier, ces « pauvres garçons » se cachaient dans les bois ou dans ces vastes plaines, où ils n'avaient guère à craindre la maréchaussée et y vivaient de rapines. Quelquefois même, ils s'associaient à quelque bande de bétyars qui, sous les ordres d'un chef, plus ou moins célèbre, exerçaient le métier de véritables brigands.

Hâtons-nous d'ajouter que, depuis quelques années, bétyars et pauvres garçons ont presque complètement disparu et que les steppes, comme les forêts hongroises, sont beaucoup moins dangereuses à parcourir pour les voyageurs que certains quartiers de Paris après minuit.

Plusieurs fois, j'ai parlé de la noblesse hongroise et des paysans magyars; il me semble bon d'expliquer ici que la plupart de ces paysans sont des nobles. Quand les Magyars, sous la conduite d'Arpad, s'emparèrent du sol de la Hongrie, les anciens habitants furent asservis, et tous les soldats de l'armée conquérante furent déclarés nobles, c'est-à-dire hommes libres. Quelques-uns perdirent leur noblesse en encourant des peines infamantes, spécialement motivées par le fait de n'avoir pas répondu à l'appel aux armes, quand le territoire était envahi par les Turcs ou par les Tartares; par contre, des villages entiers furent ennoblis, en récompense de leur dévouement et de leur courage devant les ennemis de la patrie.

« Cette noblesse rustique, dit M. de Gérando, dans son ouvrage : *la Transylvanie et ses habitants*, s'est fidèlement transmise, et l'on rencontre dans les campagnes une foule de villageois aussi privilégiés que le roi. Ce sont eux qui se rendent par centaines, quelquefois par milliers, aux élections, lors de la convocation de

la Diète, et discutent, dans leurs costumes de paysans, le vote qu'ils prescriront à leurs représentants.

« Un jour, un de ces gentilshommes vint adresser une réclamation à un magnat, son voisin. Il ôta son chapeau, qu'il garda à la main pendant que le seigneur l'écoutait. Celui-ci engagea le gentilhomme à se couvrir, car le froid était vif. « Je n'en ferai rien, dit l'autre, je sais quel respect je vous dois. — Comment! reprit en souriant le magnat, qui était homme d'esprit, « ne sommes-« nous pas égaux, nobles tous deux? -- Sans doute; mais je suis « un simple gentilhomme et vous êtes un puissant seigneur. — Je « ne puis être plus puissant que toi, nous avons les mêmes pri-« vilèges, je ne suis que riche. — Cela est vrai. — C'est donc « devant ma bourse que tu t'inclines? — Au fait, vous avez raison : « vous êtes riche et je ne le suis pas; il n'y a pas d'autre diffé-« rence. » Et il remit fièrement son chapeau.

« Chez les Hongrois, ce sont des Allemands et des Juifs de passage qui sont marchands, aubergistes et exercent les différents métiers. Comme ils ne s'expatrient pas sans d'excellentes raisons et se proposent de quitter le pays dès qu'ils ont suffisamment gagné, ils ne se font pas une loi d'être probes. De là leur réputation. J'avais oublié, dans une auberge, une bague à laquelle je tenais fort. Le postillon dételа un cheval, partit au galop et revint avec l'objet que je croyais perdu. Je lui demandai comment il s'y était pris pour le retrouver. Il n'y avait dans l'auberge, répondit-il, que des paysans; voyant que le bijou n'était plus sur la table où vous l'aviez laissé, j'ai dit à l'aubergiste, qui jouait la surprise : « Tu es le seul Allemand ici, donc c'est toi qui as pris la bague. »

« Une autre anecdote prouve bien l'union qui existe entre les magnats et les paysans : à Zsombolya, un propriétaire se vantait de la richesse de ses paysans, il donnait des chiffres qui provoquaient l'incrédulité. Je prouverai ce que j'avance, dit-il, et faisant appeler le maire d'un petit village, il lui dit devant ses amis : « Vous me « voyez malheureux et vous ne voudriez pas me laisser dans l'em-« barras; il me faut 100,000 florins ce soir, apportez-les-moi. — « Ce sera difficile, répondit le maire, cependant j'essayerai. » Quelques heures après, les paysans avaient trouvé l'argent. »

Un autre trait, cité par Mme Adam, dans le même ordre d'idées. Un magnat avait été condamné, en 1849, par Haynau, à payer 300,000 florins. Il fallait engager ses terres, en vendre une partie;

car le tyran n'accordait qu'un délai de huit jours pour verser la somme, faute de quoi le domaine était confisqué. Un paysan se présente à l'intendant : « Je viens pour aider notre comte à payer la somme », dit le paysan. L'intendant sourit : « Ce n'est point la peine, répondit-il, d'apporter une goutte d'eau à la mer; je te remercie. — Mais, ajoute le paysan, je dispose de 120,000 florins sur moi, et j'aurai les 180,000 autres dans huit jours. Le maître me les rendra quand il pourra. »

Mon projet était de remonter dans le Nord, vers Tisza-Eszlar. Je désirais voir ce village, où des Juifs fanatiques ont étranglé, dans leur synagogue, et pour en faire un monstrueux et sacrilège sacrifice, une jeune fille, Esther Solimosy.

J'espérais me procurer quelques renseignements sur cet atroce forfait, forfait qui n'est pas oublié en Hongrie, bien que les coupables aient obtenu un verdict d'innocence, grâce à des influences très sonnantes et à la connivence des agents de M. Tisza. Ce n'est pas seulement dans le peuple ignorant et crédule qu'existe la conviction de la culpabilité des Juifs de Tisza-Eszler, cette conviction est partagée par tous les hommes intelligents qui n'ont pas été aveuglés dans cette affaire par l'esprit de parti (1).

Malheureusement une lettre que j'attendais, et qui devait me servir d'introduction auprès d'une personne honorable des environs, ne m'était point parvenue. A Debreczin, on nous conseillait de ne pas nous aventurer dans ce pays, où nous ne trouverions pas d'hôtel et, ce qui était beaucoup plus sérieux, où nous ne rencontrerions personne comprenant le français. Du reste, le temps nous presse, si nous voulons voir un coin de la Transylvanie, nous n'avons plus une minute à perdre. Aussi nous mettons-nous en route, le soir même, décidés à voyager toute la nuit. Les wagons hongrois sont si confortables et l'on y dort si bien que la fatigue n'est pas à craindre.

Donc, à 10 heures du soir, nous prenons nos billets pour Ko-

(1) Du reste, les exemples de crimes semblables ne sont pas rares, un grand nombre ont donné lieu à des poursuites, et les jugements condamnant les coupables s'appuient sur des preuves irrécusables. Quant à celui de Tisza-Eszler, si les circonstances ne m'ont pas permis d'aller en chercher les preuves sur les lieux, en recueillant les témoignages qu'une justice vénale a repoussés, je m'occupe en ce moment de rassembler des documents qui me permettront, je l'espère, d'en reconstituer toute l'histoire dans un autre ouvrage.

lasvar, le train nous emporte sur la route de Budapest, jusqu'à Puspöck-Ladany, où se trouve l'embranchement de la ligne de Kronstad.

CHAPITRE IX

Le Mont-du-Roi. — Maisons valaques. — Les Sicules. — Les origines transylvaines. — Un marché à Kolosvar. — Souvenirs de Jean de Hunyade. — La prise de la porte de Trajan. — La délivrance de Belgrade. — La mort d'un héros.

A l'ouest de la Hongrie, deux contreforts se détachent des Karpathes, et enferment dans une ceinture de formidables murailles, une vaste contrée, dont ils font une sorte d'immense camp retranché naturel.

Cette contrée, c'est la Transylvanie.

Quand les Romains eurent conquis la Pannonie, ils s'arrêtèrent d'abord au pied de montagnes couvertes de forêts qui leur parurent impénétrables, et ils donnèrent le nom de Transylvanie (au delà des forêts) au pays sauvage et inconnu qui s'abritait derrière elles, et qui était habité par les Daces.

C'est vers ces forêts que la vapeur nous emporte. Aux premiers rayons du jour, je suis debout. La vaste plaine a disparu; la voie circule entre des coteaux qui vont grandissant, nous traversons la Montagne-du-Roi. Nous suivons le cours d'un ruisseau, dont l'eau brille comme de l'argent en fusion à travers l'obscurité de la vallée encore endormie. D'instants en instants, le jour augmente, les collines, autour desquelles le train glisse en serpentant, se dessinent de plus en plus nettement.

Voici une station : de tous côtés on voit d'énormes piles de bois, mais pas une maison ; cette station ne peut avoir d'autre utilité que de servir à l'exploitation de la forêt, à moins qu'elle ne corresponde à quelque village assez éloigné pour être invisible. Le train repart, les collines grandissent, les sommets ardus prennent des aspects de montagne; à part quelques roches qui se dressent isolées, tout le pays est absolument couvert de bois. Le paysage est charmant, il nous rappelle la traversée des Vosges à Saverne.

Mais voici que la vallée s'élargit, nous apercevons de loin des choses étranges qui ressemblent à de hautes meules de foin; nous approchons, ce sont des maisons. Oh! les drôles de maisons! les

murs ont à peine la hauteur d'un homme et le toit à quatre pans, avec arêtes arrondies, est cinq ou six fois haut comme les murailles. Cela fait l'effet de champignons gigantesques. Je me demande dans quel but les gens du pays ont pu donner à leurs toits de semblables dimensions, à moins que ce ne soit pour les préserver du froid en hiver et de la chaleur en été; car la Transylvanie, à cause de sa position géographique, est un des pays de l'Europe les plus froids en hiver et les plus chauds en été. La température de Moscou alternant avec celle de Naples.

Voici un second village. Les maisons ont toujours la même forme et les toits de chaume les mêmes dimensions impossibles; mais, comme cette fois le train passe très près du village, nous pouvons constater que chacune de ces maisons possède, au moins sur l'un de ses côtés, une vérandah de la grandeur d'une chambre moyenne, et c'est sous cette vérandah que la famille vit la plus grande partie de l'année. Ces montagnards, — des Valaques, — aiment, paraît-il, à vivre et même à dormir en plein air; car, en passant, nous assistons au lever de plusieurs familles, lever des plus simples et des plus primitifs.

Ces bonnes gens, hommes, femmes, filles ou garçons, sont couchés tout habillés, sur la terre nue, qui leur sert de parquet. Réveillés par le bruit de la locomotive, ils se dressent subitement, se secouent et les voilà prêts à se mettre à leur besogne. Notez que nous sommes déjà en septembre et les nuits sont assez fraîches pour que, dans de bonnes voitures bien closes, nous ayons besoin de nos couvertures et de nos manteaux pour nous conserver une chaleur suffisante. Il est vrai que nous sommes des amollis de la civilisation, et ces enfants de la nature nous prouvent combien nous nous sommes créé de besoins factices.

Le train continue à avancer; les collines sont moins hautes, les vallées plus larges et nous sommes toujours dans la région des forêts. Les villages se succèdent, ils sont tous sur les bords du torrent dont les eaux bondissantes animent de petits moulins qui travaillent jour et nuit à débiter le bois; l'exploitation des forêts est ici, avec le produit de quelques petits pâturages, le seul moyen d'existence de la population.

A sept heures du matin les bois ont disparu; nous ne voyons plus que de légères ondulations d'un terrain pierreux et dont les récoltes enlevées ne permettent pas d'apprécier la fertilité; cepen-

dant l'aspect misérable de quelques petits villages semés, de loin en loin, ne laisse aucun doute sur la pauvreté du pays.

La Transylvanie renferme pourtant d'incalculables richesses. On y trouve des mines de cuivre, de mercure, d'argent, d'or, de pierres précieuses et de sel; son sol, sauf en quelques parties, est d'une grande fertilité.

La pauvreté des habitants, coïncidant avec la richesse de la nature, tient à bien des causes, dont la première est l'absence de débouchés. A part un peu de blé et de maïs, acheté par la Turquie, presque toutes les productions doivent être consommées sur place.

J'ai dit plus haut que les Romains s'étaient d'abord arrêtés devant le rempart naturel qui défendait la Dacie, mais bientôt l'appât de ses riches mines les décida à en entreprendre la conquête. Les Daces défendirent longtemps leur indépendance, longtemps ils tinrent en échec la puissance romaine; mais enfin, vaincus par Trajan, leurs derniers défenseurs tombèrent avec leur roi Décébale.

Les Romains créèrent alors en Dacie de nombreuses colonies, dont l'unique occupation était l'exploitation des mines. Mais ils ne devaient pas jouir longtemps en paix de leur nouvelle conquête. Dès le troisième siècle, la Dacie fut périodiquement dévastée par les invasions barbares qui descendaient des Karpathes pour se jeter sur le midi de l'Europe.

Attila, après s'être emparé de la Hongrie et s'y être arrêté quelques années, partit, à la tête de ses hordes sauvages, pour ravager l'Europe. Cependant quelques-uns de ses compagnons ne l'avaient pas suivi dans cette nouvelle migration. Trop peu nombreux sans doute et trop faibles pour soutenir leur indépendance, au milieu des races diverses qui se disputaient la possession de la Hongrie, ils se réfugièrent dans les montagnes de Transylvanie, dont ils occupèrent les parties les plus abruptes et les plus sauvages.

Ces descendants des premières invasions huniques divisèrent leur territoire en districts, *szék*, d'où leur nom de *Szekhelyek*, dont on a fait *Sicules*, qu'ils portent encore aujourd'hui. Les sièges sicules sont au pied des Karpathes, dans la partie la plus orientale de la Transylvanie, et depuis bien des siècles ils ont la mission spéciale de défendre la frontière contre les invasions ennemies. Les Sicules sont grands et robustes, d'un naturel fier, un peu farouche, encore plus passionnément épris de leur indépendance que les autres Magyars. Ils s'administrent eux-mêmes; leurs sièges

forment pour ainsi dire autant de petites républiques, dont la soumission au pouvoir central est plus apparente que réelle. Ils vivent un peu de la culture de quelques lambeaux de terres arables qu'ils trouvent entre les rochers de leurs montagnes et beaucoup de la chasse pour laquelle tous ont une véritable passion. Celle qu'ils préfèrent entre toutes c'est la chasse aux ours; ces animaux sont encore nombreux dans cette partie des Karpathes.

Au onzième siècle, la Transylvanie, conquise par saint Étienne, fut réunie à la Hongrie et partagea son sort jusqu'à la bataille de Mohacz; elle devint alors, sous l'autorité de Szapolyai, un petit État vassal de la Porte. Tout en conservant une certaine autonomie, elle devait payer un tribut aux Turcs; et les successeurs de Szapolyai, nommés par la Diète, n'obtenaient qu'à prix d'or du sultan la ratification de leurs pouvoirs. Après le traité de Carlowitz, elle fit retour à la Hongrie, et son histoire se confond de nouveau avec celle du royaume de saint Étienne.

En 1848, elle prit une très grande part à l'insurrection et dans ses montagnes le général Bem résista longtemps aux forces autrichiennes, et aux Croates qui marchaient sous la conduite du ban Jellachich. On a cité souvent cette dépêche, curieuse par son laconisme, adressée par Bem à la Diète insurrectionnelle de Debreczin, à la suite d'une victoire sur les Croates :

Bem, Ban, Bum,
Bem a battu le ban.

Nous sommes à Kolosvar. En descendant du train, nous montons dans une voiture qui doit nous conduire à l'hôtel Hungaria. Notre cocher lance son cheval au grand trot dans une rue étroite qui franchit la rivière sur un pont en bois très pittoresque, suit quelque temps la berge sur des déclivités qui nous font craindre un bain intempestif; puis, entre deux rangs de maisonnettes, petites, laides, mal construites et sans alignement, nous amène enfin à la grande rue de Kolosvar, au milieu de laquelle est situé l'hôtel. Rien ici de commun avec Debreczin, sauf le mauvais état des rues qui se composent de cloaques et de fondrières.

Après quelques soins de toilette, nécessités par un voyage de nuit, nous nous mettons en route pour visiter la ville. La place est à cent pas de l'hôtel. Notre étoile nous a bien servis, c'est aujourd'hui marché à Kolosvar, un simple marché hebdomadaire, mais qui

a amené en ville bon nombre de paysans des environs. Nous retrouvons ici le szür hongrois; mais moins orné, il n'a que peu ou point de broderies, et l'aspect général de ceux qui le portent ferait croire à une économie nécessitée par la pauvreté. Le costume des femmes est plus intéressant; presque toutes portent un corsage de laine ou de velours noir, bien ajusté et agrémenté de boutons d'argent, il laisse voir le haut et les manches de la chemise, en fine toile blanche, ornée d'élégantes broderies rouges. La plupart sont coiffées d'un foulard de couleur, avec franges et broderies, les jeunes filles ont la tête nue, leur chevelure leur retombe sur le dos, en une natte entrelacée d'un ruban blanc.

La jupe des femmes est courte et très ample, chez quelques-unes elle est double, alors la première se relève sur le devant; pour laisser voir une grande broderie de couleur qui recouvre l'ourlet intérieur. Quant aux chaussures, les femmes de la ville portent la bottine, mais les paysannes ont la botte ou vont pieds nus.

Quelques paysannes portent aussi cet affreux manteau, que nous avions déjà vu à Debreczin et qui a la forme d'une cloche, il est fait d'un tissu de laine à longs poils, absolument semblable à une fourrure d'ours. De dessous ce manteau, qui ne laisse rien voir de la personne, sortent deux jambes nues, dont les pieds sont chaussés d'une guêtre noire formée par la boue du chemin.

Ces femmes qui, je vous l'assure, n'ont rien d'attrayant, sont, nous dit-on, des Valaques. Messieurs leurs époux, et ils sont nombreux au marché, ne sont guère plus séduisants. Figurez-vous un homme généralement grand et décharné, vêtu d'une longue souquenille, en laine qui fut blanche ou en peau de mouton, usée, lacérée, crasseuse et bâillant à tous les plis. De dessous la robe sortent deux jambes enveloppées de lambeaux de toile retenus par des cordelettes qui furent rouges, et chaussées de babouches turques, sales, délabrées, trouées et retenues à la cheville par de mauvaises cordes. Sur la tête, un bonnet de laine, qui n'a ni forme, ni couleur, d'où s'échappent de grandes mèches de cheveux huileux retombant sur le dos.

Les premiers bœufs hongrois que nous avions aperçus snr les bords du Danube nous avaient surtout frappés par la longueur de leurs cornes : plus nous avancions dans la Puszta, plus cet appendice prenait des proportions exagérées; mais ici, à Kolosvar, nous nous trouvons en présence des cornes les plus longues et les plus

pointues qui existent, je crois, dans tout l'univers. C'est du reste de la Transylvanie ou de la Valachie que viennent celles que les marchands de curiosités vendent aux amateurs de bibelots. Ces cornes, qui font presque un angle droit avec l'échine de l'animal et qui sont pointues comme des baïonnettes, constitueraient un véritable danger pour les passants et pour l'animal lui-même, quand il s'émouche, aussi les paysans sont-ils obligés de fixer à leurs extrémités deux grosses boules de bois reliées par une corde.

Après avoir vu le marché et avoir saturé nos yeux de couleur locale, nous parcourons la ville. Quatre rues, partant de la place centrale, pavées et assez bien tenues. sont bordées de maisons et d'édifices publics qui ne figureraient pas mal dans n'importe quelle ville de second ordre; quant aux autres rues, bien que la pierre ne manque pas ici, ce sont, quand il pleut, de vrais cloaques. Le long de ces rues secondaires s'aligne une série de vieilles maisons, des fermes pour la plupart, qui ont un cachet architectural très curieux; presque toutes sont construites en bois, et les portes d'entrée, les poteaux d'angle, les volets, les frises, les montants de barrière, et quelquefois les barrières elles-mêmes, sont couverts de sculptures grossières, faites à la hache, mais dont le dessin fantaisiste et original ne manque pas de cachet. C'est comme l'œuvre d'un charpentier russe qui aurait été apprendre son art en Turquie.

Kolosvar possède une belle cathédrale, construite au dix-septième siècle, un évêché, un séminaire, un collège catholique, un collège calviniste et un grand nombre d'autres établissements publics importants; mais l'intérêt de tous ces édifices disparaît devant une petite maison que l'on montre aux étrangers et qui est bâtie sur l'emplacement de celle qui fut à diverses reprises habitée par Jean de Hunyade, le héros hongrois, l'un des plus beaux types du chevalier chrétien.

G. DE BEUGNY D'HAGERUE.

(A suivre.)

LA FOLLE [1]

X

LES EXIGENCES DE GERMAIN

Pendant que je vivais au milieu de la troupe Miltor, mon oncle, Henri de Chollet, menait grande vie en Bretagne, et jouissait, sans remords, des millions acquis par le crime; seul, le mausolée où reposait le dernier des Kernac lui causait une pénible impression, et il ne passait jamais devant ce caveau, d'où une voix semblait lui crier : « Qu'as-tu fait de ma femme? qu'as-tu fait de mon enfant? »

Depuis qu'il avait remis à Germain, contre le reçu de Miltor, la seconde moitié de la somme promise, il n'avait plus eu aucune relation avec son complice. Il savait que ce dernier continuait le métier d'usurier, qu'il avait embrassé en quittant le château. Il n'était jamais retourné à Bordeaux, se contentant de faire verser, à la famille de Thérèse, les revenus qu'il avait déclaré vouloir servir à la veuve jusqu'à sa mort, et, deux fois par an, il écrivait régulièrement pour obtenir des nouvelles de sa santé. Mais la pensée de rencontrer Mathilde de Mortarembert lui causait un malaise indéfinissable.

Il n'avait pas été dupe des précautions prises par la jeune femme pour protéger la folle. Bien qu'il fût convaincu qu'elle n'avait aucune preuve matérielle de la vérité, il restait persuadé qu'elle conservait un doute sur la sincérité du frère de Raoul; et, malgré tout son cynisme, il ne se sentait pas le courage d'affronter pour la seconde fois ce regard limpide qui déjà lui avait fait baisser les yeux.

(1) Voir la *Revue* du 1er février 1890.

Un soir, au retour de la chasse, Henri trouva son valet de chambre qui lui annonça qu'un voyageur désirait avoir quelques instants d'entretien avec lui.

Comme le gentilhomme avait fait maison nette, après le départ de la comtesse, il ne pouvait demander à son serviteur si ce personnage lui était connu; mais comme tous les gens qui ont quelque chose de caché dans leur conscience, tout événement inattendu lui causait une impression d'inquiétude.

— Quel aspect a cet étranger?

— Celui d'un bourgeois aisé.

— Faites entrer dans mon cabinet.

Un voyageur, un inconnu, ici, loin de toute ville, qui cela peut-il être? se demandait le comte, en se rendant à la pièce indiquée.

Un instant, il hésita à ouvrir la porte, puis, riant en lui-même de cette impression, il la poussa brusquement.

L'individu, qui s'était assis dans l'ombre, se leva et le salua.

Henri fit deux pas en avant, puis ses sourcils se froncèrent.

— Quoi! vous ici, Germain?

— Non, Monsieur le comte, ce n'est pas Germain, c'est M. Trémaire, répondit celui-ci, en rappelant avec intention le nom d'emprunt sous lequel il avait obtenu son passeport.

Henri sentit le trait, et, avec sa nature emportée, lorsque la réflexion n'en atténuait pas les élans, il allait répliquer avec violence. Germain ne lui en laissa pas le temps.

— Ou, si vous le préférez, M. Lefort, agent d'affaires à Paris, qui, de passage à Kernac, a désiré vous présenter ses respects.

Ces quelques mots avaient rappelé Henri à lui-même.

— Je ne pense pas que vous soyez venu dans cette intention, et je ne sache pas que nous ayons encore quelque intérêt à débattre ensemble.

— J'ai besoin de vous, Monsieur Henri, interrompit Germain, mon commerce prospère, mais pour qu'il puisse me mettre à même de vivre dans une certaine aisance, il me faudrait un capital plus fort que celui dont je dispose, et j'ai pensé que vous ne repousseriez pas un ancien serviteur, qui vous a toujours fidèlement servi, et *qui vous prouve tous les jours sa discrétion.*

Une colère sourde s'accumulait dans le cœur d'Henri. Chaque mot de son ancien serviteur renfermait, sous une apparence d'humilité, une allusion à l'œuvre faite en commun. S'il le brus-

quait, il pouvait courir grand risque; si, au contraire, il cédait à la menace, il n'y avait pas de raison pour que cette scène ne se renouvelât pas.

— Je ne puis rien distraire de mes capitaux qui sont tous engagés, répondit, avec un calme glacial, le frère de Raoul.

— J'ai pourtant besoin de 20,000 francs, voyez donc, Monsieur *le comte de Kernac*, si vous ne pourriez pas m'aider, avec une parcelle de ce riche héritage, dont vous êtes ostensiblement le seul héritier.

Une lueur fauve passa dans les yeux du gentilhomme.

— Je crois avoir payé vos services ce qu'ils valaient, j'ai tenu mes engagements, nous sommes quittes!

— Vous avez payé mes services, c'est vrai; il vous reste à solder deux ans de silence.

— De silence, misérable fou! mais ne sais-tu pas que si tu parlais, tu te perdrais en même temps que moi?

— On peut vous perdre sans courir de risques. Tenez, jouons cartes sur table, si vous avez pris toutes vos précautions pour écarter les soupçons, j'en ai pris, moi, pour me mettre à l'abri d'un accident malheureux. J'ai déposé, chez un notaire, un testament cacheté et secret. Ce testament ne doit être ouvert que si je meurs de mort violente, ou si je reste deux ans sans donner de mes nouvelles. Admettez un instant que, dans l'impossibilité de faire mes affaires, je quitte l'Europe pour aller chercher fortune ailleurs. Qu'arrivera-t-il? Qu'au bout de deux ans, on ouvrira le papier scellé des cinq cachets traditionnels, et qu'on y trouvera les preuves que le vicomte de Chollet n'est qu'un?...

— Misérable! hurla Henri en s'élançant sur une panoplie.

— Ma mort ne fera que hâter l'ouverture du testament, car il y a des personnes qui savent que je suis chez le dernier comte de Kernac pour la vente d'un bien, et qui me réclameraient mort ou vif.

Henri laissa retomber son bras.

— Je vous assure que vous avez tout intérêt à me donner la faible somme que je vous demande, car enfin j'aurais pu réclamer davantage. J'ai couru tous les risques dans cette affaire, et c'est vous qui jouissez du produit.

— Mais qui me dit que dans quinze jours, dans un mois, vous ne renouvellerez pas cette obsession?

— Je suis certain que cette somme me suffira pour gagner de

quoi n'avoir plus recours à vous, répliqua Germain, sans répondre directement à la question.

Henri, qui ne contenait sa fureur que par un effort de volonté, quitta le cabinet, et revint avec la somme exigée, qu'il jeta presque à la face de son ex-valet de chambre.

— Partez, dit-il. sans desserrer ses dents.

— Pardon, Monsieur Henri, mais quelle opinion voulez-vous que vos gens aient d'une hospitalité pareille. Mon cheval et ma voiture sont à l'écurie, je crois que vous devriez accréditer le bruit que je suis venu pour affaires, et me traiter aussi bien que vos serviteurs traitent ma bête, car dans le cas où je serais reconnu, ma visite s'expliquerait d'elle-même.

La figure d'Henri prit, à ce moment, une telle expression de fureur, que Germain eut peur.

— La corde est trop tendue, pensa-t-il en se reculant vers la porte d'entrée.

Nerveusement le comte fit résonner une cloche.

Le valet de chambre se présenta.

— Conduisez Monsieur à sa voiture.

Germain s'inclina.

— Monsieur le vicomte peut être sûr de mon dévouement, j'agirai dans cette affaire comme pour moi-même!

C'était la première douche qui tombait sur la tranquillité du frère infidèle; après le départ de son complice, il resta plusieurs heures atterré.

Cette épée de Damoclès, qu'il prévoyait devoir rester suspendue sur sa tête, car Germain, il en avait la conviction, ne s'en tiendrait pas là, le jetait dans un état d'effroyable colère.

Ce plan machiavélique par lequel l'usurier enchaînait sa vengeance ne lui laissait aucun espoir d'échapper par un nouveau crime à cette situation, et il le sentait, un seul moyen lui restait de tenir tête à l'orage, payer, toujours payer!

Cet épisode arrivait dans un mauvais moment, car Henri de Chollet pensait à réaliser le désir de l'oncle en perpétuant sa race, et il avait résolu de se chercher une héritière qui ajouterait sa dot aux biens déjà si considérables de la famille de Kernac.

Déjà, il avait rencontré nombre d'obstacles, sa réputation de joueur effréné empêchait toutes les nobles familles bretonnes de s'allier à lui, et, ne voulant pas risquer un refus, il se demandait où

il irait prendre femme, s'étant interdit Bordeaux, où sa famille comptait pourtant de nombreux amis.

Comment maintenant risquer d'unir son existence à une femme jeune et riche. Dès que son complice apprendrait ses projets, ne menacerait-il pas de dévoiler la vérité pour obtenir une nouvelle part de la succession?

Il lui fallut plusieurs jours pour se remettre de cet assaut, et comme, après tout, malgré son infâme conduite, c'était un garçon d'énergie, il fit mentalement le sacrifice d'un tiers de sa fortune, la part du feu, pensa-t-il, qu'il se promit, du reste, de ne se laisser arracher que par lambeaux.

Peu de temps après, il reçut une lettre d'un Bordelais de sa famille.

Ce parent éloigné lui parlait d'une jeune fille, nièce de sa femme, qui habitait Paris, où elle ne se mariait pas, en dépit d'une belle fortune.

— Gabrielle est laide, franchement laide, mais elle a un cœur d'or, et si vous avez le courage de passer sur un défaut auquel on attache malheureusement une trop grande importance, je suis certain que vous ne vous repentirez jamais du choix que vous aurez fait.

Henri hésita, l'amour-propre avait une forte prise sur lui; mais dans la difficulté où il se trouvait pour obtenir une fiancée dans le pays breton, il réfléchit que vivant assez solitairement dans son château, il souffrirait moins d'avoir une femme laide que s'il fallait la produire constamment dans le monde.

La fortune était belle, la famille de bonne noblesse, c'était le principal. Il se décida donc, après mûres réflexions, à enchaîner à sa vie la jeune fille qu'on lui offrait.

Ce mariage, qui ajoutait une fortune superbe à celle qu'il avait usurpée, devint bientôt un violent désir chez lui, à la suite d'une perte de jeu qui augmenta sa rapacité.

Sans donner le motif de son absence, il partit pour Paris, et fut présenté à Gabrielle d'Éverard sous les auspices de son parent.

Comme nous l'avons déjà dit, Henri était un homme avantageusement doué sous le rapport physique, et sachant dissimuler son manque de cœur lorsque cela était nécessaire.

Simple, prévenant et plein d'égards pour la jeune fille, il ne tarda pas à lui plaire, et comme aucune difficulté ne s'élevait contre cette union, elle fut rapidement convenue, et la date de sa réalisation fixée à une époque peu éloignée.

Henri revint à Kernac faire préparer l'installation de la jeune femme.

Par un sentiment dont il ne se rendait pas compte lui-même, il ne voulut pas que la nouvelle mariée s'installât dans la partie du château affectée habituellement aux châtelains, mais dont la vue lui rappelait des scènes encore trop récentes.

Il donna donc des ordres pour que ses appartements particuliers fussent mis en état de recevoir la jeune épouse.

Deux jours ne s'étaient pas encore écoulés depuis son arrivée au château, lorsqu'il reçut une lettre de Germain.

Celui-ci était parfaitement au courant des faits et gestes de son ancien maître. Dès les premières lignes, il fut évident pour Henri que son mariage était connu du serviteur, de là à deviner le reste de la lettre il n'y avait qu'un pas.

Effectivement, mettant bas tout masque, l'ancien valet de chambre traitait d'égal à égal le comte de Kernac, lui déclarant qu'étant la cheville ouvrière dans l'œuvre ténébreuse qu'ils avaient accomplie ensemble, il était juste qu'une faible part de l'accroissement de fortune qui suivrait le mariage lui revînt.

Vingt mille francs étaient la somme demandée, et le signataire terminait en prouvant qu'il lui serait facile de rompre les projets d'union en faisant planer quelques soupçons sur le fiancé.

Bien que cette menace ne pût rien avoir de très dangereux, une révélation ne pouvant perdre Henri qu'en frappant son complice, une inquiétude poignante s'empara du comte.

Il avait observé les machiavéliques précautions de Germain lors de sa dernière visite, il se demandait si l'habile gredin ne pouvait, sans courir aucun risque, l'envelopper de soupçons qui, non seulement briseraient son union, mais feraient naître des doutes formidables.

Le premier mouvement du comte fut une grande colère pendant laquelle ses doigts crispés lacérèrent la missive, puis, peu à peu, il se calma.

— J'avais sacrifié en pensée un tiers de mon avoir, pensa-t-il, l'usurier a le bon sens de ne pas trop exiger à la fois, j'ai donc encore de la marge. Il vaut mieux donner la bagatelle de 20,000 francs que de risquer mon mariage. Après, on verra à résister s'il fait de nouvelles demandes.

Malgré sa résolution, ce fut d'une main fiévreuse qu'il traça sa

réponse, annonçant qu'aucune menace n'amènerait un autre versement, qu'il préférerait suivre l'exemple que Germain lui avait indiqué, fuir et se mettre ainsi à l'abri de toute poursuite.

L'ancien serviteur lut en souriant la réponse, et haussant dédaigneusement les épaules, il serra précieusement le contenu financier de la lettre. 20,000 francs de plus entraient dans son secrétaire.

Le mariage du comte de Kernac eut lieu un mois et demi après,

Une foule élégante et aristocratique se pressait dans l'église. Parmi l'assistance, un homme, en gilet blanc, regarda passer les nouveaux époux d'un air ironique.

Lorsque les invités vinrent les saluer, il se joignit à eux et s'inclina humblement devant le comte.

Ce dernier eut un frémissement imperceptible, et c'est à peine s'il rendit la politesse.

La jeune femme, croyant à la présence d'un ami de son mari, sourit gracieusement.

En voyant cette physionomie sans beauté, mais empreinte de la plus exquise douceur :

— Pauvre femme, murmura Germain en s'éloignant, quel avenir sera le sien!

XI

OU FLEURETTE APPREND LE NOM DE DIEU

Ce fut à peu près à l'époque où Henri de Kernac donna son nom à Gabrielle d'Éverard, que je fus recueillie par milady Barthley.

Comme je vous l'ai déjà dit, j'avais six ans à cette époque, et mon faible cerveau ne conservait aucune empreinte des souvenirs de mes premières années.

Vaguement, bien vaguement, une circonstance imprévue semblait me frapper, telle que celle du chapelet, mais ce n'était que de fugitives lueurs, et milady pouvait être convaincue que jamais le souvenir d'une mère aimée ne se mettrait entre elle et moi.

Chaque jour j'aimais davantage l'excellente créature qui m'avait prise sous sa protection, et la tendresse qu'elle me témoigna l'aida à renaître à la vie.

Son frère put alors bénir la Providence, qui lui avait permis d'égayer les jours de sa sœur bien-aimée, et il s'attacha à moi de tout le bien que je faisais à milady.

Celle-ci n'était pas, du reste, une femme vaine et frivole; tout en ayant pour moi une affection un peu enthousiaste, elle comprit, dès le premier jour, les devoirs que mon adoption lui imposait, et le mois qui suivit mon arrivée, elle essaya d'éclairer mon esprit et de refaire mon éducation si singulièrement commencée.

La mission qu'elle s'imposait lui fut plus facile qu'elle n'osait l'espérer; je tenais à la fois de mon père et de ma mère, mon intelligence était vive, développée, ma mémoire d'une irréprochable fidélité, et une sensibilité extrême me faisait sentir toutes les marques d'affection qu'on me témoignait.

Par bonheur milady Barthley, quoique Anglaise, était catholique, sa mère étant fille d'une Française avait exigé que ses enfants fussent de sa religion.

Une piété sincère et éclairée dirigeait toute sa vie, et un de ses premiers actes fut de m'apprendre ce qu'était Dieu; de là à me le faire aimer et prier la chose ne fut pas difficile. Jamais je n'étais entrée dans une église, et mon jeune cœur fut saisi du calme et du recueillement qui régnaient sous les voûtes de la cathédrale.

La première fois que je franchis le seuil du saint lieu, je n'osais parler et, craignant le bruit de mes pas, je marchais sur la pointe des pieds.

C'était un jour de semaine : à part quelques fidèles, l'église était déserte; cependant, mes yeux, que j'avais tenus fixés un bon moment sur l'autel où milady m'avait dit que le petit Jésus était, finirent par parcourir tout l'édifice, et s'arrêtèrent sur deux malheureux déguenillés, agenouillés devant une blanche statue qui tenait dans ses bras un enfant à la bouche pleine de caresses.

Les pauvres petits se serraient l'un contre l'autre, et au mouvement de leurs épaules on sentait que de gros sanglots gonflaient leur poitrine.

J'hésitai une seconde, je n'osais déranger milady qui, le visage dans ses deux mains, priait avec un profond recueillement, et cependant je me sentais entraînée vers eux.

Le désir l'emporta, et me glissant de mon prie-Dieu, je marchais à pas imperceptibles vers les deux enfants, convaincue que milady n'avait pu s'apercevoir de mon départ.

Un instant, je regardai sans rien dire les fillettes dont les larmes couvraient le visage et qui murmuraient des paroles entrecoupées.

— Qu'avez-vous, leur dis-je, pourquoi pleurez-vous?

Les pauvres petites regardèrent mes riches vêtements, et, honteuses, baissèrent les yeux sans répondre.

— Pourquoi pleurez-vous, répétai-je, près de pleurer avec elles.

— Maman est très malade, et nous n'avons plus de quoi lui donner ni bouillon ni remède.

Mes yeux s'humectèrent de larmes et mes petites mains parcoururent tout mon vêtement comme pour y chercher ce que je pourrais donner pour soulager cette misère. Puis, me rappelant tout à coup la jolie petite bourse pleine de pièces blanches que milady avait mise dans ma poche, je la tirai vivement et en versai tout le contenu dans les mains de l'aînée des petites filles.

Avant que j'eusse fini, lady Barthley était derrière moi, elle m'approuva d'un sourire; puis s'adressant aux deux enfants, elle leur fit donner plusieurs détails sur leur situation et s'engagea à les aider à sortir de la détresse où elles étaient plongées. Un peu d'or s'ajouta à mon offrande, puis elle leur dit d'aller vite auprès de la malade.

Dès que les petites filles eurent disparu, milady me prit par la main.

— Elles ont prié la mère du petit Jésus qui t'a conduite vers elles pour calmer leur misère. La charité, mon enfant, cette vertu qui nous aide à venir au secours de ceux qui souffrent, émane de Dieu même, et c'est lui qui l'inspire aux cœurs des hommes.

Je réfléchis un instant, puis levant mon regard vers l'autel :

— Je veux aimer le bon Dieu, dis-je avec émotion, et le prier de mettre sur la route d'Harry quelqu'un qui ait soin de lui.

Ce fut mon premier pas vers la prière et cette religion, qui depuis m'ont toujours soutenue dans les épreuves de ma longue existence.

Que vous dirai-je sur la vie que j'ai menée chez lady Barthley depuis mon départ du cirque d'Epsom, et pendant douze années; ce fut une vie de bonheur calme et pleine d'affection.

La maternelle direction de ma mère adoptive avait fait de moi une jeune fille accomplie, je puis le dire aujourd'hui, où mes cheveux ont blanchi, et où les rides sillonnent mon visage; j'avais autant de charmes physiques que de talents réels. Je n'avais qu'à imiter ma bienfaitrice pour ajouter à tout cela les vertus et les qualités du cœur, car la chère femme m'associait à tous ses actes de charité et de dévouement, et je l'accompagnais toujours lorsqu'elle employait ses matinées à visiter les malheureux.

Plusieurs fois, essayant de réveiller mes souvenirs sur mes premières années, elle avait ouvert le médaillon que je portais toujours, mais il était impossible de rien tirer de ma mémoire; cependant, elle restait convaincue que ma vraie mère, seule, avait dû suspendre à mon cou ce morceau de relique; mais, soit que lady Barthley craignît de diriger ma pensée sur la possibilité d'une famille réelle, soit qu'elle eût peur qu'en me laissant supposer qu'une mère me pleurait peut-être, j'eusse moins de tendresse pour elle, jamais elle ne me parla de sa conviction à cet égard et ne fit aucune tentative pour connaître ma naissance. Du reste, elle n'eût pu parvenir à rien découvrir avec les deux seules lettres gravées sur le médaillon.

Nous allions peu dans le monde, ma mère adoptive devant éviter les veilles prolongées; cependant lorsque j'eus seize ou dix-sept ans, elle se décida, avec le conseil de son frère, à me présenter dans quelques salons, et elle put jouir des succès que j'y obtins, sans craindre que j'en fusse éblouie, car elle avait su me cuirasser contre les compliments du monde.

Siveet devenait bien vieux, mais il passait ses derniers jours dans le plus confortable bien-être, ce qui cependant ne le rendait pas indifférent.

Lorsque, chaque jour, j'allais visiter ce compagnon de mes jeunes années, il retrouvait une étincelle de sa grâce d'autrefois, et essayait de plier ses genoux, un peu raidis, pour prendre le sucre qu'il venait chercher dans la poche de mon tablier.

Chaque jour un des grooms de la maison lui faisait faire à la main une petite promenade, et il était convenu qu'on le laisserait mourir de vieillesse dans sa belle stalle.

Je revis deux fois le cirque Miltor, la première à Londres, la seconde à Epsom, où il revint quelques années après mon adoption; mais tous mes anciens compagnons avaient disparu. Jacques Miltor, à l'aide de ce que lui avait remis mylord Dudley, avait renouvelé tout son personnel, et Harry, libre, à l'âge de dix-huit ans, était allé en Amérique essayer de faire fructifier la somme déposée pour lui entre les mains du directeur.

Mylord tint à savoir si aucune réclamation de ma famille n'avait été faite, il alla lui-même trouver Jacques pour le questionner, mais celui-ci affirma n'avoir vu personne.

Aucune trace n'était restée de mon passage en Angleterre. On

se rappelle que j'avais fait la traversée sous le nom et les effets d'un garçon ; et la baronne de Mortarembert, qui plusieurs fois avait parcouru les côtes normandes, visité tous les ports de mer, consulté bien des registres, n'avait non seulement jamais pu trouver de preuves, mais même concevoir aucun soupçon sur ma sortie de France. Et cependant l'amie dévouée de ma mère persistait à croire que je vivais, et cherchait toujours dans l'ombre à renouer les fils de cette trame qui s'était ourdie au château de Kernac.

Quant à ma mère, sa folie était devenue d'un calme excessif. Toutes les crises violentes au début avaient disparu, Pendant des heures, elle berçait une énorme poupée emmaillotée, qui jadis servait à calmer ses accès de folie furieuse.

Les médecins assuraient qu'elle resterait ainsi jusqu'à la fin de ses jours, à moins qu'un événement imprévu, foudroyant, ne vînt brusquement dissiper le brouillard qui obscurcissait son intelligence.

La pauvre femme ne souffrait pas, du reste, et recevait les soins les plus dévoués.

La folle voyait souvent Mathilde, mais sans joie ni sans ennui. Elle répondait quelquefois sainement aux phrases que la baronne lui adressait, mais sans aucun souvenir des liens d'amitié qui les unissaient jadis.

Pendant que l'enfant abandonnée recouvrait une nouvelle famille, que la pauvre folle oubliait le temps, et que la baronne de Mortarembert, sans enfants, persistait à poursuivre les traces de sa filleule, le vicomte Henri de Chollet, comte de Kernac, depuis ma disparition, jouissait dans son château du fruit de sa mauvaise action.

Sa femme, douce et sainte créature, ayant accepté la vie telle que la Providence la lui avait faite, aimait son mari et le fils que Dieu lui avait donné. Elle cherchait à fermer les yeux sur la passion du jeu qui entraînait souvent son époux loin du foyer de la famille. Elle suivait les traditions de charité de la dernière comtesse de Kernac, était connue dans les chaumières où l'appelaient la misère et la douleur, là elle entendait sans cesse rappeler quelques faits de bienfaisance accomplis par Thérèse.

Ayant deviné une souffrance chez son mari chaque fois qu'elle mettait la conversation sur sa belle-sœur, elle n'en parlait presque plus, mais souvent elle questionnait le chapelain sur ce passé ignoré.

Ce dernier avait gardé un pieux souvenir de la femme de Raoul, ses vertus, les épreuves successives par lesquelles elle avait passé

pendant le court espace de temps de son séjour en Bretagne, restaient dans la mémoire du vieux prêtre.

Un jour, la jeune femme, en soignant, selon son habitude, la tombe de son beau-frère, questionna le vieillard sur la disparition mystérieuse de l'héritière de Raoul.

— Comment n'a-t-on pu découvrir le mobile de cet enlèvement? demanda-t-elle après que le prêtre lui eut fait le récit exact de ce triste épisode, car enfin on ne commet pas un crime sans raison ni intérêt.

— Nous ne pouvons en chercher la cause, Madame la comtesse, répondit le chapelain, sans nous heurter à des obscurités impossibles à sonder. Peut-être aujourd'hui la petite Angèle serait-elle rendue à sa famille sans l'affreux événement qui a clôturé sa disparition, car souvent ces bandes errantes de gens de la bohème volent ainsi de pauvres petits êtres pour les restituer plus tard, moyennant finances.

— Mais d'après les récits, l'enfant n'a pas été enlevée par une bande, mais par un individu seul, conduisant une voiture peu en usage chez cette sorte de gens.

— Tout ce qui s'est passé est un vrai mystère, aucun des policiers venus à l'époque de ce malheur n'a pu y voir clair; laissons donc à la Providence le soin d'éclairer cette triste épopée.

La comtesse ne répondit rien et revint songeuse au château après avoir embrassé avec émotion son fils, qu'elle rencontra jouant dans le parc.

Machinalement, elle remonta par l'escalier de la tourelle qui conduisait aux appartements occupés jadis par Raoul et sa femme, et qu'Henri lui avait dit n'avoir pas voulu habiter à cause des tristes souvenirs qui en émanaient pour lui.

D'un regard plein de mélancolie, elle contempla la chambre où son beau-frère avait expiré, comme une plante fragile transportée loin du sol où elle trouve le soleil et la vie.

Elle s'agenouilla sur le prie-Dieu où Thérèse, dans ses derniers moments de séjour, avait si souvent supplié Dieu de lui rendre son enfant. Elle revit, entre le lit et le mur, dans le fond de l'alcôve déserte, le petit berceau vide devant lequel la mère était devenue folle.

— Pauvre femme, murmura-t-elle en sentant des larmes à ses paupières, puisse-t-elle toujours oublier, le retour à la raison serait trop cruel.

Tout en rêvant aux anciens malheurs de la famille de son mari, elle continua une visite qu'elle avait souvent faite, mais rarement dans de si tristes dispositions.

— Qui a donc fait disparaître cette enfant? se disait-elle à elle-même.

Tout à coup, elle s'arrêta frémissante, passa sa main sur son front moite, et s'enfuit plutôt qu'elle ne sortit de ces appartements silencieux.

Dès qu'elle fut dans le vaste couloir où le bruit des voix des serviteurs arrivait jusqu'à elle, elle sembla sortir d'un songe.

— Je suis folle! répéta-t-elle à deux reprises.

Secouant cette impression terrible, elle continua son chemin pour regagner la partie du château qu'elle occupait.

En passant devant le cabinet de travail du comte, elle poussa légèrement la porte afin de s'assurer s'il y était.

Il lui semblait qu'elle avait besoin de le voir et de se faire absoudre par une caresse d'une pensée restée enfouie dans le fond de son cœur.

La grande pièce était vide, sur un bureau des papiers épars, c'étaient en général des comptes de fermage. La jeune femme avança machinalement vers la vaste cheminée. On eût dit que la Providence ou la main d'un Dieu vengeur guidait ses pas.

Elle entrait rarement dans ce cabinet de travail. Elle en parcourut le mobilier d'un air indifférent, regardant un amoncellement de papiers qui gisaient dans le foyer éteint depuis les premiers jours du printemps.

Chose étrange, ses regards semblèrent particulièrement attirés par une boule de papier fin qui avait dû être froissé d'une main nerveuse.

Sans se rendre compte de l'attraction que lui causait ce chiffon jeté au rebut, ni du sentiment qui la poussait à le ramasser, elle se baissa, le saisit entre ses doigts, et le lissa dans le creux de sa main.

Tout à coup son regard, incertain jusque-là, se fixa avec une effrayante expression sur les lignes qui rayaient la feuille. Elle les parcourut avidement, un son rauque s'échappa de sa gorge comprimée, sans lâcher le billet, elle tomba sans connaissance sur le parquet,

La feuille froissée contenait ces mots :

« Mon fils a atteint l'âge de se faire par lui-même une situation. Bien que mon industrie commence à réussir, je ne puis encore en distraire des capitaux pour les donner à mon enfant sans risquer de me causer un tort énorme. Du reste, vous savez que je ne m'adresse à vous que dans les cas urgents, car depuis votre mariage, que j'aurais pu empêcher, je ne vous ai rien demandé. Au nom du crime commis ensemble, et si vous voulez que le secret qui entoure les événements de Kernac continue à rester dans l'ombre, faites-moi parvenir 20,000 francs.

« Ce ne sera jamais que 80,000 francs que vous aurez distraits de l'héritage que vous a rapporté la disparition d'Angèle. »

Cette missive était signée L. dit Trémaire.

Un quart d'heure s'était à peine écoulé, lorsque le comte Henri de Kernac rentra à son tour dans son cabinet, qu'il n'avait quitté que quelques secondes avant l'arrivée de sa femme. Il revenait détruire ce papier qu'il se rappelait avoir jeté dans un premier moment de colère. Sur ses traits l'expression de fureur qu'y avait appliquée la lettre de Germain subsistait encore.

Apercevant le corps inerte de Gabrielle, il fut saisi d'un effroi subit, du même coup d'œil, il apercut la terrible révélation dans la main crispée de sa femme.

Il comprit alors la cause de l'évanouissement ; une rage terrible contracta tous les muscles de son visage. Une seconde, il eut l'envie d'étrangler ce nouveau témoin de son crime, mais malgré toute sa perversité, il sentit que sa main faiblirait.

Il réfléchit un instant, et sa résolution fut prise; soulevant la jeune femme, il la déposa sur un des divans qui garnissaient la pièce.

Là, sans appeler l'aide d'aucune servante, il défit les agrafes des vêtements, afin de donner de la facilité à la respiration, puis prenant de l'eau fraîche, il mouilla les tempes de la malade.

Il essaya de profiter de la fin de la crise pour lui enlever le papier fatal, mais les doigts crispés de Gabrielle ne le permettaient pas, il eût fallu émietter la lettre sans espoir d'obtenir la plus grande partie serrée dans la main.

Peu à peu la respiration se fit jour et la jeune femme revint presque aussitôt à la vie.

Elle parcourut du regard avec étonnement la pièce où elle se trouvait; puis, le souvenir lui revenant vivace, elle reporta les yeux

sur le papier qu'elle n'avait pas lâché. Une secousse parcourut son corps, elle leva, affolée, les yeux sur son mari.

La vue du visage sombre et contracté d'Henri qui l'observait d'un œil dur ne lui laissa aucun doute.

— Quelle est cette lettre? murmura-t-elle, et de quel crime affreux fait-elle mention, en parlant de l'enfant de votre frère?

Le parti du comte était pris.

— La petite Angèle est morte, dit-il brusquement, il est inutile de revenir sur ces événements.

— Mais si, comme je le suppose, sa mort est le résultat d'un crime, pourquoi le signataire de cette réclamation vous traite-t-il de complice.

— Gabrielle, reprit Henri, d'une voix dans laquelle on sentait une certaine émotion du coup qu'il allait porter, j'aurais donné, je vous le jure, une partie de mon sang pour que vous puissiez ignorer ce mystère, mais maintenant que votre indiscrétion coupable vous a révélé ce que je croyais enseveli dans l'ombre, sachez bien que si vous parliez, le déshonneur serait à jamais versé sur le nom que vous portez, sur celui dont votre fils doit hériter un jour et cela sans espoir de réparer mon crime, puisque, par un malheur, que je n'avais pas prévu, l'enfant a péri pendant le voyage qui a suivi cet enlèvement, avec l'homme qui l'emmenait.

— Mais cet homme n'est pas mort, lui, puisqu'il vous réclame une part de cet argent maudit, murmura Gabrielle en joignant ses mains, l'enfant peut avoir également échappé! ajouta-t-elle en frôlant presque la vérité.

Henri se raidit pour ne pas laisser deviner ce que cette supposition avait de juste.

— Cet homme n'est pas celui qui a enlevé Angèle, répondit-il, c'est celui qui a dirigé l'enlèvement, c'est lui qui est cause de la mort de l'enfant et du troisième complice.

La malheureuse comtesse jeta un cri en se voilant le visage de ses deux mains.

— Et cet homme a le droit de vous traiter en associé, murmurait-elle, et chaque jour vous vous servez de cet argent teint du sang de votre frère.

— Assez, Gabrielle, que jamais un mot de votre bouche ne me rappelle que vous savez ce secret, ayez la force d'ensevelir au fond de votre cœur ce que vous avez appris, de l'oublier même si cela

vous est possible, à vous qui n'avez rien à vous reprocher; l'honneur de votre fils est à ce prix, car si la vérité se savait, celui dont vous portez le nom serait certain d'une condamnation capitale.

Une pâleur mortelle se répandit sur le visage de la jeune femme, mais elle secoua cette faiblesse et, se levant pour quitter le cabinet, elle s'arrêta devant Henri.

— Vous pouvez être certain que ce fatal secret mourra avec moi. Je vais prier Dieu qu'il ne frappe pas un jour mon fils innocent.

Et elle sortit sans qu'un mot de reproche eût été adressé à l'homme qui l'avait trompée, et avait uni sa vie criminelle à la sienne.

A partir de ce jour l'existence des deux châtelains changea d'une façon absolue, une tristesse navrante envahit la jeune comtesse, tristesse que ne parvenaient même pas à vaincre les caresses du petit Louis.

Elle doubla ses stations au mausolée de Raoul et à la chapelle du château. Ses aumônes se multiplièrent, il semblait qu'elle cherchait à purifier par la charité cet or mal acquis qui lui faisait horreur.

Jamais une plainte, jamais un reproche, ne sortirent de ses lèvres, mais la pâleur, la lueur fiévreuse de ses yeux et sa maigreur, étaient pour Henri un reproche continuel, dont souvent il ne pouvait supporter la vue.

Sans s'être marié par affection, il avait fini par subir l'influence de la grâce et de la bonté inaltérable de la comtesse, et s'était attaché à elle autant qu'il était en lui d'aimer.

Cette souffrance secrète, qui minait Gabrielle, l'impressionnait malgré lui, et par moments il eût donné une partie de cette fortune pour lui voir oublier ce secret terrible.

Mais plus cette femme était vertueuse, plus l'idée du crime irréparable lui paraissait une torture; la vue du peu de repentir d'Henri, qui semblait vivre sans scrupule, s'ajoutait à son désespoir; la pensée que ce mystère, qui était entre les mains d'un autre homme, pouvait un jour sortir de l'obscurité et frapper l'honneur de cet enfant qu'elle pressait avec amour sur sa poitrine, tout ce monde de sombres pensées usait chaque jour la santé de la pauvre femme.

Henri suivait cette lente agonie, il avait voulu faire voyager sa femme afin de distraire son esprit, mais il s'était heurté contre un désir formel, celui de ne pas quitter Kernac, où la pauvre créature accomplissait, en secret, les plus pénibles pénitences pour essayer de racheter le crime de son mari.

Et cependant elle cherchait à vivre, car elle frémissait de laisser son fils seul entre les mains de cet homme. Mais le martyre fut plus fort que la chair, et un jour vint où le comte ne put plus se faire aucune illusion.

Comme une fleur qui se fane et s'incline sur sa tige, Gabrielle se penchait vers la tombe, et chaque heure lui enlevait un lambeau d'existence.

Son dernier pèlerinage fut pour le mausolée de Raoul et le berceau vide d'Angèle. Avec ferveur elle pria ces deux êtres, qu'elle croyait morts tous deux, de pardonner au frère coupable.

Elle eût désiré aller à Bordeaux voir la pauvre folle, mais Henri s'y était absolument opposé.

Un matin, où le soleil se levait brillant, une servante vint précipitamment frapper à la porte de la chambre du comte.

— Qu'y a-t-il? demanda vivement celui-ci.

— Madame est bien mal, répondit en sanglotant la pauvre fille, elle a fait appeler le chapelain et a ordonné de prévenir Monsieur le comte.

Une angoisse profonde étreignit le cœur d'Henri : « Une nouvelle victime! » murmura-t-il en essayant de secouer l'impression de découragement qui le saisit à ce moment.

Lorsqu'il entra chez la comtesse, celle-ci, vêtue de blanc, était étendue sur un lit de repos. Sans la pâleur transparente de son visage et le cercle noir qui entourait ses yeux, légèrement voilés par l'approche de la mort, on eût hésité à la croire aussi mal.

Le vieux prêtre venait de passer une demi-heure auprès d'elle, et le calme religieux était descendu en son âme. Elle acceptait de mourir en expiation de la faute des siens.

Lorsqu'elle aperçut son mari, elle lui tendit sa main diaphane.

— Henri, je vous pardonne, dit-elle d'une voix douce, et je vais là-haut obtenir votre grâce. Soyez bon pour mon fils et sacrifiez tout pour qu'il ne souffre pas un jour du passé. Je désire qu'il vive ici auprès de vous jusqu'à ce qu'il ait dix-huit ans, et que notre vieux chapelain se charge de le diriger, me promettez-vous cela? demanda la mourante avec inquiétude.

Le jeune homme était profondément ému.

— Je vous le jure, et je vous promets de chercher à éviter à cet enfant tout chagrin et tout malheur. Son cœur restera guidé par celui que vous avez choisi pour cette tâche, et jamais je ne mettrai obstacle à ce qu'il fera pour cela.

— Merci! murmura, d'une voix de plus en plus faible, Gabrielle.

Elle demanda son fils, et ce fut pour le comte une scène navrante que ces derniers adieux de cette mère à son enfant.

On fut obligé d'arracher le jeune Louis du lit mortuaire, lorsqu'on s'aperçut que la mourante n'avait plus que quelques secondes à vivre.

Le comte, lui, resta les yeux fixés sur ce visage pâle, jusqu'à ce que toute lueur de vie eût disparu; alors, s'inclinant vers la morte, il déposa un baiser sur une de ses mains glacées et s'enfuit comme un fou.

Il lui avait semblé revoir à la fois Raoul mort par sa faute et la folle lui réclamant son enfant.

C'était le début de l'expiation.

M. DE VILLEMANNE.

(*A suivre.*)

LES

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

Objet. — I. *L'Heure universelle et le Méridien initial.* — Objection insoluble contre le méridien de Greenwich. Méridien de Jérusalem. Méridien de l'île de Fer. Méridien du détroit de Behring. — II. *Le Pavillon forestier du Trocadéro.* Souvenir de l'Exposition universelle. Historique des pavillons forestiers. Produits divers de chaque essence forestière. Collections scientifiques. Vues dioramiques des travaux de restauration des montagnes. — III. *Le Vol chez les Vertébrés.* Poissons volants. Lézards volants. *Ptérodactyliens.* Mammifères à parachute. Chauves-Souris. *L'Archéoptérix.* Oiseaux voiliers. Oiseaux non voiliers, ou qui ne volent pas : pourquoi l'on en parle à propos des animaux qui volent. — IV. *La Constitution de l'espace céleste.* Théorie nouvelle présentée par feu M. Hirn. Point de départ sur des données philosophiques inexactes. Contradictions. Un mot sur la moderne théorie atomique. — V. *Bibliographie et périodiques.* Cours de minéralogie. Ouvrages de physique et de mathématiques. Ouvrages forestiers. — Jonction de la Sibérie orientale et de l'Amérique du Nord à l'âge du Mammouth. La période glaciaire. Ethnographie des peuplades du nord de la Sibérie. Vertébrés fossiles. Les prétendus « ancêtres » des Éléphants.

Les *Questions scientifiques* dont nous avons à entretenir aujourd'hui les lecteurs de ce recueil sont tirées des deux livraisons de juillet et d'octobre dernier de la *Revue* de ce nom. En analysant et appréciant les articles contenus dans la première de ces deux livraisons, nous avions dû passer sous silence un travail relativement considérable, mais alors incomplet, de M. Dollo, sur le *Vol chez les animaux vertébrés.* Nous en parlons aujourd'hui, son complément ayant paru dans la livraison suivante. Pareillement, nous ajournerons à une étude ultérieure deux mémoires de la livraison d'octobre, dont le sujet n'est pas épuisé : l'un a trait à la marche des études assyriologiques et aux travaux des assyriologues

pendant ces onze dernières années, il est dû au P. Delattre si particulièrement compétent en ces matières; l'autre est un travail du savant médecin belge, le docteur Masoin, sur un sujet aussi palpitant d'intérêt que d'actualité, avec ce titre plein de promesses : *Études sur le magnétisme animal; son histoire, son influence, ses applications utiles, ses dangers.* Nous les passerons sous silence pour cette fois, nous réservant d'en parler avec tous les développements qu'ils méritent, quand ils auront été complétés.

Nous dirons ensuite quelques mots des parties les plus saillantes de ce qu'on est convenu d'appeler « le petit texte », se rapportant à la bibliographie et à la revue des périodiques scientifiques des divers pays.

I

L'HEURE UNIVERSELLE ET LE MÉRIDIEN INITIAL

La question de l'unification de l'heure, dont nous disions un mot déjà dans notre précédent compte rendu des *Questions scientifiques* (1), est toujours pendante et le sera jusqu'à ce qu'intervienne pour elle une solution équitable et rationnelle. Comme elle est intimement liée à celle du méridien initial, c'est de la solution de cette dernière qu'elle dépend, et c'est surtout celle-ci qui rencontre des difficultés : non pas qu'une solution convenable ne paraisse, *en soi*, simple et facile; mais parce que son adoption se heurte à des préjugés divers, à des questions d'amour-propre national bien mal placé, disons mieux et soyons complet, au gigantesque égoïsme de la race anglo-saxonne. En faisant adopter, au congrès international de Washington de 1884, le méridien de Greenwich comme méridien initial universel, et en maintenant le double comptage des longitudes de l'est à l'ouest et de l'ouest à l'est, les Anglo-Américains ont paralysé, au moins pour un temps, les efforts tendant à la solution désirée. Il est bien évident, en effet, que jamais l'ensemble des nations civilisées n'acceptera dans la pratique, et à bon droit, un méridien unique établi au bénéfice exclusif d'un groupe de quelques-unes d'entre elles. Par conséquent, bien loin d'avoir résolu la question, le congrès de Washington n'a fait qu'y apporter un obstacle ou, pour employer une locution familière, que mettre des bâtons dans les roues.

(1) Cf. la *Revue du monde catholique* du 1er novembre 1889, p. 319.

Ce qui le prouve, c'est que, plus que jamais, la question est à l'ordre du jour d'un méridien unique pouvant être adopté par toutes les nations du globe. Le R. P. Tondini de Quarenghi, savant barnabite italien, s'est voué à cette œuvre; et, sur sa proposition, l'Académie des sciences de Bologne a proposé au monde savant, comme méridien initial, neutre et universel à adopter concurremment pour chaque nation avec son méridien national, le méridien de Jérusalem. Cette ville a surtout un caractère international et cosmopolite; son méridien, seul entre tous, touche à toutes les parties du monde; il offre, sur la terre ferme, des arcs donnant une somme de 102 degrés, et une partie de l'antiméridien traverse des terres habitables; plusieurs autres avantages, trop longs à développer ici, résulteraient encore de l'adoption de ce méridien. La proposition en fut faite au congrès de géographie qui s'est tenu à Paris du 5 au 10 août 1889, et eût peut-être été adoptée sans l'opposition inattendue d'un ingénieur hydrographe de la marine française, qui opposa, non des raisons sérieuses, mais des subtilités qui prouvaient un parti pris et qui eurent cependant pour effet de diviser les voix par égales parts pour et contre l'adoption du méridien proposé : la question resta donc entière.

La revue astronomique intitulée *Journal du Ciel* s'est aussi occupée de la question; elle se déclare opposée au méridien de Jérusalem pour un motif particulier : « Je suis, dit le directeur de cette revue, opposé à tout méridien initial qui coupera des pays en deux morceaux (1) ». On se demande sur quel point du globe terrestre pris pour centre on pourrait bien tracer un grand cercle passant par les pôles, et qui ne couperait pas quelque pays en deux, ne fût-ce qu'une des innombrables îles de l'océan Pacifique.

Quoi qu'il en soit, le savant Fr. Alexis traite aussi ce sujet dans la livraison de la *Revue des questions scientifiques* qui nous occupe aujourd'hui. Il serait parfaitement disposé à accepter le méridien de Jérusalem; mais ce qu'il demande avant tout, en se placant principalement au point de vue pédagogique, c'est un méridien initial unique, quel qu'il soit, avec comptage des degrés de longitude en une série unique de l'ouest à l'est et de 0° à 360°, avec divisions sur les cartes de 15 en 15, de manière à partager le sphéroïde en 24 fuseaux correspondant aux 24 heures. A défaut du méridien de

(1) *Journal du Ciel*, 16 janvier, 1er février 1890, p. 737 et 811.

Jérusalem, s'il ne peut être adopté, il propose de revenir à celui de l'île de Fer en en reportant le 0° sur l'antiméridien traversant le Kamtschatka (ce qui correspondrait à peu près à ce que réclame M. Vinot, le savant directeur du *Journal du Ciel*), « afin que le point de départ des longitudes et des heures se trouve dans la partie du globe la moins habitable »; ou bien d'adopter le méridien du détroit de Behring présenté vainement jusqu'ici par un savant genevois, M. Bouthillier de Beaumont. Enfin, il se rallierait, de guerre lasse, au méridien de Greenwich « comme étant déjà le plus employé, tenant avant tout, comme on l'a dit plus haut, à l'adoption d'un méridien initial unique, quel qu'il soit ».

Sur ce dernier point, nous ne saurions nous ranger à l'avis du sympathique et érudit Fr. Alexis. Passe pour l'île de Fer ou le cap du Prince-de-Galles (détroit de Behring); ces méridiens-là, tout comme celui de Jérusalem, seraient véritablement internationaux et partant susceptibles d'être adoptés par tous les peuples. Mais le méridien de Greenwich est essentiellement le méridien de l'Angleterre et de ses colonies, unies ou séparées : pour ce seul motif il ne saurait être adopté par l'ensemble des autres nations.

II

LE PAVILLON FORESTIER DU TROCADÉRO A L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

Que reste-t-il aujourd'hui de cette fameuse exposition de 1889, qui contenait tous les éléments désirables d'études comparatives sérieuses et approfondies, mais dont on n'a guère su faire qu'une sorte de vaste kermesse, une immense foire, où les spectacles malsains et les exhibitions cyniques ont bien plus occupé la foule que les chefs-d'œuvre de l'art et de l'industrie? Il en reste de la gêne dans un nombre incalculable de familles, et... quelques souvenirs. Rappelons en peu de mots ceux qui se rattachent au pavillon qu'avait élevé l'administration forestière sur le versant du Trocadéro (1). Un exposé

(1) En corrigeant les épreuves du présent article, nous apprenons que le conseil municipal de Paris a acquis, de l'entrepreneur auquel il appartenait, le pavillon forestier du Trocadéro, au prix de 80,000 fr., pour être réédifié au bois de Vincennes et y être affecté à une exposition permanente des industries du bois.

C'est une lourde bévue. La reconstruction à nouveau et sur pilotis de l'élégant pavillon, coûtera encore 10,000 fr.; soit, avec le prix d'achat, une

en a été donné par un ancien agent de cette administration dont nous résumerons rapidement les indications principales.

Il y a tout un historique des expositions forestières, tant en France qu'à l'étranger; l'idée en a été réalisée pour la première fois en 1860 à l'occasion du concours national d'agriculture qui eut lieu en cette année. Le branle était donné et n'a cessé, depuis lors, de s'accentuer; ce qui rendait la tâche d'autant plus difficile en 1889, afin de ne pas trop copier ce qui avait été fait précédemment et ailleurs. L'organisateur eut l'heureuse pensée d'emprunter à la primitive architecture des Doriens les éléments d'une construction champêtre ou plutôt sylvestre, à la fois fruste et élégante. Dans ce monument à colonnades faites de troncs d'arbres bruts, on avait disposé, en espèces de panoplies dans les panneaux formés par les entre-colonnements, tous les objets qui se fabriquent avec chaque espèce de bois indigène, chaque *essence*. Par exemple, dans les panneaux consacrés au chêne : *merrains*, douves et douelles de tonneaux, seaux, boisseaux, tonnelets, lames de parquets, manches d'outils, pièces de sellerie, de batellerie, de marine, planches de liège, objets de liège à tous les degrés de fabrication, etc., etc. Et ainsi successivement pour chaque essence. Les outils et instruments qui servent à travailler le bois étaient également représentés. C'était là le côté plus particulièrement pratique et industriel de cette exposition forestière. Le côté plus directement scientifique était représenté par d'innombrables documents et collections. Collections entomologiques représentant, pour chaque essence, les divers insectes, à tous leurs degrés de développement, qui vivent à ses dépens; collection des champignons qui croissent sur les arbres et d'échantillons de bois attaqués par eux; collections de spécimens de pathologie végétale forestière; herbiers forestiers sous diverses formes, au naturel; herbiers photographiques; tranches minces transparentes de tissus ligneux à étudier au microscope, et reproductions photographiques considérablement agrandies de ces mêmes tissus. Ce qui offrait un intérêt rétrospectif considérable, c'étaient de nombreux fragments de bois *fossiles :* quelques-uns encore à l'état de *bois* et provenant de ces habitations lacustres

dépense de 90,000 fr. — Or, établi en vue d'un emploi essentiellement temporaire et avec des materiaux non préparés à un plus long usage, il ne présentera aucune garantie de durée, et, en moins de deux ou trois ans, périra de délabrement et de misère.

préhistoriques appelées *palafittes;* d'autres à l'état de *lignites* partiellement carbonisés; beaucoup à l'état de pétrifications siliceuses, chaque molécule ligneuse se trouvant remplacée par une molécule de silex ou d'agate; plusieurs enfin, blocs de charbon portant des empreintes des végétaux depuis longtemps éteints de la période houillère. Il y avait aussi, chose assez plaisante, une collection de pavés, sous le spécieux prétexte que les carrières d'où on les avait extraites étaient situées sur le sol forestier!

Enfin la partie culturale et des travaux d'art occupait une place importante dans le pavillon forestier, sous forme de vues dioramiques, de plans reliefs, de tableaux en perspective, de cahiers de profils, de baraquements et d'outils relatifs à la restauration des montagnes par réduction et extinction des torrents, consolidation suivie de gazonnement et de boisement des versants. Trois vues dioramiques surtout, par leur relief apparent, leur brillant coloris et leur aspect pittoresque, attiraient particulièrement l'attention du public, y compris les badauds.

On a pu regretter toutefois que l'œuvre si intéressante de la fixation des dunes de l'ouest et celle de la mise en valeur des landes du sud-ouest par plantations et semis forestiers, aient été complètement passées sous silence dans cette importante exposition forestière.

III

LE VOL CHEZ LES VERTÉBRÉS

On sait que l'embranchement des *Vertébrés* comprend tous les animaux munis d'une colonne vertébrale et composant les cinq classes respectivement connues sous les noms de Mammifères, Oiseaux, Reptiles, Batraciens et Poissons. Nul n'ignore que la plupart des oiseaux volent, mais quelques-uns ne savent pas que le vol, c'est-à-dire la faculté de se soutenir en se mouvant dans les airs, existe chez un grand nombre de vertébrés des autres ordres. A la vérité, tous ne volent pas de la même manière; beaucoup ne possèdent que le vol *passif*, consistant à exécuter un saut de bas en haut plus ou moins prolongé, en ralentissant la descente par l'extension de membranes formant parachute; quant au vol *actif*, qui permet à l'animal de s'élever à son gré, de se diriger, de voyager dans les airs, il n'est pleinement réalisé, en dehors de la classe des Oiseaux, que par les Chauves-Souris, qui sont des Mammifères.

L'étude du vol, dans toutes les classes de Vertébrés, a amené M. Dollo, naturaliste belge, à un mémoire remarquablement fourni d'observations et de faits. Si pressés sont-ils, que la lecture de ce savant écrit, quelque instructive et intéressante qu'elle soit, ne laisse pas que d'être aride. Essayons, en la résumant, de n'en montrer que le côté attrayant.

Les Vertébrés doués de la faculté du vol se répartissent en neuf groupes :

Dans la classe des Poissons, les *Poissons volants* (I); dans celle des Reptiles, les *Dragons volants* (II) et le *Ptychozoon* (III), de l'ordre des Lacertiens (Lézards), et les *Ptérodactyliens* (IV), animaux fossiles de l'ordre des Sauriens; dans la classe des Mammifères, ceux que l'auteur appelle *Mammifères à parachute* (V) et les *Chéiroptères* ou Chauves-Souris (VI); enfin, parmi les Oiseaux, premièrement, le plus ancien oiseau fossile connu, l'*Archéoptérix* (VII), et secondement, tous les autres oiseaux répartis en *Oiseaux voiliers*, qui volent véritablement (VIII) et *non-voiliers* dont le vol est nul (VIII).

I. Il n'est pas besoin de longs développements pour expliquer que le vol purement passif est le seul dont quelques poissons possèdent la faculté. Leurs nageoires pectorales, démesurément allongées et étalées, leur fournissent un organe de vol en ce sens que, étendues comme des ailes, elles prolongent la durée du saut de l'animal hors de l'eau, même jusqu'à 200 mètres, comme chez les *Exocets*. Les Poissons volants sont tous compris dans deux genres : *Exocet* ou *Hareng volant*, et *Dactyloptère* (Rouget) ou *Trigle volant*. Le premier comprend quarante-quatre espèces, cantonnées dans les mers tropicales; le second, trois seulement, qui abondent dans la Méditerranée, l'Atlantique et le Pacifique.

II. Les Dragons volants comprennent vingt et une espèces qui habitent l'Inde et le nord de l'archipel Indo-Australien. Ce sont de véritables lézards dont la longueur ne dépasse guère 2 décimètres, mais que caractérise une membrane aliforme, supportée de chaque côté par les cinq ou six dernières côtes, et qui, dans le saut, joue le rôle de la carcasse d'un éventail pour former parachute, se repliant, au repos, sur les flancs de l'animal. Leur vol est donc purement passif.

III. Le *Ptychozoon homolocephalum*, seule espèce de son genre, appartient à la famille des Geckos (*Geckonidés*), voisine des

Lézards proprement dits. Ses quatre membres, les côtés de la tête, du tronc et de la queue, sont garnis de fortes expansions membraneuses (*patagium*), fonctionnant comme parachutes, mais non pourvues, comme chez les espèces du genre Draco (*Draco volans*), d'un appareil de soutien.

IV. Les *Ptérodactyliens*, appelés par M. Dollo *Ptérosauriens*, comprennent trois types éteints, des étages secondaires : le *Ptérodactyle* proprement dit, le *Rhamphorhynque* et le *Ptéranodon*. La tête de ces étranges animaux avait toute l'apparence extérieure de celle des Oiseaux, avec la structure anatomique de celle des Reptiles. Le reste du corps les classe d'ailleurs également parmi ceux-ci, sauf ce point particulier que leurs os, comme ceux des Oiseaux, étaient *pneumatiques*, contenant des cavités remplies d'air pour faciliter le vol. Ces types étaient, en effet, doués du vol actif, qu'ils effectuaient à l'aide d'un *patagium*, qui était chez eux un système de membranes adaptées principalement aux doigts, allongés en conséquence, des membres antérieurs. C'était principalement le cinquième (correspondant au petit doigt) qui, grâce à un excessif développement en longueur, soutenait cette aile membraneuse.

V. Parmi les nombreux ordres entre lesquels se répartit l'importante classe des Mammifères, quatre seulement, les Marsupiaux, les Rongeurs, les Insectivores et les Cheiroptères contiennent des espèces douées de la faculté de se soutenir plus ou moins dans les airs. Mais, de ces quatre ordres, le dernier seulement possède le vol actif. Ce sont les animaux des trois premiers qui, favorisés seulement du vol passif, sont désignés par notre auteur sous la désignation de *Mammifères à parachutes*. Les Marsupiaux, dont le Kangourou, la Sarigue, l'Opossum, nous représentent quelques spécimens, comprennent de nombreuses familles et sous-familles parmi lesquelles quatre ou cinq espèces seulement sont munies d'un appareil de vol; celui-ci est disposé en forme de parachute et constitué par des expansions cutanées, s'étendant le long du corps et adhérentes aux quatre membres, mais sans système ostéologique spécial. Ils ont tous leur habitat en Australie. — Une disposition, non sans analogie avec la précédente, existe chez certains Rongeurs, les *Ptéromys*, sortes de Marmottes volantes de Bornéo et de Java, les *Polatouches*, vrais Écureuils volants d'Asie, d'Europe et d'Afrique, et les *Anomalures* qui seraient, sauf les piquants qui leur font défaut, des porcs-épics volants. — Les Galéo-

pithèques sont, parmi les Insectivores, les représentants des Mammifères à parachutes; ils habitent Bornéo, Java et Sumatra.

VI. Les seuls Mammifères doués du vol actif sont, nous l'avons dit, les *Cheiroptères*, autrement dits les Chauves-Souris. Il en est un grand nombre d'espèces, réparties les unes en *Frugivores* (exemple : la *Roussette* de l'Archipel indien, qui, les ailes déployées, peut atteindre jusqu'à un mètre et demi d'envergure); d'autres en *Insectivores*, les *Fers-de-lance*, les *Fers-à-cheval*, les *Vespertilions noctule* et *oreillard*; enfin, en *Hœmatophiles* ou Vampires, de l'Amérique méridionale. Ces Mammifères volants correspondent aux Ptérodactiliens parmi les Reptiles; ils possèdent tous une expansion de téguments (*patagium*) unissant les membres antérieurs au tronc, et étendu, comme une vaste palmure, entre les doigts démesurément prolongés. Leur appareil de vol diffère de celui des anciens Sauriens, en ce qu'ils volent avec toute la main étendue, alors que ceux-ci volaient surtout avec le cinquième doigt.

VII. Avec l'Archeopterix, oiseau jurassique et le plus ancien oiseau fossile connu, nous quittons les animaux volant à l'aide d'un patagium membraneux, pour arriver à ceux qui volent ou volaient à l'aide de plumes, ce qui ne veut pas dire nécessairement possédant le vol actif. C'était un oiseau dont le bec était armé de dents et dont la colonne vertébrale se prolongeait en une queue plus longue que le corps, mais munie de plumes de chaque côté ; d'après M. Dollo, il « avait à peine *dépassé le stade du vol passif*, si tant est qu'il en soit véritablement sorti ». On voit, par ce passage, que notre auteur nage à pleines eaux dans les théories transformistes. Nous y reviendrons.

Les *Oiseaux voiliers* sont ceux qui volent véritablement : Palmipèdes, Échassiers, Gallinacés, Grimpeurs, Passereaux et Rapaces. La disposition de leurs membres et de leurs plumes, relativement à la faculté de voler, implique trop de développements pour trouver place ici. Tous ont le vol actif à l'aide de leurs plumes mues principalement par le membre antérieur, mais sans grand concours de la main, à la différence des Cheiroptères et des Ptérodactyliens.

Les *Oiseaux non voiliers* sont, les uns dépourvus d'ailes, les autres munis seulement d'ailes rudimentaires impuissantes à les faire voler. Tels sont les Autruches, les Aptérix, les Casoars, les Moas, et, parmi les fossiles des étages secondaires, l'Hesperornis. Dans une étude sur le vol des Vertébrés volants, on ne verrait pas

trop pourquoi un chapitre est consacré aux Oiseaux « non voiliers », c'est-à-dire *qui ne volent pas*, s'il n'entrait dans les vues de l'auteur de signaler une filiation évolutive (ou soi-disant telle), par suite de laquelle ces derniers résulteraient d'une dégénérescence des Oiseaux voiliers.

Nous ne reprocherions pas assurément à ce savant de s'appuyer sur l'idée transformiste, après tout ingénieuse et parfois féconde, de l'évolution des espèces, s'il le faisait à titre de simple hypothèse, avantageuse pour expliquer certains faits, mais qui n'est pas encore passée à l'état de dogme de la science (et Dieu sait si elle en est loin encore!) Ce serait incontestablement son droit. Mais tel n'est pas le cas. C'est par les affirmations les plus assurées que, d'un bout à l'autre de son travail, l'auteur pose ses prémisses tirées de l'hypothèse évolutionniste, voire darwiniste, comme des données partout admises et qui ne seraient même plus à discuter. Citons quelques-uns de ses aphorismes : « Il ne peut y avoir de doute que les animaux voiliers (sauf les Poissons *qui se sont adaptés directement*), ont d'abord, très anciennement, *été aquatiques* (1). » Plus loin : « Le patagium des Ptérosauriens a très bien pu dériver d'un patagium semblable au leur, tandis qu'on ne saurait le faire sortir des membranes aliformes du *Draco* qui doit *certainement* (*!*) son origine à une monstruosité fixée par sélection naturelle (2). » Ailleurs : « Les Monotrèmes actuels n'ont pas de dents. Mais, en raison de la position systématique de cet ordre et se basant sur la présence de dents chez le jeune Ornithorinque, *on peut affirmer que leurs ancêtres en ont possédé* (3). » Puis, à propos des Oiseaux non voiliers : « Nous avons reconnu que... les Oiseaux nous offrent tous les stades de la dégradation du vol. Dans leur retour à la vie terrestre ou aquatique, lorsqu'ils renoncent tout à fait à la vie aérienne, les ailes deviennent rudimentaires; elles diminuent d'abord de volume tout en conservant leurs parties constituantes; puis elles perdent graduellement plusieurs de ces parties sans que la régression ait jamais été telle que l'aile osseuse ait disparu complètement. Trois stades de cette évolution sont intéressants à exposer », etc. (4)

(1) *Revue des quest. scient.* de juillet 1889, p. 149.
(2) *Ibid.*, p. 166 et 167.
(3) *Ibid.*, p. 185.
(4) *Loc. cit.*, liv. d'octobre 1889.

On le voit, ce n'est pas dans l'attitude prudente et dubitative commandée par l'emploi d'une hypothèse qui se heurte encore à tant d'objections non résolues, que s'exprime notre savant; c'est avec l'assurance d'un auteur certain de son fait. Et c'est, à nos yeux, ce qui enlève à ce travail, d'ailleurs éminemment intéressant et instructif, une partie de l'autorité qu'il aurait avec une attitude plus réservée.

IV

LA CONSTITUTION DE L'ESPACE CÉLESTE D'APRÈS M. HIRN ET D'APRÈS LA THÉORIE ATOMIQUE MODERNE

Il a été rendu compte naguère, dans ce recueil, par la plume savante et autorisée du Dr Tison, du dernier ouvrage de M. Hirn, le savant Alsacien dont la science déplore la perte toute récente. Nous-même avons, dans la *Revue des questions scientifiques*, essayé d'analyser en détail et d'apprécier avec une respectueuse indépendance cette nouvelle théorie de la *Constitution de l'espace céleste*, et de la comparer avec celle qui résulte du dynamisme ou théorie atomique moderne.

Le résultat de cette étude est que, quelle que puisse être la valeur, au point de vue des calculs mathématiques, de l'important travail de M. Hirn, sa théorie s'appuie sur des données philosophiques absolument contestables, d'où il suit que ses conclusions si rigoureusement, si mathématiquement logiques qu'elles soient, ne sauraient être admises comme solides, partant de prémisses contestées. L'auteur commence par repousser *a priori*, comme une absurdité métaphysique, mais sans même essayer de démontrer cette prétendue absurdité, le principe de l'action à distance. Il établit ensuite, d'une manière qui semble mathématiquement irréfutable, l'impossibilité d'admettre l'existence d'un milieu *pondérable* si infiniment rare et subtil qu'on le suppose. De là il conclut à l'existence, entre les astres et autres corps et corpuscules sidéraux, comme entre les molécules de tous les corps, d'un agent intermédiaire immatériel, mais cependant étendu, auquel il donne le nom d'*Elément dynamique*.

La contradiction entre l'*immatériel* et l'*étendu* semble évidente. Si le milieu intersidéral et intermoléculaire est étendu, il est matériel; si vous le remplacez par un élément immatériel, celui-ci ne saurait

être étendu. Or on échappe à cette contradiction fondamentale en admettant la théorie, passée sous silence par M Hirn, de l'éther *impondérable*, compo é d'atomes répulsifs entre eux en même temps qu'attractifs pour les atomes pondérables, ceux-ci (qui, groupés en molécules, constituent tous les corps pondérables existants) étant attractifs pour tous les autres atomes, tant pondérables qu'impondérables. C'est là le principe de la théorie atomique moderne, appelée aussi théorie dynamique, avec laquelle s'expliquent aisément, au dire des savants compétents, tous les phénomènes de la mécanique tant céleste qu'intermoléculaire. Sans doute cette théorie est encore contestée ; mais elle l'est surtout par des considérations métaphysiques qui sont loin d'être évidentes, et en attendant *elle explique tous les phénomènes observés jusqu'ici, sans qu'aucun la contredise*. Certes, la fameuse théorie de l'évolution que beaucoup de ses partisans affirment avec une superbe si fière et si assurée, est singulièrement loin d'avoir encore atteint un pareil degré de probabilité.

V

BIBLIOGRAPHIE ET PÉRIODIQUES

Les développements donnés à l'analyse du « grand texte » de la livraison d'octobre dernier nous laissent peu de place à consacrer à la partie bibliographique. Bornons-nous à en signaler les comptes rendus de nature à intéresser nos lecteurs.

M. de la Vallée Poussin, le savant géologue belge, présente au public le *Cours de minéralogie* de M. de Lapparent, œuvre considérable qui vient prendre rang immédiatement à la suite du « plus savant traité de géologie que l'on possède en France », publié antérieurement par le même auteur. Le *Cours de minéralogie* est comme le complément obligé du *Cours de géologie*. — MM. Gilbert, d'Ocagne et Mansion analysent et apprécient, le premier, un *Traité d'Électricité et de Magnétisme*, par J. Clerk-Maxwell, traduit de l'anglais par G. Seligmann-Lui, etc.; le second, des *Éléments de statique graphique*, par Eug. Rouche, examinateur à l'École polytechnique; et le troisième, l'*Algèbre* de M. G. Longchamps, professeur de mathématiques spéciales au lycée Charlemagne.

L'auteur du *Pavillon forestier du Trocadéro* présente aux lecteurs de la *Revue des questions scientifiques* divers ouvrages

forestiers de MM. Boppe et Fliche, professeurs à l'Ecole forestière de Nancy, principalement deux importants volumes du premier, publiés sous ces titres : *Cours de sylviculture* et *Cours de technologie forestière*. La *Sylviculture* fait connaître la constitution naturelle et économique des forêts, les traitements à leur appliquer, leur exploitation au sens principalement cultural de ce mot; enfin, l'art des reboisements par les repeuplements artificiels. La *Technologie* se rapporte à l'exploitation dans l'acception industrielle : divers emplois des bois, débit en bois marchands, cubage des bois abattus et sur pied, modes de vente des coupes de bois. — Les écrits de M. Fliche, plus exclusivement scientifiques, sont des mémoires de botanique, de paléophythologie et d'agronomie forestière.

Laissant le compte rendu d'un opuscule du Dr Jousset sur, ou plutôt *contre* le transformisme, ainsi que l'*Annuaire de Montsouris* pour 1889 et le *Dictionnaire d'Apologétique* de M. l'abbé Jaugey, nous glanerons, dans la « Revue des recueils périodiques », quelques passages plus particulièrement saillants. A la « Géologie », M. Stainier signale des observations de M. Howorth, dans le *Geological Magazine*, desquelles il résulte que, selon toute probabilité, à l'âge du Mammouth, un isthme plus ou moins large joignait la Sibérie orientale à la partie nord-ouest de l'Amérique du Nord. Il indique aussi, en paraissant la partager, l'opinion fort contestable de M. Croll sur la multiplicité des époques glaciaires, antérieures aux glaciers quaternaires, et celle de M. Faye, qui n'admet pas l'intervention de causes cosmiques dans la formation de ces derniers.

Le R. P. Van den Gheyn, dans « Ethnographie et Linguistique », donne, d'après MM. Rabot et Sommier, d'intéressants détails sur les mœurs, le genre de vie et les superstitions des peuples de la Sibérie connus sous le nom d'Ostiaques, de Samoyèdes et de Ziriènes, et qui, par le métissage de ces derniers, d'une part avec les deux premiers, d'autre part avec les Russes, tendent à se fondre dans la race slave.

Dans la revue consacrée aux « Vertébrés », nous retrouvons le savant naturaliste dont nous avons déjà parlé, M. Dollo. Il examine principalement, d'après les paléontologistes américains O.-C. Marsh et E.-D. Cope, les Mammifères de la période crétacée, les Dinosauriens d'Europe et d'Amérique, et enfin les Proboscidiens, également fossiles. A propos de ces derniers, nous retrouvons la sérénité, en

matière de théories évolutionnistes, qui distingue ce jeune savant. Ce n'est pas qu'il ne rencontre sur son chemin bien des objections, mais elles ne le troublent pas. Que l'ordre des Proboscidiens, par exemple, tire son origine d'un Ongulé condylarthre de l'éocène, *c'est ce dont on ne peut douter*. Voilà l'affirmation. Voici maintenant ce qui serait pour nous l'objection : « Mais les formes intermédiaires sont actuellement tout à fait inconnues... Cela est d'ailleurs d'autant plus extraordinaire, que le plus ancien proboscidien connu (*Dinotherium*) ne comprend qu'une espèce colossale, et que ses ancêtres ne peuvent dès lors avoir été minuscules. La souche du groupe est peut-être à chercher dans le *Phénacordus;* mais quel hiatus à combler pour le rattacher au *Dinotherium!* » Cela ne paraît pas d'ailleurs embarrasser beaucoup notre auteur, qui ajoute aussitôt : « C'est probablement en Asie ou dans l'hémisphère austral qu'on trouvera les ancêtres des éléphants. » Il avoue cependant que toutes les recherches faites dans l'Amérique du Sud n'ont donné, sous ce rapport, aucun résultat, et que « l'Asie et l'Afrique n'ont rien livré jusqu'à présent non plus »; mais c'est que, dans ces continents, « les formations géologiques appropriées n'ont pas été explorées (1) ».

Nous craignons fort qu'il n'en soit des « ancêtres des Proboscidiens » comme des fameux Anthropopithèques de M. de Mortillet, ces prétendus précurseurs de l'homme dont les restes fossiles doivent toujours se retrouver, mais ne se trouvent jamais; et que la théorie évolutionniste, même restreinte à son cadre légitime, reste bien longtemps encore à l'état d'hypothèse plus ou moins séduisante et commode, mais non pas démontrée.

Jean D'ESTIENNE.

(1) *Revue des quest. scient.*, d'octobre 1889, p. 681.

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

I. *Récits de campagnes*, par le duc d'Orléans (Calmann-Lévy). — II. *L'Aleu et le Domaine rural*, par M. Fustel de Coulanges (Hachette). — III. *Les Représentants du peuple en mission*, par M. Wallon (Hachette), IVe vol. — IV. *Coblentz*, par M. Ernest Daudet (Kolb). — V. *Le Dernier Roi légitime de la France*, par M. Provins (Ollendorff). — VI. *La France pendant la guerre de Cent ans*, par Siméon Luce (Hachette). — VII. *Les Assassinats maçonniques*, par Léo Taxil et P. Verdun (Savine). — VIII. *Washington*, par Masseras (Plon). — IX. *Le Schisme constitutionnel dans l'Ardèche*, par Brugal (Privat, à Toulouse). — X. *Le Calendrier républicain*, par Glaizal (Vitte et Perussel, à Lyon). — XI. *Le Clergé sous la troisième république*, par Bournaud (Savine). — XII. *Un Cahier de* 1889, par Target (Chapellier). — XIII. *Vie de la Révérende Mère Marie-Augustin, première supérieure générale des Sœurs de Saint-Joseph d'Aubenas*, par M. l'abbé Benoît (Baltenweck). — XIV. *Mes Procès*, par Savine (Savine). — XV. *Annuaire du Conseil héraldique de France pour* 1890, par M. le vicomte Oscar de Poli.

I

Un des ouvrages les plus intéressants et les plus attachants qui ait récemment paru est dû à la plume de celui que l'on nommait alors S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans, le fils aîné du roi Louis-Philippe. Les deux fils de ce prince, M. le comte de Paris et Monseigneur le duc de Chartres, viennent de le publier, sous le simple titre de *Récits de campagnes* (Calmann-Lévy). L'auteur s'y révèle non pas écrivain de métier comme on peut s'en convaincre par quelques négligences presque imperceptibles, mais écrivain de nature et de race, ainsi qu'il convenait à l'héritier d'une couronne, qui avait manié l'épée avant de prendre la plume, et ces négligences mêmes sont un charme de plus. Ces pages, tout intimes, destinées à la famille, nous font pénétrer dans l'intérieur de ce grand esprit qui jugeait les choses de haut, sans vue mesquines, sans étroitesse,

et de ce noble cœur si passionné pour l'honneur et la grandeur de la France. Le duc d'Orléans eut le mérite de comprendre et de démontrer aux autres, par son propre exemple, que la gloire des armes n'est pas un lustre suranné, dont une nation qui a une histoire puisse se passer, mais, en même temps, que seule elle ne suffit pas, et que les calamités qu'elle entraîne ne peuvent s'excuser que par l'intérêt bien entendu du pays. Les luttes et les périls de la guerre, d'après le duc d'Orléans, doivent conduire aux splendeurs et aux jouissances de la paix.

Ce volume comprend trois parties : le journal de l'expédition de Mascara à laquelle le prince prit part en 1835, sous le commandement du maréchal Clausel; le récit de l'expédition des Portes-de-Fer, que le maréchal Valée dirigeait en personne, et différentes lettres se rapportant pour la plupart aux mêmes sujets. L'Algérie est donc le sujet commun de ces trois divisions; le lecteur n'y apprend pas l'histoire complète de la conquête de l'Algérie, mais il saisit sur le vif deux épisodes des plus marquants qui signalèrent la période critique des débats et des hésitations. On tremblait, à cette époque, devant Abd-el-Kader; non seulement on n'osait pas l'attaquer, mais encore on tolérait, en détournant les yeux, ses taquineries et ses usurpations. C'est un tableau fort curieux et où se développe, en suffisante lumière, le caractère à la fois aventureux et circonspect du prince qui était destiné à régner et qui s'attachait à faire alors l'apprentissage de la royauté.

Le duc d'Orléans, soldat par tempérament, était un officier général fort distingué, sachant parfaitement son métier; on s'en aperçoit dans ses narrations où il a pourtant le bon goût de s'effacer derrière ses supérieurs hiérarchiques; mais sa modestie voulue ne l'empêche pas de juger et de critiquer. Nous aimons à voir briller en lui ces sentiments d'humanité qui sont l'apanage des Bourbons; dans chaque ville, sa première visite est pour l'hôpital. Il s'indigne de la négligence barbare avec laquelle nos valeureux soldats sont quelquefois traités et qui n'a d'égale que leur héroïque patience; il fait plus : il indique des améliorations, il presse, il gourmande, il se fait obéir. Écoutons-le : « J'obtiens du maréchal Valée l'évacuation sur Alger du tiers des malades; l'envoi d'urgence, par des bateaux à vapeur, de médicaments, baignoires et médecins d'Alger, quoique ces Messieurs n'en veuillent pas sortir; le délogement de tous les bureaucrates qui ont pris les belles constructions, pour

laisser les mauvaises aux malades; la cessation des marchés sur le vin et la bière, qui sont monstrueux; la diminution des corvées qui sont une des causes des maladies. » Le prince se rendait bien compte des inconvénients et des périls du surmenage, quoique le mot n'eût pas encore été inventé. Ceci se passait à Philippeville. Quelques jours plus tard, il constate, à Djemila, 120 malades entassés sous des tentes, sans un matelas, avec un seul sous-aide pour tout personnel de santé, et cinq bidons pour tous ustensiles.

Le corps où sert le prince est fort peu nombreux, mais c'est une troupe d'élite; à chaque étape, il en retranche impitoyablement les malades et les éclopés. Ceux-ci résistent et veulent rentrer dans le rang. La bonne humeur du soldat est inépuisable. Après des marches forcées dans des chemins détestables, par des temps affreux, ils plaisantent encore. « Je tâchais de consoler de pauvres diables que je voyais tout mouillés. — La pluie ne mouille, me répondit l'un, que lorsqu'on bat en retraite. — En France, dit un autre, le soleil luit pour tout le monde; ici, il ne luit pour personne. — Çà! mon prince, me dit un troisième, on veut envoyer des colons, ce sont des marchands de parapluies qui feraient fortune. » Et l'auteur conclut par cette réflexion : « Quelle bonne race que ce mélange de tant de sangs différents d'où est résultée la nation française! »

Après avoir traversé par une marche hardie, téméraire même, ce fameux défilé des Portes-de-Fer que les Romains avaient respecté et où une poignée d'hommes armés eût suffi pour l'arrêter, le petit corps expéditionnaire échange quelques coups de fusil avec les Kabyles revenus de leur surprise. « Quand les premières balles sifflèrent, ces hommes, fatigués par des marches forcées et une charge extrême, redressaient la tête, les yeux brillaient; les officiers ôtaient leurs manteaux; les soldats, leurs cartouchières : tous se sentaient légers et en train. La colonne ressemblait à un lion secouant sa crinière. »

La corde du patriotisme vibre à chaque instant. Quand le duc d'Orléans fait son entrée dans Constantine, deux ans presque jour pour jour après la prise de cette ville due aux bonnes dispositions prises par le maréchal Valée, en ce moment à cheval aux côtés du prince, à la valeur héroïque des soldats et de leurs chefs au nombre desquels figurait le duc de Nemours, il est ravi de l'accueil grandiose qui est fait dans sa personne au représentant de la France. Il faut se figurer la scène. On connaît le site incomparable, unique.

Après avoir franchi la rampe pratiquée par le génie, qui conduit aux portes de la ville, le duc rencontre la grande députation de toutes les tribus de la province. « Les deux côtés de la route, tous les accidents de terrain et toutes les rues jusqu'au palais du bey étaient couverts par une foule compacte que nous avons unanimement évaluée à 20,000 âmes, tous indigènes. Les hommes saluaient de la tête et de la main, les femmes faisaient entendre leurs gloussements, les chefs me complimentaient. Tout cela, accompagné du bruit du canon, du salut de la musique française et des sons si caractéristiques de la musique du bey, produit une scène que la beauté du lieu, son aspect sauvage et les grands souvenirs qu'il réveille, rendent imposante. »

Le prince reçoit ensuite les muftis et les ulémas, conduits par le cheik-el-islam; le corps municipal, présenté par le hakem, puis les corporations de tous les métiers, dont les membres sont près de 2,000. Tous les discours sont empreints de la reconnaissance la plus réelle pour la France, et d'un attachement sincère au régime français. « C'était beau, remarque justement l'auteur, de voir des vaincus bénir leurs vainqueurs. » C'est que nous avions fait succéder une administration équitable au gouvernement despotique du bey. Toute la région était alors soumise au régime militaire, on n'y rencontrait pas un civil.

L'auteur excelle à peindre en quelques traits vifs et originaux certains épisodes des combats auxquels il a assisté. Il raconte une charge de cavalerie soutenue par les Arabes. « La rapidité avec laquelle nos cavaliers sont arrivés sur la masse des ennemis, le tourbillonnement de tous ces sauvages, les cris aigus poussés avec fureur par mille voix glapissantes, et cette foule d'hommes et de chevaux enveloppés d'un nuage de fumée et de poussière qui n'était éclairé que par la lueur des coups de fusil, tout cet ensemble formait un coup d'œil qu'il serait difficile de trouver ailleurs qu'en Afrique. » Est-ce que cela ne fait pas image? Plus loin nous voyons les Arabes se combattre entre eux. « Ce sont d'abord des injures qu'ils se crient du plus loin possible, puis des coups de fusil en l'air, puis une espèce de tournoiement pour s'aborder; après quoi l'un des deux partis tourne bride et est poursuivi à coups de fusil par les vainqueurs. » Au Sig, le prince est atteint à la cuisse d'une balle qui lui fait une légère contusion. « Tout cela n'a pas duré dix minutes, mais cela a été vif. Il y eut un moment où la fusillade allait

comme un roulement de tambour, et où les balles qui passaient de tous les côtés faisaient comme *le gazouillement d'un oiseau.* » N'est-ce pas bien militaire et bien français? Écoutez encore : « Les coups de canon semblaient battre la charge ou marquer la mesure de cet orchestre. » Voici maintenant un lugubre tableau, l'aspect du champ de bataille quand l'affaire est terminée. « Quelques-uns des cadavres étaient atrocement mutilés : il y en avait qui fumaient, d'autres d'où le sang s'échappait par les membres qui manquaient; ailleurs, c'étaient des masses sanglantes. » Puis ce trait terrifiant des mœurs arabes : « Je vis le maréchal des logis Abdallah arriver vers moi au grand galop, avec son haïk blanc tout ensanglanté et sa main droite cachée sous son burnous rouge : son cheval courait, la tête horizontale et le cou renversé...; son turban était défait, ses narines étaient ouvertes, et il ressemblait à un oiseau de proie. Il arrêta son cheval court à quelques pas de moi et me montra une tête sanglante qu'il venait de couper : il la tenait par la bouche, et la tête, en serrant les dents, lui mordait les doigts. L'expression de cette figure ne peut se deviner quand on ne l'a pas vue, ni s'oublier quand on l'a vue. Abdallah me regarda avec un œil fauve et jeta à mes pieds cette tête qui alla rebondir deux et trois fois jusqu'à un buisson. »

Il faut contempler aussi la ville de Mascara pillée et incendiée par les soldats d'Abd-el-Kader, puis occupée par nos troupes, la désolation des Juifs ruinés et dépouillés, la bonté de nos braves troupiers se chargeant des enfants de ces malheureux pour les dérober à une mort certaine.

L'auteur de ces récits est très sensible aux beautés de la nature; les descriptions pittoresques abondent sous sa plume. La vue de ces horizons si différents des nôtres lui inspire des pensées mélancoliques qui peuvent paraître comme un vague pressentiment du destin funèbre qui l'attendait, pour le malheur du pays qu'il était appelé à gouverner. Après avoir franchi les Portes-de-Fer, presque à la veille de faire à Alger cette entrée triomphale qui produisit une si vive impression, un soir, écrivant à la lueur du feu aromatique et pétillant des lentisques, il remarque « la belle forme des montagnes qui se dessinent sur un ciel pur et étoilé ». Ce spectacle élève son âme. « Que de fois dans ma vie, s'écrie-t-il, je regretterai, au milieu de l'agitation fébrile de ma difficile carrière, le calme de ces belles solitudes de l'Atlas où, aux prises avec

les éléments et la barbarie, j'ai vécu content, entouré d'une poignée de Français dont le dévouement obscur et ignoré, mais infatigable et constant, mérite d'autant plus l'estime qu'il n'aboutit pour le soldat qu'à lui procurer des rhumatismes, et pour l'officier à lui faire avoir la croix! » Il termine par cette réflexion humoristique et touchante, qui accuse bien son amour de la patrie : « Vue de loin, la grande figure de la France paraît être ce que nous la rêvons tous, car nous ne pouvons distinguer d'ici les taches qui la déparent et la vermine qui la ronge. » Que dirait le duc d'Orléans aujourd'hui? Heureusement que son petit-fils qui porte son nom vient de se montrer digne de lui.

III

La marée des invasions barbares qui a couvert le sol d'une bonne partie de l'empire romain et notamment de la Gaule, l'a-t-elle entièrement bouleversé ou, au contraire, n'y a-t-elle laissé que de légères traces? Tel est le problème qui se pose pour l'historien sérieux, qui veut pénétrer au fond des choses : il ne se contente pas du récit des batailles; il s'attache à la connaissance des mœurs et des changements qu'elles subissent dans le cours des âges. Appartenons-nous à la race et avons-nous des institutions germaniques? ou sommes-nous une nation latine? On sait que cette question fut vivement controversée au dix-huitième siècle, et que l'abbé Dubos et Boulainvilliers la résolurent en sens opposés. Depuis, l'érudition s'est donné libre carrière, les documents se sont multipliés, les textes ont reçu des interprétations diverses. En fin de compte, les investigations savantes de nos jours n'ont pas beaucoup plus fait pour la solution du problème que les éclairs de l'intuition de nos pères. Il continue à régner aujourd'hui deux courants d'opinion dont l'un cherche du côté de Rome, l'autre au delà du Rhin, la principale source de notre civilisation.

Au fond, tout le monde est d'accord sur ce point que les Latins et les Germains forment deux éléments irréductibles de notre histoire nationale et qu'on ne peut sacrifier aucun de ces éléments. On convient encore que les Francs, en entrant dans les Gaules, n'y ont pas trouvé de purs Latins, mais des Gaulois latinisés, d'où il résulte que le sang gaulois coule dans nos veines, que certains usages, d'origine celtique, ont fort bien pu apporter leur contingent à la formation de

certaines coutumes non encore abolies par toute la France, ainsi que le témoigne le régime du domaine congéable, qui est encore en vigueur sur plusieurs points de la Bretagne. Ce sont là, après tout, des singularités et des exceptions, aussi bien que les vestiges des usements basques qui se retrouvent dans un coin des Pyrénées. Rome a marqué de sa forte empreinte ceux de nos ancêtres qu'elle maintenait depuis plus de quatre siècles sous sa domination; elle a su se les assimiler avec une rare puissance; elle les a initiés à toutes les ressources, à toutes les supériorités, à toutes les grandeurs de sa propre civilisation, et aussi à tous ses désordres et à tous ses vices, et c'est ce qui explique, en passant, pourquoi ils sont devenus si aisément la proie des barbares. Ceux-ci, de leur côté, sont survenus avec toute la grossièreté et la férocité de leurs instincts. Grâce à Dieu! le christianisme a établi un trait d'union entre les envahisseurs et les envahis, et une réaction en faveur de ces derniers n'a pas tardé à s'opérer.

Jusqu'à quel degré et sur quels points la culture romaine a-t-elle résisté et a-t-elle même repris l'offensive? On a longtemps considéré la féodalité comme une institution essentiellement germanique. On connaît l'opinion de Montesquieu. Il est bien certain que ni Rome, ni la Grèce n'offrent rien de comparable à cette hiérarchie fortement organisée des hommes et des terres; hiérarchie telle que non seulement l'homme est étroitement attaché à la terre au point de ne pouvoir en être séparé, mais que la même subordination enchaîne l'un et l'autre de façon à en faire un tout indissoluble. Mais s'ensuit-il que ce système soit d'importation exclusivement germanique? En aucune façon : ni les Francs, ni les Goths, ni les Burgundes, ni les Lombards, quand ils sont entrés sur le territoire de l'empire, n'avaient pareille organisation, ni rien qui y ressemblât. On n'en trouve nulle trace dans leurs monuments législatifs, ni dans les chroniques primitives. La féodalité, ce phénomène historique et social si étrange, ne serait-elle pas tout simplement le résultat naturel d'une situation qui s'est trouvée unique dans l'histoire? Il semble que c'est à cette conclusion que l'on doive aboutir. Sans doute, cette situation avait ses précédents, et l'arbre magnifique que décrit si complaisamment Montesquieu avait ses racines dans le passé. On n'avait jusqu'ici aperçu ces racines que sur le sol germanique et l'on avait cru en découvrir des rejetons dans notre pays dès la période franque. Mais voici

qu'aujourd'hui l'on nous montre jusque sous les Carolingiens des tenures absolument semblables à ce qui existait, non seulement du temps de Clovis, mais sous l'empire romain, aux jours d'Horace et de Columelle. M. Fustel de Coulanges, dont l'érudition déplore la perte récente, nous montre dans *l'Aleu et le Domaine rural pendant l'époque mérovingienne* (Hachette), la même organisation, les mêmes méthodes de culture, les mêmes groupements qu'aux époques classiques. La loi de l'évolution s'est, à la vérité, accomplie; certaines parties de cet organisme se sont développées, d'autres, au contraire, se sont atrophiées, le nombre des serfs (ou esclaves à servitude adoucie), s'est accru, celui des cultivateurs libres, diminué; certaines redevances, certains services se sont régularisés, ont subi diverses modifications; mais l'ensemble est demeuré le même.

L'élément caractéristique de cette organisation rurale, le voici : la servitude personnelle, l'esclavage proprement dit a disparu, mais un lien que rien ne saurait rompre enchaîne l'homme au sol. Il en résulte, naturellement, une grande subordination des cultivateurs aux possesseurs du domaine, subordination qui fait voir dans ce dernier un véritable maître (*dominus*). Cette dépendance qui se traduit encore de nos jours en Bretagne par l'appellation respectueuse (ne répondant, d'ailleurs, à aucune réalité) « notre maître », adressée par le fermier au propriétaire, était-elle, dans ces temps reculés, excessivement onéreuse? Nullement. En général, les redevances en nature, en argent ou en travaux (les corvées), étaient minimes. Il résulte des chiffres fournis à M. Fustel de Coulanges par l'étude consciencieuse des documents, qu'un hectare était en moyenne affermé pour la valeur d'une dizaine de francs. Un tenancier qui cultive 8 hectares, s'acquitte par quatorze journées de travail, à la condition supplémentaire de livrer, chaque année, trois poulets et quinze œufs. Nous croyons que plus d'un fermier, de nos jours, consentirait volontiers un pareil fermage. La conclusion à laquelle arrive l'auteur, c'est que la caractéristique du moyen âge, en ce qui concerne les classes inférieures, ce n'est pas l'oppression mais la sujétion.

III. — IV. — V

Le quatrième volume des *Représentants du peuple en mission* (Hachette) nous montre les délégués de la Convention aux armées. « C'est ici, dit M. Wallon, que l'institution devrait se justifier sur le terrain où il est passé en axiome de la louer sans réserve, et elle soutiendra l'épreuve, sauf des exceptions considérables et des restrictions nécessaires ». L'éminent membre de l'Institut nous semble bien indulgent pour ces farouches proconsuls. Que ces commissaires aient, en général, fait preuve de zèle pour réveiller le patriotisme des populations et procurer aux troupes les approvisionnements en vivres et en munitions nécessaires, nous n'y contredisons pas; mais tout le monde en eût fait autant à leur place. La vérité, c'est que la plupart, et les plus connus d'entre eux, s'occupaient plus de politique que de fournitures militaires, et que leurs prétentions stratégiques entravèrent plus d'une fois les généraux. Voyant partout la trahison, ils semèrent parmi les soldats la défiance envers les chefs, et M. Wallon reconnaît lui-même que, dès les débuts, une de leurs principales préoccupations était de découvrir et de surveiller les suspects. Les vrais hommes de guerre, même parmi ceux qui avaient embrassé le parti de la Révolution, ne les aimaient pas, et, dans les commencements, ils ne prenaient pas la peine de dissimuler leurs sentiments. Il faut lire la curieuse lettre que le général Beurnonville écrit au ridicule Pache, alors ministre de la guerre, pour se plaindre des agissements d'un certain Cusset. Il l'avait, du reste, traité fort largement, le logeant chez lui, l'hébergeant, mettant ses chevaux à sa disposition. Mais quand cet émissaire, aussi incommode que maladroit, lui eut demandé de puiser dans la caisse de l'armée, il rencontra un refus poli, mais net. « Je ne lui pardonne pas, ajoute le général, d'avoir bu, trinqué, de s'être *soulé* (*sic*) dans ma cuisine avec mon nègre. » Tous les commissaires de la Convention ne ressemblaient pas au citoyen Cusset; plût à Dieu qu'on n'eût eu à leur reprocher qu'un manque de tenue! Quand ils s'appelaient Saint-Just et Lebas, ils s'annonçaient ainsi : « Nous arrivons, et nous jurons, au nom de l'armée, que l'ennemi sera vaincu. S'il est dans son sein des traîtres et des indifférents même à la cause du peuple, nous apportons le glaive qui doit les frapper. » Et Carnot, au nom du comité de Salut public, s'empresse

de les encourager : « Frappez, leur écrit-il, avec votre énergie ordinaire, les aristocrates. » Cette exhortation est entendue, et, quelques jours plus tard, les deux commissaires mandent à Paris qu'ils ont déjà fait juger trois ou quatre chefs de brigands, dont l'un doit être fusillé ce jour même. Une quinzaine de jours plus tard, un de leurs collègues écrit au même comité : « J'ai trouvé mes braves collègues, Saint-Just et Lebas, faisant des prodiges. Ils sont partis aujourd'hui pour donner suite aux travaux d'une mission qu'ils remplissent si bien. » Pas n'est besoin de commentaires. Les serviteurs les plus dévoués de la république n'échappèrent pas à leurs soupçons. Hoche lui-même faillit être leur victime. L'histoire des commissaires de la Convention aux armées, comme celle de ses délégués à l'intérieur, ne peut être écrite qu'en lettres de sang.

Si le fils d'une fruitière, tel que Hoche, pouvait devenir suspect, quels soupçons pesèrent sur les officiers gentilshommes, qui n'avaient conservé leur épée que pour défendre l'intégrité du territoire? L'armée de la Moselle avait un excellent chef d'état-major, dont tous ses chefs avaient successivement apprécié le mérite, mais qui avait le malheur d'être né noble. Le comité de Salut public, naturellement, le révoqua. Hoche voulut le reprendre; mais le représentant Heutz s'empressa d'écrire au comité qu'Hédouville était un homme de l'ancien régime, et qu'il croyait que, « tout en se rendant efficacement utile par de bonnes vues et de bonnes dispositions, il en faisait part à l'ennemi! » Voilà, fait justement observer l'auteur, à quelles injures étaient exposés les nobles qui n'avaient pas renoncé à servir la patrie. Le général en chef le sacrifia.

Quand on a lu que Bouchotte prescrivait la suspension de tous les officiers de la caste nobiliaire, ce qui était le prélude ordinaire d'une arrestation, l'on comprend que la gentilhommerie ait passé en masse la frontière, puisqu'il n'y avait de sécurité, pour elle, ni dans ses châteaux, où les révolutionnaires des environs les assassinaient, ni à l'armée, où ceux qui avaient échappé à l'insubordination de leurs propres soldats devinrent victimes de la bêtise et du fanatisme du comité de Salut public et de ses émissaires. L'émigration paraît alors s'imposer comme une inéluctable fatalité. On a bien vite dit que c'était un malheur et une faute. L'émigration devint un malheur par le cours historique que prirent les événements; mais si la noblesse fût tout entière restée en France, elle eût été tout entière écharpée. Louis XVI n'était pas de taille à la convoquer autour de sa personne

pour tenir tête aux factieux. L'eût-il fait, rien ne prouve que la guerre civile lui eût été plus profitable qu'elle ne l'avait été à Charles d'Angleterre. La jactance et la présomption des émigrés sont connues, et le seul nom de *Coblentz* (Kolb) fait sourire. Il serait pourtant équitable de mettre dans l'autre plateau de la balance tant de loyauté, de bravoure, d'abnégation, et, gardons-nous de l'oublier, tant de patriotisme. Louis XVI, il est vrai, se plaignit toujours des agissements de l'émigration, et, jusqu'au dernier moment, il blâma leur intervention armée. M. Ernest Daudet, à qui l'on doit une série d'intéressantes publications sur cette partie des annales révolutionnaires, expose le plan d'une déclaration envoyée par cet infortuné monarque, à la veille d'être détrôné (c'était après le 20 juin), pour être publiée par les princes ses frères. Cette déclaration devait avoir pour bases la sûreté des membres du clergé et de la noblesse et de tous les bons citoyens restés dans le royaume, le rétablissement de l'ordre et le maintien de la religion catholique, apostolique et romaine. Pour se conformer au vœu du roi, le manifeste devait distinguer avec soin les factieux d'avec la nation; on ne laisserait percer aucun sentiment d'animosité ni de vengeance : les menaces devaient être bornées aux crimes et aux actes de résistance. Louis XVI recommandait expressément aux émigrés de s'abstenir de toute immixtion dans les hostilités qui allaient s'engager. On sait qu'il ne fut pas obéi. Ce document important n'est pas le seul que M. E. Daudet révèle à ses lecteurs. Il publie, pour la première fois, plusieurs lettres du comte de Provence, du comte d'Artois, de Gustave III et d'autres grands personnages, qui jettent de la lumière sur cette période assez obscure. Nous regrettons de ne pouvoir nons étendre davantage sur un livre écrit avec talent, conscience et une trop rare impartialité.

Pendant que les émigrés se faisaient décimer sur les champs de bataille ou sur les chemins de l'exil, le descendant d'une nombreuse lignée de rois s'éteignait lentement au Temple. Mais Louis XVII est-il réellement mort dans cette lugubre prison? M. Henri Provins le nie. L'auteur du *Dernier Roi légitime de la France* (Ollendorff) n'a pas de peine à montrer qu'une évasion du Dauphin était chose possible (elle a été tentée plusieurs fois et elle a failli réussir), mais il oublie de prouver qu'elle s'est effectivement accomplie. Il accumule, avec une habileté que nous ne cherchons pas à contester, les contradictions sur des points de détail qui peu-

vent exister entre les témoignages des derniers gardiens de l'infortuné prince; mais l'accord subsiste pour le fond et c'est tout ce qui importe à l'histoire. Que la légende se soit emparée de cette destinée si atroce et si touchante, nous l'admettons volontiers, mais la trame du récit est-elle atteinte? S'il fallait révoquer en doute toute affirmation où l'imagination populaire a brodé des arabesques, quel fait se tiendrait debout? Est-ce que Jeanne d'Arc, est-ce que Napoléon n'ont pas été des personnages légendaires?

Tous ces romans fabriqués sur les pseudo-Louis XVII pèchent par la base. Le bon sens objecte, d'abord, l'invraisemblance d'une vie écoulée presque tout entière dans l'obscurité, alors que tout commandait de faire la lumière, et que la Révolution comptait assez d'ennemis en Europe pour qu'on s'empressât, nous ne disons pas de susciter un prétendant, mais seulement de le montrer et de s'en faire un drapeau. Ajoutons que les sentiments bas et égoïstes attribués à la duchesse d'Angoulême répugnent absolument à ce que l'on sait de ce noble caractère, et révoltent toutes les consciences.

VI. — VII

M. Siméon Luce, de l'Institut, estime que pour connaître une époque, il ne suffit pas de lire un livre d'histoire générale, quelque bien fait qu'il soit, il faut y joindre l'étude de la vie privée à tous les degrés de l'échelle sociale, depuis le marin jusqu'au mineur, depuis le prince du sang royal jusqu'au simple copiste de manuscrit, depuis le malade de l'Hôtel-Dieu jusqu'au chancelier de France. C'est ce qui l'a engagé à réunir en un volume, sous le titre de *la France pendant la guerre de Cent ans* (Hachette), une série d'études publiées dans des recueils spéciaux, mais qu'il a débarrassés de l'appareil d'érudition qui pourrait effrayer le commun des lecteurs. Grâce à ce guide intéressant, nous visitons les navires normands qui prirent part à la bataille de l'Écluse, un des meneurs de la commune de Paris en 1358, les parents d'Étienne Marcel, l'Hôtel-Dieu sous Charles V, les Juifs, le duc de Berry, le prince artiste. Les faits de guerre et les héros ne sont pas oubliés; deux patriotes inconnns, Guillaume Allou et le grand Ferré, deux simples paysans, qui firent reculer les Anglais après le désastre de Poitiers; du Guesclin, le dixième preux;

Philippe le Cat, immolé pour avoir tenté de rétablir la domination française à Cherbourg, et surtout l'immortelle Jeanne d'Arc, attirent successivement notre attention. Nous descendons ensuite dans les mines du Lyonnais, et nous terminons par une excursion au bord de la mer, près du mont Saint-Michel et de Saint-Malo, où nous voyons, dès lors, mettre en pratique ce que l'infatuation de nos contemporains appelle une innovation dans l'art militaire, à savoir, l'emploi des chiens comme auxiliaires au régiment. En fermant le volume, on a certainement acquis de nombreuses notions, dont quelques-unes fort intéressantes. Bien entendu que l'auteur prend généralement les choses par le petit côté, celui de la curiosité privée, puisque les historiens proprement dits se sont réservé les grands aspects. Cette infériorité voulue n'empêche pas l'auteur de s'élever parfois à de hautes considérations. Si le sens du surnaturel est peu développé chez lui, du moins il montre le respect des choses religieuses. Nous avons même noté un progrès sur son précédent ouvrage, intitulé *Jeanne d'Arc à Domrémy :* cette fois-ci, dans l'inspiration de l'héroïne, il fait nettement la « part de Dieu ». M. Siméon Luce ne mérite, d'ailleurs, que des éloges pour la chaleur et la largeur de son patriotisme, orgueil qu'il ne borne pas aux temps modernes et qu'il voit en plein développement au moyen âge.

Nul ne doute que les sociétés secrètes n'aient leurs tribunaux et leurs exécuteurs pour punir les lâches ou les traîtres qui dévoilent leurs mystères ou mettent des entraves à leurs ténébreux desseins. Mais l'ombre même dans laquelle ces sectes opèrent, rend plus difficiles la connaissance et la divulgation de ces assassinats quasi juridiques. MM. Léo Taxil et Paul Verdun ont donc entrepris une œuvre passablement ardue en se proposant de raconter la fin tragique des principales victimes des Loges depuis un siècle (*les Assassinats maçonniques*). En pareille matière, on risque de tomber dans la banalité ou de friser le raconta. Nos deux auteurs ont su pourtant en quelque sorte rajeunir, en les présentant avec de nouveaux détails, les catastrophes bien connues que rappellent les noms de la princesse de Lamballe, de Philippe Égalité, du duc de Berry, de Rossi, d'Orsini, de Garcia Moreno. D'autres personnes moins célèbres, le général Quesnel, William Morgan, les carbonari de Marseille, ont également trouvé place dans cette lugubre galerie. Nous aurions aimé à recevoir sur ces derniers

des renseignements plus précis, puisés à des sources nettement indiquées. Les jugements portés sur les différents personnages nous ont paru, en général, conformes à la vérité historique : toutefois la valeur intellectuelle et morale du czar Paul Ier est visiblement exagérée. Parce que ce prince est tombé victime, soit des francs-maçons, ce qui ne nous est pas démontré, soit tout simplement d'une conjuration de palais, comme il est arrivé à plusieurs de ses prédécesseurs ou de ses successeurs, il ne faut pas en faire un souverain aussi énergique qu'éclairé : s'il n'avait pas la cervelle absolument détraquée, il poussait, au moins, la bizarrerie jusqu'à ses dernières limites, et sa politique étrangère porte la marque d'une inconsistance rare. Est-ce à une vengeance purement féminine ou à la haine des francs-maçons que Gambetta doit sa fin prématurée? La lumière n'est pas encore faite, et ne le sera peut-être jamais sur ce sujet scabreux.

La vérité qui se dégage avec le plus de clarté de ce volume, c'est que la franc-maçonnerie a été depuis longtemps et est encore aujourd'hui pour les ambitieux sans scrupule une porte qui conduit à tous les honneurs et à tous les emplois, en même temps qu'elle protège assez efficacement ses membres contre les revendications de la justice. Celui qui écrit ces lignes possède la liste de tous les francs-maçons d'une ville importante de l'Ouest, dans les premières années du siècle. Presque tous ceux qui y figurent ont occupé un haut rang dans l'administration, dans la magistrature, dans l'armée, ou même ont joué un rôle politique relativement considérable. Aujourd'hui les affiliés des Loges ont tout et sont tout. Comme les coteries qui se disputent le pouvoir se font entre elles une guerre impitoyable, des esprits inattentifs ne croient pas à la puissance des sociétés secrètes : ils ne font pas attention que ces frères ennemis se réunissent toujours contre l'adversaire commun, le catholicisme. C'est là ce qui les rend redoutables.

VIII

L'exemple de Washington est proposé à nos hommes d'État par un ancien rédacteur en chef du *Courrier des États-Unis* et de *la France* (Plon). On apprendra dans le livre de M. Masseras à se montrer moins absolu en fait de théories constitutionnelles, et

moins impatient sur le terrain de la conduite des affaires. Le fondateur de la grande république américaine n'était aucunement partisan, à l'origine, de cette forme de gouvernement, ses préférences étaient pour le principe monarchique, mais il s'inclina devant la nécessité, et fit, on peut le dire, contre mauvaise fortune bon cœur. Ses répugnances durèrent longtemps, car, en 1786, il faisait, à un correspondant, l'aveu suivant, qui ne laisse pas d'être significatif : « Il faut croire que nous avons eu trop bonne opinion de la nature humaine en formant notre Confédération. L'expérience nous a appris que les hommes n'adoptent et n'exécutent les mesures les plus avantageuses pour eux que sous l'action d'un pouvoir coercitif. » N'entend-t-on pas M. Le Play préconisant le régime de la contrainte? Ce pouvoir coercitif, Washington crut le trouver dans la présidence, et dans la substitution de l'Union à la Confédération. A vrai dire, la présidence n'a exercé une influence considérable que, grâce à la complicité du tempérament et du caractère des Américains, gens pratiques avant tout et sachant, au besoin, sacrifier la liberté au salut de la patrie. Mais les présidences tournent vite à la dictature ou aboutissent à la royauté d'Yvetot. Il est clair que si Washington se rattacha définitivement à la république, c'est qu'il n'y avait rien d'autre possible dans son pays, vu l'absence de dynastie depuis que l'on avait secoué le joug du roi d'Angleterre.

IX. — X. — XI. — XII. — XIII. — XIV.

La brochure qui raconte *le Schisme constitutionnel dans l'Ardèche* (Privat, à Toulouse), contient, avec la biographie de Lafont de Savine, évêque jureur (*sic*) de Viviers, le récit d'un épisode aussi intéressant que lamentable de la Révolution. Charles de Lafont de Savine, d'une ancienne famille, entré dans les ordres sans vocation, promu par faveur à l'épiscopat, fut un des quatre évêques qui prêtèrent serment à la constitution civile du clergé. On sait que, de ces quatre, Loménie de Brienne s'empoisonna dans sa prison, que Talleyrand et Jarente se sécularisèrent. Savine garda tant qu'il put ses fonctions épiscopales, y renonça pendant la Terreur, époque où il poussa la faiblesse jusqu'à renier son caractère sacerdotal, les reprit ensuite et les conserva jusqu'au Concordat. Il avait peu de solidité dans l'esprit, mais nulle méchanceté. Dieu, dans sa miséricorde infinie, lui accorda la grâce de la pénitence. Il mourut à l'âge

de soixante-treize ans, après avoir pratiqué des austérités incroyables et finit comme un saint. Cette publication, qui jette du jour sur l'histoire ecclésiastique, non seulement de ce coin des Alpes, mais de la France entière, est écrite d'une plume facile, énergique, et se lit avec intérêt. La signature *Brugal* n'est que le pseudonyme du très distingué journaliste de Provence, M. Firmin Boissin, rédacteur en chef du *Messager de Toulouse*.

C'était l'époque des folies de toute sorte. On visait jusqu'à réformer le calendrier. Les quelques pages consacrées à ce sujet par M. Gairal (Vitte et Perrussel, à Lyon) nous révèlent force détails curieux, qui montrent jusqu'où peut aller l'aberration humaine.

M. Target, ancien député, a voulu réagir dans son *Cahier de* 1889 (Chapellier) contre ce courant d'insanités qui emporte la France depuis un siècle. Nous ne voyons pas malheureusement que les élections aient répondu à sa bonne volonté.

M. P. Bournaud a eu l'heureuse inspiration de réunir dans un volume, *le Clergé sous la troisième république* (Savine), le récit de toutes les tracasseries, de toutes les persécutions auxquelles nos prêtres ont été en butte depuis l'expulsion des religieux jusqu'à la loi militaire. C'est un tableau complet dont les traits sont épars çà et là, c'est en même temps un *memento* qu'il faut acquérir et qu'il faut conserver soigneusement dans sa bibliothèque. On le consultera toujours avec profit.

La Vie de la Rév. Mère Marie-Augustin, première supérieure générale des sœurs de Saint-Joseph d'Aubenas, par M. l'abbé Benoît (Baltenweck), est celle d'une personne généreuse qui pratiqua la perfection chrétienne si rare de nos jours et fonda une de ces congrégations vouées à l'enseignement que l'on persécute aujourd'hui avec un acharnement stupide. La lecture de ce livre qui a réjoui le cœur apostolique de Mgr Robert, évêque de Marseille, offre donc un double intérêt, non seulement aux personnes pieuses, mais à celles qui étudient les nécessités sociales. C'est plus qu'une biographie, c'est un chapitre de l'histoire religieuse contemporaine.

M. Savine, éditeur de son propre ouvrage, *Mes Procès*, s'exprime ainsi : « Ceci n'est pas une œuvre de vengeance, c'est un document que je livre au public. Les amateurs de comédies humaines y recueilleront une ample moisson de drôleries et de tristesses. » C'est donc avant tout un livre documentaire, c'est aussi un chapitre intéressant de l'histoire de notre temps. On sait que ces procès sont

venus à la suite des forfanteries de l'ex-député Gilly, qui avortèrent si piteusement.

Léonce DE LA RALLAYE

M. le vicomte Oscar de Poli vient de faire paraître l'*Annuaire* pour 1890 *du Conseil héraldique de France*, qu'il dirige, on sait avec quelle érudition et quelle compétence. On pourra juger de l'intérêt qu'offre le présent annuaire, par la citation de quelques-uns des sujets indiqués dans le sommaire :

Notes sur la famille de Jeanne d'Arc, par le vicomte Oscar de Poli. — Document relatif à une fille de Henri IV, par Ph. Tamizey de Larroque. — Les armoiries des ordres religieux, par Mgr X. Barbier de Montault. — Une question féodale : de l'ignorance des nobles au temps passé, par le vicomte E. du Mesnil. — Sources du nobiliaire de Bretagne, par le vicomte A. du Bois de la Villerabel, et de Bourgogne, par J. d'Arbaumont. — La descendance de Pierre du Lys, troisième frère de la Pucelle. — Rectifications, par M. Boucher de Molandon. — Chronique (mariages, naissances, décès, publications héraldiques, généalogies, critique, etc.).

REVUE LITTÉRAIRE

LES ROMANS NOUVEAUX

I. *Sur le Seuil*, par Léon de Tinseau (Calmann-Lévy). — II. *Les Trois Cœurs*, par Edouard Rod (Perrin). — III. *Alfrédine*, par le comte Stanislas Rzewuski (Ollendorff). — IV. *Pietro Serucini*, par Jean Fusco (*id*). — V. *Histoire de Souci*, par l'auteur du *Péché de Madeleine* (Calmann-Lévy). — VI. *Les Mémoires des autres*, par Jules Simon (Marpon). — VII. *Contes du Centenaire*, par Augustin Filon (Hachette). — VIII. *Aicha*, par Cat (Carré). — IX. *Les Aventures d'un gentilhomme poitevin*, par Jean Grange. — X. *Trompe-la-Mort*, par H-B. de Laval, officier de cavalerie en retraite, avec illustrations (Téqui). — XI. *Madame sainte Catherine, légende*, par Charles Buet; ornée de 44 gravures (Lefort).

I. — V

Donnons-nous le rare plaisir de débuter par un livre honnête : les autres, ceux qui ne le sont pas, formant, souvent, les morceaux de résistance, il faut bien commencer par les attaquer; nous avons, aujourd'hui, heureusement, un mets très sain et à la fois une œuvre littéraire, forte, élégante, d'un auteur que les gens du monde ne dédaigneront point. Depuis longtemps nous nous plaisons à enregistrer les romans de M. Léon de Tinseau, tantôt avec éloge, tantôt avec quelques restrictions, toujours avec sympathie. Récemment encore, en parlant de *Bouche close*, nous remarquions la manière, de plus en plus nette, dont l'aimable romancier affirmait ses sentiments religieux; ils semblent s'épurer dans cette nouvelle publication, tout d'abord destinée à une Revue catholique. *Sur le Seuil* se résume presque en un plaidoyer pour les couvents, si calomniés d'ordinaire et si mal connus des romanciers, ou même d'un monde qui se pique pourtant d'une certaine *religiosité*.

Si l'héroïne s'arrêta *sur le seuil* du cloître, c'est qu'une vocation sérieuse lui manquait; mais, aussi, c'est qu'elle avait affaire à une supérieure prudente et désintéressée, comme il s'en rencontre beaucoup, quoi qu'en pensent les *laïques*. L'assistante des dames Bernardines le dit très sensément au pauvre Albert de Sénac, lorsqu'il vient, au parloir, demander la main de Thérèse de Quilliane. « Le monde nous accuse de lui prendre ses filles, à moins qu'il ne nous remercie de l'en débarrasser, mais presque toujours, c'est lui qui les pousse dans nos bras. Sous prétexte de les éclairer, il les dégoûte ou les épouvante. Il leur donne à lire ses livres, il les conduit à ses théâtres; surtout, il les admet à ses conversations. Pauvres petites! elles n'entendent parler que de faiblesses; faiblesses sans grandeur et sans poésie, car, en vérité, le monde d'aujourd'hui ne met plus de breuvage enivrant dans sa coupe; il y verse une médecine. Partout ce sont des analyses décourageantes; calculs odieux, perfidies et ingratitudes monstrueuses, vie sans dignité et sans tendresse, voilà pour la femme; quant à l'homme, il apparaît comme un fléau ou comme un ennemi : sans cœur, sans respect, sans délicatesse. Et les pauvres enfants n'entendent, ne voient que des ruines : ruine de l'amour, ruine de la confiance, ruine du lien filial, ruine de la fortune et de la situation, ruine de l'honneur, plus vite pardonnée que les autres. L'avenir n'est, pour elles, qu'un morne horizon de regrets et de larmes. Quand le monde les a converties à son pessimisme, par toutes les voix, même par celles du roman et de la poésie, qui se complaisent fièrement à ce rôle glorieux; quand ces jeunes filles s'enfuient chez nous, qui sommes seuls à parler encore d'amour éternel et de foi récompensée, alors, on nous accuse de manœuvres habiles et de lentes machinations. Les pères gémissent, les frères s'indignent, les mères, presque toujours, se taisent; celles-là comprennent mieux. »

M. Léon de Tinseau, qui a voyagé sous toutes les latitudes, encadre son nouveau roman dans le paysage éblouissant de l'Égypte. C'est au Caire que de Sénac rencontre Thérèse, sortie du couvent pour accompagner son frère malade, dans les climats chauds. Le lecteur peut s'y croire, un instant, transporté, tant les descriptions sont vivantes et lumineuses. Nous voyagons en *Dahabieh*, sur les eaux du Nil, jouissant des belles nuits étoilées ou de l'éclatante apparition du jour; nous nous sentons profondément émus devant les ruines de Karnak, à l'entrée de la célèbre avenue des sphinx, « cette futaie de

granit qui élève, dans l'azur du ciel, ses troncs sans couronnement et ses masques de divinités bestiales qui respirent une majesté sereine, avec l'orgueil mélancolique d'avoir approché, plus qu'aucune œuvre humaine, de l'éternelle durée. » Si la foi du chrétien chancelle un instant sous les écrasantes pensées que font naître ces restes grandioses d'un culte disparu; « s'il se sent pareil à une goutte d'eau perdue dans l'onde humaine que ces colosses ont vue couler à leurs pieds, depuis des millions de soleils », bientôt il se souvient que « le Christ notre Dieu, auquel nous croyons, a seul proclamé l'amour de là-haut, que seul il a béni, étendu l'amour humain, en faisant reculer devant lui les limites de cette vie », et alors s'élèvent de ces ruines mêmes comme un « *Credo* solennel ». Ni ces grands souvenirs, ni l'admirable ciel d'Égypte, ne font oublier à M. de Tinseau ce que les lecteurs d'à présent demandent surtout au romancier. Lui aussi fait de la psychologie, en prenant pour guide un saint qui connut à fond cette science. Il s'est donné la tâche d'étudier une âme de jeune fille, une âme pure et tendre, de celles que saint François de Sales eût volontiers dirigées. De pareilles âmes se trouvent rarement sous le scalpel de nos psychologues; il fallait la plume délicate de M. de Tinseau pour y toucher. Il nous la montre, avec toutes les naïvetés de la jeunesse et les ombres qu'y projettent déjà certaines expériences de la vie d'autrui, avec des scrupules saints, des aspirations inconscientes, toutes les nuances, enfin, qui rendent l'analyse de l'être intime de cette innocente bien aussi intéressante, ce nous semble, que l'étude des cerveaux pervertis. Lisez, par exemple, le délicieux chapitre de l'examen de conscience auquel se livre Thérèse, le soir, avant de se coucher :

« Qu'ai-je donc fait de mal aujourd'hui? se demande la jeune fille, agenouillée sur son prie-Dieu. J'ai péché; il n'y a pas le moindre doute, je ne serais pas mécontente de moi comme je le suis, mais contre qui ai-je péché? Est-ce contre vous, mon Dieu? Il me semble que non. Je vous aime fidèlement; ce n'est pas ma faute si je suis encore parmi les vanités du monde; si j'ai fait aujourd'hui une ravissante promenade. Et encore, mon Dieu, ai-je récité mon chapelet pendant que ces Messieurs causaient. » Bon gré, mal gré, elle dut s'avouer que l'un de ces « Messieurs » n'était pas étranger au mal dont elle cherchait la cause. Ainsi, Thérèse de Quilliane, très recueillie, examinait sa conscience, et, par la même occasion, les qualités d'Albert. Pendant qu'elle y était, elle passa à l'examen

de ses défauts et ne trouva guère qu'un reproche à lui faire. Il était allé à la Grande-Chartreuse et n'y était pas resté!... »

Thérèse pense beaucoup à M. de Sénac; elle le rencontre journellement, il vient un moment où elle hésite entre le voile de novice et celui d'épousée. Ses hésitations se prolongeront; les mécomptes, les tromperies d'un monde où elle ne pose pourtant que le bout des pieds, les intrigues d'une femme jalouse et coquette seront bien près d'empêcher la jeune fille d'écouter la voix de son cœur... Enfin... Mais à quoi bon essayer un résumé? On lira ce gracieux roman tout entier; il n'est pas écrit précisément pour les jeunes filles, quoique Thérèse puisse, en plus d'une circonstance, leur servir de modèle; nous l'indiquons, du moins, à ceux qui tout en cherchant un roman lisible dans les innombrables productions du jour, tiennent à ce que l'honnêteté ne soit pas le seul mérite du livre.

Les Trois Cœurs. — « Tout le but de l'homme est d'être heureux, dit Bossuet. Mettre le bonheur où il faut c'est la source de tout bien, et la source de tout mal est de le mettre où il ne faut pas. » Les romanciers chrétiens suivent cette règle, le terme chez eux consiste à faire arriver les héros au bonheur, par l'amour permis et béni du ciel, amour qui contribue à entretenir la vie, dont chaque génération se transmet la flamme. Au contraire, les libres penseurs placent le bonheur où il ne doit, où il ne peut pas être; de là les déclamations haineuses contre la société, de là les révoltes contre la loi divine ou l'ordre moral, de là le pessimisme desséchant, de là enfin, tout le danger de leurs romans, M. Rod a-t-il travaillé à le démontrer dans ses *Trois Cœurs?* Peut-être, mais en prenant des voies bien scabreuses. Il commence par une préface au cours de laquelle il classe l'œuvre de M. Zola parmi « les plus puissantes manifestations du génie moderne »! Après quoi il déclare que le genre naturaliste n'en est pas moins un genre « très limité » et déjà tout à fait insuffisant; que « les jeunes » ne goûtent même plus le roman d'observation et qu'on voit poindre, en dépit des maîtres d'hier qui « niaient tout, en dehors du fait », une sorte de retour vers le symbolisme et le spiritualisme. Vers un spiritualisme de convention, dirons-nous, et de surface, tel que peuvent le concevoir les imaginations flottantes et raffinées de cette fin de siècle. M. Rod tente d'expliquer le phénomène par « l'influence de la musique *intuitive* de Wagner», par celle du « pessimisme de Leopardi

ou de Schopenhauer, si habile à découvrir les dissonances entre l'homme et la nature », etc. Puis, aux romanciers de trente ans, arrivés, comme lui, à une « étape » où l'incertitude les retient, et qu'il faut pourtant franchir, il propose, non pas de former une école nouvelle, l'entreprise lui paraîtrait illusoire, mais de se réunir sous une « étiquette » qu'il leur a choisie, celle de l'*Intuitisme*. L'intuitif, d'après M. Rod, sinon d'après le dictionnaire, est un homme qui regarde en soi. « L'étude du moi, écrit-il, deviendra la clef qui ouvrira les mystères de l'âme humaine. » Le procédé n'est sans doute pas des plus neufs, seulement on l'appliquera d'une façon particulière. Le jeune penseur en donne un exemple dans son roman : *les Trois Cœurs*. Nous sommes bien obligés d'en convenir, le genre intuitif ne sera pas un genre très récréatif, pour le lecteur sans prétention qui voudrait simplement se distraire de sa propre pensée, puisqu'on le force à voir fonctionner la pensée d'un héros qu'il ne verra presque jamais agir. On songe, malgré soi, aux montres démontées chez l'horloger; les rouages sont bien intéressants à examiner, mais un simple amateur s'en lasse vite; il les préfère renfermées dans leur boîte d'or. Nous voyons alternativement ce qui se passe au fond des *trois cœurs* du père, de la mère, de l'enfant; pas un détail du mécanisme de leur pensée qui ne soit mis sous nos yeux. Le père s'ennuie d'un bonheur trop paisible; il lit et commente les psychologues; il s'entoure des œuvres artistiques les plus excitantes; Gustave Moreau, le peintre des voluptés mystérieuses et compliquées, lui plaît par-dessus tout. Il aspire après des amours enivrantes et coupables, il boude l'entourage vulgaire. La mère se consume à chercher d'où viennent les préoccupations et l'indifférence de Richard. L'enfant songe aussi... que feraitelle en un pareil logis? Elle souffre et s'étiole entre ces deux êtres malheureux. M. Rod craint tellement les « clichés », qu'il s'abstiendra avec soin de fournir le moindre renseignement sur la jeunesse ou sur la situation sociale de son héros; quant à la donnée du roman, elle semble soumise au *ne variatur* qui régit la plupart des compositions de notre époque. Le ménage ne tarde pas à se dédoubler, ou plutôt à se doubler; Richard aime toujours sa femme, mais il aime aussi une *irrégulière* dont la sincérité de la passion le flatte et le lasse en même temps. Il continue à creuser ses pensées et découvre qu'il ne les aime ni l'une ni l'autre...

Il n'aime que lui, et le romancier lui applique le mot de l'*Imi-*

tation : « Dès qu'on se cherche soi-même, on cesse d'aimer. » Mécontent, malheureux, cet égoïste rencontre une troisième femme. L'idéal, cette fois, va se réaliser, quand surviennent des complications fâcheuses; des scènes dans les *deux* ménages, la rupture avec Rose-Mary, laquelle se suicide, sans bruit, puis la mort de la petite Jeanne. Les deux époux se réconcilient devant le cercueil de l'enfant, cela va de soi; et Richard, qui, au fond, n'a pas le tempérament d'un viveur, reprend, d'assez bonne grâce, le train-train de la vie conjugale. Le souvenir remplacera le rêve; il pourra toujours regarder en dedans. Cette étude a sa morale; aucune vie humaine quand on l'étudie de près, n'échappe à la loi des responsabilités, le romancier même ne saurait en affranchir ses personnages; et l'académie, reconnaissant dans *les Trois Cœurs* le complément du *Sens de la vie*, achèvera, peut-être, de couronner l'œuvre du jeune philosophe. Son livre n'en offrira pas moins quelque chose d'énervant et de délétère pour l'âme. On y sent passer le souffle de cette *influenza* des doctrines actuelles, ou, pour mieux dire, de l'absence de doctrine. « Les gens sages, remarque M. Rod lui-même, blâment les continuels examens de conscience », les perpétuelles dissections de la pensée ou des sensations, auxquelles se livrent les égoïstes désœuvrés, leurs vaines études du *moi* étant loin d'aboutir au « progrès moral » de l'individu. Le roman *intuitif*, qui met à nu tous les replis d'une conscience sans critérium, est-il plus salutaire pour la masse du public?

Alfrédine présente plus d'une analogie avec *les Trois Cœurs*, et M. Rod pourra classer son auteur parmi les *intuitifs*. Entre les deux romanciers, il y a néanmoins toute la différence qui peut exister entre un esprit genevois et une âme polonaise, ardente, impressionnable, complexe, toujours croyante, quoi qu'elle fasse, et bien souvent illogique. On condamne les théories du comte Rzewuski; il émeut, quelquefois, par ses divagations mêmes. D'ailleurs, sa passion pour la France le rend sympathique. Bien accueilli chez nous, il célèbre Paris avec un chaleureux enthousiasme : « Paris, la ville *adorée* d'instinct par tous les Slaves; Paris, le centre du monde moderne, la capitale de la civilisation européenne, la ville privilégiée, vers laquelle aspirent tous ceux qui jouissent, tous ceux qui souffrent, tous ceux qui pensent : l'humanité entière! »

Paris, cité sainte, patrie,
Jérusalem de l'Occident!

« Il faut avouer que nous avons un grand roi! » s'écriait Mme de Sévigné, avec laquelle Louis XIV venait de danser. — « Je le crois bien, ma cousine! repartit Bussy-Rabutin, après ce qu'il a fait pour vous! » Le comte Rzewuski est un peu dans le cas de la spirituelle marquise. Paris vient de l'applaudir au théâtre libre, et il lit ses romans, puisqu'*Alfrédine* en est à la seconde édition. Dans cet ouvrage, le romancier polonais a poussé jusqu'aux dernières limites de l'observation intime. Compact, plein de redites, ce roman, pourtant n'a rien de vulgaire. L'intrigue n'y existe pas; elle se serait perdue au milieu de l'enchevêtrement des idées que l'auteur remue sans cesse; le héros fatigue par sa sophistique sentimentale, il intéresse néanmoins; on voudrait voir cette conscience troublée s'éclairer enfin, et retrouver la note juste. Le thème semble calqué sur celui de M. E. Rod, mais le héros n'est pas un égoïste; il souffre autant et aussi profondément que ceux qu'il fait souffrir. Ancien condamné politique, marié à une femme charmante, qui s'est épuisée pour lui adoucir les rigueurs de l'exil, le comte Henri s'éprend, tout d'un coup, d'une autre femme, plus jeune, laquelle vient de divorcer avec un indigne mari; il n'a plus qu'un désir, divorcer, de son côté, afin d'épouser Alfrédine. Mais il aime passionnément son ancienne compagne; il se sent déchiré de remords, écrasé sous le chagrin; Louise le retient, Alfrédine l'entraîne fatalement; hélas! que ne peut-il les garder toutes les deux! Pourquoi pas plusieurs autres en même temps? Le comte en conclut, avec beaucoup de philosophes bons vivants, que, seul, Mahomet a compris les exigences de la nature humaine, l'institution du mariage chrétien n'aboutissant qu'au « mensonge légal et social », aux souffrances intérieures les plus cuisantes. Au reste, il croit que l'Évangile eût autorisé la polygamie, si l'Église l'avait mieux interprété. Alors, combien la vie eût été plus agréable! Au lieu de combats incessants contre lui-même, de brisements de cœur terribles, le comte Henri « retrouverait, chaque soir, avec bonheur, sa chère Louise, après avoir passé la journée avec sa non moins chère Alfrédine! » Le tout de la vie, pour certains hommes, consiste dans l'amour, l'amour des sens, quoi qu'ils en disent. On discute ici, pendant quatre cents pages, sur le mariage; on ne songe pas même aux enfants, ni à la vieillesse : on oublie tous les devoirs humains.

Et pourtant, ce comte Henri, qui comprend si mal la famille, a des accents d'une tendresse touchante, quand il parle de ses vieux parents. Il aime ardemment le sol natal et se déclare partisan du cosmopolitisme, comme dernier terme du progrès social. A la fois sceptique et mystique, il veut divorcer, malgré la parole du Christ, et prétend faire bénir sa seconde union par l'Église; il consacre, au pèlerinage de Lourdes, de belles et poétiques pages; il adresse une admirable prière à la Vierge tant aimée des Polonais; puis s'interrompt brusquement pour nous faire savoir qu'il « ne croit plus à l'intervention divine dans les luttes et les souffrances humaines ». Après avoir longuement délayé les paradoxes de sa philosophie fort peu morale, il reconnaît que « tous les efforts, pour éluder la loi suprême du devoir et du sacrifice, sont des sophismes ». On le prend longtemps pour un homme sensuel, et il fait preuve des scrupules les plus délicats. Bref, c'est bien à une âme slave que nous avons affaire, plaignons-la d'apprendre, chez nous, un scepticisme qui la déroute et s'allie si mal avec ses instincts naturels.

Pietro Saracini. — Le nom de Jean Fusco qui signe ce roman s'est rencontré, déjà plusieurs fois, sous notre plume dans cette *Revue.* On sait qu'il sert de pseudonyme à une muse de la libre pensée belge. Cette dame, si l'on s'en souvient, a peint, d'une façon assez intéressante, les mœurs des grévistes des bassins houillers de son pays, sans reculer devant certains tableaux d'une crudité plus que suffisante à la couleur locale. Elle choisit, aujourd'hui, un milieu moins populaire, mais non moins trivial et d'une trivialité plus déplaisante, paraissant tenir beaucoup à montrer qu'elle fréquente les ateliers les plus infimes et que les rapins ne s'y gênent point devant elle. Son livre contient la reproduction fidèle de leurs plaisanteries sacrilèges, de leurs farces grossières, sous prétexte d'élucider le problème suivant. « L'artiste doit-il craindre ou désirer la femme et l'amour? » Un peintre connu, M. Raffaëlli, dont une lettre sert de préface à ce roman, félicite, assez ironiquement, l'auteur féminin de « n'avoir pas résolu la question ». Cet artiste qui s'exprime sur la religion chrétienne au passé, et comme si elle avait absolument disparu de la terre, a le culte d'un dieu nouveau, le dieu Zola. Il ne pardonne guère à Mme Jean Fusco d'avoir « des fois », comme dit celle-ci, en son français wallon, attaqué l'idole,

et lui fait entendre de dures vérités, tout en l'assurant de son admiration pour le « talent vif et clair » qu'elle possède.

Entre autres reproches, l'artiste réaliste adresse à Mme Fusco celui de prendre pour cadre l'Italie, dont l'art classique déplaît si fort aux jeunes écoles modernes. Il nous semble cependant que si l'on pouvait abstraire l'ennuyeux roman de ce Pietro Saracini, tiraillé entre une Anglaise pédante, flanquée d'une famille ridicule, et une petite Italienne dévergondée, on lirait avec assez de plaisir les notes de voyages si originales, si colorées, si pleines de vie, dont Mme Jean Fusco a fait usage pour écrire ce livre.

Histoire de Souci, par l'auteur du *Péché de Madeleine*. — Ceci est une coquetterie à la manière anglaise, tout le monde sachant que cet auteur n'est autre que Mme Caro, aux compositions de laquelle le grand prix académique semble avoir donné une vogue nouvelle. Les revues et les journaux se sont mis à reproduire son chef-d'œuvre : *le Péché de Madeleine* et l'on réédite l'*Histoire de Souci*. Pendant que M. Caro philosophait presque en chrétien, Mme Caro, dans ses romans, du moins, s'en tenait à une morale mondaine pratiquée par beaucoup de gens bien élevés. Ses romans sont d'une grande élégance de forme; on voudrait y sentir un fond plus solide. Ils se distinguent par le sentiment, par un reste de cette sensibilité si goûtée au siècle dernier. Leurs faibles et trop touchantes héroïnes n'ont pas l'âge de nos aïeules pourtant; mais on ne se les figure guère qu'avec des manches à gigot et de grands cols croisés sur le corsage. Chose étrange, la façon d'aimer, sinon l'amour, semble varier avec les modes : Madeleine et Marthe ont des tendresses trop naïves pour ne pas nous apparaître dans le nuage charmant du lointain. Un simple détail expliquera la reculée de ces jolis tableaux, peints d'après la génération qui nous a précédés. Un des personnages de Mme Caro achète une propriété dans l'intention de se fixer près d'un ami, préfet au Puy; une telle idée de la stabilité des fonctionnaires nous dépasse. Mais ce qui préservera les *Nouvelles* de Mme Caro, qu'elles soient courtes ou qu'elles remplissent un volume, de toute ride et de tout air vieillot, c'est, nous l'avons dit, l'exquise perfection de la forme; si, de notre temps, il n'est plus guère d'âmes sensibles, il y aura toujours des amateurs de ce style coulant et pur, comme les eaux d'une belle fontaine.

VI. — VII

Les Mémoires des autres. — Dans une préface aussi habile, aussi spirituelle qu'en peut écrire M. Jules Simon, le célèbre académicien explique ce titre ingénieux, mais peu justifié par l'œuvre elle-même. « Les mémoires les plus sincères, dit-il, sont un plaidoyer pour l'auteur ou bien un acte d'accusation contre ses amis. » Effrayé par ces deux écueils, l'ancien ministre ne se décide point encore à publier ses mémoires, il ne s'y décidera peut-être jamais. Il en détache seulement, de temps en temps, quelques morceaux qui doivent affriander le public. « Ce ne sont pas mes mémoires, insiste M. Jules Simon, ce sont *les Mémoires des autres.* » Si l'on osait se servir d'une expression très vulgaire, on répondrait que le diable n'y perd rien et que la personnalité de l'auteur s'y détache encore mieux. Tantôt M. Jules Simon s'y glisse sous les traits d'un bon et secourable génie, tantôt il y enchâsse ses vertus privées dans un écrin qui les fait merveilleusement valoir.

On admire ce ministre, cet homme d'État qui, « au milieu du torrent des affaires publiques », passe des nuits blanches à se demander comment il casera la veuve d'un humble et pauvre maître d'école; on s'étonne de la précocité du jeune professeur que Louis-Philippe prenait pour un élève, à cause de sa tournure d'adolescent, mais aux réponses duquel il devinait bientôt un maître; on s'édifie en lisant les traits de bonté de ce haut fonctionnaire envers ses subordonnés, en apprenant à connaître la fière indépendance de ce caractère, son désintéressement sans égal. Mais c'est surtout de son libéralisme que cet homme d'État aime à se parer. Jamais, au grand jamais, il ne toucha aux choses sacrées de la liberté de conscience! Aussi se croit-il en droit de se moquer des tyranneaux qui nous oppriment en ce moment. Il le fait avec une aisance, une finesse charmantes dans l'apologue d'*Haroun-Bey.* A part ce joli conte et la simple odyssée de *Colas, Colin et Colette*, plus un récit romanesque rappelant un peu la donnée du *Docteur Rameau*, *les Mémoires des autres* se composent de critiques et de médisances, comme tous les mémoires. Les camarades, les maîtres, les disciples, de M. Jules Simon, n'y sont guère ménagés. Les catholiques y reçoivent des coups de griffes, auxquels ils devaient bien s'attendre.

Dans l'*Histoire de Monsieur Antoine*, l'auteur en revient avec

amertume sur d'anciens souvenirs. Il s'irrite encore en parlant de la Restauration, des tentatives maladroites essayées, à cette époque, pour rétablir, en France, les pratiques religieuses. Le petit bambin de douze ans que M. Jules Simon nous représente comme froissé au plus intime de ses convictions, « voulait bien se soumettre aux minuties de la discipline scolaire, parce qu'il comprenait que c'était le seul moyen de faire de lui un homme libre », il se révoltait quand on prenait les moyens de faire de lui un chrétien. La souplesse de l'aumônier alternant avec ses façons dominatrices achève d'exciter le dégoût de l'enfant qui ne pardonnera jamais ni aux Bourbons, ni au parti prêtre d'avoir tenté de l'élever dans la vieille foi de la France. Après tout le jeune philosophe descendait peut-être d'Israël?

M. Jules Simon joue, un peu du reste, avec tout le monde, du bout de sa griffe féline : catholiques, universitaires, hommes politiques, savants, amis et ennemis, chacun y passe à son tour, témoin ce pauvre Michel Chevalier, dont l'auteur des *Mémoires des autres* achevait si étrangement le panégyrique, naguère à l'Académie. Témoin aussi *le Normalien*, dont l'histoire remplit une soixantaine de pages dans ce volume, lequel « peut-être n'était pas un normalien en 1832, peut-être ne s'appelle pas Jean Le Bris, peut-être n'a point été au séminaire de Vannes ». Comme si ce normalien devenu un homme illustre, un grand savant, « dont le meilleur ouvrage fut un roman », remarque malicieusement M. Jules Simon, n'avait pas assez fatigué le public de ses confidences répugnantes et de son encombrante personnalité, ses aventures fournissent encore à son confrère de l'Académie un excellent prétexte pour dénigrer le clergé. « Nous ferions bon ménage avec les idées religieuses, sans les prêtres, qui s'en attribuent ou à qui nous en attribuons la propriété et que nous ne pouvons souffrir, écrivait dernièrement M. Jules Simon dans sa revue *la Famille :* quand je dis *nous*, on sait de qui je veux parler ». Certes, on sait que les libres-penseurs les plus *libéraux* poussent la *tolérance* au point de *tolérer* la foi au fond des âmes, mais ne *toléreront* jamais, de plein gré, ni un culte public ni un sacerdoce pour l'exercer ou le défendre. Il y a peu d'années le biographe de M. Jules Simon, dans Vapereau, exprimait une surprise extrême devant l'attitude des catholiques, non désarmés par la « courtoisie » de l'ancien ministre. Aujourd'hui, les catholiques et M. Jules Simon échangent de mutuelles coquetteries. En parcourant *les Mémoires des autres*, on pourra

se convaincre que ce dernier n'a pourtant guère désarmé dans la lutte religieuse. Éclectique, comme son maître Victor Cousin, il admire certains côtés de l'Évangile, il se montre respectueux envers certaines illustrations ecclésiastiques, sans que cela l'engage en rien. Ici même, il gémit de ses doutes, que son orgueil ne voudrait pas perdre, et nous raconte les tristes procédés dont il s'est servi pour les éclairer. M. Jules Simon a connu des prêtres qui lui paraissaient être des saints; il n'admet pas qu'un saint puisse être ni un véritable savant, ni un philosophe complet. Pour lui les prêtres sont des fanatiques ou des naïfs, quand ils croient ce qu'ils enseignent, des habiles, quand ils en persuadent les autres. Il n'a point inventé la fameuse « cloison étanche », observée par M. Renan, dans le cerveau de ses maîtres sulpiciens, laquelle intercepte la lumière philosophique, mais il la suppose chez tous les croyants sincères.

N'allons pas plus loin, l'auteur des *Mémoires des autres* trahit, dans ses récits, même les plus simples, les préoccupations d'un homme longtemps mêlé aux débats politiques et surtout d'un philosophe attaché à un système; les questions soulevées par ce livre nous entraîneraient au milieu de discussions qui nous détourneraient trop de notre tâche accoutumée.

Les *Contes du Centenaire* sont beaucoup plus légers et plus fantaisistes; le narrateur, né, dit-il, d'un mélange de sang noble et de sang roturier, fils de la Révolution, petit-fils de Voltaire, pourrait tout aussi bien se réclamer des *talons rouges* de Versailles, car il traite la morale avec une désinvolture qui les rappelle. Pour célébrer ce centenaire de 89 dont on a tant abusé l'année dernière, M. Filon s'était avisé d'un moyen peu bruyant, au moins, celui-là : il a composé une série de petits tableaux assez lestes, malheureusement, mais frais et pimpants comme des aquarelles. Il nous y montre « les gens d'autrefois », les contemporains de Louis XVI, à la veille du grand bouleversement qui se prépare. Nobles insouciants, impertinents, *libertins*, que la guillotine guette au passage; bourgeois sceptiques, chargés, par M. Filon, de remplir les beaux rôles; jeunes aristocrates que le conteur mariera avec leurs valets, devenus colonels sous le régime impérial, etc. Il y a, dans ces petites scènes lestement enlevées, des réminiscences des noces de Figaro et des peintures de Greuze; la main qui manie le pinceau

est élégante et fine, mais indiscrète comme celle des artistes du dix-huitième siècle. L'époque le demandait, objectera-t-on, l'excuse, très valable aux yeux de ceux qui n'en exigeaient point, ne contentera peut-être pas une lectrice tant soit peu scrupuleuse.

VIII. — XI

A celle-là, nous offrons, en dédommagement, quatre volumes écrits sous l'inspiration la plus chrétienne. Ils conviennent à la table de la famille comme dans les bibliothèques paroissiales.

Aicha est dédiée à M. Drumont, par un rapprochement tout naturel, puisqu'on y met en scène des banquiers juifs acharnés contre les catholiques; mais en dehors de la question sémitique et, suivant la remarque de M. Drumont dans sa réponse à l'auteur, « en dehors des dramatiques événements qui servent de cadre à ce récit, il s'y déroule le plus émouvant de tous les drames, celui de la lutte d'une âme altérée de vérité. » C'est ce qui nous change de tant d'œuvres où les instincts bas sont seuls aux prises. Elle est profondément simple et touchante, l'histoire de cette gracieuse fillette, recueillie par un saint prêtre, puis retombée entre les mains d'un père juif; passant des joies naïves du pauvre presbytère à tous les éblouissements d'un luxe princier, oubliant un instant sa foi, au milieu des menaces et des caresses, puis la confessant avec l'ardeur d'une martyre, dans les circonstances les plus dramatiques. De la première page à la dernière, ce petit roman, très neuf, très délicat, émeut et entraîne irrésistiblement. Écrit avec beaucoup de chaleur, mais sans exagération ni fiel, il joint à l'agrément d'une œuvre d'imagination presque l'onction d'un ouvrage de piété.

Quant aux *Aventures d'un gentilhomme poitevin*, nulle recommandation ne vaudrait celle que lui donne le nom seul dont il est signé. Tout le monde connaît le talent de *Jean Grange*, sa verve, son esprit; et, bien souvent, les plus prévenus ont été obligés d'accepter les vérités que le polémiste populaire appuie sur tant de bon sens, tout en les présentant avec tant de bonne humeur. Jean Grange insiste, ici, sur le type, trop commun chez nous, du libre penseur, faux bonhomme, fervent adepte de « la seule religion véritable », au dire de M. Renan, la « tolérance »; ce qui ne l'empêche pas de bâillonner et de calomnier ses adversaires toutes

les fois qu'il en trouve l'occasion. Des hommes du calibre du F.·. Dubois sont incapables de comprendre une belle action ou une généreuse pensée, de croire à la vertu, leur haleine souille tout ce qu'elle atteint, et l'élève, imprudemment confié à un tel précepteur, doit être doué d'un vigoureux naturel, pour se dégager ainsi que le fait Simplice, d'une si pernicieuse influence. F.·. Dubois, après avoir longtemps exploité le père de cet élève, finit par le désabuer, en poussant l'indélicatesse jusqu'à un excès prodigieux. Un jeune et intelligent *clérical* sauve le père et le fils des griffes du bonhomme, au moyen d'un piège tendu à sa vanité. Le tour est de bonne guerre; seulement il jure un peu avec les procédés recommandés par l'Évangile envers le prochain. Ne soyons pas trop scrupuleux, cependant, rapportons-nous-en au vaillant et pieux écrivain qui, toujours sur la brèche, défend si bien la bonne cause et mérite, depuis si longtemps, la reconnaissance de tous les catholiques.

Trompe-la-Mort. — Encore un petit livre qui fera du bien. L'homme de cœur qui l'a écrit, manie la plume comme il maniait l'épée bravement et simplement. Il ne songe point à faire de la littérature, mais quand il se rencontre un récit de bataille, il l'enlève avec une verve, un brio aussi enragé que la fougue guerrière de son héros. Chrétien ardent et convaincu autant que vaillant soldat, son roman vaut le meilleur sermon. Il l'adresse surtout aux cœurs droits; laissant les délicats se plaindre, peut-être, de certaines vulgarités, de certaines incorrections, de certaines invraisemblances, ce qu'il veut, ce à quoi il réussira, nous l'espérons, c'est conduire vers Dieu les âmes de ses jeunes lecteurs, c'est y ramener quelques-uns de ses vieux camarades, moins éloignés du bon chemin qu'ils se l'imaginent, et dont le pieux écrivain comprend les faiblesses, mais, en revanche, connaît bien les élans généreux.

Madame sainte Catherine. — Après des romans si chrétiens, on peut terminer par une légende sacrée. L'intrépide vierge d'Alexandrie figure au nombre des plus illustres dans les martyrologes grecs et latins. Son culte inspira Raphaël, le Titien, Véronèse, Rubens, les poètes du moyen âge; il inspire encore les nôtres. M. de l'Hermite vient d'écrire un beau drame en vers, dont sainte Catherine est l'héroïne. Français, nous ne saurions oublier que la grande sainte guida

Jeanne d'Arc pour délivrer la patrie. Sa glorieuse mémoire survit aux siècles écoulés, on la célèbre religieusement, chaque année, dans nos établissements catholiques. Sainte Catherine protège les jeunes écolières et les vieilles filles. Fiancée du Christ, elle dédaigna l'alliance d'un empereur : son patronage ne devrait jamais humilier une vraie chrétienne. Néanmoins, combien attachent de fort mauvaise grâce, leurs épingles au voile de la sainte! M. Ch. Buet prétend qu'avec toutes ces épingles, recueillies depuis plus de mille ans, on construirait une pyramide pareille à celles d'Egypte. Parmi les innombrables existences que représentent ces « brins d'acier », on peut en trouver beaucoup d'amères et de révoltées, mais beaucoup aussi de pures, de fières, de dévouées. Toutes les mauvaises plaisanteries du monde n'empêcheront pas la blanche phalange de sainte Catherine de faire honneur à l'humaine nature. Sainte Catherine est encore la patronne des savantes, l'Église, en rendant de si pieux hommages à l'Hypatia chrétienne, prouve qu'elle ne blâme, chez les femmes, que l'abus du savoir et non le savoir lui-même.

M. Charles Buet nous semble bien inspiré lorsqu'il vient nous redire l'histoire de « la vierge docteur ». Il traite respectueusement tous les détails donnés par la légende, mais il les encadre dans un récit où domine le pittoresque exact et descriptif qui plaît tant aux imaginations du dix-neuvième siècle. Son éditeur a prodigué les gravures pour les jeunes protégées de sainte Catherine, et lui-même n'a rien négligé de ce qui peut rendre la lecture de cette belle page empruntée à la vie des saints, aussi agréable, aussi instructive qu'elle est édifiante.

J. de Rochay.

L'ABBESSE DU PARACLET

« Je n'avais pas encore dépassé le terme de l'adolescence », écrivait Pierre le Vénérable à l'illustre abbesse du Paraclet, « je n'étais pas encore parvenu aux années de la jeunesse, quand me fut connue, non encore la gloire de votre profession religieuse, mais la renommée de vos études si honorables et si louables. J'entendais dire qu'une femme, bien qu'elle ne fût pas encore dégagée des liens du siècle, s'appliquait à la connaissance des lettres, et — ce qui est bien rare — à l'étude de la philosophie, et que les plaisirs, les frivolités ou les délices de ce monde ne pouvaient la détourner de l'utile projet de s'instruire dans les sciences. Et quand le monde presque entier s'engourdit dans une détestable paresse pour ces exercices, quand on trouve difficilement où la sagesse pourrait poser son pied, — je ne dis pas chez le sexe féminin, d'où elle est totalement exclue, — mais dans l'intelligence même des hommes, vous avez été élevée au-dessus de toutes les femmes et vous l'avez emporté sur presque tous les hommes. Bientôt, selon les paroles de l'Apôtre, quand il plut à Celui qui vous avait mise à part dès le sein de votre mère, de vous appeler à lui par sa grâce, vous avez échangé vos occupations contre des études grandement meilleures. Femme vraiment philosophe, vous avez choisi pour logique l'Évangile, pour physique l'Apôtre, pour Platon le Christ, pour Académie le cloître. Vous avez emporté les dépouilles des ennemis vaincus, et, en traversant avec les trésors de l'Égypte le désert de ce pèlerinage, vous avez élevé à Dieu dans votre cœur un précieux tabernacle (1). »

La science d'Héloïse, sa conversion, sa vie austère rachetant dans le cloître les égarements de son passé, voilà ce que ses contempo-

(1) *Epistola Petri abbatis Cluniacensis ad Helissam Paracliti abbatissam.*

rains admiraient en elle. Mais ce qui, dans les siècles suivants, devait l'immortaliser aux yeux du monde, ce sont ces lettres d'une éloquence enflammée où l'épouse d'Abailard nous apparaît telle que la décrit Chateaubriand : « Précipitée du monde au désert, elle est entrée soudain et avec tous ses feux dans les glaces monastiques. La religion et l'amour exercent à la fois leur empire sur son cœur : c'est la nature rebelle saisie toute vivante par la grâce et qui se débat vainement dans les embrassements du Ciel (1). »

La lutte est longue, terrible. La femme qui, après avoir donné à Abailard un amour coupable, refusait de le légitimer par un mariage qui aurait détourné de sa voie l'illustre philosophe ; la femme qui, par une étrange aberration morale, trouvait sa joie et son orgueil dans l'immolation même de son honneur, et qui, mariée enfin à Abailard, ne consent pas à ce que cette union soit publiée ; cette femme qui est entrée dans le cloître par un suprême sacrifice à celui qu'elle aime, cette femme se sent épouse d'Abailard dans le tombeau sacré où les passions humaines demeurent ensevelies, mais où elle est descendue toute frémissante de leurs vivantes ardeurs. De là ces cris de détresse, — j'allais dire ces blasphèmes, — ces appels désespérés à un passé mort pour toujours : « Oh ! s'il m'est permis de le dire, Dieu qui m'avez été cruel en toutes choses ! O la plus misérable des misérables, la plus malheureuse des malheureuses ! Plus en toi j'avais été élevée au-dessus de toutes les femmes, plus en toi et en moi également je suis renversée et sans relâche torturée par le plus accablant des destins. Car d'autant plus élevé est l'essor, d'autant plus lourde la chute. Entre les femmes de noble et puissante maison, quelle est celle que la fortune aurait pu mettre au-dessus de moi ou même m'égaler ? Et ensuite quelle est celle qu'elle ait à ce point rejetée et consumée dans la douleur ? Quelle gloire elle m'a donnée en toi ! Quelle ruine elle m'a apportée en toi ! De l'un et de l'autre côté, avec quelle violence elle a éclaté, pour que, ni dans les biens, ni dans les maux, elle n'eût de mesure ! C'était pour faire de moi la plus misérable des femmes qu'elle m'en avait rendue auparavant la plus heureuse, afin qu'au souvenir de tout ce que j'ai perdu, les lamentations qui me consument fussent d'autant plus grandes que plus grande est la perte qui m'accable (2). »

(1) *Génie du christianisme,* IIe partie, liv. III, ch. v.

(2) « O si fas sit dici », etc. *Epistola quarta quæ est rescriptum Heloissæ ad Petrum.*

« Égaler les lamentations aux douleurs », dira, dans sa concision superbe, l'éloquence du dix-septième siècle. Mais chez Bossuet, comme chez l'abbesse du Paraclet, la pensée sera la même.

Ce qui torture Héloïse dans sa vie pénitente, ce n'est pas le remords du passé, c'est le regret, le regret désespéré de ce passé : « Si je découvre avec vérité l'infirmité de la plus misérable des âmes, je ne trouve par quelle pénitence je pourrais apaiser le Seigneur... Toujours opposée à sa volonté, je l'offense beaucoup plus par ma révolte que je ne l'apaise par la satisfaction de la pénitence... Il est facile à quelque femme que ce soit d'accuser ses péchés dans la confession, ou même d'affliger son corps par une pénitence extérieure; mais il est très difficile d'arracher son âme aux regrets des joies suprêmes ! » Partout, partout, les souvenirs d'autrefois ! Partout, même au pied des autels ! « Oh ! que je suis misérable, et comme elle me convient cette plainte d'une âme gémissante : « Malheureuse que je suis ! qui me délivrera de ce corps « de mort ?» Plût au Ciel que je pusse ajouter avec vérité ce qui suit : « C'est la grâce de Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur (1). »

A cette explosion d'une douleur passionnée, répond une parole grave et vraiment religieuse. Abailard a pris l'habit monacal, et le moine ne se souvient du passé que pour exhorter Héloïse à le pleurer avec lui. Avec un mélange de sévérité, de douleur et d'affection, il lui reproche de n'avoir pas su accepter comme l'expiation de leurs fautes le malheur qui les a séparés, et c'est aux noces éternelles qu'il convie celle qui fut son épouse dans le temps.

« Je croyais que, devant un si manifeste décret de la miséricorde divine, l'amertume avait depuis longtemps été rejetée de ton âme; cette amertume qui, périlleuse pour toi en te brisant également le corps et l'âme, est d'autant plus triste et pénible pour moi. Si, comme tu le déclares, tu t'étudies à me plaire en toutes choses, — au moins pour ne pas me crucifier, je ne dis pas pour me plaire au-dessus de tout, — dépose cette amertume par laquelle tu ne peux ni me plaire ni parvenir avec moi à l'éternelle félicité. Souffrirais-tu de m'y voir aller sans toi, toi qui protestes que tu voudrais me suivre jusque dans les flammes souterraines? Attache-toi du moins à tes vœux de religion, pour que si, comme tu le crois, je vole vers Dieu, tu ne sois pas séparée de moi; et d'autant plus volontiers que

(1) *Epistola quarta*, etc.

ce qui nous adviendra est un bonheur plus grand : plus notre réunion sera heureuse, plus elle sera douce. »

Abailard adjure Héloïse de prier; et pour obtenir d'elle la vraie prière du cœur, il sait que le meilleur moyen est d'invoquer pour lui cette prière. Devant cette femme naguère adorée, maintenant martyre de cet amour, devant cette âme qu'il a naguère entraînée au mal et qu'il veut maintenant guérir, il sent se fondre son immense orgueil. L'impérieux docteur se fait humble et doux, et avec une admirable délicatesse il dit à Héloïse que, par ses luttes même, elle acquiert des mérites qui donnent plus de prix à ses prières qu'aux siennes. « Je ne me plains pas de voir diminuer mes mérites tant que je ne perds pas la confiance que les tiens augmentent. Nous sommes un dans le Christ, et, par la loi de mariage, un dans une même chair. Je ne juge pas que ce qui est à toi me soit étranger. A toi est le Christ qui t'a faite son épouse. Et maintenant, toi qui autrefois me reconnaissais pour maître, tu m'as pour serviteur, — serviteur plus attaché à toi cependant par l'amour spirituel que soumis par la crainte. Confions-nous donc pleinement à ton patronage auprès de Notre-Seigneur pour que j'obtienne par tes prières ce que je ne pourrais obtenir des miennes (1). »

Il lui envoie pour qu'elle la répète, une prière. « Et cette prière est, sans contredit, ce qu'il a écrit de plus ému (2). » Oui, et c'est dans cette sublime prière que pour la première et la dernière fois depuis sa conversion, il laisse parler, parler devant Dieu, cette tendresse d'autant plus forte qu'elle est plus contenue, cette tendresse que le cœur du moine a, non pas étouffée, mais épurée au feu de l'amour divin.

« Dieu qui, dès le commencement du monde, avez formé la femme d'une côte de l'homme, qui avez établi l'auguste sacrement du mariage..., ne rejetez pas les prières de votre servante. Suppliante, je les répands devant votre majesté pour mes péchés et ceux de mon bien-aimé. Pardonnez, ô Dieu très bon, que dis-je, la Bonté même! Pardonnez nos crimes si nombreux et si grands, et que l'immensité de votre infinie miséricorde se mesure à la multitude de nos fautes. Je vous en conjure, punissez dans la vie présente les coupables pour les épargner dans la vie future. Punissez-les dans le temps, ne les punissez pas dans l'éternité. Prenez pour vos ser-

(1) *Epistola quinta quæ est rescriptum Petri rursus ad Heloissam.*
(2) M. Gréard, *Lettres d'Héloïse et d'Abélard.*

viteurs la verge de la correction, non le glaive de la fureur. Affligez la chair pour conserver les âmes. Soyez un purificateur, non un vengeur...

« Vous nous avez unis, Seigneur, et vous nous avez séparés, quand il vous a plu, et comme il vous a plu. Maintenant, Seigneur, ce que vous avez miséricordieusement commencé, achevez-le miséricordieusement; et ceux que vous avez à jamais séparés dans ce monde, unissez-les éternellement à vous dans le ciel, vous, notre partage, notre attente, notre consolation, Seigneur qui êtes béni dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

« Adieu dans le Christ, épouse du Christ, et vis dans le Christ. »

C'était le suprême adieu à l'épouse terrestre. C'était le premier salut à l'épouse mystique. Héloïse l'a compris.

Abailard n'aura pas en vain fait appel à son dévouement; et avec le même courage qu'elle entra naguère dans le cloître pour lui obéir, elle lui sacrifiera jusqu'à la douleur de son immolation. Sans doute, si cette douleur ne se montre plus dans son langage, elle meurtrira longtemps encore son cœur. Mais peu à peu, dans la sereine atmosphère du cloître, la paix du sacrifice accompli pénétrera son âme. Jusqu'alors, dans cette âme orageuse, la femme d'Abailard avait livré une lutte sans trêve ni merci à la fiancée du Seigneur, et l'avait emporté sur celle-ci. Maintenant c'est l'épouse du Christ qui va dominer. Dans ses lettres, ce n'est plus une épouse selon la loi humaine, c'est désormais une sœur qui parle à son frère en Jésus-Christ, c'est une grande abbesse qui discute avec le fondateur de son ordre la règle qu'ils préparent de concert.

Avant leurs engagements sacrés, elle lui inspirait des chants d'amour profane : désormais ce sont les hymnes de l'amour divin, comme il le rappelle à cette « sœur qui lui fut chère autrefois dans le siècle », et qui, aujourd'hui, lui est « plus chère en Jésus-Christ (1) ».

Et quand, après avoir abjuré des erreurs théologiques qui l'avaient fait condamner par l'Église, Abailard a humblement et pieusement achevé sa vie sous la discipline de Pierre le Vénérable, le saint abbé de Cluny peut écrire à l'abbesse du Paraclet, dans cette lettre dont j'ai déjà cité un fragment : « Vénérable et très chère sœur dans le Seigneur, celui auquel vous avez d'abord été

(1) « Soror mihi Heloissa, in seculo quondam cara, nunc in Christo carissima. » (*Magister Petri Abælardi Carmina*, I.)

attachée par le lien de la chair, ensuite par le lien, d'autant plus fort qu'il était meilleur, de l'amour divin; celui avec lequel et sous lequel vous avez pendant longtemps servi le Seigneur, maintenant, dis-je, Dieu le réchauffe dans son sein, au lieu de vous, ou plutôt comme un autre vous-même; et à l'avènement du Seigneur, à la voix de l'Archange et de Dieu descendant du ciel au bruit de la trompette, il vous réserve la grâce de vous le rendre. Souvenez-vous donc de lui dans le Seigneur (1)..... »

Lorsque Héloïse vint rejoindre Abailard dans son tombeau, une poétique légende rapporte que l'époux se souleva de sa couche funèbre pour tendre les bras à l'épouse.

Cinq siècles plus tard, une sainte allait rejoindre un saint dans l'éternité, et un autre saint vit descendre du ciel un globe de feu qui allait à la rencontre d'un plus petit globe de feu s'élevant de terre, et l'absorbait en lui, et allait se perdre dans un globe immense, incandescent. Saint Vincent de Paul avait vu les âmes de saint François de Sales et de sainte Chantal, se confondre dans le sein de Dieu. C'était l'amour divin remontant à sa source sans avoir jamais reçu le limon de la terre.

Il y a entre ces deux légendes toute la différence qui sépare de l'amour divin cet amour humain que seul a connu et immortalisé dans Héloïse et Abailard cette postérité plus séduite par leurs égarements que par leurs expiations. C'est encore cette postérité qui, dans la grande nécropole parisienne, continue à couvrir de fleurs la tombe des deux époux.

Clarisse Bader.

(1) *Epistola Petri abbatis Cluniacensis.*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Avec un gouvernement sans consistance, sans direction, il faut s'attendre toujours à l'imprévu des circonstances. Tout incident qui éclate inopinément, prend tout de suite, dans le désarroi de la situation, une importance qu'il n'aurait pas sous un régime régulier et stable. Le moindre fait devient événement; le plus petit choc, dans le train de vie ordinaire, produit un ébranlement général. Par la surprise qu'il témoigne, par l'indécision ou l'incohérence de ses résolutions, le gouvernement, ainsi pris au dépourvu dans une de ces rencontres, inévitables en politique, est le premier à compliquer et à aggraver un état d'où il serait facile de se tirer avec quelque peu d'habileté, quand on a la force.

Voilà vingt ans bientôt que la république existe de nom et quinze ans qu'elle est constituée. Elle règne souverainement en France. Elle a toute la puissance publique à son service, elle fait les lois, elle tient l'administration et l'armée, elle dispose du budget, elle a tout. Le suffrage universel, sincère ou non, la soutient. Elle a, pour se protéger contre les compétitions des prétendants, outre les lois générales de raison d'État et de sûreté publique, des lois spéciales d'exil, et cependant il a suffi d'une démarche d'un jeune prince de vingt ans pour la mettre en alarme et montrer à découvert la faiblesse d'un régime qui n'a pas plus d'assiette dans le pays qu'un gouvernement d'aventure.

Il y a eu une véritable émotion lorsqu'on a su, par l'arrestation du duc Louis-Philippe-Robert d'Orléans, que le fils du comte de Paris était arrivé de Lausanne à l'improviste, le lendemain du jour où il venait d'atteindre l'âge de sa majorité, pour réclamer le droit de faire son service militaire, comme tout citoyen français et majeur. La démarche était aussi hardie que simple. En l'absence de son père, sans prendre aucun conseil, sans prévenir personne, le

jeune prince, accompagné d'un seul ami de son âge, était venu se présenter au bureau de recrutement de la Seine, demandant à être incorporé dans l'armée française. Comme son nom ne se trouvait pas parmi ceux des conscrits de la classe de 1890, il avait été de là à la mairie de l'arrondissement de son lieu de naissance réclamer son inscription sur les registres. Éconduit pour la seconde fois, il avait pris le parti d'aller au ministère de la guerre, où il apprenait qu'on n'avait pas à recevoir de déclaration de lui, et alors il s'était adressé directement au ministre de la guerre, l'informant du motif de sa venue à Paris et réclamant son droit de Français. Pour toute réponse, le ministre de l'intérieur, prévenu par son collègue, le faisait arrêter une heure plus tard chez le duc de Luynes et conduire dans les prisons de la Conciergerie.

Par quel aveuglement MM. de Freycinet et Constans, au lieu de s'entendre pour faire reconduire sur-le-champ, sans bruit, à Lausanne, le jeune prince réfractaire à la loi d'exil, avaient-ils décidé de donner un bruyant éclat à sa démarche et de le traiter en prétendant dangereux? Tous les deux avaient eu peur, et les autres ministres et M. Carnot lui-même, mis vraisemblablement dans la confidence des mesures prises par le ministre de l'intérieur, n'avaient pas été moins effrayés à la pensée du péril que pouvait faire courir à la république la présence du jeune prince à Paris. N'était-ce pas un commencement de complot? N'y avait-il pas là un indice de machinations ourdies par le parti royaliste pour conquérir le pouvoir? Que n'a pas à craindre cette pauvre république, si mal assise, si chancelante! Tout lui est sujet de crainte : la moindre manifestation des partis dits réactionnaires la trouble, le moindre acte de prétendant qui émeut l'opinion la jette dans l'affolement. Depuis l'entreprise du général Boulanger, où elle s'est vue en si grand danger, elle ne cesse plus de craindre pour ses jours, et le succès de ses candidats aux dernières élections n'a pas suffi à la rassurer.

Mais la peur, comme le dit la sagesse des nations, est mauvaise conseillère. Il y avait une faute à commettre : le gouvernement l'a commise. La démarche du fils du comte de Paris n'eût produit qu'une médiocre et passagère impression, si l'on avait appris tout simplement que le duc Philippe d'Orléans, rentré en France pour satisfaire à la loi militaire, avait été reconduit le jour même à la frontière. Mais l'opinion s'est vivement attachée à ce jeune prince

dont le gouvernement faisait un héros en le traitant avec toute l'importance d'un prétendant et aussi avec toute la rigueur réservée aux criminels d'État. Cette arrestation bruyante opérée à l'hôtel de Luynes par un commissaire en écharpe; cette prison infligée à un jeune homme qui n'avait écouté que son cœur de Français et ses vingt ans pour venir s'offrir à la conscription, et qui avait demandé lui-même naïvement, aux hommes du gouvernement, de l'accepter pour soldat; cette sévérité dans l'application d'une loi déjà si rigoureuse, ont singulièrement accru la sympathie que l'acte, plus généreux que calculé, de ce jeune prince, lui aurait value auprès de tous les gens de cœur. On s'est pris d'intérêt pour cette innocente victime de nos divisions politiques, mais en même temps on a senti s'éveiller un sentiment nouveau d'espoir et comme de confiance à la vue d'un fils de famille royale capable d'un acte de résolution et d'audace. C'est la maladresse du gouvernement qui a fait toute l'importance de l'acte du duc d'Orléans. Il n'eût été que chevaleresque; il est devenu presque héroïque. Alors on a presque admiré que le prince eût quitté la terre d'exil pour faire acte de citoyen français, au risque de perdre sa liberté et de s'exposer, à son âge, aux ennuis d'une longue détention. Avec la prison comme dénouement, le coup d'éclat du jeune homme a frappé plus vivement l'opinion publique, surtout à un moment où le pays cherche instinctivement un sauveur, et lorsque l'entreprise du général Boulanger n'a peut-être échoué que faute d'une résolution égale, chez l'ancien ministre de la guerre, à celle du jeune fils du comte de Paris.

Du reste, le duc d'Orléans a rehaussé lui-même son acte de généreuse et hardie initiative par une attitude à la fois digne et simple. Il a su revendiquer sans affectation, vis-à-vis du gouvernement, son droit de citoyen; il a su paraître en prince devant des juges dont la sentence était dictée d'avance par cette loi de parti contre laquelle l'accusé et son éloquent défenseur, Me Rousse, ne pouvaient que protester; il a su, dès le premier jour, subir dignement sa prison. S'il s'est conduit en prince, il a agi aussi en catholique. C'est une grande action de la part d'un jeune homme de vingt ans, livré sans défense à un gouvernement de sectaires et de persécuteurs, d'avoir hardiment réclamé le droit d'assister à la messe, le dimanche, dans sa prison. Et ce n'était pas seulement un devoir de conscience qu'il demandait à remplir, c'était aussi une protestation contre l'odieux

système de laïcisation étendu, par le régime républicain, de l'école aux hôpitaux et aux prisons. La France catholique a vu avec bonheur un jeune prince, que les événements peuvent appeler un jour à régner, demander aussi résolument à remplir ses devoirs de chrétien que ses devoirs de Français. Désormais, la sympathie et la confiance de tous les gens de bien sont acquises au jeune duc d'Orléans. La France a peut-être en lui un roi.

Il faut bien le dire : on commençait à désespérer de la monarchie. Ses plus dévoués partisans, eux-mêmes, qui n'avaient pas hésité, après la mort de M. le comte de Chambord, à se rallier au comte de Paris, moins par attachement pour sa personne que par fidélité à la cause de la royauté, dont il restait le seul représentant, les plus opposés, par principe et par tradition, au régime républicain en étaient à se demander comment et par qui le trône pourrait jamais être relevé. La conduite de l'héritier du comte de Paris a tout d'un coup réveillé les espérances monarchiques. Ce seul acte de décision et d'énergie a suffi pour reporter les esprits vers la royauté.

On sent tellement aujourd'hui le besoin d'un homme pour relever les affaires de la France, pour remettre de l'ordre et de l'honnêteté dans le gouvernement, qu'on ne demanderait qu'à accepter l'autorité d'un chef de cœur et de résolution. C'est dans ce sentiment, trop confiant pour celui qui en était l'objet, que tant de gens se sont mis à la suite du général Boulanger, espérant trouver en lui cet homme hardi et entreprenant, capable de débarrasser la France du régime intolérable qui l'opprime. On voulait croire qu'il serait assez résolu pour profiter des circonstances qui le portaient au pouvoir et servir la France en travaillant à sa propre élévation. Il lui a manqué précisement ce qu'on attendait de lui. Ni après l'élection du 27 janvier, où Paris lui avait fait remporter une victoire éclatante sur le gouvernement, ni au moment où le parti républicain éperdu le livrait à la Haute Cour de justice pour sauver la république, ni enfin à l'occasion des élections générales qui allaient décider pour quatre ans encore du sort du pays, le général Boulanger ne s'est montré l'homme qu'on aurait voulu voir en lui. Quelles que soient les raisons qui l'aient déterminé alors, il n'a pas répondu à l'attente de ceux qui comptaient sur son initiative pour créer une situation nouvelle. Tout en continuant à parler et à s'agiter, il a plutôt abandonné sa cause qu'il ne l'a servie. Un de ces actes d'audace et de

résolution qui frappent les esprits, un de ces coups d'éclat qui s'imposent, comme celui du jeune duc d'Orléans, eussent tellement accru alors le prestige et le crédit de l'ancien ministre de la guerre, que la masse du pays, qui ne demande qu'à être entraînée, se serait mise avec lui.

Ce qui reste du « boulangisme » après l'effacement de celui qui en était l'âme, répond à ce besoin de changement qui a survécu à l'échec électoral des mois de septembre et d'octobre derniers. Il y a encore une disposition à accueillir tout homme d'initiative qui se mettrait à la tête d'un mouvement de réaction contre le régime actuel. C'est en raison de cet état d'esprit que le général Boulanger, tout affaibli qu'il soit sorti de la dernière lutte électorale, tout impuissant qu'il se trouve en exil, conserve une importance que ses adversaires n'ont pu parvenir à lui ôter. Il est encore à la tête, d'un parti, qui continue à porter le nom de parti national; il a des amis ardents, énergiques, qui agissent pour lui; il rallie encore autour de lui une masse de mécontents. Malgré sa diminution et son éloignement, il reste une force et pour beaucoup une espérance.

Les élections partielles qui viennent d'avoir lieu à Paris et dans la banlieue, par suite de l'invalidation des élus du 22 septembre, montrent que le « boulangisme » n'a point perdu le terrain que les hommes du pouvoir se flattaient de reconquérir sur lui. Les invalidés, M. Paulin Méry, dans le XIIIe arrondissement; M. Goussot, à Pantin; M. Revest, à Saint-Ouen; M. Laur, à Neuilly; M. de Belleval, à Villejuif, ont été réélus avec les mêmes majorités et de plus fortes encore. M. Naquet, candidat dans le Ve arrondissement, resté en ballottage au premier tour de scrutin, peut triompher de ses concurrents au second. C'est, pour le parti boulangiste, un succès considérable en même temps qu'un grave échec pour le gouvernement et le parti républicain de la Chambre. Celle-ci n'avait-elle pas cru qu'il suffisait d'annuler arbitrairement des élections qui lui déplaisaient pour avoir raison des électeurs? Il y a là surtout une nouvelle manifestation, et celle-là plus significative encore, du mécontentement général.

Ni l'opportunisme, ni le radicalisme, qui constituent le fond de la politique républicaine, ne satisfont décidément plus le suffrage universel. Les chefs de ces partis usés continuent à être écartés. M. Goblet est battu à Villejuif, comme il l'a été à Amiens; le citoyen Lissagaray est rejeté, malgré l'appui de tout le camp républicain,

Ce ne sont pas seulement des boulangistes qui ont voté pour les candidats du général : bien d'autres ont voulu profiter du scrutin ouvert le 16 février à Paris et dans la Seine, pour infliger une nouvelle leçon au gouvernement et protester une fois de plus contre un état de choses dont tout le monde se lasse de plus en plus.

Que le parti républicain ne s'y trompe pas. S'il continue à remporter des succès électoraux, comme dans le scrutin du 16, où il a réussi, en Corse et en Tarn-et-Garonne, à faire élire ses candidats contre deux députés invalidés, il le doit avant tout à la pression administrative et ensuite à l'inertie d'un bon nombre d'électeurs qui, tant que la république existera, verront en elle le gouvernement établi et ne se décideront pas à le renverser; mais ce n'est pas là un attachement réel des populations pour la république, ce n'est pas là une adhésion de cœur au régime existant.

Il y a, sans doute, encore un parti républicain, et beaucoup trop nombreux même; c'est le parti des ambitieux, des politiciens, des méchants, des libres penseurs, des révolutionnaires. Ce parti, toutefois, n'est qu'une minorité. La masse de la population est détachée aujourd'hui de la république; elle n'a plus foi en un régime qui n'a produit que divisions, haines, souffrances et misère dans le pays; elle attend des réformes, des changements qu'elle ne peut plus espérer des hommes qu'on a vus à l'œuvre et qui n'ont réussi qu'à montrer leur impuissance et leur cupidité. C'est pourquoi l'opinion, toujours en éveil, toujours avide de nouveau, s'émeut si facilement de tout ce qui est de nature à la saisir et à l'entraîner. Elle avait commencé à s'éprendre du général Boulanger; elle s'attache, plus qu'on n'aurait pu le croire, au jeune homme qui vient de se révéler par un acte de prince.

Et pourquoi le pays resterait-il républicain, avec les hommes qui le gouvernent? Qu'a-t-il à attendre du régime dont il n'a déjà fait qu'une trop longue expérience? La nouvelle Chambre est en train de montrer qu'elle ne vaut pas mieux que la précédente. Le gouvernement de son côté prouve de plus en plus son impuissance. Ou il ne comprend rien à la situation, ou il est incapable d'y suffire. On a bien vu les deux principaux membres du cabinet, le président du Conseil et le ministre de l'intérieur, affirmer hautement l'unité politique du ministère dans les discours prononcés par eux, au Mans, au milieu des fêtes données à l'occasion de l'inauguration de la Bourse de commerce de cette ville : c'est tout naturel qu'un

ministère veuille vivre et reste aussi uni que possible pour maintenir son existence. Mais pour continuer à vivre, il lui faut une raison d'être. Et quelle est-elle? Quel programme a-t-il à offrir pour répondre aux vœux, aux aspirations d'un pays fatigué de toutes les querelles parlementaires, las des divisions et des guerres religieuses, désabusé de toutes les promesses décevantes de la politique et qui demande unanimement la reprise du travail et des affaires, l'ordre, la sécurité, la paix des consciences? Et encore, c'est moins un programme que des actes qu'il demande.

Des programmes, les ministères en ont toujours. Des promesses, de belles assurances, des déclarations pompeuses : c'est le fond commun de tous ceux qu'on a présentés jusqu'ici au pays. Le cabinet Tirard-Constans a le sien aussi, et voilà plusieurs fois même qu'il le promulgue. On en a eu une réédition au Mans. Ce sont toujours les mêmes formules, les mêmes lieux communs. Fier d'avoir rempli l'engagement pris par lui, il y a bientôt un an, de maintenir l'ordre contre les menées factieuses, le ministère a déclaré, par la bouche de M. Tirard, qu'il ne serait pas moins fidèle à exécuter le programme politique avec lequel il s'est présenté devant le Parlement au début de la nouvelle législature. On se souvient, qu'il a promis, avec le concours des Chambres, de tourner les travaux législatifs à l'étude des questions économiques et des problèmes sociaux qui préoccupent aujourd'hui tous les esprits.

Ce serait là une noble tâche et, pour le moment, la plus utile des politiques. Mais quelle compétence, quelle autorité le ministère y apporte-t-il? N'est-ce pas une grande présomption à lui de se croire capable d'aborder ces questions et de les résoudre? M. Tirard déclare que la tâche est aujourd'hui facile, parce que les bases de la république sont inébranlablement assises, parce que des lois libérales garantissent le développement normal et régulier de la démocratie française, parce que la défense nationale est fortement constituée, parce que l'instruction est largement répandue. N'est-ce pas se leurrer? Et sont-ce là vraiment des conditions suffisantes pour se livrer, comme dit le président du Conseil, à l'étude calme et paisible des questions qui tendent à mettre plus d'harmonie dans les rapports sociaux, et à augmenter le bien-être des populations par le développement du travail et par une équitable répartition des richesses qui en découlent? Ces questions si complexes, si ardues, soulèvent les plus gros problèmes. Qui pourrait croire que la

science économique toute seule est capable de les résoudre? Voilà longtemps qu'elle s'en occupe, voilà longtemps qu'il se publie des livres de toute sorte, qu'il se fait des conférences publiques, avec des expositions, sur l'hygiène, l'épargne, la prévoyance, la garantie contre les accidents, l'alimentation à bon marché, les habitations ouvrières, la participation aux bénéfices, le soulagement des souffrances physiques et morales : l'économie sociale et la philanthropie ont tout dit sur chacun de ces points. Si la solution de la question sociale était dans les livres, il n'y aurait qu'à appliquer les théories qu'ils renferment, et c'en serait fini de la crise actuelle. M. Tirard a affirmé, au Mans, en rappelant le souvenir de l'Exposition du centenaire de 89, que, sous le titre d'*Économie sociale*, des hommes considérables et désintéressés, appartenant à toutes les classes de la société de divers pays, avaient montré les progrès réalisés, en quelques années, dans l'étude et dans l'application des mesures propices à l'amélioration morale et matérielle des classes les moins heureuses. S'il en est ainsi, qu'attend donc le gouvernement pour se mettre à l'œuvre? Pourquoi n'est-il pas déjà entré dans cette voie, préconisée par lui, de l'amélioration méthodique et raisonnée des conditions de l'existence humaine? Pourquoi n'a-t-il pas commencé à atténuer la misère, à secourir les souffrances des classes pauvres, à subvenir aux difficultés de la vie ouvrière, à régler plus équitablement les conditions de travail, à prendre des mesures pour empêcher les chômages, pour relever les salaires, pour assurer l'avenir? Le programme du ministère comporte tout cela; mais tout cela, dans la bouche de nos gouvernants, ce n'est que formules et paroles; il faudrait des actes.

En fait d'actes, nous n'avons jusqu'ici que le budget. C'est peu après les belles promesses, après les pompeux engagements du gouvernement. Le ministre des finances a donc déposé, sur le bureau de la Chambre, le projet de budget de 1891. Il fallait bien faire du nouveau pour répondre à l'attente de réformes qui est partout. Par réformes, le pays entendait surtout des économies. On lui répond par un surcroît de dépenses et de charges. Il est vrai que le budget de 1891 ne ressemble pas aux précédents. M. Rouvier innove, il propose la suppression du budget extraordinaire et le retour à l'unité de budget, lequel serait alimenté exclusivement par les ressources permanentes tirées de l'impôt, sans recours à l'emprunt ou à la dette flottante. L'adoption de cette mesure, souvent réclamée,

aurait certainement l'avantage d'introduire un peu plus de lumière dans une situation financière des plus obscures. Ce n'est pas ce que désirent M. Rouvier et ses collègues. Au fond, la suppression du budget extraordinaire n'est qu'un prétexte à un emprunt dissimulé. Elle ne peut pas se faire sans une liquidation des comptes de ce budget et sans la consolidation des obligations sexennaires créées pour l'alimenter. Ces obligations émises pour subvenir à une partie des dépenses occasionnées par les armements militaires, par l'exécution du fameux plan des travaux publics et, par la création des écoles, ces obligations sexennaires qu'on n'a jamais pu rembourser à l'échéance, surtout depuis l'extinction du fond d'amortissement, et qu'il a fallu toujours renouveler, s'élèvent maintenant au chiffre énorme de 759 millions, et il reste pour 281 millions de ces titres à émettre, ce qui porte à 1,040,000,000 le capital de ces effets à six ans d'échéance.

Il faut donc emprunter. Un milliard serait nécessaire pour éteindre complètement ces engagements à court terme, et avec les nouvelles dépenses en vue pour l'appropriation de l'artillerie à la nouvelle poudre sans fumée et pour l'achèvement des travaux militaires, il y faudrait ajouter encore un demi-milliard. Ce serait un emprunt de 1500 millions. Mais quelle autorité le gouvernement aurait-il pour proposer une pareille mesure, après la déclaration, si récente encore, qu'il n'y aurait plus d'emprunt? Comment imposer, par suite, au pays de nouvelles charges, après la promesse qu'il n'y aurait plus d'impôts nouveaux? Le projet de budget du ministre des finances se borne à un emprunt dissimulé de 700 millions, au moyen d'une émission de rente de 3 pour 100 perpétuelle, combinée avec une opération de trésorerie. Cela ne s'appelle pas emprunter, mais consolider la dette flottante. Sur les 700 millions empruntés, 400 seraient employés à échanger des titres de rente contre pareille somme de bons sexennaires, sous forme de conversion facultative pour les porteurs des obligations, et 250 à 300 millions seulement seraient mis en souscription publique; avec cette dernière somme, on consoliderait la portion d'obligations à court terme afférente au budget extraordinaire de la guerre. C'est ingénieux.

Mais, avec l'emprunt de 700 millions, on crée 100 millions d'impôts nouveaux. Pour subvenir désormais aux dépenses du budget extraordinaire, fusionné avec le budget ordinaire, mais non

supprimé en réalité, et pour faire face aux embarras actuels du Trésor, il faut des ressources nouvelles. Ces ressources, le ministre des finances les demande tout d'abord à une modification de l'impôt sur les boissons, qui comporterait la suppression du droit de détail et de l'exercice, et aussi la réglementation du privilège des bouilleurs de cru, avec l'augmentation du tarif des licences et l'élévation à 225 francs par hectolitre du droit sur l'alcool, lequel n'est actuellement que de 156 fr. 25. M. Rouvier propose, en outre, de frapper d'un droit de 15 francs par 100 kilogs les sucres exonérés d'impôt, à titre de permis de fabrication, par la loi de finances de 1884, et enfin, d'élever la patente des grands magasins. On estime que ces diverses mesures permettront de mettre le budget en équilibre, au moins provisoirement.

Comme on le voit, avec une réforme qui dégrèverait les propriétés non bâties d'une partie de l'impôt foncier, en relevant le taux de l'impôt sur les propriétés bâties, la grande nouveauté du budget de 1891, présenté aux Chambres par M. Rouvier, c'est la suppression du budget extraordinaire de la guerre. Mais ce budget est fondé à la fois sur l'emprunt et l'impôt, et si l'emprunt est dissimulé en partie derrière une opération de trésorerie, l'impôt n'est que trop apparent. Que fera le parlement? Acceptera-t-il le projet du ministre des finances? Malgré son air de réforme, le budget de M. Rouvier n'est encore qu'un budget d'expédient. Au fond, et sous l'apparence d'une mesure aussi radicale que l'unification du budget, c'est toujours le même système d'impôts nouveaux, combinés avec des emprunts avoués ou occultes; c'est la continuation d'une pratique financière contre laquelle l'opinion proteste justement depuis des années. On est las de ce système, et la Chambre ne l'ignore pas. Quoiqu'elle ne soit qu'au début de son mandat, elle hésitera, sans doute, à sanctionner un budget qui répond si peu au besoin d'une réforme financière sérieuse. Le pays se plaint de l'aggravation croissante des charges publiques, et on lui répond par une augmentation des taxes de consommation; il réclame des réformes et des économies, et on ne lui apporte que des combinaisons d'emprunts et d'impôts nouveaux.

C'est une centaine de millions et plus que le ministre des finances demande aux contribuables. La Chambre aura à dire si elle approuve cet accroissement de charges, si elle sanctionne la continuation de ce système d'emprunt, qui ne fera qu'entrer dans une

nouvelle voie avec le projet financier de M. Rouvier; car il est bien évident que les 700 millions de l'emprunt actuel ne suffiront pas à liquider la situation et que les difficultés de la gestion financière actuelle ne seront qu'ajournées avec l'expédient d'aujourd'hui. En définitive, le ministre demande à la Chambre de manquer à ses promesses électorales, aux engagements du parti républicain, de répudier, comme il le fait lui-même, le programme contenu dans cette formule retentissante : « Ni emprunt, ni impôt nouveaux ».

On demandait au ministère non des paroles, mais des actes; on réclamait de lui qu'il fît fonction de gouvernement, c'est-à-dire qu'il prît à la Chambre la direction de la politique, sage, pratique, réformatrice annoncée au pays, qu'il se mît à l'œuvre pour l'amélioration du sort des classes ouvrières et des conditions du travail, qu'il réalisât le programme d'apaisement et de conciliation accepté de lui-même : son grand acte, son seul acte, c'est le budget; et ce budget, c'est la continuation du déficit, c'est l'obération plus lourde de nos finances, c'est un accroissement de redevances perpétuelles pour la nation.

Il faudra autre chose que cette politique financière pour remplir les promesses du discours du Mans. Lorsque M. Tirard déclare la tâche aisée, grâce au régime républicain, on peut croire ou qu'il ignore ce qu'est aujourd'hui la question sociale, ou qu'il n'en veut pas voir les difficultés. Au reste, ce n'est pas en France seulement que le problème de la société moderne se pose devant les gouvernements. La Révolution a pénétré partout, et partout les effets s'en font sentir. Le trouble des choses et des esprits est général. Le monde européen est en voie de transformation. Les conditions de la société sont profondément changées et une œuvre de réorganisation, bonne ou mauvaise, se prépare. Il y a partout une question sociale à régler. En Allemagne, on s'en préocupe autant qu'en France.

Depuis des années, l'empire allemand, bâti sur la victoire, voit grandir dans son sein le mouvement socialiste. C'est un sujet croissant d'inquiétude. Avec un juste sentiment de la situation, l'empereur Guillaume II a pris une hardie initiative en lançant deux rescrits, dont l'un pour l'Europe, l'autre pour l'Allemagne, où il annonce l'intention de s'occuper particulièrement de l'amélioration du sort de la classe ouvrière. C'est là un acte considérable et tel qu'il a produit dans toute l'Europe la plus profonde impression. Le jeune empereur convie tous les gouvernements qui s'intéressent à

la question ouvrière, à s'entendre avec lui pour le règlement des différentes questions de travail, d'industrie, de relations internationales de commerce, dans le sens des aspirations et des besoins des ouvriers; en même temps il annonce pour l'Allemagne les mesures qui lui paraissent répondre le mieux à ce but, telles que l'observation du repos du dimanche, la limitation des heures de la journée de travail, le complément des lois sur les assurances ouvrières, la réglementation des droits réciproques des ouvriers et des patrons.

A la manière dont l'empereur Guillaume s'adresse dans ces deux rescrits au chancelier de l'empire et au nouveau ministre du commerce de Prusse, qui a remplacé M. de Bismarck, on sent qu'il considère la solution de la question ouvrière comme l'œuvre maîtresse de son règne, et cette œuvre, on doit le reconnaître, il l'envisage en prince chrétien. Hélas! ce n'est pas en France qu'on entendrait le chef de l'Etat déclarer, comme ce jeune souverain, qu'en montant sur le trône il a assumé la tâche de protéger les classes pauvres en s'inspirant de l'esprit chrétien! Les vues de Guillaume II sont justes et élevées. C'est avec un véritable esprit de gouvernement qu'il entre dans le mouvement socialiste pour le discipliner et le pacifier. On ne peut que l'approuver de vouloir un règlement équitable de la question ouvrière et de chercher à combattre le socialisme anarchiste, en substituant à l'action révolutionnaire l'initiative de l'Etat.

Mais comme ici la tâche est délicate et difficile! Quel péril il y a de tomber dans un autre socialisme non moins dangereux, le socialisme gouvernemental, en voulant éviter le socialisme anarchiste! Et combien il est malaisé de trouver la juste limite entre l'empiètement excessif et l'intervention légitime de l'Etat!

Si la question sociale existe partout, elle ne se présente pas partout de la même manière. Elle est autre en Allemagne qu'en Angleterre, elle n'a pas le même caractère en France qu'en Russie. L'appel de l'empereur Guillaume à un concert international aura-t-il un vrai résultat? En se substituant à la modeste initiative de la Suisse arrivera-t-il plus facilement à grouper, dans une même action, les principaux Etats industriels de l'Europe? On annonce que les cabinets de France, d'Angleterre et de Belgique ont adhéré, en principe, à sa proposition. Une fois réunies en conférence, les puissances s'entendront-elles? L'Angleterre admettra-t-elle une réglementation de la nature et de la durée du travail. La France

républicaine acceptera-t-elle une loi internationale pour l'observation du repos du dimanche? L'Europe enfin tout entière consentira-t-elle à suivre l'impulsion de l'Allemagne dans une voie aussi complexe, aussi critique que celle d'une réglementation en commun de la condition ouvrière? Est-il même bon qu'une intervention de ce genre se produise dans une question où l'Etat risque de se heurter aux droits et à la liberté des particuliers? Chaque nation a ses nécessités particulières; chaque pays présente des habitudes de travail, des mœurs, des aptitudes industrielles différentes. Comment arriver à une entente dans ces conditions?

Et cependant la question ouvrière tient la plus grande place dans la situation économique et sociale, qui constitue aujourd'hui, la plus grande crise qu'on ait eu à traverser depuis un siècle. L'empereur Guillaume aborde résolument le problème inéluctable qui se dresse sur l'Europe, avec la conviction qu'il est possible de prévenir la solution révolutionnaire par une solution gouvernementale. Si ce n'est là qu'une illusion, elle est généreuse.

Il serait injuste de ne voir dans les rescrits qui ont tant surpris l'opinion que des préoccupations électorales du moment. Guillaume II a cru, néanmoins, influer favorablement sur les élections qui allaient avoir lieu dans toute l'Allemagne pour le renouvellement du Reichstag, en lançant, à la veille du scrutin du 20 février, son programme de réformes économiques et sociales. Le résultat a trompé son attente. Les rescrits n'ont eu d'autre effet que de désorganiser le parti du Cartel et d'imprimer un nouvel élan au parti socialiste. La ligue officielle des conservateurs, des nationaux libéraux et des progressistes, qui se présentait sous les meilleurs augures, a échoué; le gouvernement a perdu sa majorité. Le centre catholique revient intact; la députation d'Alsace-Lorraine, qui compte sept curés, ne comprend que des protestataires ou des autonomistes; les autres groupes d'opposition particulariste, polonais et danois, gardent aussi leurs positions. Le fait le plus significatif des élections, c'est le gain des socialistes. Ils n'étaient que onze dans l'ancien Reichstag; ils ont été élus à dix-sept au premier tour de scrutin; ils seront une trentaine dans le nouveau Reichstag. Et c'est moins encore le nombre des élus que le chiffre considérable des voix obtenues dans toutes les circonscriptions par les candidats socialistes qui témoigne des progrès de ce parti. Les rescrits y ont aidé; les chefs du socialisme se sont prévalus des déclarations de Guillaume sur la nécessité de

résoudre la question ouvrière, pour accréditer leur programme anprès des électeurs. Leurs revendications ont paru d'autant plus justes qu'elles se présentaient sous le patronage de l'empereur lui-même, et il semblait logique que les socialistes vinssent siéger en plus grand nombre au Reichstag, pour que les promesses impériales devinssent plus facilement une réalité politique.

Quoi qu'il en soit, l'échec du gouvernement est complet. Le régime des rescrits débute mal. Est-ce en prévision de cet insuccès, que M. de Bismarck avait donné sa démission de ministre du commerce? Le chancelier, on le sait, n'est pas favorable à la politique dont l'empereur a pris l'initiative. Contre le socialisme, il voulait surtout des lois de répression, que l'ancien Reichstag lui a définitivement refusées. Du reste, le gouvernement personnel de Guillaume II, l'opposition contenue mais grandissante du parti dont le comte de Waldersee est le chef, la prépondérance de plus en plus grande du centre, au Reichstag, tendent à affaiblir considérablement le prestige et l'importance de M. de Bismarck. Dans l'échec du parti du Cartel, on salue déjà, de plusieurs côtés, l'effondrement de la politique intérieure du chancelier. Le fait est que le terrain parlementaire lui manque sous les pieds. La coalition des groupes qui formaient son parti est réduite à la minorité en face des divers partis d'opposition. L'ancienne majorité gouvernementale, telle que M. de Bismarck l'avait formée, n'existe plus. Par son nombre, par son union, par sa discipline, le centre catholique est aujourd'hui le maître de la situation. Le scrutin de ballottage, en vue duquel les journaux officieux sollicitent les catholiques de s'unir aux conservateurs protestants et aux nationaux libéraux contre les socialistes, ne peut plus guère changer les résultats du premier tour.

Il restera à l'empereur, à M. de Bismarck, à prendre un parti. En France, en Angleterre, de pareilles élections seraient la chute immédiate du ministère. M. de Bismarck, chancelier de l'empire et président du conseil des ministres de Prusse, est au-dessus des atteintes électorales. Il ne dépend que de l'empereur ou de lui qu'il perde le pouvoir. Ce n'est pas le moment de le relever de son poste; lui-même ne songe peut-être pas autant qu'on l'a dit, à se retirer. Mais s'il reste, la tâche lui devient fort malaisée. Dissoudre le Reichstag pour procéder à de nouvelles élections, c'est s'exposer à une défaite plus grave encore; gouverner, avec ou sans un parlement d'opposition, est également difficile. On ne voit qu'un

changement de politique qui puisse lui donner les moyens de gouvernement. Une alliance avec le centre lui referait une majorité. Ce serait alors la répudiation complète et la fin du *Culturcampf*. Mais il y aurait à faire cesser les justes défiances et les résistances des catholiques par de telles mesures de réconciliation et de paix, que M. de Bismarck ne conserverait à Berlin ce haut pouvoir dont il était si fier, qu'en allant humblement à Canossa. Cette démarche ne coûterait-elle pas autant à son orgueil que la retraite?

Un véritable homme d'État n'hésiterait pas, dans l'intérêt supérieur de son pays : aussi bien, quelle occasion favorable pour l'Allemagne impériale de se rapprocher de Rome, et d'orienter sa politique dans le sens catholique! Et combien ce changement lui est devenu nécessaire! Un danger nouveau est apparu pour elle. La crise sociale, longtemps contenue, éclate de toutes parts. L'empire a en lui un élément redoutable de dissolution. Sans une nouvelle politique de réforme et de défense sociale opposée aux agitations du parti anarchiste, les élections du 20 février risquent de jeter l'Allemagne dans une voie au bout de laquelle se dresse menaçante la Révolution. L'empereur vient d'expérimenter l'inanité de ses seuls efforts. Ce ne sont ni les bonnes intentions ni les promesses du souverain, ni même des mesures équitables et réparatrices qui suffiront à arrêter le mouvement révolutionnaire. Il y a une force morale qui lui manque et qu'il ne trouvera pas en lui.

La lutte contre la Révolution est une lutte essentiellement religieuse. Le véritable frein du socialisme c'est le catholisme. Il serait injuste de ne pas reconnaître dans les rescrits de l'empereur Guillaume l'influence de l'esprit chrétien, puisque lui-même invoque ouvertement cet esprit; mais il n'en possède ni la source ni la puissance. Manifestement, le jeune souverain s'est inspiré des Encycliques où Léon XIII, en même temps qu'il signalait l'importance de la question sociale et le péril qui en résulte pour les États, indiquait les vrais remèdes à la crise européenne. Plusieurs fois, et dans ses enseignements au monde catholique et dans ses discours aux pèlerins, notamment à l'occasion du grand pèlerinage ouvrier français, le chef de l'Église a insisté sur la nécessité pour les gouvernements de s'occuper du sort et des besoins de la classe ouvrière, et pour les catholiques de continuer à s'adonner, avec plus de zèle encore, aux œuvres qui ont pour objet la moralisation et l'assistance des ouvriers.

La sollicitude de l'Église envers les petits et les pauvres est aussi ancienne qu'elle-même. Elle redouble devant les souffrances et les difficultés actuelles. Le clergé et les catholiques de tous les pays sont depuis longtemps à l'œuvre. Ils ont ouvert la voie aux gouvernements. En Allemagne même, avant que l'empereur eût lancé ses rescrits, le centre catholique a pu être accusé de socialisme, parce qu'il avait réclamé, en faveur des ouvriers, plusieurs des lois et des mesures que Guillaume II annonce aujourd'hui. Quelques jours avant les rescrits, l'évêque de Breslau, Mgr Kopp, qui a eu un rôle important dans l'apaisement du conflit religieux, publiait, sur la question ouvrière, une lettre pastorale très remarquée : « Fondez, disait-il au clergé et aux catholiques de son diocèse, des associations ouvrières; attirez à vous celles qui existent, rattachez-les entre elles, reliez-les à un comité central qui les dirige. Développez-y la piété, l'instruction religieuse, les bonnes mœurs, sans quoi toutes les tentatives en vue de l'amélioration de l'état social ne peuvent qu'avorter. Ne vous bornez pas à cela : instruisez aussi les ouvriers de ce qui est utile ou nuisible à leurs intérêts matériels, de ce qu'ils ont lieu d'espérer et d'obtenir, et de ce qui restera toujours dans le domaine de l'utopie; réfutez les erreurs socialistes, combattez les doctrines subversives, et donnez toute votre attention aux rapports qui doivent exister entre les patrons et les ouvriers. Bref, ne vous désintéressez pas plus longtemps de la question ouvrière, et faites sur ce terrain spécial votre devoir de prêtres, de pères, de guides, de bienfaiteurs. »

Ces conseils, ils sont mis en pratique en France. Les nombreuses œuvres de protection de l'enfance et de patronage des jeunes ouvriers, l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, à laquelle M. Albert de Mun a donné l'éclat de sa parole, l'œuvre de Notre-Dame de l'Usine, dont M. Harmel s'est fait l'apôtre, les nombreuses associations ouvrières restaurées selon l'esprit chrétien, sont la preuve de la sollicitude et du zèle des catholiques pour la classe pauvre et laborieuse. En Angleterre, en Amérique, l'épiscopat est à la tête du mouvement d'études et de réformes sociales, qui s'est formé en dehors du courant révolutionnaire. En Belgique, depuis que le parti catholique est au pouvoir, ont commencé plusieurs des réformes reconnues nécessaires, et l'enquête ouvrière, ordonnée par le gouvernement, est le prélude de plusieurs autres non moins importantes. Là où s'exerce l'action catholique, appa-

raissent les éléments d'un règlement juste et pacifique de la question ouvrière. Il faut avant tout que les gouvernements qui ont à cœur l'œuvre de justice et de paix, se persuadent qu'ils ne feront rien de bon ni de durable pour l'amélioration de l'état social, en dehors de la foi et de la morale chrétienne. La solution du problème moderne de la démocratie est dans l'Église. C'est avec l'Église et par elle seulement, que les gouvernements soucieux de l'avenir arriveront à contenir et à pacifier le socialisme, en mettant la religion à la base de la réforme sociale. Aussi, le premier acte de cette réforme devrait-il être la restauration de la souveraineté du chef de l'Église. Les rescrits de l'empereur d'Allemagne emprunteraient une force et une efficacité qu'ils n'ont pas à la haute influence civilisatrice de la papauté. L'empereur sans le Pape ne peut rien pour la justice et la paix sociales.

ARTHUR LOTH.

LIVRES ANCIENS & MODERNES D'OCCASION

A PRIX TRÈS RÉDUITS

Un ou deux exemplaires de chacun. — En vente chez Victor Palmé, 76, rue des Saints-Pères, à Paris.

Ces ouvrages sont annoncés aux prix les plus nets; il ne peut être accordé ni fait aucune remise sur ces prix. — L'exemplaire ou les exemplaires sont livrés aux plus diligents, aux premiers demandeurs.

AUGUSTIN (saint). — *Œuvres complètes*, texte et traduction, édition Vivès. 33 vol. in-4°. Au lieu de 350 francs, net. 190 »

BENOIT XIV. — *Histoire des mystères* et des fêtes de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, traduite par l'abbé E. Pascal. 2 vol. in-8°, br. Paris, 1863. Prix : 6 »

BERGIER. — *Traité de la vraie religion.* 2 vol. in-8°, br. Paris, 1843. 6 »

BERNARD (saint). — *Œuvres complètes*, traduction française seulement, par l'abbé Charpentier. 8 vol. in-8°. Au lieu de 48 francs, net. 25 »

Même ouvrage, traduction de M. Armand Ravelet : *Sermons divers et complets de saint Bernard.* 3 beaux vol. in-4°. Au lieu de 20 francs, net. 9 »

BOUVRY. — *Expositio rubricarum Breviarii*, Missalis et Ritualis Romani. 2 vol. in-8°, br. Paris, 1857. 10 »

BORGIA (Stephanus). — *De cruce vaticana*, ex dono Justinii Augusti in parasceve majoris hebdomadæ publicæ venerationi exhiberi solita commentarius. Rome, 1779. 1 vol. in-4°, br. 10 »

BORGIA (Stephanus). — *Vaticana confessio*, Beati Petri principis apostolorum chronologicis tam veterum quam recentiorum scriptorum testimoniis illustrata. 1 vol. in-4°, br. Rome, 1776. 10 »

BOSSUET. — *Œuvres complètes*, édition Vivès. 31 vol. in-8°, br. papier ordinaire. Au lieu de 120 francs, net. 65 »

BOSSUET. — *Œuvres complètes*, 19 vol. in-8°, br. Besançon, Outhenin-Chalandre. 50 »

BOSSUET. — *Œuvres complètes*, édition Lefèvre. 12 vol. in-8°, br. Paris. 35 »

CANISIUS. — *Le grand Catéchisme de Canisius.* 7 vol. in-8°, br. Paris, 1859. Prix : 25 »

CECCONI (Mgr). — *Histoire du concile du Vatican.* Traduction par M. Bonhomme. 4 vol. in-8°, br. Paris, 1887. 20 »

CELESIA (Mgr). — *Lo Spirito del cattolismo.* 1 vol. in-8°, br. Rome, 1845. Prix : 3 »

CELLIER (du). — *Histoire des classes laborieuses en France.* 1 vol. in-8°, br. Paris, 1860. 4 »

CHÉTARDIE (de la). — *Homélies* pour les dimanches de l'année. 3 vol. in-8°, br. Paris, 1854. 6 »

CHRYSOSTOME (saint Jean). — *Œuvres complètes*, texte et traduction par Bareille. 20 vol in-8°, br. Paris, 1878. Au lieu de 216 francs net. 150 »

CLAIRIN (abbé). — *Instructions* simples et pratiques sur les vertus théologales, la vertu de religion et les vertus cardinalices. 1 vol. in-8°, br. Paris, 1876. Prix : 3 »

CLAIRIN (abbé). — *Instructions* simples et pratiques sur les sacrements. 1 vol. in-8°, br. Paris, 1876. 3 »

CLAIRIN (abbé). — *Instructions* simples et pratiques sur les commandements de Dieu et de l'Église. 1 vol. in-8°, br. Paris, 1876. 3 »

CLAIRIN (abbé). — *Instructions* simples et pratiques sur le Symbole. 1 vol. in-8°, br. Paris, 1876. 3 »

CLERC (abbé). — *Exposition apologétique* du symbole des Apôtres. 1 vol. in-8°, br. Paris, 1854. 2 50

CŒUR (Mgr). — *Sermons.* 3 vol. in-8°. Au lieu de 18 francs, net. 6 »

COHEN (Jean). — *Symbolique populaire.* 1 vol. in-8°, br. Paris, 1845. 4 »

Collectanea monumentorum veterum Ecclesiæ græcæ ac latinæ quæ hactenus in Vaticana bibliotheca delituerunt. Tome 1er. Rome, 1695 20 »

COMBALOT (abbé). — *Conférences* sur les Grandeurs de la sainte Vierge. 1 vol. in-8°, br. Paris, 1854. 4 »

COMBES. — *La Psychologie de saint Thomas d'Aquin.* 1 vol. in-8°, br. Montpellier, 1860. 4 »

CORRIOL (abbé). — *Compendium de la philosophie chrétienne*, d'après Sanseverino. 2 vol. in-8°, br. Avignon, 1880. Au lieu de 12 francs, net. 6 »

COULOMB (abbé). — *Le Calvaire et Jérusalem*, d'après la Bible et Josèphe. 1 vol. in-8°, br. Paris, 1866. 3 »

DAGORNE (abbé). — *Cours de philosophie.* 1 vol. in-8°, br. Paris, 1881. 3 »

DAMIRON. — *Cours de philosophie. Psychologie, logique, morale, théodicée.* 4 vol. in-8°, br. Paris, 1836-1857. 16 »

DARBOY (Mgr). — *Œuvres pastorales.* 2 vol. in-8°, br. Paris, 1876. 8 »

DARBOY (Mgr). — *Saint Thomas Becket.* 2 vol. in-8°. Paris, 1858. 8 »

DASSANCE (abbé). — *Bibliothèque des prédicateurs.* 15 vol. in-8°. Au lieu de 85 francs, net. 20 »

DEFRICHE-DESGENETTES. — *Œuvres inédites et Sermons.* 4 vol. in-12, br. Paris, 1860. Prix : 6 »

DEHERAIN. — *Annuaire scientifique.* 2 vol. in-12, br. Paris, 1865 et 1868. Prix : 3 »

DOLLINGER (le Dr). — *Le Christianisme et l'Église*, à l'époque de leur fondation. 1 vol. in-12. Tournai, 1863. 2 »

DU CLOT. — *Explication historique, dogmatique et morale de toute la doctrine chrétienne et catholique.* 7 vol. in-8°, br. Lyon, 1822. 20 »

DU CLOT. — *La sainte Bible* vengée des attaques de l'incrédulité. 3 vol. in-8°, br. Lyon. 9 »

DUPANLOUP (Mgr). — *Méthode générale de catéchisme.* 3 vol. in-12. Paris, 1862. Net. 4 »

GAUME (Mgr, évêque de Troyes). — *Catéchisme de persévérance.* 8 vol. in-8°. Net. 18 »

HAMON. — *Traité de prédication.* 1 vol. in-8°. 5 francs. Net. 3 »

HIGONNENC (abbé). — *Instructions sur le symbole* pour les chaires paroissiales. 1 vol. in-8°. Paris, 1868. 5 francs. Net. 2 »

HOUDRY (P. Vincent). — *Bibliothèque des prédicateurs.* 8 vol. in-8°. Net. 25 »

JEAN CHRYSOSTOME (saint). — *Œuvres complètes,* traduction française de Jeannin. 11 vol. in-4°. Net. 45 »

JÉRÔME (saint). — *Œuvres complètes,* traduites par l'abbé Bareille et M. Péronne, avec *texte latin.* 18 vol. in-4°, sur papier vergé. 216 fr. Net. 100 »

MARTIN (l'abbé). — *Année pastorale.* 2 vol. grand in-8°. Net. 6 »

MARTIN (l'abbé). — *Béatitudes et sujets rares.* 1 vol. in-8°. Net. 3 »

MARTIN (l'abbé). — *Le Décalogue.* 1 vol. in-8°. Net. 3 »

MARTIN (l'abbé). — *Les Mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* 2 vol. in-8°. Net. 6 »

MARTIN (l'abbé). — *Les Sacrements.* 1 vol. in-8°. Net. 3 »

MARTIN (l'abbé). — *Le Symbole.* 1 vol. in-8°. Net. 3 »

MARTIN (l'abbé). — *Prédications contemporaines,* 2me année, 1858. 1 vol. in-8°. Net. 3 »

MONMOREL. — *Homélies sur les évangiles.* 6 vol. in-8°. Au lieu de 36 fr. net. 15 »

PIOGER (l'abbé). — *Prédications sur les commandements de Dieu et de l'Eglise.* 1 vol. in-8°. Paris, 1862. Au lieu de 6 francs, net. 2 »

PIOGER (l'abbé). — *Prédications sur le symbole et les sacrements.* 2 vol. in-8°. Paris, 1862. Au lieu de 12 francs, net. 4 »

POUSSIN (l'abbé). — *Homélies et discours des Pères de l'Eglise.* 4 vol. in-12. Au lieu de 12 francs, net. 4 »

SALINIS (Mgr de). — *Conférences sur la divinité de l'Eglise.* 4 vol. in-8°. Au lieu de 24 francs, net. 8 »

TAMISEY (l'abbé). — *Cours de prônes sur les beautés de la religion.* 3 vol. in-8°. Au lieu de 18 francs, net. 6 »

VENTURA (R. P.). — *Conférences, sermons et homélies.* 1 vol. in-8°. Au lieu de 6 francs, net. 3 50

VILLECOURT (cardinal de). — *Œuvres oratoires.* 5 vol. in-8°. Paris, 1865. Au lieu de 30 francs, net. 10 »

VINCENT DE PAUL (saint). — *Sermons.* 2 vol. in-8°. Au lieu de 10 fr., net. 4 »

VORAGINE (Jacques de). — *Sermones mariales aureum.* 2 vol. in-8°. Au lieu de 12 francs, net. 5 »

ZWICKEUPFLUG. — *Cours complet d'instructions pratiques sur la doctrine chrétienne.* 13 vol. in-12. Ouvrage très estimé et devenu rare. Net. 25 »

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

TABLE DES MATIÈRES

DU XXIe VOLUME DE LA QUATRIÈME SÉRIE

N° 79. — 1er JANVIER 1890.

Pages.

I. Abélard et le Chant liturgique, par A. **Super**. 5

II. Ce qui manque à la meilleure des républiques, par le marquis de **Moussac**. 23

III. De Paris en Transylvanie (suite), par G. de **Beugny d'Hagerue**. . . 50

IV. La Folle (suite), par M. de **Villemanne**. . 68

V. Les Questions historiques controversées, par Léon **Marlet**. . . . 86

VI. Les Livres récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**. 105

VII. Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par J. de **Rochay**. . . . 122

VIII. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 137

Pages.

IX. Bulletin bibliographique. — Les Livres d'étrennes, par **Ch. de B.**, **E. L.**, **A. R.**, et **G. V.** . . 150

X. Mémento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 169

N° 80. — 1er FÉVRIER 1890.

I. De l'Emplacement du Paradis terrestre. — Le Lieu d'origine de la race nègre, par l'abbé **Dessailly**. 176

II. Abélard et le Chant liturgique (fin), par A. **Super**. 206

III. Les Orphelinats agricoles du pays de Rhuys, par V. **Vattier d'Ambroyse**. 219

IV. De Paris en Transylvanie (suite), par G. de **Beugny d'Hagerue**. . . 237

Pages.

V. Pages d'un séjour en Orient, par Marie **Saint-Paul**. 254

VI. La Folle, par M. de **Villemanne** (suite). . . 274

VII. Chronique scientifique, par le Dr **Tison**. . . 294

VIII. Revue littéraire. — Voyages et Variétés, par Georges **Maze** et **E. L.** 309

IX. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 326

X. Mémento chronologique. — Encyclique *Sapientiæ christianæ*. . . . 343

N° 81. — 1er MARS 1890.

I. Les Temps primitifs, par Mgr Jude de **Kernaëret**. 363

II. De l'Emplacement du Paradis terrestre. — Le Lieu d'origine de la race nègre (suite), par l'abbé **Dessailly**. 373

Pages.

III. Saint François d'Assise, par l'abbé **Casabianca**. 391

IV. Pages d'un séjour en Orient (suite et fin), par Marie **Saint-Paul**. . 417

V. De Paris en Transylvanie (suite), par G. de **Beugny d'Hagerue**. . . 443

VI. La Folle (suite), par M. de **Villemanne**. . 459

VII. Les Questions scientifiques, par Jean d'**Estienne**. 477

VIII. Les Livres récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**. 491

IX. Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par J. de **Rochay**. . . . 508

X. L'Abbesse du Paraclet, par Clarisse **Bader**. . 523

XI. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 529

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES[1]

A

Abbesse (l') du Paraclet, par Clarisse **Bader**, 523.

Abélard et le Chant liturgique, par **A. Super**, 5 et 206.

B

Beaulieu (Ch. de). Bulletin bibliographique, 150. — Mémento chronologique, 169.

Beugny (de) **d'Hagerue**. De Paris en Transylvanie, 50, 237 et 443.

Bulletin bibliographique. — Les Livres d'étrennes, par **Ch. de Beaulieu**, **E. L.**, **A. R.**, et **G. V.**, 150.

C

Casabianca (l'abbé). Saint François d'Assise, 391.

Ce qui manque à la meilleure des républiques, par le marquis de **Moussac**, 23.

Chronique générale, par Arthur **Loth**, 137, 326 et 529.

Chronique scientifique, par le Dr **Tison**, 294.

D

Dessailly (l'abbé). De l'emplacement du Paradis terrestre. Le lieu d'origine de la race nègre, 176 et 373.

E

Emplacement (de l') du Paradis terrestre. Le Lieu d'origine de la race nègre, par l'abbé **Dessailly**, 176 et 373.

Encyclique *Sapientiæ christianæ*, 343.

Estienne (Jean d'). Les Questions scientifiques, 477.

F

Folle (la), par M. de **Villemanne**, 68, 274 et 459.

François d'Assise (S.), par l'abbé **Casabianca**, 391.

K

Kernaëret (Mgr Jude de). Les Temps primitifs, 363.

L

Livres (les) d'étrennes, par Ch. de **Beaulieu**, 150.

Livres (les) récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**, 105 et 491.

Loth (Arthur). Chronique générale, 137, 326 et 529.

M

Marlet (Léon). Les Questions historiques controversées, 86.

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique*, sont écrits en **égyptiennes** ; les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères *italiques*; les chiffres indiquent les pages.

Maze (Georges). Revue littéraire. — Voyages et Variétés, 309.
Mémento chronologique, par Ch. de **Beaulieu**, 169.
Moussac (marquis de). Ce qui manque à la meilleure des républiques, 23.

O

Orphelinats (les) agricoles du pays de Rhuys, par V. **Vattier d'Ambroyse**, 219.

P

Pages d'un séjour en Orient, par Marie **Saint-Paul**, 254 et 417.
Paris (de) en Transylvanie, par G. de **Beugny d'Hagerue**, 50, 237 et 443.

Q

Questions (les) historiques controversées, par Léon **Marlet**, 86.
Questions (les) scientifiques, par Jean d'**Estienne**, 477.

R

Rallaye (Léonce de la). Les Livres récents d'histoire, 105 et 491.
Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par J. de **Rochay**, 122 et 508.
Revue littéraire. — Voyages et Variétés, par Georges **Maze**, 309.
Rochay (J. de). Revue littéraire, Les Romans nouveaux, 122 et 508.

S

Saint-Paul (Marie). Pages d'un séjour en Orient, 254 et 417.
Sapientiæ christianæ (l'encyclique), 343.
Super (A.) Abélard et le Chant liturgique, 5 et 206.

T

Tison (Dr). Chronique scientifique, 294.

V

Vattier d'Ambroyse (V.). Les Orphelinats agricoles du pays de Rhuys, 219.
Villemanne (M. de). La Folle, 68, 274 et 459.
Voyages et Variétés, par Georges **Maze**, 309.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

MISE EN VENTE PAR LIVRAISONS DEPUIS LE 22 FÉVRIER

HISTOIRE DE L'ART

PENDANT

LA RENAISSANCE

PAR

EUGÈNE MUNTZ

CONSERVATEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

TOME II. — **ITALIE. L'Age d'or.**

Le tome IIᵉ de l'*Histoire de l'art pendant la Renaissance*, de M. Eug. Müntz, dont la publication en livraisons doit commencer incessamment, traite de la période la plus éclatante de la Renaissance en Italie, celle que l'on peut appeler à juste titre *l'Age d'or*, la période qui s'ouvre, vers 1470, avec l'apparition de Laurent le Magnifique, de Bramante et de Léonard de Vinci, et qui se ferme vers 1520, à la mort de Raphaël et de Léon X.

CONDITIONS ET MODE DE PUBLICATION

Le second volume est consacré, comme le premier, à l'*Italie*. Il formera 54 livraisons de 16 pages, protégées par une couverture. Chaque livraison est vendue 50 centimes. Ce prix sera porté à 1 fr. pour 16 livraisons accompagnées d'une planche tirée en phototypie polychrome ou en taille-douce. — Il paraîtra une livraison par semaine, à partir du 22 février 1890.

En vente :

TOME Iᵉʳ. — **ITALIE. Les Primitifs.**

Un volume grand in-8° de 900 pages, illustré de 514 gravures insérées dans le texte, et contenant 4 planches en chromotypographie, 8 en phototypie polychrome, 21 planches typographiques tirées en noir, en bistre et en bleu, et une carte en couleur.

Prix, broché. . . . . 30 fr.
— relié avec fers spéciaux, tranches dorées. . . . 38 fr.

COLLECTION DES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

Maurice PALÉOLOGUE

VAUVENARGUES

Un volume in-16, avec un fac-similé d'autographe de Vauvenargues à Voltaire. Broché. 2 fr.

EN VENTE DANS LA MÊME COLLECTION

Victor Cousin, par M. Jules Simon, de l'Académie française. 1 vol.

Montesquieu, par M. Albert Sorel. 1 vol.

D'Alembert, par M. Joseph Bertrand, de l'Académie française, sécrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. 1 vol.

Madame de Sévigné, par M. Gaston Boissier, de l'Académie française. 1 vol.

George Sand, par M. E. Caro, de l'Académie française. 1 vol.

Turgot, par M. Léon Say, de l'Académie française. 1 vol.

A. Thiers, par M. P. de Rémusat, sénateur. 1 vol.

Chaque volume in-16, avec un portrait en photogravure, broché..... 2 fr.

72033

MISE EN VENTE PAR LIVRAISONS

A partir du 8 mars 1890

JULES GOURDAULT

L'ITALIE

ILLUSTRÉE

DE 400 GRAVURES SUR BOIS

CONDITIONS ET MODE DE PUBLICATION

L'Italie comprendra 40 livraisons, qui formeront un beau volume in-4°, et donneront la description de toute la Péninsule, depuis les passages alpestres inclusivement jusqu'aux régions extrêmes de la grande Grèce, de la Lucanie, de l'Apulie et de la Calabre, d'une part, et jusqu'à la Sicile et à l'Etna, de l'autre.

Chaque livraison, contenant de nombreuses gravures, sera formée d'au moins 16 pages de texte, et protégée par une couverture.

Le prix de la livraison est de 50 centimes.

Il paraîtra une livraison par semaine, à partir du 1ᵉʳ mars 1890.

L'ouvrage complet forme un magnifique volume in-4°, broché . . . . . 20 fr.
Cartonné richement, avec fers spéciaux, tranches dorées. . . . . 28 fr.

ÉMILE GEBHART

PROFESSEUR DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

L'ITALIE MYSTIQUE

HISTOIRE DE LA RENAISSANCE RELIGIEUSE

AU MOYEN AGE

Un volume in-16, broché. . . . . 3 fr. 50

SIMÉON LUCE

MEMBRE DE L'INSTITUT

LA FRANCE PENDANT LA GUERRE DE CENT ANS

Épisodes historiques et vie privée aux XIVᵉ et XVᵉ siècles

Un volume in-16, broché. . . . . 3 fr. 50

DU MÊME AUTEUR

Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque; 2ᵉ édition. Tome Iᵉʳ : La Jeunesse de Bertrand (1320-1364). Ouvrage qui a obtenu de l'Académie des inscriptions et belles lettres le grand prix Gobert. 1 vol. in-16, broché, 3 fr. 50.

Jeanne d'Arc à Domrémy; 2ᵉ édition. 1 vol. in-16, broché, 3 fr. 50.

ACHILLE LUCHAIRE

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

LES COMMUNES FRANÇAISES

A L'ÉPOQUE DES CAPÉTIENS DIRECTS

Un volume in-8°, broché. . . . . 7 fr. 50

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

REVUE du Monde Catholique. 1890
Jan.-Mar. v.101